

Paris, carrefour culturel autour de 1500

PDF complet: 979-10-231-1644-1



Au temps des guerres d'Italie, Paris fait figure de creuset européen des courants humanistes, comme en témoigne la présence précoce d'Érasme. Qu'ils soient diplomates ou professeurs, imprimeurs ou mécènes, Grecs, Italiens, Flamands, Français ou Espagnols convergent autour de la Sorbonne et des collèges parisiens, mais aussi de la cour. Dans ce contexte international, la capitale du royaume assume un grand rôle intellectuel et littéraire et voit éclore les germes d'une nouvelle culture, grâce à ses élites et à l'apport des nombreux étrangers qui s'y installent ou y séjournent.

Paris forme ainsi l'unité de lieu dont les chapitres de ce volume éclairent les diverses facettes : du rôle de l'Université à celui des réseaux d'amitié liant les différents courants, de l'apport des copistes grecs à celui des imprimeurs humanistes, de la production littéraire en latin à celle en français, du débat autour de la langue hébraïque aux premiers ferments de la Réforme luthérienne. Autant de témoignages essentiels pour saisir la richesse des pistes qui se croisent dans ce *carrefour culturel* depuis l'automne du Moyen Âge jusqu'à la fondation du Collège de France en 1530.

Illustration : Juste de Juste, double tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne : détail, apôtre, marbre, 1516-1531, Basilique de Saint-Denis © Hervé Champollion/akg-images



PARIS, CARREFOUR CULTUREL AUTOUR DE 1500

CENTRE V. L. SAULNIER

Fondateur : Robert Aulotte †

Directeur

Frank Lestringant

Directeur adjoint

Olivier Millet

Membres

Frank Lestringant

Adeline Lionetto

Olivier Millet

Alexandre Tarrête

Marie-Claire Thomine

Conseil

Jean-Claude Arnould

Rosanna Gorris-Camos

Geneviève Guilleminot-Chrétien

Mireille Huchon

Isabelle Pantin

Frédéric Tinguely

Membres honoraires

Claude Blum

Nicole Cazauran

Madeleine Lazard

Cahiers V.L. Saulnier
33

Paris, carrefour culturel autour de 1500

sous la direction d'Olivier Millet & Luigi-Alberto Sanchi



Ouvrage publié avec le concours l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN papier : 979-10-231-0523-0

PDF complet : 979-10-231-1644-1

Tirés à part en pdf :

Lestringant – 979-10-231-1645-8

I Verger – 979-10-231-1646-5

I Flamand – 979-10-231-1647-2

I Bénévent – 979-10-231-1648-9

I Katz – 979-10-231-1649-6

I Vanhems – 979-10-231-1650-2

I Tacaille – 979-10-231-1651-9

II Doudet – 979-10-231-1652-6

II Pédeflous – 979-10-231-1653-3

II Menini – 979-10-231-1654-0

II Ferrand – 979-10-231-1655-7

II Kogel – 979-10-231-1656-4

III Fournier – 979-10-231-1657-1

III Lefèvre – 979-10-231-1658-8

III Koopmans – 979-10-231-1659-5

III Galand – 979-10-231-1660-1

III Montorsi – 979-10-231-1661-8

IV Katz – 979-10-231-1662-5

IV Diry – 979-10-231-1663-2

Mise en page Emmanuel Marc Dubois, Issigeac
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

LE PARIS DES COSMOGRAPHES (XVI^e SIÈCLE)

Frank Lestringant
Université Paris-Sorbonne

Paris à l'aube du xvi^e siècle. Paris au seuil de la Renaissance. Une ville brouillonne, surpeuplée, inventive et cruelle. Ainsi pourrait-on présenter la situation, si l'on était au premier chapitre d'un roman, *Notre-Dame de Paris*, par exemple. Mais que dire en face de la réalité? Emprunter une cosmographie, lire tout simplement un chapitre. Ou, à défaut, les *Grandes chroniques de France*. Dans *Le Premier Volume des grans croniques de France*, Robert Gaguin évoque l'entrée du roi Jean II le Bon à Paris :

Le dymanche treizesme jour du mois de decembre alla le roy [Jean II] de France à Paris et y fut receu moult honnorablement. Et furent les rues et le grand pont par là où il passa encourtinées, et fut une fontaine empres la porte saint denys qui rendoit vin aussi habondamment comme eau, et portoit on sur le Roy ung poille dor sur quatre lances et alla le roy faire son oraison a nostre Dame et puis retourna descendre au palais et firent à luy ceulx de Paris ung bel present de vaisselle qui pesoit environ mil marcs d'argent¹.

Page festive, brève et chatoyante, avant le retour des combats et des guerres, et l'interminable plongée dans la guerre de Cent Ans².

Dans *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, Jean Lemaire de Belges lui emboîte le pas, alléguant « messire Robert Gaguin es chroniques de France³ ». Mais, à la chronologie des événements certains ou probables, il préfère une mythographie qui remonte à la guerre de Troie, et en vient aux amours du galant Pâris. La ville de Paris est associée aux aventures du juvénile et svelte berger, ou du moins à son ancêtre, pareillement nommé. Au passage, Jean Lemaire livre une de ses rares confidences sur sa jeunesse estudiantine à propos de ce héros antique,

1 Paris, Guillaume Eustace, 1514, p. CXCVIII.

2 *Ibid.*, à la suite : « Item le jour des Innocents fut prins le pont du saint esperit et la ville par ceux des compagnies qui estoient partis de France ».

3 Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, Lyon, Jean de Tournes, 1549, livre I, chap. IX, p. 26.

[...] filz du dessusdict Roy Romus, nommé Paris leur XVIII. Roy, duquel porte le nom jusques aujourdhuy, la tresnoble cité Royale, assise sur le fleuve de Seine, qui conjoint les Celtes avec les Belges. C'est la tresheureuse Parisienne cité capitale de la couronne de France, mere et maistresse souveraine des estudes de tout le monde, plus que jadis nulles Athenes, ne nulles Rommes. De laquelle j'ay principalement succé tout le tant (combien que peu) du laict de literature, qui vivifie mon esprit. Et me tiens pour bienheureux, de ce que ores il eschet que je luy puisse rendre ceste grace, que de declairer, premier que nul autre, au moins que je sache, en nostre langue vulgaire, sa tres antique et tres veritable origine. Laquelle fut, selon que je puis cueillir par les dits authentiques de Manethon d'Egypte, environ LXX. ans apres la premiere fondation de Troyes par Dardanus : Qui est depuis le deluge neuf cens ans⁴.

8 Selon Jean Lemaire, il n'est pas douteux que Paris soit antérieure à Rome ! Antérieure, bien entendu, à l'Incarnation de notre Seigneur.

Devant que Romulus instaurast Rome quatre cens quatre vingts et dixhuit ans. Et avant l'incarnation nostre Seigneur, mille quatre cens et dixsept ans. C'est la vraye fondation de la cité de Paris en France, laquelle est honorée, du nom de son Roy, apres lequel regna son filz Lemanus, comme nous dirons cy apres⁵.

Puis vient la descendance de Paris, le roi et la ville, jusqu'à Pâris, le trop fortuné amant d'Hélène, appelé par Jean Lemaire « Paris Alexandre ». Sont longuement évoqués les « esbatemens juveniles, et exercitations de l'enfant Paris⁶ », puis ses « autres labeurs et occupations gentilles⁷ », et enfin, tout au long, le fameux jugement aux funestes conséquences. Sitôt son choix prononcé par le trop beau jeune homme, « la très mondaine déesse » Vénus remonte sur le mont Pélion, fière d'exhiber la fameuse pomme d'or qu'elle a remportée⁸.

Gilles Corrozet s'irrite des joliessees imaginées par Jean Lemaire et qui remportent pendant un demi-siècle un franc succès. Il répond aux *Illustrations de Gaule* par *Les Antiquitez, Chroniques et Singularitez de Paris, Ville Capitale du Royaume de France*. Il s'en prend à tous ceux qui, à l'exemple peut-être des Troyens fugitifs, bâtissant cette cité, « la nommerent du nom de cet effeminé ». Or, argumente-t-il, « s'il est ainsy, qu'un Paris en soit le bastisseur, encor' ne seroit-ce pas ce Troyen ains un Gaulois de nation et lequel vivoit plus de deux

4 *Ibid.*, livre I, chap. XVI, p. 44-45.

5 *Ibid.*, à la suite, p. 45.

6 *Ibid.*, livre I, chap. XXI, p. 56.

7 *Ibid.*, livre I, chap. XXIII, p. 64.

8 *Ibid.*, livre I, chap. XXXIV, p. 112.



Carte de Paris en 1530, dans *La Cosmographie universelle* [...] de Sébastien Münster (1552) © Bridgeman Images

cens avant, que ce mol fils de Priam nasquit »⁹. Ce Gaulois, explique-t-il, était de la race et sang de cet ancien Samothé, qui, du temps même de Noé, poliça les Gaulois, « et les institua en toute vertu, honnesteté et doctrine¹⁰ ». Rien à voir décidément avec la fable de Troie la Grande détruite par suite du choix de l'écervelé Pâris!

Dans sa *Cosmographie universelle*, Sébastien Münster ne dit presque rien de Paris, et de plus, il rapporte le propos de Jehan Baptiste Pius, « en ses dernières annotations », « que ceste ville fort renommée, laquelle on appelle Paris, a esté edifiée par Jules Cesar, et estoit appelée Villejules ». Assertion légèrement gratuite et sujette à caution. Il conclut vite : « Elle est aujourd'huy florissante en toutes artz et sciences, et grandement peuplée ». À défaut d'un historique détaillé, il inclut un plan gravé sur bois, de belle facture, en double page, intitulé : « Le Portrait de la ville de Paris, selon la situation et la forme qu'elle avoit l'an 1548, dedans, hors les murs ». Il ajoute ce regret : « Il n'a pas été possible de deployer en si peu de papier tous les edifices qui sont dans cette ville, ne tant de rues qui sont en icelle. Ce sera assez de voir comment elle est divisée en trois partz par la riviere de Seine et conjointe par les pontz qui y sont »¹¹. Après quoi Münster passe à la suite, c'est-à-dire à autre chose.

10

Le très catholique François de Belleforest, dans sa *Cosmographie universelle*, critique son devancier Münster dont il reprend et corrige l'ouvrage, supprimant tout ce qui respire l'hérésie luthérienne, ajoutant surtout une matière que le cosmographe allemand ne pouvait connaître. Son long chapitre commence par un éloge de Paris. Il loue en particulier les Parisiens de n'avoir jamais été « infectés d'hérésie¹² ». La toute catholique capitale de la France a combattu victorieusement la « secte damnable des Calvinistes ». Plus exactement, Belleforest s'exclame, avec un mélange d'horreur et d'enthousiasme :

Je ne veux icy repeter tant de sortes d'heresies, qui ont couru presque par toute l'Europe. Et ont infecté la pluspart des Province de France pour (en laissant les Albigeois, et Vauldois) demander à ceux de nostre aage, quelle ville, ny cité y a il souz le Ciel, qui aye fait si gaillardement teste aux monstrueux sacramentaires de nostre temps, et ait combattu, avec telle, et si saincte constance, la secte damnable des Calvinistes¹³.

9 Gilles Corrozet, *Les Antiquitez, Chroniques et Singularitez de Paris, Ville Capitale du Royaume de France. Avec les fondations et bastiments des lieux : les Sepulcres et Epitaphes des Princes, Princesses, et autres personnes illustres*, Paris, Galliot Corrozet, 1586, f. 3 v^o.

10 *Ibid.*

11 Sébastien Münster, *La Cosmographie universelle [...]*, Bâle, Henri Pierre, 1552, p. 89.

12 François de Belleforest, *La cosmographie universelle de tout le monde*, Paris, Nicolas Chesneau, 1575, t. I, p. 180.

13 *Ibid.*, p. 180-181.

Plus loin, il laisse éclater son admiration :

Paris a un peuple si affectionné aux choses saintes, tant amy de devotion, et si obeissant aux pasteurs, et prelates Ecclesiastiques, que je fais autant de compte de la sainteté des Parisiens, que de la variété des stations qui sont au saint terroir de Rome. Et ne sçauroys croire, qu'il soit possible, que souz le Ciel y ait rien, qui esgale la religion des citoyens de ceste ville de Paris, puis que les Romains mesmes faut qu'ils confessent, que plus y a il de devotion en un jour en nostre cité de Paris, avec sa simplicité, qu'il n'y a à Rome en un moys, avec toutes ses magnificences¹⁴.

Paris supérieur à Rome en dévotion et, cela va sans dire, en persécutions. Belleforest ne peut ignorer, ni encore moins déplorer, le massacre des protestants lors de la Saint-Barthélemy.

Vient enfin le cosmographe du roi André Thevet, l'auteur de la *Cosmographie universelle* concurrente, achevée la même année que celle de Belleforest, et terminée peu après. En matière de foi, le cosmographe en titre est quant à lui fort discret, un peu gêné peut-être face aux événements récents :

Si l'on m'ameine en avant la journée de Saint Barthelemy de l'an mil cinq cens soixante et douze, en laquelle fut fait massacre de plusieurs grands Seigneurs, et autres plus moyens, chacun est assez adverty de l'occasion : m'en remettant à ce que les Historiographes en pourront escrire et discourir¹⁵.

Manière de se défausser assez facilement de ses tentations passées. Ancien cordelier libéré de son couvent après l'exonie qui lui a été accordée, Thevet a jadis été tenté par la Réforme¹⁶. Il eut longtemps des amis protestants. Au moment de la Saint-Barthélemy, son éditeur André Wechel dut s'exiler précipitamment en Allemagne, emportant outre-Rhin la totalité des bois gravés, et ce départ faillit compromettre la *Cosmographie universelle* publiée finalement après celle de Belleforest. Les bois gravés, après le détour de la Rhénanie, sont revenus en France : plutôt que villes ou plans, monstres et prodiges en tous genres prolifèrent au fil des pages!

Cette *Cosmographie universelle* contient douze pages sur Paris, six modestes feuillets en comparaison de la centaine de pages que lui accorde Belleforest¹⁷. L'étymologie, tout d'abord, rapproche Lutèce de Leucotèce, plutôt que

¹⁴ *Ibid.*, p. 181.

¹⁵ André Thevet, *Cosmographie universelle*, Paris, Pierre L'Huillier et Guillaume Chaudière, 1575, t. I, livre XV, chap. V, f. 576 r^o.

¹⁶ Voir Frank Lestringant, *André Thevet, cosmographe des derniers Valois*, Genève, Droz, 1991, chap. III, p. 65-83.

¹⁷ André Thevet, *Cosmographie universelle*, t. II, livre XV, chap. V, f. 574 v^o-580 r^o.

de la fange, à *luto*, comme le veulent les mauvais esprits. Lutèce, c'est bien évidemment la ville blanche, et non la ville fangeuse. Quant au nom moderne de Paris, il vient des Parrasiens, natifs de Grèce, de la province d'Arcadie, et non du galant Pâris, le fils écervelé du roi Priam. Au passage Par-Isis, « égal à Isis », est réfuté. Pourquoi, à ce compte-là, Paris ne viendrait pas du javanais ? Ville de Jules César, qui n'en fut pas le fondateur. Thevet passe vite. Ce point a déjà été traité par Belleforest. C'est aussi la ville de l'empereur Julien, dit l'Apostat, qui n'a pas bonne presse au XVI^e siècle. Montaigne se distinguera en prononçant son éloge¹⁸. Thevet ne peut l'avoir lu à cette date, et il est probable qu'il ne lira jamais *Les Essais*.

12

Paris est un pays, et non une ville, comme le dit François I^{er} à Charles Quint. La plus grande ville du royaume, c'est donc Rouen, avant Lyon, alors que Paris est déjà un royaume. Cité, Ville, Université, trois parties de Paris, dans l'île et sur chacune des deux rives. La Cité dans l'île du même nom, la Ville sur la rive droite, l'Université sur la rive gauche, où l'on parle latin plutôt que français. Le nombre des rues de Paris est infini ou presque, réparties sur ces trois espaces et se prolongeant parfois de l'un à l'autre, comme la rue Saint-Denis se poursuivant dans la rue Saint-Jacques après le bond par-dessus la Seine englobant la Cité.

On pourrait suivre le trajet que retraçait V. L. Saulnier dans sa préface au *Pantagruel* de Rabelais, Guillaume Budé passant la Seine en flâneur et remontant la rue Saint-Jacques à travers le Quartier latin, visitant au passage les boutiques des marchands-libraires, regardant, marchandant, achetant parfois, échangeant des propos sur la venue espérée d'Érasme en France¹⁹. Lui-même chaque semaine devait suivre le chemin inverse depuis son domicile de la rue Gay-Lussac vers la Sorbonne. En quatre siècles, le parcours s'est allongé, mais peut toujours se faire à pied. À moins de prendre le bus 21 ou le 27.

Les deux tours de l'église Notre-Dame rappellent à Thevet les « deux plus hautes Pyramides d'Égypte, nombrées entre les sept merveilles du monde²⁰ ». Singulier rapprochement ! Ces masses de pierres jumelles sont-elles vraiment comparables ? En dépit de l'intervalle des siècles, des millénaires même, et de la distance géographique qui les sépare. Le souvenir les rapproche sans doute, mais la comparaison est tout-à-fait hors d'échelle.

Thevet nous donne ensuite le portrait de Philippe de Valois, de retour des Flandres, entré à cheval et en armure dans Notre-Dame, « jusques devant le

18 Montaigne, *Les Essais*, II, 19, « De la liberté de conscience », éd. P. Villey, Paris, PUF, 1965, p. 668-672.

19 V.-L. Saulnier, « Érasme et les géants », préface à François Rabelais, *Pantagruel*, texte établi et annoté par Pierre Michel, Paris, Club du meilleur livre, 1962, p. 10-11.

20 André Thevet, *Cosmographie universelle, op. cit.*, t. II, f. 576 v^o.

Crucifix, pour rendre grâces à Dieu de sa victoire²¹ ». Son tombeau le représente dans le même équipage. Conduite altière, arrogante même, pour prier Dieu tout armé, sans condescendre à s'incliner ou tout simplement à mettre pied à terre.

Après les divers conciles tenus à Paris vient « le Palais et lieu de judicature²² », puis le nouveau Louvre commencé par François I^{er} et poursuivi par ses descendants Henri II et Charles IX, métamorphosant une forteresse altière en un palais de la Renaissance, un palais enchanté et demeuré inachevé. L'Université et le collège de la Sorbonne font dire à Thevet que jamais Athènes ni l'Égypte n'ont tant fleuri que les études à Paris, où tant d'hommes excellents ont diffusé leur science en toutes langues et en tous arts²³. À cela s'ajoute l'institution par François I^{er} des « lecteurs royaux », ancêtres des professeurs du Collège de France, au nombre de douze, « tous salariez des deniers de sa Majesté²⁴ ».

La Seine, fleuve plaisant et doux, « le prince de tous les fleuves », a une eau meilleure à boire que celle de trois fleuves aussi célèbres que lointains, à savoir le Tibre, le Nil et le Sénégal. Au temps des Romains, un simulacre de Mercure se dressait au confluent de la Seine et de la Marne, près de Charenton, à une lieue de Paris. Une gravure sur bois montre l'adoration de Mercure, juché sur sa colonne de marbre, dans un paysage bucolique. Un autel de sacrifice se dresse à droite, d'où s'élève un nuage de fumée, et devant lequel des adorateurs païens se prosternent. En haut à gauche, s'étend « Paris », comme il est écrit, ou plutôt Lutèce, le long de la Seine méandreuse²⁵.

Montmartre est, comme le veut l'étymologie, Mons Martyrum, « la Montagne des martyrs », après avoir été le mont de Mercure au temps du paganisme. Montmartre permet d'appréhender de loin et de haut « l'assiette de la ville la plus belle de tout le monde ». Puis viennent les environs, au nord, la basilique de Saint-Denis, qui est la sépulture des rois de France ; au sud-ouest Meudon, son parc et sa « crottesque, garnie tant de statues et effigies antiques de marbre, que de bronze » ; tout au nord, à quelque distance de Saint-Denis, le château de Montmorency. Le connétable Anne de Montmorency fut mortellement blessé lors de la bataille de Saint-Denis, en défendant Paris face aux armées huguenotes. À cette bataille des catholiques victorieux, Thevet a consacré un bois gravé occasionnel, à ajouter aux plans de Bourges, de Rouen et de Dreux,

²¹ *Ibid.*, f. 577 r^o.

²² *Ibid.*, f. 577 v^o.

²³ *Ibid.*, f. 578 r^o.

²⁴ *Ibid.*, à la suite.

²⁵ *Ibid.*, f. 578 v^o.

datant de la première guerre de Religion²⁶, mais il n'en fait aucune mention dans sa *Cosmographie*.

Thevet mentionne encore un « thresor trouvé de nostre temps pres de Paris », et l'incendie de l' Arsenal en 1563. Le tableau de Paris s'achève en prédictions funestes : les monstres vus de notre temps laissent présager malheurs et calamités²⁷.

Reste un projet, qui tient à cœur à Thevet, celui des *Vrais Pourtraits et Vies des hommes illustres*, un livre de vies accompagnées de portraits gravés en taille-douce. En France, les illustres ne manquent pas, et Thevet s'attache à les rechercher

par toutes les villes et Provinces, dont j'ay discoursu, où j'ay sceu et peu remarquer les hommes illustres, et dignes de n'estre mis en oubly, j'en ay fait tousjours mention : et prie le Lecteur à l'advenir, me ramentevoir le nom de tels hommes, attendu que j'ay intention d'en faire quelque jour une Histoire à part²⁸.

14

L'« Histoire à part », ou plus exactement la prosopographie, en sera publiée une dizaine d'années après²⁹. Mais cela n'a que fort peu à voir avec le paysage que va parcourir ce volume à travers « Paris carrefour culturel européen »³⁰. La légende fait place à l'histoire et la mythologie à l'enquête.

26 Voir Frank Lestringant, *Sous la leçon des vents. Le monde d'André Thevet, cosmographe de la Renaissance*, Paris, PUPS, 2003, p. 33.

27 *Cosmographie universelle, op. cit.*, t. II, f. 580 r^o.

28 *Ibid.*, t. II, livre XV, f. 644 r^o.

29 André Thevet, *Les Vrais Pourtraits et vies des hommes illustres grecz, latins et payens*, Paris, Vve Jacques Kerver et Guillaume Chaudière, 1584.

30 Il reste à remercier Olivier Millet et Luigi Alberto Sanchi, organisateurs des deux journées d'études, dont les actes sont ici réunis.

PREMIÈRE PARTIE

Les institutions et les réseaux

LA PLACE DE PARIS DANS LE RÉSEAU DES UNIVERSITÉS EUROPÉENNES VERS 1500

Jacques Verger

Université Paris-Sorbonne et EPHE, Membre de l'Institut

À propos des Universités au temps de la Renaissance, je me suis déjà interrogé sur la pertinence de la notion de réseau universitaire européen autour de 1500¹. Ma conclusion, que je résume brièvement ici, avait alors été que cette notion était effectivement recevable, mais à condition de bien en mesurer la complexité et les ambiguïtés. Elle était recevable d'abord parce qu'au cours du xv^e siècle, un seuil quantitatif avait été franchi. Sans revenir sur la question, elle aussi complexe, de la définition de l'Université à la fin du Moyen Âge, qui oblige à laisser en suspens quelques cas douteux, constatons simplement qu'on est en effet passé d'une trentaine d'Universités actives en 1400 à plus de soixante en 1500 ; dans cette soixantaine d'Universités dont la nature institutionnelle est incontestable, 24 étaient des créations récentes, de la seconde moitié du siècle. Le mouvement ralentit d'ailleurs ensuite dans la première moitié du xvi^e siècle, puisqu'on ne relève plus qu'une vingtaine de fondations nouvelles, avant tout ibériques et souvent fort modestes, entre 1501 et 1550². De ce point de vue, le seuil de 1500 retenu dans la présente publication n'est donc peut-être pas dépourvu de toute signification : ne faudrait-il pas imaginer qu'il y ait eu à cette date une certaine saturation du réseau, au moins au regard des moyens et des besoins existants ?

C'est possible. Ceci dit, non seulement la densité de ce réseau était encore faible, du moins si on la compare à celle des xix^e et xx^e siècles, mais il présentait de fortes disparités régionales, surtout entre une « vieille Europe » (Italie, France, péninsule Ibérique, Allemagne rhénane) relativement bien pourvue, et des zones périphériques où l'on ne comptait guère qu'une ou deux Universités

- 1 Jacques Verger, « Les Universités européennes à la fin du xv^e siècle », dans Michel Bideaux et Marie-Madeleine Fragonard (dir.), *Les Échanges entre les Universités européennes à la Renaissance*, Genève, Droz, 2003, p. 11-22.
- 2 Je tire ces chiffres de Walter Rüegg (dir.), *A History of the University in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 4 vol., t. I, Hilde de Ridder-Symoens (dir.) *Universities in the Middle Ages*, 1992, p. 62-65 et t. II, Hilde de Ridder-Symoens (dir.), *Universities in Early Modern Europe (1500-1800)*, 1996, p. 81-89.

par pays. Reste que l'institution universitaire était partout connue, reconnue et présente, de Lisbonne à Uppsala, de Catane à St Andrews.

Au sein de ce réseau, chaque Université avait son histoire et ses caractéristiques propres³. Mais globalement, une distinction très nette opposait une minorité d'Universités anciennes et prestigieuses, remontant au XIII^e siècle, à une majorité de fondations plus récentes et plus modestes, tant par les effectifs que par le rayonnement intellectuel. Les unes et les autres avaient certes en commun un même statut juridique, celui de *studium generale* fondé ou confirmé par bulle pontificale⁴, elles enseignaient les mêmes matières et suivaient à peu près les mêmes programmes et les mêmes méthodes pédagogiques, elles délivraient les mêmes grades auxquels la garantie pontificale assurait théoriquement une validité universelle étendue à toute la Chrétienté.

18

Mais, par-delà cette uniformité apparente, les différences étaient profondes. Les Universités les plus anciennes, datant, je l'ai dit, du XIII^e siècle – il n'y en avait guère plus d'une dizaine encore actives en 1500 (Paris, Bologne, Oxford, Cambridge, Montpellier, Toulouse, Salamanque, Padoue, Naples, Lisbonne) –, continuaient à participer de ce qu'on pourrait appeler un modèle universaliste. Elles relevaient au premier chef du Saint-Siège, elles prétendaient donc échapper pour l'essentiel au contrôle et aux interventions des autorités locales, laïques ou ecclésiastiques, les contenus de l'enseignement, donné lui-même dans une langue universelle, le latin, correspondaient aux principales branches de la culture savante, profane ou religieuse, admise dans toute la Chrétienté et ne présentaient aucune particularité régionale ou nationale, enfin les diplômes conférés par les Universités étaient, on l'a rappelé, réputés valables *ubique terrarum*⁵. Chacune de ces Universités excellait plus particulièrement dans une ou deux disciplines – la philosophie et la théologie à Paris ou Oxford, le droit à Bologne, la médecine à Montpellier – pour lesquelles elle entendait incarner la perfection du plus haut savoir accessible et exercer une autorité doctrinale incontestée à laquelle faisaient éventuellement appel, en cas de besoin, les papes et les princes. Les maîtres de ces Universités avaient évidemment à la fin du Moyen Âge une vision à la fois très haute de leur propre rôle et très hiérarchique du réseau universitaire dans laquelle leurs institutions faisaient figure de pôles

3 Dans ce paragraphe et ceux qui suivent, je tire l'essentiel de mon information des deux ouvrages de référence en la matière, auxquels je renvoie une fois pour toutes : Hastings Rashdall, *The Universities of Europe in the Middle Ages*, 1895, nouvelle éd. par Frederick M. Powicke et Alfred B. Emden, London, Oxford University Press, 1936, 3 vol., réimpression 1988, et les t. I et II de Walter Rüegg (dir.), *A History of the University in Europe*, *op. cit.*

4 Sur la notion de *studium generale*, voir Olga Weijers, *Terminologie des Universités au XIII^e siècle*, Roma, Ed. dell'Ateneo, 1987, p. 34-45.

5 Selon Olga Weijers, *ibid.*, p. 47, la première mention explicite du *ius ubique docendi* dans un document relatif à l'Université se trouve à Toulouse en 1233.

d'excellence, très au-dessus des Universités secondaires plus récentes, qui ne faisaient qu'imiter leurs statuts et leurs enseignements, ne pouvaient prétendre à une autorité doctrinale comparable mais servaient éventuellement de relais pour l'influence des premières et d'étapes pour leurs futurs étudiants ou leurs diplômés excédentaires.

C'est dire que ces Universités anciennes inscrivait naturellement leur action sociale et intellectuelle dans de larges horizons et des circulations à grande échelle⁶. Les étudiants y affluaient de toute la Chrétienté, souvent au prix de longs voyages, et, arrivés sur place, se regroupaient en « nations » selon leur origine géographique. Ce système, qui témoigne d'un véritable recrutement « international », est précocement attesté à Bologne, Paris ou Padoue, il se maintenait à peu près intact à la fin du Moyen Âge⁷. Les ordres religieux contribuaient au rayonnement de ces centres majeurs en y implantant leurs *studia generalia* qui accueillaient les meilleurs étudiants venus des diverses provinces des dits ordres⁸. À la circulation des hommes s'ajoutait celle des livres et des idées ; les œuvres des grands maîtres de Paris, Bologne, Oxford ou Montpellier se retrouvaient dans toutes les bibliothèques d'Europe et stimulaient partout la vie intellectuelle et religieuse⁹.

Face à ces Universités anciennes et prestigieuses, les fondations plus récentes présentaient une physionomie assez différente¹⁰. Certes, leur statut de *studia generalia* les plaçait théoriquement, elles aussi, sous la dépendance et la protection de la papauté et donnait à leurs grades la même valeur et la même validité universelle qu'à ceux conférés par les Universités les plus prestigieuses ; leurs statuts et leurs programmes d'enseignement étaient d'ailleurs plus ou moins

6 Sur la mobilité étudiante au Moyen Âge, je renvoie au chapitre « Mobility » dans Hilde de Ridder (dir.), *Universities in the Middle Ages*, op. cit., p. 280-304 et à Jacques Verger, « La mobilité étudiante au Moyen Âge », *Histoire de l'éducation*, n° 50 « Éducatons médiévales. L'enfance, l'école, l'Église en Occident, v^e-xv^e siècle », mai 1991, p. 65-90.

7 Voir Pearl Kibre, *The Nations in the Mediaeval Universities*, Cambridge (Mass.), The Mediaeval Academy of America, 1948.

8 Sur les systèmes d'enseignement des grands ordres religieux, voir par exemple, pour les dominicains, Marian Michèle Mulchahey, « *First the bow is bent to study* ». *Dominican Education before 1350*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1998, et, pour les franciscains, Bert Roest, *A History of Franciscan Education (c. 1210-1517)*, Leiden/Boston/Köln, Brill, 2000.

9 La circulation des manuscrits juridiques d'origine bolognaise a fait l'objet de plusieurs études ; voir par ex. Sven Stelling-Michaud, « Le transport international des manuscrits juridiques bolonais entre 1265 et 1320 », dans *Mélanges d'histoire économique et sociale en hommage au professeur Antony Babel*, Genève, Imprimerie de la Tribune de Genève, t. I, 1963, p. 95-127.

10 On trouvera des éléments de typologie et de nombreux exemples de ces Universités fondées à la fin du Moyen Âge dans Gian Paolo Brizzi et Jacques Verger (dir.), *Le Università minori in Europa (secoli xv-xix)*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 1998, spécialement aux p. 11-166 ; on se rappellera cependant que toutes les Universités de la fin du Moyen Âge n'ont pas forcément été pour autant des « *università minori* ».

directement imités de ceux de ces dernières. Mais en pratique, les différences sautaient aux yeux. Ces Universités – particulièrement nombreuses en Italie et, à partir du xv^e siècle, en France et en Allemagne – étaient presque toutes, en fait, des fondations princières ou urbaines et dépendaient beaucoup plus de ces pouvoirs laïcs que du Saint-Siège. Les enseignements qu’elles offraient pouvaient être de qualité et les gradués qui en étaient issus, bien formés ; il reste que ceux-ci ne jouissaient d’aucun prestige exceptionnel, ils n’étaient pas spécialement recherchés comme professeurs et ils n’ont généralement laissé que peu ou pas d’œuvres écrites portant témoignages de leurs cours. Ces Universités, que l’on peut qualifier de secondaires, ont d’ordinaire possédé, dès l’origine ou au bout de quelques décennies, « toutes les facultés autorisées », mais elles ne brillaient particulièrement dans aucune discipline, même si les facultés de droit y étaient généralement les plus considérées pour leur utilité sociale et politique évidente : on attendait avant tout de ces Universités qu’elles assurent des enseignements standard, uniformisés, et fournissent aux États princiers et aux villes les juristes compétents, accessoirement les médecins et les prédicateurs, dont ils avaient besoin. Naturellement, l’horizon de ces *studia generalia*, dirigés par de petites oligarchies stables de maîtres aux ambitions limitées, notables urbains bien ancrés dans la société locale, n’était pas celui de la Chrétienté. Leurs effectifs étaient modestes – quelques centaines d’étudiants en règle générale –, voire parfois squelettiques, leur recrutement était au mieux national, plus souvent régional¹¹.

Gardons-nous cependant, surtout si nous nous plaçons vers 1500, de forcer l’opposition entre ces deux composantes du réseau universitaire européen. À cette date, même les Universités les plus anciennes, celles qui continuaient à se revendiquer haut et fort de leur vocation universaliste, subissaient en réalité de plus en plus directement les mêmes contraintes sociales et politiques que les fondations récentes. Alors qu’une papauté affaiblie ne pouvait plus leur offrir qu’une protection assez théorique, c’étaient désormais le prince et les autorités locales qui, par des biais divers, protégeaient, éventuellement finançaient mais aussi contrôlaient les Universités de manière à les intégrer à l’ordre institutionnel commun et à les faire servir aux fins qu’ils voulaient leur assigner¹². La qualité de l’enseignement pouvait s’en ressentir, les effectifs se tasser et le recrutement social

11 Un des cas les mieux étudiés pour la France a été celui de l’Université de Poitiers ; voir Robert Favreau, « L’Université de Poitiers et la société poitevine à la fin du Moyen Âge », dans Jacques Paquet et Jozef Ijsewijn (dir.), *Les Universités à la fin du Moyen Âge*, Louvain, Institut d’études médiévales, 1978, p. 549-583.

12 C’est ce qu’illustrerait sans doute une histoire de l’Université de Paris à la fin du règne de Charles VII et pendant celui de Louis XI, qui reste à écrire ; j’en ai indiqué quelques linéaments dans Jacques Verger, « Landmarks for a History of the University of Paris at the Time of Jean Standonck », *History of Universities*, n°XXII/2, 2007, p. 1-13.

et géographique se rétrécir. Non, à dire vrai, que ces Universités anciennes aient déjà perdu toute aura « internationale » mais, du fait des pressions plus fortes des États nationaux en plein essor et de la concurrence insidieuse des fondations nouvelles, même secondaires, la part des maîtres et étudiants d'origine régionale ou locale devenait plus forte dans l'ensemble de la population universitaire, avec les conséquences que l'on peut imaginer.

À l'inverse, certaines fondations nouvelles, parce qu'elles étaient situées dans une zone particulièrement prospère et dynamique ou sur un axe important de circulation, ou parce qu'elles ont bénéficié de la protection d'un prince puissant, ont pu connaître de belles réussites, qui leur ont permis de dépasser le cadre local pour lequel elles avaient été initialement conçues. Citons, parmi d'autres, les cas de Prague ou Louvain, Erfurt ou Tübingen. Les Universités de ce type parvenaient quelquefois à atteindre des effectifs importants, proches de ceux des Universités les plus prestigieuses, à attirer à la fois, à côté de forts contingents locaux, des étudiants d'origine relativement lointaine et, au moins à titre individuel, quelques professeurs de renom ; elles se dotaient parfois d'une belle bibliothèque – il suffit de citer l'Amploniana d'Erfurt – ou de bâtiments confortables, comme les « pédagogies » encore visibles aujourd'hui de l'Université de Louvain, elles arrivaient ainsi à offrir des enseignements de haut niveau, d'autant plus qu'elles s'ouvraient sans doute plus facilement que les Universités anciennes à certaines nouveautés intellectuelles, en particulier, à partir du milieu du xv^e siècle, à tout ce qui relevait de l'humanisme¹³.

Comment situer plus précisément l'Université de Paris des années 1500 dans le panorama d'ensemble dont je viens de rappeler les grands traits ? Le cas parisien n'échappe pas au contexte européen évoqué ci-dessus, mais il reste en même temps singulier et quelque peu exceptionnel.

Sa singularité, l'Université de Paris la tirait d'abord de son ancienneté et de son histoire. Certes, d'autres Universités européennes, d'Oxford à Bologne en passant par Orléans, ont bénéficié à cette époque d'un mythe d'origine plus ou moins complaisamment cultivé, mais aucun n'a été aussi constamment et fortement affirmé, comme une composante identitaire fondamentale, que celui de la *translatio studii*, autrement dit du transfert du *studium*, c'est-à-dire à la fois du savoir et de l'Université, dès l'Antiquité, d'Athènes à Rome et, au temps de

13 C'est ce qu'on note par exemple à Cambridge, longtemps très secondaire par rapport à Oxford, mais qui se développe et se « modernise » rapidement dans la seconde moitié du xv^e siècle. Voir Christopher Brooke (dir.), *A History of the University of Cambridge*, Cambridge, Cambridge University Press, 4 vol., t. I, Damian Riehl Leader, *The University to 1546*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 233-319.

Charlemagne, de Rome à Paris¹⁴. Ce thème, qui plaçait l'Université de Paris au point de convergence exact de la tradition du savoir antique, de la révélation chrétienne et du triomphe de la monarchie française, lui conférait une primauté absolue par rapport à toutes les autres Universités européennes. Soigneusement orchestré par de nombreux auteurs au moins depuis le XIII^e siècle, il était encore bien vivant à notre époque. On le trouve, entre autres, aussi bien dans le *De origine et gestis Francorum* de Robert Gaguin en 1495¹⁵ que dans le bref *Compendium [...] de multiplici Parisiensis Universitatis magnificentia, dignitate et excellentia [...] de Robert Goulet*, paru en 1517 chez Toussaint Denis.

Le thème de la *translatio studii* avait aussi l'intérêt de souligner le lien en quelque sorte organique qui rattachait l'Université et la ville de Paris. À une époque où la grande majorité des Universités, même prestigieuses, étaient implantées dans des villes moyennes (Bologne, Oxford, Salamanque, Pérouse, Pavie, etc.) ou secondaires (Cambridge, St Andrews, Dole, Uppsala, etc.) et où, à l'inverse, la plupart des grandes villes d'Occident, capitales politiques (Londres, Gand, Milan, Rome, Palerme, etc.) ou cités marchandes (Bruges, Rouen, Lyon, Gênes, Venise, etc.), étaient dépourvues d'Universités, en tout cas d'Universités importantes, celle de Paris avait la particularité unique d'être située dans ce qui était encore à la fois la ville la plus peuplée d'Europe et la capitale de la « Grand monarchie de France » que célébrera bientôt Claude de Seyssel dans son ouvrage portant ce titre de 1510. Il n'est pas nécessaire d'insister longuement sur tout ce que cette localisation exceptionnelle représentait pour l'Université, d'un côté en termes de pouvoir d'attraction et de capacité d'accueil, de l'autre de cohabitation permanente avec une société urbaine nombreuse et diverse, et enfin de proximité avec le centre de la vie politique du royaume, c'est-à-dire avec la cour, les grands organes du pouvoir, le Parlement et aussi, à l'occasion, le foyer des émotions populaires.

La situation exacte de l'Université de Paris au tournant des années 1500 est loin d'être encore parfaitement connue. Les archives sont nombreuses, mais dispersées, incomplètes et encore partiellement inédites, malgré les publications anciennes des actes des facultés de décret et de médecine¹⁶ et, plus

14 Sur le thème de la *translatio studii* parisienne, voir en dernier lieu Serge Lusignan, « Vérité garde le roy ». *La construction d'une identité universitaire en France (XIII^e-XV^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 225-267.

15 *Roberti Gaguini ordinis sancte Trinitatis magistri generalis de origine et gestis Francorum perquam utile compendium*, Paris, chez A. Bocard, 1498, f. 18v^o.

16 Marcel Fournier et [pour les t. II et III] Léon Dorez (éd.), *La Faculté de Décret de l'Université de Paris au XV^e siècle*, 3 vol., Paris, Imprimerie nationale, 1895-1913, plus un tome complémentaire de tables publ. par Émile A. van Moë, Paris, Imprimerie nationale, 1942, et Ernest Wickersheimer (éd.), *Commentaires de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris (1395-1516)*, Paris, Imprimerie nationale, 1915.

récemment, grâce au P. James K. Farge, de la faculté de théologie¹⁷. Les collèges de cette époque, malgré l'existence du précieux répertoire de Marie-Madeleine Compère¹⁸, n'ont pas non plus encore fait l'objet des monographies qu'ils mériteraient, surtout pour les plus importants, ceux de plein exercice. Dans ces conditions, on est obligé de s'en tenir à quelques impressions générales et à des données partielles.

Le nombre global des étudiants parisiens est, on le sait, tout au long de l'histoire de l'Université, une *questio vexata* rendue quasiment insoluble par l'absence de matricules générales et continues. On sait cependant que, dans la première moitié du xv^e siècle, dans le contexte particulièrement troublé du Grand Schisme et des derniers soubresauts de la guerre de Cent Ans, les effectifs universitaires parisiens étaient tombés au plus bas, entre 3 000 et 4 000 étudiants selon Jean Favier¹⁹. Il est également certain qu'après 1450, avec la paix retrouvée et la remise en ordre institutionnelle de la réforme dite du cardinal d'Estouteville de 1452, quelque timide qu'elle ait été, ces effectifs sont repartis à la hausse²⁰. Laurence Brockliss a avancé le chiffre d'environ 11 000 étudiants vers 1500²¹. James Farge est, me semble-t-il, moins affirmatif, mais tous les témoignages littéraires, de la correspondance des frères Amerbach²² au *Pantagruel* de Rabelais, convergent pour suggérer un afflux constant d'étudiants sur la rive gauche de la Seine, un milieu jeune, vivant et dynamique. Quant au recrutement géographique, il restait également très large. À partir des *Acta rectoria* des années 1520, le P. Farge a pu identifier près de 200 diocèses d'origine différents pour les étudiants parisiens enregistrés par les recteurs²³; plus de la moitié de ces diocèses se situaient hors du royaume de France et ils nous renvoient l'image

- 17 James K. Farge, *Biographical Register of Paris doctors of theology, 1500-1536*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1980; *id.*, *Orthodoxy and reform in early Reformation France. The faculty of theology of Paris, 1500-1543*, Leiden, Brill, 1985; *Students and teachers at the University of Paris. The generation of 1500: a critical edition of Bibliothèque de l'Université de Paris (Sorbonne) Archives, Registres 89 et 90*, éd. James K. Farge, Leiden/Boston, Brill, 2006.
- 18 Marie-Madeleine Compère, *Les Collèges français. 16^e-18^e siècles*, t. 3, *Répertoire Paris*, Paris, INRP, 2002.
- 19 Jean Favier, *Nouvelle histoire de Paris. Paris au xv^e siècle, 1380-1500*, Paris, Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1974, p. 68-79.
- 20 Voir Jacques Verger, « La réforme du cardinal d'Estouteville (1452) : l'Université de Paris entre Moyen Âge et modernité », dans *Les Universités en Europe (1450-1814)*, Paris, PUPS, 2013, p. 55-76.
- 21 Laurence W. Brockliss, « Patterns of Attendance at the University of Paris, 1400-1800 », dans Dominique Julia et Jacques Revel (dir.), *Les Universités européennes du xv^e au xviii^e siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS, t. 2, *Histoire sociale des populations étudiantes*, 1989, p. 487-526.
- 22 Voir en particulier *Die Amerbachkorrespondenz*, éd. Alfred Hartmann, t. 1, *Die Briefe aus der Zeit Johann Amerbachs, 1481-1513*, Basel, Verlag der Universitätsbibliothek, 1942, *passim*.
- 23 James K. Farge, « Was Paris a Regional or an International University in the Era of the Renaissance? », dans *Les Échanges entre les Universités européennes à la Renaissance*, *op. cit.*, p. 61-66.

d'une carte du recrutement s'étendant à toute l'Europe catholique, du Portugal à la Bohême, de l'Écosse à l'Italie.

Ceci dit, il ne faudrait pas en conclure que la situation de l'Université de Paris vers 1500 était le simple décalque, au sortir de quelques décennies difficiles, de celle qu'elle avait pu connaître aux XIII^e et XIV^e siècles. La multiplication des Universités nouvelles, lointaines (Allemagne, Écosse) ou proches (Caen, Nantes, Bourges, Dole, Louvain) avait créé une situation de concurrence qui pesait certainement sur le recrutement ; les effectifs parisiens ont crû, on l'a dit, mais pas plus vite et peut-être même moins que ceux de certaines Universités de fondation récente. De plus, Paris a cessé d'être un pôle d'attraction unique et est parfois même devenu une simple étape dans le cadre de *peregrinationes* complexes où l'Italie retrouvait une place éminente²⁴.

24

De même, le recrutement géographique, s'il semble toujours large, trahit quelques reclassements internes liés à ces concurrences nouvelles dont je viens de parler. Le collège de Sorbonne par exemple, assez bien connu grâce au registre de prêts de sa bibliothèque, voit augmenter au cours du XV^e siècle la proportion d'étudiants d'origine très proche (Parisiens, Champenois, gens des pays de Loire), au détriment, relatif, des Bretons, Normands, Picards ou Flamands qui disposaient désormais d'Universités propres : pour 191 *socii* de Sorbonne emprunteurs de livres dont l'origine est identifiée entre 1402 et 1536, 27 seulement venaient de la nation anglo-allemande, 34 de celle de Normandie, 37 de celle de Picardie, mais 93 de celle de France²⁵. Si l'on regarde un peu plus loin, on constate que, malgré l'apparition d'Universités nationales dans leurs pays, Écossais, Néerlandais et Allemands restent les étudiants voyageurs par excellence, toujours nombreux à Paris²⁶. On voit aussi arriver, alors qu'ils étaient presque absents au Moyen Âge, quelques Français du Midi – reflet sans doute de l'unification plus accentuée du royaume –, et surtout des Espagnols et Portugais en assez grand nombre, chose nouvelle qui est évidemment une conséquence de la montée en puissance sur la scène européenne, à l'aube du

24 Sur la *peregrinatio academica*, voir, parmi bien d'autres, l'exemple scandinave étudié par Élisabeth Mornet, « Le voyage d'études des jeunes nobles danois du XIV^e siècle à la Réforme », *Journal des savants*, octobre-décembre 1983, p. 289-318.

25 *Le Registre de prêt de la bibliothèque du Collège de Sorbonne (1402-1456)*, éd. Jeanne Viellard et Marie-Henriette Jullien de Pommerol, Paris, CNRS Éditions, 2000.

26 Voir Mineo Tanaka, *La Nation anglo-allemande de l'Université de Paris à la fin du Moyen Âge*, Paris, Aux amateurs de livres, 1990 et Jacques Verger, « Étudiants et gradués allemands dans les Universités françaises du XIV^e au XVI^e siècle », dans Rainer Chr. Schwinges (dir.), *Gelehrte im Reich. Zur Sozial- und Wirkungsgeschichte akademischer Eliten des 14. bis 16. Jahrhunderts*, Berlin, Duncker & Humblot, 1996, p. 23-40.

xvi^e siècle, des monarchies ibériques²⁷. L'Italie, en revanche, semble fournir surtout des professeurs, nous y reviendrons, mais guère d'étudiants.

En somme, on serait tenté de dire que, sans perdre sa position éminente, l'Université de Paris vers 1500 se banalise quelque peu, au moins sur certains points, dans un contexte européen où la croissance même du réseau universitaire tend à brouiller les critères anciens qui en définissaient fortement au Moyen Âge les hiérarchies et les spécificités internes.

La même impression ambiguë se dégage si, de l'aspect social et quantitatif, on passe aux structures institutionnelles ou au contenu et à l'organisation des enseignements.

La réforme du cardinal d'Estouteville (1452) n'avait pas bouleversé le système universitaire parisien mais, par petites touches, elle avait tout à la fois rétabli la régularité des enseignements parfois menacée par des dérives récentes, esquissé quelques modestes innovations pédagogiques, renforcé, aux dépens de l'Université comme entité intégrée et de son recteur, l'autonomie des facultés supérieures dirigées par leurs conseils doctoraux et leurs doyens, reconnu le rôle croissant des collèges et des « pédagogies » et des principaux qui les gouvernaient, augmenté enfin les possibilités d'intervention dans les affaires internes de l'Université de l'évêque de Paris et du chancelier de Notre-Dame²⁸. Bref, il s'était agi d'une réforme prudente, habile, plutôt autoritaire ; imposée en fait par le roi et le Parlement, bien que leur rôle ne soit jamais explicitement mentionné dans le texte, cette réforme plaçait l'Université dans l'ombre portée du pouvoir princier qui se substituait largement à celui du pape comme principal agent de protection, mais aussi de contrôle de l'Université. Ses suppôts relevaient désormais avant tout des tribunaux royaux, l'exercice de leurs privilèges était garanti, mais surveillé et éventuellement limité par les officiers royaux qui faisaient par ailleurs la chasse aux « faux étudiants », l'accès aux bénéfices ecclésiastiques, sous le régime de la Pragmatique Sanction, dépendait de la bienveillance du prince et des évêques gallicans. On comprend que dans ces conditions, le pouvoir politique ait préféré avoir affaire aux diverses

27 Pour les Français du Midi, voir Jacques Verger, « Les étudiants méridionaux à Paris au Moyen Âge : quelques remarques », *Annales du Midi*, n° 102, « Cadres de vie et société dans le Midi médiéval », dir. Pierre Bonnassie et Jean-Bernard Marquette en hommage à Charles Higounet, 1990, p. 359-366. Pour les Ibériques, on notera par exemple que 23 apparaissent parmi les *socii* de Sorbonne au tournant des xv^e et xvi^e siècle, alors qu'ils étaient auparavant totalement absents de ce collège (voir *Le Registre de prêt de la bibliothèque du Collège de Sorbonne*, éd. cit.).

28 Je résume dans ce paragraphe mon article « La réforme du cardinal d'Estouteville (1452) : l'Université de Paris entre Moyen Âge et modernité », art. cité. Le texte de cette réforme est édité dans le *Chartularium Universitatis Parisiensis*, éd. Heinrich Denifle et Émile Chatelain, t. IV, Paris, Delalain, 1897, t. IV, n° 2690, p. 713-734.

composantes de l'Université (facultés, collèges) prises isolément, plutôt qu'à l'Université comme corps, autonome, puissant et plus difficilement contrôlable.

Ceci ne signifiait nullement, quoi qu'on en ait dit, mépris ou méfiance du pouvoir royal à l'endroit de l'institution universitaire parisienne, de ses hommes ou de ses enseignements, mais volonté d'intégrer l'Université dans le « droit commun du royaume » et de la faire servir aux fins que la monarchie lui assignait. Il est évidemment plus difficile de savoir si les universitaires eux-mêmes adhéraient à cette vision des choses. D'aucuns avaient sans doute la nostalgie du passé glorieux de l'*alma mater* et de ses libertés anciennes. Mais il est aussi probable que beaucoup pensaient que, dans le cadre prestigieux d'une ville et d'une monarchie en plein essor, la nouvelle donne politique n'était pas forcément incompatible avec les ambitions universalistes dont ils étaient les héritiers²⁹.

26 Ceci nous renvoie à une dernière question, à laquelle des travaux, anciens comme la thèse d'Augustin Renaudet³⁰, ou récents comme ceux d'Evencio Beltran³¹, ont déjà apporté des éléments de réponse et que d'autres contributions ici rassemblées devraient à leur tour éclairer, ce qui me permettra de m'en tenir ici à quelques indications rapides. L'Université de Paris était-elle toujours, pour reprendre l'incipit de la célèbre bulle du pape Grégoire IX en 1231, *Parens scientiarum*³², mère des savoirs, capitale des lettres, exerçant sur tout l'Occident une sorte de magistère intellectuel que nul n'aurait osé lui contester ?

Naturellement, par le nombre de ses maîtres, la notoriété de beaucoup d'entre eux, l'importance de ses bibliothèques, dont Rabelais témoigne à sa manière en dressant le pseudo-catalogue parodique de la « librairie » de Saint-Victor³³, l'Université de Paris restait un centre majeur d'enseignement et, plus largement, d'élaboration et de diffusion de la culture savante. Mais il faut par ailleurs

29 J'ai souligné cette ambiguïté dans « L'Université [de Paris] ne représente elle pas tout le royaume de France, voire tout le monde ? », dans Bernard Guenée et Jean-Marie Moeglin (dir.), *Relations, échanges, transferts en Occident au cours des derniers siècles du Moyen Âge. Hommage à Werner Paravicini*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2010, p. 9-23.

30 Augustin Renaudet, *Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie (1494-1517)*, 2^e éd. revue et corrigée, Paris, Librairie d'Argences, 1953 (la 1^{ère} éd. était parue à Paris, chez Champion, en 1916).

31 Voir de lui notamment « L'humanisme français au temps de Charles VII et Louis XI », dans Carla Bozzolo et Ezio Ornato (dir.), *Préludes à la Renaissance. Aspects de la vie intellectuelle en France au x^v siècle*, Paris, Éditions du CNRS, 1992, p. 123-162 et les articles du même auteur cités *infra* notes 36 et 37.

32 Le texte de *Parens scientiarum* est édité dans le *Chartularium Universitatis Parisiensis*, éd. cit., t. I, 1889, n^o 79, p. 136-139 ; sur la signification de cette bulle, voir Peter R. McKeon, « The Status of the University of Paris as *Parens Scientiarum* : An Episode in the Development of its Autonomy », *Speculum*, n^o 39, 1964, p. 651-675.

33 François Rabelais, *Pantagruel*, dans *Œuvres complètes*, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, p. 235-241.

rappeler que dans les domaines qui avaient longtemps été son quasi-monopole, en tout cas sur le Continent, à savoir la philosophie et la théologie, Paris ne jouissait plus de la même primauté du fait de la multiplication des Universités et de la création de nombreuses facultés de théologie habilitées à délivrer des grades. Spécialement dans les pays d'Empire, de Louvain à Erfurt en passant par Cologne et Tübingen, et jusqu'à Vienne et Cracovie, des centres autonomes étaient apparus, susceptibles de concurrencer Paris³⁴.

Ne parlons pas de nivellement, mais peut-être d'une amorce de banalisation des enseignements parisiens, aggravée par une démultiplication des lieux d'enseignement, en particulier pour les arts et la théologie. On sait en effet comment au cours du xv^e siècle, l'immobilisme des programmes officiels, l'absentéisme de certains régents, le déclin des disputes traditionnelles ont ouvert la voie à la multiplication des « exercices » d'enseignement dans certains collèges, assurés par un corps propre de régents échappant au contrôle des facultés³⁵. C'est également dans le cadre des collèges que certains enseignements humanistes – de rhétorique, de grec, de poésie, etc. – purent être assurés à partir du milieu du siècle, grâce à des régents tantôt français, tantôt italiens³⁶; d'autres leçons du même genre, par exemple celles de Guillaume Tardif (ca 1436-ca 1494)³⁷, eurent sans doute lieu hors des collèges, mais toujours sous la forme de conférences isolées, non intégrées aux cursus officiels d'études. Dans les dernières décennies du siècle, les disciplines humanistes s'étaient donc clairement installées à l'Université de Paris et y avaient acquis droit de cité, même si l'aristotélisme traditionnel, la théologie scolastique et le droit canon continuaient à tenir le haut du pavé, notamment pour la préparation des examens. Les maîtres ne manquaient pas et les livres étaient aisément disponibles, produits sur place ou importés d'Italie³⁸, mais les disciplines nouvelles, dont l'origine et l'inspiration étrangères, c'est-à-dire italiennes, étaient nettement

34 Sur les relations à la fois de concurrence et de complémentarité entre Paris et les nouvelles Universités, voir par exemple Astrik L. Gabriel, « Intellectual Relations between the University of Louvain and the University of Paris in the xvth century », dans *Les Universités à la fin du Moyen Âge*, op. cit., p. 82-132.

35 Voir Serge Lusignan, « L'enseignement des arts dans les collèges parisiens au Moyen Âge », dans Olga Weijers et Louis Holtz (dir.), *L'Enseignement des disciplines à la Faculté des arts (Paris et Oxford, XIII^e-XV^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 1997, p. 43-54.

36 On pense par exemple aux cours de rhétorique donnés par Guillaume Fichet au collège de Sorbonne dans les années 1468-1473 qui eurent un grand retentissement (voir Evencio Beltran, « Les sources de la Rhétorique de Fichet », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 47/1, 1985, p. 7-25, qui donne une bonne mise au point sur la vie et la culture de Fichet).

37 Voir Evencio Beltran, « L'humaniste Guillaume Tardif », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 48/1, 1986, p. 7-39.

38 Sur les débuts de l'imprimerie parisienne et ses rapports avec l'Université, voir Jeanne Veyrin-Forrer, « Aux origines de l'imprimerie française. L'atelier de la Sorbonne et ses mécènes, 1470-1473 », dans *L'Art du livre à l'Imprimerie nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 1973, p. 33-53.

ressenties, restaient enseignées en ordre dispersé, sans continuité véritable, par des maîtres souvent plus attirés par la cour que par les écoles, sans public stable, sans base institutionnelle ou économique ferme.

La richesse de la vie intellectuelle autour de l'Université de Paris n'était donc pas en cause, mais plutôt son homogénéité ; il n'y avait plus vraiment, comme cela avait pu être le cas au XIII^e siècle, une unité d'inspiration, associant étroitement un dispositif institutionnel, une pratique pédagogique dominante et des courants doctrinaux originaux, mais plutôt, me semble-t-il, un milieu ouvert, éparpillé en cellules multiples, tirillé entre des aspirations contradictoires, soumis à des contraintes politiques lourdes, ce qui fait qu'on ne peut plus définir à cette date qu'en termes ambigus la place de l'Université de Paris dans le réseau d'ensemble des Universités – et autres foyers d'enseignement et de culture – européens.

LEFÈVRE D'ÉTAPLES ET LE RENOUVEAU DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE PARISIEN

Jean-Marie Flamand
CNRS-IRHT, section Humanisme

Avant de devenir l'une des principales figures du mouvement « évangelique » et de la pré-Réforme en France, Jacques Lefèvre d'Étaples a d'abord été un grand professeur à la faculté des Arts de Paris. Ardent pédagogue, travailleur infatigable, il s'est fait connaître à travers toute l'Europe par une activité éditoriale considérable : sa production, qui forme un vaste dédale – véritable défi pour tout historien du livre –, a commencé en 1492 et s'est étendue jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Elle ne compte pas moins de 350 entrées, éditions, émissions ou rééditions, issues non seulement des presses parisiennes, mais de celles de nombreuses villes d'Europe¹. Parmi les nombreuses facettes qu'offre la personnalité de Lefèvre, la moins étudiée est sans doute celle qui correspond à la première partie de son activité, la période où il fut professeur. Au tournant des XV^e et XVI^e siècles, durant les années 1492-1508, Lefèvre enseigna au Cardinal-Lemoine, le collège parisien où il avait lui-même été formé. Pour lui et pour son cercle, ce fut une époque charnière, car les efforts qu'il mena alors « pour réformer l'instruction à la faculté des Arts [...] marquent l'étape critique dans l'adaptation du programme culturel de l'humanisme italien à l'éducation traditionnelle de l'Université de Paris² ». Ajoutons que ce maître, par ses qualités humaines autant que par la nouveauté de son enseignement, a su gagner le respect et l'attachement d'un grand nombre de ses élèves. Nous tenterons d'entrevoir ce que fut cet enseignement, et de décrire (à défaut de pouvoir encore vraiment évaluer) la nature et l'ampleur des nouveautés qu'il a apportées.

1 Lyon, Meaux, Strasbourg, Deventer, Cologne, Fribourg-en-Brisgau, Leipzig, Cracovie, Venise, Alcalá de Henares, Salamanque, Anvers. Voir l'ouvrage fondamental d'Eugene F. Rice, *The Prefatory Epistles of Jacques Lefèvre d'Étaples and Related Texts*, New York, Columbia University Press, 1972 (désormais cité : Rice, suivi de Ep. et du numéro de l'épître). Sous le titre de « Bibliography » (p. 535-568), Rice a dressé une liste des ouvrages édités par Lefèvre. Cette liste, la plus complète à ce jour, comporte 336 titres (parmi lesquels quelques *bis*) et peut certainement encore être accrue. Pour un recentrage et des compléments, voir notre travail sur l'ensemble des textes transmis par Lefèvre d'Étaples, à paraître aux éditions Brepols dans la collection « Europa Humanistica ».

2 *Ibid.*, « Introduction », p. XIII.

C'est sans doute peu avant 1490 (on ignore la date exacte) que Lefèvre a commencé, au sein de la faculté des Arts, un enseignement qui a duré jusqu'à l'automne 1508, soit une vingtaine d'années. Autour de lui s'est constitué, dès le début, un véritable « cercle » : ses fervents élèves ont étroitement coopéré aux éditions de leur maître et puissamment contribué au rayonnement européen de ses idées et de sa méthode. Les plus connus sont Charles de Bovelles, Josse Clichtove, François Vatable, Beatus Rhenanus. C'est d'abord dans ses publications qu'il faut rechercher le reflet de l'enseignement de Lefèvre, en se bornant à la période susdite, puisqu'en 1508, Lefèvre, âgé d'à peu près 50 ans, a délaissé l'enseignement et s'est retiré à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, sous la protection de son ami, l'évêque Guillaume Briçonnet³, pour se consacrer entièrement à de nouvelles tâches éditoriales, au travail intellectuel, aux études sacrées.

30

L'enseignement de Lefèvre a couvert différents domaines que l'évolution des savoirs et les répartitions universitaires d'aujourd'hui tiennent pour bien différents : mathématiques et musique, astronomie et philosophie, toutes disciplines qui, à l'époque de Lefèvre, différaient considérablement de ce que nous connaissons aujourd'hui sous les mêmes noms, non seulement par le contenu, mais aussi par leur statut universitaire. La philosophie alors, il ne faut jamais l'oublier, n'était jamais qu'une modeste *ancilla theologiae*, et ceux qui l'enseignaient à Paris n'avaient ni l'autorité institutionnelle, ni le prestige intellectuel des théologiens. En philosophie, c'est uniquement sur Aristote qu'a porté l'enseignement de Lefèvre. Depuis le XIII^e siècle, la faculté des Arts de Paris avait accordé – au prix de rudes combats – un statut magistral à l'œuvre d'Aristote. Son étude, évidemment tenue pour très inférieure à celle de la théologie à laquelle elle devait seulement servir de préparation, présentait cependant un triple intérêt : Aristote fournissait à tout discours un socle logique fondamental, il offrait aussi les éléments d'une remarquable réflexion éthique, qu'on avait su rendre pleinement compatible avec la religion chrétienne, et il constituait enfin le pilier central de tout enseignement des sciences de la nature. Dans la dédicace de l'*Ars moralis*, qu'il adresse à Germain de Ganay, alors chanoine de Notre-Dame de Paris, le 13 juin 1494, Lefèvre exprime sa vive admiration pour le Stagirite en même temps qu'il expose l'ordre requis pour une lecture méthodique de ses œuvres :

3 Guillaume Briçonnet (1472-1534), abbé de Saint-Germain-des-Prés en 1507 et évêque de Lodève (dès 1489), puis de Meaux (1516), avait été l'élève de Clichtove vers 1486, et peut-être aussi de Lefèvre. C'est à partir de 1520-1521 qu'il fera de Lefèvre son principal collaborateur pour de profondes réformes « évangéliques » et liturgiques, dans le diocèse de Meaux.

[Aristote] a été en logique un raisonneur très subtil, en physique le philosophe de l'univers, en éthique un homme aussi prudent que tourné vers l'action, en politique un expert en droit, en métaphysique un prêtre et un théologien. Par conséquent, ceux qui veulent philosopher suivant un ordre rationnel doivent d'abord être instruits dans la Logique, ensuite se tourner vers l'Éthique, qui est guide et maîtresse de vie heureuse; ayant ainsi purifié leur esprit, ils peuvent s'élever avec bonheur vers la contemplation de la nature et de la divinité, ayant suivi de cette manière les préceptes des platoniciens et des aristotéliens⁴.

C'est d'abord sur la logique d'Aristote qu'a porté l'enseignement de Lefèvre: tout jeune étudiant parisien, dès son arrivée à la faculté des Arts, devait commencer par là. En 1496, Lefèvre publie des *Introductiones logicales*, sortes de condensés – d'une extrême concision – aux divers traités constituant l'*Organon*: il y reprend les petites introductions qu'il a jadis données à ses étudiants débutants, comme un « viatique » destiné à préparer leur esprit à l'étude de toutes les disciplines⁵. Le 27 juin 1500, il publie un *Ars suppositionum*, avec des annotations de son élève Charles de Bovelles: œuvre originale, dans laquelle il s'appuie continuellement sur le texte d'Aristote. Enfin, en 1503, c'est le texte même de l'*Organon* qu'il édite, en traduction latine, éclairé de son propre commentaire qui en suit le déroulement à la lettre. Le titre même de cet ouvrage est un véritable manifeste, qui s'inscrit dans un contexte de combat contre ce qu'il estime un usage corrompu de la logique. Pour Lefèvre, la logique d'Aristote ne doit être qu'un outil, destiné à donner accès à une étude correcte des sciences. Elle ne doit pas servir à se lancer en de stériles disputes, elle exige au contraire qu'on s'en tienne à une attitude intellectuelle modeste; et celle-ci doit conduire à une vie heureuse, car c'est une même voie qui mène aux sciences et aux vertus:

Que les *Livres de logique*, revus d'après les originaux, accompagnés d'un nouveau commentaire littéral, paraissent à la lumière pour seconder heureusement les études, à Paris et dans les autres écoles, et porter secours aux bonnes lettres. Et maintenant, ô jeunes gens, puisez et goûtez aux eaux très pures de l'œuvre

4 *Hec Ars Moralis...* [= *Introductio in Ethicam Aristotelis*], Paris, [Antoine Caillaut], 13 juin 1494 (Rice, ep. 7): « *Fuit namque in Logicis rationalis subtilissimus, in Physicis mundanus philosophus, in Ethicis totus prudens et activus, in Polytcis juris consultus, in Metaphysicis sacerdos atque theologus. Quo fit ut qui rationaliter sunt philosophaturi, prius in suis Logicis sint instituendi; mox ad Ethicam se convertant, quae beatae vitae dux magistraque est; quo purgata jam mente tam ad naturales quam ad divinas evehantur contemplationes, hoc pacto Platonicorum et Aristotelicorum praecepta secuti.* » Nous empruntons dans ce travail, tout en les modifiant parfois légèrement, plusieurs des traductions proposées par Noëlle Balley dans sa remarquable thèse (inédite) de l'École des chartes: « *Autant qu'homme de France* ». *Le rôle de Jacques Lefèvre d'Étapes dans la redécouverte et la diffusion des traductions latines de textes grecs* (Paris, 1490-1525), 1990.

5 Voir Rice, ep. 13, p. 38-39.

d'Aristote comme à la source même, mais évitez les eaux étrangères comme vous éviteriez les marais insalubres de la Sicile. Car toute corruption a envahi les études, depuis qu'on a pris pour guides d'autres que les maîtres, comme si les abeilles suivaient les frelons. Mais maintenant veillez avec plus de soin aux intérêts du savoir. Si vous vous faites les disciples modestes de l'art dialectique, toutes les bonnes disciplines se rétabliront ; et les bonnes disciplines appellent à leur suite l'honnêteté des mœurs, la dignité de la vie et toutes les vertus⁶.

32

Les adversaires qu'il vise, sans les nommer, sont à la fois les tenants de la philosophie de Duns Scot ou scotistes, comme Pierre Tateret, et les logiciens de l'école de Paris, dits « terministes⁷ », comme Thomas Bricot, commentateur de Buridan, pour lesquels l'élucidation critique du langage représente un préalable nécessaire à toute étude scientifique ou philosophique, ce qui – pour Lefèvre – les entraîne en de vaines arguties. Dans une semblable perspective, le 20 novembre 1508, il publie, chez Henri Estienne, la *Dialectica* de Georges de Trébizonde : écrit par un Crétois venu très tôt en Italie, ce manuel de logique, clair et simple, rempli d'exemples tirés des orateurs et des poètes, avait été imprimé à Milan dès 1471. L'édition de Lefèvre connut un grand succès et fut réimprimée quatorze fois.

En second lieu, Lefèvre a enseigné l'éthique d'Aristote : là encore, il n'a fait que suivre une tradition plus que séculaire de l'Université de Paris. En 1494, le

6 « *Libri logicorum Ad archetypos recogniti, cum novis ad litteram commentariis : ad felices primum Parhisorum et communiteraliorum studiorum successus, in lucem prodeant ferantque litteris opem. Nunc ergo, O juvenes ex Aristotelico opere ceu ex proprio fonte purissimas haurite, delibateque aquas. Peregrinas autem tanquam viles lacunas, insalubresque Trinicie lacus, devitate. Omne enim malum studiis inseminatum fere est : quod auctorum litteris dimissis, ipsisque auctoribus : ad vana glossemata sese totos contulere. Et eos qui non essent auctores (ac si apes fucos sequerentur) pro ducibus et delegerunt et secuti sunt. Sed nunc melius studiorum consulite rebus. Si autem dialecticam artem cum modestia suscipitis : consequens est ut bone discipline redeant omnes. Bonas autem disciplinas morum probitas & vite decor, concomitatur omnis, omnisque virtus, quod summopere studiis & optamus & imprecamur. » Voir N. Balley, « Autant qu'homme de France », *op. cit.*, p. 101 ; Augustin Renaudet, *Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie (1494-1517)* [1953], Genève, Slatkine Reprints, 2011, p. 415 et n. 1 ; et Rice, ep. 27.*

7 On connaît le sévère jugement porté sur les terministes par A. Renaudet, *Préréforme et humanisme à Paris...*, *op. cit.*, p. 64 : « Ainsi se développa [...] dans la décadence générale des ordres et des universités, la dernière école philosophique du Moyen Âge, celle des modernes ou des terministes, dont l'œuvre, si vaine et si stérile, symbolisa pour les humanistes du ^{xvi}^e siècle la barbarie et la confusion d'esprit... Pendant un siècle et demi, elle enseigna dans les hautes écoles de l'Europe une science des mots orgueilleuse et vide. » Que ce jugement soit ou non fondé, il faut rappeler que l'« école » terministe ne représentait pas à elle seule toute la logique scolastique, laquelle était, du reste, fort bien connue de Lefèvre et de son cercle, comme on peut le voir à l'exposé remarquablement clair qu'en fait Clichtove dans les *Introductiones logicales* publiées en 1500 (et vingt fois rééditées en un demi siècle) : voir E. J. Ashworth, *Language and Logic in the Post-medieval Period*, Dordrecht/Boston, D. Reidel, 1974, p. 10, et Elizabeth Karger, « Some 15th and early 16th-century Logicians on the Quantification of Categorical Sentences », *Topoi*, vol. 16, 1997, p. 65-76.

13 juin, paraît son *Introduction à l'Éthique à Nicomaque*. À peine trois ans plus tard, le 12 avril 1497, il donne une édition qui illustre sa démarche « pluraliste », puisqu'elle offre à l'étudiant le moyen de comparer trois traductions latines différentes de l'*Éthique à Nicomaque*: *Decem librorum Moralium Aristotelis, tres conuersiones: Prima Argyropili Byzantii, secunda Leonardi Aretini, tertia vero antiqua per capita et numeros conciliate: communi familiarique commentario ad Argyropilum adiecto*. Deux de ces traductions sont l'œuvre d'humanistes qui furent actifs en Italie peu avant Lefèvre: le Toscan Leonardo Bruni et le Grec Jean Argyropoulos; la troisième – dite *antiqua* – est celle de Robert Grosseteste (milieu du XIII^e siècle)⁸. La préférence de Lefèvre pour la traduction d'Argyropoulos est manifeste, puisque c'est à lui que revient la première – et plus importante – partie du livre, la seule qu'il ait annotée. Le 7 mai 1502, Lefèvre publie une *Artificialis introductio per modum Epitomatis in decem libros Ethicorum Aristotelis*, condensé doctrinal que viennent éclairer les commentaires de Josse Clichtove. Enfin, le 5 août 1506, il édite les huit livres des *Politica* d'Aristote avec les *Hecatonomiaie* (un recueil qu'il a lui-même formé de 700 extraits de Platon sur la politique), édition suivie en 1508, le 28 septembre, d'une *Introductiuncula in politica Aristotelis*.

Enfin, Lefèvre a enseigné la physique et la métaphysique d'Aristote: pour lui, tout l'intérêt d'une connaissance scientifique de l'univers, objet de la physique, est de faire découvrir les signes de l'action divine dans le monde sensible. Après la physique, la métaphysique donne accès aux principes mêmes dont dépend ce monde sensible: l'étude d'Aristote doit ainsi servir de guide pour conduire aux réalités divines. En 1492, Lefèvre donne le coup d'envoi à ses *Paraphrases à la philosophie naturelle*, une œuvre qui, réimprimée près d'une trentaine de fois, en tout ou en partie, avec ou sans les commentaires de Clichtove, va rendre son nom célèbre à travers toute l'Europe; le 16 février 1493 a. st. (= 1494 n. st.), son *Introduction à la Métaphysique*, écrite dès 1490, reprend l'essentiel des cours que, depuis quelques années déjà, il avait donnés sur les six premiers livres de la *Métaphysique*. Huit ans plus tard, le 25 mars 1502, paraît une nouvelle édition des *Paraphrases*, augmentée de commentaires explicatifs très clairs dus à Josse Clichtove et d'une épître dédicatoire de celui-ci à Étienne Poncher, alors chancelier de l'Université de Paris⁹. Clichtove partage les vues de Lefèvre sur l'étude de la philosophie naturelle d'Aristote: « Le monde visible n'est qu'un miroir où l'on entrevoit les traits de la majesté divine; l'étude de la physique nous conduit, par la connaissance du monde sensible, à la contemplation céleste¹⁰. »

8 Sur l'histoire de ces traductions, voir les détails que donne Rice, p. 43-45.

9 Rice, ep. 30; voir N. Balley, « *Autant qu'homme de France* », *op. cit.*, p. 108 et p. 372-374.

10 A. Renaudet, *Préréforme et humanisme à Paris...*, *op. cit.*, p. 412.

On notera, pour finir, que Lefèvre n'a rien publié sur ce que nous appelons les traités zoologiques d'Aristote, sans doute parce qu'ils n'entraient pas dans les programmes traditionnels de la faculté des Arts, pas plus que sur la *Rhétorique* ou la *Poétique*. Mais, ces derniers traités mis à part, on voit que c'est pratiquement à la totalité de l'œuvre d'Aristote qu'il s'est intéressé.

Outre les trois branches de la philosophie aristotélicienne (logique, éthique, physique), Lefèvre a enseigné les mathématiques¹¹. À cet enseignement correspond la publication, faite le 22 juillet 1496, chez Higman et Hopyl, d'une *Arithmetica decem libris demonstrata*, suivie d'un traité original de Lefèvre, en quatre livres, intitulé *Elementa musicalia* : c'est le reflet direct de son enseignement en ce domaine. Vient ensuite – dans le même ouvrage – un abrégé de Boèce (*Epitome in libros arithmeticos divi Severini Boetii*) ; et le tout s'achève sur un petit dialogue, écrit sur le mode pythagorien, qui témoigne du goût qu'a toujours eu Lefèvre pour une certaine pédagogie ludique : *Rithmimachie ludus qui et pugna numerorum appellatur* : l'humaniste Charles de Bovelles, neuf ans plus tard, lui dira l'importance qu'a eue ce jeu mathématique pour son progrès dans les études philosophiques¹². L'*Arithmetica* placée en tête de ce livre donne le texte des *Elementa Arithmeticae* de Jordanus Nemorarius¹³, avec des *demonstrationes* de Lefèvre, intercalées dans le texte principal et imprimées en caractères plus petits. C'est ici la première édition imprimée des dix livres de l'arithmétique de Jordanus, ouvrage du milieu du XIII^e siècle, qui, en usage dans certaines Universités, comme Vienne, ne circulait jusqu'alors que sous forme manuscrite. Cet ouvrage, ainsi que Boèce, que Lefèvre présente sous un mode « abrégé » – ce qui veut dire, en réalité, condensé –, embrasse à la fois l'arithmétique opérative, qui porte sur les procédés de calcul, et l'arithmétique spéculative, qui fournit une théorie des nombres. La lecture de Boèce a également servi de support à Lefèvre pour enseigner la théorie des rapports musicaux.

34

11 Lefèvre a notamment enseigné les mathématiques à Guillaume Budé, si l'on en croit le témoignage de Loys Le Roy (dit Regius), *Vita Budaei*, Paris, Jean de Roigny, 1540, p. 11.

12 Lettre de Charles de Bovelles à Lefèvre (de Bruxelles, 8 mai 1505), dans *Philosophice epistole ad varios compluresque viros conscripte* [dans *Liber de intellectu (et alia opera)*, Paris, H. Estienne et Jean Petit, 1510, f. 168v] : « En introduisant l'étude des nombres à travers des jeux préluant aux disciplines arithmétiques, à la manière pythagoricienne, tu t'es montré la cause de l'ensemble de mon progrès philosophique et de mes études dans le domaine des lettres » (« *Tu nempus per introductiones numerorum, per arithmetice discipline preludia, Pythagorico more, totius mei philosophici profectus ac litterarii studii extitisti causa* ») (*Philosophie et perfection de l'homme*, trad. Emmanuel Faye, Paris, Vrin, 1998, p. 77, n. 1).

13 Jordanus Nemorarius (Jourdan Le Forestier, ou Jordan Eberstein) fut sans doute le plus grand « mécanicien » et l'un des plus grands mathématiciens du Moyen Âge : voir Jens Høyrup, « Jordanus de Nemore, 13th century mathematical Innovator: an essay on intellectual context, achievement and failure », *Archive for History of Exact Science*, 38/4, 1988, p. 307-363. Édition critique moderne des *Elementa* : Jordanus de Nemore, *De elementis arithmetice artis. A Medieval Treatise on Number Theory*, éd. H. L. L. Busard, Stuttgart, Steiner, 1991, 2 vol.

Enfin, Lefèvre a enseigné aussi l'astronomie : c'était l'une des disciplines du *quadrivium*, l'ensemble des quatre sciences mathématiques de la théorie antique, avec l'arithmétique, la musique et la géométrie. Le 12 février 1494 a. st. (1495 n. st.), J. Higman pour W. Hopyl publie la *Sphère* de Jean de Sacrobosco, avec des annotations de Lefèvre : plus de quinze rééditions suivront, jusqu'au milieu du XVI^e siècle. Depuis la fin du XIII^e siècle, ce manuel scolaire fondé sur la cosmologie aristotélicienne enseignait le géocentrisme et la théorie du cosmos constitué de sphères concentriques ; il était connu partout en Occident. Le 1^{er} septembre 1500, Lefèvre publie une nouvelle édition de Sacrobosco, enrichie de la *Géométrie* d'Euclide, dans la traduction de Boèce, et de l'*Anulus astronomicus* de Bonet de Lates. Ce dernier texte témoigne de l'intérêt qu'a toujours manifesté Lefèvre pour les innovations : le médecin-astronome juif du pape Alexandre VI, Jacob ben Emmanuel, dit Bonet de Lates, que Lefèvre avait pu rencontrer à Rome en 1500, venait de lui apprendre l'usage de cet anneau astronomique, « instrument servant à mesurer la hauteur du soleil sur l'horizon¹⁴ ».

On ne saurait passer sous silence d'autres publications importantes réalisées par Lefèvre entre 1492 et 1508. Toutes témoignent de l'esprit profondément religieux de Lefèvre, mais elles ne correspondent à aucun enseignement à la faculté des Arts : Hermès Trismégiste (le fameux *Pimander*), le 31 juillet 1494, suivi d'une nouvelle édition modifiée en 1505 ; le 18 août 1498, Athénagoras, Xénocrate et la *Cebetis Tabula* ; le 6 février 1498 a. st. (1499 n. st.), Denys l'Aréopagite, publié dans la traduction latine d'Ambrogio Traversari (mort en 1439) sous le titre *Theologia vivificans, cibus solidus*¹⁵ ; le 6 avril 1499, les *Contemplations* de Raymond Lulle ; et le 15 avril 1507, Lefèvre publie le *De fide orthodoxa* de Jean Damascène, dans une traduction qu'il a lui-même revue en la confrontant au texte grec.

LES INNOVATIONS DE LEFÈVRE

On peut affirmer que le contexte parisien dans lequel se situe l'enseignement de Lefèvre se caractérise avant tout par une grande lassitude devant la scolastique, dont témoigne, par exemple, une lettre de Robert Gaguin, le célèbre Trinitaire humaniste, adressée au carme érudit Arnold de Bost, du 30 janvier 1490 a. st. (1491 n. st.). Gaguin se désole devant la vacuité de la science traditionnelle :

Il n'y a qu'un seul style pour tous, une même façon d'écrire, celle qu'ont introduite, depuis plus de deux cents cinquante ans, ceux qu'on appelle *les*

¹⁴ Voir A. Renaudet, *Préréforme et humanisme à Paris...*, op. cit., p. 392.

¹⁵ Allusion à la *sterea trophè* de l'Épître aux Hébreux, v, 12-14.

auteurs de questions, au grand préjudice de l'étude des lettres. Supprimez de leurs épais ouvrages les mots « puisque », « après que », « comme », « par conséquent », « en outre », « mais au contraire », « réponse », « solution » et autres semblables : leurs livres énormes deviendront bien légers. Et malgré cela, nos compatriotes s'y attachent et s'y engourdissent, soit qu'ils se contentent de leur façon de rédiger, soit qu'ils n'osent se dresser contre eux en écrivant dans un style plus élégant¹⁶.

36

Face à cette scolastique vieillissante, qu'il juge improductive, Lefèvre est de ceux qui se tournent avec enthousiasme vers l'exemple italien. Il sait qu'à Padoue et à Venise, ainsi qu'à Florence, l'enseignement d'Aristote a été renouvelé par des philologues qui, bons connaisseurs de la langue grecque, ont eu directement accès aux textes et en ont tiré une nouvelle et bien plus stimulante compréhension du philosophe. À son tour, il veut prendre part à ce renouvellement ; il est encouragé à entreprendre une œuvre de restauration d'Aristote par tout un milieu parisien : regroupés autour de protecteurs comme Jean et Germain de Ganay, on y trouve des Italiens comme le poète Fausto Andrelini, l'architecte Fra Giocondo de Vérone, l'historien Paul-Émile, des Grecs comme Janus Lascaris et Georges Hermonyme et, naturellement, l'ardent défenseur des études grecques en France : Guillaume Budé¹⁷. Lefèvre fait donc un premier voyage en Italie en 1491-1492, afin de s'initier à la méthode des professeurs italiens : à Rome il rencontre Ermolao Barbaro et à Florence, Pic de la Mirandole¹⁸. Dès son retour à Paris, dans ses publications comme dans ses cours, Lefèvre délaisse les anciennes traductions latines d'Aristote pour celles qu'ont récemment réalisées les humanistes d'Italie. À Florence, on lui a confié un exemplaire de la traduction de la *Métaphysique* faite par Bessarion : il va la faire imprimer en octobre 1515. Ce sont ces traductions nouvelles, bien plus proches du texte grec, qu'il utilise pour ses cours, qu'il commente et va diffuser.

16 *Epistulae et Orationes R. Gaguini*, éd. Louis Thuasne, Paris, É. Bouillon, t. I, 1903, p. 338 [lettre 51] : « *Est unus omnium stilus, eadem scribendi forma, quam ii qui questionarii appellantur paulo magis supra ducentos quinquaginta annos magno litterarum detrimento invexerunt ; a quorum creberrimis scriptis si hec vocabula : quoniam, postquam, cum, consequenter, preterea, sed contra, in contrarium, responsio, solutio, et huiusmodi apud illos passim redundantia decusseris, ex immani fiet liber brevissimus. Et hec quanquam ita sunt, herent tamen nostrates et torpescunt, illorum vel scriptionibus contenti, vel timidi comptiore stilo assurgere scribendo* » (trad. légèrement retouchée de N. Balley, « *Autant qu'homme de France* », *op. cit.*, p. 82 ; voir aussi A. Renaudet, *Préréforme et humanisme à Paris...*, *op. cit.*, p. 135). Dans l'expression « *magno litterarum detrimento* », le mot *litterae* doit être entendu un sens large, cette étude des « lettres » est tout autant l'étude des sciences et des mathématiques.

17 Voir la préface à l'*Organon* (texte cité par N. Balley, « *Autant qu'homme de France* », *op. cit.*, p. 61-62) ; A. Renaudet, *Préréforme et humanisme à Paris...*, *op. cit.*, p. 416.

18 *Ibid.*, p. 135-136.

Mais c'est surtout par sa méthode que Lefèvre va innover : pour aborder les textes, au lieu de procéder par *quaestiones* ou *dubitationes*, comme c'était l'usage médiéval traditionnel, il propose des « paraphrases », des « introductions » et des « épitomés ». Il importe de bien saisir ce que recouvrent exactement ces termes. Les *paraphrases* consistent à reformuler la pensée d'Aristote, en évitant à dessein les méandres de la démarche heuristique du philosophe¹⁹ : elles en raccourcissent le texte, en faisant notamment l'économie de certaines démonstrations. Cette reformulation peut entraîner parfois des changements dans l'ordre de l'exposé aristotélicien, mais elle se veut avant tout fidèle à sa pensée et plus accessible aux débutants. Son disciple Josse Clichtove, passé maître, lui aussi, en l'art de la paraphrase, en donne une définition :

Une paraphrase est l'exposé, rendu plus clair et facile, d'un ouvrage, tout en respectant la pensée de l'auteur. On appelle *paraphraste* celui qui rend l'œuvre d'autrui plus ouverte et plus évidente, sans en modifier le sens, car il compose une paraphrase de cet auteur. La présente édition est dite *Paraphrase de la Physique* à juste titre, puisqu'elle contient une explication plus claire de toute la philosophie naturelle sans jamais s'écarter de l'esprit d'Aristote, bien que l'ordre d'exposition n'ait pas constamment été suivi, surtout pour les démonstrations, qu'Aristote a présentées dans l'ordre des lettres grecques – c'est en cette langue qu'il a écrit la *Physique*. Or, dans le présent ouvrage, on a plutôt gardé l'ordre de l'alphabet latin, assez différent de celui du grec, car il est mieux connu des Latins et plus présent à leur esprit²⁰.

Les *introductions* sont des condensés, extrêmement ramassés, de chacune des œuvres d'Aristote, que les étudiants – dès leur arrivée au collège du Cardinal-Lemoine – doivent apprendre par cœur : Lefèvre les présente comme une « intelligence rudimentaire » (« *rudis Minerva* »), point de départ indispensable pour accéder au but qui est d'atteindre la « juste compréhension » (« *sana intelligentia* ») d'Aristote. Par souci pédagogique, il a parfois donné à ces

19 Voir Guy Bedouelle, « Les paraphrases “pédagogiques” de Lefèvre d'Étapes », dans Véronique Ferrer et Anne Mantero (dir.), *Les Paraphrases bibliques aux XVI^e et XVII^e siècles*, Genève, Droz, 2006, p. 37-43.

20 Définition de la paraphrase par Josse Clichtove, dans *Totius philosophiae naturalis paraphrases*, Paris, W. Hopyl, 25 mars 1501 a. st. (1502 n. st.) ; Rice, ep. 3, p. 12-13 (nous traduisons) : « *Paraphrasis est alicuius operis servata ipsius auctoris sententia clarior atque facilius expositio. Et qui opus alterius non mutata eius intelligentia patentius dilucidiusque reddit, paraphrastes dicitur, quod in eum auctorem paraphrasim componat. Recte igitur praesens editio physica paraphrasis dicitur, quia totius philosophiae naturalis manifestiorem continet explanationem, ab Aristotelis mente neutiquam discedentem, etsi non idem prorsus ordo semper observatus fuerit, praesertim in demonstrationibus, quas Aristoteles Graecarum litterarum ordine (quod eo sermone Physicam ediderit) contexit. In praesenti vero opere Latinarum litterarum ordo, a Graecarum serie haud parum dissidens, potius servatur, quod is et notior Latinis et promptior habeatur.* »

introductions la forme d'un dialogue : il parle alors de « dialogue introductif ». Enfin, les « épitomés » (« *compendiosa epitome* ») sont aussi des raccourcis, où ont été sélectionnés les points principaux de la doctrine afin d'en faciliter la mémorisation. Ces trois types d'instruments doivent être utilisés comme une « carte marine », qui permettra de naviguer sans se perdre à travers l'océan que représente l'œuvre très vaste d'Aristote.

Lefèvre a cependant publié aussi des « commentaires », mais seulement sur les *Éthiques*, les *Économiques* et les *Politiques*. Ces commentaires sont de deux sortes : les *scholia* ou *notae* et le *commentarius ad litteram*. Ce dernier consiste à diviser les chapitres en conclusions, séquences, définitions, corollaires, et Lefèvre n'a usé de ce procédé traditionnel que pour « permettre aux étudiants de Paris de reconnaître leur manière habituelle de philosopher »²¹. Quant aux *scholia*, qu'il appelle aussi *litteraria expositio*, ce sont des explications lexicales qui portent sur la signification des mots et des phrases, assorties d'exemples tirés des historiens et des poètes. Par ses *scholia* et son *commentarius*, Lefèvre s'emploie à éclairer les réalités sur lesquelles se fonde le texte, en se rattachant continuellement à une base solide et concrète : il ne s'agit pas pour lui d'examiner la structure logique du texte, ni d'en discuter les ingénieux raisonnements, encore moins d'en mettre à l'épreuve la cohérence formelle.

38

LE CAHIER DE BEATUS RHENANUS (SÉLESTAT, BIBLIOTHÈQUE HUMANISTE, MS. 58)

Il faut encore signaler un document exceptionnel, qui nous donne un aperçu direct de ce que fut l'enseignement de Lefèvre et nous place au cœur même des cours donnés au Cardinal-Lemoine : c'est le cahier contenant les notes d'étudiant prises par le grand humaniste alsacien Beatus Rhenanus en 1503-1504²². À cette date, Lefèvre a fait un cours sur la logique et la physique

21 Lefèvre à Jean de Rély, Préface à son commentaire sur l'*Éthique à Nicomaque* [ca 12 avril 1497], Rice, ep. 14, p. 43 : « [...]j'ai divisé le commentaire en "conclusions", "divisions", "définitions", "corollaires" et autres termes semblables, afin que les Parisiens reconnaissent leur mode habituel de philosopher : c'est pour leur être utiles que ces travaux [...] ont été mis à la disposition des étudiants » (« [...]commentarium conclusionibus, divisionibus, diffinitionibus, correlariis et consimilibus distinxit, quo Parisienses suum philosophandi modum recognoscant, ad quorum utilitatem haec evigilata [...] transmissa sunt ad studiosos »).

22 N'ayant pu faire jusqu'à présent qu'un examen trop rapide de ce cahier, je prends largement appui sur le chapitre qui lui est consacré dans la thèse de N. Balley, « *Autant qu'homme de France* », op. cit., p. 182-199. Sur le ms. 58 de Sélestat, voir aussi Emmanuel Faye, « Beatus Rhenanus, lecteur et étudiant de Charles de Bovelles », *Annuaire des Amis de la Bibliothèque humaniste de Sélestat*, vol. 45, 1995, p. 119-138, et E. Faye et James Hirstein, « *Metaphysica collecta*. Un cours de métaphysique fabriste pris en note par Beatus Rhenanus », dans Paul J. J. M. Bakker (dir.), *Chemins de la pensée médiévale. Études offertes à Zenon Kaluza*, Turnhout, Brepols, 2002, p. 169-191.

d'Aristote²³. Ce manuscrit, conservé à la Bibliothèque humaniste de Sélestat sous la cote ms. 58, est un gros cahier in-4° de 216 folios, dont beaucoup sont restés blancs : à peine le tiers des feuilletts a été utilisé. L'ouvrage est en mauvais état de conservation, il comporte notamment des dégâts dus à des mouillures. Au f. 163v et au f. 206v figurent des marques de possession de Beatus²⁴. Le cahier commence (f. 7) par une introduction biographique sur l'auteur, Lefèvre se montrant ainsi fidèle à la tradition médiévale des *accessus ad auctorem*²⁵ :

Aristote et Parménide sont les premiers philosophes qui aient mené à sa perfection la dialectique. En effet, Aristote a été appelé ainsi à cause de la constance et de la multitude de ses vertus. Car il s'appelle Aristote de *aris*, qui veut dire vertu, et *sto, stas*, ce qui veut dire à peu près "constant dans la vertu". Et il est vrai qu'Aristote cultivait grandement les vertus. C'est pourquoi il fut appelé Aristote, car, bien sûr, ce nom eût pu convenir à beaucoup, mais c'est à lui seul qu'il convient par antonomase, car il aima la vertu plus que tous les autres²⁶.

Lefèvre poursuit cette ouverture biographique en affirmant qu'Aristote se recommande aussi, parmi tous les philosophes antiques, par l'étendue universelle de son savoir. Ce cahier nous apprend qu'en 1503, Lefèvre expliquait l'*Isagoge* de Porphyre (f. 9 et 36-41), les *Prioris Analytici* (f. 48 et 58-60v), les *Posterioris Analytici* (f. 93 et 103-113v), les *Topiques* (f. 120-122) et les *Elenchi* (f. 123-130), ainsi que la *Physique* (f. 147-159, 164v, 168v, 172v-183) et le *De anima* (f. 195-206). On peut supposer, au vu des nombreuses pages laissées blanches entre les différentes sections, que plusieurs livres étaient étudiés dans la même période de temps. L'*Isagoge*, étant une introduction à la logique d'Aristote, bénéficia de commentaires plus fournis. La méthode suivie par Lefèvre pour chacun des livres étudiés est toujours la même : après avoir d'abord donné un bref résumé de chaque chapitre, il examine ensuite quelques questions extraites de l'ouvrage²⁷ et fournit enfin une série de définitions qui reprennent les thèmes principaux du traité, développant explicitement ce qu'avaient présenté, sous forme condensée,

23 Beatus Rhenanus partit pour Paris le 25 avril 1503 ; il y arriva le 9 mai (Renaudet, *Préréforme et humanisme à Paris...*, *op. cit.*, p. 423).

24 Voir f. 163v : « Ce cours d'introduction à la *Physique* d'Aristote a été donné à Paris, au Cardinal-Lemoine, et la prise de notes a été faite par moi, Beatus Rhinow [Rhenanus] (« *Parrhisiis in Cardinali Monacho hec in physicen Aristotelicam introductio lecta est et a me Beato Rhinow litteris mandata* ») ; f. 206v : « *Parrhisiis : Anno : 1504. Cardī : Mo :* ».

25 Voir Edwin A. Quain, « The Medieval *Accessus ad auctores* », *Traditio*, vol. 3, 1945, p. 215-264.

26 Trad. N. Balley, « *Autant qu'homme de France* », *op. cit.*, p. 185.

27 Ces questions peuvent se présenter soit sous la forme traditionnelle des *quaestiones* (voir N. Balley, « *Autant qu'homme de France* », *op. cit.*, p. 187, qui en donne deux exemples), soit, selon une habitude chère à Lefèvre, comme une série de *regulae* extraites du livre étudié (f. 108v-113v).

les *introductiones* imprimées. Ainsi, pour l'*Isagoge*, Lefèvre résume le texte sur les notions aristotéliennes suivantes : « les prédicables » (« *de predicabilibus* ») ; « la différence » (« *de differentia* ») ; « le propre » (« *de proprio* ») ; « l'accident » (« *de accidente* »). Pour la *Physique*, il définit les termes « premier cercle » (« *primus circulus* »), « nature » (« *natura* »), « matière » (« *materia* »), « changement » (« *transmutatio* »), « mouvement » (« *motus* »), « forme » (« *forma* ») et « cause » (« *causa* ») au f. 147 ; « génération des minéraux » (« *generatio mineralis* ») et « corruption des minéraux » (« *corruptio mineralis* ») au f. 150v et il traite ensuite plus longuement « de l'infini » (« *de infinito* », f. 153) ; « du lieu » (« *de loco* », f. 156²⁸) ; « du vide » (« *de vacuo* », f. 157v) ; « du temps » (« *de tempore* », f. 159).

Le cahier de Beatus Rhenanus contient enfin des *collectanea*, « remarques de détail au fil de la lecture », que Noëlle Balley répartit en trois catégories principales : (a) mises au point sur des questions de doctrine ; (b) explications sur le platonisme et (c) présentation des thèses des nominalistes et des réalistes. Sur ces deux derniers points, on constate que Lefèvre a largement fait place, dans ses cours, aux théories platoniciennes, et qu'il insistait sur leurs divergences avec celles d'Aristote. On observe aussi qu'il faisait constamment allusion au grand débat entre réalistes et nominalistes, bien plus que dans ses commentaires imprimés, et qu'il ne cachait pas alors ses préférences pour les nominalistes. N. Balley estime finalement que « le cahier de Beatus Rhenanus donne une bonne idée de la manière dont Lefèvre devait mener ses classes : apprentissage dans les *introductiones*, lecture suivie de textes, commentaires au fil de la lecture, en complément d'un manuel de base – en l'occurrence le corpus aristotélicien du maître, édition, paraphrase, introduction, et commentaire – et résumés des questions les plus difficiles, certainement pris sous la dictée²⁹ ».

LA « MÉTHODE » DE LEFÈVRE : SES ORIGINES, SON ORIENTATION

L'influence des humanistes italiens sur Lefèvre a fait naguère l'objet d'une étude spécifique de Eckhard Kessler, qui s'est employé à suivre la filiation de ce

²⁸ Pour le traitement que donne Lefèvre de la notion « *de loco* », voir *ibid.*, p. 188-190, qui compare ce long traitement avec ce que disent sur le même thème d'une part Aristote [*Physique*, IV, 208a,27 – 213a,11], d'autre part Lefèvre lui-même, de façon bien plus concise, dans son *Introductio in Aristotelis naturalem philosophiam*. N. Balley conclut : « On voit comment, sur un texte d'Aristote comme toujours très abstrait, et très difficile pour des débutants, Lefèvre après la mise au point nécessaire des définitions élémentaires dans les *Introductiones* présente à ses étudiants des applications concrètes de ces définitions ; il ne situe pas, comme Aristote, le débat sur le lieu à un niveau spéculatif, mais trace pour des jeunes gens un tableau concret de l'univers, réservant les commentaires du texte même d'Aristote aux lecteurs de son édition. Le cours tient donc le rôle intermédiaire entre l'*introductio*, que les étudiants, sur les conseils donnés dans la préface, ont apprise par cœur, et le commentaire. »

²⁹ *ibid.*, p. 199.

qu'il appelle « l'entreprise de Lefèvre » en plusieurs étapes déterminantes³⁰ : cette étude, stimulante dans ses analyses, l'a conduit cependant à des conclusions plus discutables. Pour ce qui est de l'enseignement d'Aristote, elle prend pour point de départ Ermolao Barbaro (1454-1493), le remarquable philologue que Lefèvre était allé voir en Italie : Barbaro avait traduit les *Paraphrases sur Aristote* de Thémistius et enseigné Aristote à partir du texte grec, durant plusieurs années, à Padoue ; il avait même prétendu expliquer toute l'œuvre du Stagirite – dans son ensemble et jusqu'au moindre détail – en trois ou quatre années, aux jeunes patriciens qu'il recevait à Venise en son palais de la Giudecca. Sa méthode paraphrastique avait pour ambition d'expliquer « les choses et les mots » (« *res et verba* »). De Venise, on passe à Florence pour examiner le cas d'un autre philologue exceptionnel : Ange Politien (1454-1494), que Lefèvre n'a pas rencontré lors de son voyage en Italie, mais qui, à la fin de sa brève carrière, s'est tourné vers l'enseignement d'Aristote. Kessler insiste sur l'aspect *dérangeant* de l'enseignement de Politien, qui s'est opposé au savoir établi institutionnel : dans la *Lamia*, qui est une *praelectio*, une leçon publique sur les *Premiers Analytiques* d'Aristote³¹, Politien revendique avec véhémence son aptitude à enseigner Aristote, qui lui était contestée par les philosophes patentés du *Studio* de Florence. C'est qu'il adopte, comme l'avait fait Barbaro à Venise, une façon nouvelle d'aborder Aristote : sa méthode n'est autre que celle des grammairiens, et Politien, fort d'une prodigieuse érudition, la revendique fièrement en dépit du peu de considération dont pouvaient alors jouir les grammairiens. Pour trouver la source ultime qui permet de comprendre la démarche de ces deux philologues, il faut remonter au grand pédagogue Guarino Veronese, dit en français Guérin de Vérone (1374-1460), dont le fils Battista (1435-1503) a décrit la méthode paternelle d'approche grammaticale des textes, dans son traité de méthodologie *De ordine docendi ac studendi*³². Cette méthode vise à saisir d'abord le sens des mots et à éclairer la réalité des faits, afin de comprendre – et

30 Eckhard Kessler, « Introducing Aristotle to the Sixteenth Century : the Lefèvre enterprise », dans Constance Blackwell et Sachiko Kusukawa (dir.), *Philosophy in the Sixteenth and Seventeenth Centuries. Conversations with Aristotle*, Aldershot, Ashgate, 1999, p. 1-21.

31 Édition critique moderne : Angelo Poliziano, *Lamia. Praelectio in Priora Aristotelis Analytica*, éd. Ari Wesseling, Leiden, Brill, 1986. Voir aussi Christopher S. Celenza (dir.), *Angelo Poliziano's Lamia : Text, Translation and Introductory Studies*, Leiden, Brill, 2010.

32 Sur Guarino Veronese, voir Anthony Grafton et Lisa Jardine, *From Humanism to the Humanities*, London, Duckworth, 1986, p. 1-28 (chap. 1 : « The school of Guarino: Ideals and Practice »). Le traité de son fils Battista Guarino, *De modo et ordine docendi ac studendi*, fut écrit à Ferrare en 1459 et imprimé deux fois en cette ville en 1474 (réédition à Heidelberg, en 1489). Éditions modernes par Eugenio Garin, dans *Il pensiero pedagogico dell'Umanesimo*, Firenze, Sansoni, 1958, p. 434-471 ; par Craig W. Kallendorf, dans *Humanist Educational Treatises*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2002, p. 260-309 ; par Luigi Piacente, dans *Battista Guarini. La didattica del greco e del latino. De ordine docendi ac studendi e altri scritti*, Bari, Edipuglia, 2002, p. 26-71 (texte latin et traduction en italien).

seulement à partir de cette base – les idées d’un auteur : la démarche repose sur un préalable non plus logique, mais lexical.

42

L’enseignement médiéval traditionnel, on le sait, n’accordait à la grammaire qu’un statut élémentaire, préparatoire à la logique et à la dialectique : aussi, au xv^e siècle, la grammaire était-elle toujours restée extérieure à la philosophie. Selon Kessler, avec le programme de Guarino, qu’ont suivi – consciemment ou non – Barbaro et Politien, tout va s’inverser. « Il se peut que ce soit seulement en raison de la piètre estime en laquelle était tenue la grammaire dans le monde académique que, à la différence des disciplines plus hautes, celle-ci ait été remise aux mains des humanistes envahisseurs : ce fait semble bien avoir été décisif pour l’influence des humanistes sur la vie académique³³ ». Car dans le même temps, les grammairiens humanistes ont étendu le champ de leur discipline : au pur enseignement de la grammaire latine élémentaire (morphologie et syntaxe : la partie dite « méthodique »), ils ont ajouté la lecture de textes classiques en cette langue, ce que Quintilien appelait la partie « historique » de la grammaire³⁴. Leurs étudiants n’ayant pas encore reçu de formation à la logique, ces grammairiens ont dû inventer une manière nouvelle, bien différente, d’aborder la lecture des textes. Ce qu’ils ont pris en considération n’a donc été ni la structure argumentative, ni le caractère non contradictoire d’un texte : c’est ce que montre le *De ordine docendi ac studendi* de Battista Guarino. À Ferrare, dans l’école du grand pédagogue qu’avait été son père, l’étude des textes était centrée sur l’explication du sens des mots et des phrases ; elle « devait en extraire les plus mémorables et les plus remarquables, rassembler les termes choisis sous certaines rubriques générales, tout cela en vue d’acquérir une “pleine connaissance de la réalité” (“*perfecta rerum noticia*”) afin de mettre la matière dans une forme parfaite pour la confier à la mémoire et la conserver à disposition pour toutes sortes d’usages possibles³⁵ ».

Guarino aurait ainsi inventé un « mode déconstructif de lecture », applicable aux historiens, aux poètes, aux orateurs, aux compilateurs d’encyclopédies comme Pline ou Aulu-Gelle. À sa suite, Barbaro et Politien ont usé d’une semblable méthode pour leur lecture d’Aristote : ils ont entrepris de réduire l’argumentation du philosophe à des « points principaux », qu’ils ont recueillis

33 E. Kessler, « Introducing Aristotle... », art. cit., p. 9.

34 B. Guarino, *De ratione docendi*, 4 (Piacente, éd. cit., p. 35) : « Il y a deux parties dans la grammaire : l’une, dite “méthodique”, est celle qui expose de brèves formules, c’est-à-dire des “méthodes”, à propos de toutes les parties du discours ; l’autre, dite “historique”, est celle qui traite en détail d’histoires et d’événements qui ont eu lieu » (« *Grammaticae autem duae partes sunt, quarum alteram methodicen, quae breves omnium orationis partium formulas, id est μεθόδους declarat; alteram historicen, quae historias et res gestas pertractat, appellant* »). Ce passage fait allusion à Quintilien, *Inst. Or.* I, 9, 1. Le texte des *Institutiones Oratoriae* avait été redécouvert en 1416 à Saint-Gall par Poggio Bracciolini.

35 E. Kessler, « Introducing Aristotle... », art. cit., p. 10.

dans des *compendia*, résumés utiles pour la mémorisation. Ce faisant, ils ont transféré cette méthode de lecture grammaticale à Aristote, rendant ainsi son texte utilisable comme source de multiples aspects du savoir, une source disponible en vue d'atteindre les fins les plus diverses³⁶. Parvenu à ce point, il ne reste plus qu'à placer Lefèvre dans la droite ligne de Barbaro et de Politien : ses *commentaires*, ses *paraphrases* et ses *introductions* auraient purement et simplement appliqué la méthode grammaticale de lecture à Aristote. La seule différence, pour Kessler, c'est que la méthode utilisée par les humanistes italiens à l'égard de tel ou tel écrit d'Aristote a été étendue par Lefèvre de façon systématique à l'ensemble du corpus aristotélicien.

L'abandon de la lecture logiciste des scolastiques au profit d'une lecture grammaticale a conduit les humanistes à un tout autre rapport au texte : telle est l'idée-force de Kessler. Il place lui-même son analyse dans la lignée des réflexions de Remigio Sabbadini, qui déjà en 1922 avait montré, à partir du *De ordine docendi* de Battista Guarino, l'importance qu'avaient eue les méthodes de Guarino Veronese dans le renouvellement de la lecture des textes³⁷. On sait que, traditionnellement, la grammaire – qu'elle fût scolastique ou humaniste – s'occupait d'abord de traiter des faits de morphologie et de syntaxe ; on a vu qu'avec leur nouveau mode de lecture, les humanistes avaient élargi leur champ d'action par l'adjonction d'une seconde partie, dite « grammaire historique », englobant la lecture critique de toutes sortes de textes, qu'il s'agisse de poésie, de mythologie, d'histoire ou de philosophie morale. Avec la redécouverte des *Institutions oratoires* de Quintilien, ce type de lecture, tourné pour une grande part vers l'enseignement de la rhétorique, a pris son essor : ce puissant levier a permis de mettre en valeur l'éloquence, opposée à la « barbarie » latine du Moyen Âge. À ne retenir que quelques passages pertinents du *De ordine docendi*, on pourrait résumer la méthode humaniste de Guarino en trois actes : il s'agit d'abord, de soumettre les mots du texte à une analyse philologico-historique, afin d'éclairer le sens littéral de chaque passage ; ensuite de sélectionner, parmi ceux qui ont été élucidés, une série de termes et de propositions remarquables ; enfin, d'utiliser ces termes à des fins qui peuvent être étrangères au texte de base, ce qui va permettre à l'orateur de faire montre de ses qualités.

36 E. Kessler, « La lecture comme acte d'innovation : le cas de la grammaire humaniste », dans F. Mariani Zini (dir.), *Penser entre les lignes. Philologie et philosophie au Quattrocento*, Lille, Presses du Septentrion, 2001, p. 26 : « Le programme de lecture grammaticale, que [les humanistes] avaient développé à partir de la tradition de la rhétorique et généralisé à l'ensemble de l'enseignement élémentaire, rencontra manifestement un grand succès à la fin du Moyen Âge : bien qu'il trouvât son origine dans une science spécialisée [à savoir la rhétorique], il parvint à supplanter la méthode universelle de la philosophie et de la science scolastiques, alors dominantes. »

37 R. Sabbadini, *Il metodo degli umanisti*, Firenze, Le Monnier, 1922.

À supposer qu'on admette la validité de cette brillante analyse, à quelles conséquences va conduire cette « déconstruction » du mode de lecture scolastique ? Il me semble impossible de faire l'économie de la question suivante : dans quelle mesure cette méthode a-t-elle effectivement correspondu aux divers enseignements donnés par tel ou tel humaniste, en l'occurrence à la pratique éditoriale et à la démarche pédagogique de Lefèvre ? Hélas, dès le début de l'enquête qu'il a menée sur « l'entreprise de Lefèvre », Kessler annonce qu'il exclut de son propos l'examen de sa méthode d'enseignement et de sa façon de comprendre Aristote³⁸. Notre étude étant, au contraire, centrée sur Lefèvre professeur, il nous sera difficile de le suivre dans les conséquences auxquelles conduit son analyse.

44

La première conséquence est la perte de la position souveraine qu'avait Aristote dans le cadre de la scolastique. Jusqu'alors, ses livres, considérés comme renfermant, à eux seuls, l'essence de tout savoir, étaient censés « donner une image conceptuelle de l'être véritable des choses³⁹ » : leur lecture était identifiée au déchiffrement de la réalité elle-même. Avec une lecture de type grammatical, le texte, n'étant plus étudié pour sa structure argumentative ni pour son ordre constitutif, se trouve réduit à ne plus refléter qu'une multiplicité d'expériences et renvoie à la contingence de la réalité⁴⁰. C'est ainsi qu'Aristote, n'étant plus *le* philosophe, va désormais prendre place dans une vision pluraliste et apparaître comme *un* philosophe parmi d'autres. Assurément, cette « relativisation » ou cette perte de la position d'autorité que la scolastique parisienne avait conférée à Aristote est un fait indéniable dans l'histoire de la philosophie ; mais ce fait s'est produit de façon lente, différenciée et très progressive. Sans doute peut-il trouver une explication partielle dans les effets de la lecture introduite par Lefèvre ; mais un tel recul ne saurait s'expliquer seulement par le nouveau type de lecture, il est dû aussi à bien d'autres facteurs, et notamment à l'apparition de nouveaux auteurs, à l'extension et à la diversité des auteurs et des textes – pas seulement philosophiques – désormais étudiés par les humanistes. Dans le contexte parisien, à l'époque qui nous intéresse, la perte d'autorité dont a pu pâtir la

38 E. Kessler, « Introducing Aristotle... », art. cit., p. 3 (nous traduisons) : « Mon intention n'est pas d'analyser l'enseignement philosophique propre à Lefèvre ou sa compréhension de l'enseignement philosophique d'Aristote, mais d'examiner son approche d'Aristote et de montrer que ses introductions n'essaient point de faire en sorte que son lecteur comprenne Aristote, mais tentaient de rendre Aristote intelligible au lecteur contemporain : que son but n'était pas de présenter le *xvi*^e siècle à l'auteur de la tradition aristotélicienne, mais de présenter au *xvi*^e siècle un philosophe récemment découvert, avec qui il s'était familiarisé en Italie. » – Force m'est d'avouer que le sens de ces lignes me demeure assez énigmatique.

39 E. Kessler, « La lecture comme acte d'innovation », art. cit., p. 27 : « Pour connaître la réalité, le savant scolastique ne devait pas observer les choses elles-mêmes, mais lire les écrits d'Aristote, qui donnaient une image conceptuelle de l'être véritable des choses. »

40 *Ibid.*, p. 31.

figure d'Aristote reste très limitée : le Stagirite va demeurer longtemps encore, et non seulement à Paris, un pilier essentiel de l'enseignement des sciences. Quant à Lefèvre, il n'a jamais cessé de lui vouer une immense admiration, lui qui voyait en Aristote « le prophète envoyé aux païens, l'équivalent grec du Moïse hébreu⁴¹ ».

Il faut ensuite se demander si la réduction de la doctrine d'Aristote en ses points principaux aboutit à transformer son œuvre en un vaste « réservoir d'idées », où chacun pourrait puiser à sa guise, au service de ses propres fins. C'est, selon Kessler, ce qui aurait donné lieu à une grande variété d'aristotélismes à partir du XVI^e siècle (et bien au-delà), phénomène que les travaux de Charles Schmitt ont, effectivement, bien mis en évidence⁴². Or c'est un fait que ni Lefèvre, ni aucun de ses disciples n'ont développé un aristotélisme propre. Philosophiquement, la lecture d'Aristote par Lefèvre ne présente, à vrai dire, rien de vraiment original, si ce n'est qu'elle est fortement christianisée et toujours dominée par un souci d'orthodoxie, c'est-à-dire de conformité à la Bible⁴³ : chez Lefèvre, cette préoccupation sous-tend toute l'orientation pédagogique. En effet, son but n'a jamais été de procéder à une nouvelle conceptualisation d'Aristote, mais seulement d'offrir, de ce grand philosophe païen, une reformulation accessible en vue de conduire ses étudiants, dans une optique évidemment toute chrétienne, sur une voie qui devait les mener à de plus hautes vérités.

Enfin, faut-il admettre que les *paraphrases*, les *introductions* et les *épitomés* de Lefèvre peuvent – et même doivent – être lues comme un texte autonome ? Dira-t-on qu'elles se donnent à lire comme un texte premier, qui rendrait secondaire, voire superflue, la lecture du texte même d'Aristote ? *A priori*, cette conséquence extrême semble paradoxale. La démarche de Lefèvre rejoint, fondamentalement, celle de tous les humanistes : faire retour aux textes, revenir « aux sources » (« *ad fontes* »), se désencombrer du fatras des commentaires accumulés au cours des siècles précédents. Le grand mérite reconnu à Lefèvre de son vivant, par Thomas More, Mario Equicola, Johannes Reuchlin, est justement d'avoir restauré une claire et saine compréhension du texte d'Aristote⁴⁴. Il est vrai que son évolution ultérieure a conduit Lefèvre à s'éloigner d'Aristote, au profit d'auteurs patristiques ou mystiques, pour ne s'intéresser finalement qu'au texte sacré lui-même, l'Ancien et le Nouveau Testament. Ne pourrait-on alors

41 Voir N. Balley, « *Autant qu'un homme de France* », *op. cit.*, p. 232.

42 Charles Schmitt, *Aristotle and the Renaissance*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1983.

43 Voir Eugene F. Rice, « Humanist Aristotelianism in France. Jacques Lefèvre d'Étapes and his circle », dans A. H. T. Levi (dir.), *Humanism in France at the end of the Middle Ages and in the early Renaissance*, Manchester, Manchester University Press, 1970, p. 132-149 ; et N. Balley, « *Autant qu'un homme de France* », *op. cit.*, p. 235.

44 Voir E. Rice, « Humanist Aristotelianism in France », *art. cit.*, p. 132-133.

croire que, conscient des limites de l'aristotélisme, qui ne représentait pour lui qu'une voie d'accès à la vie spirituelle⁴⁵, il a été amené à considérer que, pour ses étudiants, la lecture du texte aristotélicien était devenue superflue ? Ce serait là une vue bien superficielle. Quand on examine de près ses paraphrases et ses introductions, on voit à quel point il s'est montré respectueux du texte d'Aristote : des numéros imprimés en marge permettent toujours de se référer au passage d'Aristote qui traite de l'objet ou de la notion qu'aborde l'introduction. En outre, dans ses paraphrases, Lefèvre s'est toujours bien gardé de rien ajouter à la lettre d'Aristote, il en a conservé, autant que possible, les termes mêmes. La question de la lecture seconde ou première des paraphrases ne peut être traitée sur un mode purement conceptuel : il faut aussi tenir compte de l'activité éditoriale de Lefèvre. Ses éditions du texte d'Aristote – toujours en traduction latine, certes – sont les *Libri logicorum*, dont il a pris la peine de revoir de près les traductions⁴⁶ ; l'*Éthique à Nicomaque*, avec ses trois versions ; les *Politica* et les *Œconomica* et même, en 1515, la *Métaphysique*. Seules ses paraphrases sur la philosophie naturelle sont restées sans édition correspondante du texte de la *Physique*, du *De anima*, des *Parva naturalia*. Mais l'exemple des *Politica* de 1506 montre l'importance qu'il accordait à la lecture directe des textes : frappé par le fait qu'Aristote, dans les *Politica*, critique fréquemment certaines idées politiques de Platon, Lefèvre a jugé bon pour ses lecteurs de ne pas les régaler uniquement de son propre commentaire ; il a voulu leur donner le moyen d'accéder eux-mêmes, directement, au texte de Platon. Il disposait de la traduction latine de Platon par Marsile Ficin ; comme il n'était pas question pour lui de préparer une édition de la *République* et des *Lois*, il a sélectionné de nombreux passages de ces deux œuvres, qu'il a regroupés en sept sections de cent (*hecatón*) extraits, de longueur variable, et les a insérés, sous le nom d'*Hecatonomia*e, dans son édition des huit livres des *Politica* d'Aristote⁴⁷. Ce choix éditorial illustre bien l'honnêteté intellectuelle de Lefèvre, soucieux de mettre sous les yeux du lecteur le texte même de Platon, traduit par Ficin. Certes, il ne l'a fait que sous une forme tronquée, relevant de son choix, ce

45 Voir N. Balley, « *Autant qu'un homme de France* », *op. cit.*, p. 113.

46 Les traductions médiévales des *Topica* et des *Sophistici elenchi* étaient si corrompues que Lefèvre a presque dû refaire une nouvelle traduction, comme il le dit dans son épître dédicatoire à Germain de Ganay (Rice, ep. 33, p. 107) : « Et je ne voudrais pas te cacher que la version latine était tellement remplie de fautes et corrompue qu'il m'a presque fallu refaire la traduction sur nouveaux frais » (« *Et id te non latere velim lectionem Latinam usque adeo vitiatam corruptamque fuisse, ut paene novo traductionis labore nobis opus fuerit* »).

47 Aristote, *Politicorum libri octo...*, Paris, Henri Estienne, 1506 (*Hecatonomia*e : f. 135v-168r). Voir l'édition, difficilement utilisable, établie par Jean Boisset et Robert Combes, *Hecatonomiarum libri. Texte latin des Hécatonomies de Lefèvre d'Étapes, en parallèle avec la traduction latine de Platon par Marsile Ficin*, Paris, Vrin, 1979.

qui n'en permet pas la pleine intelligibilité⁴⁸ : c'est pourquoi nous pouvons, cinq siècles plus tard, juger cette démarche ambiguë. Quoi qu'il en soit, il est impossible d'admettre la troisième conséquence de l'analyse de Kessler. Lefèvre a toujours œuvré pour la lecture directe des textes. Comment expliquer autrement la publication de la *Métaphysique*, dans la traduction de Bessarion, en 1515, soit plus de vingt ans après ses propres *Introductions* à la même œuvre et à une date où il avait depuis sept ans cessé d'enseigner ?

Une meilleure prise en considération de l'esprit proprement fabriste et du contexte historique parisien s'impose donc avant d'affirmer que « Lefèvre a opéré une révolution dans l'histoire de la philosophie⁴⁹ ». Inspiré de l'exemple des grands philologues d'Italie, l'enseignement de Lefèvre a tendu à retrouver toute la richesse philosophique de l'œuvre d'Aristote⁵⁰. Il n'a pas bouleversé la pratique philosophique parisienne, même s'il a déplacé la position du lecteur face au texte. Certes, il a tourné résolument le dos à la lecture logiciste d'Aristote, au prix d'une « lutte quotidienne contre les terministes⁵¹ » dont l'étude précise serait encore à faire. Cet enseignement combatif visait, avant tout, à soustraire la lecture d'Aristote à ce que Lefèvre tenait pour une « *kakopaideia* » : une « éducation mal orientée », une façon d'aborder les textes sans vraiment chercher à les comprendre, se contentant de raisonnements oiseux, de subtilités captieuses, de sophismes ruinant le sens même de la dialectique. Derrière cette lutte de Lefèvre se cachait aussi une plus haute ambition : au-delà d'une « juste compréhension » d'Aristote, il voulait conduire à la « *sana intelligentia* » d'autres textes, et surtout à l'intelligence des Écritures, dont la vérité était – selon lui – mise à mal par les gardiens officiels. Le renouvellement apporté par son enseignement, tant qu'il est resté limité à la faculté des Arts, n'a pas entraîné de conséquences institutionnelles immédiatement décelables : quand il quitte le collège du Cardinal-Lemoine, à l'automne 1508, sans avoir jamais remis en cause la primauté de la faculté de Théologie, il n'a provoqué aucun bouleversement dans l'organisation académique. Les innovations qu'il a introduites n'ont pas été jugées dangereuses : il apportait seulement de la clarté intellectuelle, et c'était déjà beaucoup. Elles ne devaient révéler toute leur puissance que quelques années plus tard, sur le terrain religieux. Guy Bedouelle a montré que c'est lors de son séjour à Saint-Germain-des-Prés (1508-1521)

48 Sur ce point, voir Jean-Marie Flamand, « Lefèvre d'Étapes and the Politics of Plato: the *Hecatonomia* (1506) », *Journal of the Early Book Society*, vol. 17, 2014, p. 326-347.

49 E. Kessler, « Introducing Aristotle... », art. cit., p. 21.

50 Voir Guy Bedouelle, *Lefèvre d'Étapes et l'Intelligence des Écritures*, Genève, Droz, 1976, p. 28-36 (« À la recherche du véritable Aristote »).

51 A. Renaudet, *Préréforme et humanisme à Paris...*, op. cit., p. 412.

qu'il est entré en pleine possession de sa méthode, notamment à travers Nicolas de Cuse, qu'il avait déjà longuement médité dès 1501 et dont il fut le premier à donner les *Opera omnia* en 1514. Alors, Lefèvre s'est engagé avec audace dans l'explication de l'Écriture. Sans changer de méthode, il a produit – lui qui n'était pas un théologien patenté – des commentaires bibliques. Il a aussi réalisé et fait circuler, bravant l'interdiction, des traductions en français du texte sacré afin de le mettre à la portée des simples. Là se trouve sa véritable force « subversive », celle qui inquiétera grandement la faculté de théologie, quand son œuvre intellectuelle et spirituelle se doublera d'une action réformatrice, menée aux côtés de Guillaume Briçonnet, dans le diocèse de Meaux, dès 1521-1522. Pour Lefèvre, les années d'enseignement passées au collège du Cardinal-Lemoine auront été un temps de fermentation.

LISTE (ABRÉGÉE) DES ÉDITIONS DE LEFÈVRE DE 1492 À 1508

Les dates **en gras** sont des dates de 1^e édition, les dates précédées de → sont des « reprises », qu'il s'agisse de nouvelles éditions, d'émissions ou de rééditions à l'identique, partielles ou totales⁵². En l'absence d'indication de lieu, il s'agit d'éditions parisiennes.

1. AUTEURS PUBLIÉS PAR LEFÈVRE EN RAPPORT AVEC SON ENSEIGNEMENT : PHILOSOPHIE, MATHÉMATIQUES ET MUSIQUE, ASTRONOMIE

a) Philosophie

a1) Aristote, *Physique* et *Métaphysique*

- 1492 [*Totius philosophiae naturalis paraphrases*]
 1498 *Introd. in libros De anima* (in *Janua logicae*, Lyon, S. Champier)
 1500 *De anima* + *In libros De anima introd.* (Leipzig)
 1502 *Paraphrases* + comm. Clich.
 1506 *Introd. in De anima* (+ comm. Clich.)
 1494 *Introd. in Metaphysicam*
 1504 *Paraphr.* + *Dialog. Introd.* + *Introd. in Metaph.* + *Dial. introd. in Metaph.*
 1515 *Metaphysica* (trad. Bessarion)

a2) Aristote, *Éthique* et *politique*

- 1494 [*In Aristot. Ethic. Nicom. Introd.*]
 1497 *Decem librorum Moralium Aristotelis, tres conversiones. Prima Argyropili Byzantii, secunda Leonardi Aretini, tertia vero antiqua per capita et numeros conciliate: communi familiarique commentario ad Argyropilum adiecto*
 → 1500 (Vienne): *Compendiaria in Ar. Ethicen introd.*
 1502 *Artificialis introductio in decem libros Ethicorum* (+ comm. Clich.)
 → 1502 (Deventer) *In Eth. Nicom. introd.*
 → 1504 *Liber Ethicorum Aristot. Joh. Argyropulo trad. + comm. familiar. Fabri*
 → 1505 *Decem librorum moralium tres conversiones* (2^e éd.)

52 Abréviations : « Ar. » = Aristotelis ; « Introd. » = introductio ; « comm. » = commentaire ; « Clich. » = Clichtove ; « Boeth. » = Boethius ; « Eth. Nic. » = *Ethica Nicomachea* ; le symbole « + » vaut pour « accompagné de ».

→ 1506 (Venise), *Artificialis introd. per modum Epitomatis in decem libros Eth. Ar.* (+ comm. Clich.)

→ 1507 *Artificialis introd. In Ethic.* + Clich.

1506 *Politicorum libri octo cum comm. J. Fabri* (→1511/1512 => 1515 → 1526 → 1543)

1508 *Introductiuncula in Politica* (→1512 → 1516 [comm. Clich.] → 1535)

a3) Aristote, *Logique*

1496 *Introductiones logicales* (→ 1497, 1498, 1500 [3^e éd.], 1506)

1503 *Libri logicorum* (→ 1510/1511 → 1520/1521 → 1525, 1531, 1536, 1537, 1543)

b) Mathématiques et musique

1496: Boethius + *Rithmimachiae ludus.*

50 1500 *Epitome compendiosaque introd. in... Boeth.*

1503 *Epitome compendiosaque introd. in... Boeth.* + Clich. + Bovelles, *Introd. in geometriam*

1507 *Introd. in arithmecam* [sic] Boeth. + Jordanus Nemorarius + Clich. + Bovelles

1507 *Epitome in Boeth.*

c) Astronomie

1495 Sacrobosco, *Sphaera* → 1499 (Venise)

→ 1500 Sacrobosco + Bonetus Latensis + Euclides (→ 1503, 1507, 1508, 1511)

2. AUTEURS PUBLIÉS PAR LEFÈVRE SANS LIEN AVEC SON ENSEIGNEMENT:

AUTEURS « RELIGIEUX »

1494 Hermes Trismegistus (→ 1505)

1498 Athenagoras, Xenocrates, *Cebetis Tabula*

1499 Dionysius Areopagita, Ignatius Antiochenus, Polycarpus Smyrnaeus
(→ 1502, 1503)

1499 Raymundus Lullus, *Contemplationes* (→ 1505)

1504 Paradysus Heraclitis (= *Historia Lausiaca*), etc.

1504 Onosander, *De optimo imperatore*

1507 Johannes Damascenus, *De fide orthodoxa.*

RÉSEAUX ÉRASMIENS AUTOUR DE L'ÉDITION PARISIENNE DES *ADAGES* (1500)

Christine Bénévent
École nationale des chartes

Que reste-t-il aujourd'hui à dire sur les *Adages* qui, récemment traduits, ont fait l'objet d'un regain d'intérêt? Il ne s'agit pas ici de revenir sur leur remarquable genèse, ni d'en commenter le contenu¹. Je voudrais tenter d'aborder cet ouvrage pour ce qu'il était à l'orée du xvi^e siècle, « un in-quarto rassemblant 818 locutions et proverbes sèchement commentés par un ancien collègien de Montaigu² », dont le nom n'était alors nullement *vendibilior*, prometteur de best-sellers. Évitant le regard rétrospectif, je tenterai plutôt, en sollicitant la bibliographie matérielle, de me mettre dans la peau de l'étudiant ou de l'érudite parisien qui découvre cet opuscule entre 1500 et 1505 et qui peut mesurer, à travers lui, à quel point Paris était alors « un grand centre de culture européen où affluèrent notamment Écossais, Espagnols et Allemands³ », un carrefour culturel.

LA PRODUCTION : LE PRODUIT

Sur le plan matériel, ce modeste volume de 76 feuillets in-quarto est composé de neuf cahiers de huit feuillets (soit deux feuilles encartées) chacun, signés de a à i, à quoi s'ajoute un cahier liminaire de 4 feuillets non signé, qui a donc été composé après les autres, et qui comporte les liminaires. Il porte le titre

- 1 Érasme, *Les Adages*, Paris, éd. dirigée par Jean-Christophe Saladin, Paris, Les Belles Lettres, 2011; *Adagi*, éd. Emanuele Lelli, Milano, Bompiani, 2013. En mars 2014, un colloque leur a été consacré à Nanterre à l'initiative de Marie-Dominique Legrand, précédé par une journée d'études à l'ENS Ulm et une exposition visible en ligne (<http://www.savoirs-renaissance.ens.fr/Erasme/>, consultée le 13 mai 2015).
- 2 Pierre Aquilon, « Les trente pionnières », dans Frédéric Barbier (dir.) *Paris capitale des livres*, Paris, PUF, 2008, p. 70.
- 3 Hubert Élie, « Quelques maîtres de l'Université de Paris vers l'an 1500 », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, XVIII, 1951, p. 193-245, ici p. 195.

court de *Collectanea adagiorum*⁴ : est ainsi mis en valeur le geste de collecte commenté dans la préface. De fait, les adages en latin, compilés à partir de différents recueils, y sont donnés à la suite, sans ordre perceptible, des f. a1r^o à 151^o. Chaque intitulé est suivi d'une note, souvent brève (pas plus d'une ligne parfois), qui renvoie à des autorités antiques et explique son sens. Aucun système de repérage ne facilite la navigation du lecteur dans cette collection : ni les pages ni les adages ne sont numérotés, et il n'y a pas d'index.

Réalisée en bichromie rouge et noire, la page de titre témoigne des difficultés que posait un double passage sous la presse : une partie des exemplaires présente un très net décalage, dans l'adresse, de la mention « *ad Pellicani* » (ill. 1)⁵. La bichromie, procédé assez fréquent dans les incunables mais relativement coûteux, témoigne de l'investissement consenti dans cette édition, justifié par le discours publicitaire que développe le titre complet :

52

De Didier Érasme de Rotterdam, recueil de vieux et très remarquables proverbes, autrement dit d'adages, ouvrage à la fois nouveau et extraordinairement utile⁶ à tout type de discours écrit ou parlé que l'on veut embellir ou signaler de manière surprenante. Vous le comprendrez précisément, excellents jeunes gens, si vous prenez l'habitude de saupoudrer par de tels délices et vos lettres et votre conversation quotidienne. Goûtez / soyez avisés [*sapite*] et faites l'acquisition d'un trésor si rare, qui se vend si peu cher : si vous le trouvez bon, vous en recueillerez demain de plus grands bénéfices encore. Salut.

Cette réclame enthousiaste, dont le contenu est amplifié dans la préface, désigne explicitement la cible d'un tel ouvrage, jeunes gens étudiant et/ou désireux de briller en société, soit le public universitaire que les libraires visaient à satisfaire en priorité, et tout particulièrement à travers « des manuels de base, relativement courts et destructibles du fait de leur usage, destinés à la masse [...] considérable des « artiens » (près de 3 000 étudiants) disséminés dans la soixantaine de collèges parisiens et qui apprécient [...] l'avantage économique de l'imprimé⁷ ». Le libellé de l'adresse entend également faciliter l'accès de l'acheteur potentiel aux points de vente du livre :

4 Erasmus Desiderius Roterodamus, *Collectanea adagiorum*, Paris, Johann Philippi de Cruzenach pour les frères de Marnef, [après le 15 juin] 1500, 4^o, 76 f. [4] a-i⁸. Notices en ligne : Incunabula Short Title Catalogue (ISTC) n^o ie 00101000 ; Gesamtkatalog der Wiegendrucke (GW) n^o 09374.

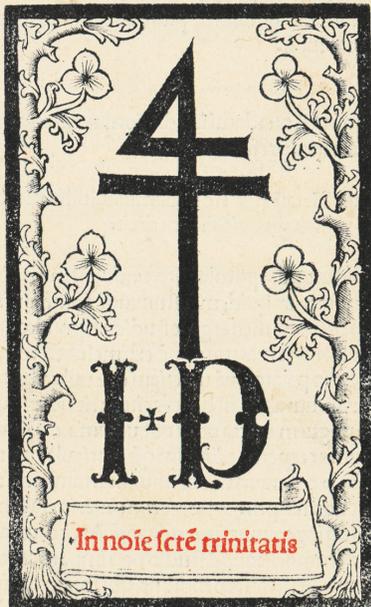
5 C'est par exemple le cas des exemplaires conservés à la Mazarine, Besançon, Sélestat et Gand (voir *infra* pour les cotes).

6 Peut-être y a-t-il un jeu de mots sur cet adjectif latin (*conducibile*), qui signifie aussi « qui rassemble ».

7 Dominique Coq, « Les incunables », dans Henri-Jean Martin et Roger Chartier (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 1, *Le Livre conquérant, du Moyen Âge au milieu du xvii^e siècle* (1982), rééd. Paris, Promodis/Fayard/Cercle de la Librairie, 1989, p. 214, puis p. 222.

Ex Bibl. Bibliotheca Conventus Bisuntini
ord. ff. praedicatorum

Desiderii Erasmi Roterdami veterū maximeq; insi-
gnium paroemiarū id est adagiorum collectanea: opus
quod nouū tum ad omne uel scripture uel sermonis ge-
nus uenustādū insigniendūq; mirū in modū cōducibile.
Id quod ita demū intelligeas adolescētes optimi: si hu-
iusmodi deliciis et litteras vestras et orationē quotidia-
nam assuescētis aspergere. Sapite ergo et hūc tam rarū
thesaurū tantillo nūmulo uenālē uobis redimite: multo
prestantiora propediē accepturi: si hec boni cōsuleritis.
Valere.



Duobus in locis libellus hic prostat: In magistri Iohānis philippi offi-
cina: cuius quidē tum industria: tum sumptu nitidissimis formulis
est emaculatissime impressus: In uia diui Marcelli ad diuine trinita-
tis signum: Rursū in uia diui Iacobi ad Pellicani quem uocant notam

117
Inc. 751

1. Erasmus Desiderius Roterodamus, *Collectanea adagiorum*, Paris, Johann Philippi de Cruzenach pour les frères de Marnef, [après le 15 juin] 1500, 40, Besançon BM Inc. 751, page de titre comportant la mention « *Ex communi Bibliotheca Conventus Bisuntini ord. ff. praedicatorum* ». On note le décalage de l'élément rubriqué « ad Pellicani ».



2. Erasmus Desiderius Roterodamus, *Collectanea adagiorum*, Paris, Johann Philippi de Cruzenach pour les frères de Marnef, [après le 15 juin] 1500, 40, Médiathèques d'Orléans, Rés. D-2729, page de titre comportant de nombreuses annotations et marques de provenances.

Ce livre s'achète à deux endroits : dans l'officine du maître Johannes Philippi, qui, avec zèle et à ses frais, en a réalisé l'impression, d'une correction extrême et avec des caractères remarquables, rue Saint-Marc à l'enseigne de la sainte Trinité ; et également rue Saint-Jacques, à l'enseigne dite du Pélican⁸.

L'élément rubriqué « *ad Pellicani* » nous laisse deviner que l'impression a été aussi financée par les trois frères de Marnef, libraires qui exerçaient à Paris et Poitiers.

L'adresse, en faisant l'éloge de l'impression, met l'accent sur l'usage de caractères romains dans un ouvrage d'autant mieux inscrit dans la production humaniste qu'il est rehaussé d'insertions en grec⁹. Cet affichage humaniste n'atteint cependant pas la page de titre, imprimée en gothique, sans doute parce que l'imprimeur ne disposait pas de fontes romaines dans un tel corps. Et malgré cette fière proclamation, d'innombrables coquilles déparent l'ouvrage, coquilles dont, comme il est déjà d'usage, l'auteur rejettera la faute sur l'imprimeur¹⁰. On ne relève en revanche qu'une seule correction sous presse¹¹, signe que l'auteur n'a sans doute pas hanté l'atelier où s'imprimait l'ouvrage.

Celui-ci repose sur un pari audacieux, comme il y en eut tant d'autres au cours de ces années de transition du manuscrit à l'imprimé : il s'agissait de mettre sur le marché, imprimé dans le format in-4° privilégié à cette époque¹², mais dans

- 8 Traduction légèrement différente chez Alexandre Vanautgaerden, *Érasme typographe*, Genève, Droz, 2012, p. 40.
- 9 Il s'agit d'un « gréco-romain » assez peu élégant et presque dépourvu d'accents : voir Robert Proctor, *The Printing of Greek in the Fifteenth Century*, Oxford, Oxford University Press, 1900, p. 140-141. Sur les débuts de la typographie grecque à Paris, voir Augustin Bernard, *Les Estienne et les types grecs de François I^{er}*, Paris, E. Tross, 1856, p. 61 sq. ; Henri Omont, *Essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris (1507-1516)*, Paris, s.n., 1892 ; Hendrik D. L. Vervliet, *The Palaeotypography of the French Renaissance*, Leiden, Brill, 2008, t. 2, « Greek Typefaces of the Early French Renaissance : The Predecessors of the Grecs du Roy », p. 368.
- 10 Voir Érasme, *Opus epistolarum*, éd. Percy Stafford Allen, Oxford, Clarendon, 12 vol., 1906-1958, t. I (désormais abrégé par ep. suivi du numéro de lettre), ep. 181 (citée *infra*) : « Je déplore la première édition, qui par la faute de l'imprimeur est tellement incorrecte qu'elle semble altérée à plaisir [...]. J'ai donc décidé qu'une seconde édition réparerait la faute des imprimeurs et la mienne, tout en pourvoyant les étudiants d'une matière des plus utiles. » (p. 405-406). Ici et dans ce qui suit, la traduction française suit généralement Aloïs Gerlo (dir.), *La Correspondance d'Érasme*, Bruxelles, De Graaf, 12 vol., 1967-1984. Les fautes et coquilles de l'édition de 1500 sont signalées dans l'apparat critique de *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company (ci-après ASD), 1969-..., t. I, 9, 2005.
- 11 f. 15v°, l. 32 : *sobo-bolis* au lieu de *sobolis* (seule variante signalée dans les catalogues d'incunables).
- 12 D'après des statistiques établies par Neil Harris à partir de catalogues d'imprimés italiens des xv^e et xvi^e siècles (lettres A-B) et citées dans son cours « Paper and watermarks as bibliographical evidence », 2009-2010, Institut d'histoire du livre : voir <http://ihl.enssib.fr/en/paper-and-watermarks-as-bibliographical-evidence/the-shape-of-paper> (consulté le 24 juin 2015).

des caractères encore peu familiers aux yeux du public, un objet comparable aux recueils de lieux communs que se constituaient les étudiants, et qui prétendait à peu de frais mettre la sagesse antique à la portée de tous¹³.

LA PRODUCTION : LES PRODUCTEURS

56 Ce recueil a été préparé par quelqu'un que l'on peut qualifier de *studiosus adolescens*, dont le nom donné en page de titre n'est encore guère connu en tant qu'auteur : il n'a auparavant publié qu'une postface dans un livre de Robert Gaguin, un court poème dans le recueil d'un autre Hollandais et une petite plaquette de poèmes sous son nom¹⁴. Mais par quels chemins et pour quelles raisons ce jeune Batave est-il arrivé à Paris ? On sait qu'en 1492, ce moine augustin a quitté le monastère de Deventer, où l'avaient placé des tuteurs peu scrupuleux, pour entrer au service de l'évêque de Cambrai, qui devait l'emmener en Italie. La promesse n'ayant pas été tenue, le moineillon a obtenu la permission de se rendre à Paris : c'est donc à défaut du voyage rêvé, de l'*iter italicus*, qu'il arrive pour poursuivre ses études dans la capitale française, à la fin de l'été 1495. Les informations très lacunaires dont nous disposons pour cette période sont surtout fournies par la centaine de lettres qui nous restent des années 1495-1500 (soit vingt lettres par an, ce qui est peu), complétées par quelques témoignages ultérieurs ou indirects : s'y dessine le portrait d'un « intellectuel précaire », sans domicile fixe de surcroît, qui, à l'instar d'un Rémy Roussel¹⁵, multiplie les tentatives pour percer dans le milieu des lettres parisiennes¹⁶.

Les étapes de ses errances tissent cependant une toile résolument européenne : si Érasme résida jusqu'au printemps 1496 au collège de Montaigu, dirigé par le terrible Standonck, natif de Malines¹⁷, il s'installa à l'automne dans une

13 Voir Isabelle Diu, « Une lecture des *Adages* d'Érasme, entre bibliographie rêvée et bibliothèque idéale », www.revue-analyse.org, 6/2, printemps-été 2011, consulté le 24 juin 2015 ; Ann Moss, *Printed commonplace-books and the structuring of Renaissance thought*, Oxford, Clarendon Press, 1999 (trad. française : *Les Recueils de lieux communs : méthode pour apprendre à penser à la Renaissance*, Genève, Droz, 2002) ; Ann M. Blair, *Too much to know. Managing scholarly information before the modern age*, New Haven (Conn.) / London, Yale University Press, 2010 ; Eric McPhail, *Dancing around the well: the circulation of commonplaces in Renaissance humanism*, Leiden / Boston, Brill, 2014.

14 Voir *infra*.

15 Voir la contribution d'Olivier Pédeflous, p. 133-149.

16 Voir Augustin Renaudet, *Préréforme et humanisme à Paris pendant les guerres d'Italie (1494-1517)*, Paris, Champion, 1916, n. des p. 393-397.

17 Voir *ibid.* ; Marcel Godet, « Le collège de Montaigu », *Revue des études rabelaisiennes*, VII, 1909, p. 285-305 ; *id.*, *La Congrégation de Montaigu (1490-1580)*, Paris, Champion, 1912 ; *History of Universities*, XXII/2, 2007, special issue : « The Collège de Montaigu at the University of Paris », dir. M. Feingold, P.-J. Bakker, 2008. La bibliothèque Sainte-Geneviève ayant été construite à l'emplacement de l'ancien collège, voir également Alfred de Bougy, Pierre Pinçon, *Histoire de la bibliothèque Sainte-Geneviève*, Paris, Comptoir des imprimeurs-unis, 1847.

pension de famille où logeaient également deux élèves anglais, Thomas Grey et Robert Fischer. Leur tuteur, un Écossais (ils sont alors nombreux à Paris¹⁸), le chassa bientôt pour des raisons mystérieuses, peut-être à cause de l'amitié passionnée qu'Érasme vouait à ses protégés¹⁹. Contraint de donner des leçons pour subvenir à son entretien, Érasme fit la connaissance des frères Northoff, marchands originaires de Lübeck, dont le plus jeune, Henri, était inscrit à l'Université, et qui vivaient avec leur précepteur, Augustin Vincent Caminade. Ce dernier, natif de Viersen près de Cologne, est mentionné dans le colophon des *Collectanea* en tant que correcteur (« *Augustino Vincentio Caminado a mendis vindicatore* ») et salué dans la lettre liminaire d'Andrelini²⁰. Il accueillit Érasme à partir de juillet 1497, et tous deux entretenirent des relations tumultueuses jusqu'au départ de Caminade pour Orléans, en 1502²¹.

Peut-être est-ce Caminade qui a mis en relation Érasme avec l'imprimeur Johannes Philippi qui, venu de Cruzenach (ou Kreuznach), dans la région du Rhin, se qualifie lui-même d'allemand dans le colophon : « *M. Iohanne Philippo Alamano diligentissimo impressore* ». Sa présence est signalée pour la première fois à Paris en 1483, où il est enregistré comme étudiant appartenant à la nation allemande. Il commença son activité en 1494 comme associé de l'imprimeur Georg Wolf et travailla tantôt pour d'autres imprimeurs et libraires (notamment les Marnef), tantôt pour son propre compte. Érasme lui confia son édition du *De officiis* de 1501, et il réédita les *Adagia* en 1505. Son officine se trouvait rue Saint-Marc, près du collège de Montaigu, si bien que la simple proximité spatiale a pu jouer son rôle, aidée par de multiples relations amicales.

LES PIÈCES LIMINAIRES

Outre les noms des auteur, correcteur et imprimeur, le recueil des *Adagia* nous livre, dans différentes pièces liminaires, ceux d'autres protagonistes venus des quatre coins de l'Europe. Au verso de la page de titre, le recueil s'ouvre sur une courte lettre d'éloge de Fausto Andrelini²², poète d'origine italienne avec lequel Érasme semble avoir noué très tôt des relations, probablement par l'intermédiaire de Robert Gaguin. C'est auprès de ce dernier qu'arrivé à Paris à la fin de l'été 1495, Érasme s'est fait immédiatement connaître, en lui envoyant des poèmes et une lettre. C'est aussi grâce à Gaguin qu'il a découvert

18 Voir H. Élie, « Quelques maîtres de l'Université de Paris vers l'an 1500 », art. cit.

19 C'est ce que certains déduisent de l'enquête dont il fait l'objet à l'initiative d'Henri de Bergues, évoquée dans l'ep. 135 à J. Batt, novembre 1500 (*Opus epistolarum*, éd. citée, t. I, p. 313-314).

20 *Ibid.*, t. I, ep. 127. Voir *infra*.

21 Voir Franz Bierlaire, « Érasme et Augustin Vincent Caminade », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, vol. 30, n° 2, 1968, p. 357-362.

22 Sur Andrelini, voir la contribution de Sylvie Lefèvre, p. 223-240.

les stratégies induites par l'invention de Gutenberg, en rédigeant une postface destinée à remplir des feuillets restés blancs à la fin d'un cahier du *De origine et gestis francorum compendium* de cet historien français²³. Enfin, c'est au même Gaguin qu'Érasme a emprunté certains des livres qui nourrissent les *Adagia* puisque, outre le manuscrit « Diogenianus » probablement copié par Georges Hermonyme, il a utilisé des auteurs qui venaient seulement d'être publiés en Italie ou ne circulaient encore que sous forme manuscrite dans des cercles restreints²⁴. Dans le premier livre publié par Érasme, le *De casa natalitia Jesu*, une plaquette de 12 feuillets parue début 1496 chez Antoine Denidel, figurent deux poèmes en l'honneur de Gaguin et d'Andrelini.

58

La présence de cette lettre parmi les liminaires est intéressante à bien des titres. Contrairement aux autres nations d'Europe, les Italiens ne sont guère présents à Paris, la Péninsule constituant alors, on l'a vu, un pôle d'attraction concurrent²⁵ : Andrelini fait exception et, peut-être par sa seule nationalité, apporte une caution recherchée. Mais Érasme et lui semblent avoir noué une complicité intellectuelle, lisible par exemple dans un échange de billets publié à la suite des *Epistolae* d'Andrelini, complicité que Jean Sturm, dans sa biographie de Beatus Rhenanus (1551), évoque ainsi :

C'était aussi vers cette époque qu'Érasme de Rotterdam se trouvait à Paris et il a commencé pour la première fois, grâce à la publication des *Adages*, à se distinguer plus qu'auparavant. Fausto Andrelini était présent aussi : il enseignait la poésie devant une assistance nombreuse et il a rédigé ses propres lettres « adagiales ». Je ne saurais dire lequel des deux a défié l'autre : Fausto Érasme, qui à la fois a recueilli et classé presque tous les adages des langues grecque et latine, ou Érasme Fausto, qui en a adapté la plus grande quantité possible à un tout petit nombre de sujets²⁶.

Andrelini a sans aucun doute joué un rôle non négligeable dans la genèse et la diffusion des *Adages*, à la faveur de nombreux jeux intertextuels et de son charisme, mais leur proximité offre aussi l'occasion de rappeler qu'Érasme avait

²³ Voir *Opus Epistolarum*, éd. cit., t. I, ep. 45.

²⁴ Voir (entre autres) I. Diu, « Une lecture des *Adages* d'Érasme », art. cit. ; René Hoven, « Les éditions successives des *Adages* : coup d'œil sur les sources et les méthodes de travail d'Érasme », dans André Vanrie (éd.), *Miscellanea Jean-Pierre Van den Branden*, Bruxelles, Maison d'Érasme, 1995, p. 257-281. On sait qu'Érasme emprunte à Gaguin, outre les œuvres de ce dernier, la *Dialectique* de Valla (*Opus epistolarum*, éd. cit., t. I, p. 67-68), Macrobie (ep. 121), la *Rhétorique* de Georges de Trébizonde (ep. 122).

²⁵ Voir H. Élie, « Quelques maîtres de l'Université de Paris vers l'an 1500 », art. cit.

²⁶ Cité dans James Hirstein (dir.), *Epistulae Beati Rhenani. La correspondance latine et grecque de Beatus Rhenanus de Sélestat : édition critique raisonnée, avec traduction et commentaire*, t. I, 1506-1517, Turnhout, Brepols, 2013, p. 37 (Jean Sturm est en train de conseiller la réimpression des *Epistolae proverbiales et morales* d'Andrelini au profit des élèves de Sélestat).

alors des prétentions de poète²⁷. Soucieux de faire connaître les talents de son pays natal, qui valent bien les Italiens, il fait aussi publier à Paris un recueil de poèmes écrits par son ami Willem Hermansz de Gouda, « le premier et le plus grand espoir de notre Hollande », et dédié à Gaguin²⁸.

Des sources latines et grecques qui ont transité par l'Italie ou ont été copiées par un Byzantin, un auteur hollandais, un imprimeur et un correcteur allemands, un thuriféraire italien... C'est à travers la longue préface d'Érasme que nous quittons un continent européen déjà bien représenté pour franchir la Manche, puisque elle est dédiée à Lord William Mountjoy²⁹, arrivé au printemps de 1498 à Paris et chez qui Érasme, après avoir quitté Caminade, a élu domicile. C'est grâce à Lord Mountjoy qu'Érasme effectue en 1499 un premier séjour en Angleterre, qu'il quitte le 27 janvier 1500 pour retourner à Paris, où il reste jusqu'à l'été : c'est précisément au cours de ces quelques mois qu'il aurait préparé les *Collectanea Adagiorum*.

Un événement traumatique, sur lequel il reviendra de façon obsessionnelle, serait à l'origine de cette dédicace : à Douvres, en dépit de tout ce que ses amis anglais lui ont certifié, Érasme se voit dépouiller de tout son argent. Telle est du moins la version que livre le *Catalogus* : le volume aurait été conçu comme un signe d'amitié et de conciliation à l'égard des Anglais, présentés comme les inspirateurs des *Collectanea*³⁰. Trois lettres cependant, toutes publiées dans la *Farrago* de 1519, laissent supposer qu'Érasme destinait initialement son ouvrage à un Hollandais, Adolphe de Veere, fils de son ancienne protectrice, signe que s'est opéré au cours de ces quelques mois un changement d'horizon³¹ : venu à Paris pour promouvoir son pays natal, Érasme a désormais les yeux tournés vers l'Angleterre. Ce changement de perspective est rendu plus nettement perceptible encore par un ensemble de pièces postliminaires que les éditions modernes, séparant ce dont l'union pouvait faire sens, traitent à part³².

27 Ce que confirment tant ses lettres (voir par exemple *Opus epistolarum*, éd. cit., t. I, ep. 116) que son *Catalogus* (*Opus epistolarum*, éd. cit., t. I, p. 3-6).

28 Pour une liste des « fils de notre Germanie », voir *ibid.*, t. I, ep. 23 (p. 105-107) et ep. 49 (adressée à Henri de Bergues, imprimée à la fin de la *Sylva Odarum*). Cette entreprise de promotion des lettrés de son pays réussit bien, si l'on en croit les ep. 50 et 51, qui vantent le succès des œuvres de Willem Hermansz.

29 *Ibid.*, ep. 126.

30 « C'est d'une part ton conseil qui m'a incité à entreprendre ce travail, et la voix du prieur Richard Charnock qui m'y a stimulé » (*ibid.*, ep. 126, p. 290).

31 *Ibid.*, ep. 123, à J. Batt ; ep. 124, à J. Batt ; ep. 125 (projet de dédicace adressée « *Cuidam* »).

32 Sur « l'effet recueil », voir Christine Bénévent, « Créations d'atelier bâlois : Érasme, Froben et le *Ciceronianus* », dans Anne Réach-Ngô (dir.), *Créations d'ateliers. L'éditeur et la fabrique de l'œuvre à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 67-97.

LES POSTLIMINAIRES

Ainsi la lettre adressée au duc Henri d'Angleterre³³, loin d'être une postface aux *Adagia*, doit-elle se lire comme une préface au texte qui suit, une prosopopée de l'Angleterre dédiée aux enfants du duc³⁴... C'est d'ailleurs surtout l'hommage à l'Angleterre qu'Érasme souligne lorsqu'il évoque après coup ce petit volume, peut-être parce que les *Collectanea* ne valent plus tant à ses yeux après les monumentales éditions aldine et bâloises des *Chiliades*³⁵.

PUBLICITÉ, DIFFUSION, VENTE : LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

60 Ce volume pouvait-il attirer l'attention du chaland ? Combien ont misé sur lui les différents protagonistes qui ont contribué à le faire naître ? Aucune archive ne nous livre d'information sur les tractations menées entre l'auteur, l'imprimeur et les libraires : Érasme leur a-t-il vendu son manuscrit, comme ce sera le cas avec Josse Bade douze ans plus tard³⁶ ? Ou bien a-t-il loué les services d'un imprimeur et fourni lui-même tout l'argent nécessaire ? Cette hypothèse paraît peu probable : alors qu'il a déjà commencé son travail de collecte, il précise qu'il n'est pas « encore sûr de trouver un imprimeur [*formularium*³⁷] » et que « [s]es ressources sont nulles »³⁸. Les libraires de Marnef ont certainement financé l'impression avec Philippi. Il se peut cependant que les charges aient été partagées³⁹ : la correspondance, si elle n'explicite en rien les tractations, comporte plusieurs indices intéressants. Elle nous révèle en particulier à quel point Érasme s'est démené pour (faire) vendre les exemplaires de son livre et qu'il y avait un intérêt financier. Sa stratégie confirme ce que proclament la page de titre, la préface ou le *Catalogus*⁴⁰ : c'est bien le public universitaire qui était visé.

33 *Opus epistolarum*, éd. cit., t. I, ep. 104 ; f. i5v^o-i6r^o.

34 *Ibid.*, f. i6r^o-i8v^o.

35 Voir A. Vanautgaerden, *Érasme typographe*, op. cit., p. 31-40, puis 111-153 et 239-247.

36 Voir *Opus epistolarum*, éd. cit., t. I, ep. 263 de Josse Bade à propos du manuscrit des *Adages*, payé 15 florins.

37 Terme signifiant « compositeur d'imprimerie » d'après René Hoven, *Lexique de la prose latine de la Renaissance*, Leiden/Boston, Brill, 2006.

38 « *mihī esse nihilo minus* » (*Opus epistolarum*, éd. cit., t. I, ep. 123, p. 285).

39 Sur les différentes configurations possibles, voir Karine Crousaz, *Érasme et le pouvoir de l'imprimerie*, Lausanne, Antipodes, 2005, p. 53, qui s'appuie sur Brian Richardson et Paul Grendler.

40 « prévoyant que ce livre [...] rendrait du moins des services aux étudiants (*vel ob vtilitatem versaturum in manibus studiosorum*) » (*Catalogus*, dans *Opus epistolarum*, éd. cit., t. I, p. 17).

Il paraît fort probable qu'Érasme dut acheter ou financer une partie du tirage, dont on ignore la quantité initiale mais qui se chiffre à plusieurs centaines d'exemplaires⁴¹. Pour le faire connaître, il déploya son réseau. Ainsi, il sollicita à nouveau Andrelini pour en (re)faire la publicité à la fin de l'année 1500 :

Je vais te prier de recommander par ton témoignage et d'embellir [*tuo testimonio commendes atque exornes*] mes *Adages*, dont j'ai accouché prématurément il y a peu de temps, pour que grâce à cela ils soient vendus plus rapidement [*quo maturius distrabantur*]. Fais cela moins pour l'œuvre elle-même que pour me tirer de mes difficultés. Car je ne me flatte pas moi-même au point de ne pas voir ce qu'elle vaut. Mais la mauvaise marchandise dont on veut se défaire a d'autant plus besoin d'être vantée qu'elle le mérite moins⁴².

Des présentations publiques furent par ailleurs organisées à la sortie du livre, qui prirent la forme de leçons assurées par Vincent Caminade, et peut-être Andrelini :

Augustin explique en public [*palam enarrat*] le recueil des *Adages* et devant un auditoire très nombreux [*auditorio frequentissimo*]. Jusqu'ici les débuts sont excellents⁴³.

Les ventes semblaient dépendre étroitement de ces présentations : « On n'arrive plus à le vendre ici parce qu'Augustin a cessé de le commenter [*propterea quod ab interpretatione destitit Augustinus*]⁴⁴ ». Peut-être furent-elles annoncées par des petits « flyers », à l'instar de celui, découvert dans un défet de reliure par Anatole Claudin, qui annonçait la tenue d'un cours de Pierre Tartaret sur l'*Éthique à Nicomaque* au collège de Reims, tout en signalant que la traduction latine était en vente rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Pélican⁴⁵. On ne sait si c'est en guise de rémunération pour ces présentations ou parce qu'il avait lui-même apporté une aide financière à l'édition que Caminade chercha ensuite à récupérer des exemplaires⁴⁶.

41 Voir *infra*. La préface de Matthias Schürer à son édition des *Collectanea* de 1509 (six exemplaires conservés) fournit une indication intéressante : « [...] pour veiller aux intérêts de chacun des studieux avec plus d'à-propos, nous avons estimé que cette œuvre devait être diffusée en mille exemplaires (*in mille exemplaria*) », *Epistulae Beati Rhenani*, éd. cit., ep. 12, p. 110-111.

42 *Opus epistolarum*, éd. cit, t. I, ep. 134, p. 313.

43 *Ibid.*, ep. 128 à J. Batt, p. 298.

44 *Ibid.*, ep. 129, p. 300. Ce procédé, qui semble assez habituel, est aussi évoqué, à propos d'autres textes, dans l'ep. 70 (« On imprime déjà tes épîtres ; Augustin se prépare à les présenter au public [*Augustinus interpretationem parat*] ») et l'ep. 81 (« Augustin, ton commentateur [*tuus interpres*] [...] a fait ici, et à titre gracieux, une présentation publique [*palam hic interpretatus est*] de tes poèmes »).

45 Voir Frédéric Barbier (dir.), *Paris capitale des livres*, op. cit., p. 118.

46 Voir *Opus epistolarum*, éd. cit., t. I, ep. 138, 139, 142, 152 et 172.

Enfin, Érasme envoya des exemplaires un peu partout, mais l'on comprend qu'il dut composer avec les moyens du bord, en demandant à ses connaissances d'en assurer la promotion et la vente, en particulier dans son pays natal et en Angleterre : les lettres à Jacques Batt mentionnent, à côté des envois individuels à quelques sommités, des tentatives pour les vendre en Angleterre, à Saint-Omer, Gouda ou Haarlem⁴⁷. Elles révèlent combien l'organisation des tractations financières était encore balbutiante : Érasme ne savait comment récupérer sa mise, encore moins les plus-values – sans même parler de la perte sèche que constituent les exemplaires égarés. Ainsi avait-il envoyé cent exemplaires en Angleterre, ce dont il se repentit rapidement : « Je regrette d'avoir envoyé là-bas des exemplaires des *Adages* à vendre, car ici ils se vendent mieux et plus cher »⁴⁸. « Ici » signifie en l'occurrence Orléans, où Érasme a passé près de quatre mois en 1500 avant de revenir à Paris à la mi-décembre.

62 À la fin de l'année 1504, après bien des tribulations, il était de retour à Paris. C'est alors qu'il réécrivit à Colet au sujet des « cent volumes de [s]es *Adages* [*de centum Adagiorum libris*] transportés en Angleterre à (s)es frais » :

Grocyn m'avait écrit qu'il s'occuperait en toute fidélité et en toute diligence de les faire vendre en détail selon mon intention [*ut ex animi mei sententia distraherentur*]. Je ne doute pas qu'il n'ait accompli sa promesse, car l'Angleterre n'a pas nourri d'homme plus intègre ni meilleur. Veuille donc m'accorder ta propre aide dans cette affaire, en exhortant et en stimulant ceux que tu estimes les plus capables de la mener à bonne fin. Il est bien certain en effet que depuis si longtemps les livres ont été vendus [*diuenditi sint libri*] et que certaines mains ont sûrement reçu des sommes dont j'aurais actuellement besoin plus que jamais⁴⁹.

Outre qu'elle nous révèle les difficultés rencontrées par Érasme dans la vente de ses *Adages*, cette épître est intéressante à cause de sa date. On a souvent affirmé que le succès avait été immédiat dans la mesure où Philippi réimprima

47 *Ibid.*, ep. 128, où il recommande à J. Batt de prélever des exemplaires s'il estime pouvoir les vendre à Saint-Omer ; ep. 129, au même, sur des exemplaires envoyés en Angleterre, et deux autres à Nicolas de Bourgogne et Adolphe de Veere ; ep. 138, au même, à qui il demande des nouvelles (« Mes *Adages* ont-ils du succès ? ») et où il se plaint de Willem Hermansz, qui cherche à se procurer des exemplaires des *Adages* « à mes risques et périls évidemment » et qui s'engage à (seulement) les rembourser (voir également l'ep. 142 dudit Hermansz) ; ep. 139, dont le dernier paragraphe multiplie les consignes au sujet des *Adages* : « tu porteras les volumes d'Augustin pour qu'il les porte à Veere, chez mon cher ami Thomas. Si le garçon peut en vendre quelques-uns en route, que Thomas envoie le reste par un batelier très sûr à Gouda, chez N. Que celui-ci en garde une partie et envoie l'autre aussitôt chez Guillaume à Haarlem » (p. 329).

48 *Ibid.*, ep. 135, p. 315.

49 *Ibid.*, t. I, ep. 181, p. 405.

la collection en 1505⁵⁰, et qu'à partir de l'année suivante, plusieurs imprimeurs et libraires parisiens (Jean Barbier, Denis Roce, Josse Bade, Jean Petit, Nicolas des Prez et Jean de Gourmont) commencèrent à proposer leurs propres éditions, suivies par quantité d'autres qui, de 1509 à 1524, parurent à Erfurt, Strasbourg, Haguenau, Mayence, Lyon, ou encore Cologne et Sélestat. Mais l'on s'aperçoit qu'en fait les ventes n'ont pas été simples, et qu'il a fallu cinq années pour écouler les exemplaires imprimés en 1500. Que le stock n'ait été soldé qu'en 1504, le fait est corroboré par le fait que Beatus Rhenanus en a fait l'acquisition à cette date, comme il l'indique dans le recueil factice contenant son exemplaire des *Collectanea*⁵¹.

LA RÉCEPTION PAR LE PUBLIC : LES ENSEIGNEMENTS DES EXEMPLAIRES CONSERVÉS

Il serait intéressant, à ce titre, de confronter les témoignages contemporains avec ce que révèlent les quelque vingt-et-un exemplaires conservés dans des collections publiques : la France en détient huit ; l'Allemagne et les États-Unis trois chacun ; l'Angleterre deux ; la Belgique, les Pays-Bas, la Suède, la Slovaquie et la Pologne un chacun⁵². Cependant, faute de disposer à ce jour d'informations suffisamment détaillées sur chacun de ces exemplaires, en particulier sur ceux conservés hors de France (pour partie issus des envois faits par Érasme évoqués *supra*), je ne livrerai ici que des aperçus rapides et des résultats provisoires.

D'emblée, la dispersion géographique de ces exemplaires, bien qu'elle ne date pas nécessairement du xvi^e siècle, témoigne de la diffusion européenne de l'édition parisienne. Ils portent souvent les stigmates d'un usage sur la longue durée, les trois quarts d'entre eux comportant des marques de provenance, parfois très étalées dans le temps⁵³. Ils sont souvent annotés, parfois copieusement, avec un effort manifeste pour d'une part corriger des fautes avérées (ou crues telles), d'autre part en rendre la consultation plus aisée. Ainsi, dans l'exemplaire conservé à Cambridge (University Library), une main du xvii^e siècle a numéroté les pages et les paragraphes, de même que dans celui conservé à la BnF, tandis

50 Universal Short-Title Catalogue, n° 143106.

51 Bibliothèque humaniste de Sélestat, Inc. 822b. Sur la période parisienne de Rhenanus, voir Emmanuel Faye, « Beatus Rhenanus lecteur de Platon et d'Aristote à Paris (1503-1507) » dans François Heim et James Hirstein (dir.), *Beatus Rhenanus (1485-1547) : lecteur et éditeur des textes anciens*, Turnhout, Brepols, 2000, p. 33-48.

52 On dénombre, selon A. Vanautgaerden, une quarantaine d'exemplaires connus (*Érasme typographe, op. cit.*, p. 34). L'un d'entre eux a été vendu en octobre 2002 à Londres, pour 264 000 dollars. En l'absence de toute information sur le tirage initial, il est difficile de tirer la moindre conclusion de ce nombre : voir Ezio Ornato, *La Face cachée du livre médiéval*, Roma, Viella, 1997 ; Jean-François Gilmont, « Mesurer la survie du livre », dans *Le Livre et ses secrets*, Genève, Droz, p. 279-338.

53 D'après les informations recueillies *de visu* ou par la consultation des notices catalographiques.

que l'un des exemplaires conservés à Orléans et celui de Besançon sont enrichis d'une table manuscrite alphabétique des adages⁵⁴. L'exemplaire de Beatus Rhenanus, dépourvu de numérotation et d'annotations, a été pourvu de pieds de mouche rouges et bleus, pratique courante en terres germaniques.

Plusieurs exemplaires conservés en France livrent des indices en faveur d'un achat à Paris même : l'un d'entre eux, relié seul, porte au colophon l'ex-libris du collège de Navarre⁵⁵. Quatre autres se trouvent dans des recueils factices dont la composition et la reliure accréditent l'hypothèse d'une acquisition dans la capitale : ces recueils, conservés à Sélestat, Charleville, Besançon et Orléans, contiennent en effet entre quatre et huit pièces parisiennes datant des années 1498 à 1503, de nature surtout pédagogique⁵⁶. La reliure en parchemin qui couvre l'exemplaire de Sélestat porte des titres manuscrits, de la main de Beatus, tandis que les reliures plus soignées des exemplaires de Charleville, Orléans et Besançon, en veau estampé à froid, sont caractéristiques de la production parisienne du temps avec leurs encadrements de filets, leurs petits fers et leur rectangle central divisé en bandes verticales. L'identité des possesseurs confirme que le public-cible a été atteint : si nous n'avons pas encore pu identifier le « *Nicolaus Gobin de Castro Portuensi [i.e. Château-Porcien], Remensis diocesis* », qui a apposé son nom sur l'exemplaire de Charleville et se qualifie de « *magister* »⁵⁷, on sait que Beatus Rhenanus résida dans la capitale de 1503 à 1507, où il acquit le grade de bachelier et travailla ensuite comme correcteur chez Henri Estienne tout en conquérant les diplômes de licencié et maître ès arts. Pierre Fabri, qui a inscrit son nom sous ses formes latine et grecque (Ο Παιτρος Φαβρος) dans le recueil bisontin, a quant à lui fait ses études aux Universités d'Orléans et de Dole, où il fut licencié en 1497, docteur ès droits le 1^{er} avril 1499 et enseigna le droit romain avant de devenir lieutenant général du bailliage de Dole en 1505⁵⁸. Enfin, l'un des deux exemplaires conservés à Orléans appartient, lui

64

54 Si la table orléanaise semble complète, celle constituée par Pierre Fabri (voir *infra*) ne contient que la lettre A et le début de la lettre B.

55 Mazarine, Inc. 1483 (merci à Yann Sordet et Françoise Avel). L'exemplaire de la BnF est également relié seul mais les mentions de provenance semblent avoir été effacées et la reliure est récente.

56 Bibliothèque humaniste de Sélestat, Inc. 822 ; Charleville BM B.35 ; Besançon BM Inc. 751 ; Orléans Rés. D-2728. Peut-être pourrait-on y ajouter, sous réserve d'un examen direct, l'exemplaire d'Offenburg, relié avec *P. Auli Persii familiaris explanatio*, Paris, 1500 d'après la notice catalogographique (je n'ai pu identifier cette édition : il s'agit soit d'une édition parisienne des *Satyræ* de 1500, soit de l'édition de Josse Bade pour Jean Petit, Paris, 1505, qui porte effectivement le titre de *Familiaris explanatio*) et celui de Vasteras, relié avec le *De rerum inventoribus* de Polydore Virgile (Paris, Roger Angrain et Franc Bignet, 1502).

57 Merci à Élise Nicolas, de la médiathèque Voyelles de Charleville, qui m'a procuré des reproductions de la reliure et de la mention de provenance.

58 Une autre mention plus tardive indique en page de titre « *Ex communi Bibliotheca Conventus Bisuntini ord. ff. praedicatorum* ». Toutes ces informations m'ont été fournies par Marie-Claire Waille, que je remercie vivement.

aussi, au milieu universitaire, mais dans un contexte beaucoup plus tardif⁵⁹. Dépourvu d'annotations, il comporte deux mentions en page de titre : la première, « *Andreas Schreck, Marchiacus, Bibliothecae dedit die Andree [30 XII anno 1582]* », est suivie de « *Liber Inclytæ Nationis Germanicæ* » (xvii^e siècle). Toutes deux portent témoignage d'une pratique courante : les étudiants, en quittant l'université, devaient offrir des exemplaires à la bibliothèque, créée vers 1560⁶⁰. Cet exemplaire atteste donc une réception tardive, voire d'un marché de l'occasion dont a pu profiter l'étudiant d'origine berlinoise, qui n'a séjourné à Orléans que brièvement puisque son immatriculation est datée du 14 ou du 19 avril 1582⁶¹.

L'autre exemplaire, coté Rés. D-2729, confronte en revanche le bibliographe en herbe à un véritable dédale d'informations dont on aura quelque idée en regardant la page de titre, surchargée d'annotations et de diverses mentions de provenance (ill. 2).

Faute d'en livrer ici l'analyse⁶², je me contenterai de rappeler qu'Érasme a dû quitter Paris à l'été 1500, lorsque éclata une épidémie de peste qui le fit fuir à Orléans. Il y a manifestement emporté plusieurs exemplaires des *Adages*, et Pierre Aquilon a suggéré à juste titre que ces deux exemplaires peuvent être les derniers témoins du lot ainsi transporté par l'auteur à Orléans.

Érasme fut à Paris un intellectuel précaire et turbulent : sa correspondance le montre buvant beaucoup, écrivant des poèmes et échangeant des billets pendant les cours ennuyeux, nouant des amitiés intellectuelles et passionnelles qui lui attirent des ennuis et le conduisent à changer plusieurs fois de domicile. Bref, il semble correspondre d'assez près au portrait de l'étudiant-type qui « court parmi les rues et les places, les tavernes, [...], les cérémonies et les chants, les repas et les banquets publics, les yeux vagues, la langue pendante, l'esprit pétulant et l'aspect négligé⁶³ ». Mais, au-delà de ces traits communs aux villes étudiantes d'Europe, a-t-il été marqué par des spécificités parisiennes ? Son séjour dans ce carrefour culturel l'a-t-il transformé et fait bifurquer ?

59 Orléans BM, Rés. D-2728. Les *Collectanea* y sont la première pièce d'un recueil factice contenant trois œuvres de Béroalde, toutes imprimées à Paris par Thielman Kerver pour Jean Petit en 1500. Là encore, je remercie Olivier Morand et Romuald Goudeseune pour l'aide qu'ils m'ont apportée.

60 Voir Pierre Aquilon, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, t. X, *Région Centre*, Paris, Aux amateurs de livres, 1991, p. 348-349 et Charles Cuissard, *Catalogue de la bibliothèque de la ville d'Orléans*, Orléans, Impress. orléanaise, 1905, p. 99-158.

61 P. Aquilon, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France.*, *op. cit.*, t. X, table des possesseurs, p. 402.

62 Voir P. Aquilon et Ch. Bénévent, « Les *Collectanea Adagiorum* de 1500 : les leçons des exemplaires conservés », en préparation.

63 Boèce (pseudo), *De disciplina scoliarium* (ca. 1240), cité par Michel Rouche, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, t. 1, *v^e siècle av. J.-C.-xv^e siècle*, Paris, Perrin, 2003, p. 421.

À ces questions, répond une lettre à Thomas Grey où il décrit les effets sur lui radicaux d'une légende urbaine selon laquelle la peau d'Épiménide serait « conservée à Paris, à la Sorbonne, temple sacro-saint de la théologie scotiste » : « Je ne sais plus écrire », affirme-t-il, « car me voici subitement devenu scotiste ! ».

Que dirais-tu si tu voyais Érasme assis bouche bée au milieu des saints disciples de Scot, tandis que du haut de la chaire Gryllard explique son texte ? Si tu voyais son front plissé, ses yeux fixes, son visage tendu ? Tu dirais que ce n'est pas lui. [...] Je fais mon possible pour ne rien dire qui soit latin, rien qui soit plaisant ou agréable ; il me semble que j'y arrive ; il y a espoir qu'ils reconnaissent un jour Érasme pour un des leurs⁶⁴.

66

Paris ne l'a guère séduit ; elle n'a pas été pour lui un pôle d'attraction unique, mais seulement une étape pour rebondir vers autre chose⁶⁵. Ce que la ville semble avoir été pour Érasme, c'est un lieu cosmopolite qui, loin de l'intéresser en tant que tel, lui a permis de faire se rencontrer tous ceux qui devaient lui ouvrir les horizons européens et desserrer l'espace trop confiné du pays natal. Reste que c'est à Paris que « son audace s'est révélée au monde⁶⁶ », moins par ses poèmes que par ce livre-carrefour que sont les premiers *Adages*, tant par l'identité des protagonistes qui ont concouru à sa réalisation que par son rayonnement dans l'espace et dans le temps. « *Nomen Erasmi nunquam peribit*⁶⁷ » : ce qui n'était qu'un échantillon⁶⁸ devait contribuer à réaliser cette prédiction.

64 *Opus epistolarum*, éd. cit., t. I, ep. 64, p. 190-193.

65 Voir la contribution de Jacques Verger, p. 17-28.

66 *Catalogus*, dans *Opus epistolarum*, éd. cit., t. I, p. 3 : « *Lutetiae primum coepit nostra temeritas prodi mundo* ».

67 *Ibid.*, t. II, ep. 423, de John Colet, p. 258.

68 *Ibid.*, t. I, p. 59 (vie d'Érasme par Beatus Rhenanus) : « *Dum Bononiae volumen Adagiorum pridem coeptum absoluit (nam breue et rude specimen operis futuri Lutetiae ante multos annos aediderat) [...]* ».

LE *PRAELUM ASCENSIANUM*: CARREFOUR PARISIEN,
CARREFOUR EUROPÉEN

Louise Katz
CNRS-IRHT, section Humanisme

Avec 775 éditions sorties de ses presses entre 1503 et 1535¹, Josse Bade est l'un des plus importants imprimeurs-libraires parisiens de la première moitié du XVI^e siècle. Pourtant, comme nombre de ses confrères parisiens d'origine germanique, il n'est pas né en France. Josse Bade est flamand. Il a en effet vu le jour autour de 1462, très probablement à Gand, où il fait ses premières études chez les frères de la vie commune. Puis, il se rend à Louvain où il fréquente, selon son propre témoignage, l'Université. Il quitte ensuite ses terres natales pour parachever sa formation en Italie, d'abord à Ferrare puis à Bologne. Au terme de ses années de formation, il s'installe en France, d'abord à Valence où il enseigne à l'Université, puis à Lyon où il poursuit sa carrière pédagogique dans un collège fréquenté par les enfants de l'aristocratie locale tout en faisant ses premiers pas dans l'imprimerie au sein de l'officine de Johannes Trechsel. Enfin au tournant du siècle, il quitte Lyon pour s'installer à Paris où il fonde en 1503 son célèbre atelier le *Praelum Ascensianum*². Ce très rapide tour biographique permet de comprendre à quel point Bade porte en lui-même l'idée de carrefour culturel : Flamand, ayant séjourné en Italie, il consacra sa carrière à la diffusion de l'humanisme italien découvert pendant ses années de formation et à l'épanouissement de l'humanisme français.

Je tâcherai de mettre en lumière ici comment Bade a d'abord su mettre à profit les relations forgées en Flandres pendant sa jeunesse pour se faire une place de renom au sein du carrefour parisien, mais aussi comment il a su très vite tirer parti de ce carrefour culturel pour entretenir ses contacts commerciaux ou en créer de nouveaux en Europe, de l'Angleterre jusqu'au Danemark.

- 1 Le décompte des éditions imprimées par l'atelier de Josse Bade est emprunté à l'imposante bibliographie dressée dans Philippe Renouard, *Imprimeurs et libraires parisiens du XVI^e siècle*, t. II, *Baaleu-Banville*, Paris, Service des travaux historiques de la Ville de Paris, 1969, p. 24-297.
- 2 Pour le détail de la biographie de Josse Bade, voir *ibid.*, p. 6-14, et *id.*, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius, imprimeur et humaniste, 1462-1535*, Paris, Émile Paul et fils et Guillemin, 1908, p. 1-38.

Si Bade quitte assez tôt ses Flandres natales, ses liens avec sa patrie ainsi qu'avec les Pays-Bas ne sont nullement rompus. On sait avec certitude qu'il y fit plusieurs voyages : Bade séjourne à Gand entre décembre 1488 et janvier 1489. D'après la correspondance de Guillaume Budé, on sait qu'il se trouvait également aux Pays-Bas au printemps 1517. Enfin, un billet de Pierre Gilles à Érasme, qu'Allen date de juin 1518, nous apprend qu'il se rendit également à Anvers³. On peut aisément supposer que Bade fit de nombreux autres voyages en Flandres ou aux Pays-Bas dont nous ignorons malheureusement l'existence. Ses épîtres paratextuelles témoignent du soin particulier qu'il consacrait à entretenir les relations qu'il y possédait, à commencer par Arnold de Bost, véritable homme-carrefour.

Arnold de Bost et le réseau monastique

68

Arnold de Bost (ou Arnoud Vaernewyck, dit de Bosch, dit aussi Arnoldus Bostius) est un carme de Gand, auquel Bade adresse plusieurs épîtres dédicatoires. Selon Louis Delaruëlle, bien que « sa vie s'écoule tout entière à Gand dans un couvent de l'ordre du Carmel », « le renom de ce simple moine franchit vite les murs de son couvent, et toute l'Europe savante connaît Arnold de Bost »⁴. Delaruëlle cite, parmi les relations de ce carme, Ermolao Barbaro, Gaguin, Trithémius, Josse Clichtove, Guillaume Bibaut de Thielt, général des Chartreux, Jacques Raeymolen, religieux du Carmel à Gand, auquel Bade adresse l'épître paratextuelle des *Bucolica* de Pétrarque, autant d'érudits avec lesquels Bade entretient lui-même des relations, peut-être même grâce à l'entremise de ce moine érudit.

Les épîtres paratextuelles de Bade témoignent de ce rôle de précieux intermédiaire joué à plusieurs reprises par Arnold de Bost. Ainsi, dans l'épître qu'il compose pour l'édition de la *Somme* de Juan de Torquemada (Lyon, Johann Trechsel, 20 septembre 1496) et qu'il adresse à Louis Pot, évêque de Tournai, Bade ne manque pas de souligner l'influence importante qu'eut le moine du Carmel de Gand sur le choix de l'évêque comme dédicataire :

En effet, j'ai sous la main tant de témoignages de tes vertus, qu'il n'y pas une personne avec laquelle je n'oserais me quereller au sujet de ta sainteté. D'ailleurs, parmi les premiers, s'est adressé à moi le très louable témoin Arnold de Bost, de loin le plus honnête des carmes, qui, dans une épître assez longue, presque semblable à un petit livre, les jours derniers m'a présenté des preuves très

3 *Id.*, *Imprimeurs et libraires parisiens du XVI^e siècle*, op. cit., t. II, p. 8.

4 Louis Delaruëlle, *Guillaume Budé. Les origines, les débuts, les idées maîtresses* [1907], Genève, Slatkine Reprints, 2012, p. 20.

complètes de ta bonté et m'a facilement convaincu que ta paternité, dans cette Gaule belge, épuise sa générosité de Mécène⁵.

On comprend ici qu'Arnold de Bost a joué un rôle majeur auprès de Bade dans les premières années de sa carrière, n'hésitant pas à lui indiquer au cours de leur correspondance les personnages susceptibles de jouer les mécènes ou les protecteurs pour son entreprise éditoriale.

Peut-être grâce à l'intermédiaire d'Arnold de Bost, ou en tous cas grâce au même réseau, Bade jouit d'une relation des mieux placées avec un autre homme-carrefour, Guillaume Bibaut, provincial de Hollande puis prieur de la Grande Chartreuse. Né en 1475 à Tielt en Flandre occidentale, il devient docteur de l'Université de Louvain. En 1499, il fait profession à la chartreuse de Gand. Après différentes charges, il est élu prieur de la Grande Chartreuse et général de tout l'ordre. Il meurt en 1535⁶. Dès 1494, alors âgé de dix-neuf ans, Bibaut se charge de pièces liminaires vantant les mérites du « jeune » éditeur dans le *De calamitibus temporis* de Spagnoli⁷. Devenu frère chartreux, il compose des épigrammes en 1502 pour l'édition de Ludolf de Saxe⁸. Puis, on ne trouve plus aucune trace de leur relation pendant dix-neuf ans. Cependant, le contact était toujours actif puisqu'en 1521, Bade adresse à Bibaut, devenu entre-temps provincial des chartreux de Hollande, l'épître qu'il compose pour son édition des *Remedia contra amorem illicitum*⁹. En 1524, leurs relations semblent même excellentes puisque Bade se charge de l'édition des œuvres de Bruno¹⁰, une tâche particulièrement importante et honorifique puisque Bruno n'est autre que le fondateur des Chartreux. Dans l'épître paratextuelle qu'il adresse à Laurent II Alleman, évêque de Grenoble et protecteur de la Grande Chartreuse, Bade ne manque pas de rappeler le rôle de passeur de textes joué par Guillaume Bibaut dans l'élaboration de cette édition¹¹. Bade avait même bénéficié, fait

5 « *Tot etenim virtutum tuarum praesto mihi sunt testimonia, ut non sit quicumque de sanctitate tua concertare non ausim. Quinadeo inter primos adest mihi laudatissimus testis Arnoldus Bostius, carmelitarum facile candidissimus, qui prolixiore epistola, fere libelli instar, superioribus diebus humanitatis tuae amplissimum perhibuit testimonium, facileque persuasit paternitatem tuam in Belgica istac Gallia Meconaticam deplevisse munificentiam ut qui egregios viros atque oratores Petrum Rhotomagensem et Ludovicum Remensem familiares foveas, caeterisque omnibus paternam frontem exporrigas.* » (Ph. Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, op. cit., t. III, p. 309 ; sauf indication contraire, je traduis.)

6 Voir Nathalie Nabert, *Les Larmes, la nourriture, le silence. Essai de spiritualité cartusienne*, Paris, Beauchesne, 2001, p. 149.

7 Voir Ph. Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, op. cit., t. II, p. 106 sq.

8 Voir *ibid.*, t. III, p. 30.

9 Voir *ibid.*, p. 209.

10 Sur cette édition, voir *ibid.*, t. II, p. 227 sq.

11 Voir *ibid.*, p. 228.

exceptionnel relevé par Elizabeth Armstrong, d'un privilège accordé par le prier des chartreux interdisant aux religieux de l'ordre d'entreprendre l'impression des œuvres de Bruno ou de commander en masse son impression¹². En mai 1524, il se charge encore de l'impression des *Commentaires au Cantique des cantiques* du chartreux Jean Pic, édition dont l'épître paratextuelle est encore adressée à Guillaume Bibaut¹³. Il s'agit de la dernière trace que nous possédons des rapports entre Bade et ce puissant personnage qui a ainsi largement usé de son influence pour favoriser l'entreprise badienne.

70

Enfin, Arnold de Bost pourrait également avoir permis à Bade de nouer des liens avec l'un des moines les plus influents de son époque : Trithémius, le célèbre abbé bénédictin de Spanheim. Trithémius joue un rôle majeur dans la carrière de Bade et dans sa réputation en lui consacrant en 1494, dans son *De scriptoribus ecclesiasticis*, et en 1495, dans son *Catalogus illustrium virorum Germania*, deux notices faisant son éloge. Bade lui adressait les mêmes années, comme en retour, deux épîtres paratextuelles, en marge respectivement des éditions du *Dialogue* et des *Questions sur les livres des sentences* de Guillaume d'Ockham, deux éditions sorties des presses de Trechsel. Dans la seconde, Bade demande à Trithémius, comme il l'avait fait auprès d'Arnold de Bost qu'il mentionne d'ailleurs dans cette même lettre, d'être son intermédiaire auprès des savants de son temps :

Pour le reste, quoi qu'il en soit, homme vraiment excellent, nous te prions de juger cet ouvrage en bonne part, de recevoir cette dédicace d'une main amicale selon ton ancienne habitude, et de présenter en mon nom le plus grand nombre de compliments possible, quand il vous sera donné de vous rassembler, à ces savants germaniques qui sont nos compatriotes, et que, par ton éloge et par la recommandation de notre Arnold de Bost, le meilleur des carmes, j'aime beaucoup et connais déjà depuis longtemps¹⁴.

Trithémius représente ainsi un personnage capital pour Bade au début de sa carrière dans l'imprimerie, notamment par l'étendue de son réseau chez les savants humanistes. C'est en effet, très vraisemblablement grâce à l'entremise de Trithémius, que Bade peut entrer rapidement en contact avec le puissant libraire

12 Voir Elizabeth Armstrong, *Before Copyright. The French Book-Privilege System 1498-1526*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 60.

13 Sur cette édition et cette épître, voir Ph. Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, op. cit., t. III, p. 164.

14 « *Caeterum, utcumque est, vir excellentissime, boni consulas precamur atque hanc destinationem amico sinu pro veteri tuo more suscipias, doctosque istos coalemannos nostros, quos et ex tuo praëconio et ex Arnoldi Bostii nostri, Carmelitarum optimi, commendatione jampridem cognosco atque deamo, meo nomine quamplurima salute, ubi convenire dabitur, impertias.* » (*Ibid.*, p. 91-92.)

de Nuremberg Anton Koberger et établir des relations commerciales durables avec les membres de cette famille¹⁵.

Ce premier réseau « monastique », dont le personnage central semble bien être Arnold de Bost, a donc été particulièrement profitable à Bade qui a su le cultiver et en tirer avantage pendant les premières années de sa carrière. Parallèlement, Bade cultive un autre réseau très important en Flandre, son réseau « pédagogique » qui lui ouvre les portes des nobles flamands.

Les frères de la vie commune et le réseau pédagogique

Les épîtres paratextuelles que compose Bade permettent de constater qu'il continue d'entretenir ses relations avec les pédagogues dont il a pu faire la connaissance dans sa jeunesse flamande. L'épître paratextuelle des *Satires* de Perse de 1499¹⁶ est ainsi adressée à Levinus Maurus, professeur à Gand et également professeur du jeune Baudoin de Grutere et à Willem de Rycke, dit Guilielmus Dives, originaire de Gand et professeur à Bruges. Il s'adresse également à un certain Petrus, dit Gallicus, recteur du collège du Saint-Sauveur à Bruges, dans son édition des *Sex opuscula* de Spagnoli¹⁷. Pour le collège de son compatriote Jean Leupe, maître d'école à Nieuwerkerke, Bade va même jusqu'à produire une édition spéciale du traité sur la langue latine de Guy Jouenneaux¹⁸ avec la traduction des exemples français dans le dialecte flamand propre à ses étudiants.

Cependant, ses principaux auxiliaires en Flandre ne sont autres que ses anciens maîtres, les frères hiéronymites de la vie commune. En 1500, il s'adresse à Gilles Ghijs et Andreas Terreburg, les recteurs du collège des frères de la vie commune de Gand, dans l'épître paratextuelle qu'il compose pour une édition du *Doctrinal* d'Alexandre de Villedieu imprimée par André Bocard pour Jean Petit¹⁹. Cette édition, qui comprend les notes composées par Johann Syntheim, professeur chez les frères de la vie commune de Gand, a été exécutée à la demande des deux hommes pour leur établissement, au regret de Bade qui aurait préféré ne plus publier la grammaire d'Alexandre, si cela n'avait tenu qu'à lui. Bade ne peut refuser quoi que ce soit aux frères de la vie commune qui furent d'abord ses anciens maîtres, mais qui représentent aussi désormais d'importants et

15 Bade adresse à Anton Koberger l'épître liminaire de son édition des *Illustrium virorum epistolae* (Lyon, N. Wolf, 13 février 1499). Pour une description de cette édition, voir Ph. Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, op. cit., t. III, p. 180-182. Il collabore également avec Melchior Koberger et Johann Koberger, respectivement fils et cousin d'Anton.

16 Lyon, N. Wolf, 1499 ; voir *ibid.*, p. 146-147.

17 Paris, J. Bade pour J. Petit et J. de Coblenz, 15 avril 1503 n. st. ; voir *ibid.*, t. II, p. 124.

18 Paris, J. Bade, 1^{er} septembre 1508. Sur cette édition, voir *ibid.*, p. 543 sq.

19 Sur cette édition, voir *ibid.*, p. 5 sq.

fidèles clients qu'il y a tout lieu de satisfaire, même si leur demande est en profond désaccord avec ses conceptions pédagogiques. L'importance des frères de la vie commune comme clientèle est encore attestée en 1511, par l'épître paratextuelle au *Jésus* de Girolamo Della Valle²⁰, qui leur est également adressée. En dix ans, les relations qu'entretient Bade avec ses anciens maîtres n'ont donc rien perdu de leur vitalité. Non seulement l'imprimeur peut manifestement encore compter les frères parmi sa clientèle assidue, mais ces derniers jouent un rôle de premier ordre dans les relations qu'arrive à nouer Bade avec les élites politiques flamandes.

Le réseau politique flamand

72

Ainsi, le premier membre issu de la haute noblesse flamande à apparaître dans les épîtres paratextuelles de Bade est le jeune Louis de Flandre, lui-même élève des frères de la vie commune et futur ministre et ambassadeur de Charles Quint²¹, auquel est adressée l'épître liminaire de l'édition de l'*Énéide* de Virgile commentée par Bade²². Or, si Josse Bade choisit ce noble jeune homme comme dédicataire de son commentaire de l'*Énéide*, ce n'est pas seulement en vertu de ses qualités exceptionnelles, mais aussi pour rendre hommage à une famille qu'il connaît de longue date :

Alors que j'en étais au moment où il me fallait placer sous de bons auspices cette explication familière de l'*Énéide* de Virgile, c'est ton éminente supériorité qui m'est venue en premier à l'esprit, Louis très généreux, à laquelle j'ai cru pouvoir consacrer et dédier le fruit de nos veilles, si modeste qu'il puisse être. Il m'a semblé en effet que je ferais quelque chose qui en vaille la peine, si je fais montre envers toi, à qui j'ai prêté serment et aux aïeux duquel je dois beaucoup, d'un esprit reconnaissant et que je t'exhorte modestement aux vertus héroïques²³.

²⁰ Paris, J. Bade, 15 mars 1511 n. st. Sur cette édition, voir *ibid.*, t. III, p. 348-349.

²¹ Connu sous le nom de seigneur de Praet, chevalier de la Toison d'or (1531), homme de guerre et d'État, ministre et ambassadeur de Charles Quint. Les positions élevées qu'il a occupées, le succès qui a couronné la plupart de ses missions, la fidélité avec laquelle il a servi son souverain pendant quarante ans, font de lui une des figures les plus éminentes du règne de Charles Quint. Sur ce personnage voir *Biographie nationale*, publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des Beaux-Arts de Belgique, t. VII, *Féable-Godefroid*, Bruxelles, Bruylant-Christophe & Cie, 1883, col. 82-96.

²² Paris, Th. Kerver pour J. Petit et J. de Coblencz, 24 avril 1500, 15 mars 1501, n. st. Sur cette édition, voir Ph. Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, *op. cit.*, t. III, p. 356 sq.

²³ « *Auspicatur mihi familiarem hanc in Maronianam Aeneida interpretationem occurrit prima excellens tua, Lodovice generosissime, praestantia, cui nostras, quantulae sunt, lucubratiunculas et nuncupem et dedicem. Facturus videlicet mihi videbar operae precium, si cui juratus sum cujusque majoribus plurima debeo, et grati animi significationem et modestam ad heroicas virtutes cohortationem fecero.* » (*Ibid.*, p. 360; texte révisé d'après l'exemplaire Res/2 A.lat.a. 300 de la Bayerische Staatsbibliothek.)

Bien que Bade n'évoque qu'en incise les liens qu'il entretient avec la famille de Flandre et les bienfaits que cette dernière lui a rendus par le passé, cette évocation témoigne à elle seule de la longévité des relations qui les unissent. S'il ne dit rien de la nature des services ou de l'aide que cette famille a pu lui apporter, l'existence même de cette épître, alors que Bade a quitté les Flandres depuis déjà une dizaine d'années, laisse à penser que l'influence de cette puissante famille comme les subsides que pouvait laisser espérer son immense richesse, étaient loin d'être négligeables. Ce n'est qu'au terme d'un long éloge de la famille de Flandre, lorsqu'il aborde le rôle joué par son précepteur et par les frères de la vie commune dans l'éducation du jeune Louis, que Bade dévoile la relation qui lui a permis de s'attirer les faveurs de ces éminents protecteurs, « le très loué frère Pierre connu également sous le nom de *Ludimagister*, issu de cette remarquable maison des frères de saint Jérôme de Gand, sur laquelle il répand les richesses de toute probité et du véritable savoir à pleine corne d'abondance²⁴ ». On retrouve ici l'influence majeure exercée par les frères de la vie commune sur la carrière de Bade, ces frères dont il avait lui-même suivi l'enseignement et avec qui il avait su garder des liens aussi étroits que profitables. Si les frères hiéronymites permirent à Bade de s'attirer l'amitié d'une famille si influente, il semble tout à fait possible qu'ils aient joué un rôle semblable avec les autres familles gantoises évoquées par l'imprimeur dans ses épîtres paratextuelles.

Dix-neuf ans après cette première épître, Bade s'adresse de nouveau à Louis de Flandre, devenu entre-temps « préteur » de Gand, ainsi qu'aux magistrats et au peuple de cette même cité, dans l'épître qu'il compose pour son édition de la *Summae quaestionum ordinariam* d'Henri de Gand²⁵. Cette épître atteste des bons rapports que Bade a su conserver avec son ancien dédicataire ainsi qu'avec les magistrats de sa ville d'origine, puisque c'est à leur demande qu'il fut chargé de cette impression. L'imprimeur profite de son épître pour dresser un catalogue des édiles de Gand qu'il compte parmi ses relations et auxquels il semble vouer une admiration sincère :

Je connais en effet ces citoyens remarquables, les La Kethulle, les Grutere, les De Groote, les Vander Zikkele, les Van Eeckhoute, les Vander Haeghen, les Vander Gracht, les Oostetync, les Van Nieulant, les Dullaert et mille autres doués d'un talent très fécond, qui, s'ils n'étaient détournés de l'étude des lettres par l'administration de la chose publique, lutteraient à égalité avec le rang de

24 « [...] *laudatissimo* [...] *fratre Petro etiam cognomento Ludimagistro, ex insigni illa fratrum divi Hieronymi apud Gandavos domo, in quam omnis probitatis et verae eruditionis opes pleno effudit copia cornu.* » (*Ibid.*, p. 361).

25 Sur cette édition, voir *ibid.*, t. II, p. 471-473.

toutes les cités et avec la noblesse des citoyens, et se mesureraient de même à leur avantage avec l'érudition et le savoir de tous²⁶.

Les liens exhibés dans cette épître ne correspondent pas à un vain étalage des connaissances prestigieuses de Bade. Ses relations semblent bien avoir eu une certaine réalité et une certaine consistance. En effet, certains d'entre eux, comme Baudoin de Grutere dont le père est évoqué ici, ou Gillis Van Eeckhoute sont également les destinataires d'une épître paratextuelle²⁷. Enfin, outre un soutien politique ou financier, les élites gantoises pouvaient également fournir à Bade de précieux collaborateurs, tels que Georges Scanfelaer et Louis Blaubloom, que l'imprimeur associe aux vœux qu'il adresse au sénat de Gand dans la salutation qui clôt l'épître.

74

Un an après sa première épître adressée au jeune Louis de Flandres, c'est au jeune Baudoin de Grutere, lui aussi issu de l'une des familles les plus puissantes de Gand et citée à ce titre dans le « catalogue » de l'épître paratextuelle à la *Summa quaestionum* d'Henri de Gand, que Bade choisit de dédier son édition des *Épîtres familières* de Cicéron²⁸. L'adresse de cette épître nous renseigne sur le type de relations que pouvait entretenir Bade avec ces familles nobles. En effet, il désigne ce jeune homme comme « son disciple » (« *suo discipulo* ») et présente son éducation comme une tâche à laquelle il accorde une importance toute particulière :

Or je te dédie ce livre, excellent jeune homme, parce que ton éducation, que le très excellent et très loué maître Philippe de Grutere, ton père très éclatant et, depuis cette année, premier des échevins (comme on dit) et des sénateurs de Gand, m'a confiée, est pour moi plus importante et me tient plus à cœur qu'aucune autre mission²⁹.

Bade désigne Baudoin comme son disciple et présente son éducation, tâche qui lui a été confiée par son père Philippe de Grutere, comme une mission à laquelle il accorde une importance toute particulière. L'activité pédagogique de Bade en Flandre, dont rend compte cette épître, n'a guère retenu l'attention

26 « *Novi etenim civeis istos illustres Catullos, Grutereros, Magnos, A Falciculis, A Qaemoligno, A Dumo, A Fossis, Austricos, Neolandos, Dullardos, sexcentosque alios foecundissimo praeditos ingenio, qui si non ab literarum studiis ad reipublicae administrationem avocarentur, ut nunc cum omnium urbiu et numero et nobilitate civium ex aequo loco certant, ita cum omnium eruditione et doctrina ex superiore contenderent.* » (*Ibid.*, p. 471).

27 Pour l'épître adressée à Van Eeckhoute, voir *ibid.*, t. III, p. 231. Pour celles adressées à Baudoin de Grutere, voir *ibid.*, t. II, p. 328-329, et t. III, p. 160.

28 Sur cette édition, voir *ibid.*, t. II, p. 328.

29 *In hoc autem albo propterea te nuncupo, adolescens optime, quod tua institutione quam ab optimo et laudatissimo viro magistro Philippe de Grutere, patre tuo splendidissimo et scabinorum (ut dicunt) ac senatorum gandensium hoc anno primario suscepimus, nihil mihi aut propositius aut antiquius.* (*Ibid.*, p. 328, ponctuation modifiée.)

des critiques jusqu'à maintenant. Or, que Bade ait exercé comme professeur ou précepteur auprès d'un jeune noble comme Baudoin de Grutere constitue une information de premier ordre pour comprendre comment il a pu jouir, dès les débuts de sa carrière dans l'imprimerie, de soutiens politiques et financiers suffisamment importants pour avoir eu une incidence déterminante sur la réussite de son entreprise. L'importance accordée par Bade à ce jeune homme et à son éducation est encore attestée par la publication en 1504 d'une seconde épître paratextuelle, qui lui est adressée en tête de l'édition des *Orationes* de Francesco Filelfo³⁰.

LE CREUSET UNIVERSITAIRE PARISIEN ET LE RAYONNEMENT EUROPÉEN DES PRESSES BADIENNES

Le carrefour culturel parisien que représentent l'Université et les collègues parisiens permet à Bade d'entretenir ou de nouer de nombreuses relations à travers l'Europe entière. Il en est ainsi de John Happay, professeur en Angleterre et ami de l'imprimeur, avec lequel Bade reste en relations notamment grâce à l'entremise de ses étudiants venus étudier à Paris, comme Bade le raconte dans son l'épître qu'il lui adresse en 1509 dans son édition du *Caeciliae agon* de Battista Spagnoli³¹:

Comme tu as, grâce à l'éclat de tes mœurs et de ton savoir, ouvert pour la jeunesse de Boston une école fréquentée depuis très longtemps, de laquelle quelques-uns se sont rendus à l'Université de Paris, tu n'as pas pu, toi que je connais si intimement, ne pas être considéré comme aimable et vénérable ; surtout sur les conseils d'un homme religieux et tout à fait lettré — dont je tais le nom, puisque sa modestie l'a commandé ainsi — qui fut il y a quelques temps ton hôte et ton sous-maître, alors qu'il avait subi une singulière injustice et était privé de tout, à la ville et à la maison, c'est-à-dire et en public et en privé, que tu as accueilli comme hôte et chargé de nombreux bienfaits, qu'enfin tu as fait venir jusqu'à nous ; c'est de lui encore que j'ai appris que tu as l'habitude de penser que mes bagatelles valent quelque chose³².

³⁰ Paris, J. Bade pour J. Petit, 10-11 mars 1504. Sur cette édition, voir *ibid.*, t. III, p. 160 sq.

³¹ Paris, J. Bade, 25 octobre 1509. Sur cette édition, voir *ibid.*, t. II, p. 132.

³² « [...] *cum morum et eruditionis splendore celebrem tam diu ludum Bostoniensem publi aperueris, unde ad parrhisorum academiam plusculi sese contulere, non potuisti mihi tanquam intus et in cute notus non et amabilis et venerabilis aestimari ; praesertim impulsore quodam religioso et sanequam litterato viro (nomen, quoniam sic ejus voluit modestia, supprimo) nuper hospite et tanquam hyppodidascolo [sic] tuo quem, insigni injuria affectum et omnium egenum, urbe domoque, id est et publico et privato, susceptum hospitio, multisque beneficiis honestum, tandem ad nos dimisisti, e quo etiam didici te solere meas esse aliquid putare nugas.* » (*Ibid.*, p. 133.)

Bade ne précise pas à quand remonte son amitié avec le professeur de Boston, mais leur relation était sans aucun doute assez intime, si l'on en croit l'usage de l'expression « *intus et in cute notus* » (« si intimement »). Bien qu'éloignés géographiquement, les deux hommes parviennent à entretenir des rapports réguliers, grâce aux étudiants de Happay qui viennent poursuivre leurs études à l'Université de Paris et qui, selon le témoignage de Bade, semblent avoir trouvé dans l'imprimerie ascensienne un lieu hospitalier. L'imprimeur et le professeur étaient, en tous cas, suffisamment proches pour que Bade accueille le protégé anonyme de Happay et décide d'honorer cette amitié en lui dédiant l'une de ses éditions.

Les relations qu'entretient Bade avec un certain John Vaus, professeur de grammaire à l'Université d'Aberdeen en Écosse, fournissent encore un autre exemple de ce genre d'échanges. Vaus a fait la connaissance de l'imprimeur lorsqu'il a séjourné à Paris en 1505, séjour durant lequel il obtient sa maîtrise ès arts³³. Une dizaine d'années plus tard, le professeur, décidé à faire imprimer une édition du *Doctrinal* d'Alexandre de Villedieu commenté par ses propres soins³⁴, n'hésite pas à traverser les mers au péril de sa vie pour venir travailler avec Bade, comme l'imprimeur le raconte lui-même :

Maître John Vaus est parvenu jusqu'à nous sous de bons auspices, puisque, bien qu'ayant perdu ce qu'il possédait, il était cependant sain et sauf. C'est un homme qui nous est très attaché par un respect et une amitié ancienne ; de combien d'amour il entoure votre jeunesse, il l'a suffisamment confirmé par cette seule preuve qu'il n'a épargné aucune peine ni aucune dépense, n'a évité aucun danger pour vous instruire et vous éduquer mieux. En effet, c'est au milieu des traits des pirates et au milieu des orages de la mer bouillonnante qu'il a volé vers nos presses pour répandre ses premiers éléments de rhétorique en de nombreux exemplaires. Nous l'avons accueilli à bras ouverts, comme il semblait le mériter, d'autant plus volontiers et avec d'autant plus d'empressement qu'il s'intéressait à nous et était un admirateur insigne de notre travail³⁵.

33 Sur ce personnage, voir Leslie J. Macfarlane, « Vaus, John (c. 1484-c. 1539) », dans *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2004, <http://www.oxforddnb.com/view/article/28156>, consulté le 31 mai 2015.

34 Paris, Josse Bade, 15 mars 1522 n. st. Sur cette édition, voir Ph. Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, op. cit., t. II, p. 18-20.

35 « *Pervenit ad nos usque, bonis in hoc avibus, quia, licet re amissa, salvus tamen et incolumis, magister Joannes Vausus, vir antiqua observantia et amicitia nobis conjunctissimus, qui quanto juventutem vestram prosequeretur amore, abunde uno comprobavit argumente, quod illius melius instituendae atque erudiendae gratia nullis pepercerit laboribus et impensis, nullaque vitaverit pericula : siquidem per media piratarum tela, mediasque aestuantis maris procellas, ut rudimenta sua in exempla compluria diffunderet, ad prela nostra advolavit. Quem, uti meruisse videbatur, obviis accepimus ulnis : eo quidem lubentius et impensius quod nostri studiosus esset, et nostrae professionis admirator insignis.* » (*Ibid.*, p. 19.)

Le tableau que dresse Bade du voyage de Vaus ne manque certes ni de romanesque ni d'humour. Il n'en reste pas moins, en dépit des possibles exagérations de l'imprimeur, que les voyages étaient à l'époque véritablement coûteux, pénibles et dangereux. Il faut donc en conclure que le professeur tenait absolument à ce que son ouvrage soit imprimé sur les presses ascensiennes, ce qui attesterait de la réputation d'excellence dont jouissait Bade jusque dans ces contrées.

Enfin, Bade entretient des relations similaires avec un certain Christiern Pedersen, chanoine de Lund au Danemark. Les deux hommes firent probablement connaissance à Paris, puisque Christiern Pedersen y séjourna de 1510 à 1515, où il obtint le grade de maître ès arts. C'est grâce à l'entremise de ce personnage, lui-même mandaté par Lage Urne, évêque de Roskilde, que Bade réalise, en 1514, la prestigieuse édition de l'*Historia Danica* composée par Saxo Grammaticus et commanditée par le roi du Danemark³⁶. En 1515, Pedersen confie encore à Bade l'impression des *Parabolae* de Peder Laale³⁷, volume dont Bade a en outre assuré la révision, bien qu'il ne porte pas vraiment d'estime à cette œuvre qu'il juge médiocre. L'amitié tissée avec Pedersen pourrait bien avoir été plus lucrative encore, puisqu'il semblerait que Pedersen aurait confié à Bade le soin d'imprimer plusieurs ouvrages à destination du marché danois, dont de nombreux ouvrages à caractères religieux et liturgiques³⁸.

Lorsqu'il arrive à Paris, Bade jouit donc, grâce à ses relations flamandes, d'un important et dense réseau dont il sait immédiatement tirer le meilleur profit. S'appuyant sur différents personnages-clé qui influencent ses choix éditoriaux, il contribue notablement à la transmission de l'humanisme flamand et participe ainsi à l'épanouissement du carrefour culturel parisien. Il ne se limite pourtant pas à ce premier réseau et parvient à exploiter les nombreuses possibilités offertes par le creuset universitaire parisien pour asseoir à travers l'Europe entière des relations d'une remarquable longévité.

36 Sur cette édition, voir *ibid.*, t. III, p. 249 sq. Sur l'œuvre, son auteur et l'édition réalisée par Bade, on consultera aussi Ivan Boserup, « Christian Pedersen et Josse Bade, passeurs de Saxo Grammaticus (1514) », dans Yann Sordet (dir.), *Passeurs de textes. Imprimeurs, éditeurs et lecteurs humanistes dans les collections de la bibliothèque Sainte-Genève*, Turnhout/Bruelles, Brepols/Musée de la Maison d'Érasme, p. 44-53.

37 Sur cette édition voir Ph. Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, *op. cit.*, t. III, p. 6 sq., et *id.*, *Imprimeurs et libraires parisiens du XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 137.

38 Pour la liste de ces ouvrages voir Ph. Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, *op. cit.*, t. III, p. 158, et *id.*, *Imprimeurs et libraires parisiens du XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 120, 124, 126-127, 130, 140.

LE RÉSEAU EUROPÉEN DES CORRESPONDANTS DE GUILLAUME BUDÉ

Cédric Vanhems
Lycée Stanislas, Paris

Guillaume Budé a publié de son vivant plusieurs éditions de ses lettres. Alors qu'il a pris la décision de ne pas prolonger les *Annotationes in Pandectas* et que le *De Asse* a étendu sa légitimité bien au-delà du cercle des juristes européens, il fait paraître en 1520 à Paris, chez Josse Bade, une première édition de quelques-unes de ses lettres¹. Deux ans plus tard, le même éditeur donne au public de nouvelles lettres tirées de la correspondance de l'humaniste parisien. Enfin, en 1531, toujours chez Bade, paraît une édition constituée des deux précédents volumes, qui redistribue les mêmes lettres en cinq livres de lettres latines – les premiers deux livres comportent les lettres de 1520, les deux suivants celles de 1522 – auxquels s'ajoute un livre de lettres grecques, parues en 1520 et 1522. Cette édition se signale par l'abondant et érudit commentaire de Jacques Toussain, que ce dernier avait déjà publié indépendamment des lettres, chez Bade, en 1527².

Par conséquent, dans l'ensemble, le corpus de la correspondance de Budé est à peu près fixé dès 1522 et ne sera presque plus modifié par la suite. Les changements les plus notables seront liés à la réorganisation de 1531. De la même manière, si l'on excepte quelques menus changements qui, la plupart du temps, se limitent à la correction d'une tournure syntaxique, à des variantes lexicales ou à de brèves additions, les lettres ne changeront pas³ : leur nombre restera le même, leur disposition également, et Budé ne jugera pas nécessaire d'augmenter régulièrement son recueil des nouvelles lettres qu'il aura pu écrire au long des années qui se seront écoulées entre 1522 et sa mort, en 1540.

- 1 On trouvera la liste et la description de ces éditions dans l'ouvrage de Guy Gueudet, *L'Art de la lettre humaniste*, textes réunis par Francine Wild, Paris, Champion, 2004, p. 579-581.
- 2 J. Toussain, *Annotata in G. Budaei Epistolas tam Prioras quam Posteriores praemisso indice*, Paris, Josse Bade, s.d. La lettre *Candido lectori* de Toussain, en tête de volume, est datée des « Ides de février 1526 [a. st.] ». Guy Gueudet la date du 12 février 1527 nouveau style (*L'Art de la lettre humaniste, op. cit.*, p. 579). Il se peut que l'édition des lettres grecques qui parut chez Chrétien Wechel, à Paris, en 1540, et qui reproduit avec des variantes mineures les lettres grecques de l'édition de 1531, ait été révisée par Guillaume Budé.
- 3 Il n'existe pas d'édition critique de la correspondance de Budé, qui permettrait de mieux rendre compte de ces variations et d'en mieux saisir la pertinence.

Pour mieux comprendre quelle était l'intention de l'humaniste parisien quand il décida de faire paraître un premier recueil de ses lettres, il convient de déterminer quelles furent les étapes de ce projet dans les lettres mêmes. La première mention d'un recueil à venir des lettres de Budé se trouve dans une lettre de Pierre Gilles à Érasme, datée du 19 juin 1518⁴. Quelques mois avant la parution du premier recueil, Budé annonce dans une lettre à Jean Le Picart (II, 85), du 24/25 février 1520, qu'en éditant sa correspondance, il se fixe pour objectif d'élever un monument à l'amitié, qui sera transmis à la postérité. À la même date, dans une lettre à Nicolas Bérault (II, 16), Budé remercie son correspondant pour l'offre qu'il lui a faite de réviser n'importe quel ouvrage qu'il voudrait publier, se faisant ainsi son Aristarque. Budé est d'ailleurs occupé à la fastidieuse tâche de rassembler et de corriger ses lettres. Quelques semaines plus tard, dans une nouvelle lettre à Jean Le Picart (II, 12), du 1^{er} avril 1520, Budé évoque le grand nombre de ses correspondants. S'il n'a pas encore répondu à Germain de Brie, c'est qu'il n'a pas eu le temps ni l'occasion de se mettre à l'écriture d'une lettre, qui réclame l'attention tout entière de son auteur et une certaine méditation. L'année suivante, le 10 janvier 1521, dans une réponse à Vivès (III, 16), qui lui avait fait la remarque que le volume de ses lettres n'en contenait qu'un petit nombre, qui plus est écrites dans les deux ans qui ont précédé leur publication, Budé se justifie : il en aurait volontiers édité davantage, mais ses convocations à la cour l'en ont empêché. Par ailleurs, certaines lettres lui ont été renvoyées trop tard pour être corrigées, alors que les premières étaient sous presse, et que d'autres ne pouvaient être divulguées en raison de leur sujet. Ce qui complique les choses, c'est que Budé ne conserve pas de copies des lettres familières qu'il envoie à ses proches. Si Dieu lui en donne le loisir, il ne publiera à présent que des lettres postérieures à celles du premier volume. Enfin, dans une lettre à François Deloynes (III, 6) en date du 22 avril 1521, il rappelle à son correspondant que ce dernier ne saurait lui reprocher d'avoir négligé ses amis : Deloynes a en sa possession la collection des lettres qu'il a reçues de Budé, et que ce dernier a d'ailleurs déjà vues chez lui.

Que peut-on conclure de ce rapide parcours ? D'abord, qu'il s'est passé plus de deux ans entre le moment où Pierre Gilles évoque la possibilité d'une édition de la correspondance de Budé et la sortie de l'ouvrage des presses de Josse Bade. Cette rumeur avait peut-être même pour auteur Budé lui-même puisque, si l'on

4 Citée par G. Gueudet, *L'Art de la lettre humaniste*, *op. cit.*, p. 123-124.

5 Les dates des lettres sont données suivant la chronologie établie par Guy Gueudet (*ibid.*, p. 609-634). Les références entre parenthèses, composées d'un chiffre romain (livre), d'un chiffre arabe (lettre) et, éventuellement, d'un numéro de page assorti d'une lettre, renvoient à l'édition des *Opera omnia* de Budé, publiée à Bâle chez Nicolaus Episcopius en 1557.

excepte quatre lettres seulement qui leur sont antérieures, la plupart des *Epistolae priores* ont été écrites entre 1518 et 1520. Ensuite, les allégations de Budé sur la difficulté à réunir des lettres déjà envoyées ont peut-être un fond de vérité ; malgré tout, si le projet d'édition de la correspondance a mis deux ans à voir le jour, on peut penser qu'il n'aurait pas été impossible à l'humaniste parisien de solliciter dans cet intervalle ses amis les plus proches. En leur promettant la gloire d'être associés à son nom dans le recueil à venir, Budé n'aurait sans doute pas eu grand mal à les convaincre de faire diligence pour lui renvoyer les missives qu'ils avaient reçues de lui. D'autant plus que la lettre à Deloynes confirme que les destinataires de Budé devaient (comme lui-même assure le faire avec celles de Thomas More) conserver précieusement les lettres reçues.

Dès lors, on peut conclure que les lettres écrites entre 1518 et 1520, du moins celles qui ont été publiées et dont Budé dut garder une copie chez lui – contrairement à ses habitudes – pour être sûr de les retrouver, l'ont été aussi, si ce n'est avant tout, en vue de la publication dans le recueil projeté. La fiction d'une correspondance intégralement privée est difficile à soutenir : les lettres, à l'époque, circulent même quand elles ne sont pas publiées, et il suffirait de noter l'ambiguïté d'une expression comme « à mon avis, que j'ai voulu consigner ici » (« *mea sententia, quam hic consignatam volui*⁶ ») pour réaliser à quel point Budé aurait été naïf de croire que les critiques qu'il émet à cet endroit contre Alciat seraient restées purement privées. Ce dernier ne manquera d'ailleurs pas de donner par lettre la réplique à Budé, lequel publiera sa réponse à la deuxième place des *Epistolae posteriores*.

Quelle est donc l'intention qui préside à la publication de ce recueil de cinquante-deux lettres adressées à vingt-huit correspondants différents, parmi lesquelles huit sont écrites en grec, les autres en latin, parfois accompagné de grec, selon la connaissance que les correspondants de Budé avaient de cette langue et le temps dont leur auteur disposait pour les rédiger ? Des règles président-elles à l'agencement des lettres ? Apparemment, aucun ordre ne se manifeste avec évidence : les lettres ne sont pas classées par correspondants, ni dans l'ordre chronologique.

Guy Gueudet a néanmoins mis en lumière quelques éléments de composition dans la correspondance de Budé. Malheureusement, on peut penser que le fait qu'il se soit penché uniquement sur l'état représenté par le dernier recueil publié enlève une partie de leur pertinence à ses excellentes conclusions. Ainsi, il note que Budé s'efforce de faire alterner les lettres longues et les brèves, ou même les simples billets. De même, les sujets graves sont suivis de lettres aux sujets

6 1, 25, p. 274C.

plus légers. Certaines lettres, par ailleurs, sont assemblées par correspondants ou petits groupes de correspondants : ainsi des lettres aux Anglais du début du recueil, ou celles qui prennent pour sujet les relations avec l'Italie (I, 16 – I, 18).

Hélas, Guy Gueudet n'a pas eu la possibilité de creuser cette analyse qui, à notre avis, se révèle féconde. Il faut aller plus loin et voir dans le recueil des *Epistolae priores* – sans préjuger bien sûr de ce qu'un tel travail donnerait dans le cas des *Epistolae posteriores* – un recueil savamment ordonné. En effet, si les lettres envoyées par Budé à ses divers correspondants ne sont pas à proprement parler des lettres ouvertes (même si l'on sait qu'à cette époque on aimait montrer, voire faire circuler, les lettres que l'on recevait de personnages fameux), leur mise en recueil change radicalement leur cadre énonciatif et, de leur assemblage, naît un discours plus vaste, dont chaque lettre devient une étape.

82

Je voudrais donc montrer ici que le premier recueil épistolaire de Guillaume Budé, face à l'étranger et notamment à l'Italie et l'Angleterre, cherche à établir le *distinguo* entre la cour française, hostile aux études, et l'essor remarquable de ces dernières malgré tout. En France, le recueil se proposerait de presser le roi de donner toute leur place aux *bonae litterae*, en montrant par l'exemple que les grandes puissances rivales de la France n'ont pas hésité à le faire. Enfin, le recueil se présente également, et peut-être avant tout, comme l'occasion de dessiner l'autoportrait de Budé en laïc érudit au service de son pays. C'est au service de cette triple visée qu'est déployé le réseau européen des correspondants de Budé.

L'ANGLETERRE, ROME ET LA FRANCE

Les relations de Budé avec les humanistes anglais apparaissent pour la plupart au début du recueil, et elles donnent le *la* à l'ensemble de la correspondance : l'Angleterre est une terre amie des humanistes, où on les tient en honneur, où ils accroissent la gloire du souverain en l'entourant en toute circonstance. Peu présente malgré tout dans l'ensemble de la correspondance, elle semble faire office de repoussoir à la cour de France.

Dans la lettre liminaire (I, 1, p. 241B), Budé affirme à Richard Pace que, s'il a de nombreux amis en France, il compte – pour une raison qu'il ignore – toutes ses amitiés littéraires à l'étranger. Il ne manque d'ailleurs pas de souligner que le roi d'Angleterre, Henri VIII, est un roi digne de son époque, qui aime les lettres et ceux qui les cultivent, n'hésitant pas à se faire accompagner partout par les savants et les hommes de lettres de son pays (p. 242C). C'est d'ailleurs un fait qui a émerveillé des ambassadeurs français reçus à la cour (I, 3, p. 244C), ce qui fait dire à Budé qu'un tel roi mérite que son nom se répande aussi loin que résonne le nom de chrétien (*ibid.*). D'ailleurs, revenus en France, les ambassadeurs ont dû confesser la honte qu'ils ont éprouvée en comparaison de la situation des

lettrés à la cour de France (p. 244D). Budé écrivait même volontiers l'éloge d'un tel monarque (p. 244C) et c'est d'ailleurs par un tel écrit qu'il entame une autre lettre à Richard Pace (p. 243B-244C).

Dans une lettre à Thomas More (I, 5, p. 246C), Budé écrit que, mal considéré en France, il a d'autant plus apprécié la bienveillance et l'estime qu'ont pu lui témoigner ses amis à l'étranger. Ces marques d'amitié ont été si nombreuses, qu'il lui est impossible d'écrire une lettre à tous ceux qui se sont manifestés ainsi à lui (p. 246D). On peut d'ailleurs voir une preuve éclatante de l'avancée des études en Angleterre dans l'insertion systématique de passages en grec dans les lettres envoyées aux correspondants anglais.

Pour ce qui est de l'Italie, Budé a déjà, dans une digression du *De Asse*⁷, combattu l'idée que seule l'Italie serait digne de l'Antiquité et des *bonae litterae*. Dans une lettre à Nicolas Bérault datée de 1511, la plus ancienne du recueil (I, 13, p. 261A), il affirmait déjà – ou plutôt affirme encore, si l'on tient compte que la publication confère une actualité nouvelle à la lettre – que certains, en France, n'ont d'estime que pour ce qui vient d'Italie.

À ce chauvinisme passé succède cependant dans le recueil de 1520 un discours plus nuancé : l'Italie est présentée comme la terre des arts où Budé aurait aimé étudier ; peut-être la paix signée entre le roi François I^{er} et le pape Léon X, sanctionnée par la bulle *Divina providente gratia*, y est pour quelque chose. Ainsi, dans la lettre à Battista Egnazio (I, 12, p. 259B), Budé se félicite d'avoir des lecteurs transalpins, et qui approuvent son travail : il pourra ainsi invoquer leur autorité contre tous ceux qui méprisent ses œuvres. Toutefois, la lettre suivante, destinée à Bérault en 1511 et que nous venons d'évoquer (I, 13, p. 261A), rappelle l'amertume que Budé nourrit à l'égard de tous ceux qui, en France, n'ont de respect que pour ce qui provient d'Italie, au mépris des érudits français, surtout lorsqu'ils se sont faits tout seuls.

Mais c'est le voyage en Italie du jeune humaniste Christophe de Longueil qui donne à Budé matière à écrire sur ce pays. Ainsi, lorsque Longueil est accueilli par Pietro Bembo à Venise, Budé envoie à ce dernier une courte lettre, particulièrement élogieuse et écrite dans un latin que n'aurait peut-être pas renié le prélat italien (I, 16). À la même époque, il envoie une lettre d'éloge à Jacques Sadolet, en Italie, dans laquelle il se félicite que Longueil ait adopté la politesse italienne (I, 17, p. 264D) ! En aidant Longueil, c'est la France tout entière que Sadolet a obligée (*ibid.*). Quelque six mois plus tard, dans une lettre adressée cette fois à Longueil lui-même (I, 25, p. 272D), Budé revient une nouvelle fois sur l'honneur que constitue l'amitié de Sadolet et de Bembo : ce serait même

7 G. Budé, *Opera omnia*, éd. cit., t. II, p. 19-37.

une raison suffisante, affirme-t-il, lorsque l'on est un amoureux des lettres, pour être banni de son pays et envoyé en exil à son tour ! Difficile de ne pas voir là une allusion à la propre situation de Budé...

S'adressant à Sadolet (I, 24, p. 272C), Budé défendra encore Longueil de l'accusation d'avoir préféré des amitiés étrangères à celles de son pays. Plus tard, dans une lettre à Louis Ruzé datée de quelques mois seulement avant la parution de la correspondance (la lettre ouvrira le recueil des *Epistolae posteriores*), Budé revient une nouvelle fois sur l'honneur qui est accordé à Longueil. Il n'hésite pas à faire de nouveau l'éloge de Bembo et Sadolet, dont il vante « la politesse, enrichie et parée d'une grâce due au raffinement » (II, 1, p. 275B : « *urbanitatem, quodam lepore elegantiae conditam & iucundam* »). Quant à l'Italie, il s'agit d'une *natio erudita* : pour preuve, la bibliothèque de Venise a été ouverte à Longueil (*ibid.*). Si bien que Budé, qui désapprouvait autrefois la décision de Longueil de franchir les Alpes, l'approuve aujourd'hui sans réserve (p. 276C) : d'ailleurs, s'il avait eu son âge, lui-même n'aurait pas hésité à le faire. Le jeune homme aurait-il dû gâcher son talent en restant en France (p. 277A) ? C'est qu'en fait, Budé se revoit, lorsqu'il considère Longueil (p. 279A).

84

L'Italie, comme l'Angleterre, sert de repoussoir à la France, où la cour et les grands sont hostiles aux lettres, alors qu'il n'y manque pas d'hommes talentueux prêts à illustrer son nom et à partager avec elle la gloire qu'apporte l'étude des *bonae litterae*. D'ailleurs, François I^{er} représente un espoir pour Budé, ainsi qu'il l'écrit dans la lettre liminaire du recueil de 1520 : « De celui qui règne aujourd'hui, si le naturel est plus riche et plus fécond, et si les dons du corps et de l'esprit sont chez lui plus abondants et mieux disposés », rien n'est cependant gagné, l'espoir reste à confirmer : « les études et la générosité ont été détournés ailleurs par une malheureuse fatalité⁸. » Au milieu du volume des *Epistolae priores*, Budé confirme la bonne impression que le roi a faite sur lui : qualifié de *princeps ingeniosissimus*, le roi ne se laisse pas impressionner par le mépris qu'affiche sa cour pour l'éloquence et les belles-lettres (II, 1, p. 277B). Dans la lettre qui clôt l'édition de 1520, Budé s'enthousiasme enfin pour le luxe avec lequel le roi de France peut enfin rivaliser avec son homologue anglais, au camp du Drap d'Or : « La tente de notre roi plantée dans le camp est d'un luxe peu commun : elle frappe de stupeur par l'abondance des draps d'or ou d'autres matières précieuses, si bien que l'exemple de ce déploiement de faste pour cette occasion exceptionnelle est de beaucoup le plus important de ceux

8 I, 1, p. 242D : « *Huius qui nunc regnat, ut natura felicior et uberior, omnesque corporis animique dotes multum locupletiores atque instructiores, ita studia et benignitas aliorum detorta sunt sinistro quodam fato.* »

dont notre génération et la précédente se souviennent, à mon avis comme à celui des autres ; et je doute qu'on puisse un jour le surpasser⁹. »

Ce n'est donc pas que le roi soit hostile aux études, mais l'entourage des courtisans est si méprisant pour les travaux des humanistes, que ces derniers se sont volontairement exilés de la cour (I, 1, p. 242C), une cour qui voue aux savants une jalousie sans bornes (II, 1, p. 277B). La cour est ainsi poursuivie de toute l'acrimonie de Budé dans sa correspondance. Elle est d'abord, dans une lettre à Vivès, « l'officine des désagréments et des impostures », avant d'être définie comme « ce monstre à l'apparence séduisante, mais plus perfide et plus funeste que la Sirène, que nous appelons la cour¹⁰ » ! Confronté aux intrigues qui s'y nouent¹¹, Budé préfère se retirer à la campagne, surtout à Marly, où il s'est fait construire une maison dont il a surveillé les travaux¹² : de lui se dessine le portrait d'un gentilhomme campagnard, sorte de Pline le Jeune de la Renaissance.

ÉRASME

Les lettres à Érasme sont parmi les plus anciennes conservées dans la correspondance publiée ou non de Budé. Quelques-unes d'entre elles avaient paru dans la propre correspondance de l'humaniste hollandais. Pourquoi ne pas les rendre publiques immédiatement, dès 1520, mais attendre pour le faire ? Si l'on excepte en effet quelques lettres moins longues, la plus grande partie du « dossier Érasme » sera publiée dans le cinquième livre des lettres, en 1531, et notamment les lettres les plus polémiques. Budé pense sans doute encore possible de faire venir Érasme en France, dans le cadre du projet du Collège des Lecteurs royaux.

Toujours est-il que, même ainsi, l'humaniste est omniprésent. Rares sont les lettres où son nom soit absent. Nous nous bornerons à quelques exemples. Dans la lettre adressée à Richard Pace pour lui recommander Nicolas Bérault (I, 2, p. 243B), Budé croit nécessaire, pour faire montre de ses relations familiales avec Érasme, de qualifier son compatriote d'« hôte de ton cher Érasme » (« *Erasmii tui hospitem* »). On peut identifier un procédé analogue lorsqu'il s'amuse à un

9 II, 19, p. 307B : « *Tentorium autem Regis nostri in loco stativorum fixum inusitato sumptu, usqueadeo homines in stuporem adducit ob vestis aureae copiam aliasque preciosae, ut magnifici apparatus exemplum in hac re praecipue proditum multo maximum eorum quae aetas nostra superiorque meminit, ipse cum aliis censeam : ac ne superari quidem olim posse putem.* »

10 I, 9, p. 252D : « *Officinae scilicet molestiarum atque imposturarum* » ; p. 253B : « *speciosum quidem illud monstrum, sed Sirene pellacius exitiabiliusque, quam Aulam appellamus.* »

11 Voir la lettre à Germain de Brie, II, 10, p. 291B.

12 Voir à ce propos la lettre I, 9.

jeu de mots sur le nom de Thomas More (en grec, *Mōros* serait « le fou ») et ne manque pas de signaler l'*Éloge de la folie*, en précisant : « ce dont Érasme a écrit un épatant éloge¹³ ». S'il s'inquiète à plusieurs reprises de n'avoir pas encore reçu la lettre qu'il attendait de son correspondant hollandais (par exemple en I, 9, p. 252C), il prend soin de préciser à Louis Ruzé qu'il a reçu récemment une lettre dans laquelle Érasme l'entretenait des relations entre Ruzé, Deloynes et lui. Budé est ainsi appelé en informateur et en juge de paix. Mais le plus souvent, Budé affirme qu'il ne saurait être comparé, pour la capacité de travail, avec Érasme : il est certes un « ami sûr » (« *amicus confirmatus* »), mais Budé ne saurait rivaliser avec lui (II, 1, p. 278D). Ailleurs, il reconnaît que son ami est plus fécond que lui (I, 8, p. 251B) : il est « infatigable », si bien qu'il est assimilé à un Hercule intellectuel (I, 10, p. 255B)!

Ces mentions, même si on peut les attribuer à l'extrême humilité de Budé, peuvent trouver deux justifications : d'une part, montrer que, malgré les incompréhensions et les difficultés de leur relation, les liens sont solides entre les deux humanistes ; d'autre part, réaffirmer aussi, par contraste, l'originalité du français, dont les multiples charges ne lui permettent pas d'être tout à sa *Philologie* et dont pourtant l'influence – avec la sienne, celle de la France – rayonne autant que celle d'Érasme.

GUILLAUME BUDÉ, CHAMPION DE L'HUMANISME FRANÇAIS

Avant tout, la correspondance a pour but de faire connaître Budé à la République des Lettres. Il va de soi que l'humaniste parisien est loin d'être inconnu (il aime d'ailleurs à rappeler combien ses travaux ont été appréciés et se sont répandus au loin), mais il apparaît ici sous un jour plus personnel, et n'a plus besoin de digressions, comme dans le *De Asse*, pour livrer le fond de sa pensée sur toutes sortes de sujets, puisque chaque lettre lui donne la liberté d'aborder un thème différent, conformément aux exigences de la *varietas*. Cette dimension s'épanouit davantage dans la deuxième moitié du recueil, celle qui est appelée à devenir le deuxième livre de l'édition de 1531. Budé y apparaît sous un jour plus personnel : ainsi il y rapporte ses conversations sur des sujets intimes comme la religion, la philosophie ou l'éducation de son fils Dreux et, ce faisant, il annonce le thème et le ton des œuvres à venir : le *De studio* et le *De philologia* de 1532, mais aussi le *De transitu* de 1535.

Il fait également place dans cette seconde partie du recueil à des correspondants qui lui sont plus proches, comme les Le Picart ou Pierre Lamy. C'est dans cette partie aussi que sont données les lettres grecques, auxquelles Budé attachait

13 I, 5, p. 245B : « *cuius encomium Erasmus mirifice scripsit* ».

tant d'importance. Se dessine alors le visage d'un type nouveau d'érudit : non plus un clerc ou un poète, mais un laïc, père de famille, attentif au réseau de ses amis, prompt à aider ceux qui lui demandent son aide et – comme l'a démontré Sylvie Le Clech-Charton¹⁴ – espérant parvenir à la gloire par la renommée que les lettres lui donneront.

À l'occasion d'une lettre à Egnazio, qui se demandait si le retard avec lequel Budé lui répondait était l'indice d'un refus de le faire de la part de ce dernier, le Parisien rappelle qu'il a des correspondants dans toute l'Europe : « Ce n'est pas ainsi que me connaissent ceux qui m'ont écrit d'Allemagne, de Grande-Bretagne, de Rome, en grec ou en latin, ou dans les deux langues¹⁵. » De même il informe Jean Salmon Macrin que sa lettre lui a été remise en même temps que des lettres de Janus Lascaris ainsi que d'autres « gens très savants » (« *homines doctissimi* »), parmi lesquels Longueil ; lettres qui lui ont été transmises, pense-t-il, par le biais de l'ambassadeur de Venise (I, 19, p. 266D). Budé aime encore à rappeler que l'on demande son amitié partout dans le monde : dans la lettre qu'il envoie au Suisse Joachim von Watt (I, 15, p. 263A), il rappelle que ce dernier fait si grand cas de lui qu'il lui a demandé d'être compté parmi ses amis. À côté de ces amitiés fièrement revendiquées, Budé aime aussi à mentionner les bons offices qu'il a rendus à tel ou tel : par exemple qu'il a relu, à sa demande, le *De sanitate* de Linacre (I, 6, p. 249A) et qu'il est prêt, si son ami le souhaite, à relire son Galien (I, 7, p. 250B). À Joachim von Watt, il écrit ne pas avoir reçu son *Pomponius* et se trouver ainsi dans l'incapacité de lui donner son avis au sujet de cet ouvrage (I, 15, p. 262D). Interrogé une autre fois par Macrin sur une notion de rhétorique, il prend le temps de lui citer Quintilien et de donner une explication détaillée du passage (I, 11, p. 256D). Lorsque Vivès lui demande des informations sur le grec, il n'hésite pas à multiplier les références pour le renseigner (II, 9, p. 289B-290C). Budé ne déteste pas non plus apparaître comme le *princeps studiorum iuventutis*. L'étudiant de Cologne, auquel il écrit sous le nom de « Roboreus », lui a adressé une lettre si élogieuse que Budé en est presque gêné (I, 21, p. 269-270). Il encourage en revanche François Le Picart à persévérer dans les études et lui promet de lui apporter l'aide qu'il lui a demandée (II, 4), mais c'est bien entendu aussi une manière habile de faire savoir à la République des Lettres que, à Paris, c'est Guillaume Budé qui joue le rôle de mentor des études de la jeunesse, laquelle le reconnaît naturellement et sans conteste comme le maître des études latines et grecques. C'est ainsi que, pour faire plaisir à Christophe Le Picart, cette fois-ci, il ajoute quelques

¹⁴ Sylvie Le Clech-Charton, *Guillaume Budé, l'humaniste et le prince*, Paris, Riveneuve, 2008.

¹⁵ I, 12, p. 258B : « *Non ita me experti qui ad me ex Germania, qui ex Britannia, qui Roma, qui Latine, qui Graece, qui promiscue scripserunt.* »

lignes de grec à la fin de sa lettre (II, 5, p. 285B). Sa figure de porte-parole des humanistes français, Budé la cultive encore par les recommandations dont il est le destinataire ou dont il est l'auteur. Ainsi d'un certain Conrad, un étranger que lui a envoyé Claude Chansonnette (I, 22, p. 270C). À son tour il recommande volontiers les humanistes français à ses correspondants étrangers, apparaissant ainsi comme leur chef de file : recommandation de Nicolas Bérault à Richard Pace, de Longueil à Bembo et Sadolet ou de Longueil, toujours, à Thomas More. Quant à son œuvre, il en fait l'illustration des études françaises : derrière son *De Asse*, c'est tout l'humanisme français qu'il défend, comme le prouve la querelle qu'il engage avec l'Italien André Alciat *via* la lettre (I, 25) envoyée à Longueil, sujet sur lequel il reviendra dans une lettre à Alciat (III, 2), qui avait réagi à la publication de ses griefs.

88

Car la correspondance sert aussi de forum destiné à la défense de l'œuvre que Budé a désormais derrière lui. Les *Annotationes in Pandectas* sont désormais un ouvrage qui appartient au passé. Dans une lettre à Macrin (I, 19, p. 267A), Budé se déclare heureux que son correspondant ne lui en parle pas, puisqu'il a définitivement abandonné le projet de les continuer ; il ne voit pas la nécessité qu'il y aurait à y consacrer encore du temps. En effet, même s'il est heureux qu'un savant comme Egnazio ait tiré profit de son travail pour ses propres commentaires sur Suétone (I, 12, p. 259A) et qu'il se réjouit d'avoir été félicité par Claude Chansonnette (I, 14, p. 261B), Budé clame à plusieurs reprises que, pour lui, c'en est définitivement terminé des *Annotationes*¹⁶. Il les abandonne volontiers à Alciat, qui pourra ainsi payer la dette contractée par Budé lorsqu'il avait promis de poursuivre ce travail (voir, entre autres, II, 15, p. 300D).

Du *De Asse*, en revanche, il se montre le plus fier : c'est le grand ouvrage, celui dans lequel il a réussi à allier l'érudition à l'écriture littéraire. D'ailleurs, le livre a reçu un bon accueil de la part de tous les savants (I, 5, p. 286D). Budé n'a pas rougi de l'offrir à Linacre, par exemple (I, 6, p. 249A) et il écrit que cette œuvre lui a valu l'amitié de ses pairs (I, 1, p. 241B). Si bien qu'il n'hésite pas à défendre son œuvre *mordicus* : il s'étonne ainsi qu'Alciat ait eu l'outrecuidance d'affirmer que, sans une précision qu'il y apporte, l'ouvrage du Français menacerait ruine (I, 25, p. 273B) ! En revanche, il se félicite qu'Egnazio l'ait lu et c'est l'occasion pour lui de redire que, pour l'écrire, il n'a eu recours à aucun autre ouvrage savant, comme on a pu le prétendre (I, 12, p. 259). Ce débat sera même repris dans une digression du *De Asse*, dans l'édition de 1527. Il est vrai, concède son auteur (II, 15, p. 300D), que le traité n'est pas facile, que la matière peut en paraître aride et qu'il est nécessaire de donner quelques conseils de lecture, mais le lecteur pourra compter sur les digressions pour le récréer des efforts

¹⁶ Voir, par exemple, I, 10, p. 256C ; I, 11, p. 257B ; I, 13, p. 260.

qu'il aura consentis à sa lecture. En France, en revanche, on lui a fait le reproche de ces mêmes digressions (I, 5, p. 245B). C'est d'ailleurs une œuvre qui, il en est conscient, ne lui rapportera rien, comme il l'affirme à Louis Ruzé (II, 1, p. 280C-D), mais il compte cependant la transmettre en héritage à ses enfants (à Dreux, II, 6, p. 286D).

Si la correspondance se plaît à défendre l'œuvre déjà accomplie, elle n'hésite pas non plus à annoncer, souvent sur le ton de la confiance et en employant d'innombrables précautions, les œuvres en projet. Budé répète certes qu'il éprouve de la peine à écrire (I, 10, p. 255A, ou II, 1, p. 280C), alors que la lecture et la méditation lui sont plus agréables et qu'il souhaite désormais se tourner vers la philosophie. Ainsi, dans une lettre à Lamy (I, 20), Budé dit son désir de se tourner vers la philosophie (c'est-à-dire pour lui l'étude des auteurs sacrés) ; dans l'une des dernières lettres du recueil (II, 16, p. 302D), il lui affirme s'être déjà mis à l'étude de cette discipline, incluant son correspondant dans le groupe de ceux qu'il appelle « en quête de philosophie » (« *philosophiam consecretantes* »). De même, pressé par ses amis de publier quelque nouvel ouvrage ou de donner une suite aux œuvres déjà publiées, il affirme ne plus en avoir le temps. Sa famille réclame son attention, il a dû déménager plusieurs fois, s'est lancé dans des travaux à Marly ou doit tout de même se rendre de temps en temps en ville pour affaires. On apprend néanmoins, au détour d'une lettre (I, 25, p. 274D), qu'il préférerait écrire un livre plus personnel. On peut d'ailleurs voir une allusion au *De contemptu rerum fortuitarum* dans une lettre datée d'avril 1520 et adressée à Vivès¹⁷, où il le désigne comme un *opusculum* destiné à paraître en même temps que ses lettres. Peut-être faut-il identifier d'autres annonces de ce type ailleurs¹⁸, mais l'expression y demeure obscure.

Les lettres de Budé, on le voit, sont le miroir des relations qu'il a tissées avec le réseau de ses correspondants européens, qu'il exhibe avec fierté. Cependant, la publication d'une correspondance, c'est-à-dire la fabrication d'une œuvre littéraire à partir de lettres nécessairement éparses et sans rapport évident entre elles, leur confère un sens nouveau. Le réseau européen des amis de Budé lui sert avant tout dans ce recueil de contrepoint ou de contraste à sa propre situation d'homme de lettres en terre encore hostile à l'humanisme. Il s'agit de presser autant que possible le roi de changer le cours des choses, en lui faisant valoir d'abord que les lettrés sont l'ornement le plus riche d'un roi de son époque ; ensuite que le risque est grand de voir s'exiler les talents français : loin de la cour pour Budé, loin de la France dans le cas de Longueil ;

¹⁷ II, 9, p. 289B ; cf. la lettre au même, II, 15, p. 300C.

¹⁸ Voir I, 5, p. 248C ; I, 10, p. 256C ; II, 1, p. 280C.

enfin qu'il peut s'appuyer sur Budé, prince des humanistes, seul à avoir un rayonnement suffisant à l'étranger, pour prendre place aux côtés des plus grands érudits européens. Les différentes dates de publication des lettres de Budé sont significatives¹⁹. L'édition de 1520 cherche à presser le roi de donner toute leur place aux « bonnes lettres » ; celle de 1522 paraît après que le roi a promis à Budé d'ouvrir un Collège des lecteurs royaux ; celle de 1531, assortie du riche commentaire de Jacques Toussain, en salue la création. Galerie d'humanistes, où le portrait de Guillaume Budé a toute sa place et où il est mis en valeur par ceux qui l'entourent, la correspondance est pour son auteur un moyen de se livrer, de construire son *ethos*, de s'essayer : l'impression qui s'en dégage est que, comme plus tard Montaigne dans les *Essais*, Guillaume Budé est à lui-même la matière de son livre.

19 Je remercie Luigi-Alberto Sanchi qui a attiré mon attention sur ce point.

CHANTER SANS PARTITION À PARIS VERS 1500 :
LES PAROLIERS SANS MUSIQUE

Alice Tacaille

Université Paris-Sorbonne, IRemus (UMR 8223)

L'imprimerie de musique polyphonique sur la place parisienne est connue depuis 1528. Dès le début, Attaignant livre à un public qu'il ne connaît pas encore bien des partitions à plusieurs voix dans des registres tour à tour sérieux ou franchement drôles. On sait la place qu'y tiennent les chansons de Clément Marot, saisies par la musique de différents et ambitieux jeunes musiciens tels Janequin ou Sermisy. La carrière des deux musiciens est d'ailleurs assez différente. L'un est resté au service des rois de France plus d'une quarantaine d'années jusqu'à sa mort en 1562. L'autre évolue de la province à Paris, de bénéficiaire en bénéficiaire¹ jusqu'à s'installer rue de la Sorbonne, non loin des nouveaux quartiers d'Attaignant, inaugurant une vie en partie fondée sur le revenu des publications. Quelle que soit l'importance de ce changement de paradigme pour les musiciens, l'attractivité et le rayonnement parisiens méritent d'être décrits avant même les débuts de l'imprimerie musicale, et d'une façon qui nous est peut-être aujourd'hui trop peu familière : les recueils de paroles à chanter publiés notamment par Jean Trepperel ou sa veuve².

Il s'agit d'un ensemble de plaquettes gothiques³ contenant parfois très peu de matière, quatre ou cinq poèmes, parfois nettement plus, s'intitulant toutes « chansons » (« S'ensuyvent plusieurs belles chansons »...). Les plaquettes ou opuscules de ce type ne disparaissent pas après l'installation d'Attaignant, bien au contraire, et vont constituer une sorte de littérature parallèle à chanter, dès lors que par ailleurs des partitions sont disponibles sous une forme complète. On parlera pour les plaquettes plus volontiers de chansonniers, mieux, de paroliers, et bien entendu de timbres⁴. La distinction principale

1 Voir Christelle Cazaux *La Musique à la cour de François I^{er}*, Paris/[Tours], École nationale des chartes/Centre d'études supérieures de la Renaissance, 2002.

2 Brian Jeffery, *Chanson Verse of Early Renaissance*, London, B. Jeffery, 1971, 2 vol. Brian Jeffery suit globalement les notices établies par Émile Picot pour certaines de ces plaquettes.

3 Ces plaquettes échappent, pour l'instant, à l'*Universal Short Title Catalogue*.

4 Le terme est anachronique, le seul usage est celui d'*air* ou de *chant*.

entre ces textes à chanter⁵ et les partitions réside dans l'usage, et donc dans les cercles de sociabilité touchés par les différents supports. La partition permet un usage maximal des artifices et complexités de l'écriture musicale : on peut chanter par exemple les quatre parties, ou les jouer, ou confier une des parties à la voix et le reste aux instruments. Mais cet usage demeure relativement « lettré ». Il existe donc des usages moins écrits, dont une part importante de l'effet réside dans la mémoire collective des participants. C'est encore le cas de nos jours avec les carnets de chants par exemple, où l'on ne trouve que les paroles. C'est également le fondement même de l'autre grande catégorie musicale qui voit son heure de gloire dans la seconde moitié du siècle, l'air de cour et le vaudeville.

92

Mais la période parisienne visée par mon propos est bien antérieure : si les chansonniers ou plutôt paroliers publiés dans la seconde moitié du siècle sont mieux connus, ceux qui sont publiés avant que ne se développe la musique imprimée à Paris, soit avant 1528, tiennent une place particulière au sens où la circulation de musique est tout simplement supportée par ces seules plaquettes, qui constituent pratiquement « la partition » elle-même. À y regarder de près, l'on y trouve, avant même que les partitions fussent largement disponibles, le répertoire chanté de mémoire sous les règnes de Louis XII et François I^{er}. Ces chansonniers/paroliers se chantent très probablement intégralement. Peu de leurs airs sont saisis immédiatement par l'imprimerie musicale parisienne débutante ; on leur trouve des concordances manuscrites en revanche, mais pas toujours antérieures aux plaquettes elles-mêmes.

Pour prendre connaissance aujourd'hui de ces airs perdus, ou presque, il faut croiser différents types de sources : les imprimés musicaux dont les concordances sont mieux établies aujourd'hui qu'il y a soixante ans⁶, mais également les manuscrits musicaux, dont le travail simplement incipitaire est de plus en plus facile d'accès, à la musique pour luth avec notamment les inventaires des pièces imprimées (Brown⁷) et ceux des pièces manuscrites (travaux de Christian Meyer⁸ et RISM). Il faut enfin considérer les concordances établies par divers chercheurs pour le théâtre (Brown

5 Joliment qualifiés de « Paroles de musique » dans le projet sur le xvii^e siècle mené par Anne Madeleine Goulet au Centre de musique baroque de Versailles, d'après l'expression de Pierre Perrin (ca 1620-1675).

6 Grâce aux initiatives internationales du *Répertoire international des sources musicales* (RISM), du *Census Catalogue of Music Manuscripts* et plus récemment du portail *Digital Archive of Music Manuscripts* (DIAMM).

7 Howard M. Brown, *Instrumental Music printed before 1600. A Bibliography*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1965.

8 *Sources manuscrites en tablature : Luth et théorbe, c. 1500-c. 1800. Catalogue descriptif* par François-Pierre Goy, Christian Meyer, Monique Rollin, Baden-Baden, V. Koerner, 1991-1999, 4 vol.

encore) et la danse (pas seulement les musiques notées, puisque nous avons essentiellement la notation de pas et de coupes, mais sur lesquelles nous pouvons intervenir). La question du théâtre est particulièrement sensible puisqu'on peut se demander notamment si de telles plaquettes peuvent accompagner des représentations théâtrales, comme les livrets séparés le font ensuite pour l'opéra par exemple. Rien de tel n'est ici manifeste, mais les airs chantés à la farce sont bien représentés – isolément.

Comment peut-on savoir que ces poèmes appelés chansons se chantaient effectivement ? Parce qu'au même moment, les presses parisiennes de Trepperel, Nyverd, Lotrian, Janot et d'autres publient sous un format voisin, la plaquette gothique, force textes de noëls, dont ceux attribués à Jean Tisserant, toujours sans musique notée. Et ces noëls sont presque toujours assortis de l'indication de la chanson à employer pour les entonner. Ces mêmes chansons se trouvent précisément publiées dans les chansonniers sans musique dont il va être question. Si elles ne se chantaient pas, il serait impossible de chanter ces noëls.

Le terme *chanson* y acquiert d'ailleurs un sens univoque, distinct de la notion d'air ou de mètre. Lorsqu'il s'agit de l'air, il est indiqué « sur l'air de », « sur le chant de ». Lorsqu'il s'agit, très exceptionnellement, du même mètre, selon les manuscrits, selon les imprimés, il est indiqué « sur le mètre de ». Ou simplement « sur ». La *chanson*, dans ce contexte précis, c'est le texte de chanson, tel qu'il est écrit (imprimé notamment). La chanson et son air circulent en somme séparément, cela peut aider à mieux comprendre que les poètes s'en saisissent comme d'une catégorie de l'écrit poétique.

En 1971, Brian Jeffery a publié 24 de ces plaquettes, jusqu'en 1543. Avant 1525, ce sont 4 plaquettes qui contiennent les chansons à succès. L'inventaire mené pour les noëls par Pierre Rézeau comprend 19 manuscrits et 77 imprimés, pas tous parisiens⁹. C'est la possibilité de croiser les airs des noëls avec les chansonniers édités par Jeffery qui permet un regard différent sur ces corpus¹⁰.

Les deux chansonniers dont il sera question sont celui conservé à la BnF au département de la Musique : *S'ensuyent plusieurs Belles chansons nouvelles*.

9 Pierre Rézeau, *Les Noëls en France aux xv^e et xvi^e siècles. Édition et analyse*, Strasbourg, ELIPHI, 2013.

10 Frank Dobbins, recueils 4, 5 et 6 de l'inventaire publié à la suite de son article « Recueils collectifs de musique et de poésie », dans Jean-Eudes Girot (dir.), *Le Poète et son œuvre : de la composition à la publication*, Genève, Droz, 2004, p. 147-172. Le recueil 5 est aujourd'hui réduit à quelques folios rognés. Voir encore Frank Dobbins, « Poetry born for Music, Recent Recordings of French Chansons », *Early music*, 23/3, 1995, p. 517-518.

Et sont en nombre iiii. xx. et dix., s. d.¹¹, et au département des Manuscrits dans le fonds Rothschild : *S'ensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles Et premierement la chanson [Table] Et plusieurs autres qui sont en nombre cinquante et troyz*, [Paris], [Trepperel?]¹². En dépit de ce qu'annoncent les titres, il s'agit de non pas 90 et 53 mais bien de 39 et 36 chansons. Des hypothèses variées ont été avancées, mais les exemplaires (uniques) qui nous sont parvenus semblent complets. Contre toute hypothèse, après examen minutieux, la totalité des chansons se chantent, 61 exactement après retrait des doublons : 39 dans le recueil *J. 90(a)* et 22 dans le *J. 53*. Sur ces 61 chansons, au moins 36 donnent les paroles des airs connus également par les noëls, ou exceptionnellement par d'autres chansons. Certains de ces airs servent en outre pour plusieurs textes de noëls, ou pour des noëls très répandus, ce qui amène le pourcentage d'airs repérés dans ces paroliers à largement plus de 50 %. Pour ceux-ci, on a donc la certitude de leur circulation et de leur réemploi d'un genre à l'autre. Dans les tables ci-après, les chansons dont le titre est en italique ont été réemployées avec un texte second. Le fond grisé matérialise dans *J. 53* les chansons déjà publiées dans *J. 90(a)*, les numéros d'ordre barrés, les pièces annoncées, mais manquantes.

Recueil *J. 90(a)* :

1	Adieu plaisir adieu soulas	21	<i>Fille qui fait nouvel ami</i>
2	<i>C'est simplement donné congé</i>	22	<i>Damoiselle plaine de grant beauté</i>
3	Puisqu'elle m'a fermé son huis	23	<i>Belle puisque ne voulez plus</i>
4	<i>Le grant desir d'aimer me tient</i>	24	<i>Je vois je viens mon coeur s'en volle</i>
5	<i>Les regretz que j'ai de m'amie</i>	25	<i>A tout jamais d'un vouloir immuable</i>
6	<i>L'amour de moi si est enclose</i>	26	<i>Vrai dieu d'amours reconfortez ma dame</i>
7	<i>Mon seul plaisir ma douce joie</i>	27	<i>Hélas je l'ai aimée</i>
8	En plains et pleurs je prens congé	28	<i>J'ai un billard</i>
9	<i>Que maudit en soit la journée</i>	29	<i>Mon pere a fait faire un chateau</i>
10	<i>Tous loyaux amoureux</i>	30	<i>Il fait bon aimer l'oiselet</i>
11	<i>Faulte d'argent</i>	31	He l'ort villain jaloux
12	<i>Puisque de vous me fault partir</i>	32	Mon mari m'a diffamée
13	<i>Maugré danger</i>	33	Adieu soulas tout plaisir et liesse
14	<i>En ce joli temps gracieux</i>	34	Or suis je bien au pire
15	<i>Madame mon souverain desir</i>	35	<i>Mon coeur vit en esmoi</i>
16	<i>Trop fait folle vieillard qui si marie</i>	36	<i>Si j'aime mon ami</i>
17	<i>Qui veult aimer il faut qu'il soit joieux</i>	37	Et bée je suis marry
18	<i>Une jeune fillette à l'aage de quinze ans</i>	38	Et Dieu la gard et Dieu la gard
19	Noble coeur d'excellence	39	Je revenois de Saint Gille
20	Depuis qu'une jeune fille	40	La veille Monsieur Saint Lambert

11 Paris, BnF, département de la Musique, Fonds Coirault, Rés. Um 112, Dobbins recueil n° 4, Jeffery n° 90a, ci-après *J. 90(a)*.

12 Paris, BnF, Fonds Rothschild IV. 9. 69, Dobbins recueil n° 6, Jeffery n° 53 désormais *J. 53*.

Recueil J. 53 :

1	<i>Faulte d'argent</i>	19	<i>Ma douce dame sur ma foi</i>
2	Je te remercie Jacquet	20	Mon mari m'a diffamée
3	Mon mari est allé au guect	21	Entretenu m'avés long temps
4	Puisque de vous me fault partir	22	Adieu soulas tout plaisir et liesse
5	Adieu m'amour jolie	23	Faulces amours Dieu vous maudie
6	<i>Maugré danger</i>	24	Va t'en mon cueur ou vous mes yeulx
7	<i>Nous sommes de l'ordre / De saint Babouin</i>	25	Tous oiseaulx grans et menus
8	<i>En ce joli temps gracieux</i>	26	Helas que vous aige meffait
9	puisque m'avez congié donné	27	Or suis je bien au pire
10	<i>Ma dame mon souverain desir</i>	28	Las Fortune que t'aige fait
11	Vrai dieu d'amours reconfortez ma dame	29	<i>Fortune a tort</i>
12	Helas j'ai perdu la personne	30	<i>A vous point veu la Peronnelle</i>
13	<i>Il fait bon aimer l'oiselet</i>	31	<i>Hélas je l'ai ayinée</i>
14	He l'ors villain jalous	32	Et prisonnier j'estoie
15	Je n'ai pas tort si je me plains d'amours	33	<i>Comment passerai je Lion</i>
16	Je suis mal fortunée	34	<i>Sus le pons de liesse</i>
17	En plains et pleurs me fault user ma vie	35	Mon coeur vit en esmoi
18	<i>Vrai dieu d'amour maudit soit la journée</i>	36	<i>Si j'aime mon ami</i>

Au moins 36 airs sont réemployés avec d'autres paroles (italiques), mais on ne connaît pas à ce stade le nombre exact, il s'agit d'un minimum : en effet les airs empruntés, dans un Noël par exemple, ne sont pas toujours indiqués par une rubrique ou à la table. Parfois, le seul premier vers du Noël induit l'air, sans autre forme de procès. C'est ce qui explique que seuls des regards croisés permettent d'identifier les sources musicales de ces airs. Si l'on approuve avec Coirault¹³ sa définition du terme *timbre*, à savoir que ce terme tardif, dont il retrace l'histoire, recouvre à la fois l'étiquette et le modèle de la chanson, alors ici, bien avant, nous n'avons parfois ni étiquette, ni modèle. Je me limiterai donc au terme d'« air », qui est le terme moderne (on trouve le plus souvent « sur le chant » ou « sur... »).

Il y a donc dans ces deux paroliers environ 50 % d'airs en circulation, qui servent objectivement de support à une versification active. Les autres sont également chantés, notamment lorsqu'ils sont saisis par l'imprimerie musicale parisienne, à partir de 1528. Sur ces 36 airs en circulation, qui sont ce que l'on appelle ensuite des timbres, à l'heure actuelle seuls quelque 4 à 6 n'ont pas encore trouvé leur concordance musicale exacte, mais c'est probablement une question de temps.

13 Patrice Coirault, *Formation de nos chansons folkloriques*, Paris, Éditions du Scarabée, 1953, introduction. Comme beaucoup d'autres, Coirault rappelle la belle citation de Montaigne : « La poésie populaire et purement naturelle, a des naïvetés et graces, par où elle se compare à la principale beauté de la poésie parfaite selon l'art : comme il se void és villanelles de Gascongne et aux chansons, qu'on nous rapporte des nations qui n'ont cognoissance d'aucune science, ny mesme d'écriture. La poésie mediocre, qui s'arreste entre deux, est desdaignée, sans honneur, et sans prix » (*Les Essais*, I, 54, « Des vaines subtilitez », éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, Paris, PUF, 1978, t. I, p. 313).

De ces airs attestés dans la mémoire collective et activement mis et remis en vers, 16 (soit plus du tiers) sont cités dans l'un ou l'autre des travaux portant sur le théâtre¹⁴, et presque tous seraient donc aujourd'hui chantables en situation – moyennant un travail de fond en édition musicale. On peut adjoindre à ces 16 chansons de scène, si l'on le souhaite, les quelques airs qui ont servi de support à des Noël's particuliers, ceux qui présentent quelques indications de mise en scène, avec par exemple Hérode et quelques enfants figurants.

La présence de rares poésies savantes au sein de ces ensembles est particulièrement intéressante, puisqu'on voit apparaître un poème de Jean Marot, quelques autres épars (Jean Molinet, Claude Chappuys), mais surtout quelques chansons de Clément Marot, qui trouvent là un cadre spécifique qui devrait attirer l'attention. C'est en effet une rare occasion de saisir ces chansons dans leur dimension effectivement chantée, au travers de supports lyriques.

Le contexte de publication semble donc le suivant : après *Le Jardin de plaisance* (Paris, Vérard, 1502), la nature de la production de chansons change, à la fois en termes de support et de public. Les chansonniers polyphoniques du siècle précédent copiés pour des patrons ou représentatifs de cercles de sociabilité de cour se doublent, pendant une vingtaine d'années probablement, avant et après 1500, de chansonniers, ou mieux de paroliers par lesquels le texte seul circule, à défaut de pouvoir facilement imprimer la musique elle-même. Dans ce laps de temps privilégié, les petits formats, les minces plaquettes, parfois des opuscules plus importants complètent la mémoire collective en fournissant d'abondance les strophes qui permettent de chanter les airs connus.

UNE SITUATION NUANCÉE : TROIS LIEUX COMMUNS

La situation particulière de ces paroliers, avant la diffusion plus importante de musique grâce à l'imprimerie parisienne, oblige à revoir certains lieux communs. Ils sont principalement au nombre de trois : A) le contenu en est largement répétitif ; B) les paroliers ne reflètent que le contenu de partitions existantes et en constitueraient une sorte de sous-produit ; C) la nature et l'expression des textes à chanter que l'on y trouve est d'une qualité très variable, et la meilleure poésie y voisine avec les rimes en vulgaire les plus ordinaires (et les sujets qui les accompagnent).

Ces plaquettes se complètent en effet dans une certaine mesure l'une l'autre. Mais les pièces redondantes sont, à ce stade antérieur à l'imprimerie musicale

¹⁴ Howard M. Brown, *Music in the French secular theater, 1400-1550*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1963 ; *Le Recueil de Florence. 53 farces imprimées à Paris vers 1515*, éd. Jelle Koopmans, Orléans, Paradigme, 2011 ; *Recueil de sermons joyeux*, éd. Jelle Koopmans, Genève, Droz, 1988.

parisienne, finalement moins nombreuses que les nouveautés. Ce sont ainsi seulement quatorze pièces qui s'avèrent communes aux deux ouvrages principaux avant 1525. Il est ensuite difficile de soutenir qu'elles ne reflètent que le contenu de partitions existantes, à partir desquelles elles seraient copiées notamment. C'est évidemment le contraire qui est vrai, non seulement parce que les textes que contiennent ces opuscules y sont toujours plus développés que dans les manuscrits musicaux les mieux pourvus de paroles, mais encore parce que la rareté et l'éparpillement de ces sources manuscrites polyphoniques rend improbable la copie des paroles d'après une source musicale particulière. En revanche, certains manuscrits de chanson polyphonique d'art, étroitement corrélés à la cour de France, présentent dans leur partie française quasi exclusivement des chansons issues de ces plaquettes (on pense ici notamment au manuscrit Pepys 1760¹⁵, si représentatif de la musique d'Antoine de Févin, ou encore aux manuscrits qui abritent Ninot le Petit, Bruhier etc.). Mais aucune de ces plaquettes ne reflète le contenu précis d'une source manuscrite en particulier, elles sont toutes beaucoup plus variées. On pourrait également penser que la diffusion des premières séries imprimées de Petrucci est étroitement liée à ces plaquettes, mais rien n'est moins évident¹⁶. En revanche, on observe avec intérêt que Petrucci n'a pas imprimé les paroles dans son tout premier ouvrage, et la présence de ces paroles sur d'autres supports que sur la partition imprimée, bien remarquée par les auteurs qui ont travaillé sur la question¹⁷, est évidemment évocatrice d'usages différenciés des deux supports. En réalité on chante beaucoup en ville et à la cour, mais sans partition.

Ces paroliers semblent donc sans corrélation avec des sources singulières de musique manuscrite, à la notable exception toutefois des deux grands chansonniers monodiques du tournant du siècle, le manuscrit BnF Fr. 12744, 141 chansons, représenté par 18 chansons dans les paroliers, et le manuscrit dit de Bayeux, BnF Fr. 9346, 100 chansons, représenté ici par 7 chansons, dont 4 communes avec le précédent, soit 3 chansons « endémiques ». Ces deux chansonniers monodiques profanes représentent des exceptions dans la musique notée du début du XVI^e siècle, ils sont en réalité entièrement isolés, et offrent une perspective unique sur les formes poétiques chantées à cette période. Il existe une réelle différence entre les deux chansonniers monodiques, une différence parfaitement accessible aux musiciens également, car elle est d'ordre stylistique : le chansonnier de Bayeux possède un lyrisme très étonnant, reconnaissable

15 Cambridge, Magdalene College, cote RISM GB-Cmc ms. 1760.

16 Petrucci, *Odhecaton*, Venise, O. Petrucci, 1501 ; *Canti B*, 1502, RISM 1502/2 ; *Canti C*, RISM 1504/3.

17 *Harmonic Musices Odhecaton A*, éd. Helen Hewitt, Cambridge (Mass.), Mediaeval Academy of America, 1942.

immédiatement à ses formules ornées souvent proches les unes des autres, là où le ms. BnF Fr. 12744 donne des versions dépouillées des mélodies. La proportion de chansons de nos paroliers issues du ms. BnF Fr. 12744, 18 sur un total de 61, doit susciter l'intérêt.

98

Enfin, la dernière opinion reçue, que la nature et l'expression des textes à chanter que l'on y trouve est d'une qualité très variable, repose objectivement sur une norme qui est celle de la poésie d'art, telle qu'elle se constitue en fleuron des lettres françaises tout au long du siècle. Ici pourtant, ces paroles à chanter sont différentes : non seulement leurs sources ne sont pas précisément des recueils poétiques, puisque s'y mêlent la mémoire du chant et la motivation sonore ; mais encore leurs formes strophiques chantées sont, pour certaines, assez proches de formes lyriques encore décrites dans les arts de seconde rhétorique du siècle précédent, occasionnant là une prévisible hétérogénéité ; enfin, une partie de ces paroles à chanter y fait une première apparition, à la surprise générale, et en tout premier lieu celle des imprimeurs, du fait de l'impression de chansons jusque-là non confiées à l'écrit¹⁸. Ces formes sont peu évoquées dans les études littéraires et musicologiques, mais le détour par d'autres outils permet de mieux rendre compte de ces poésies chantées en langue vulgaire, compagnes de l'univers sonore du jeune Marot et de son père.

LES FORMES CHANTÉES

Il apparaît immédiatement à la lecture de ces plaquettes que la poésie qui s'y trouve est d'une versification ardue, irrégulière, profondément hétérométrique et marquée précisément par l'interpolation de refrains d'une qualité et d'une forme toujours renouvelées (et instables d'ailleurs d'une leçon à l'autre)¹⁹. D'une certaine manière, c'est exactement le contraire qui se produit lorsqu'on fréquente la section des chansons de *L'Adolescence clémentine* : à très peu de temps de là, on constate un apaisement, une régularité, une qualité quasi-constantes,

18 L'examen des mises en page successives montre une adaptation progressive des imprimeurs et des typographes à ce contenu, pour partie nouveau, notamment par l'abrègement des refrains. Cet abrègement n'est pourtant pas massif, ni continu, et ce pour d'intéressantes questions de formule strophique. C'est-à-dire que les imprimeurs n'abrègent pas « de plus en plus » les refrains des chansons qu'ils publient, mais que cela varie en fonction de la date d'entrée de la chanson dans le cercle des écrits publiés d'une part mais aussi, et surtout, en fonction de la forme de la chanson dont il s'agit.

19 Sur les questions liées à l'environnement des premières chansons de Clément Marot, voir Jean-Eudes Giroit, « La poésie française et les premiers recueils de chansons publiés par Pierre Attaignant (1528-1534) », dans O. Millet et A. Tacaille (dir), *Poésie et musique à la Renaissance*, Paris, PUPS, 2015, p. 27-46. Sur les refrains, voir Olivier Halévy, « *Mirelaridon don don* : la poétique des *tralalas* dans la chanson française entre 1520 et 1550 », *ibid.*, p. 91-104. Sur les solécismes musicaux, Olivier Bettens, « Le grand mariage des rimes, sous le regard de Poésie et Musique », *ibid.*, p. 105-124.

et surtout une absence de variation des rimes d'une strophe à l'autre, une « mesure à la lyre »²⁰. La différence d'avec *L'Adolescence clémentine*, sur le plan de l'hétérométrie, de la présence de refrains, de rimes sans cesse renouvelées, est donc manifeste. C'est bien là tout l'enjeu de ces plaquettes : elles placent en réalité pour la première fois sous les yeux des lecteurs quelque chose de sonore qui habituellement est transmis de bouche à oreille, des chansons dont, pour cette raison, l'essence est répétitive au sens le plus précis du terme. Les imprimer, c'est froisser ou bien les yeux, ou les oreilles. Pour celles-ci, dès lorsqu'il s'agit de chanter ou de jouer, l'hypermétrie ou l'absence d'une répétition attendue, que l'écrit rend visible, sont véritablement, selon l'expression d'Olivier Bettens, des solécismes.

En travaillant sur les formes de ces chansons, on a pu penser que les arts poétiques ou les anthologies de la fin du xv^e siècle, notamment l'atmosphère du *Jardin* et ses catégories, pouvaient guider la lecture. Mais il faut rapidement changer d'arme : une des pistes les plus intéressantes vient de la persistance de certaines des chansons du recueil *J. 90(a)*, le plus proche de Paris dans les années 1500, et le premier des deux ici présentés, dans des versions chantées encore de nos jours par des locuteurs canadiens.

UNE CHANSON POPULAIRE

C'est notamment le cas pour *Allons gay gaiement*, n° 29 de ce recueil *J. 90(a)*. Le grand folkloriste canadien Conrad Laforte, disparu en 2008, a été en particulier lecteur de partitions musicales du xvi^e siècle, non, comme il le souligne bien, pour y chercher une quelconque justification historique à ses travaux ni même une filiation ancienne de principe, mais pour de passionnantes questions de méthode, qu'il expose de façon convaincante dans un ouvrage intitulé *Survivances médiévales dans la chanson folklorique*²¹. La structure strophique des chansons dérivées de la laisse, ici exploitée, représente son apport majeur à l'analyse des chansons traditionnelles francophones. L'attention de Laforte a probablement été éveillée par les travaux du folkloriste Patrice Coirault, ancien possesseur du fonds où est actuellement conservé le recueil « Sensuyvent » *J. 90(a)*²². *Allons gay gaiement*, attesté dans les paroliers jusqu'en 1535 (exemplaire de Wolfenbüttel), a pour caractéristique de commencer par

20 Je remercie Jean Vignes de ses conseils sur ce point.

21 Conrad Laforte, *Survivances médiévales dans la chanson folklorique. Poétique de la chanson en laisse*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981.

22 Patrice Coirault consacre un développement de quelques pages à cette chanson précise, sans faire référence aux plaquettes anciennes (*Formation de nos chansons folkloriques, op. cit.*).

un long refrain placé en tête, et sa première strophe, par laquelle il devient plus connu ensuite, commence par « Mon père a fait faire un chasteau ». Il a été plusieurs fois mis en musique polyphonique²³. Les premiers manuscrits musicaux où la chanson figure sont datés des années 1550. Le premier imprimé musical polyphonique date de 1536, une pièce typiquement à trois voix signée Willaert²⁴. Mais la chanson, qui sert d'air pour deux textes de Noël dont le premier imprimé remonte à 1520, apparaît aux alentours de 1515 dans le recueil Coirault (*J. 90[a]*), et semble préexister de longue date. Or elle est encore relevée dans les collectages faits par Laforte au Canada à la fin des années 1970.

Telle qu'elle est présentée dans les deux sources principales, la structure strophique est relativement obscure :

100

nouvelles F.ueillet, p.cit.

Allons allons gay
 Dame mignonne
 Allons allons gay
 Gayement vous et moy
Qu'on pere a fait faire un chasteau
 Il n'est pas grant mais il est beau
 Et allons allons gay gayement ma mignonne
 Dor et d'argent sont les carneaux
 Et allons allons gay gayement, etc.
 Et si a trois beaux cheueaux
 Et allons allons gay Bis:
 Et si a trois beaux cheueaux
 Le roy nen a point de si beaux bis
 Et allons allons gay
Qu'on roy nen a point de si beaux
 L'un est gris l'autre est moreau
 Et allons allons gay bis.
 L'un est gris l'autre est moreau
 Mais le petit est le plus beau
 Et allons allons gay. bis;
Mais le petit est le plus beau
 Ce sera pour porter iouer
 Pour ma mignonne et pour moy
 Et allons allons gay bis:
Ce sera pour porter iouer
 Pour ma mignonne et pour moy A.iii.

23 Ses concordances musicales : (Willaert) à 3 v., Antico 1536/1, Moderne 1538/18, Le Roy & Ballard 1553/22, 1560/ W1127, Phalèse 1569/11, GB-WA B. VI. 23 n° 19 f. 66v°-67, PL-GD 4003 b n° 90 f. 83v°-84; (Buus) à 6 v., Gardane 1543/ B5194; (Manhicourt) à 6 v., Susato 1545/14; (Le Jeune) à 5 v. Le Roy & Ballard 1572/2; (Castro) à 3 Le Roy & Ballard 1575/ C1472. Base Ricercar « Chansons polyphoniques », dir. A. Cœurdevey, et portail DIAMM (manuscrits musicaux) : <http://diamm.ac.uk/>.

24 Il s'agit d'un effectif relié à la chanson dite rustique, selon l'expression consacrée.

nouvelles	Feuillet, petit
<p>Allons allons gay Dame mignonne Allons allons gay Gayement vous et moy Mon pere a fait faire un chasteau Il n'est pas grant mais il est beau Et allons allons gay gayement ma mignonne Dor et d'argent sont les carneaulx Et allons allons gay gayement, etc. Et si a trois beaux cheuaux Et allons allons gay bis; Et si a trois beaux cheuaux Le roy nen a point de si beaux bis Et allons allons gay Le roy nen a point de si beaux L'un est gris l'autre est moreau bis; L'un est gris l'autre est moreau Mais le petit est le plus beau bis; Et allons allons gay. Mais le petit est le plus beau Ce sera pour porter iouer Pour ma mignonne et pour moy bis; Et allons allons gay Ce sera pour porter iouer Pour ma mignonne et pour moy bis.</p>	
	ff. iiii.

Chansons

Birons iouer sur le muguet
 Et allons allons gay bis. .:
Birons iouer sur le muguet
 Et y ferons un chapelet
 Et allons allons gay gayement .:
 Et y ferons un chapelet
 Pour ma mignonne et pour moy
 Et allons allons gay gayement.
Aultres chansons nouvelles.
Mon mary ma diffamee
 Pour l'air de mon amy
 Pour la longue demourree
 Que j'ay fait avecques luy
Mon amy **M**on amy **E**n despit
 Qui m'y ba tousiours batat (de mon mary)
 J'en feray pis que deuant
Quant ie foye couchee
 Entre les bras de mon amy
 Je nestoye pas fachee .:
 Comme ie suis aujourd'hui
Mon amy **E**n despit de mon mary
J'ay este mainte nuictee
 Couchee avecques mon amy
 Que lon me cuidoit couchee
En mon lit avecques mon mary
Mon amy **E**n despit de mon mary

J. 1535, Allons allons gay ([Lotrian], Paris), n°182 f. 92²⁵

Les deux paroliers sont en concordance, le premier, antérieur, est plus clair. Sa forme strophique montre d'abord un refrain dont la principale vertu (outre le caractère dansant) est de faire alterner deux « décasyllabes » ([5+5]) à rime féminine et masculine.

Allons allons gay
 M'amy ma mignonne
 Allons allons gay
 Gayement vous et moy

Par suite, et si l'on ôte tous les éléments de refrain, la partie proprement narrative, celle qui fait avancer l'action, se réduit à des vers de même taille, des octosyllabes, « Mon père a fait faire un chasteau / Il n'est pas grand mais il est beau / D'or et d'argent sont les carneaulx [...] ».

Mon pere a fait faire un chasteau
 Il n'est pas grant mais il est beau

25 S'ensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles Avec plusieurs aultres retirés des anciennes impressions, comme pourcez veoir à la table en lequel sont les premières lignes des chansons et le feuillet là où se commencent lesdictes chansons. Mil cinq cens. xxxv., 1535, Wolfenbüttel, Herzog-August-Bibliothek, Lm 3971a, [J. 1535], recueil Dobbins, art. cit. note 10, n° 28.

D'or et d'argent sont les carneaux
 Et si a trois beaulx chevaux
 Le roy n'en a point de si beaulx
 L'un est gris l'autre est moreau
 Mais le petit est le plus beau
 Se sera pour me porter jouer
 Pour ma mignonne et pour moy
 G'yrons jouer sur le muguet
 Et y ferons ung chappellet
 Pour ma mignonne et pour moy

102

Ce système de vers monoassonancés se poursuit tout au long de la chanson, dont c'est la structure sous-jacente²⁶. La construction strophique, à partir de ce principe de « laisse » médiévale, ou série ouverte de vers monoassonancés, produit une strophe complexe par l'adjonction d'un refrain (qui lui assure une forme d'alternance féminin/masculin très repérable). La laisse constitue le principe et le support narratif, la forme strophique est assurée par les refrains.

L'organisation particulière de cette strophe, qui semble plus compliquée à mettre en page en 1535 (Lotrian?) que pour l'atelier du premier recueil [Trepperel], peut être lue ainsi : pour chaque strophe, deux vers de laisse sont pourvus d'un refrain, la strophe suivante reprend le deuxième vers et lui adjoint le troisième avant de se conclure par le refrain (soit : v. 1, 2, R; v. 2, 3, R, etc.) :

Mon père a fait faire un chasteau
 Il n'est pas grand mail il est beau
 [R] (bis)
 Il n'est pas grand mais il est beau
 D'or et d'argent sont les carneaux
 R (bis)

C'est un système d'« enjambement » commun dans les formes strophiques dérivées de la laisse. De nos jours, une chanson comme *À la claire fontaine* fonctionne encore ainsi. Il manque de ce fait au recueil *J. 90* un couplet, celui qui fait la liaison entre la strophe composée des vers 1 et 2, et celle composée des vers 3 et 4 : c'est la seconde strophe, ci-dessus restituée, qui a été omise. Cette omission génère au fil des années une dégradation de la forme dans l'esprit des imprimeurs, et en 1535 la confusion est forte, comme on peut le voir au début de la chanson.

²⁶ On note pourtant un changement aux cinq derniers vers, peut-être ajouts tardifs. Voir C. Laforte, *Survivances médiévales dans la chanson folklorique*, op.cit., p. 43 et suivantes sur la notion de « greffe », qui recouvre ce type d'évolution de la laisse.

Sur le plan des rimes, on lira : 10 (5+5) xY + 9*3*8AA à refrain final²⁷. Il subsiste de nombreuses ambigüités : que bisser ? Dans la chanson issue des paroliers, c'est le seul vers « refrain » qui porte la marque du « bis ». Chez Willaert, dans la version mise en musique, un « bis » musical est mis en valeur, mais en fin de pièce, et il comprend le dernier vers : v. 1, (1), 2, R, 2, 3, 5, R, (5, R). Willaert ne compose d'ailleurs pas sur tous les vers de la chanson (il manque le vers 4, et tous les autres), mais il utilise son air²⁸.

LES TEXTES SECONDS

Les textes seconds, ces textes qui sont composé d'après un cadre métrique donné par l'air, éclairent généralement la lecture de ces anciennes formes lyriques. Ils en donnent une vision nécessairement plus « moderne » : les chansons de Noël imprimées sont de récentes créations littéraires, du début du siècle, et non d'anciennes chansons de tradition orale. C'est vers ces textes seconds que nous pouvons nous tourner pour éclaircir la question des refrains et des répétitions.

Il existe deux Noël distincts sur ce même air²⁹. Ils proposent deux lectures étonnantes de la forme de *Allons allons gai / Mon père avait fait un chateau*.

Resjouissons-nous, Chantilly IV D 120, f. A3-A4³⁰

Resjouissons nous gayement à la feste

Resjouissons nous gaiement a nouel

Au matin quant je suis levé

Nouvelles on me apporte

Que le filz de Dieu estoit né *bis*

En Bethleem la cité *Resjouissons nous*

Une vierge la enfanté *bis*

Sans que nul mal nait endure *Resjouissons nous [...]*

27 Les rimes du refrain sont figurées par x, y ; les rimes invariantes des couplets, par a, b, c, et les rimes variables, génériques, par f, M (et le cas échéant g, h, N, O...).

28 Si l'on s'intéresse seulement à la strophe telle que promue par le recueil J. 1535, elle semble faite plutôt de deux systèmes enchaînés, soit trois vers de laisse (v. 1, 2, R, 2, 3, R). Il faut qu'il y ait donc une différence entre cette nouvelle strophe et deux éléments simplement additionnés. Ceci peut advenir si le premier refrain est, par exemple, raccourci ou différent, ce dont les imprimés ne peuvent nous rendre compte. On aurait alors : vers 1, 2, refrain bref, 2, 3, refrain complet. Soit : 8AA [refrain : partie 10x](A)A[10xY].

29 P. Rézeau, *Les Noëls en France...*, op. cit., n° 764 et 653.

30 *Ibid.*, n° 764 ; également Rothschild 2981, Arsenal 8°B. L. 10650 Rés. (1). 21 couplets.

Ce Noël est traité en hepta/octosyllabes monorimes, en 21 couplets délimités de deux en deux vers. On retrouve nettement les deux vers-refrains placés en tête et isolés de la narration (qui incombe aux couplets, ici introduits par « Au matin... »). Ces deux vers présentent une césure possible, comme dans la chanson d'origine, en [5+5]. Les éléments du couplet sont presque isométriques, le plus souvent octosyllabes, et monoassonancés en -é. L'aspect le plus troublant réside dans le nombre de vers par strophe complète, ainsi que la place des refrains et répétitions.

104

On se souvient que dans cette chanson épineuse, il y avait à la fois deux vers par strophe, parfois trois, et seulement un vers nouveau, sur le modèle 1, 2, 1 (bis), 2, 3, R (bis), le premier étant le dernier de la strophe précédente. Ici, pour le Noël, pas d'explications simples : le premier bloc de 6 vers, après les deux vers du refrain, se présente comme suit : 1, 2, 3 (bis), 4, R, 5 (bis), 6, R, et les vers des couplets suivants sont proposés en distiques. Ce sont apparemment ici les vers qui sont bissés et non le refrain, au contraire du parolier. Les deux premiers vers 1 et 2 posent problème : ils ne semblent pas utiles à la forme strophique, tout comme ils figuraient dans une sorte d'errance précisément au début des deux paroliers. En réalité, pour ce Noël, on peut avoir l'impression que le versificateur du Noël (*ca* 1525) a pu composer visuellement d'après le parolier *J. 1535*, qui, on l'a vu, peine à mettre en place le déroulement strophique et commence justement avec une « strophe » étrangement longue. Il en va bien autrement pour le second Noël.

*Or chantons Noël pour l'honneur de Marie / Qui porta le filz du salut eternel, 1 seul Noël connu, Noëls de Lucas Le Moigne, 1520, f. m4 v° - n1*³¹

Sa forme strophique se résume à (R) : 11xY + 7*4*8A(A)A 11xY, où *x* et *Y* sont les rimes du refrain (mais non le refrain lui-même, c'est-à-dire que le texte du Noël recouvre le refrain comme s'il était partie constitutive du « couplet »). La structure de strophe ancienne à refrain final, fonctionnant avec des vers monoassonancés, au nombre de deux ou trois par strophe, dont le dernier est repris au début de la strophe suivante au moment de l'enchaînement, se voit substituer une simple strophe « hétérométrique », dont seul l'aspect des rimes des vers 3 et 4 vient rappeler les rimes du refrain. La place musicale du refrain, vers endécasyllabes 3 et 4 de la strophe, après 8A(A)A, est comme « recouverte » par un texte variable, qui fait partie désormais de la strophe. Le distique initial sert de refrain autonome. Il n'y a plus d'enjambement d'un vers d'une strophe

31 P. Rézeau, *Les Noëls en France...*, *op. cit.*, n° 653. Cf. *Noëls de Lucas le Moigne, curé de Saint-Georges du Puy la Garde en Poitou*, éd. [baron] Jérôme Pichon, Paris, Société des bibliophiles français, 1860, p. 121, reprint Slatkine 1971 ; 7 quatrains.

sur la suivante. Ce Noël a l'air plus ancien (le recueil est actuellement daté de *ca* 1520), il est en tous cas porteur d'un fonctionnement strophique apaisé, régulier, avec simplement quatre vers différents par strophe, deux rimant avec le refrain. Voici le texte de ce Noël :

Or chantons Noël pour l'honneur de Marie
Qui porta le filz du salut eternal

Pour le peché originel (bis)
Jesus c'est fait homme mortel
Qui nous a remis à eternalle vie
Et nous a gardé de grant tourment cruel.

A la Vierge dist Gabriel : (bis)
Pour œuvre supernaturel
Le Dieu eternal prent en toy chair unye
Et si concepvas le fruit celestiel.

Doux messaiger spirituel (bis)
Comment est ton message tel ?
Jamais ne cogneu homme ne n'eu envie
Vierge demourrai s'il plaist au roy du ciel.

En la clere nuyt de Nouel (bis)
Nasquit du ventre virginel
Sans corruption douleur ne maladie
Nostre redempteur & vray Emanuel.

Un estoille qui reluisoit (bis)
Trois roys d'Orient conduisoit :
Droit en Bethleem celle cité jolie
Vindrent adorer le grant roy supernel.

Les pastoureaux le vindrent veoir ; (bis)
L'ange leur avoit fait sçavoir.
Ils vindrent chantant une grant melodie
Et la jouerent ung mistere nouvel.

Or prions tous du cueur ignel (bis)
Celuy qui nasquit à Nouel

Qu'il nous doint à tous la bource bien garnie
 En fin de nos jours monter lassus au ciel.

On demeure attentif au titre que porte ce Noël : « Dicté sus le chant *Allons allons gay gayement ma mignonne* », où le substantif *Dicté*³², exceptionnel, renvoie sans doute à une forme d'écart par rapport au modèle de l'air, notamment sur le plan formel. Les deux dernières strophes composent une bien séduisante mise en abyme.

Voici, en synthèse, les formules strophiques apparentes³³ :

Willaert 1536/1 (vers en -eau)	R	1 (1)	2	R _{xY}	2	3	5	R	(5)	(R)				
J. 90(a); J. 1535	R	1	2	R _{xY}	3	R	4	R (R)	4	5	R (R)	5 6 R 6 7 8 9 8 9 10 10 11 7 R (R) R (R) R (R) R (R) 11 9 R (R)		
Noël 1 Rimes en -é = Y?)	R	1	2	3 (3)	4	R	5 (5)	6	R	7 (7)	8	R	...	
Noël 2 Rimes Y	R	1 _Y (1)	2 _Y	3, 4 _Y	R _{xY}	5 _Y (5)	6 _Y	7 _x 8 _Y	R	9 (9)	10	11 _x 12 _Y	R	...

106

Comparaison des structures des trois textes sur l'air
Allons allons gay / Mon père a fait faire ung chasteau

La première ligne est celle de la version polyphonique, qui n'a plus de vocation strophique au-delà du 5^e vers de laisse. La deuxième ligne résume l'apport des paroliers : la laisse est monoassonancée, cette assonance n'est pas celle du refrain (ni x ni Y). L'enjambement d'un vers sur la strophe suivante est bien visible, sauf au début, et le refrain est bissé. Les groupements de vers, ici transcrits à raison des pieds de mouche de *J. 1535*, semblent fort irréguliers, mais montrent une tendance au groupement par trois vers, pour une strophe idéale 1 2 R 2 3 R(R).

Les deux Noël reposent en réalité sur une même autre lecture de la formule strophique idéale : un vers de laisse bissé, un second vers. Ils divergent ensuite : le premier suggère le refrain immédiat (aux assonances Y bien proches de -é), peut-être bissé, le second ne fait d'abord, aux vers 3 et 4, que mimer le mètre et les rimes du refrain. La présence nette des deux vers du refrain, placés en tête, implique qu'il y aura refrain intercalaire, à ajouter au Noël 2. On peut donc être certain que l'enjambement 1-2, 2-3, 3-4 qui caractérisait cette chanson est perdu pour les Noël. La répétition de vers dans les Noël atteint désormais

³² Je suppose ici qu'il s'agit du substantif, *dictier*, notamment parce que les titres de chanson, lorsqu'il y en a, commencent par un substantif.

³³ Tous les vers du couplet, monorimes. R est constitué de deux rimes, x et Y, parfois rappelées ici. La parenthèse signale le « bis ».

le premier vers de la strophe, sans enjamber, en sorte qu'on entend trois vers octosyllabes, 1-1-2, avant le refrain bissé. C'est ce qui reste, semble-t-il, d'une forme strophique de la chanson qui utilisait probablement plus de deux vers octosyllabes par strophe, au moins dans l'esprit des typographes de l'atelier, s'ils s'en souvenaient encore³⁴.

Voilà ce que l'expérience de Conrad Laforte, qui met simplement mais utilement l'accent sur le partage entre vers de laisse et éléments de refrain, peut apporter pour comprendre une chanson qui semble appartenir à un domaine sinon populaire du moins oral, et sur lequel les outils des folkloristes se révèlent puissants.

AUTRES EXEMPLES DE FORMULES STROPHIQUES FONDÉES SUR DES LAISSES

CChançon nouvelle.
Quant le foye petite garse
 Lacquedeðty mon cotillon
 Men allope garder les vaches
 Au verd buiffon/mon cotillon
 Sâfonnet buiffonet/lacq̄deðty mō cotillonet.
Men allope garder les vaches
 Lacquedeðty mon cotillon
 Auec ces garçons de village
 Au verd buiffon mon cotillon
 Sâfonnet buiffonet/lacq̄deðty mō cotillonet.
Auec ces garçons de village
 Lacquedeðty mon cotillon
 Mon amy m'y a trouuade
 Au verd buiffon/mon cotillon
 Sâfonnet buiffonet/lacq̄deðty mō cotillonet.
Mon amy m'y a trouade
 Lacquedeðty mon cotillon
 Il ma prinse et si membraffe
 Au verd buiffon mon cotillon
 Sâfonnet buiffonet/lacq̄deðty mō cotillonet.
Il ma prinse et si membraffe
 Lacquedeðty mon cotillon

Sus lherbette ma gettade
 Au verd buiffon mon cotillon
 Sâfonnet buiffonet/lacq̄deðty mō cotillonet.
Sus lherbette ma gettade
 Lacquedeðty mon cotillon
 Ma oste mon pucelage
 Au verd buiffon mon cotillon
 Sâfonnet buiffonet/lacq̄deðty mō cotillonet.
Ma oste mon pucelage
 Lacquedeðty/mon cotillon
 Et ma mere m'y regarde
 Au verd buiffon mon cotillon
 Sâfonnet buiffonet/lacq̄deðty mō cotillonet.
Et ma mere m'y regarde
 Lacquedeðty mon cotillon
 Vien ca vien mauuaife garse
 Au verd buiffon/mon cotillon
 Sâfonnet buiffonet/lacq̄deðty mō cotillonet.
Vien ca vien mauuaife garse
 Lacquedeðty mon cotillon
 Du as tu mys ton pucelage
 Au verd buiffon mon cotillon
 Sâfonnet buiffonet/lacq̄deðty mō cotillonet.
 e ti

34 Le second Noël peut d'ailleurs être envisagé comme une « sorte de » virelai dont le nécessaire contraste entre les *piedi* (v. 1-2 hors refrain) et la *volta* (v. 3, 4 se chantant sur l'air du refrain, précisément) s'exprimerait par le changement de mètre (à défaut d'être matérialisé par un changement de rime). Le retour du refrain constituerait alors la *ripresa*. Il n'est guère nécessaire de trancher, ces formes se situent à une intersection méthodologique.

CDu as tu mys ton puceillage
 Lacquededin mon cotillon
 Je lay mys dessus la table
 Au verd buisson mon cotillon
 Sansonnet buissonet/lacquededin mon cotillonnet.
CJe lay mys dessus la table
 Lacquededin mon cotillon
 Le chat ya mise sa patte
 Au verd buisson/mon cotillon
 Sansonnet buissonet/lacquededin mon cotillonnet.
CLe chat ya mise sa patte
 Lacquededin mon cotillon
 Chat au chat de par le diable
 Au verd buisson mon cotillon
 Sansonnet buissonet/lacquededin mon cotillonnet.
CChat au chat de par le diable
 Lacquededin/mon cotillon
 Auez vous menge le fromage
 Au verd buisson mon cotillon
 Sansonnet buissonet/lacquededin mon cotillonnet.
CAuez vous menge no fromage
 Lacquededin mon cotillon
 Quant t'estoye petite garce **C**ints.

CChanson nouvelle.
Nostre chambertiere se lieue de matin
 Elle a prins son sac dorze
 Et sen da au molty/benez
 Venez venez venez y toutes
 Nous vo' serds mouldre a nostre meufnter.
CElle a prins son sac dorze/g sen da au molty
 Le premier quelle rencontre
 Rencontre le meufnter/benez
 Venez venez venez y toutes
 Nous vous serds mouldre a nostre meufnter.
CLe pntere q'ille recotre/rencotra le meufnter
 Et dieu vous gard meufnter
 Hy boulez engrener/benez
 Venez venez venez y toutes
 Nous vous serds mouldre a nostre meufnter.
CEt dieu vous gard meufnter
 Hy bouldrez engrener
 Duy par ma soy fille
 Cest mon propre mestier/benez
 Venez venez venez y toutes
 No' vous ferons mouldre a nostre meufnter.
CDuy par ma soy fille

e iii

J. Nourry n° 20: Quant j'estoye petite garce (f. e II v°); Nostre chambertiere (f. e III v°)

Ces deux chansons font partie d'un recueil légèrement antérieur à 1535³⁵. Dans ces deux cas, Nourry ne renonce pas à publier tout au long un refrain pourtant verbeux et invariant. La structure de strophe est bien claire, on note l'usage de deux vers de « laisse » (partie narrative) par strophe, et l'enjambement du vers 2 sur la strophe 2, où il est alors combiné avec le vers 3 (et le refrain) :

Quand j'estoye petite garce
 Lacquededin mon cotillon
 M'en alloye garder les vaches
 Au verd buisson mon cotillon
 Sansonnet Buissonet/ Lacquededin mon cotillonet.

La strophe suivante est composée d'un seul vers nouveau : « avec ces garçons de village », ainsi :

M'en alloye garder les vaches
 Lacquededin mon cotillon
 Avec ces garçons de village

35 *S'ensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles : nouvellement imprimées, lesquelles sont fort plaisantes. Et les noms d'icelles trouverez en la table qui est à la fin du present livre. Avec aulcunes de Clement Marot, de nouveau adjoustées.* On les vend à Lyon, en la maison de feu Claude Nourry, dit le Prince, pres nostre Dame de Confort, Lyon, Claude Nourry, [1533 ou 1534], Wolfenbüttel, Herzog-August-Bibliothek, A: 562 Quod. (5), [J. Nourry]; recueil Dobbins, art. cit. note 10, n°24.

*Au verd buisson mon cotillon
Sansonnnet Buissonnet/ Lacquededin mon cotillonnet.*

Ce refrain est raccourci la première fois et long en fin de strophe. Sur le plan du mètre, son rôle est de pourvoir à l'alternance masculine/féminine car le système sous-jacent est composé exclusivement de féminines, dans le cadre d'un vers court sans possibilité de césure contrastante (masculine) à l'hémistiche.

En revanche, ce principe d'alternance masculine/féminine est traité différemment dans la chanson qui la suit :

Nostre chamberiere se lieve de matin
Elle a pris son sac d'orge
et s'en va au molin / venez
Venez venez venez y toutes
Nous vous ferons moudre / à nostre meusnier

Elle a pris son sac d'orge et s'en va au molin
Le premier qu'elle rencontre
Rencontra le meusnier / venez
Venez venez venez y toutes
Nous vous ferons moudre / à nostre meusnier [.../...]

On constate facilement l'enchaînement des vers 1 et 2, puis 2 et 3³⁶. Ce qui varie ici, c'est la nature même de ce vers de « laisse » : de plus grande longueur, il présente une césure contrastante, c'est-à-dire féminine alors que l'assonance en fin de vers est masculine (chamberiere / matin ; orge/ molin ; rencontre / meusnier). On observe également que le vers refrain obéit au même principe (moudre / meusnier). La présence d'un « venez » isolé en fin de ligne 3, que les typographes ont précieusement conservé au fil des rééditions avec une barre oblique de séparation, correspond, mais ce n'est qu'une hypothèse, avec un type particulier de refrain-signal en milieu de strophe, dans les chansons traditionnelles : le rôle précis du « ohé ohé » dans la chanson « Il était un petit navire », en somme³⁷. Le refrain-signal, dans une chanson traditionnelle, est destiné à introduire une section (le refrain complet, ici) que l'on va soit reprendre en chœur, soit danser différemment. Le mètre littéraire est sérieusement malmené, mais pas la structure profonde, héritée de la transmission orale au moins partielle, qui demeure d'une grande régularité dans ses principes.

36 La reconstitution en vers longs est un autre principe de lecture et l'analyse issu de C. Laforte, *Survivances médiévales dans la chanson folklorique*, op. cit., p. 12-14. Pour les discussions sur la césure, p. 32 sq.

37 *Ibid.*, p. 61 sq.

La difficulté de changement de grille de lecture, qui est la nôtre, devait être la même au moment où, saisis par l'envie et la nécessité, les typographes ont tenté d'imprimer des chansons qui se chantaient bel et bien mais dont aucun modèle de mise en page n'existait pourtant. C'est d'une certaine manière la présence même de la dimension sonore (ici chantée) qui les empêche, au début de l'histoire parisienne de ces paroliers, dans les deux premières décennies du siècle, de normer la notation de paroles chantées dont ils ont encore l'air en tête. Atteignant imprimera une version polyphonique de cette chanson en 1534 et le premier Noël connu est celui de Pierre Sergent sur ce même timbre³⁸ :

La belle chamberiere
Du hault roy souverain
A repondu à l'ange
Du filz dieu primerain Noël.
Je suis la paoure ancelle
Vierge enfant pucelle
Soit soir ou matin [...], [7 strophes]

110

Ces strophes sont ici à deux « rimes » seulement (deux assonances) : les vers 2, 4 et 7 en *-in*, les autres, féminines variables d'une strophe sur l'autre. On peut résumer le schéma strophique à 7abab°aab, mais bien mieux 7fxfx°ffx dès lors qu'on prend conscience de l'invariance de la rime « b », qui provient d'un ancien refrain, donc notée « x » ici³⁹. On peut dire que la présence simultanée de rimes variables et invariables dans la strophe est la conséquence du refrain musical que le versificateur connaissait (une rime également en *-in* : « moulin »), mais sans doute pourrait-on élargir cette remarque à de nombreuses structures strophiques de même nature (des textes seconds), de trompeuses « ballades » s'il en est, alors que l'air-modèle est une chanson strophique fondée sur une laisse de vers monoassonancés et des refrains.

Lorsque ce type de strophe est saisi par l'imprimerie musicale (en musique polyphonique), elle n'en peut donner qu'une esquisse, et il est bien difficile d'imaginer, sans nos paroliers, quelle était la structure du texte préexistant. Les difficultés sont plus importantes dans le cas des chansons à refrains. Lorsque se présente un refrain placé en tête, un tant soit peu développé, c'est le cas par exemple aujourd'hui de *Auprès de ma blonde*, hier de *Il est bel et bon commère*, ou dans nos paroliers, de *Allons gay / Mon père a fait faire un chasteau*, on se trouve

38 *Les grans Noëlz nouveaulx composez nouvellement en plusieurs langaiges sur le chant de plusieurs belles chansons nouvelles dont les noms ensuyent; Et premièrement*, Paris, Sergent, Pierre [ca 1530] (HAB), Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, M : Lm Sammelbd. 54 (1), f. 125.

39 Le signe ° est mis pour l'insertion « Noël ».

rapidement face à un schéma de rimes que par distraction l'on peut présenter par exemple ainsi : abab (refrain), puis cc (ou cdcd), puis abab, puis cdcd... , et se trouver rapproché bon gré mal gré d'une catégorie flottante qualifiée parfois de « virelai », ce qui n'éclaire ni le véritable virelai, encore chanté en ce début de siècle⁴⁰, ni les formes musicales de la lyrique vernaculaire, alors vivaces, et encore pratiquées à l'identique aujourd'hui. Que les chansons soient en outre encore connues au xx^e siècle ne peut manquer de nous charmer, mais ce n'est qu'un indice d'un phénomène plus profond, très méconnu, qui est celui d'un répertoire nouveau et pour partie issu de la tradition orale, dans nos paroliers du début du siècle. Il reste à dire comment le jeune Marot a pu percevoir cette richesse formelle, et si elle a pu l'inspirer, lui dont les premières chansons sont situées à quelques pages de là dans les mêmes paroliers.

Il apparaît donc que les principes métriques de nombre de ces chansons, qui ne sont pas ceux du mètre littéraire, sont stricts, quoique d'une tout autre nature, puisqu'opérant sur un mètre aujourd'hui difficile à retrouver, qui était celui des nombreuses interactions des vers de laisse avec les vers de refrain, dans la performance orale.

DEUX EXEMPLES

Voyons à présent quelques applications pratiques de cette philologie particulière qui s'exerce dans plusieurs domaines, pour tenter de faire revivre concrètement les airs les plus appréciés sur la place parisienne au début du siècle.

Une des rares chansons en laisse issues du xv^e siècle et notées dans nos deux recueils est *Avons / N'avous point veu la Peronnelle*⁴¹. L'air est présent sous forme de « distiques » dans le manuscrit BnF Fr. 12744, où le copiste maîtrise parfaitement la situation musicale respective de la laisse et des refrains. Mais sa fortune musicale est assez irrégulière, on en trouve par exemple de fort tardifs exemples sous forme d'airs de cour. La chanson est citée dans plusieurs farces, elle est dansée, jouée à la guitare, mentionnée par Du Fail et Rabelais et présente dans nos deux recueils. Dans *J. 53*, seul un petit « bis » erratique montre que le souvenir de la forme chantée complexe est présent au moins aux oreilles des

⁴⁰ Sur le type de *L'amour de moy*, BnF Fr. 12744 n° 27 f. 20.

⁴¹ BnF Fr. 12744 n° 39, version monodique ; *N'avous [= N'avez-vous] point veu la peronnelle* (Caignet) à 4 v., Le Roy & Ballard, 1597 / C33. Farces *Calbain ; Savetier respond ; Vendeur de livres* ; Basse danse : *S'ensuyvent plusieurs basses danses* [Moderne, 1535], n° 25 ; Marguerite de Navarre, *Chansons spirituelles*, éd. Georges Dottin. Genève/Paris, Droz/Minard, 1971, n° 34, p. 89. Cité par Rabelais, dans *Œuvres complètes*, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, chapitres du manuscrit BnF Fr. 2156 absents du *Cinquiesme Livre*, « Comment furent les dames lanternes servies à soupper », p. 903-910, dans la liste de danses en provenance partielle du *Disciple de Pantagruel*, voir notes p. 1608 et 1693-1697.

compagnons de l'atelier. Il a donc été aisé d'en choisir une version, ici la plus ancienne probablement, issue du ms. BnF Fr. 12744, et d'y associer la poésie spirituelle de Marguerite de Navarre :

112

f. 27^o

A - vez point veu la mal - heu -
Ne la cher chez point en la
Où n'a ny hom me, ny
-reuisse / De tous en mis vien nent cher
plai ne / Qui pro pre dé lec ta ti
fem me, / Qui veul le ce lieu ha bi
-cher / Qui de nul bien n'est dé si
-on / El le s'en va sur la mon
-ter; / Mais el le fuit tout ce quelle
-reuisse, Et ne veult de joye ap pro cher?
-tai gue De tout te tri bu là ti on
ay me, Pour en ce lieu saint hé ri ter.

Ms. Fr. 12744, n° 39 transcription Patrice Nicolas. Marguerite de Navarre, « Avez point veu la malheureuse », *Les Dernières Poésies de Marguerite de Navarre*, Abel Lefranc, 1896, p. 313

Si l'on souhaite entrer un peu dans le détail musical, on remarque que ce type d'écriture en quatrains s'adapte bien aux airs de danse dont la coupe est volontiers, comme ici, A B A' A, soit quatre phrases bien distinctes, d'un part, et d'autre part isométriques, cette fois sans aucune structure de refrain compliquée. Une nette suspension, de nature non conclusive, se fait entendre à la fin de la phrase 2 (qui correspond au vers 2), de nature peut-être à inspirer ou à soutenir d'une manière particulière l'inspiration poétique. Seules quelques strophes de la chanson spirituelle de Marguerite de Navarre ont été ici placées, mais cela permet d'apprécier la mise en place sonore de la poésie.

Je terminerai par un exemple de ce qu'il est possible d'envisager pour, peut-être, essayer d'approcher plus près de la réalité sonore à la cour comme à la ville au début du XVI^e siècle. Le n° 13 du recueil Coirault *J. 90(a)* présente un curieux texte, que l'on peut lire comme plutôt spirituel, mais dont toutes les allusions ne sont pas limpides (ou innocentes).

Maugré danger
Pompera Magdelaigne
Vueilent ou nom
Ces envieux maulditz
Le chasteau Magdalon
C'est un droit paradis

Si bon soulas
N'apartient à villaine

De mon amy
Je suis en dueil et paine
Mon cueur chagrin
Endurer je ne puis
Arriere mes soucis
Tristesse et ses apis
En amour suis
Trop ardante et soudaine

Ung noble cueur
Qui en amours prent peine
Et qui jouyst
Maulgré ses ennemys
De dueil et de courroux
Doit estre dehors mis
Danger n'y a
Puis que soulas les maine

De mon plaisir je suis seure et certaine
J'ay biens assez
En ung logis exquis
Et si est mon gent corps
De maintes gens requis
Parquoy me dis
Sur toutes souveraine

[A6v^o]

De mes deulx yeulx
Fera faire fontaine
Et de mon chief
Je prens tout mon deduyt
Fera coupper
Se ne voy mon amy
Parquoy je meurs
D'une mort tressoudaine
finis

Cette chanson rare est en réalité assez connue pour avoir non seulement été chantée mais également transformée en noël ; le texte se trouve dans une rare plaquette gothique de la BnF⁴². De forme régulière comme la précédente, elle est également dansée, et nous en avons conservé simplement les pas⁴³, communs à trois autres chansons dont la très célèbre *En l'ombre d'ung buissonnet* :

**Mau-gre dangier,
En l'ombre d'ung buissonnet
La douleur qui au cueur me blesse,**

La fleurie,

**R b s s d s r b s s d s s r b s s d d d s
r b s s d s r b**

S'ensuyvent plusieurs basses dances [Moderne, 1535], f° Biii v°

114

Il était tout simplement extraordinaire de n'en avoir aucune trace musicale. Cela souligne la hiérarchie effective qui se fait, dans les publics, entre musique instrumentale (ici, de danse, non notée) et musique d'art (pour la poésie relevée). Les deux textes distincts sont compatibles. Or, grâce à un incipit difficilement lisible, retranscrit parfois comme « Magie dangier », qui échappait aux regards, il a été possible de trouver la pièce sans paroles, issue du ms. 462 de Saint-Gall⁴⁴. Ce chansonnier suisse est relativement mieux connu que d'autres. Son possesseur, Johannes Heer, correspondait avec Zwingli, possiblement aussi avec le théoricien suisse Glaréan, et il avait copié ou fait copier dans un manuscrit d'usage relativement quotidien un mélange de pièces latines, allemandes (suisse) et françaises, ces dernières en tout petit nombre. Le manuscrit est assez précisément daté de son retour de Paris, où il aurait séjourné vers 1510. Voici le début de la version à trois voix :

Mau-gré dan - ger pom - pe - ra Mag - da - le -

42 *Les Noelz nouvellement faitcz et composez en l'honneur de la nativité de Jesuscrist et de sa tresdigne mere*, [Lyon, Nourry, ca 1525], « 1515 », [Gallica : 1510], Paris BnF Rés. Ye 1210.

43 R = Révérence, b = branle, s = simple, d = double.

44 Saint-Gall, Stifstbibliothek ms. 462, n° 54, en ligne.

Une des difficultés est de choisir une des voix potentiellement plus proche de l'air fredonné, donc plutôt l'une des plus simples – ou cohérentes – sur le plan de l'écriture musicale. Ici, le choix s'est porté sur la deuxième voix, une place assez fréquente pour des arrangements de mélodies existantes. L'adaptation des paroles de la chanson, puis du Noël, n'a soulevé aucune difficulté, et l'on peut constater l'élégance de cette belle (et unique) version de *Maugré danger*. Enfin, la mesure des pas de danse notés, consignés par Jacques Moderne convient à cette chanson, à condition de la chanter au moins deux fois⁴⁵. Voici cette version :

St Gallen, Stiftsbibliothek ms. 462, n° 54. Édition A. Tacaille
 Texte : *Les Noelz nouvellement faitz et composez en l'honneur de la nativité de Jesuscrist et de sa tresdigne mere*
 Paris, BnF, Rés. Ye 1210, f° b2v^o-b3

St Gallen, Stiftsbibliothek ms. 462, n° 54. Édition A. Tacaille.
 Texte : *Les Noelz nouvellement faitz et composez en l'honneur de la nativité de Jesuscrist et de sa tresdigne mere*, Paris, BnF, Rés. Ye 1210, f° b2v^o-b3

On voit ainsi précisément comment la versification « quotidienne » prend place, au début du siècle, dans un espace sonore envahi de chansons mémorisées par différents cercles d'auditeurs, de condition sociale variée probablement. Les plaquettes de textes à chanter, chansons ou noëls, qui sortent alors des ateliers parisiens constituent un précieux jalon pour comprendre le contexte de la recomposition incessante des poésies sur ces mêmes airs, surtout lorsque, comme c'est le cas pour les noëls ou les premiers psaumes, les lettrés qui s'y adonnent s'adressent à un nouveau public qu'ils espèrent large, mais savent non-musicien.

45 Mes remerciements vont ici à Anne Delafosse, qui a bien voulu en faire l'expérience et la vérification.

DEUXIÈME PARTIE

Les sources et leur circulation

TRADUIRE POUR LA REINE. LA CIRCULATION DES TRADUCTIONS AUTOUR D'ANNE DE BRETAGNE

Estelle Doudet
Université de Grenoble Alpes, IUF

En 1499, à l'occasion de son mariage avec Louis XII, Anne de Bretagne reçoit l'une des premières adaptations françaises du *Discours sur le mariage de Pollion et Eurydice* de Plutarque¹. Le traducteur, Jean Laudet, exalte la dynamique de conjonction dont Anne est à ses yeux le moteur :

Desirant et suppliant que a vostre Venus, c'est a dire a vostre conjonction et couple matrimoniale, les Muses, dames de paix, armony et concorde, veillent aspirer et a icelle soy monstrier propices et favorables².

L'union du nouveau couple royal assure l'alliance territoriale du royaume de France et du duché de Bretagne, qu'incarne la trajectoire du traducteur, Nantais travaillant à Orléans. L'œuvre elle-même est acte de conjonction. Elle concrétise les échanges entre le milieu des pédagogues teintés d'humanisme, auquel appartient Laudet, et les cercles de la cour. Une traduction comme présent de noces : l'exemple du *Discours* plutarquien illustre la circulation, particulièrement intense entre 1499 et 1514, d'œuvres dédiées à la reine et transposées du latin en français³. Au sein du mécénat désormais bien étudié d'Anne de Bretagne, cette tendance a suscité relativement peu

- 1 Les armes d'Anne de Bretagne apparaissent au f. 46 du manuscrit conservé aujourd'hui à Saint-Petersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, ms. Fr. Q. v. III. 13. Voir, sur ce texte et en général sur les œuvres offertes à Anne de Bretagne, Cynthia J. Brown, *The Queen's Library. Image-making at the court of Anne of Brittany, 1477-1514*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2011.
- 2 Cité par Robert Aulotte, « Études sur l'influence de Plutarque au XVI^e siècle », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 21/2, 1959, p. 606-612, ici p. 610.
- 3 La faveur royale envers les traductions a été notée entre autres par Auguste Pierre Segalen, « Esquisse d'un état présent des recherches sur Anne de Bretagne et la littérature de son temps », *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 55, 1978, p. 97-110. Anne lisait probablement, comme la plupart des princesses de son temps, un peu de latin mais surtout le français, ce dont témoigne sa bibliothèque (Michael Jones, « Les manuscrits d'Anne de Bretagne », *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 55, 1978, p. 43-81).

d'analyses⁴. La présente enquête entend interroger les enjeux, pour les écrivains comme pour la destinataire, du geste de traduire pour la reine.

Les traductions offertes à Anne de Bretagne apparaissent comme des entreprises assez complexes. Réagissant à une actualité culturelle, politique ou militaire, elles se développent en réseaux. Ainsi des prises de position successives dans la querelle des femmes que représentent l'anonyme adaptation du *De mulieribus claris* de Boccace, offerte à Anne par Antoine Vérard en 1493, et les *Vies des femmes célèbres* d'Antoine Dufour en 1504, traduction partielle d'un ouvrage de Jacopo Foresti imprimé à Ferrare en 1497. Autour de 1510, les campagnes italiennes de Louis XII sont commentées au fil d'un précieux manuscrit⁵. Y coopèrent, entre autres, le poète néo-latin Fausto Andrelini et son traducteur Macé de Villebresme. Guillaume Crétin s'invite dans leur dialogue en adaptant lui aussi l'une des épîtres composées par Andrelini⁶. En 1512, la bataille navale qui aboutit à la destruction de la Cordelière, le navire amiral de la flotte, inspire des textes latins à tonalité épique à Hubert de Montmoret comme à Germain de Brie. L'œuvre de ce dernier est aussitôt transposée en français pour Anne de Bretagne par Pierre Choque⁷. À travers ces quelques exemples, la traduction s'affirme comme une collaboration, suggérant complicité et compétition entre ceux qui s'y adonnent. Mais traduire pour la reine, c'est également participer à la construction d'une destinataire particulière, que les textes tendent à transformer en sujet de leurs propres discours. De ce point de vue, traduire pour la reine semble dessiner un champ littéraire⁸ où convergent et s'affrontent des stratégies sociales autant que rhétoriques.

Une rapide revue des auteurs impliqués dans les traductions autour d'Anne de Bretagne révèle de prime abord une certaine diversité de statuts. Ces écrivains peuvent être des hommes intégrés aux cercles de la cour, ou du moins gagés par le couple royal. Lorsqu'il élabore le projet des *Vies des femmes célèbres*, Antoine Dufour occupe l'office de prédicateur, avant de devenir en 1506 confesseur du roi. Macé de Villebresme, valet de chambre, est chargé de missions

4 Voir, outre l'ouvrage déjà mentionné de Cynthia Brown, Cynthia Brown (dir.), *The Cultural and Political Legacy of Anne de Bretagne. Negotiating Convention in Books & Documents*, Cambridge, D. S. Brewer, 2010 ; ead., « Le mécénat d'Anne de Bretagne et la politique du livre », dans Kathleen Wilson (dir.), *Patronnes et mécènes en France à la Renaissance*, Saint-Étienne, Presses de l'université de Saint-Étienne, 2007, p. 195-224.

5 Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, ms. fr. F. v. XIV. 8.

6 Guillaume Crétin, « Epistre de Fauste Adrelin de Forli [...] », dans *Œuvres poétiques*, éd. Kathleen Chesney, Paris, Firmin-Didot, 1932, p. 327-338.

7 Humbert de Montmoret, Germain de Brie, Pierre Choque, *L'Incendie de la Cordelière*, éd. Sandra Proveni, La Rochelle, La Rumeur des âges, 2004.

8 Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Essais », 1998.

diplomatiques de confiance, à l'instar de Pierre Choque, héraut d'armes de Bretagne. Attachés à faire rayonner la réputation de leurs maîtres, ces hommes de cour usent des *translationes* pour souligner un *ethos* de conseillers des princes, s'affirmant par là garants de leur image publique. C'est pour défendre la cause des dames et louer en Anne le parangon de la vertu féminine qu'Antoine Dufour dit vouloir être le « véritable acteur qui sagement, loyalement et véritablement parl[e] d'elles⁹ ». Dans un chant royal conclusif à *L'Incendie de la Cordelière*, Pierre Choque justifie son travail par la glorification de la duchesse, qui mérite d'« estre dicte, selon le myen dicté, / la plus saige qui soit dessoubz les cyeulx¹⁰ ». L'impératif épideictique apparaît comme une mission de ces hommes, revêtus, de manière variée, de l'autorité discursive dont jouissent les orateurs des princes¹¹.

C'est à la poursuite d'une telle autorité et de la reconnaissance qui en découle que d'autres écrivains, fréquemment liés à l'univers universitaire, s'engagent dans la traduction de textes en français. L'adaptateur anonyme de Boccace qui rédige la *Louenge et vertu des nobles et cleres dames* imprimée par Antoine Vérard fait de l'écoute de la royale réceptrice la récompense d'un modeste « escolier » :

Plaise-vous recevoir agreablement la translacion de vostre escolier, treshumble et obeissant sujet, lequel treshumblement se prosterne et incline devant le siege royal de vostre celsitude et tresnoble majesté. Et si vous est agreable que ce present livre voise en lumiere, donnés luy hardiesse et auctorité de ce faire¹².

Pour les savants aspirant à trouver à la cour une gratification, la rédaction latine soutenue par une adaptation française se révèle comme un possible geste intégrateur, les constituant en passeurs culturels. Parallèlement à ses activités universitaires, Fausto Andrelini offre à Louis et Anne d'amusantes épigrammes ou de flatteuses mises en scène dans un élégant latin humanistique¹³. On peut supposer que la coopération du jeune humaniste Germain de Brie avec le héraut Pierre Choque en 1512 repose sur une stratégie similaire : l'exaltation en latin et en français d'une actualité touchant de près la reine-duchesse permettait au premier de se faire connaître d'elle – il sera d'ailleurs nommé secrétaire à la suite du don du texte – et à l'autre de magnifier sa fonction de porte-parole.

9 Antoine Dufour, *Les Vies des femmes célèbres*, éd. Gustave Jeanneau, Genève, Droz, 1970, prologue p. 1. L'édition a pour base le manuscrit de Nantes, musée Dobrée, ms. XVII.

10 P. Choque, *L'Incendie de la Cordelière*, éd. cit., p. 138.

11 Fausto Andrelini, qui n'est pas à proprement parler un homme de cour, reçoit en 1503 une importante rémunération de ses services en tant qu'« orateur » du couple royal. Voir la contribution de Sylvie Lefèvre dans le présent volume, p. 223-240.

12 Traducteur anonyme de Boccace, *De la louenge et vertu des nobles et cleres dames*, Paris, Antoine Vérard, 1493, « Prologue du translateur », édité dans A. Dufour, *Les Vies des femmes célèbres*, éd. cit., p. 176-177.

13 Godelieve Tournoy-Thoen, « Fausto Andrelini et la cour de France », dans [coll.] *L'Humanisme français au début de la Renaissance*, Paris, Vrin, 1973, p. 64-79.

La *translatio* invite à étudier ces parcours singuliers à la lumière des réseaux que décèlent les échanges¹⁴. Réseaux amicaux, qu'illustre l'intervention de Guillaume Crétin aux côtés de Fausto Andrelini et de Macé de Villebresme. Si le manuscrit de Saint-Petersbourg recueille les épîtres latines et françaises où ces derniers campent une Anne de Bretagne épistolière, Guillaume Crétin publie à part une autre traduction de la première lettre d'Andrelini, dont le texte lui a peut-être été fourni par Macé de Villebresme. Les deux hommes sont liés par une relation de confiance que les textes de Crétin attestent¹⁵.

122

Ces réseaux sont aussi fondés sur une *sodalitas* culturelle, appartenance à un milieu où circulent des modèles rhétoriques appréciés. La scénographie épistolaire du manuscrit de Saint-Petersbourg reflète le goût des lettres amoureuses récemment avivé par la traduction des *Héroïdes* par Octovien de Saint-Gelays¹⁶. La *translatio* de l'évêque d'Angoulême trouve des échos autant sous la plume d'Andrelini, brillant inventeur d'épîtres héroïques à la manière d'Ovide, que sous celle de Jean Lemaire de Belges qui en parodie l'allure dans *Les Epistres de l'Amant vert* en 1505. Quelques années plus tard, le même réseau d'écrivains se déploie dans le manuscrit de Saint-Petersbourg : le codex égrène les œuvres à quatre mains de Fausto Andrelini, Macé de Villebresme, Gian Francesco Suardo, Jean d'Auton et Jean Lemaire de Belges.

Dans ce précieux objet affleurent enfin des réseaux politiques. Les lettres supposément échangées par Anne de Bretagne et Louis XII lors des campagnes outre les monts offrent l'occasion de magnifier la notion de *Franco-Italia*. La conquête de la péninsule apparaît comme le premier pas d'une union pacifique des peuples sous l'égide du roi de France et duc de Milan¹⁷. Les participants au recueil exaltent cette idéologie au fil des pages :

La tu viens par promesse acquittee
 Moult trepasser les tiens propres limites
 Tes limites qui maintenant sont quittes
 D'usurpateurs qui les ont opprimez¹⁸.

14 Entre courtisans et universitaires parisiens fonctionnent aussi les « hubs relationnels » étudiés par Louise Katz pour l'espace flamand dans le présent volume, p. 67-77.

15 G. Crétin, « A Macé de Villebresme, valé de Chambre du Roy », dans *Œuvres poétiques*, éd. cit., p. 259 : « [...] et toy et moy en court ».

16 Œuvre destinée à Charles VIII, elle a été d'abord diffusée sous forme manuscrite dans les milieux princiers. Voir Frédéric Duval et Françoise Vieillard, « Traduction d'Octovien de Saint-Gelais (1490-1493) », *Miroir des classiques*, <http://elec.enc.sorbonne.fr/miroir/heroides/traduction/para=octovien.html>, consulté en mars 2015.

17 Jonathan Dumont et Alain Marchandisse, « Le manuscrit Fr. f. v. XIV. 8 de la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Petersbourg au prisme de l'analyse littéraire et historique », 2014, <http://orbi.ulg.ac.be/jspui/handle/2268/166295>, consulté en mars 2015.

18 Fausto Andrelini, trad. Macé de Villebresme, deuxième épître d'Anne de Bretagne au roi, Saint-Petersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, ms. fr. F. v. XIV. 8, f. 42.

Plus encore, le codex concrétise l'aspiration à une « France-Italie » culturelle grâce à la collaboration entre les poètes Gian Francesco Suardo et Fausto Andrelini, et les écrivains Jean d'Auton et Macé de Villebresme.

Si l'on accepte de considérer la traduction en milieu curial comme l'une des formes de réalisation du champ littéraire autour de 1500, l'analyse de ses enjeux sociaux ne peut être dissociée d'un questionnement sur son fonctionnement linguistique et rhétorique. La rencontre du latin et du français qu'opère l'acte de traduction est en effet plus complexe qu'un simple transfert. Les langues n'ont pas le même statut. Dans le prologue de *L'Incendie de la Cordelière*, Pierre Choque insiste sur l'écart entre sa « translacion rude et de gros stille » et la composition « scientifique » du latiniste Germain de Brie :

Lequel traicté semble Virgille et Homere excéder jacoit comme est predict que paouvoir soit bien petit a translater de latin en françoys jouxte et ainsy que ay peu concepvoir par ledict Brice, compositeur tresexcellant dudict tracité, la translacion rude et de gros stille ay tousjours craint a votre sacree clemence presenter.

Cependant, contrairement à l'humaniste qui rapporte la destruction d'un bâtiment qu'il n'a jamais vu, le traducteur rappelle qu'il a lui-même navigué à bord de la Cordelière lors de missions commandées par la reine Anne :

Vostre grande et triumpante nef nommee La Cordeliere, en laquelle fuz en Turquie et passay maintes mers¹⁹.

L'entreprise du *translateur*-voyageur, modestement présentée comme une œuvre seconde, est renforcée par sa posture de témoin. En écho à ce positionnement, les combats relatés par Choque dans *L'Incendie* gagnent en précision ce qu'ils perdent en atténuant la mythologisation de l'événement effectuée par Germain de Brie dans la *Chordigeræ navis conflagratio*.

La mise en page du manuscrit de Saint-Petersbourg donne à voir l'équilibre toujours renégocié du latin et du français. Sur les feuillets scandés par les belles images de Jean Bourdichon, les compositions en français de Macé de Villebresme s'affichent en position centrale, reléguant dans les marges et dans une taille plus réduite les vers d'Andrelini. Dédié au couple royal, l'ouvrage souligne la prééminence de la langue qui est celle du prince. Le latin humanistique, source des textes français qui tirent de lui leur prestige, n'en est pas moins présenté

19 Ce prologue n'étant pas reproduit dans P. Choque, *L'Incendie de la Cordelière*, éd. cit., je le cite d'après Cynthia J. Brown, « Dédicaces à Anne de Bretagne : éloges d'une reine », *Études françaises*, 47/3, 2011, p. 29-54, ici p. 53.

comme un à-côté dans la communication visuelle et verbale nouée avec les récepteurs du livre.

La transformation linguistique est également l'occasion d'une mise en tension des codes stylistiques propres aux littératures française et néo-latine autour de 1500. Ces derniers, admirés, ne s'imposent pas forcément comme des modèles à imiter. Les hexamètres de la *Chordigerae navis conflagratio* de Germain de Brie ou des *Epistulae* d'Andrelini, chargés de souvenirs de Virgile, de Stace et d'Ovide, sont transposés, chez Choque, Macé de Villebresme ou Guillaume Crétin, dans les décasyllabes de l'épopée vernaculaire. De même, les épîtres héroïques de Fausto sont fortement infléchies par les habitudes d'écriture des Rhétoriciens. Dans la traduction de la première lettre, la comparaison d'Anne de Bretagne et de Pénélope fait surgir les mêmes termes et rimes sous les plumes de Macé de Villebresme et de Crétin :

124

Combien qu'*escrip*z Penelope transmist
Souventeffoiz et son estude mist
A s'enquerrir d'Ulixes a toute heure,
Encor pleuroit sa trop *longue demeure*,
Voyre a bon droit car sa juste *querelle*²⁰.

Merveille n'est se par plusieurs *escript*z
Penelope faisoit plaintes et cris
Vers Ulixes pour sa *longue demeure*,
Veu que tant craint qu'en celle attente meure.
Tres juste estoit et sainte la *querelle*²¹.

L'affirmation de deux cultures rhétoriques autonomes est justifiée par les attentes des récepteurs. Les allusions antiques dont fourmillent les textes latins sont transformées de manière à être aisément compréhensibles à un public curial. Dans la troisième épître d'Anne de Bretagne du manuscrit de Saint-Petersbourg, l'allusion par Andrelini aux légendes de Cadmus et de Jason est développée par Macé de Villebresme, produisant un déséquilibre que la mise en page rend sensible :

Comme jadis, quant Cadmus et Jason
Les deux serpens jectant feu et poyson

20 Fausto Andrelini, trad. Macé de Villebresme, 1^{ère} épître d'Anne de Bretagne au roi, ms. cité, f. 1. Je souligne.

21 G. Crétin, « Epistre de Fauste Andrelin », éd. cit., p. 328 ; je souligne. Voir Yvonne LeBlanc, « Queen Anne in the Lonely, Tear-Soaked Bed of Penelope. Rewriting the *Heroides* in Sixteenth-Century France », *The Late Medieval Epistle, Disputatio*, 1, 1996, p. 72-87, p. 72-87. Je souligne.

Eurent occis, leurs dentz mystrent en terre *Et Dircea satis Colcoaque dentibus olim*
 Dont nasquirent genz armz comme en guerre
 Lesquelz entre eulx eurent si forte envye
 Que l'ung l'aultre se tollirent la vie²² *Nata repentino concidit ense seges*

La pédagogie à l'égard des récepteurs n'est pas la seule raison de l'inflexion stylistique entre textes latins et français. Elle s'enracine aussi dans leur orientation axiologique différente. Quand Germain de Brie associe le règne d'Anne de Bretagne à l'âge d'or (« *Una movere suis debet, qua principe laetos / Aurea felices per saecula ducitis annos*²³ »), Pierre Choque donne à la reine-duchesse des pouvoirs de consolation et de protection de son peuple qui la rapprochent d'une figure mariale :

Prenez confort soubz vostre bonne dame
 Et la servez tant du corps que de l'ame²⁴.

L'hésitation entre mise en scène antiquisante et figuration christianisée témoigne de la complexité des modélisations imaginaires dans la France du début du XVI^e siècle. Si l'hybridation de l'image royale affiche son caractère composite dans les œuvres picturales et spectaculaires du temps²⁵, elle trouve aussi un terrain d'expérimentation, qui demeure encore à explorer, dans le mouvement des écritures latine et française.

Envisager la traduction comme mise en relation permet enfin de cerner certaines dynamiques d'éloignement ou de rapprochement entre les sources et leurs adaptations. Une volonté de prise de distance anime l'adaptateur anonyme du *De mulieribus claris*. Il le suggère dans le prologue de la *Louenge et vertu des nobles et cleres dames* :

Ay a curieux plaisir, pour vous donner quelque recreation et passe-temps entre vos sollicitudes temporelles, translaté de latin en françois le livre du tresexcellent poete Jehan Bocasse par luy fait des vertus et louenges, fortunes et felicités des nobles et claires dames [...] ²⁶.

La citation passe sous silence ce qu'Antoine Dufour et Jacopo Foresti, deux peintres ultérieurs de femmes célèbres, présenteront comme un paradoxe : les

22 Fausto Andrelini et Macé de Villebresme, 3^e épître d'Anne de Bretagne au roi, ms. cité, f. 61v.

23 Germain de Brie, *Chordigerae navis conflagratio*, dans *L'Incendie de la Cordelière*, éd. cit., p. 104, v. 83-84.

24 P. Choque, *L'Incendie de la Cordelière*, éd. cit., p. 129, v. 148-149.

25 Voir Nicole Hochner, *Louis XII. Les dérèglements de l'image royale (1498-1514)*, Seyssel, Champ Vallon, 2006.

26 Traducteur anonyme de Boccace, *De la louenge et vertu des nobles et cleres dames* (prologue), dans A. Dufour, *Les Vies des femmes célèbres*, éd. cit., p. 175.

réputations des dames ne sont pas toujours « nobles et claires » chez Boccace et plusieurs d'entre elles offrent des modèles de vice plutôt que de vertu²⁷. L'adaptateur de 1493 associe quant à lui ces peintures négatives à l'opinion erronée que certains hommes ont des femmes. La traduction se donne dès lors comme le remaniement salutaire d'une source biaisée, offrant à la reine un arsenal argumentatif contre les courtisans misogynes :

Affin que vous, ma tresredoubtee dame, ayez matiere de repliquer et alleguer les nobles et celebrables vertuz qui ont esté par cy devant ou sexe feminin, quant les princes et seigneurs du royaume vouldroient en devisant devant vostre illustre majesté proposer les beaux faitz et vertus des hommes à la diminution des louables vertuz des dames²⁸.

126

Anne de Bretagne est invitée à pratiquer une lecture sélective des pages traduites et à exercer son jugement pour choisir « les choses loables et vertueuses » et pour « fuir et eviter les vicieuses ». La complicité du traducteur et de sa destinataire se fait au détriment de l'œuvre-source.

C'est contre le même modèle boccacien que s'inscrit Antoine Dufour à l'orée de ses *Vies des femmes celebres*. L'œuvre entend réfuter ceux qui « ont composé des livres, comme Bocasse, Theophraste et ung tas d'aultres ». Se peignant sous les traits d'un lecteur curieux à la recherche d'un auteur plus favorable aux dames, Dufour omet cependant d'indiquer qu'il a trouvé ce dernier en la personne de l'Italien Jacopo Foresti dont il adapte « en maternel langage » le traité *De plurimis claris selectisque mulieribus* publié en 1497²⁹. Sa discrétion permet au Français de se positionner dans le genre alors florissant des vies de femmes célèbres, ainsi que, plus précisément, au sein des ouvrages dédiés à Anne de Bretagne sur ce sujet. La traduction de Dufour se présente de ce point de vue comme une réplique – au double sens de répétition et de réponse – à l'œuvre imprimée par Vérard une dizaine d'années auparavant. Car la *Louenge et vertu des nobles et cleres dames*, malgré les protestations de son prologue, présentait plusieurs traits qui pouvaient déplaire à la reine : alors que celle-ci a une préférence marquée pour les manuscrits, l'ouvrage était imprimé ; en outre, Vérard l'avait offert à d'autres lecteurs, notamment Charles VIII et Henri VII,

27 *Ibid.*, p. 2, prologue : « Ne vous y esbayssez si, en lisant ce present œuvre, vous y trouvez aucunes vicieuses dames entre les bonnes ». Il s'agit d'un renvoi précis à Jacopo Foresti, *De plurimis claris selectisque mulieribus*, Ferrare, Lorenzo de Rossi di Valenza, 1497, p. 2 : « Nec volo me majestati legenti incongruum videatur si [...] » ; « je ne veux pas qu'il paraisse incongru au lecteur princier que [...] ».

28 Traducteur anonyme de Boccace, *De la louenge et vertu des nobles et cleres dames* (prologue), dans Antoine Dufour, *Les Vies des femmes célèbres*, éd. cit., p. 174.

29 Voir Justine Amiot, « Le *De plurimis claris selectisque mulieribus* de Jacopo Filippo Foresti : un maillon méconnu de la réception du *De mulieribus claris* de Boccace et du genre des vies de femmes célèbres », *Anabases*, 18, 2013, p. 33-45.

en supprimant le prologue à Anne³⁰. S'éloignant également de Jacopo Foresti, qui avait choisi d'imprimer le *De plurimis claris selectisque mulieribus* pour favoriser sa diffusion au-delà de l'Italie³¹, Dufour fait au contraire confectionner un précieux manuscrit. Tout en s'avouant traducteur, il s'y affirme auteur au seul service de la reine et de son entourage.

Traduire pour la reine n'implique pas toujours l'exclusivité princière de la diffusion. La diversité des choix apparaît sur ce point liée à la variété des statuts d'écrivains. Les hommes de cour qui s'exercent à la traduction, d'Antoine Dufour à Pierre Choque ou Macé de Villebresme, favorisent la relation spectaculaire et intime nouée par le manuscrit. Intime, parce que le livre conserve l'aura d'unicité et de proximité que lui ôte la reproductibilité technique de l'imprimé, pour parler avec les mots de Walter Benjamin³²; spectaculaire, car les ouvrages, richement enluminés, sont des supports de visibilité pour les élites qui les contemplent comme pour les artistes qui s'y donnent à voir. Le choix d'écrire en français, souvent interprété aujourd'hui comme la volonté d'atteindre un large public, et celui du manuscrit, supposé s'adresser à un cercle étroit de récepteurs, ne sont pas contradictoires. Ils sont au contraire congruents avec les pratiques curiales, où l'élitisme social va de pair avec la culture vernaculaire. Au contraire, ceux qui composent en latin omettent rarement de s'adresser au lectorat savant de leurs pairs. Fausto Andrelini et Germain de Brie font tous deux appel aux services de Josse Bade, spécialiste de l'édition humaniste. Ce dernier imprime en 1509 la première *Epistula*³³, puis en 1513 publie la *Chordigeræ navis conflagratio* précédée d'une élogieuse préface de Jérôme Aléandre³⁴.

30 La suppression entraîne une mutilation dans la version de Boccace offerte à Charles VIII (Paris, BnF, Vélín 1223) : les 2 folios introductifs où se trouvait le prologue à Anne de Bretagne ont été coupés et quelques lignes restantes cachées par le collage d'un portrait du roi. Voir Mary Beth Winn, « Treasures for the Queen: Anne de Bretagne's books from Antoine Vêrard », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 58/3, 1996, p. 667-680.

31 J. Foresti, *De plurimis claris selectisque mulieribus*, éd. cit., p. 2 : « non solum italicus sed et totius pene christianitatis » (« non seulement en Italie mais aussi dans presque toute la Chrétienté »).

32 Walter Benjamin, *L'Œuvre d'art à l'heure de sa reproductibilité technique*, dans *Œuvres*, trad. de l'allemand par M. de Gandillac, R. Rochlitz et P. Rusch, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2000, t. III, p. 67-113.

33 Les deuxième et troisième *Epistulae* composées par Andrelini et adressées par Anne de Bretagne à Louis XII dans le manuscrit de Saint-Pétersbourg sont recueillies sans traduction française dans un manuscrit de Chantilly, musée Condé, ms. 1411 (éd. Godelieve Tournoy-Thoen, « Deux épîtres inédites de Fausto Andrelini et l'auteur du *Julius Exclusus* », *Humanistica Lovaniensia*, 18, 1969, p. 43-75).

34 Jérôme Aléandre loue dans son ancien élève un talent rivalisant avec les Italiens modernes et antiques : « *Italos ipsos et eos non vulgares, sed bonarum proceres literarum provocare posses* », « tu peux rivaliser non seulement avec les Italiens qui manient la langue vulgaire mais aussi avec les héritiers des Classiques » (Germain de Brie, *Chordigeræ navis conflagratio*, éd. cit., p. 25).

Guillaume Crétin choisit un intéressant positionnement intermédiaire. Sa traduction de la première épître d'Andrelini est composée à l'écart du recueil de Saint-Pétersbourg. Significativement, alors que le texte de Macé de Villebresme montre souvent une autonomie lexicale et rhétorique face au latin placé dans sa marge, l'adaptation de Crétin, matériellement éloignée des lignes d'Andrelini, s'efforce de les imiter de près. Les vers « *Scilicet afflictam mens anxio torquet amantem / Quod tam deliciis orba illa suis* » inspirent au chapelain de Vincennes des tournures latinisées :

Elle se doelt, car pensee angoisseuse
Lamente afflicte a droit soucieuse,
 Que si long temps comme femme adveillee
 De ses plaisirs se treuve despouillee³⁵.

128

Gravitant dans l'entourage princier sans y être intégré, Crétin assure à son *Epistre de Fauste Andrelin* une double diffusion, manuscrite et imprimée, susceptible de circuler à la cour comme à la ville³⁶.

En offrant à Anne de Bretagne une version française de Plutarque pour ses noces en 1499, Jean Laudet suggère une relation privilégiée entre la reine-duchesse, incarnation d'une « conjonction » matrimoniale et politique, et la poétique de la traduction. Les *translationes* offertes à la reine la peignent en destinataire exceptionnelle, sa singularité allant de pair avec sa capacité à organiser autour d'elle des communautés dont elle incarne le lien. Communautés de lectrices d'abord, qui se confondent avec la cour de la princesse. L'ignorance du latin par les « nobles dames de France » est une justification habituelle du transfert vers la langue vernaculaire³⁷. Les écrivains prennent néanmoins soin de laisser floues les connaissances linguistiques de leur royale destinataire, dont ils célèbrent « l'elegance des paroles » et la parfaite sagesse³⁸. Les épîtres de Fausto Andrelini et de Macé de Villebresme exploitent cette ambiguïté, Anne paraissant écrire en latin et en français. Vantée comme une réceptrice savante (« Toi, soutien des hommes d'esprit,

35 G. Crétin, « Epistre de Fauste Andrelin », éd. cit., p. 327-328. Par comparaison, voir Macé de Villebresme : « Pour ce que tant une loyalle amante/ Penser douteux fort opprime et tourmente, / Quant en grief dueil de tristesse saisie / De plaisirs doulz est toute dessaisie. » (trad. de la 1^{re} épître d'Andrelini, ms. cité, f. 1).

36 Paris, BnF, ms. fr. 24315 ; éditions in octavo et in-quarto, s. l. [1509].

37 A. Dufour, *Les Vies des femmes célèbres*, éd. cit., p. 1 : « Et considéré que la plupart des nobles dames de France ne entendent le langage latin... ». Voir également à ce sujet l'ensemble du volume d'*Études françaises*, 47/3, 2011, « Publics et publications dans les éloges collectifs de femmes à la fin du Moyen Âge et sous l'Ancien Régime », dir. Renée-Claude Breitenstein.

38 Traducteur anonyme de Boccace, *De la louenge et vertu des nobles et cleres dames*, éd. cit., p. 175 ; Pierre Choque : « Qui te nomment par singularité / la plus saige qui soit dessoubz les cieulx » (chant royal conclusif à *L'Incendie de la Cordelière*, éd. cit., p. 137, v. 9-10).

tu t'attaches surtout à favoriser les doctes », dit Germain de Brie en 1513³⁹), soucieuse de diffuser la vertu des livres auprès des hommes et des femmes de cour, Anne métaphorise le dialogue culturel de la traduction. Dans les textes à dimension politique, la reine apparaît comme la représentante d'une communauté territoriale dont elle assure l'union. Pierre Choque insiste sur le double, voire le triple couronnement de la duchesse de Bretagne, deux fois reine de France⁴⁰. Chez le héraut comme chez Germain de Brie, les discours prêtés à Hervé de Portzmoguer, héroïque capitaine de la Cordelière, exaltent le rôle que les sujets de la « souveraine duchesse » jouent désormais « pour subvenir au royaume ». Sous la double couronne d'Anne, Bretagne et France se renforcent et se protègent mutuellement. Au sein du manuscrit de Saint-Petersbourg, Macé de Villebresme élargit le monologue pathétique de l'épouse esseulée, proposé par Andrelini, à l'ensemble du royaume. À travers Anne, c'est la France entière qui attend anxieusement des nouvelles de Louis XII guerroyant en Italie :

Icy en France on fait souspirs segretz,
 Pleurs doloireux et ung tas de regretz,
 Goubtes de dueil, ennuieuses pensees
 Et jours et nuitz sont sans repoux passees.
 Icy voit on faces toutes pallies
 Toutes de taingct naturel deffaillies,
 Yci n'a cours qu'absence tres amere,
 Herbe qui est d'amertume la mere [...] ⁴¹.

La puissance d'alliance que les textes associent à la reine est évidente au sein du couple qu'elle forme avec son époux. Le terme *conjux* ouvre la première épître rédigée sous son nom par Andrelini : « Sa chère épouse à son mari adresse ces affectionnés écrits » (« *Cara suo conjux mittit pia scripta marito* »). Pierre Choque présente le navire amiral de la flotte comme un don amoureux de la

39 « *Tu una ingeniorum faulrix doctos studiosius foves* » (Épître dédicatoire de la version imprimée de *Chordigerae navis conflagratio*, Josse Bade, 1513, dans C. Brown, « Dédicaces à Anne de Bretagne », art. cit., p. 50).

40 P. Choque, prologue à *L'Incendie de la Cordelière* : « Roïne de France, deux foz duchesse et seule heritiere de la noble terre bretonicque », dans C. Brown, « Dédicaces à Anne de Bretagne », art. cit., p. 52.

41 Macé de Villebresme, trad. de la 1^{re} épître d'Andrelini, ms. cité, f. 1v. Le texte d'Andrelini associe l'amertume de l'absinthe à la douleur de la femme éloignée de son mari : « *Hic ipsa exuperaris absynthia regnar amara* » (« ici ne règne que l'absinthe amère »). Guillaume Crétin conserve cette notation psychologique, sans l'élargir à la dimension politique que lui donne Macé de Villebresme : « Icy elle a une fiere apostume / d'amere aigreux, surmontant l'amertume / de forte absence, et ses yeux rendent fleuve [...] » (« Epistre de Fauste Andrelin », éd. cit., p. 328, v. 27-29).

duchesse à son mari : « Affin d'a toy son bien habandonner⁴² ». Le manuscrit de Saint-Petersbourg exploite la thématique conjugale en assumant le déséquilibre qu'elle induit. Anne est porteuse d'un discours uniquement adressé à Louis, alors que ce dernier échange aussi, via les plumes de Jean d'Auton, de Jean Lemaire de Belges et de Gian Francesco Suardo, avec des allégories et des héros mythologiques. Latin et français s'articulent autour de la reine ; les textes prêtés au roi sont majoritairement en français.

Les traductions, tout en exaltant l'exceptionnalité de la princesse, tendraient donc à constituer cette dernière en lieu de passage à travers lequel transitent des paroles et des idées. C'est peut-être ce qui rapproche la femme des ouvrages qui lui sont dédiés et qui cherchent à effectuer la « jointure » entre les langues et les cultures⁴³. Cette hypothèse expliquerait que, dans la plupart des exemples étudiés, la traduction pour la reine tend à devenir une traduction de la reine ou à travers la reine. Si Antoine Dufour incite Anne de Bretagne à se reconnaître dans les femmes vertueuses dont il exalte la mémoire, les *Epistulae* d'Andrelini et de Macé de Villebresme vont jusqu'au bout du processus en faisant d'elle un personnage de fiction. L'épistolière reçoit les traits des amantes délaissées inlassablement tracés au fil des vingt et une *Héroïdes* traduites par Octovien de Saint-Gelays⁴⁴. La fiction qui fait de la destinataire des œuvres franco-latines leur auteur supposé permet de transformer la reine en porte-parole. L'évolution de ses épîtres dans le manuscrit de Saint-Petersbourg est significative à cet égard. Les paroles de l'épouse anxieuse s'affirment peu à peu *vox publica*. La troisième épître transforme la plainte féminine en réquisitoire contre le pape Jules II :

130

Le pape, hélas, que tu as de tes mains	<i>Iulius ille tuis presul deffensus ab armis</i>
Retyré hors de dangiers inhumains	<i>Sola est mesticie causa pudenda mee</i>
Au grand peril de toy et tes gendarmes	
Est seul cause de mes presentes larmes [...]	⁴⁵

⁴² P. Choque, *L'Incendie de la Cordelière*, éd. cit., v.140, p. 129. Germain de Brie n'évoquait pas ce détail.

⁴³ Antoine Dufour le suggère dans sa traduction des *Epistres de saint Jerosme*, commandée par Anne de Bretagne mais publiée après la mort de celle-ci. De même que la *translation* est une manière de mettre en mouvement le savoir par le transfert entre les langues, de même la volonté d'Anne, reine « de double couronne decoree », a donné l'impulsion au geste de Dufour et permet l'accès des lecteurs français à la sagesse de saint Jérôme (Prologue des *Epistres de saint Jerosme*, Paris, Jean de la Garde, 1519, dans C. Brown, « Dédicaces à Anne de Bretagne », art. cit., p. 49).

⁴⁴ Sur ce codage du portrait féminin, voir C. Brown, *The Queen's Library*, op. cit. p. 202 sq. Voir également, dans un autre espace, Elizabeth Harvey, *Ventriloquized Voices. Feminist Theory and English Renaissance Texts*, London/New York, Routledge, 1992.

⁴⁵ Fausto Andrelini et Macé de Villebresme, 3^e épître d'Anne de Bretagne au roi, ms. de Saint-Petersbourg cité, f. 59v. Ce texte a été édité par Jennifer Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape. Écrits antipapaux en français sous le règne de Louis XII*, Paris, Classiques Garnier, 2011, p. 349.

L'ingratitude et la trahison du pontife à l'égard du roi relèvent de l'*infandum*, de ce qui ne peut être prononcé⁴⁶. La polémique s'autorise pourtant grâce aux détours de la fiction épistolaire, du bilinguisme et du personnage de la reine. La voix de celle-ci se confond avec celle de la Renommée, qui distribue justement le blâme et la louange.

L'évolution de la femme à la *fama*, particulièrement efficace dans le dispositif élaboré par les auteurs du manuscrit de Saint-Pétersbourg, est également perceptible dans les ouvrages prenant part à la querelle des femmes. L'adaptateur de la *Louenge et vertu des nobles et cleres dames* met en parallèle son entreprise, dont l'objectif est de soutenir l'honneur féminin, et le geste de la reine, qui, en accueillant généreusement le livre, protège le *translateur*:

Car j'ay ferme et indubitable esperance, se ainssy vous plaist, que vos congié et auctorité royaulx feront ceste presente translacion seure des assaulx des mauvais et iniques detracteurs qui tousjours ont de coustume poindre et picquer non pas seulement les acteurs, mais avecques ce les exposeurs et translateurs⁴⁷.

Un pacte se noue entre l'adaptateur et la lectrice, celle-ci incarnant, dans une certaine mesure, la traduction elle-même. Moteur et réceptrice du transfert linguistique, Anne de Bretagne donne aux livres qu'on lui offre une légitimité publique.

Le carrefour parisien à l'orée du xvi^e siècle se concrétise pour partie dans les collaborations littéraires auxquelles invite la cour. S'y entrecroisent des idiomes, des hommes et des réseaux longtemps considérés comme disjoints : prêcheurs et rois d'armes, humanistes et Rhétoriciens, Français et Italiens. Ces hommes constituent le dialogue du latin et du français en support de travail, où la complicité n'exclut pas la concurrence, ni l'association la revendication de choix rhétoriques différents. Destinataire de la plupart de ces œuvres, la reine-duchesse incarne elle-même la réunion de deux espaces, la France et la Bretagne, dont elle assure l'alliance et la pérennisation grâce au pouvoir féminin de la transmission. L'autorité d'Anne peut paraître seconde en ce qu'elle vient d'une femme ; mais ne convient-elle pas, ainsi, à ces œuvres « secondes » que sont les traductions ? Traduire pour la reine ne relèverait pas donc seulement d'un geste linguistique. Autour de la *conjux* du roi de France,

46 Fausto Andrelini, 3^e épître d'Anne de Bretagne au roi : « *Heu dolet infandum iusta querella nephas* (« Hélas, quelle douleur que cette réponse impie et indicible à une juste querelle »), *ibid.*.

47 Traducteur anonyme de Boccace, *De la louenge et vertu des nobles et cleres dames*, prologue, éd. cit. *supra* note 12, p. 177.

puissance à la fois autonome et dépendante, circulent des textes s'efforçant de construire le « lieu commun » de la *translation*, où s'articulent des langues et des cultures.

RÉMY ROUSSEL (*REMIGIUS RUFUS CANDIDUS AQUITANUS*),
FIGURE OUBLIÉE DE L'HUMANISME PARISIEN

Olivier Pédeflous¹
IRHT-CNRS, section Humanisme

En 1515 sort à Paris, des presses de Josse Bade, une brève rhétorique intitulée *In Rhetoricen isagoge* qui se présente comme une œuvre de Raymond Lulle, éditée et préfacée par un certain Remigius Rufus Candidus Aquitanus ; Michela Pereira et Jean-Marc Mandosio ont montré que l'ouvrage était un centon du *Panepistemon* (*L'Omniscient*) d'Ange Politien, réorganisé à destination d'un public scolaire². Le personnage mérite davantage d'attention. L'auteur de ce traité n'a pas pris un pseudonyme, comme on l'a cru ; derrière l'accumulation de noms un peu exotiques se trouve un dénommé Rémy Roussel, humaniste ami de Jean Salmon Macrin³ qui surgit de loin en loin dans le milieu universitaire parisien des années 1510-1520⁴. En l'absence de documents d'archives en français mentionnant ce personnage, la résolution du nom latinisé peut se faire commodément par comparaison avec un contemporain célèbre, Gérard Roussel, avec lequel il n'a pas de parenté, qui latinise son nom en *Rufus*. S'il convient d'abandonner l'idée d'un cryptogramme sur l'ensemble du nom, dont l'essentiel est maintenant limpide, il n'est pas exclu que l'adjonction du *cognomen* « Candidus » s'explique par un jeu de mots facile permettant de reconstituer l'ensemble du patronyme : *Rufus* « roux » et *Candidus* « blanc », mais aussi « sel » décomposent le nom *Rou(x)-sel*.

1 Toutes les traductions du latin figurant dans cet article sont miennes.

2 Michela Pereira, « Bernardo Lavinheta e la diffusione del lullismo a Parigi nei primi anni del '500 », *Interpres*, 5, 1983-1984, p. 242-265 ; Jean-Marc Mandosio, « La fortune du *Panepistemon* d'Ange Politien en France au XVI^e siècle », dans Alfredo Perifano (dir.), *La Réception des écrits italiens en France à la Renaissance. Ouvrages philosophiques, scientifiques et techniques*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2000, p. 49-71 ; *id.*, *La Classification des sciences et des arts à la Renaissance : Ange Politien, Panepistemon (L'Omniscient, 1492). Édition, traduction et commentaire* [thèse de doctorat, EPHE, 1998], Genève, Droz, à paraître.

3 Josephine Davis Banta, *Salmon Macrin and his Circle as revealed in his Works*, thèse de doctorat, Ann Arbor (Michigan), 1941.

4 Il est absent des grandes sommes biographiques : Graesse, Moréri, Roman d'Amat. Le fichier Picot, conservé au département des manuscrits occidentaux de la BnF, n'en porte trace ni à « Roussel », ni à « Ruf(f)us ».

Ce personnage peu connu a toutefois laissé quelques traces dans l'histoire de l'édition parisienne : éditeur (scientifique), correcteur et professeur, telles sont les facettes de ce personnage transmetteur de la rhétorique classique et de l'humanisme italien dans le Paris de la fin du règne de Louis XII et du début de celui de François I^{er} que l'on s'emploiera à mettre en valeur.

QUELQUES BIOGRAPHÈMES

Né vers 1490 en Poitou (d'où le *cognomen Aquitanus*), c'est un ami d'enfance de Jean Salmon Macrin, qui fait ses études à Paris comme lui. Tout comme Macrin⁵, il est élève au collège du Cardinal-Lemoine où il doit ensuite régenter un temps. Macrin rapporte tout cela dans une épître dédicatoire adressée à son ami, rédigée autour de 1514 et qui introduit l'*Elegia Paraclesis* de l'Italien Quinziano Stoa :

134

Salue et aime en retour Salmon, ton compatriote, ton condisciple, ton compagnon de chambrée, ton contemporain et presque ton frère de lait. À Paris, de notre collège⁶.

Les détails de la formation de Roussel demeurent assez troubles, mais des indications apparaissent cependant ici ou là. Après avoir suivi les cours de la faculté des Arts, il se tourne vers le droit canon, obtenant une licence dans cette discipline. Une entrée des *Rotuli Nominandorum*, registres de l'Université qui gardent trace des demandes de bénéfices des étudiants, signale à l'année 1517 ceci :

Roussel, Rémy. Prêtre, du diocèse de Poitiers, licencié en décrets, curé de saint Martin [...], dans le diocèse de Rouen⁷.

Il a une certaine maîtrise du grec, comme l'atteste l'usage d'expressions en cette langue dans l'édition de traductions latines d'opuscules de Plutarque en 1517⁸, ce qui invite à penser qu'il aurait pu suivre les cours de grec de l'Italien

5 Voir les références à Roussel dans Ian McFarlane, « Jean Salmon Macrin (1490-1557) », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, vol. 21, 1959, p. 68, et vol. 22, 1960, p. 85.

6 « Vale et Salmonium conterraneum, condiscipulum, contubernalem, coaevum et fere collacteam mutuiter diligit Parrhisiis ex musaeo nostro. » Voir *ibid.*, p. 59 n. 1.

7 « Rufus, Remigius. Presbiter, dio[ceseos] Pictaue[n]sis, in Decretis licentiatus, curatus Sancti Martini [...] Rhotomagensis dio[ceseos] » : BIU Sorbonne, Archives de l'Université, Rotuli Nominandorum, Reg. 61, f. 344 v^o.

8 *Plutarchi Chaeronei De exilio libellus, nuper latine factus Angelo Barbato interprete. Muscae encomium Luciani, latinum factum Nicolao Beraldo interprete. Scipionis Carteromachi Pistoriensis Oratio de laudibus literarum graecarum*, Paris, frères de Gourmont, 1517 [BnF NUMM-72538]. Voir Brigitte Moreau, *Inventaire chronologique des éditions parisiennes*, Paris, Service des travaux historiques de la Ville de Paris, t. II, n^o 1692 (désormais « Moreau »).

Jérôme Aléandre à l'image de son camarade Macrin⁹. Notons que, dans les années 1511-1514, il fait partie de la petite société mondaine et érudite qui se retrouve chez Quinziano Stoa, autre « exilé » italien et poète lauréat, si l'on se réfère à l'épître dédicatoire de Macrin mentionnée plus haut¹⁰. C'est le lieu, on le sait grâce aux travaux Perrine Galand et Gianna Gardenal, de la transmission de la poétique de Politien et Béroalde, d'un style sophistiqué et énigmatique, non dénué d'archaïsmes comme s'en plaint le Toulousain Jean de Pins dans une lettre à un ami¹¹. C'est sans doute aussi le lieu de lancement de jeunes humanistes grâce aux appuis de Stoa, très bien en cour.

Dans l'état actuel des recherches, Roussel ne sort vraiment de l'ombre qu'à la fin de la décennie 1500. Jeune étudiant, il fait son entrée éditoriale, selon les habitudes du *cursus honorum* de l'époque, par le biais d'une pièce liminaire d'un ami poète-professeur un peu plus âgé que lui¹², Julien Pie (ou Pié) de Mézières, qui publie un volume d'épigrammes à Poitiers en 1509¹³ et incarne le renouveau des formes classiques latines à dominante mythologique. En lui dédiant ce poème, il l'introduit, d'une certaine manière, dans la petite communauté de la République des Lettres. Nous sommes dans le milieu des « Apollons de collègue », jadis brocardés par Lucien Febvre¹⁴, qui a fait l'objet récemment d'un volume montrant tout leur intérêt pour l'histoire de la pensée au XVI^e siècle et des échanges dans les cénacles. Rémy Roussel, qui bénéficie ainsi d'une certaine visibilité locale et à l'intérieur d'un petit milieu formé à Paris, va bientôt montrer qu'il peut être un collaborateur efficace et un pourvoyeur d'éditions scolaires

- 9 Jean Salmon Macrin, *Épithalames et Odes*, éd. Georges Soubeyrie, Paris, Champion, 1998 (version augmentée de son édition critique parue en 1978), p. 13, n. 6.
- 10 Georges Soubeyrie reproduit le début du texte de cette préface et en donne une traduction (*ibid.*, p. 18-19).
- 11 Sur Quinziano Stoa, voir Raymond Lebègue, *La Tragédie religieuse en France. Les débuts (1514-1573)*, Paris, Champion, 1929, p. 129-142, et l'introduction de Gianna Gardenal au volume d'Elisabetta Selmi, *Il Theandrothanatos di Giovan Francesco Conti, detto Quinziano Stoa*, Brescia, Grafo, 2002. Pour la critique du style alambiqué et plein d'hapax de Stoa, voir la lettre de Jean De Pins à Etienne Poncher (?), ca 1515, publiée dans Jean de Pins, *Letters and Letter fragments*, éd. Jan Pendergrass, Genève, Droz, 2007, n° 59, p. 181-183.
- 12 Voir Olivier Pédeflous, « Nouveaux éclairages sur Joannes Vaccaeus (Juan Vázquez) de Murcie. Apostille à Perrine Galand-Hallyn, "Un professeur-poète humaniste" (2002) », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, vol. 75, 2013, p. 123-133.
- 13 *Juliani Pii Maseriensis Biturici epigrammatica, necnon moralia opuscula*, Poitiers, J. Mesnage, 1509, f. g i v° : « Il conseille à son très fidèle ami Rémy Roussel de ne pas en rajouter dans la louange (si d'aventure certains le louaient) même si une trop grande louange qui réveille la jalousie chez beaucoup de gens n'est jamais une faute » (« *Remigium Ruffum fiddissimum amicum suum monet ne (si forte a quibusdam laudetur) ipsum amplius laudare velit nimia siquidem laus multis invidiosa est culpa numquam* ». Sur ce personnage, voir Anatole Claudin, *Origines et débuts de l'imprimerie à Poitiers*, Paris, Librairie A. Claudin, 1897, p. 171-177.
- 14 Lucien Febvre, *Le Problème de l'incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais* [1942], Paris, Albin Michel, 2003.

en matière de logique, de rhétorique et de langue latine surtout¹⁵. Comme bon nombre de ses collègues humanistes et comme Macrin lui-même au début de sa carrière¹⁶, Roussel fait partie de ces régents qui cumulent une charge d'enseignement dans un collège de l'Université, en droit sans doute, un emploi de précepteur dans une famille parisienne influente et des travaux éditoriaux au service de plusieurs imprimeurs-libraires dont Josse Bade qui loue, topiquement, sa science (« un précepteur... très sage et d'une érudition scrupuleuse ») dans une édition de Quintilien¹⁷. Un tel profil serait peut-être à rapprocher, selon une suggestion de Jean-Marc Mandosio communiquée oralement, de la notion d'intellectuels précaires (ou « intellos précaires » d'après le titre d'un essai qui a fait mouche en son temps¹⁸) chargés de besognes variées. Un grand nombre des publications de Roussel sont dédiées à l'influente famille des Bohier qui le protège et l'emploie ; il est le client de Thomas Bohier tandis que Macrin est attaché à Antoine Bohier, archevêque de Bourges. Roussel correspond au portrait-type dressé par Gilbert Gadoffre de l'intellectuel stipendié par les familles de grands bourgeois parisiens, secrétaires et notaires royaux¹⁹.

TABLEAU D'UNE CARRIÈRE ÉDITORIALE

En 1512, Roussel s'acquitte d'un premier travail éditorial pour le compte de Gilles de Gourmont sur les questions quodlibétales d'un théologien de Louvain, Johan Varvaker²⁰ ; reprenant l'édition parue chez le même libraire par les soins de Nicolaes van Broekhoven quelques mois auparavant²¹ – seul

15 Jean-Pierre Massaut, *Josse Clichtove, l'humanisme et la réforme du clergé*, Paris, Les Belles Lettres, 1968, Livre I, section 3 (« Clichtove et les *bonae litterae* scolastiques et humanistes »), p. 206-226 et p. 257 sq.

16 Voir la précision dans Jean Dupèbe et Stephen Bamforth, « Le Camp du drap d'or », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, vol. 52, 1990, p. 635-642, ici p. 639. Voir I. McFarlane, « Jean Salmon Macrin », art. cit., vol. 21, p. 67, qui mettait déjà sur la voie en reproduisant une lettre-préface écrite du collègue du Cardinal-Lemoine.

17 « *paedonomos... prudentissimus et anxie doctus* ». Philippe Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, Paris, Émile Paul et fils et Guillemin, 1908, t. III, p. 197-198 et 471-472.

18 Anne et Marine Rambach, *Les Intellos précaires*, Paris, Fayard, 2001.

19 Gilbert Gadoffre, *La Révolution culturelle dans la France des humanistes. Guillaume Budé et François I^{er}*, Genève, Droz, 1997, p. 154-155.

20 Johann Varvaker ou Varenacker, *Quodlibetice quaestiones* (et Willem Bont, *Item alia admodum subtilis questionis*), Paris, Th. Anguelart et G. de Gourmont, s.d. [ca 1512]; Lyon, BM, Rés. Inc 530. Voir Moreau, t. II, n° 476. Sur ce genre, voir Bernardo C. Barzàn, John W. Wippel, Gérard Fransen, Danielle Jacquart (dir.), *La Question disputée et les questions quodlibétiques dans les facultés de théologie, de droit et de médecine*, Turnhout, Brepols, 1985.

21 *Habes in hoc opusculo candide lector duas quodlibeticas questiones doctissimi viri magistri Joannis Varvaker*, Paris, G. de Gourmont, 1512. Voir Moreau, t. II, n° 475. L'épître dédicatoire est datée du 20 octobre 1512. Un exemplaire est conservé à la Bibliothèque de l'École nationale supérieure des beaux-arts, fonds Masson 0038.

le cahier A, correspondant à l'épître liminaire de l'éditeur, a été remplacé –, il y joint les questions de Wilhem Bont. S'il s'agit vraiment là de son premier travail éditorial, il est à remarquer qu'il fait son entrée dans l'imprimerie en même temps que Macrin (ca 1512-13). Après ce galop d'essai, Roussel passe au service de Josse Bade à partir de 1515. Au titre de collaborateur de Bade et par sa formation, Roussel se trouve en lien avec le juriste Nicolas Béraud : il est l'auteur d'une postface dans l'édition des traductions latines de Plutarque et Lucien de Samosate publiée par Béraud chez les frères Gourmont en octobre 1517²². Roussel s'occupe aussi, la même année, de l'édition d'un *De sermone latino et modis latine loquendi opus*, ouvrage de langue, stylistique et rhétorique latines dû à la plume du cardinal Adriano Castellesi (ca 1460-ca 1521), récemment édité à Bâle (1513)²³ et de l'édition française de la *farrago* de Coelius Rhodiginus, les *Antiquae lectiones* parues en février 1516 à Venise chez Alde²⁴. Il connaît aussi bien l'œuvre de Quintilien : on sait, par une lettre de Bade à Érasme et par l'épître dédicatoire du même Bade à l'édition de Quintilien sortie de ses presses en 1516, que Roussel s'était vu confier un manuscrit de Quintilien qui devait servir à l'édition de cet auteur chez Bade ; or le manuscrit fut malheureusement volé avant d'avoir pu servir de témoin pour l'imprimé :

Rémy Roussel d'Aquitaine, votre très sage précepteur qui se soucie de sa science, avait mis à l'épreuve de son acribie et celle de ses collègues l'*Institution oratoire* de Quintilien, que je croyais voir imprimée sur mes presses lorsque vint un homme malintentionné [...] ²⁵.

- ²² Sur la genèse des traductions de ce volume et l'édition de Lucien annotée par Béraud, voir Romain Menini et Olivier Pédeflous, « Les marginales de l'amitié. Nicolas Béraud et Pierre Lamy, lecteurs de Lucien de Samosate (BnF Rés. Z 247) », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, vol. 74, 2012, p. 35-71. Sur Nicolas Béraud, voir la notice de Perrine Galand dans Colette Nativel (dir.), *Centuriae latinae II*, Genève, Droz, 2006, et Marie-Françoise André, *Nicolas Béraud, laissé pour compte des « Bonnes Lettres »*. Monographie sur l'humaniste orléanais Nicolas Béraud (ca 1470 - ca 1555), thèse de doctorat, Paris-Sorbonne, dir. Perrine Galand-Hallyn (2011).
- ²³ *De sermone latino et modis latine loquendi opus*, Bâle, A. Castellesi, 1517 [BnF, Rés.-X-835].
- ²⁴ Coelius Rhodiginus, *Antiquarum lectionum libri XXX*, Paris, J. Bade, 1517. Voir Moreau, t. II, n° 1700, et Philippe Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, op. cit., t. III, p. 209-210.
- ²⁵ « *Reposuerat acri et suo et suorum sodalium iudicio oratorias Quintiliani institutiones Remigius Ruffus Candidus, Aquitanus, paedonomos vester prudentissimus et anxie doctus, quas cum praelo nostro imprimendas mihi credidisset, venit homo malus [...]* » Voir *ibid.*, p. 471.

Cet auteur bénéficie d'un surcroît d'intérêt dans le Paris de la fin des années 1500 : Jérôme Aléandre avait décidé d'en faire le préalable à ses cours sur l'œuvre oratoire de Cicéron et Bérauld l'explique à plusieurs reprises²⁶.

Tous ces auteurs font signe vers l'œuvre de Politien et ses intérêts. C'est dans l'atelier de Josse Bade, véritable pépinière de talents et d'innovations, qu'il a des liens privilégiés avec plusieurs humanistes qui publient dans cette maison. Il a sans doute suivi de près le travail du jeune Pierre Danès qui, grâce à la collation du manuscrit ayant appartenu à Valla et rapporté à Paris par Pierre Dubois, a pu donner à lire un texte bien meilleur que celui qu'il avait lui-même contribué à établir pour les presses du même Bade, à peine trois ans plus tôt. À la fin de son épître dédicatoire à Antoine Bohier, Danès ne manque pas de rappeler la compétence de Roussel, son précepteur, et son intérêt pour Quintilien, y compris les *Declamationes* :

138

Et j'espère que Rémy Roussel, cet homme très sage et ton précepteur, le verra. C'est en effet un homme très savant et depuis longtemps un très grand admirateur de notre cher Quintilien²⁷.

AUTOUR DE L'*IN RHETORICEN ISAGOGE*

Rémy Roussel connaît en tout cas très bien Bernard Lavinjeta, venu faire cours à Paris sur Lulle, qu'il appelle son ami dans la lettre-préface à l'*Isagoge*. Rappelons aussi les liens de Bérauld avec le milieu de Lefèvre et de ses disciples, attestés par exemple par une lettre de 1515 de Bovelles à Bérauld qui répond à une question de celui-ci sur Platon²⁸. Roussel semble avoir été au carrefour de ces deux influences.

Les fréquentations de Roussel et ses propres intérêts de régent en font un personnage tout indiqué pour être l'auteur d'une petite rhétorique répondant à des besoins pédagogiques. Au-delà de l'habituel *topos* de modestie, le fait de présenter cette publication comme ses *primitiae*, dans la préface, est assez exact lorsque l'on sait qu'il n'est pas seulement l'éditeur de l'*Isagoge* ;

26 Pour Aléandre, voir Carlo Vecce, « Girolamo Aleandro a Parigi », dans Jean Balsamo (dir.), *Passer les monts. Français en Italie – Italiens en France (1494-1525)*, Paris/Fiesole, Champion/Cadmo, 1998, p. 326-343, ainsi que Jean-François Maillard et al., *La France des humanistes. Hellénistes II*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 275-367.

27 « *Quod item Remigio Rufo Candido homini prudentissimo, et paedonomo tuo visum iri spero. Est enim ut vir doctissimus, ita Quintiliani nostri admirator olim jam maximus.* » (Préface à *M. Fabii Quintiliani Oratoriarum institutionum lib. XII*, éd. Pierre Danès, Paris, J. Bade, 1519, reproduite dans Jean-François Maillard et al., *La France des humanistes. Hellénistes I*, Turnhout, Brepols, 1999, p. 102.)

28 Jacques Chomarat, « Platon et Aristote à Paris au printemps de 1515 », *Moreana*, 41, 1974, p. 49-56.

c'est la première fois qu'il donne une petite œuvre significative, en sus des préfaces habituelles. La genèse de cette publication scolaire, répondant aux nouveaux in-octavos lancés par Bade pour éditer les classiques²⁹, semble bien correspondre à une de ces créations d'ateliers récemment examinées dans un volume collectif³⁰. Nicolas Béraud n'est à Paris que depuis 1512, Lavineta depuis 1514. La circonstance compte.

Il semble probable que Roussel ait eu accès au *Panepistemon* à la suite du cours retentissant de Béraud en 1513 sur la silve *Rusticus*, dont Vives se fait encore l'écho dans le *De disciplinis* de 1531 : la *praelectio* (ou leçon inaugurale) insistait sur l'ambition encyclopédique de Politien à travers ce texte, sans toutefois le nommer explicitement³¹. Alejandro Coroleu a signalé une édition miscellanée issue des presses de Béraud lui-même, sans doute en 1516, contenant notamment le *Panepistemon*³². En fidèle de Quintilien, Roussel sait qu'il introduit en latin le mot *encyclopaedia*, notion qu'il mentionne comme un idéal à atteindre au livre X de l'*Institution*. Roussel partage cet enthousiasme et il s'emploiera à éditer un moderne représentant du genre, Coelius Rhodiginus et ses *Antiquae lectiones* (1517). Dans la préface à cet ouvrage, Josse Bade rapporte que Roussel l'a « convaincu de l'imprimer sur ses presses » et vante sa commodité à ses élèves particuliers³³.

La proximité avec la pensée de Béraud est importante parce qu'elle place la réception à Paris de la poétique de Politien sous le signe de l'œuvre

- 29 David Shaw, « Badius's Octavo Editions of the Classics », *Gutenberg-Jahrbuch*, vol. 48, 1973, p. 276-281.
- 30 Anne Réach-Ngô (dir.), *Créations d'atelier. L'éditeur et la fabrique de l'œuvre à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2014.
- 31 Nicolas Béraud, *Praelectio et commentaire à la silve Rusticus d'Ange Politien (1513)*, éd. Perrine Galand, avec la collaboration de G. A. Bergère, A. Bouscharain et O. Pédeflous, Genève, Droz, 2015.
- 32 Voir Alejandro Coroleu, « A rare French edition of Poliziano in Princeton University Library », *The Library*, vol. 20, n° 3, 1998, p. 264-269, présentant le volume *Alexandri Aphrodisiae naturalia problemata interprete Angelo Politiano. Ejusdem Politiani Lamia et Panepistemon [et Manto et Epigrammata]*, Paris, N. Béraud, s.d. [sûrement 1516]; Bibliothèque Mazarine, A 11651 (4). Sur la réception de l'œuvre de Politien en France au début du xvi^e siècle, voir Perrine Galand, « Nicolas Béraud lecteur de Politien », dans Luisa Secchi Tarugi (dir.), *Poliziano nel suo tempo*, Firenze, Franco Cesati Editore, 1996, p. 411-427 ; Alejandro Coroleu, « Poliziano in Print. Sixteenth-Century Editions and Commentaries from a Pedagogical Perspective », *Les Cahiers de l'humanisme*, vol. 2, 2001, p. 191-222 ; Jean Lecoite, « Nicolas Petit, Bouchet, Rabelais. La poétique de Politien du "cercle de Montaigu" au "cercle de Fontenay-au-Comte" », dans Jennifer Britnell et Nathalie Dauvois (dir.), *Jean Bouchet. Traverser des voies périlleuses (1476-1557)*, Paris, Champion, 2003, p. 175-193, et le récent essai de Luigi-Alberto Sanchi, « Per la ricezione di Poliziano in Francia. Spunti dall'opera erudita di Guillaume Budé », *Archivum Mentis*, 3, 2014, p. 233-246.
- 33 Épître liminaire adressée « À Rémy Roussel, originaire d'Aquitaine et professeur distingué de belles-lettres et de droit civil » (« *Remigio Ruffo Candido natione Aquitano optimarum literarum et Decretorum professori non vulgari* ») : « À ta demande pressante, ô le plus savant des hommes, nous l'avons imprimé » (« *Tuo hortatu, virorum doctissime, praelo nostro commisimus* »).

encyclopédique qu'est le *Panepistemon*, tandis que d'autres transmetteurs du Florentin en France, comme François Dubois, frère du fameux médecin, insistent sur les *Miscellanées* et la correspondance de l'humaniste italien³⁴. Un indice ténu des liens avec Bérauld nous est peut-être fourni, en négatif, par l'évacuation de la poétique dans l'*Isagoge* au prétexte que c'est une connaissance « suffisamment répandue³⁵ », preuve qu'il ne voulait pas marcher sur les plates-bandes de Bérauld, spécialiste de poétique. L'influence de Josse Bade dans cette entreprise doit avoir été grande. Tous les acteurs de cette petite mystification, avec Bérauld en arrière-plan, font partie des collaborateurs de l'imprimeur. On sait les compétences de ce dernier, ancien élève de Philippe Béroalde, son sens de l'à-propos dans l'élaboration de publications répondant à des attentes ciblées et son intérêt pour la constitution de corpus d'auteurs³⁶.

LE CHANOINE ROUSSEL : UN HUMANISTE AUX CHAMPS

140

Après 1519, Roussel, quant à lui, s'éloigne du petit milieu des rhétoriciens et éditeurs parisiens préoccupés de poétique philologique italienne. Il devient chanoine de Tours³⁷, ce qui lui procure des revenus confortables, et possède un domaine voisin de Fontevraud³⁸; convenablement doté, il n'a plus à être employé et son existence éditoriale s'arrête donc après moins de dix ans d'activité. Grâce aux différents recueils poétiques de Salmon Macrin, nous ne perdons pas complètement sa trace et voyons que leur amitié se poursuit, dans les *Carminum libri* de 1530, que Georges Soubeille édite sous le titre *Odes*³⁹ puis dans le *Liber Epithalamosum* (1531)⁴⁰, où Macrin rapporte que son ami l'exhorte à quitter la vie troublée de la cour pour gagner la tranquillité de la campagne. Macrin lui dédie aussi un poème au livre I de ses *Odes* de 1537⁴¹.

34 Voir l'édition citée de la correspondance de Politien et sa préface à Macrobe. Les préfaces sont reproduites et annotées dans Olivier Pédeflous et Louise Katz, « François Dubois (ca 1483-1536) », dans Marie-Élisabeth Boutroué (dir.), *In spinis collige rosas. Mélanges offerts à Jean-François Maillard*, Turnhout, Brepols, à paraître.

35 J.-M. Mandosio, *La Classification des sciences et des arts à la Renaissance, op. cit.*, p. 370.

36 Voir Isabelle Diu, « *Medium typographicum et respublica litteraria*. Le rôle de Josse Bade dans le monde de l'édition humaniste », dans Frédéric Barbier et al. (dir.), *Le Livre et l'historien. Études offertes en l'honneur du Prof. H.-J. Martin*, Genève, Droz, 1997, p. 111-124; Louise Katz, *La Presse et les Lettres. Les épîtres liminaires de l'imprimeur Josse Bade*, Genève, Droz, à paraître.

37 Macrin, *Naeniae*, Paris, M. Vascosan, 1550, livre III, 46.

38 Macrin, *Épithalames et Odes*, éd. cit., p. 249. Un certain Jean Chochet, à qui il adresse son épître dédicatoire en ouverture des *Quolibetice quaestiones* de Varvacker, est prieur de Saint-Lazare de Fontevraud.

39 *Odes*, III, 10, *ibid.*, p. 538-540.

40 Macrin, *Livre des Épithalames*, 13, *ibid.*, p. 186-191.

41 Macrin, *Odorum libri VI*, Lyon, S. Gryphe, 1537, livre I, f. 28 r°.

Macrin adresse des pièces à Roussel, l'ami proche, dans des moments particulièrement difficiles de son existence émaillée de deuils, peut-être en réponse à des pièces de condoléance de Roussel : au livre I des *Hymni selecti* de 1540⁴², Macrin lui dédie une épître rapportant la tragédie de la mort d'un de ses enfants. Leur commerce ne semble pas se distendre avec les années : en 1548, Macrin lui dédie un poème dans les *Epigrammatum libri duo* où un vers semble indiquer des réserves de Roussel à l'égard de certains poèmes de Macrin dans leurs échanges : « *Frigida Macrini censes epigrammata*⁴³ », visant le manque de pointe et de mordant de ses vers face aux traits de la nouvelle génération contemporaine des Muret et de Bèze. Dans les *Naeniae* de 1550, le recueil-testament de Macrin, le Loudunais explique à Roussel qu'il a maintenant Loudun en horreur à cause de la mort de sa femme, Guillonne Boursault, terrible « jour en trop⁴⁴ ».

Que retenir du bref passage de R. Roussel dans les milieux parisiens ? Ce personnage en demi-teinte semble être un maillon intéressant de la transmission des théories de Quintilien et des idéaux de Politien dans le Paris du début du xvi^e siècle aux aspirations encyclopédiques ; il apporte un témoignage, parmi d'autres, d'un effort contemporain d'initiation au grec avant sa saison la plus glorieuse. Figure éphémère de la sodalité de référence que Josse Bade avait constituée autour de lui, on aimerait être plus renseigné sur les détails de son parcours intellectuel et sur ses positions religieuses ; proche de Louis de Berquin en 1517, tout comme Bérauld, est-il rentré dans le rang ensuite, choisissant une position de prudence à l'instar de son vieux camarade Salmon Macrin ?

42 Voir Macrin, *Épithalames et Odes*, éd. cit., p. 126.

43 *Epigrammatum libri duo*, Poitiers, J. et E. de Marnef, livre I, 15, et le commentaire de G. Soubeille, éd. cit., p. 128. On trouve encore, la même année 1548, un poème dans l'*Epitome vitae Domini Jesu Christi* (Paris, M. David, p. 45).

44 Macrin, *Naeniae*, *op. cit.*, p. 90. Sur ce recueil, voir l'article de Perrine Galand, « Le "jour en trop" de Jean Salmon Macrin (l'ode liminaire des *Naeniae* de 1550 : grandeur et plasticité) », dans Jean Lecoq, Catherine Magnien, Isabelle Pantin et Marie-Claire Thomine (dir.), *Devis d'amitié. Mélanges en l'honneur de Nicole Cazauran*, Paris, Champion, 2002, p. 525-547.

I
DÉDICACE À JEAN CHOCHET

(Johann Varvaker ou Varenacker, *Quodlibeticæ questiones*; Willem Bont, *Item alia admodum subtilis questio*, Paris, Thomas Anguebart pour Gilles de Gourmont, ca 1512, fol. A i v^o)⁴⁶.

Remigius Ruffus Domino Joanni Chocheto Sancti Lazari Fontisberaldi priori benemerito s[alutem] p[lurimam] d[icit].

142

Quoties incredibilem tuorum in me beneficiorum amplitudinem animo revolvo, pater optime (recordor autem sæpius) toties justam demerendæ paternitatis tuæ, materiam offerri michi exopto, non ut amplissimis tuæ liberalitatis muneribus respondere valeam, sed quo mei animi promptitudinem et perpetuam in te observantiam apertius intelligas, intellige autem faciles si quid quod humanitatæ non ingratum sit obnixè facere attentavero.

Itaque, cum omnis disciplinae jampridem studiosissimum te esse cognoscam, non dubitavi mittere ad te cunctissimas et per quam ingeniose excogitatas doctissimi Joannis Varvacker, theologi doctoris, quæstiones super beneficiorum redditus non insalutifera distributione. Quæ jamdiu ni penitioribus abstrusæ neglectæque cum tineis et blattis rixantes ferme perierant deperditeque forent, nisi Egidi Gurmuntii chalcographi acuratissimi diligentia repertæ fuissent, qui mutilas, mancas et pene oblitteratas michi fideliter castigandas obtulit. Et quamvis eam provinciam obire sæpius recusassem, quotidiano tamen convicio tandem exoravit. Quare satis homini faciens duabus potissimum de causis castigandi munus michi assumpsi, tum imprimis ne ocio atque ignavia torpesceret animus, nempe « generosos animos (testante Seneca) labor nutrit⁴⁷ », inertia vero corrumpit, maculat, inficit, hinc Demetrius Phalereus vitam ociosam « et sine ullis fortunæ incursionibus mare mortuum⁴⁸ » appellitare solebat? Cum non inconcinne astipulatur illud ovidianum :

45 Dans l'édition des textes, j'ai systématiquement dissimilé *u* et *v*, *i* et *j* pour ne pas heurter les habitudes du lecteur moderne et modernisé la ponctuation. De même, les accents, courants dans les conventions du xvi^e siècle, n'ont pas été reproduits. Les abréviations ont été résolues et les diphtongues restituées. Des alinéas ont été introduits pour faciliter la compréhension. J'ai en revanche maintenu les particularités graphiques du latin dans les usages du xvi^e siècle.

46 Lyon, BM, Rés. Inc 530.

47 Sen., *Epist ad Luc.*, 31

48 Sen., *Epist. Ad Luc.*, 67.

« Cernis ut ignavum corrumpunt ocia corpus :

Et viciū capiunt ni moveantur aquæ⁴⁹ ».

Praeterea ne tanti viri memoria ejusque ingenio excogitate divino quæstiones hominum incuria deperirent navare operam ad rem præclarissimam visum est, nam cum in iis plures cum laici tum ecclesiastici viri frequenter hæsitent, cæcutiant, allucinentur, hic crassam eorum ignaviam acriter reprehendens hortatur incitat et inducit ut (effossis thesauris suis) necessaria Christi pauperibus largiantur eam ob rem qui lectitaverint persuasionem sibi forsan induent pias manus in indignos benigne extendere et censum universum (veluti facis) observandæ præter totamque supellectilem habunde profundere. Quare cum non ignarus essem his plurimum te delectari jucundus labor fuit, eas in defesso studio imprimi curare, tibi que patri optimo nuncupatim dicare : munusculum cartaceum est, verum serena fronte grataque manu libens suscipias precor. Vale religiosorum specimen et me commendatum semper habe. Parrhisiiis idibus Septembris. Millesimo quingentesimo duodecimo.

49 Ovid., *Pont.*, I, 5, 5.

II
DÉDICACE À ANTOINE ET FRANÇOIS BOHIER

(Ps. Raymond Lulle, *In rhetoricen isagoge*, Paris, Bade, 1515, fol. M I v^o-2 r^o)

Remigius Rufus Candidus Aquitanus, Antonio Bohero Thesaurario regio et Francisco ejus fratri Carnotensi Præposito, ingenuis adolescentibus fœlicitatem.

Gratulor Egregiæ indoli vestræ morumque suavitati, quibus splendide illustrati estis generosi adolescentes, gratulor itidem mihi, fortunæque meæ, quod a me instituendi tales occurreris, quales jampridem exoptaveram, utpote modesti, faciles, benigni, mihi denique vobis imperanti non segniter obtemperantes.

144

Nam tametsi priore intuitu rigida appareant literarum rudimenta his potissimum qui suaviter in gremio luxuriantis fortunæ enutricati fuerint, numquam tamen arroganter repugnastis, verum illud M. Porcii Catonis togatorum eloquentissimi vobis a me identidem repetitum, quo ait literarum radices amaras esse fructus vero jucundiores, facile persuasum habuistis, quo deinde factum est, ut spe uberius fructus ducti, in pulcherrimo Musarum stadio ac florentissimo literarum campo hucusque magnanime certaveritis, frugemque uberrimam non sine magna omnium admiratione retuleritis.

Superest bene cœptum opus auspicatori omine absolvere, ad quod fœlicissimum vobis suppeditabit adminiculum Ræmundi Lulli doctoris illuminati Rhetorice, omnigena benedicendi copia scaturiens, opus dubio procul admirandum, utpote a Deo Optimo Maximo concessum, veluti reliqua ejus opera numero supra milia quatuor, ab eo ut pie credimus divine reposita. Quam quidem Rhetoricen impellente Bernardo Lavinetha amico nostro, Ræmundi studiosissimo atque in ejus disciplina impense edocto veluti primitias quasdam primam in lucem idcirco damus quod in eam vires omnes nervosque ita impendit, ut opus undecumque absolutissimum conflaret, utque in eo tamquam in nitidissimo speculo omnium disciplinarum imaginem contemplari, vel potius mirari liceat.

Nam cum oratorem esse oporteat polyhistora et orbem illum disciplinarum, quem encyclopædian vocant, diligenter percillere, voluit breviter et succincte illa complecti quæ uniuscujusque disciplinæ perceptionem concernunt, quo fit ut tanta scateat ubertate, copia, facultate ac varietate omnium, quæ in cælo et terra collocantur, ut nesciam an illius vobis lectio utilior an voluptuosior futura sit.

Quare hunc libellum colite, adamate, admiremini qui longo temporis curriculo squalidus et pulverulentus situ et carie sparsus delituit. Vobis enim secundis avibus dicatur atque tamquam enchiridion (ut in procinctu omnia vobis succurrant) in manu geritote. Valete et me ut cœpistis perpetuo adamate. Parrhysii ad Kalendas Octob[ris] Anni. M.D.XV

III
DÉDICACE À ANTOINE BOHIER

(Adriano Castellesi, *De sermone latino et modis latine loquendi opus*, Paris, P. Vidoué et P. Gromors, 1517, fol. a i r^o-v^o)⁵⁰

Remigius Rufus Candidus Aquitanus generoso adolescenti Antonio Bohero thesaurario regio s[alutem] p[lurimam] d[icit].

146 Singularis tua in me benevolentia, literarum studium, morumque probitas in paucis animadversa, quotidie me invitant Antoni suavissime, ut munusculum aliquod non quidem aureum aut Croesi Lydorumve divitiis subultum. Sed plane chartaceum tibi exactissimas, politioresque literas adamanti liberaliter offeram, cui jucundum gratissimumque fore mihi persuasum habere puto, quod syncerum atque nitidissimum illum benedicendi candorem imprimis acceptissimum tibi esse cognoverim.

Succurunt enim plerumque mihi multa de te cogitanti, desyderatissima, feliciaque illa tempora quibus me in præclara Parisiorum academia de oratoria facultate utcumque disserentem attentis auribus audiebas. Placebant tibi majorem in modum (quantum conjicere poteram) Marci Fabii Quintiliani oratoriæ institutiones, placebant Ciceronis præcepta rhetorica, necnon de claris oratoribus ad Brutum, ad demum locupletissimæ, eademque gravissimæ illæ orationes, opus omnium opinione consummatum, in quo uno emoliendo virtutes suas omnes experiri voluit omnium regina eloquentia. Quo tandem bonis avibus factum est, ut eruditionis quantulæcumque adminiculo, etiamnum præclaræ naturæ tuæ beneficio in eum adolescentem facile evaseris qualem inter cœtaneos invenire haud parum difficile sit. Ita enim se tibi natura infudit, virtutesque omnes in te uno protendit, ut nihil eximere placuerit, quod vel corporis vel animi tui esse potuisset honestamento corporis valetudinem animi generositatem. Ingenii acumen, sermonis facundiam atque spiritales quasdam energias (quæ sunt tibi veluti peculiare magistræ) profuse dilargita est.

Quare mi Antoni diligentius tibi adnitendum est, ut quantum præclaris naturæ dotibus alios ancillis, tantumdem virtutibus optimisque literis præcedere contendas. Idque non sermone modo multorum (qui tecum nunc versantur) intellexi. Verum præsens tum jam pridem, tum novissime cum Normaniam una peteremus plane cognovi, Ubi relevandi animi, tædiique (ut fieri solet) propulsandi gratia, multa de virtute, de gratissima rerum gestarum historia

50 BnF RES-X-835.

necnon de flexanima et omnium regina rerum eloquentia mecum generose et prudenter commentabaris. Id certe (ingenue fateor) mihi gratissimum fuit, tum quod purissimus latinitalis et vere Romanus candor ex probatissimis illis principibus Marco Tullio et Virgilio Marone decerptus semper tibi placuerit. Quandoquidem postquam Marcum Tullium Ciceronem eloquentiæ architectum primarium incuria quadam imitari neglexerunt homines, sensim obscurata est et tandem inversa benedicendi facultas, ad eamque perniciem declinavit, ut cum orandi munus periclitarentur, humanæ vocis propemodum obliiti ferarum more latrare aut mugire potius quam eloqui putarentur.

Quare qui literarum gratiam sibi deinceps conciliare voluerunt, iis necessum fuit illum jure quodam postliminii repetere in quo vires suas omnes aliquando reposuerat eloquentia. Ex cujus ludo, tamquam ex aequo trojano, innumeri oratoriæ disciplinæ heroes fortissimi prodierunt in quorum albo haud absurde annumerandus, venit Adrianus noster⁵¹, sancti Grisogoni Cardinalis verus et diligens Ciceronianæ lectionis amator, et inter romanæ linguæ quirites nostræ tempestatis elegantissimus, qui candidatos prope omnes, et synceros authores, in quibus resedissee videbatur purissima latinæ linguæ proprietas, arguta sedulate versavit.

Itaque quo uberius facundiam tuam alere possis, et vires augere eloquentiæ hunc (quem sub nominis tui dexteritate per Galliam nostram invulgandum curavimus) semper tibi comitem semper amicum familiarem habe et tandem ex ejus frequenti lectione percipies quam lauta verborum suppellectile sermonem latinum ditaverit atque Rempublicam literariam perinde ac alter Camillus e trivialium barbarorum faucibus magnanime vindicaverit. Nam si verborum delectum quem Cæsar primo de ratione loquendi originem eloquentiæ putat efflagites, copiosissima ubertate tibi suppeditabis, eorumque interiores sensu et nativas significationes ita aperte enunciabit, simul a tenebris in lumen revocabit ut nihil ad eorum explanationem tibi defuturum putes. Quare hunc admirare, adama, amplectere et ad verbum animo præsentem lege, veluti commodum facit charissimus frater tuus Franciscus Boherus, qui hunc unum ex theatro et conventu literariæ disciplinæ sibi imitandum proposuit. Vale Parisiis .X. Calen[dis] Octob[ris]. Anni Sesquimilesimi decimiseptimi.

51 Il s'agit du futur pape Adrien VI (1459-1523), précepteur de Charles Quint, qui venait d'être élevé au cardinalat en 1517.

IV
DÉDICACE À JEAN LALIRIUS

*(Plutarchi Chæronæi De exilio libellus, nuper latine factus Angelo Barbato interprete. Muscæ encomium Luciani, latinum factum Nicolao Beraldo interprete. Scipionis Carteromachi Pistoriensis Oratio de laudibus literarum græcarum, Paris, frères de Gourmont, 1517, fol. G iii v°-G iiiii r°)*⁵²

Remigius Rufus Candidus humanissimo ac doctissimo viro Joanni Lalirio s[alutem] p[lurimam] d[icit].

148

Tempestive siquidem ac peroportune venisti doctissime Joannes, nobis videlicet τὸν κολοφῶνα addentibus emendationi elegantissimi libelli Plutarchi Chæronæi, cui titulus est de exilio quem ab Roma nuper ab me misit doctus vir Joannes Carduinus Amicus meus integer. Hunc itaque ne sine chartaceo aliquo numere abscedas tibi offerimus dicamusque.

Opusculum sane perexiguum est verum sententiarum gravitate amplissimum, quodque variantis fortunæ fluctibus agitatum hominem perhumane soletur moneatque minime conquerendum de patriæ exilio, relegatione aut bonorum proscriptionibus quem plus solatii atque gloriæ plerumque afferunt quam detrimenti aut molestiæ. Quandoquidem Themistocles relegatus majorem sibi gloriam apud barbaros comparavit quam cum suis. Et Demetrius (Phaleræus qui decem annos Atheniensibus præfuerat), exul apud Alexandriam inter amicos Ptolomæi principatum tenens, non modo in omnium rerum copia vixit, sed et Athenienses muneribus amplissimis decoravit. Adeo commendabile fuit antiquis illis exilium, ut illud vel sponte quæsierint Thucidides, Xenophon, Thimæus, Androtion, Bacchillides aliique innumeri qui animi sui excellentia γῆν ἀντὶ γῆς commutantes, exilium quasi viaticum quodam putauerunt.

Ceterum huic adjicere placuit Luciani muscæ encomium a Nicolao Beroaldo utriusque lingue, citra livorem doctissimo super latinum factum. Nam quum vertebat prælo commitebant, hanc tu pro merculis illis palatinis, uti sunt puellares pupæ, alveoli, turbines, verticili, crepitacula, fritilli periscelides quibus se alienigenæ Parisiis fuisse plerumque testantur, dono tuis dabis. Nam etsi eborea, marmorea aut aurea non sit, ingeniosior tamen quam vel Callicratis formicæ vel Myrmecidis quadriga aut navis apiculæ pennis obtecta. Hæc tibi patriam repetenti ne solus sis socia erit, quippe ne solus quidem est quem musca comitatur. Vale. Et gravissimo jurisconsulto et judici æquissimo Guillelmo Ciro, socero tuo me plurimum commanda. Parisiis nonis Octobris. M.D.XVII.

⁵² BnF RES-Z-1079.

V
DÉDICACE À THOMAS BOHIER

(Marcus Vigerius, *Decachordum Christianum Marci Vigerii*, Paris, BADE, 1517, fol. a i v^o)⁵³

Prudentissimo atque magnissimo viro Thomæ Bohero, Equiti magnanimo, ac Normaniæ Exquæstori Remigius Rufus Candidus s[alutem] p[lurimam] d[icit].

Tanta est ingenii tui dexteritas, innataque prudentia (qua prae cæteris polles) Magnanime Thoma, ut tametsi gravioribus Reipublicæ negociis passim occuperis, nihilominus, aliquot horas succisuis temporibus bonis literis impendere soleas, ratus (ut prudentius est) infimi demissique animi esse quam corporis sunt tantum curare.

Nam cum duplex vitæ genus a Philosophis existimatum sit, activum scilicet et contemplativum (voluptuosum nonnulli addunt, quod voluptatis mancipium et perditissimorum hominum immo potius belluarum esse prohibetur) unum sine altero mancum prorsus et ineptum censes, quo fit ut alterum alteri commiscendo, fias in dies quod Græci canunt *Θειότερος*. In hunc pene modum Architas ille Tarentinus, Epaminondas Thebanus, duo Caesares, Romanique alii non pauci civilia tractantes officia utriusque rationem habuerunt. Quorum tu vestigia sectatus humaniores literas, præclaraque majorum facinora, ab ineunte ætate summo studio accurataque diligentia imbibisti. Nunc autem veterum studiorum fructus dulcissimos carpens, post varios Alpium transitus, Italicisque peregrinationes atque memoratissimam illam in Anglos legationem (quam immortalē tibi gloriam pepererunt) familiarem atque amicam literarum consuetudinem, unicum senectutis viaticum, generoso animo amplexandam tibi præponis.

Itaque, cum haud dubie mihi persuasum sit, sancta, pia, christianaque, scripta imprimis tibi grata accepta, quam esse, putavi grammatissimum tibi fore si Marci Vigerii Saonensis Cardinalis Decachordum typis tersissimis invulgandum curarem, tibi que magnanimo, et præ ceteris quos noverim prudentissimos fœliciter dicarem. Hic nempe tamquam alter Symonides aut Pindarus Christum resonanti lyra personat et in decachordo psalterio tamquam doctus psalter (ut hieronymianis verbis utar) ab ipsius Christi crepundii auspicatus præclara ejus facinora, triumphalemque victorias mirabilis concentu, incredibilique harmonia concinit. Proinde Vigenum nostrum obviis manibus, eoque vultu quo me excipere soles suscipe. Vale Magnanime Thoma et Remigium tuum perpetuo commendatum habe.

53 BnF, D-54480.

LUCIEN DE SAMOSATE À PARIS :
NOTES COMPLÉMENTAIRES SUR UN
EXEMPLAIRE ANNOTÉ (BNF RÉ.S. Z 247)

Romain Menini

Université Paris-Est – Marne la Vallée, Laboratoire LISAA (EA 4120)

La parution, en 1506, de la première livraison des traductions latines de Lucien de Samosate par Érasme et Thomas More marque l'arrivée du rhéteur syrien dans la capitale et sa découverte véritable par ceux qui n'ont accès qu'au monde de l'imprimé. Avant cette date, aucun opuscule authentique de Lucien n'est sorti de presses parisiennes. Jusque-là, la connaissance diffuse des œuvres de Lucien au moyen de l'imprimé n'est due, pour ainsi dire, qu'à des produits d'importation : il s'agit surtout des traductions latines alors existantes, la plupart issues de l'industrie des traducteurs italiens, en provenance de librairies de la péninsule ou du monde germanique. Mais ce n'est pas le lieu de redire ce que Christiane Lauvergnat-Gagnière a dit dans son ouvrage de référence¹, dont on ne cesserait de vanter les mérites, notamment bibliographiques, à une date où l'*Universal Short Title Catalogue* n'existait pas. Il s'agira simplement ici d'ajouter quelques éléments ponctuels à cette vaste fresque européenne, en soulignant certaines spécificités parisiennes, notamment celles d'un cas précis de livre annoté.

151

CAHIERS SAUNIER 33 • PUPS • 2016

LE RHÉTEUR SAMOSATOIS SUR LES PRESSES PARISIENNES

Que connaît-on de Lucien avant 1506 à Paris ? Certainement pas grand-chose. Érasme – parisien encore en 1499 – mentionne une fois les *Histoires vraies* dans sa correspondance. L'ancienne traduction du Pogge avait bénéficié de plusieurs impressions. C'est à cette époque que paraissent les deux éditions grecques de référence des *Opera omnia* : d'abord la *princeps* de Florence, imprimée en 1496, puis l'aldine de 1503, dont on dira assez vite que son texte ne vaut pas celui de la *princeps*. Érasme lui-même a possédé une aldine, aujourd'hui en

1 Christiane Lauvergnat-Gagnière, *Lucien de Samosate et le lucianisme en France au XVI^e siècle. Athéisme et polémique*, Genève, Droz, 1988.

Frise et entièrement numérisée² – mais il n'est pas certain qu'il ait effectué ses traductions à partir de ce volume³, si l'on en croit les marges peu chargées de l'exemplaire. Jamais, au xvi^e siècle, la France n'imprima d'œuvres complètes de Lucien en langue originale ; les bibliographies montrent en revanche que Paris fut sans conteste le plus grand pourvoyeur d'éditions séparées du rhéteur en grec. Une cinquantaine d'éditions de ce type sont imprimées jusqu'aux années 1570, ce qui est un chiffre remarquable qui n'a aucun équivalent en Europe. De telles plaquettes portatives étaient le plus souvent destinées à servir de support de cours : les opuscules lucianesques, agréables et linguistiquement irréprochables, se prêtaient particulièrement à ce type de diffusion *separatim*. On peut considérer que c'est le résultat d'une habitude prise dès le début du siècle : dans les quatre premières décennies du xvi^e siècle, et jusqu'à l'arrivée des caractères dits « Grecs du Roy » (1543), les imprimeurs parisiens ne disposent pas du matériel nécessaire pour imprimer des in-folio grecs entiers. En 1520, comme l'a rappelé Hendrik Vervliet reprenant le dossier ouvert par Henri Omont⁴, deux témoignages mentionnent la difficulté matérielle liée aux caractères grecs : Josse Bade est contraint d'acheter des caractères grecs (ou des matrices) en Allemagne, et Jean Vatel l'helléniste confesse qu'il a dû tailler ses poinçons lui-même. Pas de quoi rivaliser avec les in-folio italiens, en somme, ni matériellement ni philologiquement. Aussi Gilles de Gourmont, puis Gérard Morrhe (ou Morrhy) et Chrestien Wechel deviennent-ils des spécialistes des auteurs grecs à la découpe, diffusant ces « feuilles classiques » servant de support

2 Provinciale Bibliotheek van Friesland te Leeuwarden, Kluis 124 Wbg. Numérisation sur le site *Annotated Books Online*. Sur cette alaine, voir notamment Fritz Husner, « Die Bibliothek des Erasmus », *Gedenkschrift zum 400. Todestage des Erasmus von Rotterdam*, herausgegeben von der Historischen und Antiquarischen Gesellschaft zu Basel, 1936, n° 123 ; Jean-Claude Margolin, « Sur les migrations de quelques ouvrages de la bibliothèque d'Érasme », dans Marie Viallon (dir.), *Voyages de bibliothèques*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 1999, p. 93-116, ici p. 114 (où sont cités les travaux de Martin Engels, conservateur de la bibliothèque de Leeuwarden).

3 Peut-être l'humaniste disposait-il d'une édition florentine à l'époque de ses traductions. Voir Craig R. Thompson, « The Translations of Lucian by Erasmus and S. Thomas More », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 18/4, 1939, p. 855-881, ainsi que l'introduction du même aux traductions de Lucien dans *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company (ci-après ASD), I-1, 1969. Voir aussi Erika Rummel, *Erasmus as a Translator of the Classics*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 1985, chap. 3 : « A Friendly Competition: More's and Erasmus' Translations from Lucian », p. 46-69.

4 Henri Omont, « Essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris (1507-1516) », *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, XVIII, 1891, rééd. à part, Paris, s.n., 1892 ; Hendrik D. L. Vervliet, « Greek Typefaces of the Early French Renaissance: The Predecessors of the Grecs du Roy », *Journal of the Printing Historical Society*, New Series, 4, 2002, repris et modifié dans *The Palætypography of the French Renaissance: Selected Papers on Sixteenth-Century Typefaces*, Leiden/Boston, Brill, 2008, p. 364-382.

de cours aux étudiants parisiens⁵. Parmi ceux-ci, Lucien tient une bonne place, peut-être la première.

On sait l'importance qu'a eue le professeur italien Jérôme Aléandre, qui arrive en 1508 à Paris et prolonge la collaboration avec la maison Gourmont qu'avait débutée François Tissard⁶. 1510 est la date de la première plaquette de Lucien en grec issue de la ténacité d'Aléandre, qui a pour le rhéteur une affinité particulière. Suivront quelques parutions dues à des élèves de l'Italien ; la critique n'a pas manqué de souligner le rôle moteur qui fut celui d'Aléandre dans la progression de l'hellénisme à Paris.

LE LUCIEN PARISIEN D'ÉRASME

Mais dans le cas précis de Lucien, il faut certainement rendre à César ce qui lui revient – c'est-à-dire à Érasme. Il est indubitable que le recueil de ses traductions et de celles de More qui paraît en 1506, avant la première impression grecque de Tissard, a déterminé l'avenir radieux de Lucien à Paris. Dans sa lettre à Jean Botzheim de 1523, Érasme écrivait :

On commença par s'arracher ces bagatelles [ce sont ses propres traductions de Lucien] à Paris, au grand applaudissement des gens d'étude ; mais elles tombèrent dans l'oubli lorsque la connaissance du grec se répandit partout, ce qui se produisit chez nous avec un succès étonnant⁷.

Il y a tout lieu de croire l'humaniste en la matière. Il faut même s'étonner de son humilité, dans la mesure où ses traductions ne tombèrent jamais dans l'oubli au XVI^e siècle, bien au contraire : elles furent rééditées à de nombreuses reprises.

C'est que, pour Érasme, on le sait, Lucien de Samosate n'est pas seulement un auteur grec parmi d'autres : redécouvert par la Renaissance, absolument inconnu du Moyen Âge, il incarne, à lui seul ou presque, le projet d'études humaniste défendu par le Rotterdamois. Utile-doux, atticiste impeccable, érudit caustique : Lucien n'a pas d'égal. Pour Érasme, un helléniste doit être un lecteur de Lucien,

5 Voir Jean Letrouit, « La prise de notes de cours dans les collèges parisiens au XVI^e siècle », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, 2, juin 1999, p. 47-56, et Marie-Madeleine Compère, Dominique Couzinet et Olivier Pédeflous, « Éléments pour l'histoire d'un genre éditorial : la feuille classique en France aux XVI^e et XVII^e siècles », *Histoire de l'éducation*, vol. 124, 2009, p. 27-49 (texte disponible en ligne : <http://histoire-education.revues.org/2060>).

6 Voir notamment Ernest Jovy, *François Tissard et Jérôme Aléandre. Contribution à l'histoire des origines des études grecques en France*, Vitry-le-François, 1899 (1^{er} fascicule)/1900 (2^e fascicule)/1913 (3^e fascicule) ; Jules Paquier, *Jérôme Aléandre de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes (1480-1529)*, Paris, E. Leroux, 1900, reprint Genève, Slatkine, 1972 ; Louis Delaruelle, « L'étude du grec à Paris de 1514 à 1530 », *Revue du seizième siècle*, IX, 1922, p. 51-62 et 132-149.

7 Cité par C. Lauvergnat-Gagnière, *Lucien de Samosate et le lucianisme...*, op. cit., p. 49.

maître incomparable en matière de *gracitas*. Dans le *De ratione studii* (1511), on lit que, pour apprendre au mieux le grec, les hellénistes débutants doivent le faire en se frottant en tout premier lieu au texte de Lucien⁸, avant même d'aborder Hérodote et Démosthène. Le *De ratione studii* était paru, à Paris, chez Marnef, en 1512; il suivait de près, dans la capitale, le très lucianesque *Éloge de la Folie* de 1511.

Lucien : non seulement maître de rhétorique, mais encore maître de langue. Les contingences éditoriales et le succès d'Érasme à Paris ont certainement ancré dans les mentalités parisiennes cette précellence certes stylistique, mais surtout *linguistique* du Syrien. On pourrait ainsi comprendre pourquoi un certain nombre d'écrivains français du XVI^e siècle qui se sont attachés à la question de la langue vernaculaire ont fréquenté de près Lucien : Tory, traducteur de trente dialogues de Lucien en 1529, Rabelais et ce qu'on peut nommer ses manies orthotypographiques, Meigret essayant son orthographe réformée avec sa traduction du *Philopseudès*, parue à Paris en 1548. Le maître du franc-parler, de la *parrhèsia*, était tout trouvé pour servir de modèle aux Parisiens, « Parrhasiens⁹ » de Tory ou « Parrhesiens en Grecisme, c'est à dire fiers en parler¹⁰ » selon Rabelais. La prollalie de l'« Hercule gaulois », traduite par Érasme, toujours lui, puis reprise par Tory, était appelée à devenir l'emblème d'une véritable *politique de la langue* que le rhéteur, capable de mêler tous les dialectes du grec dans ses textes polyphoniques, insufflerait par exemple à l'auteur du *Champ fleury*. À la bonne heure, puisque, comme chacun sait, le français et les Français descendent du grec.

C'est qu'il n'y a rien d'incongru à parler, pour cette date, du Lucien d'Érasme, de *son* Lucien. Comme l'a rappelé Christiane Lauvergnat-Gagnière, Budé écrit

154

- 8 *Erasmii Roterodami de ratione studii, ac legendi autores, libellus aureus...*, Lyon, S. Gryphe, 1528, f. a3 r° (= ASD, I-2, 1971, p. 115; cité aussi par C. Lauvergnat-Gagnière, *Lucien de Samosate et le lucianisme...*, op. cit., p. 63-64) : « *Nam vera emendate loquendi facultas optime paratur, cum ex castigata loquentium colloquio convictaque, tum ex eloquentium auctorum assidua lectione e quibus ii primum sunt imbibendi, quorum oratio præterquam quod est castigatissima, argumenti quoque illecebra aliqua discentibus blandiatur. Quo quidem in genere primas tribuerim Luciano, alteras Demostheni, tertias Herodoto [...]* ». Voir Érasme, *Le Plan des études*, trad. Jean-Claude Margolin, dans *Éloge de la Folie, Adages, Colloques, etc.*, trad. Claude Blum, André Godin, Jean-Claude Margolin et Daniel Ménager, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1992, p. 444 : « L'aptitude véritable à parler correctement s'acquiert beaucoup mieux par la conversation et le contact avec ceux qui s'expriment en un langage châtié, mais aussi par la lecture assidue des auteurs éloquents : parmi ceux-ci, les premiers dont on doit s'imprégner sont ceux dont le langage est non seulement châtié, mais allèche encore les élèves par quelque aspect attrayant du sujet. Dans cette catégorie, j'accorderais la première place à Lucien, la seconde à Démosthène, la troisième à Hérodote. »
- 9 Voir Geoffroy Tory, *Champ fleury*, Paris, G. de Gourmont, 1529, fac-similé, s.l., Bibliothèque de l'image, 1998, f. VI r°.
- 10 Rabelais, *Gargantua*, chap. XVII, dans *Œuvres complètes*, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, p. 49.

dans une lettre au Rotterdamois : « *Lucianus tuus*¹¹ » ; les adversaires d'Érasme (Luther, Pio da Carpi, Dolet, Scaliger) reprendront à leur tour l'expression. De fait, dans le premier tiers du XVI^e siècle, lire Lucien, c'est lire Érasme, que ce soit dans ses traductions, son plan d'études ou sa *declamatio* à la manière du rhéteur antique¹². Et cela, *a fortiori*, en « l'alme, inclyte et celebre academie que l'on vocite Lutece¹³ ». À Paris plus encore qu'ailleurs ; à Paris, où se trouve l'épicentre éditorial de ce lucianisme érasmien.

AUTOUR DE L'EXEMPLAIRE BNF RÉS. Z. 247 : ALÉANDRE, LAMY, BÉRAULD

On pourrait cependant penser que, lorsque Pierre Lamy, le futur condisciple de Rabelais en Poitou¹⁴, acquiert son édition *princeps* en 1508 – pour lire le texte du Samosatois en langue originale, donc – il échappe à l'influence érasmienne. Rien n'est moins sûr ; car l'helléniste se trouve à Paris, où tout ce qui touche à Lucien porte l'empreinte de l'humaniste de Rotterdam. Cet exemplaire de la Bibliothèque nationale de France, coté Rés. Z. 247, a déjà fait l'objet d'un article écrit en collaboration avec Olivier Pédeflous¹⁵. Après avoir rappelé les acquis de cette étude, nous tenterons d'en prolonger certaines analyses. Grâce à un ex-libris d'une précision étonnante (ill. 1), on sait que Pierre Lamy a acquis son exemplaire des œuvres complètes de Lucien (Florence, Lorenzo D'Alopa, 1496) le 6 septembre 1508. Le possesseur du volume nous apprend en outre qu'il a déboursé 64 sous parisis pour le livre et 4 sous tournois pour la reliure ; cette acquisition s'est faite à Paris. En effet, après Richard Cooper qui avait découvert un indult accordé par Clément VII à Lamy, dit du diocèse de Paris et licencié en droit canon de cette ville, Olivier Pédeflous identifiait notre homme comme le bachelier « *de Parisius* » présent dans les minutes de la Faculté en 1502, et qui obtint par la suite sa licence en 1505. De plus, il faut croire que cet exemplaire de la *princeps* faisait partie de la caisse de livres grecs qu'Aléandre se fit envoyer d'Italie, caisse qui contenait un certain nombre d'in-folios italiens destinés à être écoulés dans la capitale pour faire concurrence, *dixit* Aléandre, à un certain Gianpietro

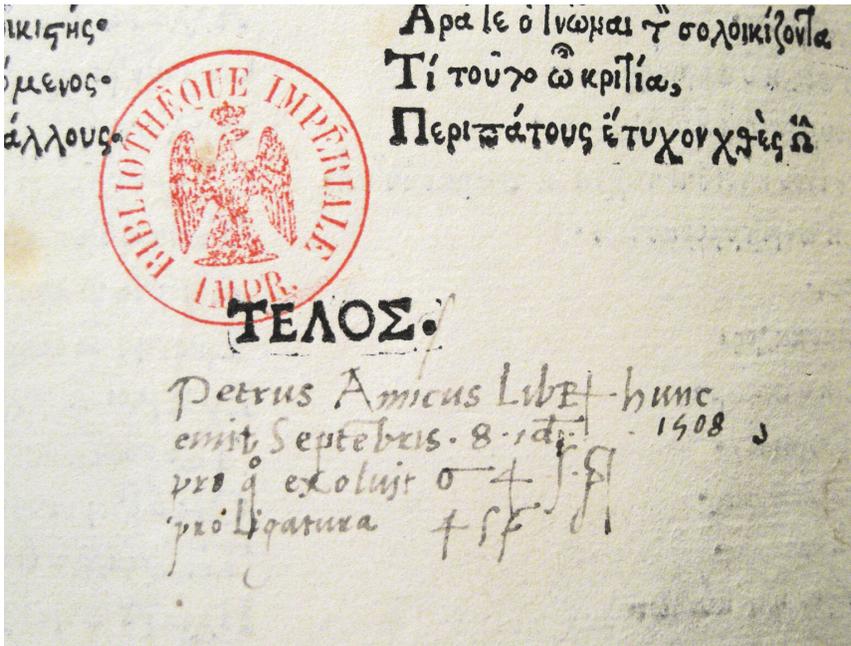
11 C. Lauvergnat-Gagnière, *Lucien de Samosate et le lucianisme...*, *op. cit.*, p. 133.

12 Voir aussi, sur cette question, notre article « Lucien batave, Lucien français », dans Blandine Perona et Tristan Vigliano (dir.), *Érasme et la France*, Paris, Classiques Garnier, à paraître.

13 Rabelais, *Pantagruel*, chap. VI, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 232.

14 Voir notamment Henry Meylan, « La mort de Pierre Lamy, 1525 », dans *François Rabelais*. Ouvrage publié pour le quatrième centenaire de sa mort (1953-1993), Genève, Droz, 1953, p. 248-252 ; Henri Busson, « Les Dioscures de Fontenay-le-Comte : Pierre Amy-François Rabelais », *Études rabelaisiennes*, t. VI, 1965, p. 1-82.

15 Romain Menini et Olivier Pédeflous, « Les marginales de l'amitié. Pierre Lamy et Nicolas Béraud lecteurs de Lucien de Samosate (BnF Rés. Z 247) », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 74/1, 2012, p. 35-70.



1. Ex-libris de Pierre Lamy. ΛΟΥΚΙΑΝΟΥ ΣΑΜΟΣΑΤΕΩΣ ΔΙΑΛΟΓΟΙ [...], Florence, L. D'Alopa, 1496 (BnF Rés. Z. 247), *in fine*.

qui en vendait certes lui aussi à Paris, mais « au prix d'un œil d'homme ». Dans l'un des carnets parisiens d'Aléandre, le professeur précise qu'il a reçu cette caisse en provenance de Milan le 2 septembre 1508, soit quatre jours avant l'apposition de son ex-libris par Lamy. La coïncidence n'en est pas une. Nous disposons ici d'un aperçu exceptionnel sur un cas précis de circulation de livres, étonnamment documenté pour cette époque aussi haute, celle de l'hellénisme à ses balbutiements¹⁶.

Nous avons montré par ailleurs que l'exemplaire ne contenait pas seulement l'ex-libris de Lamy, mais qu'il était passé ensuite dans les mains de Nicolas Bérauld¹⁷, seul traducteur français de Lucien à cette époque. Les

¹⁶ Voir *ibid.*, ainsi que la bibliographie utilisée, pour les détails de cette reconstitution.

¹⁷ Sur Nicolas Bérauld, voir notamment Louis Delaruelle, « Notes biographiques sur Nicolas Bérauld, suivies d'une bibliographie de ses œuvres et de ses publications », *Revue des bibliothèques*, 12, 1902, p. 420-445; *id.*, « Études sur l'humanisme français : Nicole Bérauld, notes biographiques suivies d'un appendice sur plusieurs de ses publications », *Le Musée belge*, 13, 1909, p. 253-312; « Notes complémentaires sur deux humanistes », *Revue du seizième siècle*, 15, 1928, p. 311-323; Marie-Madeleine de La Garanderie, *Christianisme et lettres profanes* [1975], Paris, Champion 1995, p. 47-68; et Marie-Françoise André, *Nicolas Bérauld, laissé pour compte des « bonnes lettres »*. Monographie sur l'humaniste orléanais Nicolas Bérauld (ca 1470 - ca 1555), thèse de doctorat, Paris-Sorbonne, dir. Perrine Galand-Hallyn, 2011; Perrine Galand-Hallyn, art. « Bérauld » dans Colette Nativel (dir.), *Centuria latinae II. Cent une figures humanistes de la Renaissance aux Lumières à la mémoire de Marie-Madeleine de La Garanderie*, Genève, Droz, 2006, p. 71-78.

deux opuscules auxquels Bérauld se consacra, *L'Éloge de la mouche* (*Encomium muscæ*) et *Les Philosophes à l'encan* (*Vitarum auctio*) portent des annotations de sa main : dans la mesure où ces traductions latines parurent en 1516-1517, on peut dater son travail de quelque temps auparavant. Mais le volume qui nous occupe ne porte ni *ex-libris* ni « *ex dono* » qui mentionnerait Bérauld. Compte tenu de la rareté de ce type d'in-folio, particulièrement en France, on comprend aisément pourquoi un seul et même exemplaire a pu passer de mains en mains. La petite « sodalité » d'hellénistes faisait bibliothèque commune. Notons au passage que Bérauld ne se tenait pas non plus à l'écart du réseau d'influence érasmien : en 1506, il avait accueilli l'auteur des *Adages* à Orléans, alors que l'humaniste était en route pour l'Italie¹⁸. À Venise, Érasme fut appelé à faire la connaissance d'un certain Girolamo Aleandro, notamment parce que les deux hommes participèrent ensemble à la confection de l'aldine *princeps* de Plutarque (publiée en 1509). En 1508, ledit Aléandre pouvait effectuer le chemin inverse, de l'Italie à la France, accompagné – en plus de livres à revendre – de lettres d'Érasme destinées à ses amis parisiens¹⁹. À la lumière de ces va-et-vient d'hellénistes, Paris apparaît bien comme ce « carrefour culturel » dont l'une des routes privilégiées relie les hellénistes de France à l'Italie (Milan, Venise). Ne pouvant égaler la péninsule, Lutèce et ses grécisants « Parrhisians » importent ce qu'elle a de meilleur. L'exemplaire BnF Rés. Z. 247 s'offre comme un vestige parlant de cette mobilité des hommes, des livres et des savoirs.

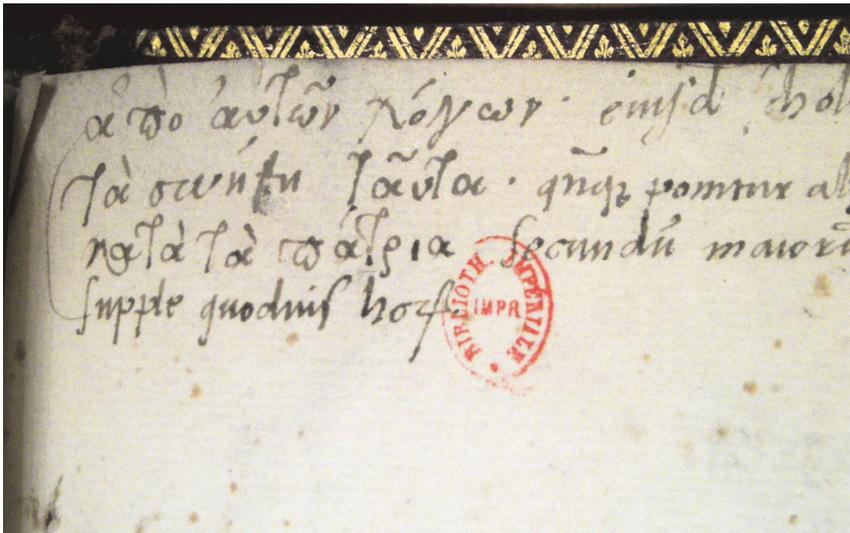
Tout me porte à croire que la *princeps* suivit le même parcours qu'Aléandre, de Paris à Orléans, satellite de la capitale. Bérauld nous apprend, dans sa préface à la *Vitarum auctio*, qu'il entreprit sa traduction trois ans après avoir débuté l'étude du grec. Élève d'Aléandre à partir de 1511, cette version latine serait donc à dater de 1514, comme le concluait Christiane Lauvergnat-Gagnière²⁰. Lamy suivit-il le professeur Aléandre à Orléans ? ou bien Aléandre racheta-t-il l'in-folio qu'il avait fait venir d'Italie et cédé à Lamy, avant de le confier à son nouvel élève, Bérauld ? Difficile de trancher.

18 Voir Marie-Madeleine de La Garanderie, « Les relations d'Érasme avec Paris au temps de son séjour aux Pays-Bas méridionaux (1516-1520) », dans Joseph Coppens (dir.), *Scrinium Erasmianum*, Leiden, Brill, t. 1, 1969, p. 29-54, ici p. 38-39.

19 Sur les relations entre Érasme et Aléandre, appelées à se détériorer, voir Jules Paquier, « Érasme et Aléandre », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 15, 1895, p. 351-374.

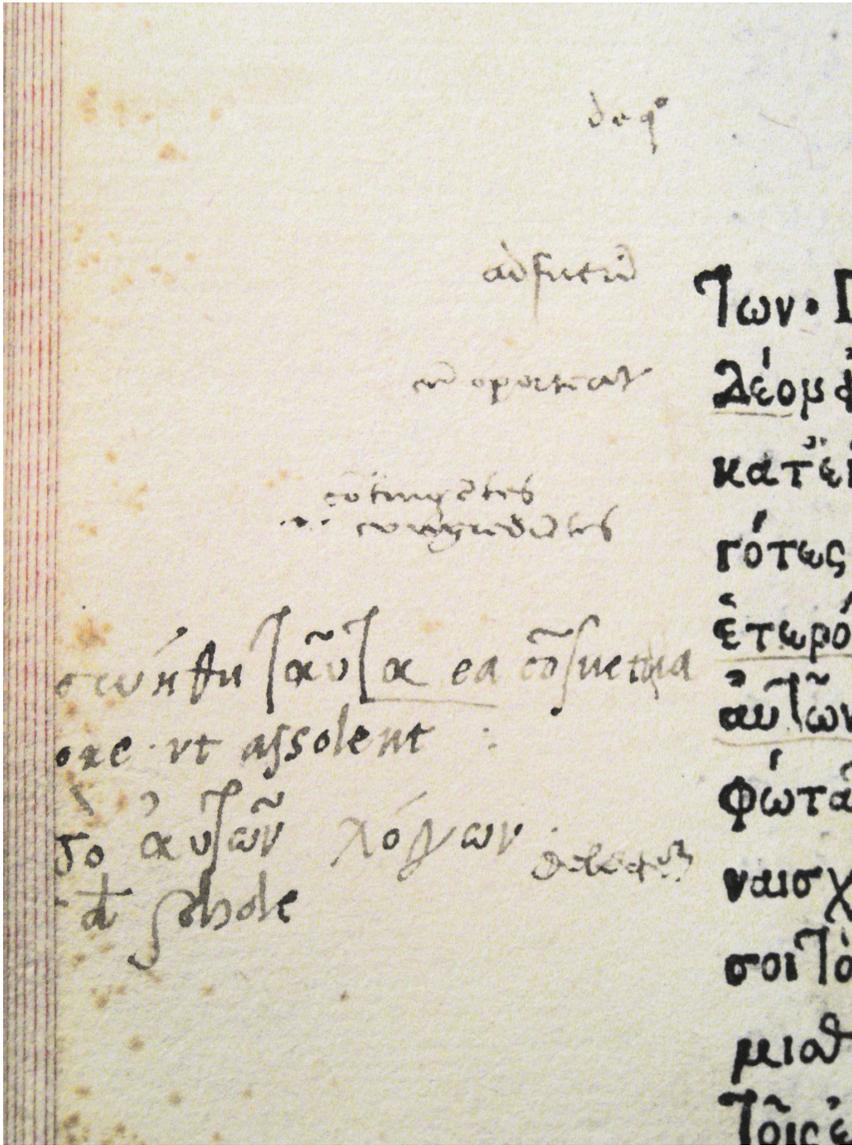
20 C. Lauvergnat-Gagnière, *Lucien de Samosate et le lucianisme...*, op. cit., p. 50-51.

L'étude précédente, portant essentiellement sur les *marginalia* de Bérald, avait délaissé la plus grande partie des annotations présentes dans le volume. Si l'on excepte quelques rares réapparitions ponctuelles de l'écriture de Bérald²¹, le reste des marques de lecture est, pour l'essentiel, d'une seule main qui n'est pas celle de l'Orléanais ; d'un plus petit calibre, plus cursive (et donc plus difficile à déchiffrer), passant au grec avec davantage d'élégance, cette autre écriture apparaît antérieure au passage de Bérald. Nous proposons d'y voir assez logiquement la main de Lamy lui-même ; le premier feuillet de garde final, où se trouvent reportées certaines expressions tirées de *L'Eunuque* (ainsi qu'une glose issue de la traduction latine d'Érasme), mots qui figurent aussi en marge dans le corps de l'exemplaire, semble donner à lire la même écriture que celle de l'ex-libris (ill. 2 et 3). La difficulté paléographique tient cependant à ce que Lamy – si c'est bien lui – fait usage, pour sa signature apposée *in fine*, d'une graphie humanistique assez soignée, là où son annotation marginale, qui témoigne d'une lecture au long cours, est effectuée cursivement, sans le soin propre à une marque de possession dont on veut qu'elle soit aperçue et comprise par d'autres. En l'absence quasi-totale (à l'exception d'un bref billet, plus tardif,



2. Note de Pierre Lamy (lecteur de *L'Eunuque*). BnF, Rés. Z. 247, premier feuillet de garde final

21 Le *Sur la danse* porte par exemples six notes (aux f. [μ vii], ν^o-μ(=ν) i], r^o) de la main de Bérald. On sait que l'Orléanais – il nous l'apprend lui-même dans la préface à sa *Vitarum auctio* – avait le projet de traduire cet opuscule, avant de renoncer en découvrant que Cælius Rhodiginus, dans ses *Antiquæ lectiones*, en avait donné une paraphrase latine. Voir C. Lauvergnot-Gagnière, *ibid.*



3. Note de Pierre Lamy en marge de *L'Eunuque* (début). BnF, Rés. Z. 247

à Boniface Amerbach) d'autres exemples de la main de Lamy connus à ce jour²², il faut conserver à cette attribution le statut d'hypothèse vraisemblable.

Quoi qu'il en soit, cette série de *marginalia* est riche d'enseignements. Les notules constituent, à de rares exceptions près, des éléments de traduction latine. Ces mots ou groupes de mots traduisant en marge certains termes ou locutions, parfois difficiles, s'accompagnent de soulignements brefs dans le corps du texte. Mais notre helléniste ne doit pas à sa seule science du grec ces fragments de version latine. Sans grande surprise, ce que recopie l'annotateur dans son édition originale, ce sont des fragments empruntés aux traductions d'Érasme et de Thomas More. Il est intéressant de constater que, dans ces *Opera omnia*, les seuls opuscules annotés par notre lecteur au long cours sont ceux que publièrent Érasme et More, à Paris, chez Josse Bade, en 1506. Quant aux œuvres qu'avaient traduites, avant l'illustre duo du Nord, les hellénistes italiens, elles n'ont fait l'objet d'aucune attention de la part de notre premier lecteur – preuve que, peut-être, ces traductions, remontant pour certaines au xv^e siècle, ne bénéficiaient pas d'une bonne diffusion en France. Qui plus est, les textes ajoutés par Érasme dans la nouvelle édition publiée par Bade en 1514 (*Saturnalia*, *Cronosolon*, *Epistole saturnales*, *De luctu*, *Abdicatus*, *Icaromenippus* et *De astrologia*) sont vierges de marques de lecture. Cela considéré, 1514 pourrait constituer un *terminus ante quem* probable pour cette campagne d'annotation, ce qui concorderait avec les informations données par Bérauld quant au début de son propre travail de traduction, besogne entamée en cette même année, après acquisition de l'exemplaire.

160

Comment procède l'annotateur ? Il pratique ce qu'on appelle – ou ce qu'on appelait encore assez récemment – le « petit grec », habitude scolaire d'apprentissage de la langue de Platon. L'helléniste met à contribution la traduction à chaque fois que sa compréhension du texte original n'est pas optimale. En possession des deux in-folio, la *princeps* grecque et l'édition latine de Josse Bade, il lit le texte grec et s'en remet à la traduction – celle d'Érasme (ou de More, pour certains opuscules) – lorsque ses capacités trouvent leurs limites. Plume en main, l'annotateur cartographie son incunable florentin (ouvrage d'un maniement difficile, puisque dénué d'intertitres ou de manchettes) : les béquilles latines copiées en marge répondent à des soulignements ponctuels dans le corps du texte.

L'opuscule *Alexandre ou le Faux prophète*, traduit par Érasme, nous procurera quelque échantillon parlant d'une telle pratique méthodique. Voici les

22 C'est notamment la comparaison avec d'autres ex-libris, annotations et lettres autographes de Bérauld qui avait permis l'attribution proposée par R. Menini et O. Pédeflous, « Les marginales de l'amitié », art. cit.

paragraphes 36 à 39 des éditions modernes, dans lesquels je fais figurer, outre les numéros de ligne de l'édition de 1496, les soulignements de l'annotateur :

(10) [...] ἔνα δὴ τίνα χρήσιμον αὐτόφωνον καὶ αὐτὸν εἰς ἅπαντα τὰ ἔθνη ἐν τῷ λοιμῷ διεπέμψα / (11) τοῦ ἦν δὲ τὸ ἔπος ἔν· Φοῖβος ἄκερσεκόμησιν λοιμοῦ νεφέλην ἀπερῦκει / (12) καὶ τοῦτο ἦν ἰδεῖν τὸ ἔπος πανταχοῦ ἐπὶ τῶν πυλώνων γεγραμμένον ὡς τοῦ λοιμοῦ ἀλεξι- / (13) φάρμακον· τὸ δ' εἰς τοῦναντίον τοῖς πλείστοις προὐχώρει· κατὰ γὰρ τίνα τύχην αὐταὶ μάλιστα, / (14) αἱ οἰκίαι ἐκενώθησαν, αἷς τὸ ἔπος ἐπεγέγραπτο· καὶ μὴ με νομίσης τοῦτο λέγειν ὅτι διὰ τὸ ἔ- / (15) πος ἀπώλλυντο· ἀλλὰ τύχη τινὶ οὕτως ἐγένετο· τάχα δὲ οἱ πολλοὶ καὶ καταθαρροῦντες τῷ / (16) στίχῳ ἡμέλουν· καὶ ῥαθυμότερον διητῶντο· οὐδὲν τῷ χρησιμῷ πρὸς τὴν νόσον συντελοῦντες· ὡς / (17) ἂν ἔχοντες προμαχομένας αὐτῶν συλλαβάς· καὶ τὸν ἀκείρεκόμησιν φοῖβον ἀποτοξεύοντα τὸν λοι / (18) μὸν· πευθῆνας μέντοι ἐν αὐτῇ ῥώμῃ κατεστήσατο πάνυ πολλοὺς τῶν συνωμοτῶν· οἱ τὰς ἐκά / (19) στου γνώμας διήγελλον αὐτῷ καὶ τὰς ἐρωτήσεις προεμήνουν· καὶ ὧν μάλιστα ἐφίενται· ὡς ἔτοιμον / (20) αὐτὸν πρὸς τὰς ἀποκρίσεις καὶ πρὶν ἦκειν τοὺς πεμπομένους καταλαμβάνεσθαι· καὶ πρὸς μὲν / (21) τὰς ἐν τῇ ἰταλίᾳ ταῦτα καὶ τὰ τοιαῦτα ἐμηχανᾶτο· τελετήν τὴν γὰρ τίνα συνίσταται καὶ δαδου- / (22) χίας καὶ ἱεροφαντίας τριῶν ἑξῆς αἰεὶ τελουμένων ἡμερῶν· καὶ ἐν μὲν τῇ πρώτῃ πρόρρησις ἦν ὡς / (23) περ Ἀθήνησιν τοιαύτη· εἴ τις ἄθεος ἢ χριστιανὸς ἢ ἐπικούριος ἦκει κατάσκοπος τῶν ὀργίων φευγέ / (24) τω· οἱ δὲ πιστεύοντες τῷ θεῷ, τελείσθωσαν τύχη τῇ ἀγαθῇ· εἴτ' εὐθύς ἐν ἀρχῇ ἑξέλασις ἐγίγνε / (25) το· καὶ ὁ μὲν ἠγεῖτο λέγων· ἔξω χριστιανούς· τὸ δὲ πλῆθος ἅπαν ἐφθέγγετο ἔξω ἐπικούρειους· / (26) εἴτα λητοῦς ἐγίγνετο λοχεῖα καὶ ἀπόλλωνος γοναί· καὶ κορωνίδος γάμος· καὶ ἀσκληπίδος ἐτί- / (27) κτετο· ἐν δὲ τῇ δευτέρᾳ, γλύκωνος ἐπιφάνεια· καὶ γένεσις τοῦ θεοῦ· τρίτῃ δὲ ἡμέρᾳ ποδαλει / (28) ρίου τὴν καὶ τῆς μητρὸς ἀλεξάνδρου γάμος· δαδὶς δὲ ἐκαλεῖτο· καὶ δᾶδες δὲ ἐκαίοντο· καὶ τελευ / (29) ταῖον σελήνης καὶ ἀλεξάνδρου ἔρωσις· καὶ τικτομένη τοῦ ρουτίλλιανου γυνῆ· ἐδαδουχεί δὲ καὶ ἱεροφάν / (30) τει· ὁ ἐνδυμίων ἀλέξανδρος· καὶ ὁ μὲν, καθεύδων δῆθεν κατέκειτο ἐν τῷ μέσῳ· κατήκει δὲ ἐπ' αὐτὸν / (31) ἐκ τῆς ὀροφῆς ὡς ἐξ οὐρανοῦ [...] ²³

23 ΛΟΥΚΙΑΝΟΥ ΣΑΜΟΣΑΤΕΩΣ ΔΙΑΛΟΓΟΙ [...], Florence, L. D'Alopa, 1496, f. [μ ν], r°, l. 10-31. Voir, pour une traduction française, Lucien, *Alexandre ou le Faux prophète*, texte établi et traduit par Marcel Caster, introduction et notes de Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Classiques en poche », 2002, p. 44-48 (§36-39) : « Voici un même oracle, autophone encore, qu'il [sc. Alexandre] répandit dans tous les pays au temps de la peste. Ce n'était qu'un vers : "Phoibos aux longs cheveux chasse les vapeurs de la peste." Et l'on put voir ce vers écrit partout sur les portes : on pensait qu'il chassait la peste. Mais cela réussit à

Les annotations marginales sont les suivantes : (ill. 4)

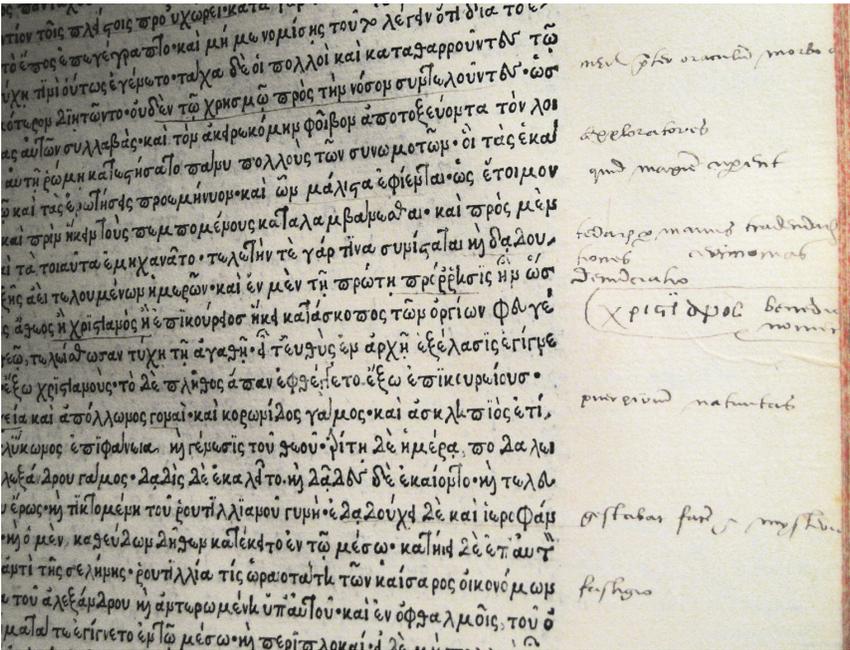
face à la l. 16 : *nihil p[ra]ter oraculu[m] morbo* [rogné]
face à la l. 18 : *exploratores*
face à la l. 19 : *quid maxi[m]e cup[er]et*
face à la l. 21 : *taedarum [per] manus tradendarum* <gesta->
face à la l. 22 : *tiones cerimonias*
face à la l. 23 : *denu[n]ciatio*
face à la l. 24 : *χριστιάνος benedic<tum> / nomen*
face à la l. 27 : *puerp[er]iu[m] natiuitas*
face à la l. 30 : *gestabat face[m] & mysteria*
face à la l. 32 : *fastigio*

La comparaison avec le passage dans la version latine d'Érasme est éloquent ; nous y avons souligné, ci-dessous, les expressions qui ont suggéré à l'annotateur ses traductions ponctuelles :

162

[...] unum quoddam tale oraculum : autophonon et hoc : quoquo versum gentium prodiderat : unico carmine comprehensum. Intonsus nubem pestis depellit Apollo. Atque hunc versiculum videre erat passim pro foribus descriptum : tamquam adversus pestilentiam remedio futurum. Verum ea res plurimis diversam in partem evenit : propterea quod fortuna quadam sic accidit : ut ea domus : quibus hic versus esset inscriptus : potissimum desolarentur : neque vero me putes illud dicere Carmen incausa fuisse : ut interierint : verum casu quodam ad hunc modum accidit. Et haud

rebours dans la plupart des cas. Par un hasard, la peste vida surtout les maisons qui portaient cette inscription. Entends-moi bien : je ne dis pas que ce fut l'inscription qui leur porta malheur. Mais le hasard fit ainsi les choses. Peut-être aussi que la plupart d'entre eux, à cause de la confiance même qu'ils mettaient dans ce vers, se relâchèrent, négligèrent leur hygiène, n'aidèrent pas l'oracle à éloigner la maladie. Ils estimaient que ces syllabes tiendraient tête au fléau à leur place, et que leur Phoibos aux longs cheveux repousserait la peste à coups de flèches. Mieux encore ! À Rome même, il avait installé des foules d'espions complices, qui lui rapportaient les pensées de chacun, lui signalaient à l'avance les questions que les gens lui feraient et leurs désirs les plus vifs. Si bien qu'on l'eût trouvé prêt à répondre avant même l'arrivée des envoyés ! Voilà donc ce qu'il organisait en Italie. Mais dans son pays il fit plus encore : il mit sur pied une sorte d'initiation, avec *dadouques* et *hiérophanties*. La cérémonie durait trois jours consécutifs. Le premier jour avait lieu la *proclamation*, imitée de celle d'Athènes. "Si quelque athée, quelque chrétien, quelque épicurien, est ici pour espionner les orgies, qu'il s'en aille ! Et que les croyants reçoivent l'initiation sous la protection du ciel !" Aussitôt après commençait l'expulsion. Lui-même menait l'opération et clamait : "Dehors, les chrétiens !" et la foule répondait en chœur : "Dehors, les épicuriens !" Puis on mimait les *couches* de Latone et la *naissance* d'Apollon, le mariage de Coronis et Asclépios venant au monde. Le deuxième jour, on représentait la révélation de Glycon et la nativité de ce dieu. Le troisième jour, c'était le mariage de Podalire et de la mère d'Alexandre. On l'appelait le jour des torches, et de fait on y brûlait des torches. Cela finissait par les amours de la Lune et d'Alexandre, et par la naissance de la femme de Rutilianus. Notre Alexandre-Endymion *faisait le dadouque et le hiérophante*. Il s'étendait, comme endormi, aux yeux de tous. On voyait alors descendre vers lui, *du plafond* (comme du ciel) [...]



4. Notes de Pierre Lamy (?) en marge d'Alexandre (§36-39). BnF, Rés. Z. 247

scio: an plerique freti carmine: negligentius ac securius dietam observarint: nihil adversum pestem praeter oraculum adhibentes: perinde quasi syllabus pro sese pugnantes haberent: et intonsum Apollinem telis pestem propellentem. Exploratores item ex sua conjuratione quam plurimos Romae constituerat: qui sibi qua quisque mente esset indicarent: ac priusquam oraculum adissent illi: significarent quidnam essent percontaturi: quidque potissimum cupere viderentur: ut etiam priusquam advenissent ii qui mittebantur. Ille jam ad respondendum instructus ac paratus esset. Atque haec quidem et id genus alia machinamenta: adversus Italicas urbes praestruxerat. Nam praeter haec et initiationes quasdam instituerat: tedarum per manus tradendarum gestationes: et sacrorum cerimonias: quae quidem tribus ex ordine diebus continenter peragerentur. Ac primo quidem die Atheniensium ritu denunciatio fiebat hujusmodi: si quis impius: aut Christianus: aut Epicureus mysteriorum explorator accessit: discedat: Caterum qui deo credunt et parent: sacris feliciter inintientur. Sub haec protinus exigebantur: illo praeeunte: dicenteque: Foras pellantur Christiani: Tum multitudo acclamabat universa: foras pellantur Epicurei. Dehinc Latona puerperium agebatur: et Apollinis nativitas: tum Coronidis nuptiae: Demum nascebatur Aesculapius. Altero die Glycon in lucem emergens: deique exortus. Porro tertio die Podaliri cum Alexandri matre quaedam incenderentur. Postremo loco: luna atque Alexandria mores: ac nascens Rutiliani conjunx. At vero facem gestabat mysteriaque agebat Endymion Alexander: quin

*hic dormiens scilicet: in medio jaceret: descenderet autem in eum e tecti fastigio: tanquam e caelo [...]*²⁴.

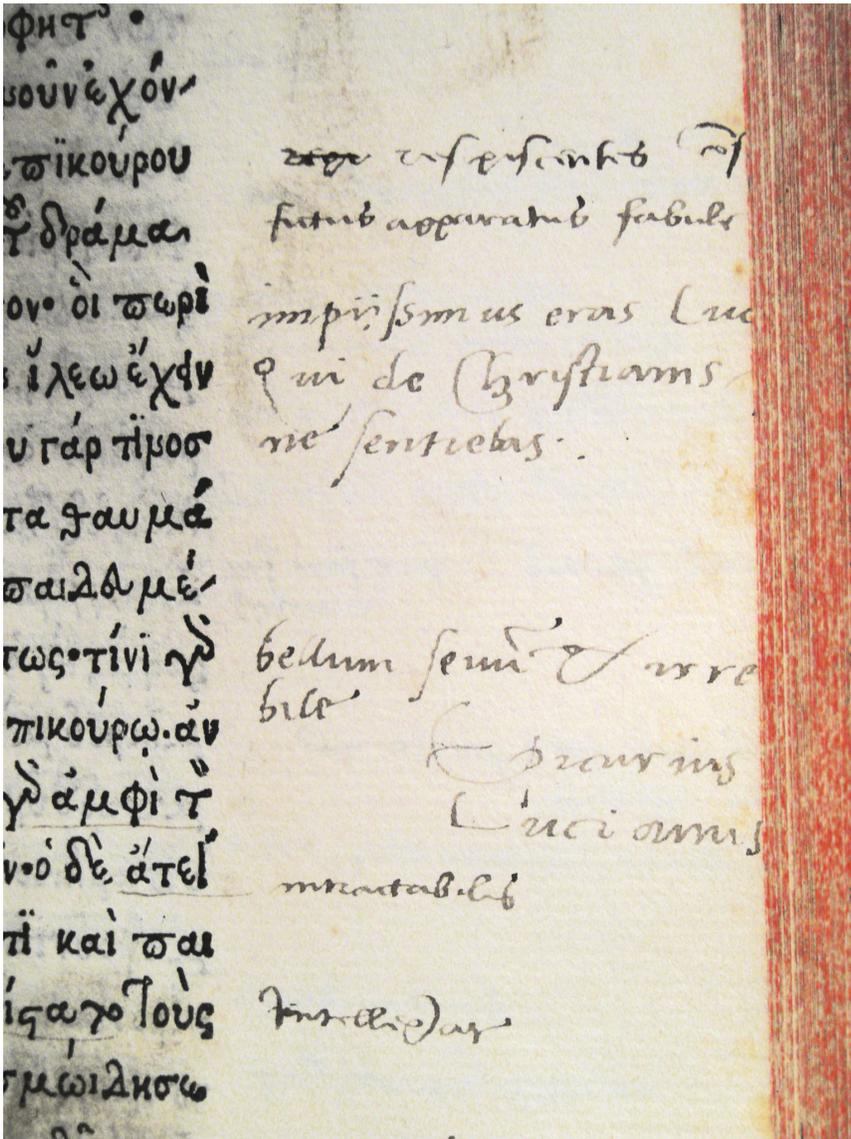
L'annotateur s'aide de sa version latine avant tout pour combler ses difficultés lexicales (sens des mots συντελεῖν, συνωμότης, πρόρρησις, δαδουχία, ἱεροφαντία). Il apparaît d'une fidélité exemplaire à sa version latine. Tous les opuscules traduits par Érasme et More et publiés en 1506 ont fait l'objet de cette lecture patiente. Mais les marges ne nous donnent pas d'indication en ce qui concerne les instruments de travail qu'a utilisés l'annotateur, contrairement à Bérauld qui cite quant à lui la *Souda*, preuve de son recours au dictionnaire byzantin. Mais Lamy? Les traductions d'Érasme et de More ont pu constituer le seul « outil de travail » lui permettant de faire face au texte original, à une date où les lexiques bilingues n'ont pas encore fleuri dans l'Europe humaniste.

164

LUCIEN L'ATHÉE : HUMEUR D'UN LECTEUR CHRÉTIEN

La seule note qui ne ressortit pas, ci-dessus, à l'élucidation du passage a trait au nom des chrétiens, qualifié de « nom béni » (*benedictum nomen*). Alors que, dans le texte de Lucien, le faux prophète Alexandre déclare publiquement que les chrétiens, comme les athées et les épicuriens, doivent quitter les cérémonies qu'il organise, l'helléniste prend la défense des serviteurs du Christ, dont il fait résolument partie. Une autre note manuscrite, qui fait face au § 25 du même opuscule, confirme cette résistance spirituelle, non seulement à l'hérésie menteresse du personnage raillé par Lucien, mais encore à l'impiété de l'auteur lui-même. En marge de l'injonction prononcée par un Alexandre invitant à chasser violemment les chrétiens à coups de pierres, le lecteur sanctionne l'inconséquence spirituelle du rhéteur syrien, en s'adressant directement à celui-ci : « *impiissimus eras Luc<ianus> / Qui de Christianis <non be->ne sentiebas* », « tu étais on ne peut plus impie, Lucien, toi qui ne pensais pas du bien des chrétiens » (ill. 5). La philologie laisse ici la place à l'humeur et à la parole du cœur, qui perpétuent volontiers la mauvaise réputation du Samosatois. L'article réservé à Lucien dans la *Souda* avait assuré depuis longtemps au rhéteur antique une *damnatio memoriae* sans équivoque. Il est clair que – malgré Érasme, malgré More, malgré le rêve hellénisant – on dispose là d'un exemple de l'attitude qui deviendra commune un peu plus tard dans le siècle, particulièrement à partir

²⁴ *Luciani viri quam disertissimi compluria opuscula longe festivissima ab Erasmo Roterodamo et Thoma Moro interpretibus optimis in latinorum linguam traducta [...]*, Paris, J. Bade, 1506, « *Alexander seu Pseudomantis* » (trad. Érasme), f. XIII, v^o.



5. Notes de Pierre Lamy (?) en marge d'*Alexandre* (§25). BnF, Rés. Z. 247

des années 1524-1525 (et la querelle d'Érasme avec Luther sur le libre-arbitre) : l'association entre lucianisme et athéisme²⁵.

Plus bas dans la marge, l'annotateur fait encore de Lucien un épicurien (*Lucianus Epicurius*), soit une insulte caractérisée, venant d'un chrétien. Quoi

²⁵ C'était le propos central du livre de C. Lauvergnot-Gagnière, *Lucien de Samosate et le lucianisme...*, op. cit., sous-titré « Athéisme et politique ».

de plus répugnant, en effet, que de voir considérés au même titre par Alexandre les athées, les chrétiens et les épicuriens ? Notre lecteur perçoit assurément que le rhéteur s'émeut davantage de la guerre engagée par le faux prophète à l'encontre d'Épicure (ce sont les mots notés en marge : *bellum seu[m] & irre<concordia>bile* : « une guerre sans trêve ni merci ») que de celle, anodine, déclarée aux sectateurs du Christ. En effet, le Samosatois ne se fend pas même d'un seul mot sur le Christ, alors qu'Épicure bénéficie d'un éloge en règle : le philosophe est celui, écrit Lucien, « qui a vu la nature des choses et seul les connaît dans leur vérité ». Si l'homme qui déplore ainsi l'impiété du Samosatois est bel et bien Pierre Lamy, futur *frater* au couvent du Puy-Saint-Martin à Fontenay-le-Comte, nous disposons, grâce à ses *marginalia* loquaces, d'un témoignage intéressant sur la vie antérieure du fidèle Pylade de Rabelais, à l'heure parisienne où celui-ci ne savait peut-être pas encore qui était Lucien de Samosate.

166

Faut-il faire de ce volume un véritable cas particulier ou un simple échantillon parmi d'autres semblables, à une époque où le grec à Paris est encore un rêve, certes lentement en passe de devenir réalité ? Que Bérauld recoure à l'exemplaire de Lamy pourrait nous suggérer que ce type d'œuvres complètes, exemplaires coûteux, n'étaient pas légion en France. Par ailleurs, la pratique d'annotation de celui que nous pensons être Lamy nous apprend plusieurs choses. Premièrement, les deux mondes des lecteurs du grec « dans le texte » et des traductions latines n'étaient pas aussi distincts qu'on pourrait le croire ; il ne faut pas prêter à tous les hellénistes du premier xvi^e siècle les mérites philologiques d'un Casaubon. Deuxièmement, le souhait de Tissard de « rendre fidèlement chaque mot par un mot » (*verbo verbum unumquodque fideliter reddere*²⁶), pratique pédagogique mise à l'épreuve notamment dans sa traduction d'Euripide (1507), effectuée mot à mot, n'a rien d'un cas isolé. Entre 1508 et 1514, l'annotateur de l'exemplaire de Lucien pratique à son tour un tel mot-à-mot marginal, donnant à une lexie grecque soulignée son équivalent latin. Enfin, les mérites des traductions d'Érasme et de More ne faisaient aucun doute pour les hellénistes, qui les utilisaient volontiers comme de solides bases de travail. S'il fallait encore s'en convaincre, on pourrait citer le cas du professeur François Dubois qui, en 1516, dans sa *Poetica* étudiée par Jean Lecoine²⁷, cite à

26 Voir la préface manuscrite à ses traductions d'Euripide, transcrite par E. Jovy, *François Tissard et Jérôme Aléandre, op. cit.*, p. 99.

27 Jean Lecoine, « François Dubois et l'enseignement de la poésie au collègue de Montaignu », dans Mathieu Ferrand et Nathaël Istasse (dir.), *Nouveaux regards sur les « Apollons de collègue »*. *Figures du professeur humaniste en France dans la première moitié du xvi^e siècle*, Genève, Droz, 2014, p. 23-34, ici p. 24.

titre de programme d'études, auprès de Virgile et Térence, le tragique Euripide – dans les traductions d'Érasme, précise-t-il.

De Samosate à Paris, plusieurs passeurs de l'Antiquité assurèrent donc la fortune de Lucien : Érasme, More, Bade, Aléandre, Lamy, Béraud. Non loin de la Seine, tous ces acteurs de la découverte du grec en France se fréquentèrent, *de visu* et/ou par livres édités, imprimés, prêtés, donnés, annotés. Il y avait certes du travail pour ressusciter un Hercule gaulois dont la faconde toute *Parrhesienne*, livrée jadis en grec par un rhéteur de Syrie, attirait à lui, un à un, les hellénistes venus de toute l'Europe.

PLAUTE À PARIS : DIFFUSION ET IMITATION DES COMÉDIES PLAUTINIENNES AU DÉBUT DU XVI^e SIÈCLE

Mathieu Ferrand
Université de Louvain-la-Neuve

On sait, depuis les travaux de H. W. Lawton¹, quel immense succès rencontra Térence en France, dans les ateliers d'imprimeurs. Avant 1500, vingt éditions du comique latin y virent le jour ; au tournant du siècle, la capitale du royaume s'illustra notamment par de nouvelles éditions du Térence de Josse Bade, d'abord publié à Lyon, et par les premières traductions françaises d'Antoine Vérard.

À côté de Térence, poète classique par excellence qui n'avait jamais cessé d'être lu, Plaute a semblé quelque peu oublié. Brigitte Moreau signale seulement, avant 1531, sept éditions parisiennes, partielles ou complètes, de ses vingt comédies, auxquelles il faut ajouter une édition de l'*Amphitryon* chez Josse Bade en 1514. Le Sarcinate n'en suscita pas moins l'intérêt des humanistes. On peut même parler d'un « moment plautinien », entre 1512, date de la première édition parisienne des vingt comédies, et l'année 1515, qui vit la première publication à Paris d'un prologue dramatique néo-latin, directement imité de Plaute. C'est précisément sur ces quatre années que j'ai choisi de concentrer mes recherches. Je présenterai les trois éditions plautiniennes qui parurent alors sous les presses parisiennes, en m'efforçant de chercher aussi, entre les lignes de ces éditions, des traces d'autres modes de diffusion : l'enseignement bien sûr, mais aussi, la représentation. Pour finir, je m'arrêterai sur le prologue des *Momiae* de Barthélemy de Loches ; il nous permettra d'apprécier les modalités de l'*imitatio Plauti*, dans les premiers moments du théâtre français de langue latine.

¹ Harold W. Lawton, *Contribution à l'histoire de l'humanisme en France. Térence en France au xv^e siècle*, Paris, Jouve et C^{ie}, 1926, 2 vol., réimpr. Genève, Slatkine Reprints, 1970.

La première édition parisienne des œuvres de Plaute paraît vers 1512 chez Denis Roce² ; elle est l'œuvre du régent Simon Charpentier. Publiée en deux volumes in 8°, avec les caractères italiques de Guillaume Le Rouge, cette édition présente les vingt comédies sans commentaire mais avec un riche appareil liminaire, un argument pour chaque pièce et une analyse étymologique des noms de personnages.

La nouveauté de l'entreprise est fièrement affichée dès la page de titre : « Comédies... jamais auparavant imprimées de ce côté des Alpes » (« *Comoediae... nunquam antea cis Alpes impressae*³ »). L'idée est reprise dans l'épître finale de l'imprimeur⁴, qui connaît la valeur publicitaire d'une telle mention. Notons qu'une première édition des vingt comédies était bien parue au nord des Alpes, celle de Joannes Adelphus Mulingus à Strasbourg en 1508 ; Charpentier ne l'a pas connue semble-t-il⁵. Cette insistance sur la nouveauté de l'entreprise s'accompagne logiquement de son ancrage géographique : dans ses propos liminaires, Charpentier se présente comme « *parisiensis* » et, si le collège de Montaigu n'est pas directement nommé, un poème d'Antoine d'Estouteville met en scène, sous l'image du Phénix, la renaissance de Plaute « au sommet du Mont » :

170

Car le Phénix est venu, chargé d'ans, aux jardins
Parisiens et triomphant, il s'est posé au sommet du Mont.
Une fois arrivé, l'oiseau se construit un nid
Pour changer là son plumage.

2 *M. Plauti comici clarissimi comoediae luculentissimae ac facetissimae accuratissime nuper recognitae a disertissimo viro Symone Charpentario ac pene infinitis mendis tersae nunquam antea cis Alpes impressae. Cum eiusdem familiaribus in unamquamque fabulam argumentis nominumque aethimologiis, iam apud Parrhisios ipsius Charpentarii cura in lucem editae sunt duasque in partes distinctae. In hac autem prima parte hae continentur: Amphitryo, Asinaria, Aulularia, Captivi, Curgulio, Casina, Cistellaria, Epidicus, Bacchides, Mostellaria, Paris, Denis Roce, s.d. (Brigitte Moreau propose la date de 1512, d'après la marque de Denis Roce: *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle*, Paris, Service des travaux historiques de la Ville de Paris, 1977, t. II [1511-1520], p. 155) [BnF, Rés. P-YC-1740 (1)]; *Secunda pars Plautinarum comoediarum luculentissimarum cum familiarissimis argumentis Simonis Charpentarii Parrhisi necnon brevi nominum aethimologia nunquam antehac cis Alpes impressarum. In hac autem parte continentur hae: Menaechmus, Miles, Mercator, Pseudolus, Poenulus, Persa, Rudens, Stichus, Trinummus, Truculentus*, Paris, Denis Roce, s.d. (ca 1512) [BnF, Rés. P-YC-1740 (2)]. Je cite dorénavant ces deux volumes des *Comoediae* en précisant, selon le cas, « t. I » et « t. II ».*

3 Sauf indication contraire, je suis l'auteur des traductions de passages latins.

4 Voir *Comoediae*, t. II, fol. KK7v^o : « Les [comédies] qui étaient auparavant profondément corrompues et fautives, non encore imprimées de ce côté des Alpes, Simon Charpentier, homme très savant, fut le premier à leur faire voir le jour ici, chez nous » (« *Quae vero prius erant corruptae penitus ac inemendatae nec cis Alpes impressae, eas Symon Charpentarius vir eruditissimus in lucem hic apud nos educi primus curavit* »).

5 Voir, dans l'annexe du présent article, la liste des éditions complètes de Plaute antérieures à 1512.

*Aeou namque uenit Phoenix oneratus ad hortos
 Parrhisios montis arceque sedit ouans.
 Huc ubi peruenit nidum sibi construit ales
 Quo possit pennas ipse mutare suas*⁶.

Charpentier, maître ès arts comme le rappelle l'*explicit* du second volume⁷, enseignait de fait au « collège de pouillierie », dont il était « un pur produit »⁸. Faut-il s'étonner de voir Plaute renaître en ce collège de si sombre renom ? Jean Lecointe a depuis longtemps montré qu'il s'agissait là en fait d'un des centres intellectuels les plus actifs de la capitale où, par exemple, François Dubois enseignait Térence malgré les interdits portés sur cet auteur dans les statuts du collège⁹. Charpentier, quant à lui, expliqua les comédies de Plaute.

De fait, comme très souvent, le paratexte de son édition multiplie les allusions à l'activité professorale. Charpentier qui ajoute, à la fin du second volume, une note de Pietro Crinito sur le prologue du *Poenulus*, précise alors¹⁰ :

S'il y a encore des notes à ajouter que nous avons omises ici, nous les donnerons, si Dieu le veut ! lors de nos leçons dans les tout prochains jours, lorsque nous entreprendrons de parler en public des comédies de Plaute comme cela a été décidé chez nous il y a plusieurs mois afin, surtout, de donner satisfaction à quelques uns de nos proches.

Il fait par ailleurs précéder son édition d'une introduction, « Praelibatio seu praefatio », petit *vade mecum* sur la comédie ancienne qui doit « être utile aux lecteurs et aux étudiants » (« *lectoribus atque auditoribus profutura*¹¹ »). Ce *vade mecum* s'ouvre, de manière assez convenue, sur une « Vita Plauti »¹², puis offre un exposé de plusieurs pages sur les vers comiques¹³. Charpentier évoque ensuite les parties de la comédie, revient sur ses origines, mentionne les principaux auteurs,

6 Voir *Comoediae*, t. I, fol. ã2v°, *Anthonius Destouteville ad Iohannem Charpentarium vicecomitem de Novo Castro elegiacum carmen*.

7 *Ibid.*, fol. KK5r° : « *Finis plautinarum Comoediarum emendatarum per clarissimum virum artium doctorem Simonem Charpentarium parrhisiensem* ».

8 Sur ce maître parisien et son travail d'éditeur, voir les pages que lui consacre Arnaud Laimé dans sa thèse de doctorat, *La Poétique de Nicolas Petit (c. 1497-1532). Un renouveau de l'écriture poétique néo-latine à Paris et à Poitiers, dans le cercle de François Rabelais*, Université Paris-Sorbonne, 2011, t. II, p. 28-39.

9 Jean Lecointe, *La Poetica de François Dubois*, dossier d'HDR, Université Paris-Sorbonne, 2000. Voir aussi, sur ce milieu, la thèse citée d'Arnaud Laimé, *La Poétique de Nicolas Petit*.

10 *Comoediae*, éd. cit., t. II, fol. KK7r° : « *Si qua alia sunt annotanda quae hic praetermiserimus, annuente altissimo ea aperiemus in lectura nostra his fores pulsantibus diebus, cum plautinas ipsas Comoedias publice profiteri aggrediemur ut iam a multis mensibus apud nos decretum est maxime ut nonnullorum familiarium nostrorum desiderio satisfaciamus.* »

11 *Ibid.*, t. I, fol. a3r°.

12 *Ibid.*, fol. a3v°-a4v°.

13 *Ibid.*, fol. a4v°-a7r°.

présente les divers costumes de personnages¹⁴. À la fin de son exposé, il annonce qu'il complètera son propos « pendant ses cours » (« *in lecturis [su]is*¹⁵ »).

Ainsi, le rapport entre l'édition et la pratique scolaire ne fait pas de doute. Toutefois, c'est moins en tant que professeur qu'en tant que philologue et, tout particulièrement, en émule de la philologie italienne que Charpentier se présente dans son épître liminaire¹⁶; il s'adresse alors au meilleur représentant de l'humanisme italien à Paris, Fausto Andrelini¹⁷. Charpentier se flatte de produire au jour une édition nouvelle, un texte restitué et débarrassé de ses scories, et invite fièrement à la comparaison avec les éditions « qui ont été publiées ces dernières années aussi bien à Milan qu'à Venise » (« *qui tum Mediolani tum Venetiis his modo elapsis annis impressi fuere* »). L'imprimeur Denis Roce, dans son épître finale, donne quant à lui la liste des éditeurs et commentateurs que Charpentier a collationnés et corrigés : Hermolao Barbaro, Gianbattista Pio, Pietro Valla de Plaisance, Bernardo Saraceno, Giorgio Merula, Ange Politien et Beroalde l'Ancien¹⁸. Il souligne ainsi la valeur de l'édition nouvelle, qui rend Plaute à la vie.

En pratique, le paratexte de cette première édition parisienne doit beaucoup aux travaux italiens et en particulier aux éditions commentées de Gianbattista Pio, Pietro Valla et Bernardo Saraceno; il n'en témoigne pas moins d'un effort de sélection qui retient l'essentiel¹⁹. Si les épîtres de Charpentier et de Gilles de Delft²⁰ paraissent originales²¹, si la mise au point sur la comédie mêle

14 *Ibid.*, fol. a7^o-a8^o.

15 *Ibid.*, fol. a8^o : « En voilà assez au sujet de la comédie. Au besoin, j'éclaircirai le reste pendant mes cours à l'attention des auditeurs bienveillants. » (« *Atque haec de Comoedia satis. Reliqua in lecturis nostris si opus sit benivolis auditoribus aperiemus* »).

16 Arnaud Laimé l'a clairement montré dans *La Poétique de Nicolas Petit*, *op. cit.*, p. 32-37; je ne m'attarderai donc pas sur ce point essentiel.

17 *Comoediae*, t. I, fol. a1^o-a3^o, *Symon Charpentarius Parrhisiensis P. Fausto Andrelini Foroliviensi*. Sur cet éminent personnage, voir ci-dessous la contribution de Sylvie Lefèvre, p. 223-240.

18 Il cite donc tous les éditeurs de Plaute avant l'année 1503 (voir l'annexe p. 183) et poursuit, *ibid.*, t. II, fol. KK7^o : « Ajoutez aussi de nombreux passages tirés de Varron, Festus Pompée, Nonius Marcellus, Diomède, Velius Longus et Priscien et tout ce que les commentateurs modernes ont signalé » (« *Adde quod et multa ex Varronis, Festi, Pompeii, Nonii Marcelli, Diomedis, Velii Longi et Prisciani et quicquid novicii interpretes observavere* »).

19 Le professeur s'en explique d'ailleurs en introduisant sa *Praelibatio*, fol. a3^o : « Donc, pour éviter ces longues digressions que l'on trouve partout, il est bon de s'en tenir maintenant à l'essentiel, afin de nous appliquer à la matière qui correspond à notre tâche – *c'est là le devoir d'un bon professeur* – sans détours ni bavardages inutiles » (« *Ne ergo ut plerique omnes solent longis divagemur erroribus, omnia actutum perstringere aequum est, ut ad materiam nostro operi accommodam (quod boni professoris est officium) mox repulsis ambagibus inutilibusque verborum involucris accedamus* »); je souligne. Il faut noter que la dette à l'égard de Pio, importante, n'est pas aussi exclusive que semble le suggérer Arnaud Laimé dans sa thèse.

20 Cette seconde épître liminaire, adressée à Guillaume Cop, introduit le second volume, v^o de la page de titre. Gilles de Delft revient sur le travail de collation et de correction opéré par Charpentier.

21 Voir A. Laimé, *La Poétique de Nicolas Petit*, *op. cit.*, p. 34-36.

paraphrases personnelles et longues citations – la « Vita Plauti » s'appuie sur l'autorité de Merula, Barbaro ou Pio ; l'exposé sur le vers comique ainsi que le développement sur les costumes se lisent dans le commentaire de Pietro Valla et Bernardo Saraceno etc. – les poèmes liminaires sont quant à eux de simples reprises²² ou d'habiles réécritures des paratextes italiens ; ainsi, le poème cité plus haut sur le Phénix nidifiant au sommet du Mont offre une variation sur les vers du Milanais Antonius Maria Calcaterra, que l'on pouvait lire dans l'édition Pio. En voici les trois premiers :

Chargé et rongé par les ans, le Phénix vers tes jardins
Volète, ô déesse dont le teint est coloré de pueur.
Quand il arrive, l'oiseau se construit un nid.

*Annorum carie phoenix oneratus ad ortus
Ipse tuos volitat diva pudoricolor.
Huc ubi pervenit nidum sibi construit ales.*

Comment mieux dire le processus de *translatio*, qui procède aussi de la métamorphose, que de réécrire une fois encore le mythe du Phénix, en évoquant son voyage depuis l'Italie vers la montagne Sainte-Geneviève ?

Pour le reste, les arguments et développements étymologiques qui ouvrent chacune des pièces semblent originaux ; ils reprennent toutefois des éléments que l'on trouvait déjà dans les éditions antérieures²³. En matière d'écotique, Charpentier suit généralement le texte de Pio même si, en bon philologue, il ne s'y soumet pas toujours. Au XIX^e siècle, Joseph Naudet et Antoine-Augustin Renouard ont certes prétendu que les vingt-huit vers qui complètent la comédie de l'*Aulularia* étaient ici inédits²⁴. Or Pio les donnait déjà²⁵. L'erreur est significative : la première édition française des œuvres de Plaute a été considérée comme un grand commencement, alors qu'elle

22 Les deux derniers feuillets du premier volume reproduisent un poème de Paulus Canalis et les deux premiers vers d'un poème de Dominicus Palladius Soranus extraits des commentaires de Pietro Valla et Bernardo Saraceno (Venise, 1499). Arnaud Laimé a déjà signalé par ailleurs la reprise du *Dialogue entre Sidoine et Plaute* de Gian Francesco Corpello qui se trouve dans l'édition de Pio ; Charpentier se contente de substituer son nom à celui de l'éditeur italien, t. II, fol. KK5v^o : « Io. Francisci Corpelli Fulgentii Sidonii et Plauti colloquium » ; voir *La Poétique de Nicolas Petit*, op. cit., p. 34 et note 145.

23 Pietro Valla (Venise, 1499) propose lui aussi, après les arguments de chaque pièce, des notes étymologiques sur les noms.

24 Cf. *M. Accii Plauti Comediae*, éd. Joseph Naudet, Paris, Didot, 1832, t. III, p. 615 et *Annales de l'Imprimerie des Aldes*, Paris, J. Renouard, 1834, p. 312 (repris par Henri-Louis Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, Paris, F. De Nobele, 1964, t. VIII, p. 425).

25 Il est le premier et le seul, avant Charpentier, voir Ludwig Braun, *Scenae suppositiciae oder der falsche Plautus*, Göttingen, Vandenhoeck-Ruprecht, 1980, p. 101 et p. 202. Urceo Codro a donné, on le sait, une fin plus étoffée, que reproduit notamment Béroalde en fin de volume.

n'était – Charpentier lui-même nous le dit – qu'un maillon essentiel d'une longue chaîne. De même, l'édition parisienne complète la lacune qui, dans l'*Amphitryon*, sépare les vers 1034 et 1035. Mais ces vers se lisaient aussi chez Gianbattista Pio²⁶ ; c'est là un indice supplémentaire du rôle exercé par l'édition italienne sur la première édition parisienne et, à travers elle, sur la réception de Plaute en France²⁷.

DEUX ÉDITIONS SCOLAIRES DE L'*AMPHITRYON* (1514 ET CA 1515)

Parmi les comédies de Plaute, l'une intéressa tout particulièrement les éditeurs : *Amphitryon*. On peut émettre des hypothèses sur les raisons de ce succès – elle était en tout cas la première des comédies, présentées traditionnellement par ordre alphabétique²⁸. C'est ainsi que, immédiatement après la grande édition de Charpentier, paraissaient à Paris deux *Amphitryon*, à bien des égards complémentaires.

174

Le premier de ces textes est publié chez Josse Bade en 1514²⁹. Bade propose ici un texte brut, sans commentaire ni liminaire, à l'exception d'un *argumentum* en prose (qu'il pouvait lire dans les éditions vénitiennes de 1499 et 1511) et des deux arguments en vers que l'on trouve partout. L'éditeur n'intervient ensuite, dans le corps du texte, que pour introduire le passage interpolé entre les vers 1034 et 1035 :

La pièce est ici mutilée et ce qui suit, jusqu'au vers « *Vos inter vos etc.* » – à peu près 190 vers – Béroalde, qui le juge apocryphe, ne le retient pas.

Mutila hic fabula est et, usque in eum locum « Vos inter vos etc. », qui fere centum nonaginta sunt versus, a Beroaldo tanquam adulterina non recipitur.

Bade donne, lui, le même texte que Scutarius dans son édition de 1495, à quelques détails près. L'éditeur ne prétend pas, du reste, faire œuvre de philologue ; il se contente d'offrir le texte à la lecture de tous. Le volume prend ainsi la forme

26 En fait, ce passage interpolé est présent aussi dans la plupart des éditions italiennes antérieures, à l'exception notable de celles de Merula, de l'édition milanaise de Scutarius en 1490 et de l'édition vénitienne de 1499 (Béroalde, en 1503, donne l'ajout en fin de volume). Voir L. Braun, *Scenae suppositiciae...*, *op. cit.*, p. 202.

27 Il existe une édition lyonnaise, en un seul volume, des comédies de Plaute par Charpentier (sans date ni nom d'éditeur). Elle fut longtemps la seule édition connue des bibliophiles. Cette édition en caractères italiques, qui, selon toute vraisemblance, fait suite à l'édition parisienne, atteste le succès de l'ouvrage ; elle corrige certaines coquilles et en ajoute beaucoup d'autres.

28 Sur la fortune de l'*Amphitryon* au XVI^e siècle, et les raisons de son succès, voir Jacques Voisine, « *Amphitryon* dans le théâtre européen de la Renaissance », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, vol. 3, 1954.

29 *Plauti Amphitryo*, Paris, Josse Bade, 1514 (BnF, Arts du spectacle, 8-RE-1438).

d'un in-octavo très maniable, assez aéré : on a là sans doute une édition scolaire bon marché, une « feuille » à l'usage des étudiants³⁰. L'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale de France présente d'ailleurs des annotations, d'une écriture qui semble contemporaine de la publication. Ce sont des notes qui préparent ou reprennent les éléments attendus d'un commentaire. On trouve ainsi, en tête de certaines scènes, des arguments qui présentent à grands traits le contenu ; on lit en marge des notes explicatives sur telle ou telle référence : le nom de Thèbes est ainsi glosé, avec la distinction des différentes villes portant ce nom ; le pétase est quant à lui défini comme « couvre-chef » : « *velamen capitis* » etc. Dans les interlignes, des substituts lexicaux éclairent le sens de certaines expressions : l'expression *facere histrioniam* est glosée par « jouer un personnage » (« *agere personatum* », littéralement « jouer masqué »). Des notes grammaticales expliquent la syntaxe du vers : le verbe *suscipere* est encadré, puis glosé par « à l'infinitif au lieu de l'indicatif » (« *infinitivo pro indicativo* »). Il arrive enfin que l'annotateur présente des leçons alternatives et se fasse l'écho de débats érudits : l'on retrouve alors certaines formules caractéristiques des commentaires contemporains : « Les commentateurs se demandent s'il faut retenir *torulus* ou *torrulus* [...] » (« *Commentatores inter se disserunt debeatne haberi hoc in loco torulus an torrulus [...]* »). Ainsi, les annotations manuscrites témoignent sans doute d'un travail de compilation et de sélection³¹.

La seconde édition d'*Amphitryon*³² est, à bien des égards, beaucoup plus riche que celle de Josse Bade. Selon les conjectures de Brigitte Moreau, c'est dès l'année suivante qu'elle paraît, au format in-quarto, sous les presses de Jean de Gourmont³³. On la doit à un certain Louis Odebert d'Autun (Ludovicus Odebertus Eduensis), qui fut peut-être principal du collège parisien de Cambrai à la fin des années 1520³⁴ et, assurément, proche de Nicolas Bérauld ; celui-ci lui

30 Sur les « feuilles » scolaires, voir l'article de Marie-Madeleine Compère, Marie-Dominique Couzinet et Olivier Pédeflous, « Éléments pour l'histoire d'un genre éditorial », *Histoire de l'éducation*, vol. 124, 2009 (<http://histoire-education.revues.org>). Toutefois, cette édition ne correspond pas en tout point aux « feuilles » que décrivent ces auteurs : celles-ci sont le plus souvent au format in-quarto ; les formats inférieurs limitent en particulier la prise de notes sous la dictée du professeur.

31 Il faut noter que les points communs avec les commentaires de Pio et Odebert (voir ci-dessous) ne sont que ponctuels et peu significatifs.

32 *Amphitryo Plautinus exactiore et operosiore studio ac lima accuratiorique ingenii ratione (prius enim mutilatus ac pene Mancus erat) ab offensiunculis et minutulis erroribus tersus, quo nihil tenebricosis grammaticis (ne eorum etas per incuriam et desidiam defluat) ad orationum farraginem foecundius...*, Paris, Jean de Gourmont, s.d. [ca 1515] (BnF, Rés. P-Z-341).

33 Voir B. Moreau, *Inventaire chronologique...*, op. cit., t. II, p. 333.

34 Louis Odebert, principal du collège de Cambrai et licencié en droit, était cependant originaire d'Avalon et non d'Autun, deux villes assez proches il est vrai. Voir Philibert Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, éd. Philippe-Louis Joly, Dijon, François Desventes, 1745, t. II, p. 116 et les *Documents du Minutier central des notaires de Paris, Inventaires après décès*, éd. Madeleine Jurgens, Paris, Archives nationales, 1982, t. I, p. 101, notice n° 278.

dédie en effet une édition de commentaires aux *Philippiques* dès l'année 1514³⁵. Sur la page de titre de son édition d'*Amphitryon*, Odebert prétend, comme Charpentier, avoir fait tout un travail philologique pour débarrasser le texte de Plaute des erreurs accumulées par le temps. Il fait en outre précéder son édition d'une *Oratio Plautinarum laudum interpretativa*³⁶ ; il s'adresse alors aux « nobles jeunes gens » (« *ingenui adolescentes* ») qu'il invite à lire et à apprécier les œuvres de Plaute. Odebert y parle, sans aucun doute possible, en professeur qui propose la comédie comme miroir des mœurs et modèle d'éloquence³⁷ :

176

Qui représentent mieux les mœurs que les comiques ? [...] Spectateurs très nombreux, que la bonne complexion de la jeunesse rend aptes aux efforts, si je devais choisir pour vous qui, parmi la troupe des auteurs comiques, doit être imité d'abord, un seul parmi eux me paraît tout à fait digne de vous conduire, sous ses auspices, à la célébrité, c'est Plaute. [...] Qu'y a-t-il, ô dieu immortel, de plus travaillé, de plus sage, de plus spirituel, de plus plaisant que les comédies de Plaute ? Il est le seul, ou presque, à mériter d'être lu, aimez-le de tout votre cœur, feuillotez-le très souvent avec le plus grand soin, apprenez-le par cœur.

Qui mores melius effingunt quam comici? [...] Caeleberrimi spectatores quos sanguis integer evi ad laborem pollicetur idoneos, si vobis quempiam ex omni comicorum grege deligerem quem potissimum imitaremini, [...] unus omnium mihi dignissimus visus est Plautus cuius ductu et auspiciis perillustres evaderetis. [...] Quid per deum immortalem plautinis comoediis cultius, frugalius, urbanus, facetius? Hic unus propemodum dignus legi, hunc maximopere adamate, persepe voluite, totum perdiscite.

À vrai dire, Odebert s'en tient le plus souvent ici à des généralités, sans illustrer précisément les qualités dont il gratifie le genre comique en général et l'œuvre de Plaute en particulier. *In fine*, si le propos fait œuvre utile, c'est bien davantage comme modèle de discours épideictique dont les *marginalia* imprimés font ressortir les différentes parties : « Introduction du genre démonstratif », « narration », « division », « confirmation », « réfutation », « conclusion » (« *exordium demonstrativi generis* », « *narratio* », « *divisio* », « *confirmatio* »,

35 Sur cette édition et l'épître liminaire « *Nicolaus Beraldu Stephano Iosmaro et Ludouico Odeberto S P D* », voir Marie-Françoise André, *Nicolas Bérauld, laissé pour compte des « bonnes lettres »*. Monographie sur l'humaniste orléanais Nicolas Bérauld (c. 1470-c. 1555), thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, 2011, p. 34-41.

36 *Amphitryo*, éd. cit., t. I, fol. a1v^o-a2v^o.

37 *Ibid.*, fol. a1v^o.

« *confutatio* », « *conclusio* »). C'est d'abord le maître de rhétorique, le dédicataire de Bérauld, qui s'offre en exemple.

On aura remarqué, dans le passage cité, l'adresse lancée aux spectateurs. S'agit-il d'une preuve que le discours fut prononcé à haute et intelligible voix, devant les élèves réunis ou un public plus large ? C'est possible, mais le mot *auditores* serait alors attendu. Faut-il comprendre qu'évoquant une œuvre de théâtre, le maître transforme ses lecteurs en public de *cavea* par abus de langage ? Ou bien doit-on imaginer qu'un tel discours, prononcé en public, a précédé non pas seulement un cours sur Plaute, en tant que *praelectio*, mais une représentation de ses œuvres ? Malheureusement, il n'est guère d'éléments, dans l'édition d'Odebert, pour étayer cette hypothèse. Une telle représentation du reste n'aurait rien de surprenant : jamais attestée à Paris, la mise en scène des comiques anciens est documentée, au même moment, dans toute l'Europe. En 1514 par exemple, Adrien Barlandus, suivant en cela le modèle de son collègue Dorpius, donna, avec ses élèves de Louvain, une représentation de l'*Aulularia*³⁸.

Les autres pièces liminaires sont constituées de poèmes divers³⁹ et de développements théoriques assez brefs. Si les premiers semblent originaux, les seconds sont empruntés aux éditions antérieures : la « *Vita Plauti*⁴⁰ » et le paragraphe « *De comoedia ex interprete Aristophanis*⁴¹ » se lisent par exemple dans l'édition de Pio ; quant à l'argument en prose⁴², c'est celui que l'on retrouve chez Saraceno ou Josse Bade. Le texte de la comédie elle-même paraît suivre les éditions italiennes, mais propose parfois des leçons qu'on ne trouve pas ailleurs⁴³. Il présente du reste de nombreuses coquilles ; certains feuillets ne sont pas à leur place ; dans la première scène, l'éditeur (ou l'imprimeur) a oublié d'indiquer les noms de personnages qui prennent la parole. Tout cela rend difficile la lecture du volume.

38 Vers 1515, Gilles de Gourmont publiait un recueil d'œuvres de Barlandus, conservé à la bibliothèque Mazarine (Inc 1399-4 et 4° 10560-5) ; la page de titre annonçait la publication du prologue composé par le maître louvaniste à l'occasion, précisément, de la représentation de 1514. Mais ce prologue ne figure pas dans le volume.

39 *Amphitryo*, éd. cit., t. I, avant le texte de Plaute, fol. a1r° (page de titre) : « *Ad emptorem* » (distique) et « *Ad invidum* » (trois distiques) ; fol. a2v° : « *Ad inanem reprehensorem* » (distique) ; fol. a2v°-a3r° : « *Ludovici Odeberti edvensis ad lectores carmen* » (six distiques) ; fol. a3r° : « *Eiusdem carmen ad Plautum* » (trois distiques) ; fol. a4v° : « *Eiudem ad hunc libellum carmen* » (six distiques) et « *De inepta garrulitate dicentium ultimam huiusce dictionis Mida corripit non posse iocosum carmen* » (deux distiques). À la fin du volume, fol. M4r° : « *Plautus loquitur* » (cinq vers), « *Epitaphium Plauti* » (deux distiques), « *Ad spectatorem tumuli* » (distique).

40 *Ibid.*, fol. a3v°-a4r°.

41 *Ibid.*, fol. a4r°.

42 *Ibid.*, fol. A1r°.

43 Il ne faut pas négliger, bien sûr, la diffusion manuscrite des comédies.

L'intérêt principal de cette publication réside finalement dans la présence d'un commentaire, le premier commentaire d'une œuvre de Plaute imprimé en France. Il n'encadre pas le texte, mais s'intercale entre les différentes scènes⁴⁴. Il se présente le plus souvent comme un *patchwork* des trois commentaires antérieurs, de Pietro Valla, Saraceno et Pio, qu'Odebert réduit à l'essentiel ou à ce qui lui semble tel. Le commentaire du prologue, par exemple⁴⁵, emprunte sa première phrase à Saraceno : « On appelle Prologue le propos liminaire qui indique ce qui se passe dans la comédie qui suit » (« *Prologus dicitur primus sermo indicans quid in perpetua comedia fiat* ») ; la seconde est extraite de l'édition Pio : « Mercure, entrant sur l'avant-scène, impose le silence puis s'adresse aux spectateurs, gagne leur bienveillance et résume la pièce » (« *Mercurius in proscaenium egrediens, silentium facit, alloquitur demum spectatores & ab his benivolentiam captans enarrat summatim fabulam* »). La suite se lit dans le commentaire de Pietro Valla : « Mais il y a là une longue hyperbate, jusqu'au vers "Alors vous ferez silence pour cette pièce", c'est-à-dire "Vous voulez que, dans votre commerce, j'assure vos gains ; alors vous ferez silence pour cette pièce" [...] » (« *Sed hoc longum est hyperbaton ad idusque carmen. Ita huic facietis fabule silentium* », *id est* « *Vultis me in vestris mercimoniis vos lucris afficere ita huic facietis fabule silentium* » [...] ») etc.

Odebert n'hésite pas à citer ses sources et à justifier ses choix d'éditeur. Ainsi, au moment de reproduire les scènes apocryphes, le maître parisien indique – ce que ne faisait pas Charpentier – que le texte se trouve chez son prédécesseur milanais, dont il reconnaît l'autorité⁴⁶ :

À partir d'ici et jusqu'à la scène dont le début est « *Vos inter vos partite; ego abeo mihi negotium est* » etc., tous les vers ont été rejetés comme étrangers ou trop douteux dans certaines éditions si bien que la comédie semble mutilée ou tronquée en son milieu. Mais comme Gianbattista Pio, homme tout à fait savant, ne prive pas Plaute d'une telle continuité et que, par les réflexions qu'il a publiées sur Plaute et que nous avons le plus possible reproduites ici, il a rendu tout le texte plus clair, il a paru bon de présenter la comédie de cette façon, sans interruption.

Ab hoc loco ad scenam usque cuius principium est « Vos inter vos partite; ego abeo mihi negotium est etc. », versus omnis tanquam peregrini vel non adeo noti in quibusdam codicibus sunt exclusi ita ut comoedia mutilata et meditullio ipsa

⁴⁴ Odebert ajoute aussi de courts arguments pour chaque scène. Rappelons que ces éditions anciennes ne distinguent pas actes et scènes numérotées. Seuls les noms des personnages figurent en tête de chacune d'elles.

⁴⁵ *Ibid.*, fol. B1^o.

⁴⁶ *Ibid.*, fol. K4^v.

privata videatur. Sed quia Ioannes Baptista Pius, vir undecumque doctissimus, talem comoedie seriem Plauto non derogat atque lucubratione sua in Plautum edita quam ut plurimum ascripsimus lucidiora quaeque reddit, comoediam hunc in modum continuatam exarare conveniens visum est.

La lecture de cette édition aurait peut-être évité aux modernes d'attribuer un peu vite à Charpentier des ajouts qui n'étaient pas de son fait. Mais malheureusement, l'édition d'Odebert n'eut pas la fortune de l'édition montacutienne et elle semble avoir été très vite oubliée. Elle n'en témoigne pas moins de l'intérêt que Plaute, et notamment son *Amphitryon*, suscita dans les milieux des collèves parisiens, autour de 1515.

UNE IMITATIO DU MODÈLE PLAUTINIEN : LE PROLOGUE DES *MOMIAE* DE NICOLAS BARTHÉLEMY DE LOCHES (CA 1515)

Cet intérêt se manifesta, à Paris, sous une autre forme encore : la publication d'œuvres néo-latines dramatiques ou pseudo-dramatiques se réclamant de son modèle. Composé et publié pour la première fois à Londres, le *Palamedes* de Remacle d'Ardenne est réédité à Paris, chez Gilles de Gourmont, dès 1512⁴⁷. Remacle prétend, dans son prologue en prose, imiter Plaute :

Il faut à présent gagner à notre cause le dieu de la Comédie et rappeler Plaute du fond de l'abîme afin qu'il pare la scène, coulante de son esprit incisif et élégant, et qu'il dispense les charmes de sa langue mobile, pleins de lustre et d'agrément.

*Nunc impetrandus est nobis deus comicus atque ex imo evocandus Barathro Plautus venustis ut exornet salibus scenam fluentem et lingue versatilis dictet lepores expolitos ludicros*⁴⁸.

En réalité, ce dialogue allégorique ne doit que peu de choses au Sarsinate. Plus probante me semble la publication chez Josse Bade, autour de 1515, des *Momiae* de Nicolas Barthélemy de Loches⁴⁹. Celui-ci, qui avait étudié le droit à Orléans et était un proche de Nicolas Bérauld – comme Odebert : un même milieu se dessine –, enseigna dans les années 1520 au collège parisien de Marmoutier, mais il devait fréquenter la capitale du royaume depuis les

47 *Remacli Arduenne Florenatis Palamedes*, Paris, Gilles de Gourmont, 1512. Sur ce poète, voir ci-dessous la contribution de Perrine Galand, p. 253-270.

48 Remacle d'Ardenne, *Palamedes*, *op. cit.*, fol. A2v^o

49 *F. Nicolai Barptolemaei Lochiensis Momiae*, Paris, Josse Bade, s.d. (c. 1515 d'après Brigitte Moreau, *Inventaire chronologique...*, *op. cit.*, t. II, p. 293).

années 1510⁵⁰. Dans son épître liminaire, il se réclame des modèles lucianesque et érasmien. Le dialogue allégorique qu'il propose sur les abus du monde doit beaucoup, de fait, à l'*Encomium Moriae* et aux *Dialogues des morts*; il doit plus encore au théâtre contemporain des moralités⁵¹. En matière de versification, toutefois, l'*Exordium iambicum ad lectores*⁵² prétend suivre l'exemple de Plaute. Mieux encore, Barthélemy fait précéder son œuvre d'un paratexte plautinien. Le Prologue⁵³ invite ainsi les spectateurs à prendre patience, alors que la pièce pourrait retarder le repas. Il fait allusion aux élèves qui se préparent à jouer⁵⁴ :

[...] Bientôt vous verrez des dieux parler. Mais taisez-vous! Pourquoi ces rires, pourquoi ce mépris? Est-ce parce que je viens d'appeler ceux-là des dieux? Ce sont même des dieux comme jadis Jupiter le fut.

[...] *modo deos loqui videbitis.*

Tacete! Sed quid ridetis? Quid temnetis?

An quia deos istos nuper vocaverim?

Dei sunt vel ita ut Iuppiter quondam fuit.

180

Or, on a là un souvenir d'*Amphitryon* : Mercure, personnage qui incarne le prologue dans la pièce de Plaute, s'amusait des conventions théâtrales qui rendent possible la présence de Jupiter sur la scène :

Vous voilà étonnés? Comme si vraiment c'était un spectacle nouveau que Jupiter faisant métier d'acteur!

Quid admirati estis, quasi vero novum

*Nunc proferatur, Iovem facere histrioniam*⁵⁵?

Dans les deux cas, il s'agit d'un badinage qui se joue des illusions et des conventions du théâtre. Plaute tente en effet de justifier l'introduction de

50 Sur Nicolas Barthélemy de Loches, voir, notamment, Élise Gauthier, « Un professeur et poète du début du XVI^e siècle : Nicolas Barthélemy de Loches », dans Mathieu Ferrand et Nathaël Istasse (dir.), *Nouveaux regards sur les « Apollons de collège ». Figures du professeur humaniste en France dans la première moitié du XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2014, p. 183-206.

51 Pour une présentation un peu plus développée des *Momiae*, voir mon chapitre « Humanist Neo-Latin Drama in France », dans Jan Bloemendal et Howard Norland (dir.), *Neo-Latin Drama and Theatre in Early Modern Europe*, Leiden, Brill, 2013, p. 365-413.

52 Nicolas Barthélemy de Loches, *Momiae*, éd. cit., fol. A6v^o.

53 Je reprends ici des analyses de mon article « Le prologue comique dans le théâtre néo-latin et les premières comédies françaises : de la rencontre des formes à l'opposition des genres », dans I. Garnier et alii, *Paroles dégelées. Propos de l'Atelier du XVI^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 149-166.

54 Nicolas Barthélemy de Loches, *Momiae*, éd. cit., fol. a8r^o-a8v^o.

55 Plaute, *Comédies*, éd. et trad. Alfred Ernout, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1989, t. I, v. 89-90.

personnages divins – personnages de tragédies – dans son théâtre comique ; il invente pour cela un nouveau genre :

J'en ferai une pièce mixte, une tragi-comédie.

*Faciam ut commixta sit tragico comoedia*⁵⁶.

C'est sur cette même audace que le prologue des *Momiae* conclut son propos :

Si vous exigez un nom pour cette pièce, je ne pourrai en donner de meilleur que ce mot insolite : tragi-comédie.

*Si nomen aliquod huic exigitis fabulae,
Non alio melius dixerim vocabulo
Insolito tamen hoc quam Tragico comoediam*⁵⁷.

Ainsi, en citant le prologue de l'*Amphitryon*, Barthélemy prend pour modèle un texte dramatique qui se joue des classifications normatives, comme, du reste, le texte qu'il introduit. Si, à un premier niveau, le prologue de Barthélemy fonctionne comme un marqueur générique qui place le texte à venir sous l'égide de la comédie antique, à un second niveau, il justifie, sous l'autorité de Plaute, les transgressions génériques que ce transfert implique. De fait, ses *Momiae* ont peu à voir avec la comédie romaine.

Cette attitude me semble parfaitement illustrer celle des premiers humanistes quand ils s'essayaient au théâtre latin. J'ai longuement parlé ailleurs des *Dialogi* de Joannes Ravisius Textor, composés pour la plupart dans les années 1510. Le professeur du collège de Navarre connaissait Plaute et, sans doute, les trois éditions dont il a été question⁵⁸. Des allusions à l'œuvre du comique latin, quelques stylèmes s'y retrouvent. Jamais cependant il ne s'agit encore d'imiter la forme de la comédie ancienne. Sans doute la redécouverte de ces modèles était-elle trop récente et la comédie latine trop éloignée encore des modèles dramatiques contemporains : farces, moralités, sotties. Ce sont eux qui inspiraient d'abord les auteurs néo-latins.

En étudiant les années 1512-1515, je suis resté sur le seuil d'une renaissance de la comédie plautinienne à Paris. Les premières éditions, qui transmettent le savoir accumulé par l'humanisme italien, permettent une première diffusion du modèle et annoncent les grandes éditions du xv^e siècle. La lecture du prologue

⁵⁶ *Ibid.*, v. 59.

⁵⁷ Nicolas Barthélemy de Loches, *Momiae*, éd. cit., fol. b1r^o.

⁵⁸ Voir Mathieu Ferrand, *Le Théâtre des collèges parisiens au début du xv^e siècle. Textes et pratiques dramatiques*, Genève, Droz, à paraître.

de Barthélemy peut expliquer, quant à elle, la faveur dont jouit *Amphitryon* : cette « tragi-comédie » se jouait des distinctions génériques trop rigides, comme le théâtre contemporain – théâtre vivant des mystères, des farces, des moralités – les ignorait. Elle avait donc cette souplesse et cette *diuersitas* que d'autres comédies ne pouvaient offrir aux amateurs de théâtre, en ce début de XVI^e siècle. Mais là encore, son *imitatio* reste sur le seuil puisqu'elle ne dépasse guère le prologue.

Il faut attendre les années 1530 pour lire de véritables imitations de la comédie antique à Paris⁵⁹. On note alors un phénomène intéressant : c'est Plaute bien plus que Térence que ces premières *comediae* citent, imitent, réécrivent. Ainsi, contrairement à ce qu'affirma jadis Marie Delcourt, à « l'époque de Térence et des comédies lues » ne succéda pas, à partir des années 1560 et la représentation du *Brave de Baïf*, l'époque de Plaute et de la comédie jouée⁶⁰. Les choses, à Paris tout au moins, furent bien plus complexes.

59 Sur ces comédies latines, voir M. Ferrand, « Humanist neo-latin drama in France », art. cit. Je prépare actuellement leur édition, à paraître chez Droz.

60 Marie Delcourt, *La Tradition des comiques anciens en France avant Molière*, Paris, Droz, 1934.

LES ÉDITIONS DES VINGT COMÉDIES AVANT 1512

- Merula 1 : *Plautinae uiginti comoediae magna ex parte emendatae per Georgium Alexandrinum* [Merulam], Venetiis, opera et impendio Ioannis de Colonia atque Vindelini de Spira, 1472. In-fol. [sans commentaire] (BnF Gallica Numm-59634)
- Merula 2 : *Plautinae uiginti comoediae magna ex parte iterum emendatae per G. Alexandrinum*, Tarvisii, opera et impendio Pauli de Feraria atque Dionysii de Bononia, 1482. In-fol. [sans commentaire] (BnF Rés. G-YC-165)
- Scutarius 1 : *Plautinae uiginti comoediae olim magna ex parte iterum emendatae per Georgium Merulam Alexandrinum virum doctissimum nunc recognitae per Eusebium Scutarium...*, Mediolani, in officina Ulderici Scinzenzeller, 1490. In-fol. [sans commentaire] (BnF Rés. G-YC-166)
- Scutarius 2 : *Plautus*, Venetiis, 1495. In-4° [sans commentaire] (BnF Rés. M-YC-261)
- Galbiatus : *Plautus cum correctione et interpretatione Hermolai, Merulae, Politiani et Beroaldi et cum multis additionibus*. À la fin : « Nunc vero nuper studio & diligentia Sebastiani Ducii & Georgii Galbiati pristinam quasi imaginem ipse Plautus resumpsit », s.d.s.l., In-fol. [avec commentaires] (BnF Arsenal FOL-BL-538)
- Saracenus : *Plautinae uiginti comediae emendatissimae cum accuratissima ac luculentissima interpraetatione* [sic] *doctissimorum virorum Petri Vallae Placentini ac &* [sic] *Bernardi Saraceni veneti*, Venetiis, per Simonem Papiensem dictum Bivilaqua, 1499. In-fol. [avec commentaires] (BnF Rés. G-YC-167)
- Pius : *Plautus integer cum interpretatione Ioannis Baptistae Pii*, Mediolani, per magistrum Uldericum Scinzenzeler, 1500. In-fol. [avec commentaires] (BnF Gallica Numm-60103)
- Beroaldus : *Plautus diligenter recognitus per Philippum Beroaldum*, Bononiae, per Benedictum Hectoris, 1500 [ou 1503]. In-fol. [sans commentaire] (Mazarine 2° 221A)
- Buccardus : [*Plauti comoediae*], Brixiae, per Jacobum Britannicum, 1506. In-fol. (édition non consultée)
- Mulingus : *Plautus, poeta comicus*, Argentinae, Johannes Gruninger, 1508. In-8° (BnF Richelieu, Arts du spectacle 8-RE-1368 et 8-RE-1369)
- Ugoletus : *M. Actii Plauti Asinii comoediae uiginti nuper emendatae et in eas Pyladae Brixiani lucubrationes, Thadaei Ugoleti et Grapaldi virorum illustrium scholia, Anselmi Epiphyllides*, Parmae, apud Octavium Saladinum, 1510. In-fol. (BnF Rés G-YC-168)

Plauti comoediae XX. recens ex collatione multorum codicum qui tum calamo scripti tum formulis excusi habebantur singulari diligentia recognitae. Item eadem comoediae omnibus fere locis commentationibus ornantur: quas Bernardinus Saracenus adque Ioannes Petrus Valla scriptas olim reliquere. Nec desunt quoque obseruationes quaeipiam Pij Bononiensis sparsim collocatae..., Venetiis, per Lazarum Sordum, 1511. In-fol. (BnF Rés. G-YC-169, et Richelieu, Arts du spectacle 4-RE-1370)

LE *THESAURUS LINGVAE SANCTAE*
DE ROBERT ESTIENNE (1548) :
DIALOGUE ENTRE ÉDITIONS LATINES ET HÉBRAÏQUES

Judith Kogel
CNRS-IRHT, section Hébraïque

Après avoir imprimé deux Bibles hébraïques¹, Robert Estienne publiait, en 1548², une édition abrégée du *Thesaurus linguae sanctae* pour mettre à la disposition de ses lecteurs « un outil indispensable à l'étude de l'hébreu et de la Bible³ ». La page de titre de l'ouvrage mentionne le nom de l'auteur, « Sancte Pagnino Lucensi » et la source à laquelle il se réfère, le *Livre des racines* (*Sefer ha-shorashim*) de R. David Kimchi ; elle précise également que cette version est « plus brève et plus correcte » (« *contractior et emendatior* ») et que l'imprimeur, probablement aidé d'un hébraïsant parisien dont le nom est passé sous silence, a supprimé de nombreux passages et a corrigé la version latine de Pagnini, publiée à Lyon, en 1529. Ce livre, imprimé dans une période où l'enseignement de la langue sacrée et, par là-même, l'interprétation de la Bible était au centre d'intenses débats religieux, peut paraître insignifiant, un simple manuel didactique ; cependant la nature des changements apportés à l'édition complète semble indiquer une motivation supplémentaire, non explicite et probablement théologique, de l'imprimeur. Certaines modifications semblent également pointer vers l'existence d'échanges entre l'imprimeur parisien ou l'éditeur de l'ouvrage et les deux grands imprimeurs vénitiens de livres hébreux,

- 1 Robert Estienne fut le premier à imprimer la Bible hébraïque à Paris : une première édition en 1539-1544 et une seconde en 1543 et 1546. Voir Lyse Schwarzfuchs, *Le Livre hébreu à Paris au XVI^e siècle : inventaire chronologique*, [Paris], Bibliothèque nationale de France, 2004 ; Max Engammare, « Un siècle de publication de la Bible en Europe : la langue des éditions des Textes sacrés (1455-1555) », *Histoire et civilisation du livre*, 4, 2008, p. 47-92, ici p. 60 ; Antoine-Augustin Renouard, *Annales de l'imprimerie des Estienne ou Histoire de la famille des Estienne et de ses éditions* [1843], Genève, Slatkine Reprints, 1971, p. 54, 65, 296.
- 2 Le 20 janvier (« XII Cal. Feb. »), comme relevé par A.-A. Renouard, *ibid.*, p. 71.
- 3 F. a.ii, mentionné par L. Schwarzfuchs, *Le Livre hébreu à Paris au XVI^e siècle, op. cit.*, p. 37. L'introduction a été reproduite dans l'ouvrage de Bénédicte Boudou et Judit Kecskeméti, *La France des humanistes. Robert et Charles Estienne, des imprimeurs pédagogues*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 218-220 ; voir également Elizabeth Armstrong, *Robert Estienne Royal Printer: an historical study of the Elder Stephanus*, Cambridge, The Sutton Courtenay Press, 1986, p. 24, 69.

Daniel Bomberg et Marc-Antoine Giustiniani, avec peut-être en arrière-plan la figure du célèbre maître juif, Élie Lévi⁴. Pour rendre le propos aussi clair que possible, je me proposerai de présenter brièvement le *Sefer ha-shorashim* ou *Livre des racines*, puis d'évoquer la diffusion du texte hébreu à la Renaissance, tant chez les juifs que chez les chrétiens, avant d'examiner l'abrégé du *Thesaurus* de Pagnini, daté de 1548.

LE SEFER HA-SHORASHIM

186

Le *Sefer ha-shorashim* de David Qimḥi, achevé à Narbonne en 1210, présente, dans l'ordre alphabétique, les racines permettant de regrouper commodément tous les mots de l'hébreu biblique. D'autres ouvrages du même type existaient déjà, mais ils étaient pour la plupart rédigés en arabe, comme le *Livre des racines* (*Kitāb al-uṣūl*) composé par Jonah ibn Janaḥ (ca 985-990 - ca 1050⁵), et s'adressaient à un public d'érudits très au fait de la langue. Certains d'entre eux étaient même spécifiquement destinés aux poètes, ainsi le *Dictionnaire* (*Egron*) de Saadia Gaon dont la seconde version, en arabe, porte le titre de *Livre des racines de la poésie hébraïque* (*Kitāb 'uṣūl al-shi'r al-'ibrānī*⁶). Le *Sefer ha-shorashim* de Qimḥi tranche avec les travaux précédents et s'inscrit dans un mouvement général, qui a son parallèle dans le monde latin⁷, de production d'ouvrages linguistiques destinés à un public plus large que le seul cercle des lettrés. Dans l'introduction générale au traité grammatical dit *Mikhlol* (« *Somme*⁸ »), l'auteur expose sa méthode, tout en précisant que son objectif n'est pas d'innover mais de réorganiser les connaissances linguistiques de la grammaire et de la lexicographie hébraïques pour faciliter l'apprentissage de la langue. C'est en véritable lexicographe que Qimḥi procède et, de fait, tous les détails de l'ouvrage ont été pensés : il indique les utilisateurs potentiels de son ouvrage, « étudiants » (« *talmidim*⁹ »), il établit une taxinomie et détermine les différents groupes d'informations à fournir pour répondre aux

4 La monographie de Gérard E. Weil, *Élie Lévi, humaniste et massorète (1469-1549)* (Leiden, Brill, 1963) reste à ce jour l'ouvrage de référence. Voir également Deena Aranoff, « Elijah Levita: a Jewish Hebraist », *Jewish History*, 23/1, 2009, p. 17-40.

5 Traduit en 1171 par Judah ibn Tibbon sous le nom de *Sefer ha-shorashim*, cet ouvrage n'a été publié pour la première fois qu'au XIX^e siècle : Jonah Ibn Janaḥ (Abu'lwalid Merwān Ibn Gānāḥ), *Sepher Haschoraschim*, trad. Judah Ibn Tibbon, éd. Wilhelm Bacher, Berlin, H. Itzkowski, 1896.

6 Rav Sē'adya Ga'on, *Kitāb 'uṣūl al-shi'r al-'ibrānī*, éd. Neḥemya Allony, Jerusalem, Ha-Akademiyah la-lashon ha-'Ivrit, [1969].

7 Augusto Marinoni, « Du glossaire au vocabulaire », *Quadrivium*, vol. 9, 1968, p. 127-141, ici p. 132.

8 L'œuvre linguistique de David Qimḥi, *Le Livre de la somme* (« *Sefer mikhlol* »), comporte deux parties distinctes, une grammaire – communément appelée *Mikhlol* – et un dictionnaire, le *Sefer ha-shorashim*.

9 David Qimḥi, *Mikhlol* [1842], éd. Isaac Rittenberg, Jerusalem, [s.n.], 726 [1965], f. 1r.

questions virtuelles des lecteurs. Si le choix des lemmes est imposé par le savoir linguistique, l'organisation interne des différentes entrées est la sienne, l'ordre est invariable et suit les parties du discours (verbes, noms et particules). Qimḥi a choisi de ne traiter que les aspects morphologiques des mots (schèmes verbaux et nominaux, avec adjonction d'affixes) et ne s'est pas préoccupé de théorie et de catégories logiques¹⁰. Le métalangage utilisé est explicite et extrêmement réduit pour rendre la consultation aussi aisée que possible. Enfin, comme les auteurs juifs de son époque, Qimḥi a inséré des gloses vernaculaires en caractères hébreux pour rendre les *hapax legomena* ou autres termes peu fréquents, voire pour éclairer l'usage inhabituel d'une racine. Au-delà de cet aspect didactique, il est également possible de repérer dans le *Sefer ha-shorashim* une démarche idéologique concernant l'aspect sémantique des mots ; l'auteur s'efforce constamment de trouver un sens primordial (un dénominateur commun) à chacune des entrées de ce dictionnaire¹¹, il écarte autant que possible la philologie comparative et privilégie les explications lexicales figurant dans la littérature traditionnelle. Le résultat est un ouvrage pédagogique très accessible, permettant de surmonter les difficultés liées à la traduction qui, on le sait, était au centre de l'enseignement de la Bible, dans les communautés juives. Le livre connu une fortune inégalée, près de quatre-vingts manuscrits complets copiés avant 1550 ont été conservés, sans compter les cent cinquante fragments, d'un folio à quelques cahiers, qui sont les témoins d'autant de *codices*. Les différents types d'écriture, séfarade, ashkénaze, byzantine, orientale et italienne, attestent d'une large diffusion dans les différentes contrées où les juifs s'étaient installés¹². Il n'est donc pas surprenant de compter trois impressions incunables de cet ouvrage : Rome, 1470 ; Naples, 1490 et 1491.

TRANSMISSION DES SAVOIRS ET DES TEXTES LINGUISTIQUES : LE RÔLE D'ÉLIE LÉVITA

La transmission des savoirs grammaticaux hébreux au monde chrétien a pour personnage central Élie Lévit, qui a profondément marqué les études hébraïques à la Renaissance et grâce à qui les œuvres des frères Qimḥi, Moïse

10 Il classe notamment les noms en deux catégories en fonction de critères purement morphologiques, tandis que son père, Joseph, propose une division de nature sémantique influencée par des considérations référentielles opposant corporel, spirituel et « non existant » : les « noms qui désignent des réalités perceptibles » (« *shem she- yesh lo guf* ») ; ceux « qui désignent des réalités non perceptibles » (« *shem ha-niqra' ruah* ») et les « noms qui désignent des réalités négatives » (« *shem le-lo yesh* »), comme l'obscurité, la faiblesse, la mort qui sont absence de lumière, de force et de vie.

11 Voir notamment l'entrée *SHR*.

12 Voir les statistiques dans Judith Olszowy-Schlanger, « *Sefer ha-Shoham* ("Le livre d'Onyx") », dictionnaire de l'hébreu biblique de Moïse ben Isaac ben ha-Nessiya (Angleterre, vers 1260) », dans Jean Baumgarten, José Costa, Jean-Patrick Guillaume et Judith Kogel (dir.), *En mémoire de Sophie Kessler-Mesguich*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2012, p. 183-198, ici p. 192.

et David, devinrent une référence pour les chrétiens. La première mention autographe connue d'Élie Lévíta figure dans la marge supérieure de la première page d'un exemplaire du *Sefer ha-shorashim* imprimé à Naples en 1490¹³ : c'est dire l'importance que revêtait cet ouvrage à ses yeux. Très tôt, Lévíta, qui venait d'Allemagne, acquit dans les différentes villes italiennes où il résida – Venise, Padoue, Rome, Venise encore – une réputation de grammairien. En 1507, il est l'auteur d'un commentaire à la grammaire descriptive de Moïse Qimḥi, *Sur les chemins de la connaissance (Mahalakh sheviley ha-da'at*¹⁴), manuel pédagogique concis qu'il utilisait pour transmettre les rudiments de la langue à ses élèves¹⁵. Mais c'est sa rencontre avec Gilles de Viterbe, en 1515 ou 1516 à Rome¹⁶, qui orienta le cours de sa vie et eut une influence majeure sur la transmission des savoirs linguistiques de l'hébreu aux savants humanistes. Rome était, dès la fin du xv^e siècle, un centre important de l'hébraïsme chrétien et de nombreux humanistes parmi les plus connus y ont vécu ou séjourné temporairement : Pic de la Mirandole entre 1486 et 1487, pour discuter et défendre son *Conclusiones philosophicae, cabalasticae et theologicae*; Johannes Reuchlin, qui apprit l'hébreu auprès de l'érudit juif Obadia Sforno entre 1498 et 1500; Agostino Giustiniani, qui bénéficia également d'« enseignants parmi les meilleurs¹⁷ » de la langue hébraïque – peut-être s'agissait-il du juif converti Libertas Cominetti –, y séjourna entre 1516 et 1518; appelé ensuite à Paris par François I^{er} pour

13 Mentionné par G. Weil, *Élie Lévíta, op. cit.*, p. 3-5 : ms. Vienne, Österreichische Nationalbibliothek Inv. 25.F.2, f. 2r; une autre note, datée du 29 août 1495, fait état de la naissance de son fils Judah (f. 144v). L'ouvrage est consultable en ligne sur le site de la Bibliothèque nationale d'Autriche, images 9 et 294.

14 Dans la préface à sa traduction du livre de Lévíta, *Grammatica hebraica absolutissima*, Sébastien Münster a qualifié les deux frères Moïse et David Qimḥi de « Donat et Priscien de la grammaire hébraïque ».

15 Ce commentaire fut attribué à Benjamin de Rome, auteur d'une introduction grammaticale placée en tête de l'ouvrage, le nom de Lévíta n'étant aucunement mentionné dans la première édition de 1508, ainsi que dans celles de 1515 et 1519, toutes réalisées par Soncino. Lévíta rétablit la vérité lorsqu'il édita lui-même ce texte chez Daniel Bomberg (Venise, 1546) dans le recueil de traités grammaticaux nommé *Diqduqim*. Il accompagna cette édition d'un poème dans lequel il narre cette mésaventure (G. Weil, *Élie Lévíta, op. cit.*, p. 44-45).

16 Colophon figurant à la fin d'un ouvrage que Lévíta a copié pour Gilles de Viterbe et achevé « mercredi *Hoshanah rabbah* [21 *tishri*] 277 [1516] ». Voir la discussion à propos du nombre 1'777 [276], *ibid.*, p. 75-79. Les millésimes du calendrier hébraïque donnés ici en trois chiffres sous-entendent le premier chiffre, « 5 », du VI^e millénaire : l'année 1516 apr. J.-C. est ainsi indiquée par « 277 » au lieu de « 5277 ».

17 « *Per che hebbi boni precettori* », cité par Saverio Campanini, « Kabbale chrétienne et exégèse dans les gloses du Psautier polyglotte d'Agostino Giustiniani (1516) », dans François Dupuigrenet Desroussilles (dir.), *Italica Biblia. La Bible en Italie entre Renaissance et réforme*, Bern, Peter Lang, 2015, p. [8]; voir aussi *id.*, « La radice dolorante. Ebrei e cristiani alla scoperta del giudaismo nel Rinascimento », dans Mauro Perani (dir.), *L'interculturalità dell'ebraismo*, Ravenna, Longo, 2004, p. 221-247. D'autres hébraïsants chrétiens ont vécu à Rome quelques années, au début du XVI^e siècle. Voir Emma Abate, « Filologia e Qabbalah, la collezione ebraica di Egidio da Viterbo alla biblioteca Angelica di Roma », *Archivio italiano per la storia della pietà*, vol. 26, 2014, p. 409-446, ici p. 422, et la bibliographie mentionnée dans les notes.

enseigner les langues orientales, il y publia, en 1520, la grammaire de Moïse Qimhi que nous venons d'évoquer, sous le titre *Livre des voies de la langue sacrée* (*Liber viarum linguae sanctae*¹⁸) ; on mentionnera enfin Sante Pagnini, qui fut sans doute l'élève du juif converti Clément Abraham, professeur au couvent Saint-Marc de Florence, et à qui le pape Léon X confia la chaire de grec et d'hébreu à la Sapienza.

Hormis Gilles de Viterbe et, plus tard, Paul Fagius, qu'il rejoignit à Isny¹⁹, Lévíta n'a mentionné le nom d'aucun de ceux qui furent ses élèves : c'est un peu l'effet miroir des humanistes chrétiens, qui ont souvent tu le nom de leur professeur d'hébreu. En s'attachant les services de Lévíta, « grammairien allemand qui possède les mystères de la grammaire et de l'écriture²⁰ », Gilles de Viterbe souhaitait non seulement un maître pour pénétrer les secrets de la littérature hébraïque, mais il attendait de Lévíta qu'il se consacre à la composition d'ouvrages indispensables à une bonne connaissance de la linguistique de l'hébreu. Si l'on en croit Lévíta, c'est Gilles de Viterbe qui lui aurait demandé de rédiger une concordance hébraïque de la Bible, insatisfait qu'il était du livre latin rédigé au XIII^e siècle par le cardinal Hugues de Saint-Cher (ca 1240)²¹. Parallèlement à ce travail de composition exigeant, Lévíta enseignait la grammaire à son élève, ou à un groupe d'élèves, et de ces leçons résultèrent trois manuels didactiques, *Livre des [mots] complexes* (*Sefer ha-harkavah*²²), *Livre de Baħur*²³ (*Sefer ha-baħur*²⁴) et *Tableau des verbes et conjugaisons* (*Luaħ ha-pe'alim we-ha-binyanim*²⁵) ; l'utilisation du *Sefer ha-shorashim* comme support pédagogique ne laisse que

18 Traduction latine de *Darkhei leshon ha-qodesh*, autre titre de la grammaire de Moïse Qimhi. La description de cette édition a été faite par L. Schwarzfuchs, *Le Livre hébreu à Paris au XVI^e siècle*, op. cit., p. 67.

19 L'imprimerie Bomberg avait ralenti sa production dès 1539 et ne reprit ses éditions qu'en 1544. Est-ce pour cette raison que Lévíta partit pour Isny (Württemberg) où il rejoignit Paul Fagius qui l'aida à publier ses propres ouvrages ? Voir David W. Amram, *The Makers of Hebrew books in Italy; being chapters in the history of the Hebrew printing press*, Philadelphia, J. H. Greenstone, 1909, p. 197 ; G. Weil, *Élie Lévíta*, op. cit., p. 133-143.

20 Ms. Munich, Bayerische Staatsbibliothek, *codex heb.* 74, « Introduction à la concordance massorétique », trad. G. E. Weil, dans *Élie Lévíta*, op. cit., p. 344-380, ici p. 344.

21 *Ibid.*, p. 345.

22 Roma, Yiṣħaq, Yom-tov we-Ya'aqov bnei Avigdor [Qaṣav], vendredi 1^{er}-16 av [5]278 [19 juillet – 3 août 1518] dans l'atelier de l'imprimeur Giovanni Giacomo Fagiot de Montecchio « *in platea Montanari* ». Voir Moses Steinschneider, *Catalogus librorum Hebraeorum [in Bibliotheca Bodleiana]* [1852-1860], réimpr. Hildesheim, Olms, 1964, notice 4960.

23 Élie Lévíta explique dans la préface qu'il a donné à l'ouvrage ce titre pour trois raisons, parce qu'il peut signifier *Livre choisi*, *de qualité*, *Livre pour la jeunesse*, mais aussi parce qu'il évoque son surnom ou nom de famille, Baħur (f. 2v).

24 Rome, Yiṣħaq, Yom-tov we-Ya'aqov bnei Avigdor [Qaṣav], vendredi 5 tishri [5]279 [20 septembre 1518], f. 5v, dans l'atelier de l'imprimeur Giovanni Giacomo Fagiot de Montecchio.

25 Cet ouvrage n'a jamais été publié, ce que signalait déjà en son temps Johannes Bernardus de Rossi, *Annales Hebraeo-typographici seculi XV et ab anno 1501 ad 1540* [1795-1799], réimpr. Amsterdam, Philo Press, 1969, p. 17 (notice 82).

peu de doute, d'autant que Léviata s'est fondé sur l'ordre des racines exposé dans cet ouvrage pour mener à bien son entreprise²⁶. La concordance massorétique ou *Livre des souvenirs* (*Sefer ha-zikhronot*) fut achevée le 19 juin 1521²⁷. Trois copies ont été conservées, probablement les seules qui aient existé : Munich, Bayerische Staatsbibliothek, *codex heb.* 74 (1-2) ; Paris, BnF, ms. Hébreu 133 et 134 ; Lyon, Bibliothèque municipale, ms. 3 et 4. Le manuscrit de Munich correspond à l'exemplaire produit à Rome entre 1516 et 1521 pour Gilles de Viterbe²⁸, celui de Paris est plus tardif, il a été rédigé à Venise où Léviata s'était réfugié après le sac de Rome, en 1527, et a été confié à l'ambassadeur Georges de Selve qui l'apporta à Paris en vue d'une publication²⁹ ; enfin, le manuscrit de Lyon contient de nombreuses annotations de la main de Sante Pagnini ainsi que l'inscription « corrigé par Élie » (« *emendabat Helias*³⁰ »), portée sur le dernier feuillet des cahiers corrigés par Élie Léviata, et tout porte à croire qu'il en était le possesseur.

190

Lorsqu'il quitta Rome, en 1521 ou 1522, après la mort de Léon X qui était son protecteur et mécène, Pagnini se rendit à Avignon, puis à Lyon (1526) où il parvint à faire imprimer les travaux qu'il avait entrepris, dont une nouvelle traduction latine de la Bible³¹. Huit *hebraïca* – textes traditionnels ou linguistiques de l'hébreu – lui appartenant sont encore conservés à la Bibliothèque municipale de Lyon³², ce qui accrédite l'idée qu'il voyageait en

26 Si, dans son introduction au manuscrit conservé à Munich, Léviata indique que « ce livre sera rédigé selon un classement qui tient compte des racines » (trad. G. Weil, *Élie Léviata, op. cit.*, p. 374), sans préciser pour autant qu'il s'inspirera de l'ouvrage de David Qimhi, il le mentionne, en revanche, dans l'exemplaire conservé à la BnF, f. 2r.

27 4 tammuz [5]281 [1521] : colophon du ms. Munich 74, 2, f. 596r.

28 Annotations de Gilles de Viterbe sur divers folios des deux volumes, signature (*ibid.*, f. 4r-596r), tables des matières en latin écrites de sa main (*ibid.*, f. 84r-85rv).

29 Dans la préface (*ibid.*, f. 1rv), Élie Léviata raconte les circonstances qui lui ont permis de rédiger cet ouvrage, notamment comment l'ambassadeur du roi de France à Venise, Georges de Selve, évêque de Lavaur, l'a encouragé à reprendre un travail entamé à Rome et qu'il pensait détruit lors du sac de la ville.

30 L'attribution des corrections à Léviata a été confirmée par Lyse et Simon Schwarzfuchs ; voir Monique Hulvey, « Les bibliothèques retrouvées de Sante Pagnini, dominicain de Lucques, et de Pierre Bullioud, "gentil-homme" lyonnais : en hébreu et en grec [...] », *Bulletin du bibliophile*, vol. 2009-1, p. 78-106, ici p. 88 et n. 2.

31 Le pape Léon X, qui devait en assurer les frais d'impression, mourut en 1521, date à laquelle Pagnini acheva ce travail. Cette traduction fut publiée en 1528 à Lyon, chez Antoine Du Ry ; voir Lyse Schwarzfuchs, *L'Hébreu dans le livre lyonnais au XVI^e siècle*, Lyon, ENS Éditions, 2008, p. 17, qui renvoie à Martine Delaveau et Denise Hillard, *Bibles imprimées du XV^e au XVII^e siècle conservées à Paris : Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque Sainte-Geneviève, Bibliothèque de la Sorbonne, Bibliothèque Mazarine, Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français, Bibliothèque de la Société biblique. Catalogue collectif*, [Paris], Bibliothèque nationale de France, 2002, p. 814.

32 Monique Hulvey, « Les bibliothèques retrouvées de Sante Pagnini... », art. cit., p. 103.

transportant avec lui « sa bibliothèque de travail³³ », qui comptait des imprimés acquis en Italie³⁴ mais aussi une copie de la concordance massorétique revue et corrigée par Lévi. Les deux hommes s'étaient assurément rencontrés à Rome, par l'entremise de Gilles de Viterbe.

En 1529, Pagnini publiait un dictionnaire hébreu-latin, adapté du *Sefer ha-shorashim* de David Qimḥi. L'ouvrage est un in-folio de 1 412 pages, imprimé par Sébastien Gryphe, à Lyon et dédié à Frederigo Fregoso, archevêque de Salerne³⁵. Suivant en cela Qimḥi, Pagnini a composé, citons la regrettée Sophie Kessler-Mesguich, « un outil pédagogique [...] accessible même aux débutants³⁶ ». Comme dans l'ouvrage source, grammaire et exégèse sont mêlées, mais la nature même du *Thesaurus*, le public auquel il est destiné, ont nécessité des aménagements. Pagnini a augmenté les articles de Qimḥi³⁷, fidèlement reproduits, par ailleurs : il a parfois modifié l'ordre des différents sens d'une racine, il a multiplié les exemples pour présenter un maximum de formes verbales et nominales, en puisant très certainement dans le *Sefer ha-zikhronot* qu'il possédait, il a également ajouté des explications grammaticales renvoyant aux *Hebraicarum institutionum libri quatuor*³⁸ publiés en 1526, avant même le *Mikhlol* dont il s'était inspiré, et surtout il a systématiquement introduit, après l'interprétation des versets bibliques proposée par Qimḥi, la traduction de la Vulgate³⁹.

Une première version latine du *Sefer ha-shorashim* avait été menée à son terme par ou pour Gilles de Viterbe⁴⁰. Il s'agit d'une traduction-calque conservée

33 L'expression est empruntée à Monique Hulvey, *ibid.*, p. 88. Voir les exemples mentionnés dans l'article d'Élodie Attia, « La terminologie hébraïque et son agencement dans le *Thesaurus Linguae Sanctae* de Sante Pagnini », dans François Dupuigrenet-Desroussilles (dir.), *Italica Biblia. La Bible et l'Italie entre Renaissance et Réforme*, Peter Lang (à paraître).

34 Des ouvrages publiés avant son départ d'Italie. Voir Monique Hulvey, « Les bibliothèques retrouvées de Sante Pagnini... », art. cit., p. 103, où sont mentionnés les exemplaires suivants : Bible, *Les Prophètes*, avec la traduction araméenne d'Onqelos et le commentaire de David Qimḥi, Venise, Daniel Bomberg, 1517 ; Bible, *Les Prophètes*, avec le commentaire d'Isaac Abrabanel, [Pesaro], Gershom Soncino, 1520 ; Bible (polyglotte), Alcalá, A. G. de Brocario, 1514 ; *Midrash Megillot*, Pesaro, Gershom Soncino, 1519 ; *Midrash Rabbah*, Qušta' [Constantinople], [s.n.], 1512 ; Moïse ben Naḥman, *Perush ha-Torah*, Pesaro, Gershom Soncino, 1514.

35 L. Schwarzfuchs, *L'Hébreu dans le livre lyonnais au XVI^e siècle*, op. cit., p. 19-20.

36 Sophie Kessler-Mesguich, *Les Études hébraïques en France : de François Tissard à Richard Simon (1508-1680)*, Genève, Droz, 2013, p. 147.

37 C'est un des reproches qui figurent dans la préface à l'édition abrégée de 1548 (f. a.ii).

38 Lyon, Antoine du Ry, 1526.

39 Voir également le chapitre consacré à Pagnini dans Elsa Kammerer, *Jean de Vauzelles et le creuset lyonnais (1520-1550)*, Genève, Droz, 2013, p. 253-281.

40 Johannes Reuchlin avait composé le dictionnaire intégré dans son ouvrage linguistique, *De rudimentis hebraicis* (Pforzheim [Phorcae], Thomas Anshelm, 1506), en se fondant également sur le *Sefer ha-shorashim*. Ce livre, que Pagnini possédait, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon, comporte de nombreuses annotations de sa main dont l'étude devrait permettre de reconstruire la genèse de ses travaux.

dans deux manuscrits, l'un à Rome, Biblioteca Angelica, ms. 3 et l'autre à la bibliothèque de l'université de St Andrews, ms. 236 (daté de 1519), qui font l'objet d'un travail d'édition entrepris par deux collègues, Saverio Campanini et Emma Abate. Il paraît difficile de considérer que l'intérêt manifesté par les deux hommes, Sante Pagnini et Gilles de Viterbe, pour les mêmes textes – le *Sefer ha-shorashim* et la concordance biblique – soit fortuit et que les entreprises de traduction n'aient pas puisé à la même source, à savoir Lévit⁴¹. L'organisation des dictionnaires révèle elle aussi un souci didactique comparable, avec notamment l'insertion d'un index des mots latins à la fin de l'ouvrage, renvoyant pour le *Thesaurus* de 1529 à la page où il figure, et, pour le manuscrit conservé à l'université de St Andrews, au numéro d'ordre de la racine.

L'influence de Lévit ne s'arrêta pas là. Homme aux activités multiples, il fut omniprésent dans la diffusion des œuvres linguistiques de David Qimḥi. Arrivé à Venise en 1527, après le sac de Rome, Lévit a participé au travail de correction et d'édition du *Sefer ha-shorashim* à quatre reprises : au moment de la première impression vénitienne préparée par Isaïe ben Eléazar Parnas chez Daniel Bomberg en 1529, lors de la seconde édition Bomberg, en février-mars 1546, sous la direction de Cornelius Adelkind⁴² ; puis chez l'imprimeur Marc Antoine Giustiniani, qui publia l'ouvrage avec les annotations (*nimuqim*) de Lévit en octobre 1546-1547⁴³ ; une partie des feuillets imprimés lors de ce tirage⁴⁴, plus spécialement destinée aux hébraïsants chrétiens, comporte, en marge, la traduction latine des racines et des vocables bibliques mentionnés par Qimḥi dans chacun des articles du dictionnaire ; l'imprimeur a également ajouté des chiffres arabes aux lettres hébraïques pour la numérotation des colonnes et des cahiers et a prévu une seconde page de titre, en latin cette

41 Se pose la question de la copie de la traduction calque. À qui était-elle destinée ? À Pagnini ?

42 Durant l'année 1546, Bomberg a, semble-t-il, écoulé un certain nombre de copies datant de 1529, en modifiant la page de titre. Sur cette dernière, l'année figure sous la forme « הרשו » (« 5-200-300-6 »), avec un *resh* (chiffre « 200 ») supplémentaire, au lieu du « השו » (« 5306 ») qui apparaît dans les ouvrages imprimés en 1546.

43 Il y a longtemps eu confusion concernant la date de publication de cette édition, à savoir 1547 ou 1548. Bien que la page de titre affiche le millésime « 1546 », la mention « en 308 » (« ב'ש"ח ») dans le poème final de Lévit a induit en erreur les catalogueurs. Voir Moritz Steinschneider, *Catalogus [in Bibliotheca Bodleiana]* [Berlin, A. Friedländer, 1852-1860], réimpr. Hildesheim, G. Olms, 1964, p. 874.

44 La superposition des feuillets avec et sans gloses latines ainsi que la présence de filigranes identiques portent à croire que l'imprimeur a inséré les éléments additionnels en cours de tirage, hypothèse que seul un travail systématique de comparaison des exemplaires conservés dans les différentes bibliothèques devrait nous permettre de confirmer. Peut-être est-ce la raison pour laquelle on note une certaine incohérence dans la composition de nombreux volumes : malgré une page de titre latin, certains d'entre eux comportent des cahiers sans gloses latines dans les marges ; à l'inverse, il arrive de trouver quelques cahiers avec gloses latines dans des exemplaires dont la page de titre est en hébreu uniquement. Voir notamment le livre numérisé sur le site Hebrewbooks.org (<http://www.hebrewbooks.org/11650>), dont seuls les trois premiers cahiers comportent des gloses latines.

fois. Enfin, les éditions Bomberg 1546 et Giustiniani ont un lien de filiation évident avec la première édition vénitienne, datant de 1529. Les changements intervenus dans l'édition Bomberg 1546⁴⁵ sont particulièrement perceptibles en ce qui concerne les gloses vernaculaires, nous aurons l'occasion d'y revenir ultérieurement, tandis que l'édition Giustiniani a repris intégralement le texte hébreu imprimé en 1529 accompagné, cette fois, des remarques de Léviata, et a ajouté dans un second temps les traductions latines.

L'ABRÉGÉ DE 1548 : DIALOGUE ENTRE ÉDITIONS LATINES ET HÉBRAÏQUES

L'édition du *Thesaurus linguae sanctae* de Robert Estienne est un in-quarto de 1624 pages, bien plus maniable que l'édition de 1529 du fait du changement de format. Cette publication était indissociée dans l'esprit d'Estienne des deux éditions de la Bible qu'il venait d'achever, une de grand format destinée aux rois et autres hauts personnages et une seconde facilement transportable⁴⁶. En effet, dans sa préface au *Thesaurus*, il explique avoir décidé de mettre à la disposition de son lecteur les moyens indispensables à la meilleure étude possible de l'hébreu et de la Bible.

L'édition du *Thesaurus* « abrégée et corrigée » (« *contractior et emendatior* ») est précédée de poèmes introductifs composés par Jean de Vesvre, chanoine d'Autun⁴⁷ :

Chant de Vesvre recommandant cet ouvrage

Au lecteur studieux de la langue sacrée.

L'arbre qui a pris ses racines par l'étude de Qimḥi,

A commencé à devenir luxuriant grâce au soin de Pagnini.

Alors que la sève se répand dans les branches pleines de feuilles,

Quelle est la taille du fruit que tu as cueilli de l'arbre ?

Ce dernier, une fois le superflu émondé par une coupe modérée,

est maintenant abrégé pour toi comme un don de fruits hébreux⁴⁸.

Vaevraei carmen in operis commendationem,

Ad Lectorem Linguae sanctae studiosum.

45 Dans cette édition, figure également dans les marges le mot *nimiq* signalant les annotations d'Élie Léviata, mais ces dernières ne furent imprimées que l'année suivante, par Giustiniani.

46 Le format de la première est un in-quarto, tandis que celui de la seconde est un in-seize. Mercier a participé aux éditions de la Bible de Robert I^{er} Estienne et c'est également lui qui a annoté les éditions 1575 et 1577 du *Thesaurus* (Lyon). Voir L. Schwarzfuchs, *Le Livre hébreu à Paris au xv^e siècle, op. cit.*, p. 37.

47 Sur ce personnage (ca 1525-1562), voir Harold de Fontenay, « Notice sur Jehan de Vesvre, érudit et poète latin du seizième siècle », *Annales de la Société éduenne 1862 à 1864*, 1864, p. 50-69.

48 Je remercie mes collègues Marlène Helias-Baron et Saverio Campanini pour leurs suggestions.

*Quae studio Kimbi radices egerat arbos,
 Pagnini coepit luxuriare manu.
 In frondosa igitur dum brachia succus abiret,
 Fructus, quem legeres arbore, quantus erat?
 Illa, supervacuis moderata falce putatis,
 Fructibus Hebraeis nunc tibi pressa datus.*

Au même [lecteur] :

Acquière ce livre
 Dans sa splendeur
 Lui qui n'a ni superflu
 Ni manque.
 Et sache qu'il fait honte
 À son père,
 Qui a multiplié les mots
 Et le superflu.
 Mais si tu souhaites néanmoins
 Son enseignement, qu'attends-tu ?
 Le premier *Thesaurus* est semblable au père,
 Et le second au fils.

194

Ad eundem,

הוזה ספר קנה	בתפארתו
בו יתרון אין אשר	:חסרון ואין
הוא מכלים כי ודע	אביו פני
דבר הרבה אשר	:יתרון וגם
תחפוץ כן גם ואם	לך מה בפיו
ראשון אוצר כאב	:אחרון כבן

Si la métaphore employée dans les textes hébreu et latin diffère, le message est on ne peut plus clair. Le *Thesaurus* de Pagnini contient des enseignements « superflus » qu'il a fallu supprimer pour permettre au lecteur d'en apprécier l'essentiel et, comme le souligne le poème hébreu, cette nouvelle édition abrégée, si réussie, ne peut que « faire honte » à la première. Et en effet, les éditeurs et l'imprimeur ont choisi, comme indiqué dans l'introduction⁴⁹, de

49 « Introduction », dans Sante Pagnini, *Thesaurus linguae sanctae*, Paris, R. Estienne, 1548, f. a.ii verso.

retirer un grand nombre d'exemples additionnels qu'avait introduits Pagnini, d'utiliser de façon plus systématique les abréviations et de rétablir les références bibliques fautives⁵⁰.

Autres suppressions dont il n'est pas fait mention dans l'introduction, celles, très nombreuses, de toutes les citations de la Vulgate : et, de fait, cet abrégé semble plus proche du texte-source que l'édition lyonnaise. Quelle était la motivation des éditeurs ? Faut-il y voir un choix d'ordre pratique, il ne semblait plus nécessaire d'inclure ce qui figurait par ailleurs dans le texte de la Vulgate, devenue relativement accessible avec l'essor de l'imprimerie ? Ou étaient-ils mus par des raisons théologiques et estimaient-ils que la traduction littérale à partir de l'hébreu devait s'imposer ? S'il est difficile de répondre à ces questions, on ne peut que rappeler qu'Estienne était proche des idées de la Réforme et qu'il avait déjà songé à l'éventualité de quitter Paris pour Lausanne, ce qui lui avait été accordé le 7 novembre 1548. Il s'installa définitivement à Genève à l'aube de l'année 1552.

L'index de 1548, moins copieux que celui de 1529, a cependant introduit deux nouvelles catégories de mots : d'une part, il signale et donc souligne les figures de style, l'hypallage⁵¹ et la métathèse, par exemple – ces termes, bien que déjà présents dans la version de 1529, ne figuraient pas dans l'index ; d'autre part, quelques mots ou expressions vernaculaires apparaissent, en italique, au milieu des mots latins. Ces vocables français correspondent à quelques-unes des 280 gloses provençales, écrites en caractères hébreux, que David Qimhi avait insérées dans son ouvrage. Ces gloses, ou « *le'azim* » (« gloses vernaculaires »), peuvent être considérées comme les éléments les plus fragiles et les plus susceptibles d'être modifiés ; en effet, parce qu'ils ne considéraient pas que ces mots ou expressions appartenaient au corps du texte lui-même, les copistes s'autorisaient à les amender, les supprimer ou les adapter à leur vernaculaire, comme l'ont également fait les éditeurs des différentes éditions vénitienes⁵². Cette particularité est précieuse dans le cas présent, en ce qu'elle nous permet

50 Il s'agit souvent d'un problème de numérotation des versets, comme dans l'exemple suivant, racine שחש [SHSh] : l'édition 1529 renvoie à la référence II Rois XIX, 28, corrigée dans l'abrégé de 1548 en II Rois XIX, 29.

51 Procédé qui attribue à un mot ce qui conviendrait logiquement à un autre. Dans l'exemple suivant, David Qimhi, *Abrégé*, p. 1001, considère que la préposition « *be* » (ב) aurait dû être placée devant le second complément ; il faut comprendre la phrase (II Rois IX, 30) « Elle s'enduisit les yeux de fard » (« *wa-tašem be-pukh 'eyneha* ») comme s'il était écrit « *wa-tašem pukh be-'eyneha* », « car c'est une hypallage, ou commutation » (« *est enim hypallage, sive submutatio* »).

52 Voir Judith Kogel, « *Le'azim* in David Kimhi's *Sefer ha-shorashim*: Scribes and Printers through Space and Time », dans Javier del Barco (dir.), *The Hebrew Book in the Western Mediterranean*, Leiden, Brill, 2015, p. 182-200.

d'identifier les éditions hébraïques dont s'est inspiré Pagnini, en premier lieu, puis Estienne lors de la révision du *Thesaurus*.

Je donne ci-dessous les résultats d'un simple sondage, mais il apparaît, ce qui n'est pas pour nous étonner, que Pagnini a utilisé une des trois éditions incunables, plus probablement celle de Naples 1490 que Lévitá possédait. En revanche, comme il le note dans l'introduction, Estienne a consulté des exemplaires hébreux pour collationner le texte et a bénéficié de l'aide de ses amis de la République des lettres. Il a inséré des gloses vernaculaires qui ne figuraient pas dans le *Thesaurus* de 1529 et la graphie de certains *le'azim* renvoie à l'édition Bomberg 1546, à laquelle a participé Lévitá.

1. Entrée רגב (RGB)

196

Thesaurus 1529, p. 2276 : les deux *le'azim* en caractères hébreux ne figurent pas dans le texte mais l'auteur y fait allusion : « On les appelle communément chez nous *motte* » (« *Vulgo apud nos dicuntur motte* ») et, plus loin, « mottes de terre du torrent » (« *glebae torrentis* »). En marge, l'auteur ou l'éditeur a indiqué les mots suivants : « lieu près d'un torrent, motte de terre, part d'un torrent » (« *locus, prope torrentem, gleba pars torrentis* »).

Thesaurus 1548, p. 1223-1224 : « D'autres [auteurs] affirment qu'il s'agit de mottes de terre, dites *motes*; certains, que c'est une part du torrent qui est appelée *le torrent* » (« *Alii dicunt esse glebam terrae: vulgo מוטש motes. Nonnulli partem torrentis quae vulgo vocatur קורליש le torrent* »).

Ces deux gloses apparaissent à l'identique dans les éditions vénitiennes (Bomberg 1529 et 1546, Giustiniani 1547) et, sans *yod*, dans l'édition Naples 1490.

2. Entrée חסה ḤSH

Thesaurus 1529, p. 668 : « En vernaculaire, *aberghár* [héberger] » (« *Vernacula lingua אברגר [BRGR] aberghár⁵³* »).

Il s'agit d'une variante, ici sans la « mère de lecture » (« *mater lectionis* ») *yod*, du mot vernaculaire אבר'גר [BRYGR] qui figure dans les éditions incunables (Rome 1470, Naples 1490 et 1491).

Thesaurus 1548, p. 345 : « En vernaculaire, *héberger* » (« *Vernacula lingua אלברגר [LBRGR] heberger* »).

53 Une deuxième occurrence de cette même glose vernaculaire (« *la'az* »), dont nous ne tiendrons pas compte ici, figure sous la racine ספף.

Cette glose vernaculaire (« *la'az* ») correspond en tous points au terme אלברגר ['LBRGR] qui apparaît dans les trois éditions vénitienne (Bomberg 1529, 1546, et Giustiniani 1547).

3. Racine סמר SMR

Thesaurus 1529, p. 1594 : « On dit en vernaculaire *arissamento* [hérissage], comme on l'a déjà rappelé; en latin, *horrere* » (« *Vulgo* אריסמנט ['RYSMNT] *arissamento ut iam diximus latine horrere* »). En marge, figure le vocable *horrere*.

Les éditions incunables, Bomberg 1529 et Giustiniani 1547 ont toutes la même glose : « אריסמנט ['RYSMNT] ».

Thesaurus 1548, p. 846 : « Comme lorsque les cheveux se dressent, *hérissier* en vernaculaire » (« *Sicut quum capilli eriguntur. vulgo* הריצ'יר [HRYŞYR] *Herisser*⁵⁴ »).

On ne peut que noter la proximité du commentaire et de la glose avec l'expression vernaculaire introduite dans l'édition Bomberg 1546 : « *arişer licapili* » (« אריצ'ר לי קפ'לי⁵⁵ »).

Résumons la présence de ces gloses en un tableau :

Racine	Naples 1490	<i>Thesaurus</i> 1529	Bomberg 1529	Bomberg 1546	Giustiniani 1547	<i>Thesaurus</i> 1548
רגב	מוטש	–	מוטש	מוטש	מוטש	מוטש
RGB	MWTŚ		MWTŚ	MWTŚ	MWTŚ	MWTŚ
בגר	קורלש		קורליש	קורליש	קורליש	קורליש
RGB	QWRLŚ		QWRLYŚ	QWRLYŚ	QWRLYŚ	QWRLYŚ
הסח	אבר'גר	אָבֶרְגֶר	אלברגר	אלברגר	אלברגר	אלברגר
HSH	'BRYGR	'BRGR	'LBRGR	'LBRGR	'LBRGR	'LBRGR
סמר	אריסמנט	אָריסמֶנט	אריסמנט	אריצ'ר לי קפ'לי	אריסמנט	<i>Sicut quum capilli eriguntur</i> הריצ'יר
SMR	'RYSMNT	<i>arissament</i>	'RYSMNT	<i>'arişer licapili</i>	'RYSMNT	HRYŞYR

Il reste toutefois un point que ce travail n'a pas permis d'éclaircir, à savoir la vocalisation des gloses vernaculaires présentes dans l'édition de Lyon 1529, alors qu'elles ne sont vocalisées ni dans les éditions incunables, ni dans l'édition Bomberg 1529. Pagnini se serait-il fondé sur un manuscrit ou aurait-il retranscrit un enseignement oral? Ce qui ne fait aucun doute, c'est que des échanges, au moins épistolaires si l'on en croit la préface de Robert Estienne, ont permis la modification, dans l'abrégé du *Thesaurus* (1548), de la glose vernaculaire *arissament*, devenue HRYŞYR en caractères hébreux et transcrite *herisser*,

54 Assez étonnamment, le mot apparaît sous une autre forme dans l'index, p. 846 : « *Herissoner* ».

55 Comme dans l'exemple précédent, l'édition Lyon 1577 a repris le *la'az* figurant dans la première édition : « *Vulgo* אריסמנט *arissamento ut iam diximus latine horrere*. »

mutation comparable à celle intervenue dans l'édition hébraïque de Venise 1546. Dans cette dernière, le *la'az* qui n'était constitué auparavant que d'un mot, a évolué en une phrase (verbe plus complément) transcrite en caractères hébreux, « *'arišer licapili* », qui renvoie à l'édition de Robert Estienne, « *sicut quum capilli eriguntur* ». Ce dialogue entre éditions n'est pas à sens unique puisqu'il est également décelable dans les éditions hébraïques. En effet, le *Sefer ha-shorashim*, imprimé par Giustiniani et également revu par Lévit, a emprunté les gloses latines qui figurent dans la marge au *Thesaurus linguae sanctae* de Pagnini (édition 1529)⁵⁶.

198

En conclusion, je ne peux que m'interroger sur un certain nombre de coïncidences : similitude des ouvrages auxquels Pagnini et Gilles de Viterbe se sont intéressés, dates de publication quasi simultanées des éditions latines et hébraïques, Pagnini-Lyon 1529 d'une part et Bomberg-Venise 1529 d'autre part, Pagnini-Estienne 1548 et Bomberg-Giustiniani 1546-1547. On ajoutera à cela l'existence d'une influence ininterrompue des éditions hébraïques sur les nouvelles publications latines et inversement, la présence de mots latins empruntés à la traduction de Pagnini dans la dernière édition vénitienne du texte hébreu. Tous ces éléments renvoient invariablement au personnage d'Élie Lévit, grammairien, enseignant et correcteur-éditeur. Les éditions de 1529 ont été publiées peu de temps après son arrivée à Venise et celles de 1546-1547, à son retour d'Isny. Peut-on supposer que l'enseignement dispensé par Lévit, les supports didactiques qu'il utilisait ont suscité une demande pour les ouvrages linguistiques de David Qimḥi, influençant ainsi les choix éditoriaux des imprimeurs ? S'il paraît plausible que Lévit ait bien connu Pagnini et ses travaux et ait donc pu choisir d'insérer des gloses latines tirées de son *Thesaurus*, dans l'édition Giustiniani on ne connaît pas encore l'érudit ou les érudits parisiens qui étaient en contact avec Venise, d'où ils ont peut-être rapporté l'édition Bomberg 1546, et qui ont permis à l'imprimeur Robert Estienne de publier l'abrégé du *Thesaurus* en 1548.

⁵⁶ Pour la racine דרדד, on a en marge « *tribulus cardus* » qui figure dans l'édition 1529 (« *tribulus [vel carduus]* ») ; dans l'abrégé de 1548, le mot *cardus* n'apparaît pas.

אוֹצֵר לְשׁוֹן הַקֹּדֶשׁ

Theſaurus Linguae ſanctæ

Ex R. David Kimchi קַפֵּר הַשֵּׁרֶשִׁים, Sancte Pagnino Lucenſi authore.

Contractior & emendatior.



Ex officina Roberti Stephani typographi Regii.

Ex priuilegio Regis.

1. *Theſaurus linguae sanctae*, Paris, Robert Estienne, 1548, page de titre (Bibliothèque de l'Alliance israélite universelle, Paris)

I N D E X.

Hastheróth	990	Homer, mensura	336.938	Hypocrita	344
Hastóreth	990	Homo	9.56.772	Hyslopus	18
Haurire	204.376.1325	homines	688	I	
¶ Hebdomada	1341.1348	homo magnæ æstima-		Iacère	1223.1396
Hebeninus	219	tionis	820	Iacere, proicere	488
Heberger	345.852	homo pecoris, pro pasto-		iacus arcus	391
Hedera	1160	re	1171	iacare	1108
Herba	356.977.1395	homicida, homicidium.		iacare se	53.229.792
herba arida	1354	1313.1314		iaculum	1474
herba excisa	271	Honor	480.516	iaculari	488.1216.1219.1285
herba ferotina	617	in honore esse	478	iaculatio	1285
herba germinum	214	honorabilis	66.1172.1217.	iaculatores	489
herba omnis fatua in ci-		1354		Iam	519
bum hominis	493	honore	222.478.788	iam iam venit	246
herbæ species duræ & ma-		Hordeum	1445	iam decem vicibus	246
læ	655	Horrere, horrore habere.		Ianitor	1444
Heri	1487	846		ianitores	1494
Hericius, herinacius	1174	horror pilorum	847	ianua	205
Herissoner	846	Horreum	7.57	Iaspis	146.504.577
Heu	15.20.224.225	Hortus	178	¶ Ibi	1420
Hic	162.223.233.245.604.	hortus domesticis arbo-		¶ Idea	633
1420		ribus confitus	1068	Ideo	529
hæc	225.604	Hospitari	345.598.852	Idolum	114.173.846.953.
hi	41.133	hospitium	600	1021.1086.1470	
hic ad illum	245	hospita	250	idolum, vanitas	39
hic aduerbiū loci	523.998	Hospitis	913.1085.1118.1148.	idoli nomen	839.901
hinc	523	1379		¶ Iecur	516
hinc inde	246.999	¶ Huber	187	Iehuda, Iehudæi	416
Hin, mensura	227	Huc	233.523.878.1420	Ieiunare	939.1079.1080
Hinnire, hinnitus	1075	huc & illuc	237	Iephthe non occidit fi-	
hinnulus	951	huc illuc ambulare	54	liam	1488
Hiphil est transitiuū	702	huculque	523.878.999	Ierusaláim ciuitas, voca-	
in Hiphil quæ intrástiti-		Humerus	143.575	ta altare	69
ue exponuntur vulgo,		Humidus, humidum ra-		¶ Ignis	74
possunt etiam transitivi-		diale	595.596.618	ignis Ghehinnom	1492
ue exponi	369	humescere	1275	ignis ossium	1128
Hircus	985.1118	Humiliare	487.501.551.	ignis receptaculum	20
hircus minor	1475	646.679.939.1109.1384.		ignis magnus	20
hircus syluestris	67.457	1385.1450		ignita oblatio	74
hirci terræ	985	humiliare se	1309.1385	Ignominia	696.1164
hircus pro principe	563	humiliare verticem	1127	Ignorare	1348.1349
Hirundo	210.877	humiliari	1385	¶ Iidem	21
Hispania	866	humilis	1384.1450	¶ Ilex	1494
¶ Hædus	158.1355	humilitas	1451	Ilia, iliorum	556
Holocaustum	540	humilitas spiritus	946	Illa	225
holocaustum, & holocau-		¶ Hyacinthus	1477	ille, illa	604
toma	920	hydria	520.697.857	illi, datiuus	592
holocaustum vespertinuū.	664	Hyemare, hyems	366.367	illic	1420
		Hypallage	1001	illinc	513

2. *Thesaurus linguae sanctae*, Paris, Robert Estienne, 1548, Index
(Bibliothèque de l'Alliance israélite universelle, Paris)

circundedi) eū. R. D. in lib. rad. exponit, Erunt coniuncta & propinqua illi. Pfa. 88. 8, mihi סמכה appropinquavit ira tua. Vel, me circundedit ira tua. vtroque modo exponit R. D. in cōment. Iesa. 59. 16, & iustitia eius ipse סמכה stabilivit eum. aut auxiliata est ei. Iesa. 63. 5, סמכה fulciens. qui auxiliatur. Pfa. 145. 14, סמכה יהוה לכל הנפלים, sustinet Dominus omnes cadentes. Iesa. 26. 3, יצר סמכה תצר שלום שלום (eum cuius) desiderium est coniunctum (tibi) custodies in pace in pace. Vide in יצר. Pfa. 119. 116, תסמכני firma me. Et 51. 14, & spiritus voluntarius תסמכני firmabit me. sustentabit me. Vel, & spiritu voluntario firmabis (vel sustentabis) me. Priori modo exponit R. Abrahām in cōment. vtroque verò R. D. in cōment.

Et in nifhāl, Pfa. 71. 6, עליך נסמכתי מבטן tibi innixus (coniunctus) sum ab vtero. Iesa. 48. 2, & Deo Israel נסמכו innixi sunt. Iudic. 16. 29, ויפסך & innixus est eis. Et in pihel, Cant. 2. 5, באשישות סמכוני fulcite me (vel circundate me) phialis vitreis, secundum R. Abrahām in cōment. aut lagœnis, sub. vini.

סמל Cum quinque pūctis, Sculptile, idolum. Deut. 4. 16, imaginem cuiuscunque סמל idoli.

סמן Vnde verbū in nifhāl, Iesa. 28. 25, & hordeū נסמן signatum. R. D. in lib. rad. & cōment. exponit, in signum & in terminū tritico. Alibi nō inuenitur in Sacris literis. סימן Signum, frequentissimū est Hebræis.

סמר Horrere, horrore habere. Pfa. 119. 120, סמר horruit pauore tui caro mea. Verbum significat se excutere, & tremere, sicut quū capilli eriguntur. vulgo, הריציר. Et in pihel, Iob 4. 15, תסמר תהרר (pro horruit) pilus carnis meæ. Vel melius, horrere faciet (pro fecit, sub. spiritus) pilū. est enim verbū transitiuū. No-

TROISIÈME PARTIE

Les auteurs et leur réception

« CONTRA ERASMUM » :
NOUVEAUX INDICES DE LA RÉCEPTION PARISIENNE ET
UNIVERSITAIRE D'ÉRASME

Gilbert Fournier
CNRS-IRHT, *Biblistima*

« Le fil d'Ariane qui guide le chercheur dans le
labyrinthe des archives [...] : c'est le nom¹ »

Les grandes lignes des relations d'Érasme et de Paris sont bien connues². À l'enthousiasme des débuts succédèrent rapidement les divergences et les silences. Ses premiers contacts avec les principaux chefs de file de l'humanisme Robert Gaguin, Jacques Lefèvre d'Étaples et Guillaume Budé et ses premiers succès issus des presses de Johannes Philippi, Josse Bade et Robert de Keysere, qui imposèrent le Rotterdamois comme auteur et éditeur de textes antiques, furent suivis de la rupture avec Jacques Lefèvre d'Étaples en 1517, de la brouille avec Guillaume Budé à partir de 1518 et du revirement idéologique de Josse Bade à partir de 1526³. L'accueil et le soutien chaleureux réservés aux amis et

- 1 Carlo Ginzburg et Carlo Poni, « La micro-histoire », *Le Débat*, vol. 17, 1981, p. 133-136, ici p. 134. Ce texte est la traduction partielle d'un article italien au titre éloquent : « Il nome e il come : mercato storiografico e scambio disuguale » [1979]. Je remercie chaleureusement Christine Bénévent (École des chartes) pour son aide.
- 2 Voir ci-dessus la contribution de Christine Bénévent, p. 51-66. Voir aussi André Stegmann, « Érasme et la France (1495-1520) », dans *Colloquium Erasmianum. Actes du Colloque international réuni à Mons du 26 au 29 octobre 1967 à l'occasion du cinquième centenaire de la naissance d'Érasme*, Mons, Centre universitaire de l'État, 1968, p. 275-295 ; Marie-Madeleine de la Garanderie, « Introduction », dans *La Correspondance d'Érasme et de Guillaume Budé* [1967], Paris, Vrin, 1997, p. 9-47 ; *ead.*, « Les relations d'Érasme avec Paris, au temps de son séjour aux Pays-Bas méridionaux (1516-1521) » [1969], dans *Guillaume Budé, philosophe de la culture*, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 96-123 ; Peter G. Bietenholz, *Basle and France in the Sixteenth Century. The Basle Humanists and Printers in Their Contacts with Francophone Culture*, Genève, Droz, 1971, p. 75-201 ; Alexandre Vanautgaerden, *Érasme typographe. Humanisme et imprimerie au début du XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2012, p. 31-41, 69-88 et 183-199.
- 3 Louise Katz, « Les presses badiennes au service des détracteurs d'Érasme et de Jacques Lefèvre d'Étaples. Un revirement idéologique ? », dans Christine Bénévent, Annie Charon, Isabelle Diu et Magali Vène (dir.), *Passeurs de textes. Imprimeurs et libraires à l'âge de l'humanisme*, Paris, École des chartes, 2012, p. 43-56, ici p. 48-49 et 52 sq.

aux protecteurs anglais⁴ et le projet avorté de collège trilingue ne contribuèrent guère à la sérénité des relations et des débats. Les procédures entamées par la faculté de Théologie et par le Parlement contre les livres d'Érasme à partir de 1523, qui aboutirent à la publication des décrets de censure contre les *Paraphrases des Évangiles de Matthieu et de Luc* et les *Colloques* en 1531⁵, les assombrèrent définitivement. De sorte que l'on a pu s'interroger sur l'influence réelle d'Érasme sur les humanistes et les réformés français⁶. Le verdict est unanime. En France, l'humanisme et la Réforme auraient joui d'une très large autonomie. Au plus tard après les éditions du *Cicéronien* (1528) d'Érasme et de *l'Institution de la religion chrétienne* (1536) de Calvin, les milieux parisiens se seraient détournés du Rotterdamois. Entre-temps, les idées de Luther allaient leur train⁷. Un orage chasse l'autre.

206

S'ouvre alors devant nous le domaine « presque inexploré » de l'érasmisme entendu comme « les résonances éveillées par l'œuvre d'Érasme en son siècle » et dans les siècles dits modernes⁸. Je l'aborde à la faveur de la récente découverte d'un catalogue inédit de la bibliothèque du collège de Sorbonne, *Tabula in universum indicans libros singularum disciplinarum* (ms. Paris, Bibliothèque Mazarine, 4204, du milieu du xvi^e siècle, imprimé avec des annotations manuscrites) qui livre, me semble-t-il, un précieux témoignage sur la réception parisienne et universitaire d'Érasme. Après une description sommaire du document, j'étudierai la dissémination des œuvres de l'humaniste batave, selon une dichotomie en usage dans la bibliographie érasmiennne, contributions et œuvres proprement dites. La polémique suscitée par l'édition gréco-latine du

4 Hubertus Schulte Herbrügen, « Erasmus und England: Erasmus und Morus », dans August Buck (dir.), *Erasmus und Europa*, Wiesbaden, Otto Harrasowitz, 1988, p. 91-110 ; *id.*, « Erasmus, England, das Neue Testament und die Universitätsbibliothek Düsseldorf », dans Rudolf Hiestand (dir.), *Das Buch in Mittelalter und Renaissance*, Düsseldorf, Droste, 1994, p. 129-159.

5 Franz Bierlaire, *Les Colloques d'Érasme. Réforme des études, réforme des mœurs et réforme de l'Église au xvi^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1978, p. 213-220 ; Jesus Martinez de Bujanda, Francis M. Higman, James K. Farge, *Index des livres interdits*, t. I : *Index de l'université de Paris. 1544, 1545, 1547, 1549, 1552, 1556*, Genève/Sherbrooke, Droz/Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1985, p. 56-60 ; James K. Farge, *Orthodoxy and Reform in early Reformation France. The Faculty of Theology of Paris, 1500-1543*, Leiden, E. J. Brill, 1985, p. 176-177 et 186-196. Les condamnations antérieures à 1531 ont été suspendues par François I^{er}. Le début des années 1540 apportera son lot de nouvelles censures d'œuvres érasmiennes. Voir *Index des livres interdits*, *op. cit.*, t. I, p. 88.

6 Outre la bibliographie mentionnée *supra*, note 2, voir Margaret Mann, *Érasme et les débuts de la Réforme française (1517-1536)*, Paris, Honoré Champion, 1934, en part. p. 1-3.

7 *Ibid.*, p. 72-74.

8 Marcel Bataillon, « Vers une définition de l'érasmisme », dans *Colloquia Erasmiiana Turonensia. Douzième stage international d'études humanistes, Tours 1969*, Paris, Vrin, 1972, 2 vol., t. II, p. 21-34, *ici* p. 31 et 33. Sur la fortune d'Érasme en France, voir parmi d'autres Jean-Claude Margolin, *Érasme dans son miroir et dans son sillage*, London, Variorum Reprints, 1987 ; *id.*, « Érasme et la France », dans *Erasmus und Europa*, *op. cit.*, p. 47-73.

Nouveau Testament occupant une place prépondérante, j'examinerai pour finir ce dont Érasme est le nom dans ledit catalogue.

LE CATALOGUE INÉDIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE DE SORBONNE

Concernant la *Tabula in universum indicans libros singularum disciplinarum* de la bibliothèque du collège de Sorbonne, je me limite aux quelques éléments susceptibles d'éclairer la présence d'Érasme dans le catalogue⁹. Sur la foi de critères internes et externes, il peut être daté des années 1549-1550. Le *terminus a quo* est constitué par l'édition *princeps* des *Topiques théologiques* (*Topicorum Theologicorum*, Paris, Thomas Richard, 1549) du bénédictin Joachim Périon qui clôt la rubrique dévolue aux contradicteurs de la foi chrétienne (X, 78)¹⁰. Cette datation est confortée par les interventions de l'annotateur principal de la *Tabula* (ms. Paris, Bibliothèque Mazarine, 4204), qui ajoute plusieurs œuvres éditées dans les années 1550, en particulier les *Sanctiones ecclesiasticae* de Francisco Jover (Paris, Oudin Petit, 1555). En 1574, Josias Simler fait état de notre catalogue dans la seconde édition augmentée de son *Epitome* de la *Bibliotheca universalis* de Conrad Gessner¹¹. En conséquence, la *Tabula* constitue à ce jour le plus ancien catalogue de bibliothèque imprimé qui nous soit parvenu, devançant de plusieurs décennies les catalogues de la bibliothèque du médecin augsbourgeois Jérémie Martius (1572)¹² et de la bibliothèque universitaire de Leyde (1595)¹³.

Le classement adopté par la *Tabula* est de type systématique et annonce l'ordonnance qui prévaudra à l'époque moderne. Il compte vingt-sept rubriques

- 9 Pour le détail, voir Gilbert Fournier, « Livre après livre. Un catalogue inédit de la bibliothèque du collège de Sorbonne (milieu du XVI^e siècle) », *Scriptorium*, vol. 67, 2013, p. 184-217 ; *id.*, « Le plus ancien catalogue imprimé d'une bibliothèque institutionnelle (vers 1550) », dans *De l'argile au nuage, une archéologie des catalogues (II^e millénaire av. J.-C. - XXI^e siècle)*, Paris, Éditions des Cendres, 2015, p. 196-198.
- 10 Le chiffre romain renvoie à la rubrique, le chiffre arabe à la pièce dans la *Tabula*.
- 11 Josias Simler, *Bibliotheca instituta et collecta primum a Conrado Gesnero. Deinde in Epitomen redacta & nouorum Librorum accessione locupletata, iam vero postremo recognita, & in duplum post priores editiones aucta*, Zurich, Christoph Froschauer le Jeune, 1574, p. 196a : « Fernando de la Enzina est mentionné parmi les auteurs de philosophie dans le catalogue de la Sorbonne » (« *Ferdinandus de Enzinas inter philosophicos scriptores nominatur in catalogo Sorbonae* »). On lira le nom de « *Ferdinandus de Enzinas* » dans la rubrique dévolue aux *Libri Philosophici, Naturales, & Logici* (XXV, 56). Une vingtaine d'entrées de l'*Epitome* renvoie à la *Tabula* de la bibliothèque du collège de Sorbonne.
- 12 Giles Mandelbrote, « The first printed library catalogue? A German doctor's library of the sixteenth century and its place in the history of the distribution of books by catalogue », dans Fiammetta Sabba (dir.), *Le biblioteche private come paradigma bibliografico*, Roma, Bulzoni, 2008, p. 295-311.
- 13 Christiane Berkvens-Stevelinck, « Sur la trace des humanistes : la bibliothèque universitaire de Leyde », dans Hans E. Bödeker et Anne Saada (dir.), *Bibliothek als Archiv*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2007, p. 37-55, en particulier p. 41.

regroupées dans sept sections qui épousent l'ordre des facultés de l'Université de Paris. Il consacre la primauté et la prédominance de la théologie qui occupe les dix-sept premières rubriques, suivent le droit (XVIII-XIX), la médecine (XX) et les arts (XXIII-XXVII). Toutefois, l'ordre des facultés n'informe qu'imparfaitement la *Tabula*. Elle adopte la bipartition du droit, canon et civil, consent à l'alliance humaniste de la grammaire et de la rhétorique (XXVI-XXVII) et atteste enfin la lente et irrémédiable autonomisation de l'histoire, sacrée et profane (XXI-XXII). Cette dernière s'insère entre les facultés supérieures et la faculté des Arts et non plus dans le sillage de la Bible. Le classement de la *Tabula* restitue de surcroît la disposition de la bibliothèque commune du collège de Sorbonne, en d'autres termes la collection de présence et de référence de l'institution.

La *Tabula* compte près de 1 600 entrées qui sont autant de volumes manuscrits et/ou imprimés. Aucune distinction n'est opérée entre eux. La description matérielle des volumes est omise, celle de leur contenu laconique et incomplète. Elle se résume au nom de l'auteur et au titre, réduit le plus souvent à sa plus simple expression, de l'une ou l'autre œuvre qui compose un volume. La tomaison des *opera omnia* est précisée.

Enfin, la *Tabula* ne décrit pas l'« instantané » ou « la photographie, certes partielle et lacunaire, mais véridique, de l'état du patrimoine culturel » du collège de Sorbonne comme on serait en droit de l'attendre d'un catalogue de bibliothèque¹⁴. Les mentions « *accessio* » imprimées témoignent du versement de nouveaux volumes. Les annotations manuscrites reconduisent cette mention et par définition cette opération. Le catalogue du collège de Sorbonne restitue donc l'état de la bibliothèque à un moment donné et son enrichissement au fil d'un temps indéterminé qui n'excède pas le milieu des années cinquante du XVI^e siècle.

LA PRÉSENCE D'ÉRASME DANS LE CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE DE SORBONNE

La présence d'Érasme dans le catalogue de la bibliothèque commune du collège de Sorbonne prend tout son sens à la lumière des considérations qui précèdent. Il convient d'évoquer en premier lieu les difficultés soulevées par l'identification des œuvres d'Érasme. Elles procèdent du caractère sommaire des descriptions contenues dans la *Tabula* et de l'absence fréquente du nom

¹⁴ Ezio Ornato et Carla Bozzolo, « Les bibliothèques entre le manuscrit et l'imprimé » [1989], dans *La Face cachée du livre médiéval. L'histoire du livre vue par Ezio Ornato, ses amis et ses collègues*, Roma, Viella, 1997, p. 245-272, ici p. 247 ; Ezio Ornato, « La production livresque au Moyen Âge : problèmes et méthodes d'évaluation » [1992], *ibid.*, p. 163-177, ici p. 165-166.

d'Érasme. À l'inverse de l'humaniste et de ses correspondants¹⁵, le catalographe opère une distinction stricte entre les œuvres proprement dites du Rotterdamois et les ouvrages auxquels il a contribué à un titre ou un autre (traduction, annotation, préface, etc.).

LES CONTRIBUTIONS D'ÉRASME

Le nom d'Érasme est systématiquement omis de la seconde catégorie de livres. Le fait que la mention du traducteur et de l'éditeur scientifique ait mis du temps à s'imposer sur la page de titre n'y est certainement pas étranger¹⁶. De sorte que, bien que la majeure partie des auteurs édités par Érasme figurent dans la *Tabula*¹⁷, nous en sommes réduits à des conjectures pour les lui attribuer. Dans le cas le plus favorable, elles cohabitent avec des œuvres d'Érasme dans un même volume comme le *De re metallica* de Georges Agricola (X, 56) et le *De tuenda bona valetudine praecepta* de Plutarque (XXVI, 50). Ailleurs, elles apparaissent dans un volume situé à proximité d'un volume érasmien comme les œuvres de Sénèque (XXVI, 21)¹⁸ et le *De gratia dei, et humanae mentis libero arbitrio* de Fauste de Riez (X, 31)¹⁹.

Les *opera omnia* offrent une ressource supplémentaire : l'indication de la tomais qui coïncide le cas échéant avec une édition procurée par Érasme. Ainsi les dix tomes et index de l'édition des *Opera omnia* d'Augustin (Bâle, dans l'officine frobenienne, 1529), dont la description dans la rubrique dévolue aux quatre Docteurs latins de la *Tabula* n'est pas sans rappeler celle de l'inventaire après décès établi en prévision de l'expédition de la bibliothèque d'Érasme à l'archevêque polonais Jean Laski en 1536, d'où sa dénomination usuelle de *Versandliste* :

- 15 Isabelle Diu, « Identification du traducteur humaniste. L'exemple d'Érasme, traducteur de grec en latin », dans Martine Furno et Raphaële Mouren (dir.), *Auteur, traducteur, collaborateur, imprimeur... qui écrit ?*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 119-137, ici p. 124-125.
- 16 *Ibid.*, p. 135-137 ; Raphaële Mouren, « Auteur, autorité, référence dans le livre humaniste (xv^e-xvi^e siècles) », dans Raphaële Mouren et Isabelle Diu (dir.), *De l'autorité à la référence*, Paris, École des chartes, 2014, p. 19-35.
- 17 Ferdinand vander Haeghen, *Bibliotheca Erasmiana. Répertoire des œuvres d'Érasme* [1893], 2^e éd. anast., Nieuwkoop, B. De Graaf, 1972, 2^e série, p. 1-68 ; A. Vanautgaerden, *Érasme typographe, op. cit.*, Annexe 1, p. 499-527.
- 18 Les identifications hypothétiques sont précédées d'un point d'interrogation. Paris, Bibliothèque Mazarine, ms. 4204, f. XXVI : « 21. Opera Seneca ». ? Sénèque, *Lucubrationes omnes*, Bâle, Johann Froben, 1515. ? Sénèque, *Opera per Erasmum emendate*, Bâle, Hieronymus Froben, 1529.
- 19 Paris, Bibliothèque Mazarine, ms. 4204, f. X : « 31. Faustus episcopus de gratia & libero arbitrio. Faustinus de fide aduersus Arrianos. in Verrem, in Topica Ciceronis. declamationes de moribus Germanorum, de tumultibus horum temporum, de ratione differendi. explicatio Germaniae ». ? Fauste de Riez, *De gratia dei, et humanae mentis libero arbitrio cum Erasmi praefatione*, Fribourg-en-Brisgau, Ioannes Faber Emmeus, 1528.

TABULA	VERSANDLISTE
9 Index in opera D. August. & primus tomus. retractationes, confessiones, grammatica, dialectica, rhetorica & alia.	Operu[m] Augustini To. prim[us]
10 Secundus tomus operum D. Augustini, Epistolae.	Tomus secun. q[ui] complectit[ur] ep[isto]las
11 Tertius tom. operum D. August. de doctrina christiana, fide, symbolo, Genes. & aliis.	Tomus ter. complectens τὰ διδακτικὰ
12 Quartus tomus operum D. August. de mendacio, fide & operibus, consensu euangelistarum, quaestiones, de cura pro mortuis habenda, ad Romanos, ad Galatas, sermo domini in monte, in Iob & alia.	To. quar. compl. reliqua τῶν διδακτικῶν
13 Quintus tomus operum D. August. de Ciuitate Dei, contra paganos.	To. quint[us] de Ciuitate Dei.
14 Sextus tom. operum D. Aug. aduersus haereses.	Tomus sextus aduersus haereticos
15 Septimus to. operum D. Aug. aduersus haereticos.	To. septi. aduersus Donat. & Pelagianos.
16 Octauus tomus operum D. August. in psalmos.	Tom[us] octauus in Psalmos
17 Nonus tomus operum D. August. in Euangelium & Epistol. Iohan. Apocalypsim, symbolum, magnificat & alia.	Tomus non[us] Tractatu[m]
18 Decimus tomus operum D. August. sermones.	To. decim[us] Sermonu[m] cu[m] Indice om[nium] operu[m] ²⁰ .

S'il ne fait aucun doute au vu de l'ordre dans lequel sont présentées les œuvres d'Augustin qu'il s'agit de l'édition procurée par Érasme, il est impossible en revanche d'en préciser le lieu et l'année, à l'instar de nombre d'*opera omnia* de Docteurs et de Pères de l'Église présents dans la *Tabula*. En définitive, il n'est guère que les éditions du *Commentaire sur les Psaumes* d'Arnobé le Jeune (II, 21) et de la traduction gréco-latine du Nouveau Testament (IV, 2) qui ne soient indubitablement érasmienne. La première est jointe au *Commentaire du Psaume 2* d'Érasme (Bâle, Johann Froben, 1522); la seconde est nommément attribuée au Rotterdamois. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une annotation manuscrite apposée à la *Tabula*.

LES ŒUVRES PROPREMENT DITES D'ÉRASME

Les œuvres d'Érasme se signalent dans le catalogue par l'attribution explicite à leur auteur. Sur les quarante et une œuvres identifiées dans vingt-sept

²⁰ Elle a été éditée en dernier lieu dans Alexandre Vanautgaerden, « Item ein schöne bibliothec mit eim register : un deuxième inventaire de la bibliothèque d'Érasme (à propos du manuscrit CVla 71 de la bibliothèque universitaire de Bâle) », dans Rudolf De Smet (dir.), *Les Humanistes et leur bibliothèque*, Leuven/Paris, Peeters, 2002, p. 59-111, ici p. 79 et 104. Sur les éditions des *Opera omnia* d'Augustin, voir Pierre Petitmengin, « Éditions princeps et *opera omnia* de saint Augustin », dans Kurt Flasch et Dominique de Courcelles (dir.), *Augustinus in der Neuzeit*, Turnhout, Brepols, 1998, p. 33-51; Viviane Mellinghoff-Bourgerie, « Érasme éditeur et interprète de saint Augustin », *ibid.*, p. 53-81, en part. p. 65-69 et 75-81.

volumes (certaines œuvres étant présentes dans plusieurs exemplaires)²¹, douze omettent le nom de leur auteur, soit un peu plus d'un quart. Le chiffre tombe à quatre (soit moins de dix pour cent)²² si l'on exclut les huit œuvres consignées dans un volume qui fait état à une ou plusieurs reprises du nom d'Érasme²³. Au collège de Sorbonne comme ailleurs, la constitution de corpus érasmiens avait cours. Le volume XIV, 53 présente ainsi une sélection d'œuvres qui ressortissent à la *pietas*. À l'exception du *Sermon sur l'immense miséricorde de Dieu*, elles furent toutes imprimées ou réimprimées à Paris au plus tard dans le milieu des années 1530. Or, seule la première, *La Manière de prier Dieu*, réfère au nom d'Érasme dans la *Tabula*. L'attribution des autres œuvres du recueil allait manifestement de soi. L'adéquation de ces œuvres à des ouvrages de l'humaniste batave et leur insertion dans la *Tabula*, à proximité d'écrits attribués nommément à Érasme, accèdent leur identification. La brièveté des descriptions empêche en règle générale d'en préciser les éditions²⁴. Or il n'est pas rare que les éditions successives d'une œuvre du Rotterdamois soient le théâtre de multiples réorganisations textuelles qui se traduisent notamment par l'association d'ouvrages écrits à des périodes différentes²⁵. La *Tabula* est donc loin de livrer l'intégralité des œuvres d'Érasme conservées dans la bibliothèque commune du collège de Sorbonne.

Les œuvres d'Érasme identifiées dans la *Tabula* sont issues des diverses époques de la vie de leur auteur, depuis les *Manuel du chevalier chrétien* et *Panegyrique pour Philippe le Beau* (Anvers, Thierry Martens, 1503 et 1504; *Tabula*, XXIV, 56 et XXVI, 50) jusqu'aux *Explications des Psaumes 38 et 83* (Bâle, Hieronymus Froben et Nicolaus Episcopius, 1532 et 1533; *Tabula*, II, 26 et X, 59). Les dates d'édition rendent mal la précocité de certaines œuvres tant l'écart chronologique est parfois grand entre leur rédaction et leur publication²⁶. Ainsi les *Antibarbares* (Bâle, Johann Froben, 1520; *Tabula*, X, 74) ou *Le Mépris du monde* (Louvain, Thierry Martens, 1521; *Tabula*, XVI, 35) qui virent le jour à la fin du xv^e siècle. Le choix des œuvres restitue la variété des domaines abordés par le Rotterdamois. En effet, « Érasme nous offre », selon Francisco Rico, « la dernière grande version du rêve de l'humanisme » avant qu'il ne se retire dans la tour d'ivoire des spécialistes²⁷.

21 Ainsi la *Precatio dominica* (X, 59 et 74; XVI, 35), les *Epistolae aliquot illustrium virorum* (XXVI, 54 et 66) et le *De copia verborum* (II, 27 et XXVI, 50). Dans ce dernier cas, il s'agit de formes différentes.

22 Voir *infra*, Annexe 1 : X, 56 (deux œuvres), 59 (deux œuvres) ; XIV, 53 (trois œuvres) ; XVI, 35.

23 *Ibid.* : II, 27 (deux œuvres) ; X, 64 ; XXVI, 54.

24 Voir *infra*, n. 51.

25 Pour des exemples, voir A. Vanautgaerden, *Érasme typographe*, *op. cit.*, p. 412-415.

26 *Ibid.*, p. 13-14.

27 Voir les portraits contrastés de Politien et d'Érasme dans Francisco Rico, *Le Rêve de l'humanisme. De Pétrarque à Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 104 et 139.

Sont représentés les « belles-lettres » (6 œuvres), les *Adages* (1), les *Épîtres* (2), la « morale » (3), la « piété » (14), les *Annotations au Nouveau Testament* (1) et enfin les *Apologies* (13) pour reprendre les catégories en vigueur dans les divers catalogues d'œuvres conçus par l'humaniste batave²⁸. Chacune d'entre elles exigerait un commentaire substantiel que, faute de place, je renonce à produire. Observons cependant que la théologie prédomine, comme il sied dans un collège réservé à des étudiants qui fréquentent la faculté du même nom. Elle se décline dans quelques-unes de ses acceptions, en l'occurrence la morale, la piété, l'exégèse et la controverse. L'absence des paraphrases néotestamentaires ne peut manquer d'intriguer. On aurait tort de l'attribuer aux seules condamnations édictées par la faculté de Théologie et le Parlement. Les usages universitaires, dont témoigne la *Tabula*²⁹, privilégient la Bible. De plus, les *Paraphrases* sont mues par une volonté pastorale et destinées au plus grand nombre³⁰. Enfin, ce serait « une erreur d'admettre que les rigueurs de la prohibition [...] ont fait presque instantanément disparaître de la circulation les ouvrages qu'elle atteignait, en les vouant à la destruction matérielle³¹ ». Le texte des *Colloques* était largement répandu dans les collèges en 1528³² et ultérieurement. La *Tabula* produit ainsi un *Appendix colloquiorum Erasmi* (X, 48) qui est entré dans la tradition à la faveur d'une édition procurée par l'imprimeur-libraire lyonnais Sébastien Gryphe en 1529³³. On y trouve de surcroît l'*Exposition de l'oraison dominicale* (XVI, 35) et le *Sermon sur l'immense miséricorde de Dieu* (XIV, 53), qui furent examinés et censurés par la faculté de Théologie, respectivement en 1525 et 1527³⁴. Les condamnations n'ont pas davantage freiné les réimpressions des œuvres d'Érasme à Paris. Elles ont incité tout au plus les imprimeurs à la prudence³⁵.

Les *Apologies* méritent pour finir une mention particulière. Avec treize œuvres, elles contribuent de manière notable à l'hégémonie de la théologie.

28 Pour le détail de la répartition des œuvres d'Érasme présentes dans la *Tabula*, voir *infra*, Annexe 2.

29 G. Fourmier, « Livre après livre », art. cit., p. 203-204.

30 Jean-François Cottier, « Les Paraphrases sur les Évangiles d'Érasme : le latin, instrument de vulgarisation des écritures ? », dans Emmanuel Bury (dir.), *Tous vos gens à latin. Le latin, langue savante, langue mondaine (XIV^e-XVII^e siècle)*, Genève, Droz, 2005, p. 331-345.

31 M. Bataillon, « Vers une définition de l'érasmisme », art. cit., p. 32.

32 *Index des livres interdits*, op. cit., t. I, p. 60.

33 William Kemp, « De Laurent Hyllaire et Jacques Moderne à Sébastien Gryphe : Érasme à Lyon pendant les années 1520 », dans Raphaële Mouren (dir.), *Quid novi ? Sébastien Gryphe, à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2008, p. 155-179 et 470-474, ici p. 473 n. 451.

34 Augustin Renaudet, *Études érasmiennes (1521-1529)*, Paris, Droz, 1939, p. 50, 240-241, 286 et 289.

35 Christine Bénévnt, « Impressions parisiennes d'Érasme (1520-1536) » dans Blandine Perona et Tristan Vigliano (dir.), *Érasme et la France*, Paris, Classiques Garnier, à paraître.

Deux ensembles se dégagent nettement : les polémiques suscitées par l'édition gréco-latine du Nouveau Testament et plus généralement la production exégétique du Rotterdamois, qui émanent du camp catholique, et la controverse luthérienne³⁶. Les principaux pamphlets d'Érasme figurent dans la *Tabula*, en particulier dans la dixième rubrique consacrée aux ennemis de la foi chrétienne (*Impugnatores hostium fidei Christianae*). Il s'agit respectivement des apologies contre Jacques Lefèvre d'Étaples (X, 66), Jacques Masson, dit Latomus (X, 66), Édouard Lee (X, 1 et 57), François Titelmans (X, 56) et Albert Pio (X, 56) et des écrits contre Martin Luther (XVI, 35), Ulrich von Hutten (X, 74) et Gérard Geldenhauer (X, 59). Mais il y a plus. La *Tabula* produit un grand nombre d'œuvres des contradicteurs d'Érasme. Ainsi lit-on au sujet de la polémique du Nouveau Testament quelques-unes des œuvres composées par Jacques Lefèvre d'Étaples (X, 66), Jacques Louis Zuniga (V, 6 et X, 50), Édouard Lee (X, 54), Pierre Couturier (X, 52), François Titelmans (X, 56), Noël Béda (X, 63) et Albert Pio (I, 12 et X, 49 et 53) et au sujet de la controverse luthérienne un « Contra spongiam Erasmi » (X, 74) qui selon toute vraisemblance n'est autre que la *Responsio pro Ulricho Hutteno* (Strasbourg, Johann Schott, 1524) d'Othon Brunfels³⁷. À l'apologie contre Louis de Carvajal (X, 56) répond la défense en règle des ordres monastiques formulée par le franciscain (X, 2 et 56). Les débats sont évidemment perméables. L'accusation de « luthéranisme » est fréquente sous la plume d'un Pierre Couturier ou d'un Albert Pio. Quoi qu'il en soit, à l'exception du *De autoritate libri Apocalypsis* (Anvers, Michiel Hillen, 1530) de François Titelmans³⁸, les écrits polémiques des détracteurs d'Érasme sont associés de manière systématique à son nom dans la *Tabula*. L'anonyme *Contra Erasmus* (X, 59) en constitue de la sorte l'expression générique. Il va sans dire que ces auteurs sont présents dans la *Tabula* pour d'autres réalisations de leur production intellectuelle.

36 Dans une bibliographie abondante, voir parmi d'autres, au sujet des controversistes catholiques : Heinz Holeczek, *Humanistische Bibelphilologie als Reformproblem bei Erasmus von Rotterdam, Thomas More und William Tyndale*, Leiden, E. J. Brill, 1975, p. 203-223 ; Jerry H. Bentley, *Humanists and Holy Writ. New Testament Scholarship in the Renaissance*, Princeton, Princeton University Press, 1983, p. 194-213 ; Erika Rummel, *Erasmus' Annotations on the New Testament. From Philologist to Theologian*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 1986 ; ead., *Erasmus and his Catholic Critics*, Nieuwkoop, De Graaf, 1989, 2 vol. ; ead. (dir), *Biblical Humanism and Scholasticism in the Age of Erasmus*, Leiden/Boston, Brill, 2008 ; et au sujet de Luther : Ernst-Wilhelm Kohls, *Luther oder Erasmus. Luthers Theologie in der Auseinandersetzung mit Erasmus*, Basel, Friedrich Reinhardt, 1972-1978, 2 vol. ; Cornelis Augustijn, *Erasmus. Der Humanist als Theologe und Kirchenreformer*, Leiden/New York/Köln, E. J. Brill, 1996, p. 245-310.

37 *Ibid.*, p. 187-189.

38 Erika Rummel, *Erasmus and his Catholic Critics*, op. cit., t. II, p. 21-22.

Avec quarante-quatre occurrences, le nom propre « Érasme » est sans conteste l'un des plus usités dans le catalogue de la bibliothèque commune du collège de Sorbonne. Il est présent dans pas moins de dix des vingt-sept rubriques. À titre de comparaison, le nom de Luther est référé à un nombre restreint d'œuvres cantonnées à la seule rubrique dévolue aux ennemis de la foi chrétienne. Les noms d'Érasme et de Luther ne sont associés dans la *Tabula* qu'à la faveur de l'édition de la *Determinatio Facultatis Theologiae in Schola Parisiensi* (Paris, Josse Bade, 1531 ; *Tabula*, X, 16) qui produit quelques-unes de leurs condamnations édictées entre 1521 et 1527. Le nom de l'humaniste rotterdamois apparaît de surcroît à tous les moments de l'élaboration de la *Tabula* : lors de la rédaction initiale, puis dans les « *accessionnes* » imprimés (IV, 3 et X, 2) et enfin dans les annotations manuscrites (IV, 2 et X, 1). L'intérêt pour Érasme ne s'est donc jamais démenti au collège de Sorbonne jusqu'au milieu des années 1550.

214

Le nom d'Érasme est investi d'au moins deux fonctions dans la *Tabula*. D'une part, il est un indicateur de la paternité littéraire. En clair, il assigne un texte à un individu particulier qui n'est autre que son auteur. Il participe en conséquence de la « figure de l'auteur³⁹ ». L'absence du nom d'Érasme dans les œuvres auxquelles il a contribué témoigne du statut précaire et pour tout dire en devenir des travailleurs de l'ombre de l'édition que sont les traducteurs, les annotateurs, etc. D'autre part, l'extension du nom d'Érasme à l'œuvre de ses contradicteurs atteste que « ce que l'on voulait transmettre [...], ce n'était pas [seulement] une effigie ou une posture individuelles, c'était une mémoire et un élan collectifs⁴⁰ ». La *Tabula* se fait alors l'écho des disputes et des controverses dont Érasme est l'objet à l'Université de Paris. Elle rappelle plus généralement les conflits suscités par le « biblisme des humanistes⁴¹ ». À la même époque, Érasme et les textes, les commentaires et les exposés bibliques, majoritairement réformés, comptent parmi les principales cibles de l'activité censoriale déployée par la Faculté de théologie. Ils représentent près de la moitié des titres latins visés par les catalogues des livres censurés entre 1544 et 1556⁴².

Si la *Tabula* conserve la mémoire des controverses érasmienne, de toutes les controverses, parisiennes et européennes, constatons pour finir qu'elle ne fait pas état de la nouvelle menace : l'arrivée massive d'ouvrages réformés

39 Roger Chartier, *L'Ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinea, 1992, chap. II : « Figures de l'auteur », p. 35-67.

40 Alain de Libera, *Penser au Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 1991, p. 67.

41 Guy Bedouelle, « L'humanisme et la Bible », dans Guy Bedouelle et Bernard Roussel (dir.), *Le Temps des réformes et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1989, p. 53-121.

42 *Index des livres interdits, op. cit.*, t. I, p. 82-83 et 92-93

en langue française, souvent en provenance de Genève, dont un nombre appréciable a Jean Calvin pour auteur. L'usage de la langue vernaculaire n'y est pas indifférent. Mais outre que l'*Institution de la religion chrétienne* était destinée aux étudiants en théologie, la *Tabula* documente une réalité antérieure à sa composition vers 1550, une réalité où Jean Calvin et les calvinistes ne jouent pas encore les premiers rôles et où les sorbonnistes ne sont pas encore mobilisés contre une « herésie [...] plus ample et outrageuse que celle des autres⁴³ ».

43 Yves Tatarenko, « Les “Sorbonnistes” face à Genève. La perception de Calvin et de la réforme genevoise par les théologiens catholiques parisiens (1536-1564) », dans Olivier Millet (dir.), *Calvin et ses contemporains*, Genève, Droz, 1998, p. 135-148, ici p. 142 (les propos sont de Simon Vigor).

LE NOM D'ÉRASME DANS LA *TABULA*
DE LA BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE DE SORBONNE

216 Les identifications proposées ci-dessous l'ont été à l'aide des ouvrages de Ferdinand vander Haeghen et d'Alexandre Vanautgaerden. Pour ne pas alourdir inconsidérément l'Annexe, nous nous en tenons aux seules œuvres d'Érasme et de ses détracteurs. En raison du caractère sommaire des indications fournies par le catalogue, nous renvoyons sauf exception à l'édition princeps. Dans les notes, les identifications hypothétiques sont précédées d'un point d'interrogation. Pour les détracteurs d'Érasme, nous renvoyons aux notices de Peter G. Bietenholz (dir.), *Contemporaries of Erasmus. A Biographical Register of the Renaissance and Reformation*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 1985-1987, 3 vol. [cité CE].

La *Tabula in universum indicans libros singularum disciplinarum* de la bibliothèque commune du collège de Sorbonne est conservé dans deux témoins. Nous avons suivi le manuscrit Paris, Bibliothèque Mazarine, 4204 qui seul est complet.

I Glosae Lyrani, ord. & interl. in Biblia, cum quibusdam peculiaribus interpretibus in Pentateuchum.

22 Paulus Israelita de 613. legis Mosaice edictis. eiusdem philosophica prophetica Thalumdistica & in cabalistas. responsio Alberti Pii ad Erasmum⁴⁴. Baifius de re vestiaria.

II Bibliorum interpretes, a Pentateucho vsque ad Salomonem.

21 Arnobius in psalmos cum Erasmo in psalmum secundum⁴⁵.

26 Agathius de laudibus psalmorum, item in psal. 1. cum Erasmo in psalmum 33⁴⁶ & 38⁴⁷.

⁴⁴ Sur Albert Pio, voir *Contemporaries of Erasmus* (dorénavant CE), t. III, p. 86-87.

⁴⁵ Érasme, *Commentarius in psalmum 2 'Quare fremuerunt gentes'. Arnobii commentarii in omnes psalmos*, Bâle, Johan Froben, 1522.

⁴⁶ Érasme, *Enarratio pia iuxta ac docta in Ps. XXXIII*, Bâle, Hieronymus Froben, Johann Herwagen et Nicolaus Episcopus, 1531.

⁴⁷ Érasme, *Enarratio Ps. XXXVIII multum ab enarratione veterum differens*, Bâle, Hieronymus Froben et Nicolaus Episcopus, 1532.

- 27 Nicol. Herborn in psalmum 78. Oratio de rectis studiis, de scholis & praeceptoribus deligendis, de ciuilitate morum⁴⁸, de fide & operibus, leges Riboariorum & Baioariorum, de calamitatibus Britanniae, epitome de Copia verborum⁴⁹.

III Bibliorum interpretes, a Salomone vsque ad nouum testamentum.

- 12 Albinus in Ecclesiasten. Annotationes in Bucolica & Georgica Virgilio. Vidua Christiana Erasmi⁵⁰. Lyrica Macrini.

IV Noui testamenti interpretes.

- [2 Accessio. Nouum testamentum graece et lat. erasmj cum annotat⁵¹.] Accessio.
3 Annotationes Erasmi in nouum testamentum⁵².

V Vtrunque testamentum, a Lyrano, vtraque glosa, ord. & interl. Hugone Cardin. & aliis explicatum.

- 6 Lyrani differentiae in vtrunque testamentum, cum Iacobo Lopide in Erasmus⁵³ & Fabrum.

X Impugnatores hostium fidei Christianae.

[Accessio. (...) Eras. ad annotationes eduardi. I⁵⁴.] Accessio.

- 2 Ludouicus Carualalus de immaculata conceptione Virginis, dulcoratio amarulentiarum Erasmi⁵⁵.
16 Sicardi antidotum in haereses: Facultas Paris. in Eras. & Lut⁵⁶.

48 ? Érasme, *De ciuilitate morum puerilium libellus*, Bâle, Hieronymus Froben, 1530.

49 ? Érasme, *Epitome libri de copia verborum*, Anvers, Michiel Hillen, 1527. L'édition *princeps* du *De duplici copia rerum ac verborum commentarii duo* est parue à Paris, chez Josse Bade, en 1512. Voir *infra*, n. 89.

50 Érasme, *Vidua christiana. Liber Lactantii Firmiani de opificio Dei*, Bâle, Hieronymus Froben et Johann Herwagen, 1529.

51 Érasme, *Novum Testamentum ab Erasmo recognitum. Paraclesis. Ratio seu Methodus compendio perueniendi ad veram theologiam. Apologia. Annotationes in Novum Testamentum*, Bâle, Johann Froben, 1519. Le titre exclut qu'il s'agisse de l'édition *princeps* (*Novum Instrumentum*, Bâle, Johann Froben, 1516).

52 Voir note précédente.

53 Sur Jacques Louis Zuniga, voir CE, t. II, p. 348-349.

54 ? Érasme, *Responsio ad Adnotationes Eduardi Lei quibus incessit loca quaedam ex annotationibus eius quibus ille explanavit quattuor Euangelia, iuxta priorem editionem*, Anvers, Michiel Hillen, 1520. ? Érasme, *Liber Tertius Erasmi Roterodami quo respondet reliquis annotationibus Eduardi Lei*, Anvers, Michiel Hillen, 1520.

55 Sur Louis de Carvajal, voir CE, t. I, p. 275-276.

56 *Determinatio Facultatis Theologiae in Schola Parisiensi super quam plurimis Assertionibus D. Erasmi Roterodami*, Paris, Josse Bade, 1531.

- 48 Sasgerus de uita Christiana & monachorum. Oratio pro ebrietate. De laudibus Germaniae. Appendix colloquiorum Eras.⁵⁷ & alia.
- 49 Albertus Pius in Erasmus⁵⁸.
- 50 Iacobi Lopidis apologia in Erasmus⁵⁹.
- 52 Antapologia Petri Sutoris in Erasmus⁶⁰.
- 53 Alberti Pii ad expostulationem Erasmi responsio⁶¹.
- 54 Edouardus Leeus in annotationes Erasmi⁶².
- 56 Ludouicus Caruaialus in Eras⁶³. Eras. ad Albertum Pium⁶⁴. In febricitantem⁶⁵. Valla. Erasmi responsio ad collationes Titel⁶⁶. Titel. de autoritate Apocalypseos⁶⁷. Cribratio medicamentorum. De studio literarum⁶⁸. De re metallica⁶⁹ & alia.
- 57 Erasmi responsio ad Edouardum, cum quibusdam epistolis⁷⁰.
- 59 Eras. in pseudo euangelicos⁷¹. Expositio dominice orationis⁷². de bello in Turcas⁷³. Contra Eras⁷⁴. De ecclesiae concordia⁷⁵. de non credendis historiis. de natura deorum. de astrologia.
- 61 Aduersus Erasmus⁷⁶. In Verrians actiones. In Topica Ciceronis. Bouillus & Valla de libero arbitrio. Grammatica & rhetorica Melanchthonis.

57 ? Érasme, *Colloquia [Formulae]. De ratione studii*, Bâle, Johann Froben, 1518 (édition *princeps* subreptice). ? Érasme, *Colloquia [Formulae]*, Louvain, Thierry Martens, 1519. ? Érasme, *Colloquia [Opus]*, Bâle, Johann Froben, 1526.

58 Voir *supra*, n. 44.

59 Voir *supra*, n. 53.

60 Sur Pierre Couturier, voir CE, t. I, p. 352-353.

61 Voir *supra*, n. 44.

62 Sur Édouard Lee, voir CE, t. II, p. 311-315.

63 Voir *supra*, n. 55.

64 Érasme, *Responsio ad epistolam paraeneticam Albertii Pii Carporum comitis. Notatiunculae quaedam extemporales ad naenias Bedaicas*, Bâle, Hieronymus Froben, 1529.

65 Érasme, *Responsio aduersus febricitantis cuiusdam libellum = Pantalabus, seu aduersus febricitantem (contra Lodovicum Caruaialum)*, Bâle, Hieronymus Froben, 1529.

66 Érasme, *Responsio ad collationes cuiusdam iuuenis Gerontodidascali (contra Franciscum Titelmannum)*. *Erasmus lectori*, Anvers, P. Syluius, 1529 (édition *princeps* subreptice).

67 Sur François Titelmans, voir CE, t. III, p. 326-327.

68 ? Érasme, *De ratione studii*, Paris, In prelo Caesareo, 1511 (édition *princeps* subreptice). Pour l'édition reconnue par Érasme, voir *infra* n. 103.

69 ? Georges Agricola, *Bermannus sive de re metallica, cum notis Erasmi*, Bâle, dans l'officine frobénienne, 1530.

70 Voir *supra*, n. 54.

71 Érasme, *Epistola contra quosdam qui se falso iactant Euangelicos [Contra pseudoeuangelicos]*, Fribourg-en-Brisgau, Ioannes Faber Emmeus, 1529.

72 Peut-être identique à *infra*, n. 98.

73 ? Érasme, *Consultatio de bello Turcico. Epistola Erasmi Hectori Boeotio = Index omnium Erasmi rationum*, Bâle, dans l'officine frobénienne, 1530.

74 Identification impossible.

75 ? Érasme, *Liber de sarcienda Ecclesiae concordia. Precatio ad dominum Iesum pro pace ecclesiae*, Bâle, Hieronymus Froben et Nicolaus Episcopus, 1533.

76 Nombreux candidats possibles.

- 63 Beda in Fabrum & Erasmum⁷⁷.
 64 Faber & in Fabrum de Magdalenis. Institutio principis Christiani⁷⁸. Liua Fausti. Senatus Paris. pro pace Minorum.
 66 Erasmi ad Fabrum⁷⁹, & Fab. ad Eras. apologia⁸⁰. Eras. ad Latomum⁸¹. Latomus de linguis, & studio theologico⁸². Oratio funebris Maximiliani & epitaphia.
 74 Liber antibarbarorum Erasmi⁸³. Spongia Erasmi⁸⁴. Contra spongiam Erasmi⁸⁵, & in orationem dominicam⁸⁶.

XIV Doctores & summae praesertim de Virtutibus, & vitiis.

- 22 Clichthouaeus de vera nobilitate, de laudibus D. Ludouici, & monastice religionis, de tribus fugiendis. compendium theologie Erasmi⁸⁷. Epistole Pontificis ad Regem Anglie & Erasmum⁸⁸.
 28 Stimulus diuini amoris Bonauenture, & Similia Erasmi⁸⁹.
 53 Erasmus de orando Deum⁹⁰, de misericordia Dei⁹¹, de puero Iesu⁹², de Virginis & martyris comparatione⁹³, catalogus lucubrationum Erasmi⁹⁴.

77 Sur Noël Bêda, voir CE, t. I, p. 116-118.

78 Érasme, *Institutio principis christiani. Isocratis ad Nicodem. Panegyricus ad Philippum. Plutarchus (Quo pacto quis dignoscere possit adulatorem ab amico. Quo pacto quis efficere possit, ut capiat utilitatem ab inimico. in principe requiri doctrinam. Cum principibus maxime philosophum debere disputare)*, Bâle, Johann Froben, 1516.

79 Érasme, *Apologia ad Iacobum Fabrum Stapulensem. Annotatio in secundum caput epistolae ad Hebraeos ex ipsius opere decerpta quam Iacobus Faber Stapulensis impugnat. Disputatio Iacobi Fabri aduersus superiorem annotationem Desiderii Erasmi Roterodami ex eiusdem Fabri commentariis in secundum caput epistolae ad Hebraeos*, Louvain, Thierry Martens, 1517.

80 Sur Jacques Lefèvre d'Étaples, voir CE, t. II, p. 315-318 et n. précédente.

81 Érasme, *Apologia contra Iacobi Latomi dialogum de tribus linguis*, Anvers, Jean Thibault, 1519.

82 Sur Jacques Masson (Latomus), voir CE, t. II, p. 304-306.

83 Érasme, *Antibarbarorum liber unus*, Bâle, Johann Froben, 1520.

84 Érasme, *Spongia aduersus aspergines Hutteni*, Bâle, Johann Froben, 1523.

85 ? Sur Othon Brunfels, voir CE, t. I, p. 206-207, ou Érasme Alber, voir CE, t. I, p. 22.

86 Peut-être identique à *infra*, n. 98.

87 Érasme, *Ratio seu Methodus compendio perueniendi ad veram theologiam. Argumenta in omnes epistolas Apostolorum explicata*, Louvain, Thierry Martens, 1518. La *Ratio vera theologiae* est parue la première fois dans l'édition princeps du *Novum Instrumentum* (1516). Voir *supra*, n. 51.

88 Léon X, *Breve Sanctissimi Leonis. X ad Erasmum*, Bâle, Johann Froben, 1516 (contient deux lettres du secrétaire du pape, Jacopo Sadoletto, une réponse à Érasme et une recommandation de l'humaniste au roi Henry VIII).

89 Érasme, *De duplici copia verborum ac rerum commentarii duo. Epistola Iacobum Wymphelingum. Parabolae sive similia*, Strasbourg, Matthias Schürer, 1514.

90 Érasme, *Modus orandi Deum*, Bâle, Johann Froben, 1524.

91 Érasme, *De immensa Dei misericordia contio. Virginis et martyris comparatio*, Bâle, Johann Froben, 1524.

92 Érasme, *Contio de puero Iesu*, Paris, [Robert de Keyser], 1511.

93 Voir *supra* n. 91.

94 Érasme, *Catalogus omnium lucubrationum. Colloquium selectum (Charon). Epistola ad Marcum Laurinum. Epistola ad theologos Lovanienses. Libellus Iacobo Ziegleri aduersus Iacobi Stunicae maledicentiam, pro Germania*, Bâle, Johann Froben, 1523.

XVI Scholastici doctores.

- 35 *Moralia eiusdem* [Almain]. Budaeus & Erasmus de contemptu⁹⁵.
Hyperaspistes⁹⁶, Diatribe Erasmi⁹⁷. Erasmus in orationem dominicam⁹⁸,
Obsidio Papiae.

XXIV Philosophici libri, Morales, Metaphysici, Naturales.

- 56 Iohannes de Magistris in physicam cum enchiridio militis Christiani &
aliis Erasmi⁹⁹.

XXVI Oratores, Rhetores, Epistolarum scriptores.

- 20 Morie encomium Erasmi¹⁰⁰.
22 Chiliades Erasmi¹⁰¹.
50 Erasmi Panegyricus¹⁰². De copia¹⁰³. Plutarchus de tuenda valetudine¹⁰⁴.
51 Erasmus de conscribendis epistolis¹⁰⁵. Mantuanus de sacris diebus.
220 53 Epistolae floridae Erasmi¹⁰⁶.
54 Epistolae illustrium virorum¹⁰⁷.
66 Epistolae illustrium virorum¹⁰⁸.

95 Érasme, *De contemptu mundi epistola*, Louvain, Thierry Martens, 1521.

96 Érasme, *Hyperaspistes diatribae adversus servum arbitrium Martini Lutheri*, Bâle, Johann Froben, 1526.

97 Érasme, *De libero arbitrio diatribe*, Bâle, Johann Froben, 1524.

98 Érasme, *Precatio dominica in septem portiones distributa*, Bâle, Johann Froben, 1523.

99 Érasme, *Lucubrationculae aliquot*, Anvers, Thierry Martens, 1503.

100 Érasme, *Moriae Encomium*, Paris, Gilles de Gourmont pour Jean Petit, 1511.

101 Érasme, *Adagia (Chiliades)*, Venise, Alde Manuce, 1508.

102 Érasme, *Panegyricus ad Philippum*, Anvers, Thierry Martens, 1504.

103 ? Érasme, *De duplici copia rerum ac verborum commentarii duo. De ratione studii. Contio de puero Iesu*, Paris, Josse Bade, 1512.

104 ? Plutarque, *De tuenda bona valetudine praecepta*, Londres, Richard Pynson, 1513.

105 Érasme, *Opus de conscribendis epistolis. Parabolae sive similia aliquot vocularum obscurarum interpretationibus*, Bâle, Johann Froben, 1522.

106 Érasme, *Epistolae floridae*, Bâle, Johann Herwagen, 1531.

107 ? Érasme, *Epistolae aliquot illustrium virorum ad Erasmus Roterodamum et huius ad illos*, Louvain, Thierry Martens, 1516.

108 Voir note précédente.

LA RÉPARTITION DES ŒUVRES D'ÉRASME PRÉSENTES DANS LA *TABULA*

Érasme a composé plusieurs catalogues de ses œuvres au courant de sa vie¹⁰⁹. L'Index inédit produit à l'orée de l'édition posthume de ses *Opera omnia* (Bâle, Hieronymus Froben et Nicolaus Episcopius, 1540, 9 t., t. I, f. [D*_{3v}]-[D*_{5v}]) en hérite en droite ligne. Il énonce le titre des œuvres et leur incipit que nous omettons pour la circonstance. Les *Opera omnia* produisent en outre une version actualisée du *catalogus* destiné à Jean de Botzheim (avril 1523) aux feuillets [B*_{2v}]-[D*_{2v}]. C'est à ce dernier que nous empruntons les intitulés des tomes. Nous avons consulté l'exemplaire conservé à Colmar, Bibliothèque municipale, V/12220.

Parmi les œuvres d'Érasme identifiées dans la *Tabula*, il n'en est qu'une seule qui n'apparaît pas dans l'Index des *Opera omnia*. Il s'agit du *Catalogus omnium lucubrationum* (XIV, 53), en d'autres termes le catalogue destiné à Jean de Botzheim, dont le paratexte des *Opera omnia* produit la version la plus accomplie comme nous venons de l'indiquer.

<i>TABULA</i>	<i>OPERA OMNIA</i>
<i>In primum tomum [...] ad institutionem literarum</i>	
II,27 de ciuilitate morum	De ciuilitate morum puerilium.
II,27 epitome de Copia uerborum	De copia uerborum ac rerum, libri duo.
X,48 Appendix colloquiorum Eras.	Colloquiorum liber.
X,56 De studio literarum.	De ratione studij.
XIV,28 Similia Erasmi	Similium liber unus.
XXVI,50 De copia	De copia uerborum ac rerum, libri duo.
XXVI,51 Erasmus de conscribendis epistolis.	De ratione conscribendi epistolas.
<i>Secuundus tomus dedicetur Adagijs</i>	
XXVI,22 Chiliades Erasmi.	
<i>Tertius assignetur Epistoles</i>	
XXVI,53 Epistolae floridae Erasmi	
XXVI,54 et 66 Epistolae illustrium virorum.	

¹⁰⁹Pour les divers catalogues d'œuvres d'Érasme, voir Friedrich Lorenz Hoffmann, « Das Verzeichniss der Schriften des Desiderius Erasmus von Rotterdam von 1519 und seine Selbstberichte über dieselben in ihren verschiedenen Ausgaben bibliographisch beschrieben, nebst einigen litterargeschichtlichen Bemerkungen », *Serapeum. Zeitschrift für Bibliothekswissenschaft, Handschriftenkunde und ältere Litteratur*, vol. 23, 1862, p. 49-58, 65-76, 81-88, 97-103 ; vol. 24, 1863, p. 11-15 ; Alexandre Vanautgaerden, « La construction d'une œuvre : Érasme et le catalogue de ses textes (1519) », dans *De l'argile au nuage, op. cit.*, p. 199-202.

<i>TABULA</i>	<i>OPERA OMNIA</i>
<i>Quartus [...] ad morum institutionem.</i>	
X,64 Institutio principis Christiani.	Institutio principis Christiani.
XXVI,20 Morie encomium Erasmi.	Moriae Encomium, hoc est, Stulticiae laus.
XXVI,50 Erasmi Panegyricus	Panegyricus gratulans Philippo Caroli Caesaris patri, ex Hispanijs reduci.
<i>Quintus [...] ad pietatem.</i>	
II,21 Erasmo in psalmum secundum	Enarratio Psalmi, Quare fremuerunt Gentes.
II,26 Erasmo in psalmum 33	Enarratio in Psalmum, Benedicam domino in omni temp.
II,26 [Erasmo in psalmum] 38	Enarratio in Psalmum, Dixi custodiam uias meas.
III,12 Vidua Christiana Erasmi	Vidua Christiana.
X,59 de bello in Turcas.	De bello Turcis inferendo Consultatio.
X,59 De ecclesiae concordia	De amabili Ecclesiae Concordia.
XIV,22 compendium theologie Erasmi	Ratio uerae Theologiae.
XIV,53 Erasmus de orando Deum	Modus orandi Deum.
XIV,53 de misericordia Dei	De misericordia Domini Concio.
XIV,53 de puero Iesu	Concio De puero Iesu.
XIV,53 de Virginis & martyris comparatione	Virginis & martyris Comparatio.
XVI,35 Erasmus de contemptu	De contemptu mundi.
XVI,35; X,59 et 74 Erasmus in orationem dominicam	Precationes.
XXIV,56 enchiridio militis Christiani	Enchiridion militis Christiani.
<i>Sextus designetur Nouo Testamento, [...] & nostris in idem Annotationibus</i>	
IV, [2] et 3 Annotationes Erasmi in nouum testamentum.	
<i>Octavum occupant Apologiae¹¹⁰.</i>	
X,[1 Eras. ad annotations eduardi.]	Apologiae tres ad Notationes Eduardi Lei.
X,56 Eras. ad Albertum Pium.	Ad Albertum Pium Carporum principem.
X,56 In febricitantem.	Pantalabus, siue aduersus febricitantem.
X,56 Erasmi responsio ad collations Titel.	Ad iuuenem Gerontodidascalum.
X,57 Erasmi responsio ad Edouardum	Apologiae tres ad Notationes Eduardi Lei.
X,59 Eras. in pseudo euangelicos.	Aduersus pseudoeuangelicos Epistola.
X,61 Aduersus Erasmus ¹¹¹ .	
X,66 Erasmi ad Fabrum	Ad Iacobum Fabrum Stapulensem.
X,66 Erasmi ad Latomum.	Ad Iacobum Latomum.
X,74 Liber antibarbarorum Erasmi.	Antibarbarorum liber.
X,74 Spongia Erasmi.	Spongia aduersus aspergines Hutteni.
XVI,35 Hyperaspistes	Hyperaspistae diatribes, Libri II.
XVI,35 Diatribe Erasmi.	De libero arbitrio Collatio.

¹¹⁰ Dans les *Opera omnia*, les *Apologies* sont consignées dans le neuvième tome.

¹¹¹ Voir *supra*, n. 76.

FAUSTO ANDRELINI OU L'HOMME CARREFOUR :
ITALIEN NATURALISÉ, PROFESSEUR À PARIS ET POÈTE
ROYAL DE CHARLES VIII À FRANÇOIS I^{er}

Sylvie Lefèvre

Université Paris-Sorbonne, EA 4349 « Étude et édition de textes médiévaux »

Rencontré pour la première fois il y a une vingtaine d'années au sein d'un manuscrit, le volume des *Épîtres* de Saint-Pétersbourg, désormais fameux et très étudié¹, Fausto Andrelini m'est apparu comme la figure qui, par son profil et son parcours, convenait parfaitement au thème de ce volume. Que reste-t-il pourtant à dire de lui, même si son nom apparaît plus souvent en note qu'en première place? Godelieve Tournoy-Thoen a, de fait, magistralement étudié sa vie et son œuvre à l'occasion d'une édition des *Amores* en 1982, après une publication des *Églogues* en 1918 par Wilfred Mustard². Plus récemment, Sandra Proveni l'a mis à contribution pour des articles sur l'héroïde, la figure de César ou l'écriture épique³. Poète aujourd'hui considéré comme mineur, poète de circonstances, poète de l'éloge ou de l'allusion autobiographique, il est précisément intéressant

- 1 Ms. Fr. F. v XIV 8. Pour ce volume, on se reportera à la bibliographie donnée ici même par Estelle Doudet, p. 119-132. J'ai établi la notice des trois épîtres (n° 1209) pour Claudio Galderisi (dir.), *Translations médiévales. Étude et répertoire*, Turnhout, Brepols, 2011.
- 2 Godelieve Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores sive Livia met een bio-bibliografie van de auteur*, Brussel, Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, 1982. *The Eclogues (Bucolica) of Faustus Andrelinus and Ioannes Arnolletus*, éd. Wilfred Mustard, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1918. Les textes édités en 1918 et 1982 sont également accessibles sur le site *Poeti d'Italia in lingua latina*, avec un outil de scansion automatique : http://www.mqdq.it/mqdq/poetitalia/indice_autori_crono.jsp?idAutori=213. Voir aussi la notice de Robert Weiss dans le *Dizionario biografico degli Italiani*, t. 3, 1961, p. 138-141.
- 3 Sandra Proveni, « Les étapes de la *translatio* d'un genre : l'héroïde politique sous le règne de Louis XII, de la première *Epistola Annae Reginae* de Fausto Andrelini (1509) aux 'épîtres royales' françaises », dans Anne-Pascale Pouey-Mounou et Marie-Sophie Masse (dir.), *Langue de l'autre, langue de l'auteur*, Genève, Droz, 2012, p. 327-345 ; « Mythe et historiographie dans le *De Neapolitana Fornoviensique victoria* de Fausto Andrelini », dans Virginie Leroux (dir.), *La Mythologie classique dans la littérature néo-latine*, Université de Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2011, p. 131-148 ; « Les rois de France sur les traces de César en Italie : la figure de César dans la poésie héroïque du début de la Renaissance (1496-1515) », *Cahiers de recherche médiévales et humanistes*, 13, spécial, « La figure de Jules César au Moyen Âge et à la Renaissance », dir. Bruno Méniel et Bernard Ribémont, 2006, p. 91-105.

par sa position de passeur entre Italie et France, entre Érasme, qui fut son ami, et ses propres étudiants (dont Beatus Rhenanus), ainsi que par sa manière de se fondre – du moins à nos yeux – dans un paysage d'époque, voire de se confondre avec les grands maîtres de l'Antiquité par sa pratique de la réécriture et du centon⁴. Ainsi, Bernard de La Monnoye, dans ses *Menagiana* (1715), épingle une erreur de Claude Saumaise dans son *Solin* (1629), certainement commise parce que ce dernier citait de mémoire⁵. L'érudit donnait, en effet, comme d'Horace cet hexamètre : *Nulla dies abeat, quin linea ducta supersit*, alors qu'il s'agit du premier vers d'un des distiques de l'*Hecatodistichon* d'Andrelini, celle de ses œuvres qui connaîtra le plus d'éditions (63 entre 1512 et 1719). Le distique y est précédé de la formule plus ramassée *Nulla dies sine linea*, destinée à passer en proverbe et à échapper à son premier « auteur »⁶. Pas un jour sans écrire une ligne : l'impératif peut expliquer la réputation de prolixité ou de facilité qu'on lui fera après sa mort. Mais cette fureur de composer paraît bien partagée. Comment sinon sortir de la précarité des intellectuels en quête de fortune, dont il est question dans la contribution de Christine Bénévent, et qui explique aussi la nécessité de se construire des réseaux, au-delà ou plutôt en deçà de la belle idée d'une République des lettres ? La trajectoire de Fausto Andrelini apparaît donc aussi exemplaire qu'exceptionnelle.

ENTRE RÉPUBLIQUE DES LETTRES ET EMPIRE : LE *POETA LAUREATUS* ET L'*IMPERATOR LITTERATUS*

Né à Forlì en Romagne vers 1462, Fausto Andrelini est contemporain de celui qui sera son premier protecteur avéré, Ludovico Gonzaga (1458-1511). Ils ont fait leurs études de droit à Bologne dans les mêmes années. Mais tandis que l'un, fils cadet du marquis de Mantoue, deviendra évêque de cette ville après la mort de son frère aîné, Francesco, en octobre 1483, l'autre se voit couper les vivres par son père, réprimé avec tous les partisans de la famille Ordellaffi par le nouveau maître de Forlì, Girolamo Riario, neveu de Sixte IV. Fausto commence donc à se chercher des mécènes. Il se tourne vers l'archevêque de Gênes, Paolo Fregoso (1430-1498), se proposant de devenir son chantre :

Tu potes ista tribus, princeps, dare commoda verbis

4 Sur une réécriture polémique des *Amores* d'Andrelini par Remacle d'Ardenne, voir l'article de Perrine Galand, p. 253-270.

5 Cette remarque figure dans l'introduction de W. Mustard, édition citée de *The Eclogues*, p. 18.

6 Cela est confirmé par la petite étude d'Oleg Nikitinski, « Zum Ursprung des Spruches *Nulla dies sine linea* », *Rheinisches Museum für Philologie*, 142, 1999, p. 430-431.

*Si tantum haec dicas : « Fauste poeta, veni »*⁷.

Mais c'est de Ludovico Gonzaga, encore protonotaire apostolique, qu'il devient secrétaire. Il réside avec lui à Rome où le jeune homme cherchait à obtenir le cardinalat, autre dignité de son frère, qui ira finalement en 1506 à son neveu Sigismondo⁸.

Entré à l'Accademia romana de Pomponio Leto, Fausto se choisit un second prénom, Publio, hommage à Virgile, Ovide et Stace. Il est aussi en 1483 le premier à recevoir la couronne de laurier que Leto avait obtenu le droit de décerner au nom de l'empereur Frédéric III. De *poeta*, il se mue à tout jamais en *poeta laureatus*. Son œuvre est pourtant encore bien mince et cette apothéose précoce lui attire des inimitiés. Les épigrammes échangées après la mort de Sixte IV le 12 août 1484 avec Antonio Teobaldo (1463-1537) semblent en témoigner. Tandis qu'Andrelini couvre les restes du pape d'immondices injurieuses :

Faustus in Xystum

Non rosa, non violae, non thus, non balsama nec ros

Conveniunt cineri, perfide Xysto, tuo.

Merda, fumus, sordes, sputum, sentina lutumque

Spargitur : haud alio dignus honore iaces.

Non potuit saevum vis ulla extinguere Xystum :

Audito tantum nomine pacis obit,

le second parle au nom du pape défunt, pour s'en prendre aux talents du poète et le disqualifier en dépit de la couronne reçue :

Xystus in Faustum

Non hedera aut myrthus, non laurea sarta rosaeque

Conveniunt capiti, rauce poeta, tuo.

Brassica, coepa rubens porrumque atque allia dentur :

Dignus es haud alia cingere fronde caput.

Non potuere tibi vatis dare carmina nomen :

7 « Toi seul, prince, peux offrir ces conditions en trois mots ; / il te suffirait de dire : Faustus, poète, viens. » (Rome, Biblioteca apostolica vaticana, Ottob. lat. 2280, f. 182v-183r. Voir G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores, op. cit.*, p. 25-26).

8 David Sanderson Chambers, « I Gonzaga e la storia ecclesiastica mantovana. Studi e prospettive », dans Renata Salvarani (dir.), *I Gonzaga e i Papi. Roma e le corti padane tra Umanesimo e Rinascimento (1418-1620)*, Città del Vaticano, Libreria Editrice Vaticana, 2013, p. 19.

Émulation et jalousie entre poètes et humanistes étaient courantes. L'enjeu culturel et politique de la *laurea* que l'on recevait ou que l'on conférait apparaît d'évidence. L'humaniste allemand Conrad Celtis, lui-même couronné par Frédéric III à Nuremberg en avril 1487, critiquera un peu plus tard la délégation de ce droit impérial à d'autres instances, en particulier italiennes comme l'Accademia romana¹⁰. Au XIV^e siècle pourtant, le couronnement de Pétrarque à Rome, après un examen à la cour napolitaine de Robert d'Anjou, avait eu un grand retentissement, du fait même du poète. Ni l'empereur ni la nation allemande n'y avait eu une quelconque part. Et sans entrer dans les origines antiques et les avatars médiévaux des couronnes poétiques, je rappellerai les vers par lesquels Dante redonne force au mythe du laurier dans *Le Paradis*, lorsqu'il invoque et Apollon et les Muses :

226

Tu me verras venir à ton bois merveilleux
et me couronner alors de ces feuilles
dont la matière et toi me ferez digne.
Si rarement, père, on en cueille
pour le triumphe de César ou poète [...] ¹¹.

Poète contesté ou concurrencé chez lui, il semble qu'Andrelini ait suivi la tradition de l'expatriation dans l'espoir de trouver une position auprès d'une cour, princière ou ducale, grâce à des compétences réputées moins répandues

9 « Faustus contre Sixte : Ni rose, ni violettes, ni encens, ni baume ou rosée/ne conviennent, perfide Sixte, à tes cendres. / Merde, fumier, ordure, crachat, lie, fange / les recouvrent : indigne d'un autre honneur tu reposes. / Aucune force n'a pu faire mourir le cruel Sixte : / mais au seul mot de paix il mourut. » ; « Sixte contre Faustus : Le lierre ni le myrte, le laurier tressé en couronne ou les roses / ne conviennent, poète à la voix rauque, à ta tête. / Que l'ornement le chou, l'oignon rouge, le poireau et l'ail : / tu n'es digne de couronner ta tête d'aucune autre verdure. / Tes vers n'ont pu te conférer le nom de poète : / c'est grâce au laurier que tu le portes ». Le texte complet des six épigrammes échangées (dont je ne cite que les 5^e et 6^e) est conservé dans un volume rassemblé par Angelo Colocci (Modène, Bibl. estense lat. 681). Je cite d'après Gilbert Tournoy, « Sisto IV, Fausto Andrelini ed il Tebaldeo », dans Massimo Miglio *et alii* (dir.), *Un pontificato ed una città. Sisto IV*, Roma, Associazione Roma nel Rinascimento, 1986, p. 557-567. Voir aussi G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores*, *op. cit.*, p. 21-23. La paix, mortelle pour le pape, à laquelle il est fait allusion, est celle qui fut conclue le 7 août entre Ferrare et Venise.

10 Voir dans la longue introduction de John L. Flood, *Poets laureate in the Holy Roman Empire. A bio-bibliographical Handbook*, Berlin, De Gruyter, 2006, p. lxxvi, avec référence à Conradus Celtis, *Oratio in Gymnasio in Ingolstadio publice recitata*, Augsburg, E. Rathold, 1492 (une manchette identifie clairement le sujet du passage en question : « *Jus laureandi Italiam concessum* »).

11 « *Vedra' mi al piè del tuo diletto legno / venire, e coronarmi de le foglie / che la materia e tu mi farai degno. // Sì rade volte, padre, se ne coglie / per trionfare o cesare o poeta* » (*La Divine Comédie*, texte et trad. Jacqueline Risset, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1992, *Le Paradis*, I, 25-29, t. 3, p. 20-23).

en France, et pas seulement selon le jugement bien connu de Pétrarque. Faut-il croire en outre qu'une autre raison de son passage en France dès 1488 tint à ce sentiment d'un guelfisme pro-français relevé par Jean-François Dubost¹² ? Contrairement, en tout cas, à ce que dit Gilbert Gadoffre, Andrelini n'a pas été « importé » par le cardinal Georges d'Amboise¹³ et nul ne semble avoir jamais prononcé les mots attendus : « *Fauste, poeta, veni* ». Muni de deux lettres en date du 22 septembre 1488 écrites par Ludovico Gonzaga à sa nièce Chiara (1464-1503) et à l'époux de celle-ci, le comte Gilbert de Bourbon-Montpensier, qui le recommandent en ces termes : « *Fausto mio [...] laureato poeta facundissimo* [à Chiara : *famosissimo*] *et oratore disertissimo* »¹⁴, Andrelini franchit les Alpes.

Il lui faudra attendre 1496 pour qu'après la première descente de Charles VIII en Italie, le poète lauréat trouve son César. Sandra Proveni l'a bien montré : dans le *De Neapolitana Fornoviensique victoria*, Fausto compare systématiquement le roi de France à l'*imperator* romain de la guerre civile et fait de la bataille de Fornoue une nouvelle Pharsale.

AU ROYAUME DE FRANCE : POETA REGIUS ET REGINEUS SOUS CHARLES VIII, LOUIS XII (ET FRANÇOIS I^{er})

De 1488 à 1496, il a fallu à Fausto se créer peu à peu un cercle de relations, et d'abord vivre. Tout *poeta laureatus* qu'il fût, il n'était pas le seul Italien sur la place de Paris à vendre son savoir. Girolamo Balbi, arrivé trois à quatre ans avant lui, a commencé plus tôt encore de se faire un ennemi de Guillaume Tardif, lecteur du roi et professeur de rhétorique dans les collèges parisiens, par des attaques qui visent justement à discréditer l'humaniste français¹⁵. Un troisième homme est là, passé par l'Angleterre et Louvain : Cornelio Vitelli. Les trois Italiens semblent faire cause commune pour obtenir de l'Université un temps d'enseignement. En février 1489, la faculté des Arts se réunit avec un ordre du jour où figure un point « *super lectura poetarum* ». Le 5 septembre, c'est à une supplique précise des trois qu'il est fait réponse :

12 Jean-François Dubost, *La France italienne XVI^e-XVII^e siècle*, Paris, Aubier, 1997, p. 54-57.

13 Gilbert Gadoffre, *La Révolution culturelle dans la France des humanistes : Guillaume Budé et François I^{er}*, inédit posthume, éd. Jean Céard, Droz, Genève, 1997, p. 14 et 17 (reprise partielle d'un article intitulé « Érasme et le merdier gaulois » paru d'abord dans *Mots. Mélanges offerts à M. P. Schützenberger*, 1990).

14 Les lettres ont été publiées par Rodolfo Renier, « Qualche documento su Fausto Andrelini », *Giornale storico della letteratura italiana*, 19, 1892, p. 185-193. Voir la première des *Bucolica*, où se trouve transposé cet exil, et la sixième que l'on peut lire comme un éloge et un remerciement pour la comtesse (dans *The Eclogues*, éd. W. Mustard, p. 23-25, 40-43).

15 Evencio Beltran, « L'humaniste Guillaume Tardif », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, vol. 48, 1986, p. 7-39 ; p. 12 sur le fait que tous les critiques placent le début de la querelle Tardif-Balbi trop tard, en 1484-1485.

*Supplicuit etiam magister Jeronimus Balbus et Faustus poeta laureatus et Cornellius Vitellius ut Universitas eos omnes admitteret ad lectiones publicas in arte humanitatis legendas [...]. Quantum vero ad tertiam partem ejusdem [articuli]; placuit nationi ut indifferenter omnes poete unica hora dumtaxat post prandium a deputatis Universitatis ipsis ordinata legerent*¹⁶.

228

Une heure dans la soirée pour trois, cela ne pouvait guère fonctionner. Balbi s'en prend sur le plan moral comme poétique à Andrelini, qui part pour Toulouse et Poitiers ; Vitelli repart, lui, pour l'Angleterre. Après deux ans d'absence, Fausto rentre à Paris probablement en 1493, fort de l'appui de Robert Gaguin en particulier. C'est à son adversaire de quitter les lieux et Fausto peut ensuite écrire une églogue, son *De fuga Balbi* avec dédicace à Gaguin, texte publié d'abord en 1494-1495 à Paris¹⁷. Toute cette affaire aura eu un retentissement suffisant pour que Symphorien Champier en parle encore dans des œuvres publiées en 1507 et 1519, ou qu'Érasme y fasse allusion – en se trompant – dans une lettre à Germain de Brie du 5 septembre 1530¹⁸.

De cette querelle entre pairs et rivaux aux guerres d'Italie, Andrelini se fait peu à peu une place sur la scène parisienne. Il existe une fort belle copie de sa *Livia sive Amores*, avec dédicace au chancelier Guillaume de Rochefort : non seulement le manuscrit Arsenal 1208 est décoré des armes du dédicataire, mais il s'agit d'un autographe du poète, datable entre septembre 1489 et octobre 1490¹⁹ puisque l'œuvre fut imprimée à Paris par Guyot Marchand à cette dernière date²⁰. En avril 1494, le même éditeur donne les trois livres des

16 « Maître Geronimus Balbus, le poète lauréat Faustus et Cornellius Vitellus présentent également cette requête : que l'Université les admettent tous les trois à donner des cours publics en art des humanités [...]. En ce qui concerne la troisième partie du même article, il a plu à la nation [anglaise] que les trois poètes indifféremment puissent faire cours une heure seulement après déjeuner, à un moment qui aura été choisi par des délégués de l'Université » (*Liber procuratorum nationis anglicanae [alemanniae] in Universitate parisiensi*, éd. Charles Samaran et Émile Van Moë, Paris, Didier, 1935, col. 694 et 712).

17 C'est la 11^e des *Bucolica* (*The Eclogues*, éd. Mustard, p. 53-57) : « Ad litteratissimum Robertum Gaguinum Divi Maturini Parisiensis ministrum bene merentem ». Il en existe trois premières impressions parisiennes : deux chez Félix Baligault (dans la première, la lettre de Gaguin est datée de Paris, du 16 septembre 1494 ; dans la seconde, elle l'est du 16 septembre 1496), une troisième chez Robert de Gourmont (où la lettre est cette fois datée du 16 janvier 1508). Le texte est, par ailleurs, présent dans le BnF lat. 8134 (f. 138r-142r avec les autres *Bucolica*), manuscrit dont il sera question *infra*.

18 *Opus epistolarum*, éd. Helen Mary et Percy Stafford Allen, Oxford, Clarendon, 12 vol., 1906-1958, t. IX, 1530-1532, 1938, ep. n° 2379. Voir G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores*, op. cit., p. 48-50.

19 Sur l'autographie du manuscrit, on peut renvoyer à la mention finale du f. 85r (*Finis manu propria*) mais aussi comparer l'écriture avec celle des vers ajoutés par le poète, avec son ex-libris, dans un manuscrit italien du *De remediis* de Pétrarque, passé d'abord entre les mains de Nicolas Bildestone puis dans la collection de Humfrey, duc de Gloucester († 1447) : le ms. BnF lat. 10209, f. 1 et 265v (sur Gallica).

20 L'exemplaire de la BnF est consultable sur Gallica.

Elegiae. Andrelini y multiplie les dédicaces à des hommes en vue : Guillaume de Rochefort toujours – mais ce dernier étant mort en août 1492, le geste devient mémoriel –, Thomas Ward, ambassadeur du roi d'Angleterre, Charles Bourré, trésorier du roi. Il donne aussi des vers pour l'édition du *Compendium de origine et gestis Francorum* de Gaguin en septembre 1495 ; il rencontre Érasme et devient un de ses compagnons pendant le premier séjour parisien de celui-ci en 1494-1498, et la première parution des *Adages* en 1500 sera d'ailleurs munie d'une lettre liminaire de sa plume²¹.

Son poème en deux livres sur les victoires de Charles VIII lui permet d'être introduit auprès du roi par Robert Briçonnet, le nouveau chancelier, et Pierre de Courthardy, conseiller du roi. Le monarque se le fait lire et l'Italien est gratifié du titre de *poeta regius*, mais aussi d'une pension²². Après la disparition de Charles VIII en 1498, titre et pension seront maintenus par Louis XII, puis certainement par François I^{er}. En 1503, un rôle des « pensions, gaiges et entretenemens » offre ces renseignements succincts mais précis : « À Faustus, orateur, 180 livres ». Godelieve Tournoy-Thoen considère que la somme correspond à ce qui était habituellement versé aux artistes en service à la cour²³. Il faudrait reprendre la question. Fausto lui-même, dans sa *De obitu Caroli deploratio*, prétendra bien sûr que le roi l'a sauvé d'un destin accablant et malheureux :

*Nescio quo vomui carmen inane modo.
Ut data suscepi largo stipendia Carlo,
Laetus et a vita paupere tutus eram*²⁴.

Cependant, pour asseoir mieux sa fortune, il pouvait comme bien d'autres laïcs espérer obtenir une prébende ecclésiastique. Dans son cas, il lui fallait

- 21 Voir la contribution de Christine Bénévent, p. 51-66. La proximité des deux hommes sera telle qu'on attribuera longtemps à Andrelini le *Julius exclusus*. Voir la notice sur Faustus de G. Tournoy-Thoen dans Peter G. Bietenholz et Thomas B. Deutscher (dir.), *Contemporaries of Erasmus*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 1985, t. 1, p. 53-56.
- 22 *Bucolica X*, v. 78-79, 94-97 : « *Iuppiter ille novus fama compulsus eadem / Me voluit medio cantantem audire theatro* » ; « *Nescio qua nostri captus dulcedine cantus / Ille fuit ; fulvi saccum donavit et aeris / Vix istis delatum umeris, cunctosque per annos / Pensio larga datur [...]* » : « Ce grand et nouveau Jupiter, poussé par la gloire, / voulut nous entendre déclamer en public ; / il fut captivé par je ne sais quelle douceur de notre chant ; / il donna un sac d'argent resplendissant, / et à peine mes épaules en étaient-elles chargées que, chaque année / m'est donnée une généreuse pension » (dans ma traduction, comme plus loin, sauf indication contraire ; *The Eclogues*, éd. Mustard, p. 51-53).
- 23 BnF ms. Fr 2927, f. 15. Godelieve Tournoy-Thoen, « Fausto Andrelini et la cour de France », dans *L'Humanisme français au début de la Renaissance*, Paris, Vrin, 1973, p. 65-79, ici p. 67.
- 24 « Je ne sais comment je produis un poème sans valeur. / Depuis que j'eus reçu en don un salaire du généreux Charles, / je fus joyeux et à l'abri d'une vie dans la pauvreté », cité (d'après l'édition Kerver, Paris, 1499) par G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores sive Livia*, op. cit., p. 51.

commencer par obtenir des lettres de naturalité, assorties d'un congé de tenir bénéfice. Si la naturalisation reste une démarche rare de la part des immigrés, elle n'est pas difficile à obtenir pour ceux qui sont assez proches du pouvoir et veulent ainsi protéger leur fortune du droit d'aubaine ou bien s'en construire une²⁵. Louis XII l'octroie à Fausto par des lettres datées de Blois le 17 janvier 1501 (1502 n. st.). Non seulement les services rendus depuis Charles VIII se trouvent mis en avant, mais c'est le défunt roi qui devient lui-même le responsable de l'arrivée du poète-professeur en France :

[...] nostre amé et feal maistre, Fauste Adrelin, poete, lequel feu nostre tres cher seigneur et cousin, le roy Charles, que Dieu absoille, fist venir par deça pour lire de sa dicte science [la poésie] et instruire en vertuz et bonnes meurs plusieurs escolliers et jeunes enfans de nostre royaume, et qui par nous y a esté entretenu [...] ²⁶.

230

Encore trois ans de patience et Fausto reçoit un canonicat à Bayeux. Il est difficile de vérifier combien pareil bénéfice pouvait rapporter, au regard du montant maximum autorisé par les lettres, soit 400 ducats d'or... Deux anecdotes ont circulé pour expliquer par un événement particulier l'accomplissement des promesses royales faites au poète. Chacune prouverait qu'Andrelini participait à la vie de la cour, de près ou de loin, et pouvait même accompagner à l'occasion le roi hors de Paris. En 1505 donc, Louis XII, gravement malade, va souvent se reposer à Blois et fait le vœu d'offrir la couronne de son sacre à la Sainte Hostie de Dijon s'il guérit. Or le manuscrit BnF lat. 8134, recueil de ses œuvres que Fausto offre au roi en 1505-1506, contient précisément une épigramme sur ce sujet²⁷. La légende veut que ce soit ces douze vers qui aient été récompensés. L'autre version figure dans les carnets de Beatus Rhenanus pour cette même année 1505. Sur la porte du conseil du souverain, Andrelini aurait trouvé un mauvais quatrain latin destiné à la statue équestre du roi. Il l'aurait doublé par un texte de sa composition, finalement choisi pour être gravé sous la statue attribuée à Guido Paganino. Et ce poème lui aurait également valu d'être « canonisé » :

*Hic ubi natus erat dextro Ludovicus Olympo
Sumpsit honorata regia sceptrum manu.*

²⁵ J. F. Dubost, *La France italienne*, op. cit., p. 21 sq., et 259 sq.

²⁶ G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores*, op. cit., p. 56-57 ; texte donné d'après Archives nationales, X^h 8610, f. 138v-139r. Il en existe une copie du XVI^e siècle dans un recueil d'actes de Louis XII (BnF fr. 2917, f. 15v-16r), mais aussi une copie par Peiresc (Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, 1824, f. 129r-v).

²⁷ F. 228r-v, Épigramme 5, dans G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores*, op. cit., p. 239-240.

*Foelix quae tanti fulsit lux nuntia Regis,
Gallia non alio principe digna fuit.*

Si, avec la statue originale, l'inscription a été détruite en 1792 à Blois, elle s'est trouvée conservée dans le ms. lat. 8134 au sein des épigrammes²⁸. Le même manuscrit contient enfin un poème de remerciement à François Deloynes, sénateur, pour l'avoir accompagné sur la route de Bayeux en plein été, en vue de son installation comme chanoine²⁹.

Jusqu'en 1512, Fausto n'est que *poeta regius*. Lorsqu'il aura prêté sa voix à Anne de Bretagne pour trois épîtres ou héroïdes envoyées à Louis XII par delà les monts, il sera également désigné comme *poeta regineus*. Ou plutôt, lorsque ces trois lettres auront été traduites en français par Macé de Villebresme, serviteur et homme de confiance de Louis, comme duc d'Orléans puis comme roi, et mises en recueil avec six autres épîtres dont quatre sont dues à Jean d'Auton et une à Jean Lemaire de Belges, dans le manuscrit de Saint-Petersbourg déjà évoqué. Datable de 1511-1512, il a été illustré magnifiquement par Jean Bourdichon, le peintre de Tours qui travaillait pour la cour royale.

Fausto s'y trouve encore désigné dans les trois intitulés des folios 1, 39v et 59 comme « le renommé et royal poete ». Mais dès l'œuvre suivante, son *Hecatodistichon*, dont on conserve un manuscrit de dédicace à Jean Ruzé, il est devenu poète royal et réginal : « *Publii Fausti Andrelini Foroliviensis Poetae laureati Regique ac Reginei Hecatodistichon ad praestantissimum virum Ioannem*

28 « Ici, où Louis était né, à la droite de l'Olympe, / il prit le sceptre royal dans sa main pleine d'honneur. / Féconde lumière qui se manifesta pour annoncer un si grand roi, / la Gaule n'était pas digne d'échoir à un autre prince », f. 229r-v, Épigramme 8, *ibid.*, p. 240-241 (3 autres manuscrits conservent ce texte). Les deux anecdotes sont rapportées par G. Tournoy-Thoen, « Fausto Andrelini et la cour de France », art. cit., p. 68 et n. 11 p. 77-78. La première est évoquée à travers Du Verdier. À propos de la seconde, la savante éditrice de notre poète fait remarquer que, dans le ms. lat. 8134, l'intitulé du texte (*Tetrastichon iussu regio compositum insculptumque supra portam oppidi Blesensis [...]*), va à l'encontre d'une composition spontanée, comme le dit Rhenanus. Ce dernier a copié les vers d'un certain Suphenus : « *Parta michi est superis Gallorum sacra corona, / Partaque Cesareis Lodovico lilia sceptris. / Quem natum Blesis comitem atque ducem Aureliorum, / Quem demum hic regem summus decoravit Olympus.* » G. Tournoy-Thoen a par ailleurs retrouvé dans un volume copié dans les années 1505 et envoyé par Jean Calvet à Gonsalvo de Toledo des vers de Lodovico Heliano qui tentent de rivaliser avec ceux d'Andrelini : « *Qui rex? Bissenus Lodovicus nominis huius. / Quis fecit? Phidias. Qui posuere? Duces. / Cur? Quia bis Gallis Liguresque Padumque subegit, / Regnaque Parthenopes hocque refecit opus.* » (« Le manuscrit 1010 de la Biblioteca de Cataluña et l'humanisme italien à la cour de France vers 1500 – II », *Humanistica Lovaniensia*, 26, 1977, p. 1-81, ici p. 30-32).

29 F. 233v-234r, Épigramme 20, éd. G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores, op cit.*, p. 245. François Deloynes (ca 1466-30 juin 1524) devint sénateur lai du Parlement de Paris en janvier 1501. Docteur en droit de l'Université d'Orléans, il appartenait à un petit cercle d'humanistes parisiens, dont Josse Bade et Germain de Brie. Guillaume Budé était à la fois son cousin et son ami. Il échangea des lettres avec Érasme, Jean de Pins, etc. (voir Jean de Pins, *Letters and Letter fragments*, éd. Jan N. Pendergrass, Genève, Droz, 2007, p. 219).

*Ruseum generalem quaestorem regium promeritissimum*³⁰ ». Dans une édition des *Adages* de 1518 environ, Érasme s'en fait l'écho sur un ton moqueur. Alors que les Siciliens d'aujourd'hui, tout comme les Grecs et les Italiens, ne sont plus portés sur les plaisirs de la table, c'est à d'autres que l'on fait cette réputation :

*Unde Faustus Aurelianus Foroliviensis, poeta non solum laureatus, verumetiam regius atque etiam, si diis placent, regineus, vetus congerro meus, qui plus quam triginta jam annos in celeberrima Parrisiorum Academia poetice docet, in carmine quod De pavimento Parrisiensi inscripsit, adagionem in Anglos derivavit: « Mensa, inquiens, Britannia placet*³¹.

232

Sourire et exactitude à propos du triple titre de l'ancien compagnon ; exactitude sur le décompte de ses années passées à enseigner à Paris (1488-1518). Lorsqu'en 1512 même, Simon Charpentier offre à Fausto son édition du théâtre de Plaute, la première à paraître de ce côté-ci des Alpes³², il nous donne une autre information sur ce qu'est devenu le soutien institutionnel des leçons poétiques de son dédicataire : « *lecturae tum regiae tum reginae quas non sine optima mercede perficis*³³ ». De fait, un étudiant allemand qui suivit ces cours en a rapporté une annonce, aujourd'hui conservée avec d'autres placards de l'université d'Ingolstadt³⁴ : Andrelini se proposait d'expliquer Suétone le lundi et les *Fasti* d'Ovide le mardi au collège des Carmes ; l'important est que sur vingt leçons, la moitié était déclarée *lectio regia*, l'autre *reginea* et qu'en début de séance, on devait crier trois fois « *Vivat rex, vivat regina* ». Après la mort d'Anne de Bretagne en janvier 1514, Fausto pourra inscrire à son éloge qu'il fut institué

30 « Publius Faustus Andrelini de Forli, poète lauréat, royal et réginal, adresse son Hecatodistichon [Cent distiques] au très éminent personnage Jean Ruzé, trésorier général très méritant des rois. », Chantilly, musée Condé 1411 (890). Les premières éditions parisiennes se font chez Denis Roce (s.d.) et Josse Bade (2 en juillet 1512, une en 1513 et une autre en 1515).

31 « Aussi Faustus Aurélien de Forli, poète non seulement lauréat, mais royal et même, que les dieux me pardonnent, réginal, un de mes vieux compagnons d'amusement, qui enseigne depuis plus de trente ans dans la très célèbre Université de Paris la poésie, dans une œuvre intitulée *Du pavé de Paris*, détourna l'adage contre les Anglais : "La table, dit-il, plaît à l'Angleterre" » (*Adages* II, II, 68 « *Mensa syracusana* »). Grâce à Érasme, on a continué de rire aux dépens d'Andrelini : Adrien Baillet, *Jugemens des Savans [...]*, Paris, C. Moette, 1722, vol. IV, p. 329 : « Poète couronné Poète du Roi (et de la Reine, si l'on veut rire avec Érasme) » ; Bernard de La Monnoye, *Menagiana [...]*, Paris, Delaulne, 1715, t. III, p. 183 : « *Poëta Regius*, en bon François, signifie le fou du Roi. Le poète Régnier le Satirique a dit, sat. 14 v. 30 "Les fous sont aux échets les plus proches des Rois" À ce conte Faustus Andrelinus, qui prenoit tout ensemble la qualité de *Poëta Regius* et de *Regineus*, étoit le fou du Roi et de la Reine. »

32 Voir l'article de Mathieu Ferrand, p. 169-184.

33 « Tes cours, aussi bien royaux que réginaux, ont grâce à toi des résultats excellents » (*The Eclogues*, éd. W. Mustard, p. 13).

34 Stephan Randlinger, « Vorlesungs-Ankündigungen von Ingolstädter Humanisten aus dem Anfang des 16. Jahrhunderts », dans L. Fischer (dir.), *Beiträge zur Geschichte der Renaissance und Reformation. Josef Schlecht [...] zum Sechzigsten Geburtstag*, München/Freising, Datterer, 1917, p. 361-362 (référence au ms. d'Eichstätt, Staatsbibliothek cod. 695).

que tous ceux qui assisteraient à ses cours, quelle que soit leur condition, le ferait gratuitement. De son propre chef, la reine avait donc ordonné que Fausto serait défrayé chaque année par 300 livres³⁵.

SUR LE PAVÉ DE PARIS : DES LIVRES EN HÉRITAGE, LES SOUVENIRS D'UN ENSEIGNEMENT

Ce patronage de la reine pour l'enseignement d'Andrelini est à la fois étonnant et tardif ou, du moins, retardé. Manifestement, Fausto a véritablement commencé d'exister à ses yeux lorsqu'il a cessé de parler en son nom propre pour lui donner sa voix, lorsque ses épîtres se sont trouvées traduites et que le texte latin a été mis à la marge dans le manuscrit magnifiquement illustré qui lui fait, à elle, la part belle³⁶. Pourtant ces épîtres héroïques lui avaient été adressées auparavant en latin : la première partie de l'actuel manuscrit Chantilly 1411 contient, dans ses vingt premiers folios, les lettres 2 et 3. Or il s'agit d'un petit volume de dédicace avec les armes de la reine et le monogramme de Louis et d'Anne. Et si l'on n'en a pas gardé trace, il est probable qu'il en fut de même de la première des *epistolae*. Josse Bade, en tout cas, la fit paraître en plaquette vers 1509³⁷.

Comment souscrire, dès lors, à l'idée selon laquelle l'influence de Fausto aurait surtout consisté en l'introduction à la cour de Louis XII et d'Anne d'« un nouveau style de vie³⁸ » ? C'est certainement trop lui prêter. Certes, le poète a

35 *Praefationes duae de Anna Francorum regina*, Paris, J. Bade, 23 janvier 1516, Ai v : « *In hoc videlicet eminentissimo Gymnasio Parrhiensi, in quo quatuor et viginti annos [1490-1514] oratoriam et poeticam non sine maxime laude sum professus, ita autem instituit ut eandem ipsam lectionem omnes tam ignobiles quam nobiles, tam pauperes quam divites, tam externi quam domestici pro nutu adeant, nec obolum quidem unum exolvant. Verum ut pio atque honesto labori meo consuleret, trecentas libras in singulos annos mihi non modo non petenti, sed ne cogitanti quidem dari iussit* », « Dans ce collège parisien que l'on sait très éminent, où j'ai été professeur d'art oratoire et poétique pendant vingt quatre ans non sans recevoir de très hauts éloges, il fut institué qu'un même cours accueillerait non nobles et nobles, pauvres et riches, étrangers et gens du cru sur leur simple désir, et que personne n'aurait à verser quoi que ce fût. Mais pour pourvoir à mon travail vertueux et honorable, la reine ordonna que me soient données trois cents livres par an, alors que je ne réclamai rien et même ne songeai à rien » (cité par G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores, op. cit.*, p. 76-77).

36 Voir les trois miniatures pleine page où la reine écrit (f. 1v), remet à un messenger (f. 40v) ou s'apprête à plier sa lettre (f. 58v) reproduites dans Tamara Voronova et Andrei Sterligov, *Les Manuscrits enluminés occidentaux VIII^e-XVI^e siècles à la Bibliothèque nationale de Russie de Saint-Petersbourg [...]*, Bournemouth/Saint-Petersbourg, Parkstone/Éditions d'art Aurora, 1996, p. 200-205.

37 On en conserve deux impressions (*Epistola, in qua Anna, gloriosissima Francorum regina, exhortatur maritum...*) in-4 de 4f. : l'une à la BnF (Rés. M Yc 741/2) ; l'autre à la Mazarine (1127/8). Le texte reparut, cette fois dans un recueil (*Heus Lector Novarum Rerum...*), à Strasbourg, en juin 1510 chez M. Schürer (sur Gallica).

38 G. Tournoy-Thoen, « Fausto Andrelini et la cour de France », art. cit., p. 65. Elle poursuit ainsi : « De cette manière, en contribuant dans une mesure inestimable à l'essor de la Renaissance en langue vulgaire, il laissa une empreinte durable dans l'évolution de la culture française en général et de la littérature en particulier. »

laissé des vers sur les jardins et la bibliothèque du château de Blois, mais il n'y exalte rien de foncièrement neuf, ni le travail de Pacello da Mercogliano, ni l'arrivée de manuscrits humanistes en provenance d'Italie³⁹. Est-ce une question de connaissance superficielle des lieux, de date de ces pièces ou d'intérêt réel de leurs destinataires? On remarque, en effet, que dans son *De gestis legati* (ca 1508), il est plus précis sur les aménagements de Rouen par Georges d'Amboise, soulignant la beauté des nouveaux bâtiments, des trois fontaines de la ville et de celles de Gaillon, notant le don de la nouvelle cloche. À propos des accroissements de la bibliothèque (confondant celle de la cathédrale et celle de Gaillon), il remarque :

*Scriptaque romana numerosa volumina penna
Rara tenet miro bibliotheca sinu*⁴⁰.

234

Après avoir acheté en 1501 des livres au roi de Naples en exil à Tours, Frédéric III d'Aragon, le cardinal lança en effet à Rouen même un programme de copie de manuscrits qui devaient rivaliser avec ces œuvres italiennes. Un des choix alors opérés porta bien sur une écriture humanistique de type rond⁴¹.

Si l'on prête attention à cet aspect des livres de dédicace d'Andrelini, on constate que tous sont copiés dans des écritures françaises qui imitent ou adaptent les humanistiques livresques italiennes. Seul le volume autographe et le plus ancien conservé (Arsenal 1208) est réalisé en humanistique cursive ou italique. Pour ce qui est de leur décor, jamais le poète n'a pu faire réaliser de livre véritablement exceptionnel. Il n'est pour s'en convaincre que de comparer la miniature de son *De statu politico deque regia in Genuenses victoria* qui montre l'entrée dans Gênes de Louis XII, suivi du cardinal d'Amboise, avec la même scène dans le *Voyage de Gênes* de Jean Marot, illustré par Bourdichon pour

39 Épigrammes 11, 12 et 13, dans G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores, op. cit.*, p. 241 sq. Ludovico Heliano a laissé un texte concurrent sur les jardins. Je pense aux livres venus des collections napolitaines et milanaïses, mais aussi à ceux qui furent offerts à Louis XII et Anne de Bretagne ; voir Pier Luigi Mulas, « Les manuscrits lombards enluminés offerts aux Français », dans Philippe Contamine et Jean Guillaume (dir.), *Louis XII en Milanaïse*, Paris, Champion, 2003, p. 305-322.

40 « De nombreux livres écrits en caractères romains sont conservés dans le coeur étonnant de cette collection d'élite » ; je cite d'après l'édition parisienne, [J. Bade pour les frères Gourmont] s.d., in-4, 8 f. (BnF Rés m Yc 892, f. biii v). Autres éditions du texte : Paris, Johannes Venetus pour Gilles de Gourmont, s.d., in-4, 8 f. (BnF Rés. M Yc 15) ; [Paris, Gaspard Philippe ?] [ca 1508] in-8, 8 f. (BnF Rés G 2806). Dans un recueil de textes, Jean D'Ivry, bachelier en médecine, en a donné la traduction française, sous le titre *Les Faictz et gestes de très reverend Père [...] le légat*, Paris, [Jean Barbier] pour Guillaume Eustace, 20 mai 1508, in-4, 52 f. + 28 f.) : « Les beaux volumes dont il a rendu pleine / Ta librairie faictz en lettre rommainne ».

41 Voir François Avril et Nicole Reynaud, *Les Manuscrits à peintures en France 1440-1520*, Paris, Flammarion/Bibliothèque nationale de France, 199, p. 411-414.

la reine⁴². Même le grand recueil de dix-sept de ses textes, réalisé en 1505, sans doute à titre de remerciement au roi pour l'obtention du canonicat de Bayeux, ne s'ouvre que sur une scène de dédicace assez banale⁴³, même si l'artiste en paraît plus raffiné que ceux du ms. lat. 8394 (*ca* 1500, *De captivitate Ludovici Sfortiae triumphus*) et du ms. lat. 8393 déjà cité. Toutes les bordures, enfin, sont de facture française : mélange de fleurs et d'éléments héraldiques. Le fait est d'autant plus remarquable qu'à Rouen ou à Tours des enlumineurs se pliaient à la mode des bordures italianisantes, sans abandonner des décors plus français. Outre les moyens dont il disposait, l'origine strictement parisienne des livres de dédicace qu'Andrelini fit faire explique sans doute qu'ils aient échappé à cette mode très élitiste. Et pourtant les spécialistes de l'histoire de la reliure le créditent d'une vraie nouveauté : la reliure italianisante choisie pour le lat. 8393. Si l'arrangement en lignes parallèles des fers et l'estampage à froid de certains d'entre eux répondent à des habitudes françaises, les motifs des fers et la dorure à la feuille de quelques autres sont bien des emprunts à l'Italie. Or après avoir été attribuée à un « atelier de Blois » ou un « atelier des reliures de Louis XII », cette innovation est aujourd'hui située en milieu parisien⁴⁴.

Si les livres offerts par le poète italien et néo-latin ont pu avoir une influence ou, tout au moins, entrer en résonance avec des recherches faites pour quelques manuscrits de cour, cela doit se lire dans l'étonnant volume de Saint-Petersbourg : le texte latin donné en marge est écrit en humanistique ronde de petit module tandis que sa transposition est copiée dans une écriture française qui tend elle aussi vers l'humanistique, très semblable à celle du *Voyage de Gènes* du ms. BnF fr. 5091. Cette uniformisation est d'autant plus sensible que la copie isolée de la traduction de la première épître par Macé de Villebresme dans le ms. BnF fr. 3939 (post. 1526) recourt à une bâtarde et que l'édition de 1508 du *De gestis legati* fait figurer le latin en marge et en petite lettre de somme, tandis que la version française de Jean d'Ivry est en bâtarde.

42 Respectivement BnF ms. lat. 8393, vers 1507, f. 1v. ; BnF ms. fr. 5091, vers 1508, f. 22v, sur Gallica.

43 BnF ms. lat. 8134. Une scène très semblable dans sa disposition se retrouve dans l'édition de 1508 de la traduction française par Jean d'Ivry des *Triumphes de France* de Charles Curre, première partie du volume qui conserve le *De gestis legati* traduit dont nous avons parlé (diiii v) (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k719333/f58.image>).

44 Anthony Hobson, *Humanists and bookbinders. The origins and diffusion of the humanistic bookbinding 1459-1559*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 172-174, pl. 139. Le matériel doit avoir été apporté d'Italie à Paris ; en particulier, un fer qui représente deux dauphins encadrant une fontaine est identique à un fer en usage à Rome, Venise et Milan (voir p. 67, pl. 54). Les rubans d'attache étaient aux couleurs du roi.

Le seul livre dont nous sachions qu'il appartient à Fausto est un *De remediis* de Pétrarque, manuscrit italien de la première moitié du xv^e siècle⁴⁵. Comment est-il passé d'Angleterre en France, d'un prince – plus ou moins éclairé selon les critiques⁴⁶ – à un « pauvre » poète et enseignant humaniste ? Tout ce que l'on peut dire est qu'Andrelini semble avoir été à l'affût d'ouvrages intéressants, pour lui comme pour d'autres. Si la renaissance des études latines a suscité la circulation de textes, de livres et d'hommes dans toute l'Europe, particulièrement depuis l'Italie, il ne faut pas oublier qu'aux xiv^e et xv^e siècles, les érudits de la Péninsule ont beaucoup cherché d'œuvres oubliées dans les bibliothèques françaises. Une lettre écrite de Paris le 1^{er} mai 1492 par Erasmo Brasca à Bartolomeo Calco, bras droit du duc Ludovico Sforza, en témoigne. Or il y est question d'Andrelini et de manuscrits anciens réputés conservés à Poitiers, dont le commentaire de Porphyre sur Platon :

236

*Fausto poeta è venuto qua dove ha hauto una lectiera, et me ha dicto non havere possuto havere quello Thimeo [...], ma ch'el starà attiento s'el si truova qualche altra cosa nuova; et faramela havere per amore de la M[agnificencia]. V[ostra], alla quale desidera fare piacere et servitio. Epso ha nuovamente composto una piccola opera in versi, intitulata al gran cancellero, d'amore, la quale è molto bona cosa al iuditio de chi intende meglio di me; et me ha donato una copia la quale porterò alla M.V. alla venuta mia*⁴⁷.

En quelques phrases, Fausto nous est montré allant et venant entre Poitiers et Paris, où il n'est pas encore rentré définitivement ; cherchant de nouveaux exemplaires intéressants de textes antiques pour les maîtres de Milan tout en leur envoyant son œuvre la plus récente, ces *Amores* dédiés à Guillaume de Rochefort, le grand chancelier que l'émissaire Erasmo Brasca raconte dans la même lettre avoir longuement rencontré. Si le poète n'a jamais oublié l'Italie et les siens (il interviendra auprès de Jules II pour son frère Andrea), si nul ne le prendra pour un Français de souche, rares sont les éloges qui ne souligneront pas son rôle d'éducateur de la *Gallia* et plus particulièrement dans le monde intellectuel de Paris.

⁴⁵ Voir *supra* note 19.

⁴⁶ Voir Alessandra Petrina, *Cultural politics in Fifteenth-century England. The case of Humphrey, duke of Gloucester*, Leiden, Brill, 2004, *passim* et pour ce ms. p. 190.

⁴⁷ « Faustus le poète est venu ici, où l'on lui a donné une couchette et il m'a dit qu'il n'avait pu avoir ce Timée, mais qu'il resterait attentif au cas où se trouverait quelque autre chose nouvelle ; et il me la fera obtenir par amour pour Votre Magnificence, à qui il désire rendre d'agréables services. Lui-même vient juste de composer une petite œuvre en vers dédiée au Grand Chancelier. Il s'agit d'amour et elle est très bien jugée par qui s'y connaît mieux que moi ; il m'en a donné un exemplaire que j'apporterai à V.M. à mon retour » (cité par Carlo Vecce, « Pierantonio da Fossano a Poitiers : un mercante lombardo e le scoperte dei codici in Francia », *Italia medioevale e umanistica*, 19, 1986, p. 183-206, ici p. 190).

Je passe ici sur ses rapports avec Josse Bade, mais il est bon de noter que ce dernier, avant même de quitter Lyon, avait dédié à notre humaniste une édition de Perse (janvier 1499) : « *Faustum praecipuum Galliarum specimen ac litteraturae praesidium, regium dico musicum ac vatem clarissimum, Parrhis tot annos erudientem*⁴⁸ ». C'est bien cette longue carrière parisienne, à enseigner poètes et auteurs latins un peu en marge de l'Université, soutenu par une pension royale, qui confère à la vie de Fausto son caractère propre. Comment ne pas penser au futur collègue royal, imaginé par celui-là même à qui le poète avait dédié sa prosopopée du pavé parisien (éd. 1496), fatigué de recevoir toutes les déjections de la ville : Guillaume Budé⁴⁹ ? Comment ne pas noter que si nous paraît suspecte la réputation d'Andrelini d'avoir civilisé les Barbares dès ses premières années à Paris⁵⁰, son élève Jacques Toussain (Tusanus), futur lecteur royal en grec, le pleure ainsi après sa mort en 1518 :

Exasticon de Fausti regii poete morte
Tespiades, lugete, deae, Iovis inclyta proles :
Extremum clausit vester Apollo diem.
Nunc querulis resonet modulis citharedus Echion,
Tristiaque Orpheum carmina promat ebur.
Mereat extincto populosa Lutetia Fausto,
*Defleat amissum clerica turba ducem*⁵¹.

- 48 « Faustus, premier modèle des Gaules et protecteur des lettres, je te proclame musicien royal et très célèbre poète, toi qui à Paris a fait œuvre de formateur de si nombreuses années » (*The Eclogues*, p. 14, éd. Mustard).
- 49 Sur le texte *De influentia siderum et querela Parisiensis pavimenti* (Guyot Marchant, 10 mai 1496 ; exemplaires à Autun, Chaumont, Dijon, Londres, Madrid et Moscou), voir Arnaud Laimé, qui en donne texte et traduction : « Combat de rues dans le Paris des premiers humanistes (1496-1535), de Fausto Andrelini à François Rabelais », dans Crystel Pinçonnet et Chantal Liaroutzos (dir.), *Paris. Cartographies littéraires*, Paris, Le Manuscrit, 2007, p. 153-182.
- 50 Le distique qui figure sur les pages de titre des *Bucolica* comme celle de 1501 (« *Laurea sarta gerens, musisque excultus amoenis / Gymnasium faustus parisiense polit* », « Porteur de la couronne de laurier, rendu accompli par les Muses camènes, / Faustus orne le collège parisien ») se fait l'écho de la lettre à l'Université du théologien Joannes Cordiger publiée à la fin des *Amores sive Livia* dans l'édition de 1490 : « *Is enim, cum omnium disciplinarum studiosissimus sit, solus fuit, ut aliorum pace dixerim, qui Galliam exieiuana saturam, ex inculta tersam, ex sicca viridem, ex barbara Latinam fecit [...]* », « Lui, en effet, comme le plus savant dans toutes les disciplines, fut le seul, sans vouloir attaquer personne, qui fit passer la Gaule du jeûne à la satiété, du désordre à l'élégance, de la sécheresse à la fécondité, enfin qui de barbare la fit latine [...] ».
- 51 « Sizain sur la mort de Faustus, poète royal : Muses, déesses, affligez-vous, illustre descendance de Jupiter : / Apollon, qui vous est proche, a achevé ce jour. / Que maintenant Echion le joueur de cithare fasse résonner ses plaintes modulées, / que l'ivoire orphique produise de tristes chants, / que Lutèce la bien peuplée rende un juste hommage à Faustus mort, / que la foule des clerks pleure son chef disparu. » (Cité par G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores sive Livia*, op. cit., p. 85.)

Or il ne s'agit pas d'un texte officiel et comme obligé puisque cette épitaphe a été inscrite à la main quelques années plus tard, dans l'espace privé d'un livre : un exemplaire du commentaire d'Ausone par François Dubois, paru chez Bade, le 30 octobre 1522, et relié avec cinq autres œuvres dont trois d'Andrelini, toutes trois éditées par Bade⁵². Comme un dernier souvenir donc de Fausto, poète et professeur parisien.

⁵² BnF, Rés. M Yc 616 (1 à 6). Il s'agit de l'*Aegloga moralissima* [s.d., vers 1512]; des *Epistolae proverbiales et morales* (13 juin 1521); *De sciolorum arrogantia proverbialis epistola* (29 avril 1519). Voir G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores*, op. cit., p. 85-86.

MANUSCRITS DE DÉDICACE DE FAUSTO ANDRELINI

1. Arsenal 1208: *Livia*, autographe, 1488-1489. Parch. Pour le chancelier Guillaume de Rochefort († août 1492).

Voir Charles Samaran et Robert Marichal (dir.), *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 2 vol., t. I, 1959, p. 139, pl. CXLVI. La première page en est visible sur la Banque d'images de la BnF: <http://visualiseur.bnf.fr/Visualiseur?Destination=Daguerre&O=7842579&E=JPEG&NavigationSimplifiee=ok&typeFonds=noir>

2. BnF n. acq. lat. 776: *De Neapolitana Fornoviensique victoria*, 1495-1496. Parch. 44 f.; 19 x 14 cm. Pour Charles VIII.

Voir *ibid.*, [...], *Supplément*, t. IV, 1981, p. 119, pl. CIII.

2bis. Firenze, BN, Nuovi acquisti 1158 (achat de 1967; ancien Phillipps 830): *De Neapolitana Fornoviensique victoria*, ms. de dédicace à Charles VIII (armes de France). Parch. 48 f.; 22,7 x 13,4 cm.

Au f. 48, copie plus tardive d'une des épigrammes d'Andrelini sur la mort du roi.

Voir Cat. Sotheby's du 28 novembre 1967, p. 99-100; Paul Oskar Kristeller, *Iter italicum [...]*, London, The Warburg Institute, t. V, 1990, p. 597.

3. BnF lat. 8395: *Aegloga de patienti ac laboriosa industria*, vers 1498. Parch. 13 f.; 22,5 x 15,8 cm. Pour Louis XII.

Voir Charles Samaran et Robert Marichal (dir.), *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications, op. cit.*, t. III, 1974, p. 45. Sur Gallica.

4. BnF lat. 8394: *De captivitate Ludovici Sfortiae triumphus*, vers 1500. Parch. 21 f.; 18,3 x 12,3 cm. Pour Louis XII. Une page frontispice enluminée.

Voir *ibid.*, t. III, p. 45, pl. CCXII (détail du f. 13).

5. BnF lat. 8489: *De secunda Neapolitana victoria*, vers 1501-1503. Parch. 14 f.; 17 x 11 cm. Pour Louis XII.

Voir *ibid.*, t. III, p. 57.

6. BnF lat. 8134: recueil de 17 textes ordonnés chronologiquement, vers 1505. Parch. 242 ff.; 33 x 23,6 cm. Pour Louis XII. Scène de présentation du livre au f. 1v (sur la Banque d'images de la BnF).

Voir *ibid.*, t. III, p. 19, pl. CCXIII (détail du f. 1).

7. BnF lat. 8393: *De statu politico deque regia in Genuenses victoria*, vers 1507. Parch. 28 ff.; 23,5 x 16,5 cm. Pour Louis XII. Miniature de l'entrée du roi dans Gênes (f. 1v) et reliure remarquable (cette dernière est sur la Banque d'images sous la fausse cote Latin 1393).

Voir *ibid.*, t. III, p. 45, pl. CCXIV (f. 9).

8. Chantilly, musée Condé 1411 (890): *Epistolae* (II et III), vers 1510. Parch. 20 f.; 18,4 x 11,6 cm. Pour Anne de Bretagne (et Louis XII).

Voir *ibid.*, t. I, p. 69.

240

9. Chantilly, musée Condé 1411 (890): *Hecatodistichon*, vers 1512. Parch. 14 f.; 18,4 x 11,6 cm. Pour Jean Ruzé.

Voir *ibid.*, t. I, p. 69.

10. BnF lat. 8397: *Carmen de pacifica Francorum regum successione*, 1515. Parch. 8 f.; 19,5 x 13,5 cm. Pour François I^{er}.

Voir *ibid.*, t. III, p. 47. Sur Gallica.

LES TEXTES ET LES HOMMES À PARIS AUTOUR DE 1500 :
BOURGUIGNONS, CHAMPENOIS, NORMANDS
ET LEURS PRÉSENCES DANS LA CAPITALE

Jelle Koopmans
Université d'Amsterdam

En 1500 paraît à Paris une première collection d'*Adagia* de l'humaniste Érasme de Rotterdam, premier livre en caractères romains imprimé à Paris¹. L'événement a une valeur de symbole, a-t-on toujours dit, mais il est bien plus difficile de spécifier en quoi et pourquoi exactement. Bien sûr, le premier livre en caractères romains à Paris ; bien sûr, l'humanisme au sens qu'on a rétrospectivement voulu lui prêter s'y manifeste, et un nouveau type d'édition, soignée, se montre au grand jour. En même temps, l'édition parisienne ne va pas massivement abandonner les caractères gothiques, bien au contraire ; en même temps, les grands jours de l'édition « médiévale » des romans de chevalerie, des mystères et farces, des poésies de circonstance et pièces facétieuses ne sont toujours pas encore arrivés, en 1500, à Paris. Une grande partie de la littérature dite médiévale attend encore une *editio princeps*, et n'aura cet honneur qu'après 1500. Si la ville de Paris est bien, autour de 1500, perçue – par les Parisiens – comme le centre de la Chrétienté, l'Université de Paris est en passe de devenir l'institution sclérosée dont plus tard se moquera de façon si efficace Rabelais et à laquelle s'opposera toute une génération d'humanistes. Ces prises de position ont profondément influencé l'historiographie, mais pas toujours de manière vraiment informée. Autant dire qu'il y a un certain problème quand on veut parler de Paris comme carrefour culturel autour de 1500, et même si cette contribution ne prétend pas le régler, elle pourra tout de même tirer au clair un certain nombre de points essentiels.

Un premier point important est bien celui des dates, et d'une certaine précision dans les dates. Autour de 1500, Paris est assurément un carrefour intellectuel et culturel extrêmement important, et la mobilité de personnes, d'idées et de textes commence à se poser en de nouveaux termes. La cour royale, toutefois, est encore mobile et nullement fixée à Paris, mais l'Université de

1 Voir la contribution de Christine Bénévent, p. 51-66.

Paris y est et ne cesse d'attirer de jeunes talents de l'Europe entière, et donc aussi des provinces de France. Les éditions de Villon et de *Pathelin* des années autour de 1500 sont d'une qualité bien piètre comparée à celle des éditions de 1485-1490, mais celles d'autour de 1530 seront nettement meilleures. Il y a donc, d'une certaine manière, un mouvement. On pourra, naturellement, s'en tenir à la vieille constatation que le texte de Villon, par exemple, aurait connu son *editio princeps* en 1489, par l'imprimé de Pierre Levet, et qu'ensuite c'est Clément Marot qui, avec son édition « critique » – fondée sur les meilleurs manuscrits et la mémoire des anciens qui connaissent encore leur Villon –, inaugure, vers 1530 un renouveau important. Ce serait sous-estimer l'apport énorme des éditions imprimées de Villon qui ne se contentent nullement de reproduire l'édition de Levet, mais qui, elles aussi, reposent parfois sur des leçons manuscrites contre l'incunable Levet. Dans deux articles qu'il a consacrés aux éditions de Germain Bineaut et Jean Dupré, Jean Rychner a dû constater qu'elles ont pu être meilleures et même plus anciennes que l'édition Levet, laquelle est censée représenter, comme incunable, l'intégralité de la production imprimée dans les études sur les texte de Villon, et que, par conséquent, nul avant Rychner ne jugea digne d'étudier². La leçon aurait pu être élargie vers l'incunable imprimé par Denis Meslier à Paris en 1490. Il ne s'agit pas, pour nous, du texte « original », mais de la vie des textes ; aussi avons-nous été surpris par les résultats d'un rapide sondage dans les éditions de Villon parues entre Levet et Marot, qui ne sont nullement des réimpressions de plus en plus fautives de l'incunable de Levet, mais qui partagent parfois avec les meilleurs manuscrits des leçons non retenues par les incunables. En tout cela, il y a certains ateliers d'imprimerie – et certains libraires (ce qui n'est pas nécessairement la même chose) – qui arrivent à une production richissime. Bien sûr, on pense toujours à Antoine Vérard³, mais c'est notamment la dynastie des Trepperel, des Le Noir qui assurera une production immense de textes de tout genre dans le vernaculaire – n'oublions pas que la veuve Trepperel, associée à Jehan Janot, est responsable de la moitié des farces conservées⁴. Et cette masse de textes, dont on a voulu excuser l'existence à Paris autour de 1500 par des qualificatifs curieux comme

2 Jean Rychner, « Observations sur les textes incunables du *Testament* de Villon, I. L'édition de Jean Dupré, Lyon, vers 1490 », dans *Études de langue et de littérature du Moyen Âge offertes à Félix Lecoy [...]*, Paris, Champion, 1973, p. 529-539 ; *id.*, « Observations sur les textes incunables du *Testament* de Villon, II. L'édition de Germain Bineaut, Paris, 1490 », dans Robert Martin et Georges Straka (dir.), *Mélanges de linguistique française et de philologie et littérature médiévales offerts à Monsieur Paul Imbs*, Strasbourg/Paris, Klincksieck, 1973 p. 615-620.

3 Mary Beth Winn, *Anthoine Vérard, Parisian Publisher 1485-1512. Prologues, poems and presentations*, Genève, Droz 1997.

4 *Le Recueil de Florence. 53 farces imprimées à Paris vers 1515*, éd. Jelle Koopmans, Orléans, Paradigme, 2011.

« textes populaires » ou par des datations qui replacent ces textes au xv^e siècle pour qu'ils restent tout de même médiévaux, n'a jamais reçu toute l'attention qu'elle mérite. En fait, pour sonder l'importance du « gothique français », il faudra bien un jour essayer de travailler à partir d'un corpus complet, à partir de données sûres, au lieu de décrire cet exemple à partir d'un certain nombre de présuppositions douteuses. On n'en est pas encore là, et l'infrastructure – des instruments de travail et des bases de données sûres – manque pour l'instant.

Que, toutefois, quelque chose change assez radicalement dans la diffusion et la pratique des textes, est une chose sûre. La figure de l'imprimeur comme entrepreneur y est pour quelque chose, une mobilité croissante des hommes, des idées et des textes aussi. Qu'il y ait centralisation au sens où le monde de l'imprimerie parisienne commence à s'emparer de plus en plus de ce qui est publié ailleurs, est sans doute vrai également. Affirmer cependant que Paris commence aussi à s'imposer comme haut-lieu de la diffusion des idées et des textes, serait généraliser un peu trop vite. Mais il y a un changement majeur qui s'opère. Ce changement ou ce mouvement sera exemplifié ici avant tout par une étude des rapports entre la littérature dite « bourguignonne » et Paris comme espace de diffusion – mais la question des Bourguignons à Paris servira aussi de détonateur à une réflexion plus ambitieuse qui portera sur la question plus large des trajectoires des hommes et des textes : sur la manière dont Paris peut servir de lieu de rencontre – et pourquoi pas de carrefour – à des écrivains mais aussi à des textes littéraires.

Au cœur de cette approche se trouve donc une vue de Paris comme château des destins croisées – et c'est une question que l'on voudra aborder ici à partir de deux perspectives bien différentes quoique fortement liées. C'est qu'il y a d'une part le sort des textes, et d'autre part la mobilité des hommes. Là où est le poète n'est pas toujours là où s'épanouit le texte. Le titre de cette contribution risque de paraître à la fois trop ambitieux et trop limité. La question précise des Bourguignons à Paris ne sera pas au centre du propos ; elle ne sert tout au plus que de point de départ. Quant à la mention, dans notre titre, des diverses origines provinciales des acteurs en question, elle signale bien un fait massif, la spécificité de la distribution géographique de la production comme aussi de la diffusion de la littérature, qui connaissent d'importants changements « autour de 1500 » justement. Pour être plus précis, autour de 1480, si l'on peut dire, la question se pose en termes bien différents qu'autour de 1500 ; autour de 1530, il y a nouvelle donne. Il s'agira donc de configurer le carrefour culturel parisien de manière assez stricte et de ne pas se laisser aller à des modèles téléologiques ou évolutionnistes par trop faciles.

Prenons quelques exemples. L'œuvre d'un auteur prolifique comme Jean Molinet se voit confinée à une circulation de manuscrits dans un milieu de

chanoines dans le Hainaut, même si quelques textes hauts en couleurs arrivent à se montrer également ailleurs, mais ce n'est que vers 1530 que *Les Faictz et Dictz* commencent leur carrière dans le monde de l'imprimé parisien⁵ – ce qui coïncide, sans doute pas fortuitement, avec la mise en place d'une publications suivie de ce que l'on peut appeler les classiques français du Moyen Âge : Villon dans l'édition de Clément Marot, le *Roman de la Rose* dans l'édition du pseudo-Marot (dit-on), la série en caractères romains de Galliot Du Pré, étudiée notamment par Jean Balsamo⁶. Entre-temps, toutefois, il y a eu une présence de Molinet à Paris, autour de 1500, par exemple par son *Roman de la Rose moralisé*. Molinet signale lui-même sa présence à l'Université de Paris autour de 1462⁷, et sa chanson « Tart ara mon cueur » se retrouvera dans le chansonnier Nivelles de La Chaussée (1460-1470)⁸ – ce qui tend à indiquer une présence de Molinet à la cour de Charles d'Orléans autour de 1460. Là donc, la mobilité des textes et la mobilité des hommes se croisent. Un autre exemple d'une mobilité de textes est celui des *Évangiles des Quenouilles*. Texte hennuyer s'il en est, dont on connaît deux manuscrits – peu importe ici de savoir s'il s'agit vraiment d'un seul texte⁹ – et qui a été imprimé à Bruges vers 1480 le grand pionnier de l'édition en langue française que fut Colart Mansion – lequel eut également son importance pour l'édition en néerlandais et, par le biais de sa collaboration avec William Caxton, pour l'édition en langue anglaise. Or ce recueil satirique et/ou burlesque arrive, lui aussi, vers 1500 à Paris, par le biais lyonnais. On peut penser encore au *Chevalier délibéré* d'Olivier de La Marche, ou à d'autres textes issus d'une culture littéraire bourguignonne imprimés dans les années aventureuses des incunables, en des lieux que l'on jugerait *a posteriori* hautement ésotériques comme Gouda, Schiedam, Haarlem et Delft. À Haarlem, Jacob Bellaert imprime le *Doctrinal du temps présent* de Pierre Michault (1486), ainsi que *La Somme le roy* de Laurent d'Orléans (1484). Signalons encore l'existence d'imprimeurs importants à Abbeville (où Pierre Gérard imprime la *Somme* de Jean Bouteiller, *La Cité de Dieu* de saint Augustin

5 C'est bien ce titre des publications tardives qui a été adopté par Noël Dupire pour son édition des poésies de Molinet, Dupire légitimant en quelque sorte *a posteriori* ce qui ne relève que de la survie tardive (Jean Molinet, *Les Faictz et dictz*, éd. Noël Dupire, Paris, Société des anciens textes français, 3 vol., 1936-1939).

6 Jean Balsamo, « La collection des anciens poètes français de Galliot Du Pré (1528-1533) », *L'Analisi linguistica e letteraria*, VIII, 2000, p. 179-194.

7 Dans une lettre latine, Molinet rappelle le moment où le collège du Cardinal-Lemoine « a triomphé sur les fous » (« *super stultos triumphavit* », cité par Noël Dupire, *Jean Molinet. La vie. Les œuvres*, Lille/Paris, Société d'impressions littéraires, industrielles et commerciales/Droz, 1932, p. 8).

8 *Chansonnier Nivelles de La Chaussée*, éd. Paula Higgins, Genève, Minkoff, 1984.

9 Jelle Koopmans, « Archéologies des *Évangiles des Quenouilles* », dans Jean-François Courouau, Philippe Gardy et Jelle Koopmans (dir.), *Autour des Quenouilles : la parole des femmes. 1450-1600*, Turnhout, Brepols, p. 13-30.

et *Le Triomphe des neuf Preux*), et à Chablis, où la dynastie Le Rouge se fait pionnière de l'édition illustrée¹⁰. Ces impressions françaises dans la périphérie de ce qui deviendra plus tard le centre, méritent l'attention non pas tant pour l'histoire du livre et de la diffusion de l'imprimerie, ni pour le sort imprimé des textes individuels, mais bien dans leur ensemble. Un article de ma main au sujet des *Quenouilles* – en néerlandais – a vu le jour dans les actes d'un colloque qui portait justement sur *Bruges carrefour culturel*¹¹. En même temps, une vingtaine d'années après l'édition imprimée des *Quenouilles*, justement vers 1500, un libraire-imprimeur parisien produit la première édition connue de la traduction néerlandaise de *La Nef des Fous* de Sébastien Brant (par l'intermédiaire de la traduction latine de Jakob Locher) : c'est Guy Marchand, en qui certains savants ont voulu voir le Brabançon Guido Koopman, qui avait pour devise un rébus comportant une portée avec les notes *sol* et *la* et le mot *fides* mis sous le mot *ficit* : à lire comme « *sola fides sufficit* », « la foi seule suffit » - il est inutile d'expliquer aux lecteurs intéressés par la Renaissance l'importance de la *Sola Fides* comme doctrine ; sa présence dans une devise d'imprimeur, vers 1500, est pourtant hautement curieuse. Plus intéressante encore pour le présent propos : cette présence d'un texte en néerlandais dans le monde de l'imprimé parisien.

De ces constatations, on peut tirer un premier point : pour évidente que puisse paraître rétrospectivement la position centrale de Paris, elle ne l'est nullement autour de 1500, ou du moins dans les décennies qui précèdent la date fatidique de 1500, Paris n'est pas encore le carrefour que cette ville est destinée à devenir autour de 1500. Et, du point de vue des partisans d'une Renaissance qui serait encore à venir, endoctrinés par Rabelais, Paris autour de 1500 est une ville d'un savoir sclérosé, une place forte de l'orthodoxie incapable de voir et de comprendre l'appel à un nouveau. Ce qui présente, à des fins didactiques, d'énormes avantages ; et ce qui, à l'aune d'une véritable étude historique, frôle le ridicule ou du moins relève d'une position intenable.

Parallèlement à ce faisceau de constatations, le titre de cette contribution n'est pas assez ambitieux, au sens où la simple question de la présence parisienne de la culture littéraire bourguignonne, si l'on peut bien isoler cette réalité comme une entité spécifique, appelle tout de suite la question d'autres présences dans la culture littéraire parisienne – présences sans doute parfois une peu moins institutionnellement séparées de ce que l'on pourrait appeler, avec une

10 Voir Henri Monceaux, *Les Le Rouge, de Chablis, calligraphes et miniaturistes, graveurs et imprimeurs. Étude sur les débuts de l'illustration du livre au x^e siècle*, Paris, A. Claudin 1896.

11 « Brugge als culturele draaischijf, de casus van de Spinrocken », dans Johan Oosterman (dir.), *Stad van koopmanschap en vrede. Literatuur in Brugge tussen Middeleeuwen en Rederijkerstijd*, Leuven, Peters, 2005 p. 163-181.

certaine bonne volonté, voire avec beaucoup de bonne volonté, la culture littéraire française.

Il s'agira en partie de désautomatiser la pratique de l'histoire littéraire guidée encore trop souvent par des inhibitions patriotiques, plus tard nationales voire nationalistes, et de nous libérer de vues développées en plein romantisme, mais aussi, pour la littérature française, dès le xvi^e siècle, avec ses premiers historiens, comme François La Croix du Maine, Antoine Du Verdier, Étienne Pasquier, et déjà auparavant avec la création d'une série de « classiques français » par Galiot Du Pré. Ce qui est indicatif d'une double position : d'une part la littérature médiévale relève désormais bel et bien du passé, de l'histoire, elle n'est plus vivante d'une certaine manière, mais d'autre part, elle est vivante, elle mérite d'être décrite et elle est conçue comme l'origine de la littérature française – en sortant par là aussi du monde des éditions gothiques pour devenir pleinement une littérature. C'est l'enterrement qui fait la résurrection.

246

Disons que d'emblée il y a fausse donne. Fausse donne au sens où une certaine façon de voir la Renaissance et le xvi^e siècle français veut mettre en avant – et on a de bonnes raisons pour le faire – l'émergence d'une République des Lettres – d'une mobilité des idées et des hommes, alors que du côté des médiévistes, l'on reste parfois confiné à des méthodes abstruses (comme la détermination du lieu de création par des mots régionaux, repérés dans des *Atlas linguistiques* – comme si ceux-ci pouvaient en aucune manière représenter quelque chose). Ni les textes ni les hommes ne sont sédentaires – que l'on pense simplement à Pierre Gringore, Normand de naissance (originaire de Thury-Harcourt, pour être plus précis), qui domine la scène parisienne entre 1500 et 1515 pour ensuite entrer au service du duc de Lorraine qu'il suivra dans ses déplacements. Une grande mobilité, donc, et l'on est loin, dans son cas, de la figure de poète parisien-type campée par Victor Hugo.

En fait, ce qui s'est passé pour un certain nombre de textes bourguignons, se passe également pour un certain nombre de textes normands – et c'est là, justement, que les choses commencent à devenir intéressantes. Les textes dramatiques dus à Pierre de Lesnauderie, grand ami de Jacques Lefèvre d'Étaples et futur recteur de l'Université de Caen, restent partiellement confiné à des documents confidentiels ; sa *Farce des Pattes-Ouaintes* ne figure que dans le Matrologe de l'Université de Caen, un manuscrit de la main de Lesnauderie lui-même qui, à la demande de l'Université, a cherché à mettre un peu d'ordre dans la documentation concernant les privilèges de cette institution : dans le Matrologe, il a systématiquement recopié les documents les plus importants¹².

12 Voir pièce I du *Recueil des sotties françaises*, éd. Marie Bouhaïk-Gironès, Jelle Koopmans et Katell Lavéan, Paris, Classiques Garnier, t. II, à paraître.

Cette farce y figure donc non pas comme pièce de théâtre, mais comme un document sur les privilèges et la politique universitaires. Alors que la farce des *Pattes-Ouaintes* ne semble pas avoir été enregistrée autrement que dans le Matrologe de l'Université de Caen, d'autres pièces de la main de Pierre de Lesnauderie se sont frayé un chemin vers le monde de l'édition parisienne : Jean Trepperel imprime bien *La Cène des Dieux*, pièce curieuse s'il en est et d'un type que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans le théâtre de l'époque, et le fameux *Pèlerinage de sainte Caquette*, également caennais, a également été imprimé par Trepperel¹³. Si l'on cherche à élargir la leçon, on observera aussi que les pièces toulousaines de 1507, qui mettent en scène les problèmes autour de la Pragmatique Sanction, et qui s'en prennent non sans véhémence au roi de France, Louis XII, qui est réduit à un simple rôle du prince *Quelqu'un*, ont été reprises et publiées par Guillaume Eustache à Paris en 1511, sans doute parce qu'il croyait que les pièces pouvaient servir la cause royale et que – sans l'avoir bien lue – il y voyait une opposition à la politique papale¹⁴.

Un autre moment hautement symbolique, on l'a vu, même s'il s'agit d'une date problématique, est celui de l'année 1489. Pierre Levet imprime *Pathelin*, il imprime également Villon – deux éditions *princeps* importantes, et l'on imprime le poète rémois Coquillart aussi. La mention de cette année-là appelle une réflexion. Tout d'abord, l'édition de Villon est datée par la date « sûre » de *Pathelin*, alors que *Pathelin* est daté par la date « sûre » de Villon. Jean Rychner, dans son étude des deux autres éditions de Villon, celles de Germain Bineaut et de Jean Dupré, n'a pas tiré de son matériel, riche et bien documenté, la seule conclusion qui s'impose : Levet n'est pas le premier. Reste à savoir pourquoi il n'a pu franchir ce pas facile, pourquoi la tradition savante a dû être sauvée, pourquoi, peut-être, il n'a simplement pas osé. Mais le moment est curieux : *Pathelin*, qui sort de l'Anjou¹⁵, et on en ignore l'auteur ; Villon, dont on ignore où il se trouve, s'il est encore sur terre puisqu'il quitte l'histoire en janvier 1463

13 *Le Recueil Trepperel. 2. Les farces*, éd. Eugénie Droz et Halina Lewicka, Genève, Droz, 1962.

14 Sur cette question, l'on se reportera à mes articles suivants : « Le théâtre à Toulouse au début du XVI^e siècle », dans Nathalie Dauvois (dir.), *L'Humanisme à Toulouse 1480-1596*, Paris, Champion, 2006, p. 393-407 ; « Les Universités contre le roi : Caen 1492 et Toulouse 1507 », dans Christel Meier, Heinz Meyer et Claudia Spanily (dir.), *Das Theater des Mittelalters und der frühen Neuzeit als Ort und Medium symbolischer Kommunikation*, Münster, Rhema, 2004, p. 229-236 ; « Du nouveau sur le Nouveau Monde », *L'analisi linguistica e letteraria*, 12, 2004, p. 613-631.

15 Cette affirmation demanderait une longue démonstration, je me contente de renvoyer à Bruno Roy, *Pathelin. L'hypothèse Triboulet*, Orléans, Paradigme, 2009, et à Yan Greub qui, indépendamment de Bruno Roy et en se fondant uniquement sur des critères linguistiques, arrive à la même conclusion – pour le premier *Pathelin*, le manuscrit La Vallière, donc pas pour le *Pathelin* que l'on connaît ordinairement et dont on se sert ordinairement dans l'enseignement (Yan Greub, *Les Mots régionaux dans les farces françaises. Étude lexicologique sur le Recueil Tissier, 1450-1550*, Strasbourg, Société de linguistique romane, 2003).

(n. st.) ; Coquillart, qui est à Reims – et qui a fait l’objet d’un certain nombre d’épigrammes latines de Nicolas Hory que les érudits ont superbement négligées. Qui plus est, pour le texte de Villon, c’est bien tout à coup qu’apparaissent les *Ballades en jargon* dans l’incunable de Pierre Levet. En fait, il y a déjà eu cinq ballades en jargon dans le manuscrit de Stockholm, qui daterait de 1474-1477 et qui ont été attribuées à Villon ; il s’agit de ballades dont l’authenticité a été disputée ou du moins, évaluée de manière diverse¹⁶. Elles seraient des imitations malhabiles (avant *ca* 1477) des ballades imprimées seulement une douzaine d’années plus tard. Je n’exclus d’ailleurs point que les *Ballades en jargon* de Villon, au lieu de devoir trouver une place dans la biographie connue (et donc avant 1463) ne datent que d’après sa disparition de l’histoire et qu’elles puissent très bien avoir été écrites après son bannissement (pour dix ans seulement) de Paris. Ce point appelle un examen spécifique, d’autant que Denis Delaplace nous a promis un livre sur la question et qu’il semble aller dans le sens que j’indique ; mais l’apparition parisienne de ces ballades vers 1490 mérite d’être notée. N’oublions pas, d’ailleurs, qu’au même moment, le fantasque *Recueil des repues franches de maître François Villon et de ses compagnons* voit le jour, recueil promis à un avenir tout aussi riche que celui des œuvres du poète¹⁷. Ajoutons-y que l’aventure manuscrite et imprimée de *Pathelin* est bien exceptionnelle : pour la plupart des farces, on n’a qu’un seul témoin textuel, le plus souvent du XVI^e siècle. Si Yan Greub a bien pu constater que le dictionnaire d’Edmond Huguet¹⁸ lui a été d’un plus grand secours que ceux de l’ancien français, il n’en a pas tiré la conclusion qui s’imposait : ce sont donc des farces du XVI^e siècle. Et en effet, deux grandes collections, le *Recueil Trepperel* et le *Recueil de Florence*, ont été imprimés vers 1515 dans les ateliers de la veuve Trepperel et regroupent, *grosso modo*, des pièces créées entre 1494 et 1515, corpus qui représente la moitié des farces connues. Le fait même de cette impression massive mérite l’attention, mais sa localisation à Paris tout aussi bien. Et ces farces ne sont pas seules : dans l’ensemble du « gothique français », on peut constater une grande prolifération de textes nouveaux, car les imprimeurs sont toujours à l’affût de ce qui est « nouveau » pendant cette période. Là encore, il faut appeler à une étude structurale du phénomène afin de quitter le caractère quelque peu anecdotique des études menées sur des textes isolés, sur des genres isolés.

16 Voir à ce sujet François Villon, *Œuvres complètes*, éd. Jacqueline Cerquiglini-Toulet, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2014, p. 819-825.

17 *Le Recueil des repues franches de maître François Villon et de ses compagnons*, éd. Jelle Koopmans et Paul Verhuyck, Genève, Droz, 1995.

18 *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Champion, puis Didier, 7 t., 1925-1967.

En fait, ce qui est notable n'est pas tant l'émergence – dans un contexte parisien – de ces œuvres appelés à devenir de grands classiques (comme si les imprimeurs avaient un pressentiment – ou est-ce l'inverse ?), mais bien la masse d'éditions de ces textes. Par là, on arrive à notre second point, qui concerne moins les textes que les hommes. Si Guillaume Coquillart accepte, à un certain moment, une fonction d'official à Reims, cela a impliqué pour les historiens de la littérature (mais pourquoi ?) qu'il est allé vivre à Reims. L'honneur revient à Mike Freeman, dans son édition de 1975, d'avoir suggéré la possibilité selon laquelle il aurait continué à vivre à Paris¹⁹. Il faut penser aussi à Roger de Collerye, qui bénéficiera de la vogue des éditions de textes classiques dans les années 1530²⁰ ; il est secrétaire de François de Dinteville à Auxerre dès 1494, mais certes aussi présent à Paris, ce qu'atteste une affaire documentée dans des minutes de notaire de 1505²¹. Sur ce point, j'ai bénéficié des lumières de Darwin Smith qui m'a expliqué, de manière convaincante, à quel point le cumul des charges pour bien des poètes, chanoine par-ci, maître de grammaire par-là, n'a qu'une valeur extrêmement relative, et ne signifie nullement une présence sur les lieux, au sens où il s'agit des bénéfices cumulés et non pas nécessairement d'une réelle prise en charge des fonctions. Autant dire que, peut-être, l'entrecroisement parisien de destins et de carrières est à documenter d'une autre manière. Ceux qui ne sont pas à Paris, risquent toutefois d'être à Paris, ou d'y passer régulièrement.

Il y a donc, dès l'abord, aussi une question d'hommes, laquelle mériterait certes une exploration systématique. Jean Serre, Serac ou Seroc, est un méridional, de la Savoie, mais il pratique ses arts à Paris, et il est également attesté ailleurs ; Pierre Gringore est un Normand qui est actif à Paris ; enfin, actif, c'est peu dire, il domine le devant de la scène parisienne au point d'avoir également collaboré avec le premier grand metteur en scène italien qui se montre à Paris (vers 1540), maître Andrea – et Gringore semble avoir eu une association durable avec Jean Marchand, le charpentier impliqué dans les productions dramatiques. De même, Gringore, plus tard en Lorraine, reste actif à Paris ; de même, Jean de Pontalais a des problèmes avec le pouvoir parisien²², et, comme Gringore, il se retrouve plus tard en Lorraine, mais il deviendra, ou redeviendra, un farceur officiel de la cour de France : Jean de l'Espine *alias* Jean de Pontalais *alias* Songecreux apparaît dans le *Jeu du prince des sots* comme le Seigneur de Pontalais et suivra Gringore en Lorraine, avant de réapparaître à

19 Guillaume Coquillart, *Œuvres*, éd. Mike Freeman, Genève, Droz 1975, p. XXVIII.

20 Voir l'édition de ses *Œuvres* [...], Paris, Pierre Roffet, 1536.

21 Sylvie Lécuyer, *Roger de Collerye : un héritier de Villon*, Paris, Champion, 1997, p. 10, 13.

22 Jean Frappier, « Sur Jean du Pont-Alais », dans *Mélanges d'histoire du théâtre du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Gustave Cohen*, Paris, Nizet, 1950, p. 133-146.

Paris et de devenir, témoin les mentions à Compiègne, « orateur de Paris suivant la cour »²³. On pense également au fol Caillette, qui tint le rôle du Général d'Enfance dans le même Jeu, et qui a un rôle dans la farce de *La Résurrection de Jenin à Paulme*²⁴. Plus suggestive est la mention dans les comptes où une somme est payée aux « facteurs et inventifs » de « mistaires et esbatemens », à savoir « M. Regné de Collerie, Jehan Versoris, Claude Lebrest, Jehan le Secretaire, Mere Sotte et autres »²⁵. Le nom de Jehan le Secretaire laisse rêveur, car il semble indiquer un certain degré d'organisation de ce qu'on peut hésiter à appeler « la troupe ». Fort intéressant aussi, bien sûr, est le nom de Regné de Collerie, qui doit probablement désigner le poète parisien et auxerrois Roger de Collerye, secrétaire de l'évêque d'Auxerre dès 1494, mais de retour à Paris en 1505 pour une affaire financière. De telles séries de noms ne sont pas exceptionnelles à l'époque, quand il s'agit de théâtre. Songeons à l'affaire de la farce de Guillaume Crétin, en 1506. Songeons aussi à Jacques le Basochien, à Jean Seroc et à Jean de Pontallais, amenés à Amboise en 1516 pour avoir joué des « farces de seigneurs ». Cela tend à montrer l'importance d'un travail collectif : les documents associent des acteurs ou bien les acteurs s'étaient associés. Gringore se promène aussi à Valence, pour aider à la rédaction du *Mystère des Trois Doms*²⁶. Cette mobilité des hommes, documentée jusqu'ici uniquement sur un niveau biographique, devrait être prise en compte de manière plus structurale et systématique.

Cet article vise avant tout à poser des repères. Il cherche à combiner l'histoire des textes et l'histoire des hommes ; et parfois les textes suivent les hommes, mais parfois ils ont leur vie à eux. Trois éléments majeurs sont à retenir. En premier lieu, il est important d'être précis dans les dates et de confiner le thème « autour de 1500 » dans des fourchettes précises, car 1490 n'est pas 1520. En second lieu, il serait hautement profitable de pouvoir travailler à partir de corpus sérieux et de quitter les attestations anecdotiques, pour intéressantes qu'elles soient. La vie du corpus de textes médiévaux dans le « gothique français », mais bien plus encore ce qui se crée au sein du « gothique français » sans être médiéval, mais datant, justement, d'autour de 1500, doivent être considérés sur un plan de structures de diffusion (et l'on commence à avoir les moyens pour le faire) de façon prioritaire. Troisième point important : la mobilité des hommes n'a, jusqu'ici, fait l'objet que de considérations biographiques assez isolées, pour

23 Naomi Kanaoke, « La vie théâtrale à Compiègne entre 1450 et 1550 », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 164, 2006, p. 97-158, 152.

24 *Le Recueil de Florence*, éd. cit., p. 720.

25 Pierre Gringore, *Les Œuvres polémiques rédigées sous le règne de Louis XII*, éd. Cynthia Brown, Genève, Droz, 2003, p. 15.

26 Charles d'Oulmont, *Pierre Gringore. La poésie morale, politique et dramatique à la veille de la Renaissance* [1911], Genève, Slatkine, 1976, p. 10 ; voir aussi Jacques Chocheyras, *Le Théâtre religieux en Dauphiné du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, 1975, p. 26.

des biographies d'ailleurs assez mal documentées. Plutôt que de compléter de telles biographies, il est nécessaire et urgent de procéder à un recoupement d'éléments et d'essayer de voir quelles structures peuvent bien se cacher derrière les éléments épars des biographies. Autant dire que, par ces considérations, nous avons ouvert un chantier plutôt qu'édifié le bâtiment – dans une œuvre, nous l'espérons, utile.

LES *AMOURS* (1513) D'UN BELGE À PARIS : REMACLE
D'ARDENNE, « LE PLUS ANCIEN POÈTE NÉO-LATIN
D'AMOUR EN FRANCE »

Perrine Galand
École pratique des hautes études

REMACLE D'ARDENNE

« L'on est en droit de considérer Remacle d'Ardenne [...] Belge de langue française, et qui vécut longtemps à Paris [...] comme le plus ancien poète d'amour néo-latin en France ». C'est ce qu'écrit Paul van Tieghem dans sa célèbre histoire de la littérature latine de la Renaissance¹. Remacle est l'auteur de quatre ouvrages en latin connus à ce jour : les *Epigrammatum libri tres*, parus à Cologne chez Georg Köler en 1507 ; une *Aegloga*, imprimée à Paris par Gilles de Gourmont, s.d.² ; une comédie intitulée *Palamedes*, parue à Paris chez Gilles de Gourmont, s.d., [ca 1512 d'après la marque et les épîtres dédicatoires des 1^{er} et 5 janvier 1512] ; l'ouvrage contient ensuite des poésies religieuses sur la vie et les actes de Jésus-Christ, ainsi que sur la Passion). Enfin, les *Amorum libri*, imprimées à Paris par Josse Bade et Jean Petit, le 15 mars 1513 (n. st.). Pourtant Remacle n'a guère connu d'intérêt parmi les critiques modernes. Les ouvrages d'histoire littéraire ne lui consacrent en général que quelques lignes. En 1975, Jozef Ijsewijn a cependant donné une édition moderne de l'*Aegloga* de 1512 ; deux de ses élèves ont également procuré deux autres éditions partielles de ses œuvres dans leurs mémoires de licence, restés inédits : en 1971, Dirk Lapeirre a édité le premier des trois *Amorum libri* de 1513 avec un relevé des principales sources antiques ; en 1986, Anne Dumoulin a fourni une édition annotée avec traduction néerlandaise de la comédie *Palamedes* publiée en 1512. Remacle, en

- 1 Paul Van Tieghem, *La Littérature latine de la Renaissance. Étude d'histoire littéraire européenne* [1944], Genève, Slatkine Reprints, 1966, p. 82-83, ici p. 82. Van Tieghem classe Fausto Andrelini, ancien membre de l'Académie romaine dispersée de Pomponio Leto, parmi les poètes italiens, malgré les trente années qu'il passa en France (p. 67).
- 2 Ca 1512 d'après la marque, selon Brigitte Moreau. Édition moderne : Jozef Ijsewijn et D. Ferguson Scott Thomson, « The Eclogue of Remaclus Arduenna », *Humanistica Lovaniensia*, 24, 1975, p. 153-60.

vérité, précurseur de la Renaissance du Nord, mérite qu'on lui porte attention. Je me limiterai aujourd'hui à une très brève investigation de ses *Amores*, recueil d'élégies érotiques à la coloration propertienne élargie, centré en partie sur la figure féminine de Jordana³, paru étonnamment tôt dans un Paris humaniste encore très chrétien. Une étude approfondie permettrait d'évaluer la dette possible envers Remacle, relais non dépourvu d'intérêt, des poètes néo-latins bien plus connus Jean Salmon Macrin (1490-1557) et Jean Second (1511-1536), et à travers eux des poètes vernaculaires qu'ils ont inspirés⁴.

254

Quelques mots, pour commencer, sur la vie de Remaclus Arduenna ne seront peut-être pas inutiles⁵. Remacle est né à Florennes, une petite ville des Ardennes belges dépendant de la principauté épiscopale de Liège, vers 1480, c'est pourquoi il a parfois adopté le surnom de « Florenas ». La lettre dédicatoire, autobiographique, des *Amores* adressée à Georges d'Halewin (ou d'Halluin) nous apprend qu'après ses études à Louvain, il fut envoyé par son père au service de l'évêque de Liège Johan van Horne (ca 1450-1505). Entre 1499 et 1506, on trouve à plusieurs reprises sa trace à Paris comme agent de l'imprimeur Thielman (I) Kerver. En 1505, après la mort de van Horne et celle de son père, il se voue à l'étude des *Pandectes* qui le passionne : « Gazon dans lequel, bon Dieu, que n'ai-je découvert ? », « *Quo in gramine, deus optime, quid non reperi?*⁶ ». En 1507, il étudie à Cologne où il publie ses *Épigrammes*. Il y fréquente le théologien Johan Dobneck, qu'il surnomme Cochlaeus⁷, Johannes Murmel (Murmellius), Petrus Ravenna, Ulrich von Hutten, Ortwin Gratius. En 1509, à son retour de Cologne, il entre au service de Luis Vacca, précepteur de Charles Quint, qui le met en contact avec Aloysius Bontianus, patricien florentin, juriste et membre de la cour de Malines. Il participe à une ambassade en Écosse, séjourne à Londres où il exerce comme précepteur privé. Il y rencontre Pietro Griffio, envoyé du Saint-Siège et lui dédie son *Palamedes*. À la fin de l'année

3 Le prénom fait bien sûr penser au Jourdain, le fleuve où fut baptisé le Christ.

4 Jozef Ijsewijn, *Companion to Neo-Latin Studies, Part I. History and diffusion of Neo-Latin Literature* [1977], Leuven, Leuven University Press/Peeters Press, 1990, p. 152 : la comparaison entre Remacle et Jean Second permet surtout de mesurer les progrès accomplis en langue latine. Mais on verra que le recueil de Remacle se veut à la pointe de la modernité humaniste et représente une étape non méprisable dans l'évolution de la création poétique néo-latine.

5 Pour la biographie de Remacle, j'utilise la notice de Godelieve Tournoy-Thoen dans Peter G. Bietenholz et Thomas B. Deutscher (dir.), *Contemporaries of Erasmus*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, t. 3 (N-Z), 1987, p. 140, ainsi que l'introduction du mémoire de Dirk Lapeire, *Remaclus Arduenna's Amorum liber primus, Tekstuitgave en kommentaar* (soutenu à l'Université de Louvain en 1971 sous la direction de J. Ijsewijn), qui donne une synthèse bien plus détaillée des diverses sources biographiques.

6 Lettre dédicace des *Amorum libri*, Paris, Josse Bade, Jean Petit, 1513, f. aii r^o. Passage cité aussi chez Dumitru Murarasu, *La Poésie néo-latine et la renaissance des lettres antiques en France (1500-1549)* [1926], Paris, J. Gamber, 1928, p. 33 et 53-58 (ici p. 53-54).

7 D'après le nom de la ville de naissance de Dobneck, Wendelstein, « pierre en colimaçon ».

1512, il arrive de Londres à Paris, où il obtient le titre de licencié *in utroque iure*. Il rencontre Fausto Andrelini dont le recueil *Livia* (Paris, 1490) laisse plusieurs traces dans ses *Amores* de 1513⁸. Cette dernière publication marquera la fin de sa carrière poétique. Grâce à Bontianus, il est nommé secrétaire de Charles Quint, puis en 1515, s'établit à la cour de Malines comme secrétaire de Marguerite d'Autriche, alors régente des Pays-Bas et qui était éprise de littérature. À partir de 1516, on trouve trace d'une correspondance entre Érasme et lui. En 1517, il est membre du Conseil secret de Charles Quint comme secrétaire (en 1520, il sera aussi nommé « justicier et historiographe » de l'empereur). Par la suite, il se consacrera surtout, en compagnie de Jérôme Aléandre, légat du pape, à lutter contre Luther et la Réforme. Il rencontre à Malines l'ambassadeur polonais Johannes Dantiscus. Il meurt le 13 mai 1524 à Malines où il repose en l'église des saints Pierre et Paul aux côtés de sa femme Catharina de Langhe.

LES AMORUM LIBRI TRES

Une édition moderne complète des trois livres des *Amorum libri* reste à faire. Je me bornerai donc ici à esquisser quelques remarques sur la pratique intertextuelle de Remacle, son usage des modèles antiques comme son *imitatio-aemulatio* des poètes néo-latins ; je finirai par quelques considérations sur la progression du recueil et sur les visées du poète, qu'il exprime dans sa lettre dédicatoire à Charles de Halewin.

L'intertexte antique

Un simple coup d'œil sur les titres des différentes pièces (donnés en appendice) montre que les trois livres sont bien équilibrés : le premier compte neuf pièces et les livres II et III chacun 10 pièces. L'inspiration antique est évidente et assumée. Remacle connaît bien Catulle et les élégiaques latins et les imite ici ostensiblement comme ses prédécesseurs italiens, Enea Silvio Piccolomini dans la *Cinthia*, Pontano dans ses recueils érotiques variés, et Marulle dans ses épigrammes à Nèère. Les *topoi* traditionnels de l'élégie latine abondent : lien entre la poésie d'amour et la jeunesse, souffrances infligées par une *dura domina* sûre de sa beauté, autour de laquelle se bâtit un cycle plus ou moins chronologique, langueur de l'amant, cruauté des divinités Vénus et Cupidon, etc. La coloration propretienne est affichée, surtout dans le livre I : l'élégie I, 1, programmatique, exalte son modèle, dès les premiers vers, après une *recusatio* des grands genres : « Un souci tout nouveau me retient dans les rythmes de

8 P. van Tieghem, *La Littérature latine de la Renaissance*, op. cit., p. 83. Voir, sur *Livia*, la contribution de Sylvie Lefèvre, p. 223-240.

la Thalie ombrienne [c'est-à-dire Properce] », « *Me tenet in numeris Umbrae nova cura Thaliae* » (I, 1, 5) ; puis Remacle reprend le thème du coup de foudre inspirateur (I, 1, 7) : « Dès qu'il vit Jordana, le poète engourdi, / La triste Élégie lui donna les forces de l'esprit », « *Ut primum visa est lento Iordana poetae / Ingenii vires moesta elegia dedit* », typiquement propertien (cf. Properce, I, 1, 1)⁹. L'élégie I, 5, « *Antigraphia Propertiano carmini, contradicens de pictura Cupidinis* », dialogue de même (comme l'a bien vu D. Lapeire¹⁰) avec Properce II, 12 autour de la vraie nature de Cupidon, que le poète latin voit, à la manière des artistes, comme un enfant espiègle doté d'ailes, mais que Remacle envisage comme un personnage infiniment plus cruel et sombre. De même l'élégie I, 8, « *Iordanam formae pulchritudine tumentem reprehendit, ostendens formam esse fluxam et labilem* », reprend un thème développé par Properce en II, 5, 5-6 et surtout en III, 25 : l'amant mal traité brandit, comme une vengeance à venir contre l'aimée trop orgueilleuse, le vieillissement et la perte de la beauté qui l'accompagnent. Remacle, cependant, comme ses collègues italiens, pratique la *contaminatio* intertextuelle¹¹. Des réminiscences catulliennes bien reconnaissables surgissent aussi, comme dans la pièce I, 7, « *Carmen Nuptiale, mistum ephedorum et puellarum contentione* », qui imite les deux hyménées de Catulle, LXI et LXII, ou en II, 5, « *Invitus amare cogitur eam, quam merito odisse deberet* », qui glose la souffrance oxymorique dont s'étonne le poète latin dans le fameux *carmen* LXXXV, « *Odi et amo* »¹². La pièce II, 7 : « *Quae in Iordana vires et quae voluptates sint* » arbore style et motifs issus du *carmen* XXV de Catulle contre l'efféminé Thallus : « Toi qui, par tes délices, l'emportes sur les tendres petits lapins [...] / Toi qui es plus souple que les tissus de Cos que tisse l'araignée qui se balance », « *Delitiis vincens lepores Iordana tenellos [...] / Mollior et ceis textit quae pendula telis* ». On trouve aussi certaines élégies sous forme d'héroïdes qui rappellent naturellement Properce, IV, 3, et plus encore le recueil ovidien : II, 6, « *Nervia Turcho Balbano salutem* », où une amante méprisée exhale son désespoir à un homme insensible ; III, 8, « *Divortium Remaculi et Margaris Halesbonae Britannicae* » et III, 9, « *Margaris Remaculo salutem* », qui évoquent la fin d'une liaison amoureuse du poète avec une Anglaise.

9 Cf. Remacle, *Am.*, I, 5, 41, où il présente le poète latin comme son maître : « Ce poète, dit-on, c'est Properce d'Ombrie, qui fut son maître », « *Dicitur hunc Umber docuisse Propertius* ». Voir Remaculus Arduenna's Amorum, éd. cit., p. 207.

10 *Ibid.*

11 Voir Perrine Galand et Fernand Hallyn (dir.), *Poétiques de la Renaissance. Le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2001, chap. VI, « Les voies de l'imitation ».

12 Leo Verhoeven, *De invloed van Catullus op de Neolatijnse dichters uit de Nederlanden voor 1550*, onuitgeg. Diss., Université de Leuven, 1966, p. 98-118 sur Remacle et Catulle.

Comme c'est presque toujours le cas chez les poètes néo-latins, l'intertexte antique est cependant surtout utilisé dans une perspective d'émulation avec les auteurs modernes qui l'ont déjà imité. La critique a perçu ainsi d'emblée l'influence de l'Italien Fausto Andrelini (1450-1518) sur Remacle ; Jozef Ijsewijn et James Sacré signalent Properce et Andrelini comme les deux modèles dominants du recueil¹³. Pour P. van Tieghem, « son modèle est le cycle consacré à Livia par l'Italien Andrelini¹⁴ ». Le Florennois en effet affiche lui-même sa dette à plusieurs reprises en de véritables citations. Godelieve Tournoy-Thoen a donné des *Amores sive Livia* d'Andrelini une édition minutieuse, dans laquelle elle relève ces rencontres entre Andrelini et Remacle. Selon elle, Remacle a très probablement suivi les cours de Fausto à Paris et pris la *Livia* comme modèle¹⁵. Un tableau résumera ainsi ces emprunts qui s'articulent donc souvent, on l'a déjà vu pour certains passages, autour de l'imitation d'un auteur antique.

Remacle	Fausto Andrelini	Source latine commune
I, 1, 7: <i>Ut primum visa est lento Iordana poetae</i> Le coup de foudre sert d'inspiration au poète élégiaque	I, 2, 33: <i>Prima rudem nitidis iuvenem si flexit ocellis</i>	Properce, I, 1, 1: <i>Cynthia prima suis miserum me cepit ocellis</i>
I, 2, 39-40: <i>non bene conveniunt mistis mera libera curis/ Stulte inter lacrymas plectra canora sonant</i> L'élégie convient aux plaintes	II, 6, 7-8: <i>non bene conveniunt gravibus mera gaudia curis: / Oderunt tristes seria verba modi</i>	Ovide, <i>Tr.</i> , V, I, 5-6: <i>flebilis ut noster status est, ita flebile Carmen / Materiae scripto conveniente suae</i>
I, 2, 57-58: <i>Sola dedit vulnus, nostro qui sanguine telum / Fixit, Achillaeo tollere more potest</i> La blessure d'amour ne peut être guérie que par celle qui l'inflige, comme Achille seul put guérir la blessure qu'il avait infligée à Téléphe	I, 6, 39-40: <i>Sola cruentato latum quod pectore vulnus / Fixit, Achillaeo tollere more potest.</i>	Publilius, A. 31 Ovide, <i>Tr.</i> , I, 1, 99-100: <i>Nam ea vel nemo, vel qui mihi vulnera fecit / Solus Achilleo tollere more potest</i>
I, 5: <i>Antigraphia Propertiano carmini contradicens de pictura Cupidinis: v. 1-2: quicumque ille fuit puerum qui pinxit amorem / Experior vanas hunc habuisse manus.</i> Remacle répond à Properce mais il s'inspire en cela des invectives de Fausto contre Cupidon en I, 9	I, 9, 51-56: invectives contre Cupidon qui n'a rien d'un enfant: v. 51: <i>Quam bene docta manus puerum qui pinxit inanem!</i>	Properce II, 12, 1-2 <i>Quicumque ille fuit, puerum qui pinxit Amorem / Nonne putas miras hunc habuisse manus</i>
I, 5, 30: <i>Mugiit e summo lapsus ad ima polo</i> (à propos de Jupiter transformé en taureau pour enlever Europe)	I, 1, 12: <i>Decidit a summo lapsus ad ima polo</i> (à propos d'Icare)	Ovide, <i>Mét.</i> , VIII, 1823- 235 (Icare) et II, 1-332 (Phaéton)
I, 5, 33-34: <i>Adde quod herboso pecudes de collo Pheraeas / Rusticus ad vilem duxit Apollo casam</i>	I, 5, 25-26: <i>Adde quod herboso pecudes de collo Pheraeas / Rusticus ad vilem duxit Apollo casam</i>	Tibulle, II, 3, 11-28; Ovide, <i>Mét.</i> , II, 680-685, etc.

13 Voir J. Ijsewijn, *Companion to Neo-Latin Studies*, Part I, *op. cit.*, p. 134-135, et Jozef Ijsewijn et James Sacré, *Companion to Neo-Latin Studies*, Part II [1990], Leuven, Leuven University Press, 1998, p. 9.

14 P. Van Tieghem, *La Littérature latine de la Renaissance*, *op. cit.*, p. 83.

15 *Publi Fausti Andrelini Amores sive Livia met een bio-bibliografie van de auteur*, Brussel, Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, 1982, p. 70.

Remacle	Fausto Andrelini	Source latine commune
II, 3 (non relevé par G. Tournoy-Thoen) : <i>suspiriis suis mandat ut Iordanam inuisant ac vitae conditionem qua utatur vates aperiant</i>	II, 9 : <i>Suspiriis ac lachrimis suis mandat ut Liviam absentem adeant orentque ad eum tandem redeat</i>	
III, 7 et III, 8 : échange d'héroïdes entre Remacle qui rentre à Paris et feint de s'affliger, et Margaris Halesbone, sa maîtresse anglaise, qui n'est pas dupe. En III, 8, 9-12, le personnage de Marguerite mentionne les plaintes de Livia chez Fausto en IV, 5 : <i>Livia cum Fausti periuria crebra tulisset / Clausit epistolium crimine laesa gravi : / Credula fallaci decepta es Livia Fausto / Cauta sit exemplo quaeque puella meo</i>	IV, 5 : <i>conqueritur Livia se propter Parisienses mulieres a Fausto destitutam</i>	Ovide, <i>Héroïdes</i>

258

Comme on le voit, dans ces cinq pièces, l'imitation des modèles antiques est relayée par celle du recueil à succès de Fausto Andrelini. D'autres que Remacle ont suivi Fausto, comme le Suisse Simon Lemnius ou le rival d'Andrelini, Girolamo Balbo, qui plagie des passages entiers de la *Livia*¹⁶. La dette de Remacle envers Andrelini n'est pas négligeable, puisque qu'elle apparaît dans deux poèmes liminaires et métapoétiques (I, 1 et I, 2), qui définissent l'inspiration élégiaque comme liée au sentiment même du poète, ainsi que la nature nécessairement pathétique de la poésie. Elle concerne aussi deux *topoi* que Remacle traite en suivant Andrelini : en I, 5, il invective Cupidon et rejette la représentation pittoresque et facétieuse que les Anciens donnaient du dieu ; en II, 3, il transforme le motif du *I liber*, adresse au livre (« Va, mon livre ») que son auteur envoie comme messager de ses pensées¹⁷, en mandant ses soupirs auprès de sa bien-aimée. Quant aux héroïdes III, 7 et III, 8, l'allusion directe à la *puella* d'Andrelini suffit à souligner la filiation entre les deux auteurs. Néanmoins, si Remacle recherche l'*auctoritas* d'Andrelini au moment de proposer à son tour un recueil d'*Amores*, la perspective d'ensemble de son recueil ne me semble pas identique. Adèle Liagre a pu montrer, notamment en étudiant les paratextes d'Andrelini, ce que son œuvre doit à Érasme et surtout à Battista Spagnoli ; comme Spagnoli dans ses *Bucoliques*, Andrelini dans la *Livia* s'éloigne de l'érotisme catullien pratiqué au Quattrocento et dessine un parcours spirituel qui va des *topoi* érotiques élégiaques à l'expression d'aspirations morales et religieuses¹⁸. On ne retrouve pas trace de cet idéal chez Remacle, dont le recueil semble plutôt préparer et représenter l'ascension sociale de son auteur.

16 *Ibid.*, p. 453.

17 Voir Michèle Gally et Michel Jourde (dir.), « Va mon livre : quelques jalons pour une histoire de la destination », dossier collectif dans la *Nouvelle revue du XVI^e siècle*, 21/1, 2003, p. 121-151.

18 Adèle Liagre, *Aspects de la poésie des Amores sive Livia de Fausto Andrelini (1490) : analyse, commentaire, traduction*, mémoire de master 2, sous la dir. de P. Galand, École pratique des hautes études, 2010.

Andrelini n'est donc pas l'unique modèle moderne de Remacle. Quelques passages montrent que le Florentin connaissait les grands poètes du Quattrocento et qu'il a cherché aussi à leur emboîter le pas ou à rivaliser avec eux. Il faudra une analyse détaillée des sources des *Amorum libri tres* pour évaluer exactement l'intertexte et les visées poétiques de Remacle, en ces années de découverte passionnée, à Paris, des auteurs italiens du Quattrocento. À partir de 1510 en effet, la Renaissance parisienne va faire un bond en avant, notamment avec l'introduction des œuvres de Politien. En mai-juin 1512 paraissent à Paris, grâce à Nicolas Bérauld et Louis de Berquin, les *Opera omnia* du grand humaniste florentin suivis d'une réédition en 1519¹⁹; l'édition est justement publiée chez Bade, moins d'un an avant les *Amores* de Remacle, parus en mars 1513. C'est aussi en novembre 1513, probablement, que Bérauld entame son cours sur le *Rusticus* de Politien qu'il publiera en 1514²⁰. L'on n'est donc pas surpris de trouver en II, 7, « *Quae in Iordana vires et quae voluptates sint* », une imitation très proche – il s'agit même d'une véritable paraphrase – d'un poème célèbre de Politien écrit vers 1473, l'ode « *In puellam suam* », que la critique, curieusement, ne semble pas avoir repérée. Cette élégie de style catullianisant²¹ contient une description longue et détaillée (« blasonnée ») de la belle Jordana. En réalité, dès les premiers vers, Remacle s'approprie sans le dire (le titre ne mentionne que Jordana) les vers du Florentin, dont il réalise une réécriture assez analogue aux exercices de reformulation qu'Érasme, après Quintilien (I, 9, 2 et X, 5, 5), conseille dans son *De ratione studii* (réédition de 1512) ou dans son *De copia*; on lira avec profit à ce sujet l'intéressant article de Jean-François Cottier, qui montre bien comment cet humble exercice scolaire a donné naissance dès l'Antiquité à toute une série de créations originales en prose et en vers²². L'absence de mention de Politien, ainsi que l'amplification souvent savante des motifs de son ode, montrent justement ici que Remacle avait probablement l'intention de livrer à son lecteur non une simple paraphrase, mais bel et bien une recreation personnelle de l'ode « *In Puellam suam* ». Ajoutons que le poème du Florentin (120 vers) apparaissait déjà comme un exceptionnel exemple d'émulation intertextuelle²³. La critique a relevé dans

19 Voir mon introduction à Nicolas Bérauld, *Praelectio et commentaire à la silve Rusticus d'Ange Politien (1518)*, édition, traduction et commentaire de P. Galand, Genève, Droz, 2015.

20 *Ibid.*, p. XXXIII sq.

21 Voir L. Verhoeven, *De invloed van Catullus op de Neolatijnse dichters*, op. cit.

22 « La paraphrase latine de Quintilien à Érasme », *Revue des études latines*, 80/1, 2002, p. 237-252.

23 Voir Perrine Galand, « La poésie latine d'Ange Politien : de la *mimésis* à la métatextualité », *Latomus*, 47/1, 1988, p. 146-155.

cette pièce plus de vingt sources possibles, antiques et médiévales²⁴. Le point de départ en sont l'idylle 11 de Théocrite (sur Galatée), à qui Politien doit le jeu avec les homéotéleutes et l'accumulation des comparatifs, et les *carmina* XVII, 15 : « fille plus délicate que le chevreau tendret », « *et puella tenellulo delicatior haedo* », avec une structure syntaxique fondée sur l'apostrophe, et XXV, 1-2 de Catulle : « Efféminé Thallus, plus souple que poil de lapin, ou que de l'oie le doux duvet », « *Cinaede Thalle, mollior cuniculi capillo / Vel anseris medululla* », d'où sont empruntés les premiers comparants de l'ode. De plus, un poème médiéval alors attribué à Cornélius Gallus, le *Carmen ad Lydiam*, qui pratique de même l'énumération des charmes de la bien-aimée et comporte aussi le thème catullien du baiser, sert également de relais dans cette chaîne imitative. Il faut encore signaler que Politien entre ici dans une sorte de joute avec Giovanni Pontano, qui en 1457 avait utilisé cet intertexte dans le *Parthenopaeus sive amores*, I, 4, « *Ad Fanniam* » : « Fille plus délicate que la tendre rose », « *Puella molli delicatior rosa [...]* ». Plus tard, en 1489, Marulle leur donnera la réplique avec son épigramme LXI, « *Ad Naeaeram* » : « Fille plus délicate que la souris de Scythie », « *Puella mure delicatior Scytha [...]* ». Ces poèmes sont devenus de véritables réservoirs de thèmes et de termes qui feront les délices de l'humanisme du Nord²⁵ ; on en retrouvera des échos sous la plume de Jean Second, le poète des *Basia* et de bien d'autres créations, et aussi de celui qui deviendra le grand poète latin français de la première moitié du xvi^e siècle, Jean Salmon Macrin, notamment dans les *Odes* de 1530, II, 11 : « Fille plus blanche que les cygnes lydiens », « *Lydis candidior puella cycnis [...]* » et dans la toute dernière ode latine des *Naeniae*, le tombeau littéraire qu'il consacra en 1550 à sa femme Gélonis, où il contamine des pièces du pseudo-Théocrite, de Mellin de Saint-Gelais et de Pernette du Guillet sur le sanglier épris et meurtrier d'Adonis²⁶. Ronsard lui-même se souviendra de ces lieux dans son Ode à Macée²⁷. Il est donc vraisemblable que Remacle n'a pas choisi au hasard cette pièce de Politien, si riche de réminiscences textuelles, évidemment métapoétique, et qui illustre parfaitement les théories du Florentin sur la nécessité d'une imitation éclectique,

24 Voir Jean-Louis Charlet, « L'Ode 8 de Politien : un hymne à la beauté ? », dans Giovannangiola Tarugi (dir.), *Homo sapiens, Homo humanus*, Firenze, Olschki, 1990, t. II, p. 41-56, et Émilie Séris, *Les Étoiles de Némésis. La rhétorique de la mémoire dans la poésie de Politien*, Genève, Droz, 2002, p. 385-391.

25 Voir O. Pedeflous, « L'atelier du poète lexicographe », *Camena*, 1, 2007, <http://saprat.ephe.sorbonne.fr/media/3eao27c6ed9eodf57fd83eb9f8f9cfb/camena-01-olivier-pedeflous-definitif.pdf>

26 Voir Perrine Galand, « Le latin à la rescousse du français. Trois humanistes autour de Vénus éplorée », dans Gérard Defaux (dir.), *Lyon et l'illustration de la langue française à la Renaissance*, Lyon, ENS Éditions, 2003, p. 309-343.

27 Voir Paul Laumonier, *Ronsard poète lyrique. Étude historique et littéraire* [1909], Paris, Hachette, 1923, p. 760-765.

contre le cicéronianisme et le virgilianisme²⁸. Le tableau ci-dessous donnera une idée de la manière dont Remacle a travaillé son imitation :

REMACLE	POLITIEN
« Quae In Iordana vires et quae voluptates sint »	« In puellam suam »
<i>Comparants généraux: lièvre, lapin, tissu de Cos, plume d'oie, moineau, perroquet, miel de l'Hybla, cinnamome, bouillie de blé, lis de Paestum, neige</i>	<i>Comparants généraux: lièvre, lapin, tissu de Cos, plume d'oie, moineau, écureuil, miel de l'Hybla, sucre, lait caillé, lis, neige</i>
Delitiis vincens lepores, Iordana, tenellos Et quibus est humilis scrupea senta teges, Mollior et coeis quae textitque pendula telis, Lydia plumosis mollior anseribus, Qua non lascivus prurit passerculus aequae Motibus, ut nymphae pipilat in gremio, <i>Virginis in gremio nec tam vernanter oberrat Psitacus eoa garrulitate loquax;</i> Dulcior hyblaeoque favo cui cynnama cedunt, Candidior quam sit lacte coacta ceres; Non ita <i>pestanis argentea lilia candent Collibus</i> aut primae lactea forma nivis;	Puella delicatior Lepuscolo et cunicolo, Coaque tela mollior Anserculique plumula; 5 Puella qua lascivior Nec vernus est passerculus, Nec virginis blande sinu <i>Sciurus usque lusitans;</i> Puella longe dulcior 10 Quam mel sit Hyblae aut saccarum. 10 Ceu lac coactum candida Vel lilium vel prima nix;
<i>La chevelure (couleur dorée, Méduse, Vénus, Diane, Apollon, Bacchus; répartie de part et d'autre du front, ornée de nœuds dorés, Amours joueurs s'y ébattent, animée par la brise, boucle, couronnes de rose, de myrrhe et d'hyacinthe)</i>	<i>La chevelure (Bacchus, Apollon, chevelure ondulée, répartie de part et d'autre du front, ornée de nœuds dorés, animée par les ailes des Amours joueurs, boucles, couronnée de rose et de myrrhe)</i>
Aurea cui capiti ridet coma, digna Medusa Inferior Veneris noctivagaeque deae est; Pastor et Amphrysus indetonsusque Tyoneus Invidia languent pulcher uterque deus; Presserit asper amor quamvis mercede puellae, Utrumque et laxis iusserit ire comis. Aequo et enim quae pompa comas? tam pendula utrinque Caesaries frontis margine utroque sedet. 20 In nodos nexi tam se adduxere capilli Aureolos spatii tam cubuere suis. Indulgenter ibi nudi iaculantur amores Scintillatque foco pinna cupidineo. Tum vaga crispantes subventilat aura coronas, 25 Nexibus innumeris annulus ambit opus. Commendat ros illud opus myrrhaeque fluentes, Nativis Ajax recreat oebaliis.	Puella, cuius non comas Lyaeus aequaret puer, 15 Non pastor ille Amphrysus Amore mercenarius, Comas decenter pendulas Utroque frontis margine, Nodis decenter aureis 20 Nexas, decenter pinnulis Ludentium Cupidinum Subventilantibus vagas, Quas mille crispant annuli, Quas ros odorque myrrheus 25 Commendat atque recreat;

²⁸ Voir P. Galand et F. Hallyn (dir.), *Poétiques de la Renaissance, op. cit.*, chapitre VI, « Les voies de l'imitation ».

REMACLE	POLITIEN
<i>Les yeux pareils aux flambeaux d'Amour torturent l'amant</i>	<i>Les yeux pareils aux flambeaux d'Amour torturent l'amant</i>
Archanique ut cuncta tibi sint fascina virus, Ostentat duplices frons redimita faces, 30 Fulgurat haec lampas quam si spectare laboro Aut procul aut contra stare gradu nequeo. Quin me flamma vorax rapiat furtimque medullis Insidet : crucior heu miser atque miser! Ignea fax haec est, quis ab alite credat ocello 35 Hoc gigni? vis est hospes amoris agens. Suscitat hanc permista Venus pascitque licenter In commune malum prodiga laxa Charis.	Puella, cuius duplex Sub fronte amica fulgurant Amoris arcani faces, Quas contueri non queo 30 Nec stare contra vel procul, Quin occuper flamma gravi, Miser miser!, quae mollibus Furtim medullis adsilit: Non non ocellus, hospites, 35 Ille est et ille, sed faces, Faces Amoris igneae, Quas laeta suscitavit Venus, Quas blanda pascit Gratia;
<i>Les narines, les joues de lis et de roses</i>	<i>Les narines, les joues de lis et de roses</i>
Naribus idem honor est, modus idem, sed rosa leves Interserta genas lilia iuncta fovet. 40	Quid narium dulcem modum, 40 Vel quid genarum levium Dicam nivem cum purpura Fusam? Rosam cum lilio?
<i>Les lèvres de corail, le baiser, les dents comme des perles, la langue souple</i>	<i>Les lèvres de corail, le baiser, les dents comme des perles, la langue souple</i>
Coraliis rident vestita labella decoris Quae rubor ingenuus circinat arte nova. O mihi tam longum tam saepeque morsa labella, Basiolo affixo luxuriante gula. Dentibus hic color est quo candida gemma superbit 45 Unio qui niveus regia sceptrata polit. Quid loquar implicitae commercia dulcia linguae Quando voluptati iunctus anhelitus est? Haec novat illecebras et amanti iungit amantes Haec me vesanum gaudia ad ima rapit, 50 In calcem properata Venus festinat et ultro Dissolvor, sibimet molliculante ioco. Mobilis ut linguae tactu semiulcaque sugo Oscula per venas tam bene olente anima. Vela voluptatis resonant seipsamque subinde 55 Murmuribus pungit non satiata Venus.	Labella quid coraliis Rubore praenitentia 45 Tam saepe tam longum mihi Mordente pressa basio? Quid margaritas dentium Praecandidorum proloquar? Linguaeque perplexabilem, 50 Utrumque iuncto anhelitu, Amanti amantem copulans Festinat ad calcem Venus, Cum suave olentem spiritum Semiulca sugunt oscula 55 Lenocinante gaudio Subinde murmurantia?
<i>Le menton, la gorge, la nuque, les bras, l'étreinte étroite comme celle du lierre</i>	<i>Le menton, la gorge, la nuque, les bras, l'étreinte étroite comme celle du lierre</i>
Tam teres est gula quam lactens, tornatile mentum Et cervix ebore praedita virgineo. Quam saepe illa meis cervix incincta lacertis, Sic hederam arboreis pallida nexa comis. 60	Mentumve quid tornatile, Gulamque teretem et lacteam, Et qua lacertis millies 60 Ut arbor hederam incingitur, Incincta cervix est meis?
<i>Les seins « jumeaux »</i>	<i>Les seins « jumeaux »</i>
Namque sinu clauso mamma interclusa sororvit [sic!], Tubere tornato, non satis apta tegi. Quam quoties toto ducens suspiria pressi Ore, manu tetigit qualiter igne vacem! Quae non alliciant, non insectentur Asilo 65 Cui non in rabiem viscera tota trahant?	Nam quae tibi mamillulae Stant floridae et protuberant Sororiantes primulum, 65 Ceum mala punica arduae, Quas ore toto presseram Manuque contrectaveram, Quem non amore allexerint? Cui non asilum immiserint? 70 Quem non furore incederint?

REMACLE	POLITIEN
<i>Les mains, les bras, les pieds, la poitrine, le côté, le ventre, la hanche</i>	<i>Les mains, les bras, les pieds, la poitrine, le côté, le ventre, la hanche</i>
Digna nitet Iunone manus dignique lacerti Aurora et Thetidem qui decuere pedes. Seu saltum fecere pedes agilemve choream, Pervariant gestus ordine mirifico. 70 Semideum pectus o venter et o femur amplum O latus infractum vincere ubique potens.	O qui lacerti, quae manus! Quos Iuno, quas Aurora habet; O quale pectus et latus! O venter, o crus, o femur! O qui Thetin decent pedes! Pedes choreis nobiles, Saltatibus mirabiles; Statu, gradu spectabiles;
<i>L'éloquence orphique et variée de la jeune femme</i>	<i>L'éloquence orphique et variée de la jeune femme</i>
Nequiter o mecum Iudentia verba, licenter Iucunda et nugis saepe faceta suis; Arguta immixtis salibus, condita lepores 75 Iisce dicax cunctos ungere musa solet, Seu cadat astuto concinnum aenygma tenore Suaviter instillat gratia pondus ei; Seu suadere parat seu dissuadere, diserta: Gracchorum genitrix non erat eximior. 80 Copia dispensat lyricarum dia notarum Carmina, mellito quod pede fundit opus. Non puer architenens, non est tam docta Thalia, Doctior hoc nemo est doctaque tota dea est. Aut mulcendo feras rapida aut sistendo fluenta 85 Saxaque cum lucis vasta trahendo sacris. Dulcia falsaque sunt festiva et mollia laeta, Quaeque probet Pallas quaeque probet Tymele. Sive protervarum damnent tormenta dearum Seu referant raptos mobilitate iocos. 90 Risus inest et scomma salax dubiique lepores, Eloqui grandi seria quaeque tonant. Ad summam quicquid pulchrum quicquid decet, acri Calles iudicio, temporis omnis opes.	O verba iucundissima, 80 Tam nequiter Iudentia, Arguta, plena aculeis Decore suavitudine Dicacitate gratia! O carminum dulces notae! Quas ore pulchra melleo Fundis lyraeque succinis, 80 Ut non Thalia blandius Non ipse Apollo doctius Feras canendo mulceant, Fluenta vertant in caput, Et saxa cum sylvis trahant; O cuncta salsa et dulcia, Festiva laeta et mollia, Referta amoenitatibus, 95 Amoribus Iubentia Protervitate lusibus Risu ioco leporibus! O quicquid est pulchrum et decet Puella sola continens; 100
<i>La fuite de la jeune fille</i>	<i>La fuite de la jeune fille</i>
O nimis es praeculta potens, vibrante genarum 95 Lumine, sed nimis heu nec bene culta placens. Quis deus invisus mihi te invidet? eripit ulla Te mihi fors? Quo tam versa repente fugis? Quo ruis? heu remane bellissima, picta serenas Astra, minus claret lucifer exoriens. 100 Mel mihi mellitum mea lux, mea sola voluptas Et si non meipso charior una fugis. Murice splendenti, caro mihi charior auro, Charior electro, siquid et est melius Nec tantum gemmis et fulvo charior auro, 105 Charior es vita sanguine mente die.	O praepotens cultu nimis, Nimisque non culta placens; Quis te deus mihi invidet? Quae te mihi fors eripit? Quo te repente proripis? 105 Quo, quo fugis, bellissima, Risu serenans aethera? Heu mea voluptas, mel mecum, Meum puella corculum, Mihique longe charior 110 Lapillis auro purpura; Ac nec lapillis charior Auroque solum et purpura, Sed spiritu mi charior, Sed charior mi sanguine. 115

REMACLE	POLITIEN
<i>Prière à l'aimée, invectives contre Vénus</i>	<i>Prière à l'aimée, invectives contre Vénus</i>
Compedis illius quare, formosa, memento Unguibus a teneris qua tibi iungor amans. Mutua si nobis circumdedit alma Dyone Vincula, lamentis heu dea laeta meis, 110 Lamentis dea laeta meis heu, semper amantum Irridens lachrymas et capitale malum.	Memento tu tamen, precor, Memento, formosissima, Amoris atque compedum, Quas a tenellis unguibus Mecum tibi circumdedit, 120 Heu lachrymis amantium heu Suspiriis ridens, Venus.

264

Remacle ne s'est pas lancé dans une métrique trop complexe : au dimètre iambique que Politien hérite de Sénèque, Prudence ou Boèce, il préfère le distique élégiaque bien plus simple. Du même coup, il doit amplifier la peinture des divers motifs, dont il suit l'ordre de très près. On note quelques rares innovations thématiques : aux vers 7-8 apparaît, dans l'énumération des comparants de la jeune beauté, le perroquet de Corinne (*Amores*, 2, 6 ; cf. Stace, *Silves*, II, 4), double ovidien parodique du moineau de Lesbie, qui vient remplacer l'écureuil associé par Politien au *passerculus* (« moineau ») de Catulle (III). Jean Lemaire de Belges avait célébré la mort tragique du perroquet de Marguerite d'Autriche dans ses *Epistres de l'Amant vert* (parues en 1511). Peut-être Remacle fait-il ici à ce texte une allusion plaisante. Un peu plus loin (v. 11), les lis simplement mentionnés par Politien sont dotés d'une couleur : *argentea lilia* (« lis argentés »), et d'une origine : *pestanis collibus* (« collines de Paestum»), qui rappellent la description que Pontano donnait dans l'*Urania* des couronnes de fleurs des Néréides en Campanie²⁹. Au vers 28, Remacle ajoute une fleur, l'hyacinthe, à la rose et à la myrrhe dont Politien ornait les cheveux de la *puella* et il utilise une périphrase érudite à la manière du Florentin, pour rappeler que la fleur est née du sang d'Ajax et portait sur ses pétales les lettres grecques de son nom AI : *Nativis Ajax recreat oebaliis*³⁰. Pour le reste, le poète se contente d'amplifier les motifs en puisant le plus souvent dans ses souvenirs des classiques latins. Le résultat a été jugé lourd par la critique – le passage du dimètre iambique au distique élégiaque rendait d'emblée ce gauchissement inévitable –, mais on retiendra quand même que Remacle, dans sa paraphrase-réécriture, glose sans difficulté les énumérations de Politien et témoigne d'une bonne connaissance de l'intertexte élégiaque. Son poème apparaît comme un maillon non négligeable dans la chaîne de transmission des *topoi* érotiques que j'évoquais plus haut. On notera par exemple qu'il contient deux images dont la fortune sera grande. La première est celle des « lèvres corallines » de

²⁹ Pontano, *Urania*, II, 578-584. Cf. Angeriano, *Erotopaegnon*, 127, 3-4 (voir les textes sur le site <http://www.poetitalia.it/>).

³⁰ Voir Martial, *Épigrammes*, 14, 173. Selon les légendes, les hyacinthes naquirent du sang de Hyacinthe ou bien d'Ajax. Bérauld, par exemple, donne les différentes variantes : voir *Praelectio et commentaire à la silve Rusticus...*, éd. cit., § 78-279, p. 292-295.

l'aimée, « tes lèvres au ton de beau corail / que leur naturelle rougeur dessine avec un art inouï », « *coraliis rident vestita labella decoris / Quae rubor ingenuus circumat arte nova* » (v. 41-42). Promise en France à une longue postérité en latin et en vernaculaire (Mellin de Saint-Gelais, Macrin, Jean Second, Marot, Scève, Ronsard, Du Bellay), l'expression vient du *Carmen ad Lydiam*; Politien l'avait reprise dans son ode, suivi par le poète napolitain Gabriele Altilio, ami de Giovanni Pontano, dans une pièce du même genre³¹. La seconde image (v. 61) est celle « des seins aux rondeurs jumelles », « *mamma sororit* »³², traduit juste avant que l'on trouve dans l'ode « *In puellam* » sous la forme : « *mamillulae sororiantes* », « petits seins aux rondeurs jumelles ». Politien avait consacré au participe *sororiantes* (littéralement « grandissant ensemble comme des sœurs ») le chapitre 25 de la deuxième centurie de ses *Miscellanea* : il corrigait un passage de Pline l'Ancien en s'appuyant sur un vers d'une comédie perdue de Plaute, la *Fribolaria*, cité par le grammairien Festus³³ à l'entrée « *sororiare* »³⁴, et mentionnait également son propre emploi du participe dans l'ode³⁵. Macrin reprendra l'adjectif³⁶, puis Bonnefons encore dans sa *Pancharis* (1587). On notera que, curieusement, Remacle comme Macrin plus tard, commettent un barbarisme en usant des formes *sororit* (Remacle) et *sororiantes* (Macrin), inadéquates pour le verbe du premier type *sororiare*.

DE LA POÉSIE ÉLÉGIAQUE À LA PROMOTION DE SOI

On voit donc que Remacle, qui gravite dans l'entourage de Bade et Bérauld, s'efforce ici de se montrer digne de leur projet de diffusion et de réécriture des humanistes italiens. Par ailleurs son ouvrage ne se borne pas à une *aemulatio* érudite des *topoi* élégiaques anciens ou néo-latins. Il se laisse pénétrer, comme nombre de recueils du Quattrocento, par l'actualité du temps, dessine le milieu et la personnalité de son auteur, tend à légitimer et activer sa promotion

31 P. Galand, « Le latin à la rescousse du français », art. cit., p. 325. Gabriele Altilio, *Carm.* 37, 5 : « Qui fait briller ce rouge corail sur ses tendres lèvres ? », « *Rubra quis in teneris polit haec corallia labris ?* » (dans notre traduction).

32 Selon l'heureuse traduction de Pierre Laurens, *Musae reduces. Anthologie de la poésie latine de la Renaissance*, textes choisis, présentés et traduits par P. Laurens, avec la coll. de C. Balavoine, Leiden, Brill, 1975, t. 1, p. 65.

33 Sextus Pompeius Festus, *De verborum significatione*, fragment 297M (380L). Angelo Poliziano, *Miscellaneorum Centuria Secunda*, éd. Vittore Branca et M. Pastore Stocchi, Firenze, Olschki, 1978, p. 38-39.

34 « On dit que les seins des filles ont des rondeurs jumelles, quand ils commencent à gonfler, comme on dit de deux garçons "qu'ils grandissent ensemble comme des frères" », « *sororiare mammae dicuntur puellarum, cum primum tumescunt, ut fraterculare puerorum* ».

35 Voir O. Pedeflous, « L'atelier du poète lexicographe », art. cit., p. 2.

36 Jean Salmon Macrin, *Épithalames et odes*, éd. Georges Soubeille [1978], Paris, Champion, 1998. Voir *Odes* II, 11, 27.

sociale. Les *Amores* sont en effet dédiés à Georges de Halewin (ca 1473-1536), l'un de ces patrons flamands de Josse Bade dont Louise Katz a bien montré toute l'importance³⁷. Seigneur de Comines, ce noble distingué fut chargé par la cour des Pays-Bas de plusieurs ambassades; il était polyglotte (il parlait l'espagnol, le français, le néerlandais, le latin et peut-être l'allemand). Il figure parmi les correspondants d'Érasme. Il rassembla dans son château une riche bibliothèque et se fit le protecteur de nombreux humanistes, outre Bade lui-même : Adrien Barland, Jean Despautère, Martin Dorp, Vives. Il était l'auteur, entre autres, d'une *Restauratio linguae latinae* (1508, éd. d'Anvers en 1533), d'un commentaire latin de l'*Énéide*, *Annotationes in Virgilium* (ca 1526-1529), de plusieurs traductions dont l'une de l'*Encomium Moriae* d'Érasme (ca 1517), du *Livre de toutz langaiges* (1513; l'ouvrage traite de l'enseignement des langues) et d'un traité contre Luther³⁸. Le Florençais résume dans son épître les aléas de sa vie et de sa carrière et réclame la protection de Georges. Sa lettre, même en tenant compte de l'exagération rhétorique, résume bien tout l'enjeu social de la pratique poétique au sein de l'humanisme français naissant : « En vérité voici ce qui me torture : j'attends de cette édition soit la plus grande gloire soit le plus grande honte ! », « *Verum hoc me cruciat aut gloriam hac editione summam aut summum opprobrium expectari* » (f. aiii r^o). Le poète rappelle du reste qu'il vient d'être pressenti pour être secrétaire de Charles Quint (f. aiii v^o). D'autre part, donc, comme les recueils de poésie érotique néo-latine (et comme c'était, à vrai dire, déjà le cas chez Propertius), le thème proprement amoureux – illustré ici par le « cycle » topique de Jordana, « cruelle maîtresse », « *dura domina* » – est peu à peu complété et infiltré par d'autres motifs plus personnels, tandis que Remacle met en scène les milieux italien et anglais où il a évolué, ses protecteurs, ses amis. Depuis le Quattrocento, les genres tendent ainsi à s'effacer dans des collections de poèmes aux *topoi* plus ou moins liés encore à la métrique (élégies, odes, épigrammes), mais dont la fonction autobiographique domine³⁹. Dès le livre I, Remacle déplore la mort de son ami Jannus Glaiontius (I, 4), puis celle du roi Philippe le Beau (I, 6), père de Charles Quint, disparu déjà depuis plus de sept ans (1506). Au livre II, il pleure un autre ami, Baudoin Fontaine

37 Louise Katz, *La Presse et les lettres. Les épîtres paratextuelles et le programme éditorial de l'imprimeur Josse Bade (1462c.-1535)*, thèse de doctorat, sous la dir. de P. Galand, École pratique des hautes études, 2013, p. 231-238, à paraître chez Droz.

38 Françoise Féry-Hue, « Une œuvre inconnue de Georges d'Halluin : le *Livre de toutz langaiges* », *Humanistica Lovaniensia*, 57, 2008, p. 115-148.

39 Voir par exemple Perrine Galand, à propos de Pie II élégiaque, « La poétique de jeunesse d'Enea Silvio Piccolomini : la *Cinthia* », *Latomus*, 52/4, 1993, p. 875-896 ; « L'ode latine comme genre "tempéré" : le lyrisme familial de Macrin dans les *Hymnes* de 1537 », *Humanistica Lovaniensia*, 50, décembre 2001, p. 221-265 ; « Quelques coïncidences (paradoxaux ?) entre l'*Épître aux Pisons* d'Horace et la poétique de la *silve* (au début du XVI^e siècle en France) », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, vol. 60, 1998, p. 609-639.

(Balduinus Fontanus, II, 2), puis il adresse à Giovanni Battista, patricien florentin, une méditation morale sur le lucre (II, 4). En II, 6, il compose une héroïde adressée par une *puella* du nom de Nervia à un patricien de Lucques, Turco Balbano (Turchus Balbanus), qui réapparaîtra au livre III comme l'auteur d'une lettre d'amour à une certaine Margaris (III, 4). Au livre III, presque toutes les pièces mentionnent des personnages réels et la tonalité élégiaque s'est considérablement amenuisée⁴⁰ ou bien elle vient colorer un arrière-plan réel: au Pisan Pietro Griffi (1469-1516), juriste et évêque de Forlì, collecteur papal en Angleterre sous Jules II, Remacle adresse un poème d'étrences (III, 2) ainsi qu'une déploration de ses malheurs (III, 6); il s'excuse auprès de Jacobus Chrysens (?) de Veris (de Veere), un médecin de Zélande, de ne pouvoir l'accompagner dans ses études, étant trop épris de sa bien-aimée (III, 5); il pleure la mort d'Anna, fille du patricien florentin Filippo Giovanni di Frescobaldi (III, 3), loue la noble Anna Overbach de Cologne (III, 7). Le livre s'achève sur un vibrant et galant éloge de Marguerite d'Autriche (III, 10), dont Remacle sera, deux ans plus tard, le secrétaire.

Les *Amores* de toute évidence, n'en déplaie aux critiques modernes, n'ont en tout cas pas entravé l'ascension de Remacle vers la sphère politique. Josse Bade, publiant le volume peut-être à la demande de Georges d'Halewin, l'a gratifié d'une plaisante exhortation (« *parenesis* ») de sa main où, juste après l'épître dédicatoire, il incite les tout jeunes gens, « *pubem novellam* », à lire les poèmes :

Iodoci Badii Ascensii ad novellam pubem parenesis Exhortation de Josse Bade de Asse à la jeunesse débutante

<i>Si cupis arcadicae depellere frigora menti</i>	Si tu veux chasser le froid de l'Arcadie de ton âme,
<i>Atque animum numeris mollibus excolere,</i>	Et cultiver ton esprit grâce aux tendres vers,
<i>Disce Remaclaeos praelectum carmen amores,</i>	Étudie les <i>Amours</i> de Remacle, ce recueil très orné,
<i>Hacque omnes Veneris noveris arte dolos.</i>	Et tu connaîtras, grâce à son art, toutes les ruses de Vénus.

Sin metuis flammis blandique Cupidinis arcus, Mais si tu redoutes les flammes et l'arc du caressant Cupidon,

<i>Aufuge, ne telis te premat ille suis,</i>	Fuis, de crainte que ses traits ne t'accablent,
<i>Aufuge: nam vincit vel dum tibi porrigit herbam</i>	Fuis: car il est vainqueur au moment même où il te tend la palme,
<i>Dumque fugit Partho spicula more iacit.</i>	Au moment où il fuit il lance ses flèches, comme le Parthe!

Au-delà du badinage commercial, on note que le public visé est celui des étudiants plus que des érudits, comme du reste les commentaires « familiers » de l'imprimeur gantois; le portrait faussement moralisant du traître Cupidon, qui fait écho à I, 5, tend davantage à séduire qu'à éloigner les jeunes lecteurs mâles au cœur ardent, qui sont en âge de découvrir l'« art d'aimer » (*hac arte*).

⁴⁰ Dans l'élégie 1, *ego* se dit décidé à se consacrer à sa belle; les pièces 8 et 9, écrites à la manière des héroïdes d'Ovide, mettent en scène un échange entre le poète et sa maîtresse anglaise Marguerite Halesbone.

On sait que l'*Histoire des deux amants* du futur Pie II était présentée par les éditeurs comme contenant des modèles bien pratiques de lettres d'amour⁴¹! Bade, pédagogue qui apprécie Quintilien, sait comment allécher ses élèves, mais il met aussi l'accent sur les qualités des *Amores* dont il vante l'aspect à la fois instructif (*excolere*) et stylistiquement et thématiquement soigné (*praecultum*), et susceptible d'aider à la pratique du distique élégiaque (*numeris mollibus*). Espérons qu'un émule contemporain des *tirones* de Bade pourra continuer le travail d'édition et d'annotation entamé par Dirk Lapeirre et montrer que ce modeste livre concentre lui aussi la trace de l'effervescence culturelle du carrefour parisien d'alors.

41 Voir Perrine Galand, *Les Yeux de l'éloquence. Poétiques humanistes de l'évidence*, Orléans/Caen, Paradigme, 1995, chap. III, « Rhétoriques du bien et du mal chez Enea Silvio Piccolomini ».

RELEVÉ DES TITRES DU RECUEIL⁴²

Livre I

1. Argumentum elegiae primae. Quia tum bella scribi debent cum aetas belli et armorum est patiens, ideo primis in annis congruentes describit amores
2. Amoris impatientia morti proximus extrema quaeque pati mallet
3. A Cupidine toties ludificatus, nihil ulterius opis praestolatur
4. Amicissimo suo Ianni Glaioni moriturus valedicit
5. Antigraha Propertiano carmini, contradicens de pictura Cupidinis
6. De obitu Philippi, regis Hispaniae, cum orbis totius maerere extincti
7. Carmen Nuptiale, mistum ex epheborum et puellarum contentione
8. Iordanam formae pulchritudine tumentem reprehendit, ostendens formam esse fluxam et labilem
9. Senem execratur virilibus officiis inutilem, cui luculentissima obtigit uxor

Livre II

1. Incertitudine amoris circumventus, sola spe sustineretur quid tamen speret non habet
2. In casum Balduini Fontani poetae, contubernalis et conterranei viri omnifariam eruditi neania
3. Suspiriis suis mandat ut Iordanam invisant ac vitae conditionem, qua utatur, vates aperiant
4. Ioanni Baptistae, patricio Florentino, de xenii nihil iam acceptum esse, quod non familiari rei aliquid adiciat
5. Invitus amare cogitur eam, quam merito odisse deberet
6. Nervia Turcho Balbano salutem
7. Quae in Iordana vires et quae voluptates sint
8. Orat Venerem ut amatorio tandem incendio liberari valeat, inde mores amantum occulto figmento scribit
9. In famam, quae omnia corrumpit, ne delicta Iordanae ignorare malenti prodat

⁴² Également effectué par *Remaclus Arduenna's Amorum*, éd. cit.

Livre III

1. Quod in posterum amori succumbere velit quandoquidem resistendo nullatenus eum sub iugum mittere potest
2. Clarissimi et magnifici iuris utriusque doctore domino Petro Gripho, patricio Pisano, apostolo seculari in Britannia legato et quaestore xenium
3. In casum Annae, puellae Philippi Ioannis de Frescobaldis, patricii Florentini, naenia.
4. Turchus Balbanus Lucensis Margari salutem.
5. Eruditissimo viro Iacobo Chrysentis de Veris Zelando physico se purgat quod severis disciplinis et virtutibus incumbenti comes esse nequeat, amoris vinculis nexus
6. Observatissimo patrono Petro Gripho super aegritudine Remacii Epicedion
7. Praeconia laudesque generosae ac speciosissimae Annae Overbachis Coloniensis
- 270 8. Divortium Remacii et Margarit Halesbonae Britannicae
9. Margarit Remaclo salutem
10. Mysticum de illustrissima Margari Ausgusta, duce Burgundionum et Allobrogum, necnon de flosculo, cui Margarit nomen indiderunt

PARIS, LA CROISADE, LE CONCORDAT DE BOLOGNE.
UNE LECTURE CONTEXTUALISANTE
DE *MORGANT LE GÉANT*

Francesco Montorsi
Université de Zurich

Dans cette étude, je me propose d'analyser comment certaines des modifications subies par *Morgante il Gigante*¹, poème de la Renaissance italienne, à l'occasion de sa traduction française, peuvent être éclairées par le contexte historique parisien contemporain. Le contexte auquel je me réfère est représenté par deux événements majeurs qui ponctuent l'histoire de Paris vers 1516-1518, au moment de la traduction : la prédication d'une croisade en France, voulue par le pape Léon X et le roi François I^{er}, et la lutte qui oppose l'Université (avec le Parlement à ses côtés) et la monarchie au sujet de l'enregistrement du Concordat de Bologne. L'étude de ces modifications me permettra d'avancer des hypothèses sur le milieu d'appartenance du traducteur anonyme. Avant d'entrer dans le vif de l'analyse, quelques précisions sur l'œuvre italienne et sur la traduction française s'imposent².

Morgante il Gigante est composé par Luigi Pulci, proche de Laurent de Médicis, en 1478 (vingt-trois chants) et, dans sa version définitive (vingt-huit chants), vers 1483. Ce poème chevaleresque, à la fois guerrier et égrillard, raconte les aventures des paladins de Charlemagne et d'un héros moins connu, Morgante, géant converti par Orlando (Roland) et muni pour toute arme d'un battant de cloche. Animé d'un puissant souffle comique, imprégné d'une expressivité linguistique hors du commun, le texte de Pulci se distingue de la production chevaleresque contemporaine par son ton cocasse et parfois trivial, ainsi que

- 1 Luigi Pulci, *Morgante*, éd. Franca Ageno, Milano/Napoli, Ricciardi, 1955. De ce texte difficile, il existe une belle traduction française, *Morgante*, présentation et traduction par Pierre Sarrazin, Turnhout, Brepols, 2001.
- 2 Pour de plus amples informations sur cette traduction, je me permets de renvoyer au livre issu de ma thèse, *L'Apport des traductions de l'italien dans la dynamique du récit de chevalerie (1490-1550)*, avec une préface de Roger Chartier, Paris, Classiques Garnier, 2015. Voir aussi Ruedi Ankli, « Fierabras, Morguan, Pantagruel », dans Simone Albonico, Andrea Comboni, Giorgio Panizza et Claudio Vela (dir.), *Per Cesare Bozzetti. Studi di letteratura e filologia italiana*, Milano, Mondadori, 1996, p. 152-166.

par une liberté d'expression quelquefois audacieuse. Malgré cette originalité, la trame du poème s'ancre globalement dans la tradition narrative carolingienne. Nous retrouvons tous les personnages du cycle : l'empereur Charlemagne, Roland, Olivier, Naymes de Bavière, le traître Ganellon. Dès sa parution, *Morgante* jouit d'un succès extraordinaire, qui ne faiblit pas un siècle durant³. Si l'Italie goûte abondamment les charmes de ce poème, la France n'est pas en reste. La traduction que j'étudie est imprimée une première fois à Paris en 1519 par les soins cumulés de trois imprimeurs : Jean Petit, Michel Le Noir et Regnault Chaudière⁴. Le livre ne contient ni préface, ni épître dédicatoire, ni informations qu'aurait pu livrer l'auteur de la version française sur sa propre personne. Le seul renseignement dont on dispose est la date d'achèvement de la traduction, le 31 août 1517⁵, soit deux ans avant l'impression du livre. Au moins dix réimpressions se suivent au cours du siècle⁶, avant que le texte ne se trouve intégré, au début du XVII^e siècle, dans la Bibliothèque bleue⁷. Parmi les lecteurs français du XVI^e siècle, signalons au moins François Rabelais qui cite à deux reprises le nom de Morgant dans *Pantagruel*⁸.

J'ai jusqu'ici parlé de traduction. Or, en raison de l'ampleur de la réécriture pratiquée par l'adaptateur, ce texte ne saurait guère être qualifié de traduction, dans le sens moderne du mot. Une première différence macroscopique entre l'original et la version française réside dans le passage des vers – l'octave italienne⁹ – à la prose. Cette transformation discursive rapproche la traduction

3 Les nombreuses éditions italiennes du XVI^e siècle ont été repertoriées par Neil Harris, « Sopravvivenze e scomparse delle testimonianze del "Morgante" di Luigi Pulci », dans Marco Villorosi (dir.), *Paladini di carta. Il modello cavalleresco fiorentino*, Roma, Bulzoni, 2006, p. 89-148.

4 De cette version, un seul exemplaire nous est parvenu, conservé à la bibliothèque de l'École nationale des beaux-arts, sous la cote Masson 392. C'est de là que je tire mes citations. La page de titre de l'exemplaire manque mais l'*incipit* dit « Cy commence l'hystoire de Rolant et Morgant le geant et de plusieurs aultres chevaliers et pers de France ». Les éditions ultérieures portent le titre *L'Histoire de Morgant*, que j'attribue aussi, par souci d'uniformité, à la première édition, sous le titre abrégé en *Morgant*.

5 « Et fut achevee cette translation le dernier jour d'aoust, l'an de l'Incarnation de nostre Seigneur mil cinq cens et dix sept. En priant celluy Dieu qui m'a donné la grace de l'achever et mettre à fin qu'il nous doint sa grace et, à la fin, sa gloire. » (f. S iii v^o.)

6 Paris, Le Noir, 1522 ; Lyon, Lambany, s.d. [ca 1529] ; Paris, Lotrian et Janot, s.d. [ca 1533] ; Paris, Lotrian, s.d. [ca 1536] ; Lyon, Arnoullet, 1548 ; Paris, Chrestien, s.d. [ca 1540-1550] ; Paris, J. Bonfons, s.d. [ca 1550-1560] ; Paris, N. Bonfons, s. d. [ca 1584] ; Louvain, Bogard, 1588 ; Lyon, Rigaud, 1596.

7 Troyes, N. Oudot, 1618 ; Troyes, s.n., 1625 ; Troyes, N. Oudot, 1650. Voir Alfred Morin, *Catalogue descriptif de la Bibliothèque bleue de Troyes (almanachs exclus)*, Genève, Droz, 1974, p. 225-226.

8 François Rabelais, *Pantagruel*, dans *Œuvres complètes*, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, chap. 1, p. 220 et chap. 30, p. 324.

9 C'est une strophe de huit vers hendécasyllabiques à rimes alternées, avec un distique final à rimes plates. Cette forme métrique n'a pas de véritable équivalent dans la France de l'époque, voir Philippe Martinon, *Les Strophes. Étude historique et critique sur les formes de la poésie lyrique en France depuis la Renaissance*, Genève/Paris, Slatkine, 1989 [réimpr. de l'éd. Paris,

des romans chevaleresques du fonds national français¹⁰, avec lesquels *Morgante* partageait déjà sa matière narrative.

Si la forme est profondément modifiée dans le passage au français, le contenu du récit ne l'est pas moins¹¹. Le récit italien se distinguait, entre autres, par un humour constamment déployé et des expressions d'un esprit antidogmatique. De tout cela, l'auteur français n'a rien voulu retenir. Les aspects les plus dissidents du texte – expression hyperbolique des pulsions corporelles, traits comiques grossiers, passages évoquant la magie, manifestations d'incrédulité et de scepticisme – ont été supprimés. L'adaptateur ne s'est pas contenté de suppressions, il a aussi ajouté de nouveaux thèmes lors de sa réécriture. L'un des aspects les plus inattendus de ce *Morgant* français, ce sont les marques d'une fervente religiosité, teintée d'un esprit de croisade, sort d'autant plus paradoxal que Luigi Pulci n'avait rien d'un dévot chrétien. Ces marques sont particulièrement significatives dans la mesure où on ne trouve pas, à ma connaissance, de transformations comparables dans d'autres traductions ou adaptations chevaleresques de l'époque. Signalons aussi que la traduction française du *Morgante* renchérit sur la dimension historique de la narration par l'ajout de plusieurs morceaux à contenu historiographique.

Par ces modifications, concernant à la fois la forme et le contenu, *Morgante*, représentant hétérodoxe du Quattrocento italien, se rapproche, dans sa traduction française, de ces récits chevaleresques anonymes d'origine médiévale – tels *Les Quatre fils Aymon* ou *Fierabras* – dont Rabelais raille la composition grossière, ce qui explique aussi, plus tard, son intégration dans le catalogue de la Bibliothèque bleue.

LA PRÉDICATION DE LA CROISADE EN 1517-1518

Selon mes hypothèses, l'actualité historique a laissé des traces visibles dans l'élaboration de la version française, achevée en août 1517 et qui a dû être commencée plusieurs mois plus tôt, en raison de la longueur du texte, traduit dans son intégralité.

L'adaptation surprend, on l'a dit, par les nombreuses expressions d'une pulsion belliqueuse contre les musulmans. Cet esprit militant, foncièrement absent de l'original, peut être mis en relation avec un épisode de l'histoire de ces années-là : l'organisation d'une croisade contre les Turcs, négociée en 1515 entre

1911], p. 331-332, où il remarque que « même au xvi^e siècle, malgré l'imitation italienne, c'est à peine si l'on la rencontre çà et là ».

10 En France, à la différence de l'Italie, les romans de chevalerie imprimés aux xv^e et xvi^e siècles sont presque exclusivement en prose.

11 Pour des exemples, voir mon étude *L'Apport des traductions de l'italien..., op. cit.*

le pape et François I^{er}, et sa prédication en France à partir de janvier 1517¹². Cette croisade est voulue par Léon X, préoccupé par la menace représentée pour l'Italie par l'avancée fulgurante des troupes ottomanes en Égypte et dans les Balkans. Dans les intentions du pape, le jeune vainqueur de Marignan et nouveau maître de l'Italie doit diriger cette ligue sainte, conjointement avec l'empereur germanique Maximilien I^{er}. Face aux appels du pape, François I^{er} se montre – sincèrement ou par calcul – un fervent partisan de la croisade. Pour son futur effort de guerre, le pape accorde au monarque l'autorisation de mettre à contribution le clergé français. De même, il accorde une indulgence (ou « pardon », comme on l'appelait alors) de la croisade à prêcher dans le royaume de France. En mai 1516, Léon X publie une bulle, adressée expressément aux Français, où il leur annonce la décision du roi François I^{er} de conduire ses troupes à Constantinople pour défaire les infidèles¹³. Aussi accorde-t-on des indulgences à ceux qui feront partie de l'expédition ou y contribueront financièrement et, par la même occasion, on impose une décime sur le clergé de France. Des lettres patentes du roi concernant la prédication de la croisade et l'organisation de la levée des fonds provenant des indulgences sont ensuite publiées en décembre. En janvier, la prédication de la croisade débute à Paris, comme on le lit dans le *Journal d'un bourgeois de Paris* :

Audict an, le dimanche quatriesme janvier [1517], fut publié le pardon de la croisade donné par le Pape, à l'instance du Roy, au royaulme de France. Et fut la dicte publication faite par monsieur de Quercus, docteur en theologie, curé de Saint Jehan en Greve, à Paris, cedit jour, en la court episcopale de monsieur de Paris. Et ce mesme jour, incontinant, ledict pardon de la croisade commença d'avoyr force et vertu jusques à deux ans finiz et accomplis à compter du jour de ladicte publication ; et, le dict temps durant, cesserent tous les pardons et indulgences par tout le royaume de France¹⁴.

12 Des renseignements sur ce projet de croisade se lisent dans les historiens suivants : Joseph-François Michaud, *Histoire des croisades*, Paris, Furne, Jouvet et Cie, 1867, 4 vol., t. IV, p. 47-56, Ernest Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, Paris, Imprimerie nationale, 1848-1860, 4 vol., t. I, p. 10-83 ; Ludwig von Pastor, *Histoire des papes depuis la fin du Moyen Âge*, Paris, Plon, 1909, t. VIII, chap. V, « Efforts du pape pour la croisade, particulièrement dans les années 1517 et 1518 », p. 165-198 ; Kenneth M. Setton, *The Papacy and the Levant*, Philadelphia, American philosophical society, 1976-1984, 4 vol., t. III, *The Sixteenth Century to the Reign of Julius III*, chap. V, « Leo X and plans for a crusade against Selim the Grim (1517-1521) », p. 172-197.

13 Le contenu de la bulle est résumé dans Er. Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, *op. cit.*, t. I, p. 10-11, qui en cite aussi des extraits.

14 *Le Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I^{er} (1515-1536)*, éd. Victor-Louis Bourrilly, Paris, Picard, 1910, p. 43-44, ici p. 44.

Le caractère exceptionnel de cette indulgence se fait remarquer, entre autres, par la suppression temporaire des autres indulgences qu'elle entraîne – une prérogative confirmée par le *Catalogue des actes de François I^{er}*¹⁵.

On pourrait objecter à mon hypothèse qu'en 1517, personne ne croyait plus à la possibilité d'une croisade et que pour tous, comme le fera dire Rabelais à Panurge¹⁶, la croisade n'était qu'un moyen cynique pour lever de l'argent. À l'époque du *Morgant*, Érasme et Luther, entre autres, critiquent la guerre sainte et encouragent les chrétiens à vouloir entreprendre, plutôt qu'une lutte contre les infidèles, le chemin du perfectionnement intérieur¹⁷. Mais, pour un Érasme et un Luther, combien de fidèles moins sceptiques ? Bien qu'il soit ardu d'analyser quelque chose d'aussi évanescent qu'un sentiment (comme l'esprit de croisade), les chiffres provenant de l'histoire du livre nous fournissent un reflet des inspirations et des élans propres aux milieux alphabétisés. La recherche bibliographique montre en effet les assez nombreux échos que la prédication de la croisade a suscités en France, en particulier à Paris. Le texte latin de la bulle y est publié par Gaspard Philippe vers 1516¹⁸. *La Translation de la bulle de la croisade* est, elle, imprimée, sans date mais vers la fin de 1516 ou en 1517, par Michel Le Noir, l'un des trois imprimeurs du *Morgant*¹⁹. Des textes littéraires originaux paraissent également ces années-là, en latin et en français, qui exhortent le roi

- 15 Où l'on trouve, par exemples, des « Défenses de publier dans le Dauphiné aucunes indulgences autres que celles du Jubilé accordées par le pape, et de lever d'autres deniers que ceux destinés à la croisade. Compiègne, 4 juin 1517 », dans *Catalogue des actes de François I^{er}*, t. 1, 1^{er} janvier 1515 -31 décembre 1530, Paris, Imprimerie nationale, 1887, n° 687, p. 118-119.
- 16 Dans le chap. 17 du *Pantagruel*, éd. cit., p. 277-280. Rabelais se moque de la vente des indulgences.
- 17 Pour Luther, voir Johannes Ehmann, *Luther, Türken und Islam. Eine Untersuchung zum Türken- und Islambild Martin Luthers (1515-1546)*, [Gütersloh], Gütersloher Verlagshaus, 2008, en particulier p. 193-215. Durant la période concernée (1515-1521), Érasme exprime son opinion critique au sujet du projet de croisade de Léon X dans sa lettre-préface (*Enchiridion*) à Paul Volz, datée du 14 août 1518, voir *Guerre et paix dans la pensée d'Érasme*, choix de textes, commentaires et notes par Jean-Claude Margolin, Paris, Aubier-Montaigne, 1973, p. 252-255.
- 18 *Transcriptum bulle apostolice super cruciata seu expeditione in Turcas et plenaria remissione*, Paris, Gaspard Philippe, s.d. [ca 1516, d'après la date de la bulle (17 mai 1516)]. Voir Brigitte Moreau, *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle*, Paris, Service des travaux historiques de la Ville de Paris, 1972-2004, t. II, 1977, 1511-1520, n° 1417. Je n'ai pas pu consulter cet imprimé. Des exemplaires se trouvent à Londres (British Library, C.25.a.25), à la bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence (Fonds Patrimoine, In 16 ocs 074) et à la Bibliothèque municipale de Grenoble (E. 8397).
- 19 *La Translation de la bulle de la croisade de latin en françoys*, s.l.n.d. [ca 1516-1517]. J'ai consulté l'exemplaire de Paris, BnF, cote Smith Lesouef R-303. L'attribution à Michel Le Noir, d'après le matériel, se trouve dans la notice descriptive de l'exemplaire conservé à la bibliothèque Mazarine (4°18044-3). Le colophon (f. c iii v) dit que le texte a été « donné à Romme à Saint-Pierre l'an de l'incarnation nostre Seigneur mil cinq cens et seize, le premier jour de juing et de nostre pontificat le quatriesme ». La date découle d'une erreur de traduction car la bulle a été donnée, ainsi que le précise le texte latin, le seizième jour des calendes de juin, ce qui correspond au 17 mai. Le traducteur a fait une confusion dans le calcul des jours du calendrier romain : il a compté le seizième jour *après* les calendes au lieu d'*avant*.

de France à la grande entreprise. Sans compter *Le Triumphe des vertuz*²⁰, resté manuscrit, signalons l'*Incitamentum ad bellum in Turcas*²¹ du frère mineur Jean du Mont et *Le Penser de royal mémoire* de Guillaume Michel²², les deux parus à Paris en 1518. La même année, l'imprimeur parisien Galliot Du Pré publie une *Epistre exortative à nostre Sainct Pere le pape Leon, X de ce nom, pour la recouvrance de la Terre sainte*²³. *De belli in Turcas expeditione oratio suasoria*, un discours de Thomas Guichard, de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, paraît à Toulouse, toujours en 1518²⁴.

La publication à Paris, dans le même laps de temps, d'au moins trois histoires des croisades doit aussi être mise en relation avec les faits en question. En 1517, François Regnault publie *Le Grant Voyage de Jherusalem*, un livre composé de deux parties, l'une de celles-ci étant une histoire des croisades où l'auteur invite explicitement le roi François I^{er} à prendre la croix²⁵. Remarquons aussi qu'à une date malheureusement indéterminée, le même Regnault publie une autre histoire des croisades²⁶. En 1518, Michel Le Noir, encore lui, publie *Les Passaiges de Oultremer faits par les François*²⁷. Enfin, toujours la même année,

276

20 Voir Jean Thenaud, *Le Triumphe des vertuz*, Genève, Droz, 1997-2010, 4 vol. La place de la croisade dans ce texte a été étudiée par Anne-Marie Lecoq, *François I^{er} imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance*, Paris, Macula, 1987, p. 282-301.

21 Johannes de Monte, *Incitamentum ad bellum in Turcas*, s.l.n.d. [ca 1518, datation du catalogue de la BnF]. Exemplaire consulté : Paris, BnF, Rés. G 2818.

22 Éd. Lidia Radi, Paris, Classiques Garnier, 2012. L'ouvrage a paru en 1518 « pour Jehan de La Garde & Pierre Le Brodeur ».

23 L'*Epistre exortative* est une traduction de *De corvatiae desolatione oratio ad Leonem X. Pont. Max. Non. novembris habita M.D.XVI* (Paris, Jean Petit, s.d. [ca 1516-1517]). Elle est la troisième et dernière pièce d'un imprimé composite publié par Galliot Du Pré à Paris sans date [1518, date du privilège]. Ce recueil de trois textes contient, en plus de l'*Epistre exortative*, deux textes ayant trait à la Pragmatique sanction, voir *infra* et note 45. Le premier texte, qui donne le titre à l'ouvrage dans les catalogues, est *Cest lordre tenu et gardé en la notable et quasi divine assemblée des troys Estatz representans tout le royaume de France, convoquée en la ville de Tours par le feu roy Charles VIII [...]*. J'ai consulté l'exemplaire Paris, BnF, 4 LE10 2.

24 *Ad invictissimum ac christianissimum Gallorum regem Franciscum Valesium Thomae Guichardi Rhodii de belli in Turcas expeditione oratio suasoria* se trouve à l'intérieur d'un recueil d'épîtres et discours imprimé à Toulouse par Jean de Guerlins, le 1^{er} juillet 1518. Dans la lettre dédicatoire, datée du 13 juin 1518, Guichard écrit que son discours a été composé récemment. L'exemplaire que j'ai consulté, le seul connu par les bibliographes (Paris, BnF, Res X 1295), est mutilé : la page de titre est manquante ainsi que le dernier feuillet du cahier où se trouve le discours (f. a iii r-a vii v) est manquant.

25 *Le Grant Voyage de Jherusalem divisé en deux parties [...]*, Paris, Nicolas Higman pour François Regnault, 12 octobre 1517. Anne-Marie Lecoq a analysé ce texte dans *François I^{er} imaginaire, op. cit.*, p. 259-261.

26 *Les Passages de Oultremer du noble Godefroy de Buillon*, Paris, François Regnault, s.d. [Paris, BnF, Res La9 1 et La9 10]. B. Moreau (*Inventaire chronologique...*, *op. cit.*, t. III, 1521-1531, 1985, n° 866), suivie par le catalogue de la BnF, propose une datation ca 1525 d'après l'état de la marque et du matériel.

27 *Les Passaiges d'Oultremer faitz par les François*, Paris, Michel Le Noir, 27 novembre 1518 [Paris, BnF, Res La9 2]. Ce livre comprend quatre textes d'origines différentes, voir Frédéric Duval, *La Traduction du « Romuleon » par Sébastien Mamerot. Étude sur la diffusion de l'histoire romaine en langue vernaculaire à la fin du Moyen Âge*, Genève, Droz, 2001, p. 205-207.

Jean-Pyrrhus d'Angleberme fait paraître chez Josse Bade, une brève histoire des croisades en latin, la *Militia francorum regum pro re christiana*, où l'on évoque le projet de François I^{er} d'une guerre contre les Turcs²⁸.

Ainsi, entre 1517 et 1518, on observe à Paris une floraison éditoriale de textes qui encouragent le roi dans son choix de prendre la croix. Cela me suggère que, loin d'avoir été accueillie avec le scepticisme propre à certains milieux humanistes et préreformés, la croisade de 1517-1518 a suscité dans la capitale des espoirs que les imprimeurs-libraires, dont Michel Le Noir, ont été en mesure d'interpréter, représenter et alimenter. Parmi les initiatives littéraires qui ont un rapport, bien qu'indirect, avec ce projet de croisade, on peut aussi compter, selon moi, *Morgant le Géant*.

L'OPPOSITION AU CONCORDAT

D'autres modifications du *Morgant* nous livrent des indices sur le milieu de notre adaptateur. J'ai dit plus haut que celui-ci renchérit sur la dimension historique de l'intrigue par des ajouts historiographiques, dont certains sont tirés des chroniques publiées à l'époque. Au lieu de commencer son adaptation française par une invocation à la divinité comme dans le texte italien²⁹, l'adaptateur a ajouté un développement en rapport avec un événement du règne de Charlemagne. C'est l'histoire – relatée par Eginhard et souvent reprise dans les chroniques médiévales³⁰ – de la façon dont l'empereur sauve le pape Léon III assiégé à Rome par ses ennemis et dont ce dernier le récompense en le couronnant empereur :

Après, par le consentement des Romains, après la mort de Nytephorus empereur, le pape couronna Charlemaigne empereur. Et quant on le couronnoit le pape crioyt à haulte voix : « Gloire et honneur soit à Charles tousjours Auguste. » Par ce moyen l'empire fut translaté des Grecz aux François et à juste cause, car l'église de Dieu avoit beaucoup souffert à cause que les Grecz ne l'avoient pas secourue depuys long temps mais l'avoient laissée en dangier.

28 *Militia francorum regum pro re christiana ad magnum Francia cancellarium Anto. Pratum*, Paris, Josse Bade, 21 février 1518. Le projet de guerre de François I^{er} est évoqué à la fin de ce bref ouvrage, f. b ii v-b iii r. Un exemplaire est disponible à la BnF, Rés G 2816.

29 Le genre des *cantari*, auquel *Morgante il Gigante* se rattache, prévoit que chaque début de chant commence par une invocation à Dieu, à la Vierge ou aux saints.

30 Éginhard, *Vie de Charlemagne*, éd. et trad. de Louis Halphen, Paris, Les Belles Lettres, 1994, chap. xxviii, p. 80-81. Ce passage est repris, entre autres, dans le *Chronicon pontificum et imperatorum* de Martin d'Opava (dit aussi Martinus Polonus) ainsi que dans différentes compilations d'origine médiévale imprimées à l'époque, comme les *Grandes chroniques de France* (dites aussi *Chroniques de Saint-Denis*), ou *La Mer des histoires* (traduction française de la chronique latine *Rudimentum novitiorum*).

Après que Charlemagne fut couronné empereur, le Saint Pere luy donna l'Université qui avoit este translatee d'Athenes à Romme, laquelle fut mise par ledict empereur en la cité de Paris où elle flourist de present³¹.

Tout en gardant ce passage en mémoire, continuons à feuilleter l'histoire de Morgant. À la fin du poème italien, Luigi Pulci dresse une rapide biographie de Charlemagne où il raconte, entre autres, l'expédition en Italie du roi des Francs contre le roi des Lombards pour sauver le pontife. Le libérateur de l'Italie et de la papauté, Charles, se voit gratifié par Adrien I^{er} d'une simple bénédiction³². Dans le texte français, l'honneur que fait le pape au roi prend une autre forme :

Pour abreger nostre hystoire, Charles estirpa les Lombars de Ytalie et paciffia le Saint Siege appostolicque ; et pape Adrian [S vi r^o] luy donna de beaulx privileges passez par le concille celebré par plusieurs saintcz peres en l'eglise de Lateran ainsy qu'il appert au Decret en la distinction .lxiii. quasi par tout³³.

278

L'allusion face à laquelle nous nous trouvons demande à être élucidée. La « distinction .lxiii. », glissée par l'adaptateur, se réfère à l'une des parties – ou *distinctiones* – composant le *Décret* de Gratien. Elle traite, entre autres, de l'élection du pape. Dans le *caput* xxii, après avoir évoqué les guerres menées par Charles contre le roi des Lombards pour la défense du pape (les mêmes dont il est question dans le *Morgant*), Gratien traite de la nomination du pape, un privilège qui, selon certaines sources, revient à l'empereur : « *Imperator jus habet eligendi Pontificem*³⁴ ». Par une allusion savante et scolaire, l'adaptateur anonyme se réfère à la supériorité du pouvoir temporel, ici incarné par Charlemagne ancêtre des rois de France, sur le pontife romain. À la lumière de cette citation, il est intéressant de constater que la première adjonction historique mettait en scène un pape sauvé par le roi des Francs.

Sur le fondement de ces passages et de mon commentaire, on peut s'aventurer sur le terrain glissant, j'en suis conscient, des hypothèses. La mention élogieuse de l'Université de Paris que nous avons pu lire dans la première citation me

31 *Morgant le géant* [éd. 1519], f. A i r.

32 « *Grande onor fece il sommo padre santo / a Carlo, lieto del suo avvenimento ; / restituiite le sue terre intanto, / ed aggiunto Spoleti e Benevento, / e così in Roma dimorato alquanto / (per che molto Adrian ne fu contento) / e satisfatto alla sua devozione / si dipartì con gran benedizione.* » (Luigi Pulci, *Morgante*, éd. cit., chant XXVIII, strophe 79, p. 1085-1086) ; « *Le Père souverain combla de grands honneurs / Charles, heureux de leur rapprochement ; / lui ayant redonné ses terres entre temps, / (et ajouté Spolète et Bénévent, / et demeuré ainsy à Rome quelque temps / de quoi était Hadrien très content), / et ayant accompli toutes ses dévotions, / il s'en alla avec plein de bénédictions.* » (Trad. P. Sarrazin, éd. cit., p. 878.)

33 *Morgant le géant* [éd. 1519], éd. cit., f. S v v-S vi r.

34 Gratien, *Decretum*, dans *Patrologiae latinae cursus completus*, éd. Jean-Paul Migne, Turnholti, Brepols, 1995 [réimp. de l'éd. de Paris, 1855], t. CLXXXVII, p. 335.

suggère un lien de l'adaptateur anonyme avec cette institution. Ce rapport éventuel est renforcé par d'autres indices. Au nombre de ceux-ci, on trouve une référence à la canonisation de Charlemagne. En effet, l'adaptateur du *Morgant* écrit que l'empereur « à bonne raison a esté canonisé et mis au nombre des glorieux saintz³⁵ ». Or, la canonisation de l'empereur franc, qui n'était saint qu'en vertu de la décision controversée d'un antipape³⁶, tenait particulièrement à cœur aux membres ou aux proches de l'Université, car l'ancien roi des Francs était depuis la fin du xv^e siècle le saint patron des étudiants³⁷. Enfin, la citation de Gratien dérive d'une connaissance directe du *Décret*, ouvrage fondamental pour les études de droit canon. Notre auteur est capable de citer à propos ce texte volumineux par une simple évocation des guerres de Charlemagne contre les Lombards, et il montre qu'il connaît la totalité de la *distinctio* en question, à laquelle il se réfère par l'expression « quasi par tout ». Il est opportun de souligner qu'au début du xvi^e siècle, les imprimeurs-libraires parisiens ont eu recours à ces professionnels de l'écrit qu'étaient les universitaires. Certains gradués ou étudiants ont laissé une trace de leurs activités professionnelles, parfois une simple incursion en tant que correcteurs, dans le domaine de l'édition³⁸. Imprimeurs-jurés de l'Université de Paris, Le Noir et Chaudière

- 35 « Le glorieux Charlemagne fist de grandes choses en son temps parquoy a bonne rayson il a esté canonisé et mis au nombre des glorieux saintz. [...] Isnardus moyne assembla les legendes de tous les saintz martirs qu'il peult trouver en tout le monde et les mist en ung volume ; et trouvas [*sic pour trouvons ?*] qu'il estoit tous les jours la feste de plus de trois mille saintz martirs. » (*Morgant le géant* [éd. 1519], f. A i r.)
- 36 C'est l'antipape Pascal III qui, sous l'impulsion de Frédéric I^{er}, proclame Charlemagne saint en 1165 : voir Robert Folz, *Le Souvenir et la légende de Charlemagne dans l'empire germanique médiéval*, Paris, Les Belles Lettres, 1950, en particulier p. 203-213 et *id.*, « La chancellerie de Frédéric I^{er} et la canonisation de Charlemagne », *Le Moyen Âge*, vol. 70, 1964, p. 13-31.
- 37 Gaston Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, Paris, Champion, 1905 [1^{re} éd. Paris, 1865], p. 65-66 et p. 518, ainsi que, dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, Letouzey et Ané, 1907-1953, t. III, 1913, s.v. « Charlemagne », et dans *Bibliotheca sanctorum*, Roma, Istituto Giovanni XXIII della Pontificia università lateranense, 1961-2013, t. III, s.d., s.v. « Carlomagno ». Le culte de Charlemagne a été prescrit en France par une loi de Louis XI en 1471 (le non-respect était passible de la peine de mort). En 1487, l'empereur est nommé patron des étudiants.
- 38 Annie Parent évoque Jacques Cailly, étudiant en l'Université, qui paie son loyer auprès du marchand imprimeur Nicolas Buffet, en corrigeant 25 feuilles par semaine (voir son étude *Les Métiers du livre à Paris au xvi^e siècle [1535-1560]*, Genève, Droz, 1974, p. 124). Parmi les étudiants et gradués dont les activités dans le milieu de l'édition sont connues par le répertoire de Renouard se trouvent Jean Chappuis, Pierre Gromors et Georges Hopyl : voir Philippe Renouard, *Répertoire des imprimeurs parisiens, libraires, fondateurs de caractères et correcteurs d'imprimerie, depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du seizième siècle*, Paris, Lettres modernes, 1965 [1^{re} éd. Paris, 1898], p. 73-74, 184 et 207. À partir de 1548, l'étudiant Claude Goudimel est correcteur d'imprimerie (voir François Lesure, « Claude Goudimel, étudiant, correcteur et éditeur parisien », *Musica Disciplina*, vol. 2, 1948, p. 225-230).

étaient peut-être naturellement portés à puiser dans cette corporation pour leurs tâches³⁹.

L'appartenance du traducteur anonyme à l'Université de Paris aurait l'avantage d'expliquer non seulement la citation du *Décret* mais aussi la pique anti-papale que cache cette même citation. Si le traducteur était lié à l'Université, il ne devient pas difficile de rendre compte du manque de faveur dont jouit le pontife dans un ouvrage pourtant si profondément imprégné d'esprit religieux. Entre 1516 et 1518, associée au Parlement, l'Université de Paris organise une vive fronde à l'encontre du Concordat de Bologne, négocié par François I^{er} et le pape Léon X. Le Concordat abroge la Pragmatique sanction qui, malgré l'opposition de la papauté, régissait le gouvernement de l'Église de France, bien qu'avec des interruptions, depuis 1438⁴⁰. Le nouvel accord attribuait des avantages majeurs à la fois à la papauté et à la monarchie au détriment du clergé gallican et de l'Université. La théorie conciliaire était abandonnée à la grande satisfaction du pape. Les annates, impôts abrogés par la Pragmatique sanction, étaient à nouveau versées à la Curie. Dans les affaires ecclésiastiques et bénéficiales, les causes majeures devaient être instruites à Rome, comme ce qui se pratiquait avant la Pragmatique. Quant au roi de France, on reconnaissait son droit dans la nomination aux évêchés et abbayes. Ce texte abrogeait ainsi les droits, à vrai dire plus théoriques que réels, de l'Église gallicane, et il laissait présager une mainmise royale sur les bénéfices ecclésiastiques, au détriment des gradués de l'Université. Pour les instances universitaires, la question était vitale car les bénéfices liés au parcours universitaire servaient à attirer les étudiants. C'est pour ces raisons que l'Université manifeste son opposition au Concordat dès décembre 1516. À cette date précoce, les facultés adressent un appel au Parlement pour que celui-ci s'oppose à la légation pontificale du cardinal de Luxembourg qui, croit-on, est venu en France pour faire ratifier le Concordat. Dans cette remontrance, parmi

280

39 Léon Dorez, *Notes sur les libraires, relieurs, enlumineurs, papetiers et parchemineurs jurés de l'Université de Paris extraites des mémoires de la Faculté de Décret (1504-1524)*, Paris, Champion, 1906 [extrait de la *Revue des bibliothèques*, 1906]. Le répertoire de Renouard ne signale pas Chaudière comme libraire-juré, mais ce titre lui est donné par des documents fournis par Ernest Coyecque, *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs au XVI^e siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1905-1923, 2 vol., t. I, 1905, p. 46 n° 227 (1521) et *passim*. Voir aussi Léon Dorez, *Notes sur les libraires [...]*, *ibid.*, p. 16.

40 Sur la réception du Concordat en France, voir James Knox Farge, *Orthodoxy and Reform in early Reformation France. The Faculty of Theology of Paris, 1500-1543*, Leiden, Brill, 1985, p. 109-110 et 225-228 ; Roger Doucet, *Étude sur le gouvernement de François I^{er} dans ses rapports avec le Parlement de Paris*, Paris, Champion, 1921, p. 77-148 ; Charles-Joseph Hefele, *Histoire des conciles d'après les documents originaux, continuée par le cardinal J. Hergenroether, traduction française augmentée de notes critiques et bibliographiques par Dom H. Leclercq*, Paris, Letouzey et Ané, 1907-1952, t. VIII/1, 1917, p. 475-500 et 548-558 ; César Egasse Du Boulay, *Historia universitatis parisiensis*, Frankfurt am Main, Minerva, 1966 (fac-similé de l'édition de Paris, 1665-1673), t. VI, *Ab anno 1500 ad an. 1600*, p. 71-78 et 81 sq.

les libertés qui risquent d'être ravies à l'Église gallicane, on évoque entre autre les bénéfiques que la Pragmatique attribue aux gradués universitaires. L'acte qui les a autrefois prescrits est défini comme « incitatif de venir à l'Estude » car les étudiants, « après qu'ils ont étudié le temps du *Decret*, ils peuvent estre pourvez de 200 ducats en benefices ». Dans les églises cathédrales on trouve, en effet, des « docteurs et gens de bonnes lettres [...] qu'ils ont eu comme graduez et nommez des universitez »⁴¹.

Cet appel au Parlement est le premier acte d'une lutte qui va s'aggraver jusqu'à l'opposition frontale. Pour défendre ses prérogatives, l'Université organise une prédication publique contre le Concordat⁴². Lorsque, contraint par les menaces du roi, le Parlement ratifie la bulle du pape (le 22 mars 1518), l'Université reste isolée dans son combat mais n'en démord pas pour autant. Elle continue et intensifie la prédication. Elle interdit à ses imprimeurs-jurés de publier le texte du Concordat⁴³ et publie en revanche contre cet accord un violent appel, qui dénonce la cupidité du pontife romain et qui invoque la tenue d'un nouveau concile de l'Église⁴⁴. En 1518, le libraire-juré Galliot Du Pré publie un crypto-plaidoyer pour la Pragmatique, autre initiative éditoriale liée aux menées de l'Université⁴⁵. C'est une lutte inégale. L'Université combat contre plus fort qu'elle. Le bras de fer – qui voit même l'affichage de manifestes anti-papaux dans les carrefours de Paris⁴⁶ – se termine avec une sévère répression de la part du roi, qui fait mettre en prison des responsables universitaires et trois libraires qui ont publié l'appel contre le Concordat⁴⁷.

41 *Ibid.*, p. 74-75. Voir aussi R. Doucet, *Étude sur le gouvernement de François I^{er}*, op. cit., p. 84. Sur les modalités, assez complexes, d'assignation des bénéfiques aux gradués d'après le Concordat, voir l'exposé de l'abbé Jules Thomas, *Le Concordat de 1516. Ses origines, son histoire au XVI^e siècle*, Paris, Picard, 1910, 3 vol., t. I, p. 335-336 et t. II, p. 86-112.

42 C. Egasse Du Boulay, *Historia universitatis parisiensis*, op. cit., p. 83-84.

43 *Ibid.*, p. 88 sq. R. Doucet, *Étude sur le gouvernement de François I^{er}*, op. cit., p. 130 et 135.

44 Il existe au moins deux éditions de l'*Appellatio*, les deux sans nom d'imprimeur ni date. L'exemplaire de la BnF portant la cote Res 8 Z DON 594 (240) est un in-8^o (150 x 115) de 8 feuillets. Les exemplaires de la BnF portant les cotes 8 Z LE SENNE 8495 et 4 LD7 48 sont une édition in-4^o (ca 208 X ca 150) de 4 feuillets. Le texte de l'appel se trouve aussi dans C. Egasse Du Boulay, *Historia universitatis parisiensis*, op. cit., p. 88-92.

45 Je me réfère à l'imprimé cité *supra*, note 23. Les deux premiers textes de celui-ci s'inscrivent, de manière indirecte mais claire, dans le cadre de l'opposition universitaire. *Cest lordre tenu [...] est un compte rendu des États généraux de Tours de 1484*, qui demandent entre autres le rétablissement de la Pragmatique abolie peu auparavant par Louis XI (voir en particulier f. xxii v sq.). Le deuxième texte s'intitule *Les Remonstrances faictes par la court au roy Loys XI de ce nom touchant la Pragmaticque sanxion*. Le troisième, la traduction d'une oraison de Simon Begnius, est une incitation à la guerre contre les Turcs, ainsi que nous l'avons vu plus haut.

46 C. Egasse Du Boulay, *Historia universitatis parisiensis*, op. cit., p. 101 et *Journal de Jean Barillon, secrétaire du chancelier Duprat, 1515-1521*, éd. Pierre de Vaissière, Paris, Laurens, 1897-1899, 2 vol., t. 2, 1899, p. 80-84.

47 R. Doucet, *Étude sur le gouvernement de François I^{er}*, op. cit., p. 138. Les noms des libraires emprisonnés ne sont pas donnés.

En essayant de croiser analyse littéraire et recherche historiographique, j'ai visé à expliquer une partie de l'adaptation française du *Morgante* à l'aide de son contexte immédiat. Selon moi, la passion belliqueuse dont fait preuve *Morgant le Géant* est à rattacher à un esprit de croisade qui fait son retour en France dans les années 1516-1518. Générée par la prédication de la guerre sainte, cette inspiration est à l'origine d'assez nombreuses initiatives éditoriales et littéraires, dont certaines promues par Le Noir, l'un des imprimeurs de *Morgant le Géant*. J'ai formulé aussi des hypothèses sur la provenance de l'adaptateur anonyme, que j'associe à l'Université de Paris sur la base d'indices textuels. Une pique anti-pontificale, d'autant plus curieuse qu'elle se trouve dans un récit imprégné d'esprit religieux, peut être expliquée par l'hostilité que les Facultés opposent, dans les années 1516-1518, à l'enregistrement du Concordat de Bologne.

282

Les noms de beaucoup d'acteurs – protagonistes et comparses – de la littérature et de l'édition des premiers temps de la Renaissance ont été engloutis dans l'oubli, tels les ouvriers de Thèbes aux sept portes que remémore le poème de Bertolt Brecht⁴⁸. Comme eux, des dizaines de traducteurs, adaptateurs, éditeurs, correcteurs, compilateurs de l'ancien temps n'ont pour nous ni de nom ni d'histoire. J'ai souhaité donner ici un visage, fût-il hypothétique et partiel, à l'un de ces hommes, un Parisien dont le nom n'a pas été retenu par le temps.

48 Bertolt Brecht, *Poèmes*, Paris, L'Arche, t. 4, 1934-1941, 1966 [trad. de « Fragen eines lesenden Arbeiters »], p. 43.

QUATRIÈME PARTIE

**Les livres de Josse Bade dans les
collections de la Sorbonne**

Le colloque Saulnier 2015 s'est enrichi d'une exposition temporaire d'ouvrages des presses de Josse Bade conservés à la Bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne dont nous reproduisons ici le texte d'introduction et la liste commentée des ouvrages exposés.

LA PRODUCTION DES PRESSES DE JOSSE BADE

Louise Katz

CNRS-IRHT, section Humanisme

Josse Bade est l'un des imprimeurs les plus importants de la première moitié du XVI^e siècle. Ayant imprimé, pour lui-même ou en association avec d'autres imprimeurs, 775 éditions entre 1503, date de la fondation de son imprimerie, le fameux *Praelum Ascensianum*, et 1535, date de son décès, il s'impose comme un imprimeur particulièrement prolifique. Auteur d'une œuvre personnelle conséquente (commentaires, annotations, épîtres dédicatoires, poèmes...), il représente également, avec Alde Manuce l'Ancien, l'un des seuls véritables humanistes-imprimeurs de la période. Organisée à la faveur du colloque « Le carrefour culturel parisien au tournant de 1500 », l'exposition « Josse Bade, imprimeur humaniste », à la Bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne (19 mars-20 mai 2015), est l'occasion de présenter une sélection d'éditions badiennes, conservées dans les collections patrimoniales de la bibliothèque de la Sorbonne. Intégralement signalées dans le catalogue en ligne de la bibliothèque, celles-ci forment un ensemble conséquent de près de cent cinquante titres auxquels le nom de Bade est associé en tant qu'auteur, commentateur, éditeur scientifique ou imprimeur.

285

CAHIERS SAUNIER 33 • PUPS • 2016

DES DÉBUTS LYONNAIS À LA CRÉATION DU *PRAELUM ASCENSIANUM*

Né très certainement à Gand autour de l'année 1462, Josse Bade (Jodocus Badius Ascensius, en latin) fait ses premières études auprès des frères de la vie commune de Gand puis à l'Université de Louvain¹. Il se rend ensuite en Italie pour parfaire sa formation et s'arrête d'abord à Ferrare où il suit les leçons de grec de Battista Guarino, puis à Bologne où il a le bonheur d'entendre professer Philippe Béroalde l'Ancien. Avant de mettre ses talents au service de l'imprimerie, Bade exerce comme professeur de belles-lettres, d'abord à Valence, puis à Lyon, dans un collège fréquenté par les enfants de l'aristocratie lyonnaise et tenu par un certain Henri Valluphin. Peu de temps après son arrivée à Lyon, il édite son tout

¹ Voir *supra*, ma contribution sur le *Praelum Ascensianum*, p. 67-77.

premier volume. Il s'agit d'une édition des *Comédies* de Térence imprimée par Mathieu Husz, le 5 novembre 1491. Après cette première publication, il se tourne vers l'imprimeur Johann Trechsel, avec lequel il collabore de 1492 à 1499. Les deux hommes deviennent proches et Bade, qui habite chez Trechsel, prend, selon l'expression de son biographe et bibliographe Philippe Renouard, « la direction littéraire » de l'officine². Josse Bade, qui devait épouser la belle-fille de Trechsel, Hostelye Philippes, avait probablement espéré prendre la suite de son patron. Cependant, la mort de Trechsel, survenue subitement en mai 1498, et les démêlés familiaux qui s'en suivent, l'obligent à changer son projet. En 1499, sans doute en août, il quitte Lyon et s'installe définitivement à Paris, où pendant quatre ans, il exerce principalement comme éditeur scientifique. En 1503, cependant, il est en mesure, sûrement avec le soutien financier du puissant imprimeur-libraire Jean Petit, de fonder sa propre officine, le *Praelum ascensianum*, qui connaîtra une activité florissante jusqu'à sa mort en 1535.

286

UN SOLIDE RÉSEAU

Dès les débuts de sa carrière dans l'imprimerie, Josse Bade parvient à se créer un solide réseau de relations parmi les imprimeurs-libraires³. En Allemagne, il travaille ainsi avec le très grand libraire de Nuremberg Anton Koberger. En France, il est lié dès 1497 aux frères de Marnef qui s'intéressent comme lui à l'édition de la célèbre *Nef des fous* de Sébastien Brandt. Il s'associe également ponctuellement à Henri I^{er} Estienne, Claude Chevallon, Jean de Coblenz ou Berthold Rembrandt pour ne citer que quelques exemples emblématiques. Bade pourra toujours compter sur le soutien infaillible de Jean Petit père, puis de Jean Petit fils, ainsi que sur son gendre Jean de Roigny, avec lequel il collabore activement et quasi exclusivement au cours des dernières années de sa carrière. Lorsqu'il fonde son officine en 1503, Bade s'installe au mont Saint-Hilaire, rue des Carmes, en face du collège des Lombards ou collège des Italiens. La proximité de ce collège avec l'officine badienne est d'ailleurs quasi systématiquement évoquée dans l'adresse figurant sur les éditions des années 1503-1507, avec des formules telles qu'« *Ante Collegium Italarum* », « *E regione collegii Italarum* » ou encore « *Ex adverso collegii Italarum* ». Bade quitte la rue des Carmes en 1507 pour s'établir définitivement rue Saint-Jacques, bien qu'il y occupe différentes maisons au fil du temps. Comme nombre de ses confrères,

2 Philippe Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius, imprimeur et humaniste, 1462-1535*, Paris, Émile Paul et fils et Guillemin, 1908, t. I, p. 11.

3 Voir *supra*, p. 69.

Bade se trouve ainsi au cœur du quartier de l'Université dans lequel il ne tarde pas à multiplier les relations.

Tour à tour pourvoyeurs de textes, correcteurs, éditeurs scientifiques et auteurs, les professeurs parisiens jouent un rôle déterminant dans la réussite du *Praelum Ascensianum*. Bade parvient ainsi à travailler avec des savants prestigieux comme Jacques Lefèvre d'Étaples ou Jérôme Aléandre, ainsi qu'à s'attirer les services de jeunes collaborateurs brillants que la critique moderne prendra l'habitude de nommer les *Ascensiani* : Pierre Danès et Jacques Toussain, futurs lecteurs royaux pour le grec, Nicolas Béraud, François Dubois ou encore Beatus Rhenanus. Bade acquiert ainsi une place d'importance au sein de la République des lettres et joue un rôle de premier ordre dans l'épanouissement de l'humanisme français dont il édite les plus ou moins illustres représentants, à l'instar de Guillaume Budé, dont il imprime la quasi-totalité des œuvres, Claude de Seyssel, Germain de Brie, Christophe de Longueil ou Charles de Bovelles. Il ne publie cependant que fort peu en langue française, puisque seuls quatre volumes en français – dont les deux traductions que Claude de Seyssel a faites des œuvres de Thucydide et de Diodore de Sicile – sortent de ses presses.

Ses liens avec les érudits lui permettent d'établir ou de consolider des relations avec des personnages haut placés qui ne tardent pas à jouer auprès de lui le rôle de patron ou de mécène. On peut citer parmi eux Guillaume Petit, confesseur du roi et infatigable « pourchasseur de livres » (« *librorum conquistator* »), selon l'expression de son ami Guillaume Budé⁴, les frères de Ganay, Germain, conseiller-clerc au Parlement de Paris, et Jean, successivement premier président au Parlement de Paris et chancelier de France, Louis Ruzé, lieutenant civil de la prévôté de Paris et dispensateur des privilèges qui protégeaient auteurs et imprimeurs des nombreux contrefacteurs, et enfin le chancelier de France Antoine Duprat, qui apporta un solide soutien aux presses ascensiennes à la fin des années 1520.

LE PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DE BADE

Bade a attaché une importance considérable à la transmission des œuvres de la littérature antique, en particulier latine, ce dont témoigne le nombre impressionnant d'éditions qu'il a inscrites au catalogue du *Praelum Ascensianum*. Sans compter les recueils ainsi que les quelques ouvrages de commentaires sur des œuvres de l'Antiquité profane composés par lui-même ou ses contemporains, il apparaît que cent quatre-vingt-deux éditions d'œuvres de

4 Lettre à Érasme, de Paris, 5 février 1517 ; voir Érasme, *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodamii*, éd. Helen Mary et Percy Stafford, Oxford, 1906-1958, 12 vol., t. II, n° 522, p. 444.

l'Antiquité profane sont sorties des presses badiennes : cela représente environ le quart de la production globale de l'atelier. Il s'agit principalement d'œuvres de langue latine, mais on trouve aussi quelques ouvrages en langue grecque, des traductions latines d'œuvres grecques ainsi que les deux traductions en langue française composées par Claude de Seyssel. Avec ces cent quatre-vingt-deux éditions, Josse Bade s'impose comme l'un des principaux transmetteurs de textes de l'Antiquité profane en France, en particulier latine, durant sa période d'activité. Le rôle qu'il joua dans leur réception s'avère donc primordial.

Dès les débuts de sa carrière dans l'imprimerie, Josse Bade s'assigne pour mission de transmettre à la jeunesse française les bonnes lettres en même temps que les bonnes mœurs. Conformément à ce programme, il privilégie les auteurs antiques dont on peut facilement tirer une valeur morale, au premier rang desquels les poètes satiristes comme Horace, Perse, Juvénal ou encore les distiques moraux attribués à Caton le Philosophe. La littérature latine à valeur morale est encore représentée par les tragédies de Sénèque, Térence pour la poésie dramatique et Lucien, traduit par Thomas More et Érasme⁵. Cependant, Josse Bade est loin de se limiter à ces auteurs et couvre la quasi-totalité de la littérature antique profane, à l'exception de quelques auteurs ou de certaines œuvres jugés probablement trop douteux, à l'instar de l'Ovide des *Amours*. La veine poétique est ainsi poursuivie avec l'impression des œuvres d'Homère et de Théocrite, pour la littérature grecque, et de celles de Virgile, d'Ovide et d'Ausone, pour la littérature latine. L'art oratoire et la prose, de manière plus générale, ne sont pas pour autant laissés pour compte. On retrouve ainsi Démosthène et Isocrate pour représenter l'éloquence grecque, tandis que Cicéron, Quintilien, mais aussi Pline le Jeune représentent l'art oratoire latin. La production des œuvres de l'Antiquité profane est encore complétée par la publication des grands penseurs comme Platon, Aristote, Plutarque et Cicéron ainsi que par celle des sommes récapitulant le savoir antique, produites par les compilateurs comme Aulu-Gelle et Macrobe. On remarque enfin un intérêt très marqué pour les historiens avec la publication de Thucydide, Diodore de Sicile, Plutarque, Polybe, César, Salluste, Tite-Live, Valère Maxime, Florus.

LA DIFFUSION DE L'HUMANISME

Josse Bade joue également un rôle de premier ordre dans la diffusion en France de l'humanisme italien, dont il a pu rencontrer certains maîtres lors de son voyage en Italie. Plus de 20 % de la production du *Praelum Ascensianum* est consacrée à l'édition de leurs œuvres. Dans cette production, les travaux

5 Voir *supra*, la contribution de R. Menini, p. 151.

grammaticaux et philologiques apparaissent particulièrement bien représentés. Il remet fort régulièrement sous presse les œuvres de Giovanni Sulpizio et d'Agostino Dati et imprime également les ouvrages d'Antonio Mancinelli, ainsi que les grammaires de Niccolò Perotti et d'Alde Manuce l'Ancien. Il édite aussi à plusieurs reprises le célèbre *Dictionarium* d'Ambrogio Calepino, premier lexique humaniste. Enfin, il accorde une importance toute particulière à la diffusion des grands philologues et donne de multiples éditions des œuvres de Pietro Crinito, d'Ange Politien et de Lorenzo Valla. Il s'intéresse également aux œuvres épistolaires et édite, après celles de Politien et de Jean Pic de la Mirandole, les correspondances de Francesco Filelfo et d'Agostino Dati. Les historiens, historiographes et antiquaires, avec les impressions des ouvrages de Raffaele Maffei, Marco Antonio Sabellico, Giovanni Nanni ou Paul-Émile, occupent, pour leur part, une place non négligeable. Enfin, la poésie néolatine italienne est loin d'être délaissée. Si le poète préféré de Bade reste sans conteste Battista Spagnoli, dit le Mantouan, dont il édite, réédite et commente, tout au long de sa carrière, les différentes productions poétiques, il imprime aussi fidèlement les œuvres de Fausto Andrelini, italien par la naissance, mais français d'adoption, ainsi que les poèmes que celui-ci lui conseille comme le *De coetu poetarum* de Francesco Ottavio Cleofilo. Il publie également les poèmes religieux de Jacopo Sannazaro et de Giovanni Pontano dans un recueil édité par Jacques Toussain intitulé *Pia et emuncta opuscula*. La poésie de type élégiaque semble en revanche totalement absente de la production de l'atelier badien.

Il est enfin l'un des éditeurs attirés de l'humaniste le plus influent de son époque, Érasme de Rotterdam. Si les relations des deux hommes ne sont pas toujours des plus harmonieuses, l'engagement de Bade dans la lutte contre le luthéranisme semble avoir entraîné leur rupture définitive. En 1521, Bade publie la *Determinatio Facultatis Parisiensis super doctrina Lutheriana*, mais surtout il accepte d'imprimer en 1526 les *Annotations contre Jacques Lefèvre d'Étaples et Érasme* de Noël Bédard. L'humaniste ne pardonnera jamais à l'imprimeur et se vengera en 1528 avec la publication du *Ciceronianus*. Josse Bade ne se relèvera pas de la comparaison de ses mérites stylistiques avec ceux du grand Budé, l'ensemble des humanistes français tranchant en faveur de leur champion et jugeant l'imprimeur indigne d'être compté pour un véritable humaniste. Si cet épisode vient ternir la fin de la carrière de Bade, il n'a que fort peu entâché sa réputation et son héritage. Sa renommée d'imprimeur a encore été accrue par le prestige de sa descendance. Lié par le mariage de trois de ses filles aux imprimeurs-libraires Robert I^{er} Estienne, Jean de Roigny et Michel de Vascosan, Josse Bade a donné naissance à une véritable dynastie d'imprimeurs humanistes qui ont continué, après lui, à servir les belles-lettres.

LISTE DES OUVRAGES EXPOSÉS

Isabelle Diry

Bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne

1. Guillaume d'Ockham (1285?-1349?), *Dialogorum libri septem adversos hæreticos* [éd. par Josse Bade], [Lyon, Jean Trechsel, après le 11 septembre 1494], 1 vol., in-fol.

Dans cette édition incunable d'un traité de Guillaume d'Ockham, produite par Josse Bade à l'époque de sa collaboration avec Jean Trechsel, on trouve, insérée en regard du prologue, une planche ornée d'une grande gravure sur bois représentant une scène d'enseignement et surmontant une pièce en vers, composée par Josse Bade. Selon Philippe Renouard, il est plausible que les traits du professeur ainsi figuré soient ceux de Josse Bade dictant ses commentaires et que la planche ait eu vocation à être distribuée aux étudiants, à qui la pièce en vers est adressée.

Bibliothèque de la Sorbonne, INC 233

2. Josse Bade (1461?-1535), *Stultifere naves sensus animosque trahentes mortis in exitium...*, [Paris, Thielmann Kerver pour Enguilbert [Jean et Geoffroy] de Marnef, 1500/1501], [20] f., ill., in-4.

On sait le retentissement considérable qu'eut, dès sa parution, le poème satirique de Sébastien Brant *Das Narren Schyff*, publié pour la première fois en 1494 et traduit en 1497 en latin (*Stultifera Navis*) et en français (*La Nef des Fols du Monde*). Cette même année, Josse Bade a l'idée de lui adjoindre un court supplément qui critiquerait les principaux défauts féminins. Le texte latin de ce dernier, l'une de ses deux plus importantes œuvres originales, ne paraît cependant qu'en 1501, précédé de son adaptation en français, également imprimée par Engilbert de Marnef, à la demande de Bade, désireux que son petit traité, écrit pour les femmes, puisse être lu par elles. Mélange de vers et de prose, l'ouvrage est divisé en six « nef », chacune illustrée par une figure sur bois, la première traitant du péché d'Ève, les cinq suivantes des péchés liés aux cinq sens.

Bibliothèque de la Sorbonne, INC 211, Pièce 2

3. Lucien de Samosate, *Opuscula* [trad. par Érasme et Thomas More], [Paris, Josse Bade, 1506], [84] f., in-fol.

Au cours de sa carrière d'imprimeur, Josse Bade a imprimé vingt-trois œuvres d'Érasme, auxquelles s'ajoutent treize ouvrages auxquels le savant, originaire comme lui des Pays-Bas, a pris part comme instigateur, commentateur ou traducteur. Ainsi, cette anthologie de textes de Lucien de Samosate parue en 1506, qui marque les débuts de leur collaboration. Enthousiasmé par le scepticisme railleur et le style incisif du polygraphe grec, Érasme a entrepris la traduction latine de ses *Dialogues* de concert avec l'humaniste anglais Thomas More, auquel le liera par la suite une indéfectible amitié. Un lecteur de l'ouvrage a porté des annotations manuscrites dans l'exemplaire détenu par la Bibliothèque de la Sorbonne.

Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 118

292

4. Plutarque, *De placitis philosophorum* [éd. et trad. par Guillaume Budé], [Paris, Josse Bade pour lui-même et pour Jean Petit, 1505], 28 f., in-4.

C'est également aux presses de Josse Bade que Guillaume Budé, qui jouit alors déjà d'une grande réputation dans les milieux humanistes parisiens, confie en 1505 sa première publication, la traduction latine d'un traité de Plutarque. Il la dédie à Germain de Ganay, conseiller au Parlement de Paris et doyen de l'église de Beauvais, protecteur et ami de plusieurs humanistes, tels que Budé, Janus Lascaris ou encore Jacques Lefèvre d'Étaples. Ce dernier est l'auteur de l'épître à Georges Hermonyme, imprimée en regard de la dédicace de Budé : il y remercie son maître grec de lui avoir communiqué la traduction de Budé. Pourvoyeur de manuscrits grecs, dont il vend des copies à une époque où cette denrée est rare sur le marché parisien, Hermonyme est aussi le premier à enseigner de façon régulière la langue grecque à Paris, laissant à ses élèves les plus fameux, des souvenirs contrastés : si Jacques Lefèvre d'Étaples lui témoigne sa reconnaissance, Budé le qualifie de mauvais pédagogue.

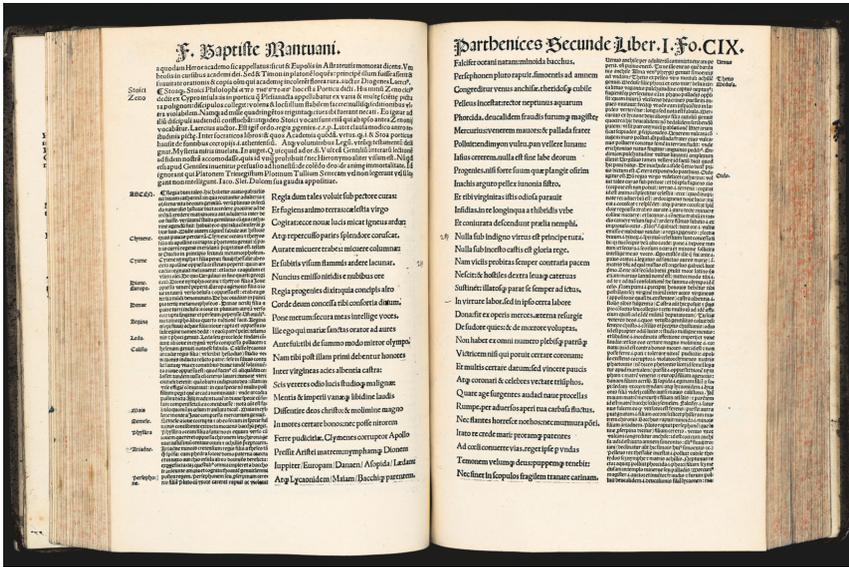
Bibliothèque de la Sorbonne, Fonds Victor-Cousin, VCM 8= 2182

5. Battista Spagnoli (1447-1516), *Novem opera praeter cetera moralia* [commenté par Josse Bade, Sebastian Murr et Sebastian Brant], [Paris, Josse Bade pour lui-même, pour Jean Petit et pour Jacques Le Forestier à Rouen, 1507], [340] f., in-fol.

Josse Bade s'est appliqué à éditer et commenter presque toute l'œuvre de Battista Spagnoli. Le premier ouvrage daté, sorti de son atelier parisien, n'est autre que le *De calamitatibus temporum*, paru le 15 mars 1503. Fréquemment rééditées au XVI^e siècle, les œuvres du poète mantouan seront pendant longtemps (pour certaines jusqu'au XVII^e siècle), accompagnées des commentaires de Bade.

Dans cet exemplaire de la Bibliothèque de la Sorbonne, d'une édition partagée de 1507 réunissant neuf œuvres de Spagnoli, le texte commenté, imprimé en caractères romains, apparaît cerné de gloses en caractères gothiques, suivant une mise en page encore très proche de celle du livre manuscrit médiéval.

Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 605



6. Guy Jouenneux (14... -1507), *In lingua latina ex Valla et Gellio sumpta eruditio cum thematis gallicanis* [éd. par Josse Bade], [Paris, Josse Bade, 1508], [212] f., in-4.

Grammairien et théologien, proche de Lefèvre d'Étaples et de Germain de Ganay, Guy de Jouenneux figure, au tournant du XVI^e siècle, parmi les plus actifs traducteurs et vulgarisateurs du latin. Josse Bade a, quant à lui, consacré une grande part de son travail d'éditeur scientifique à l'enseignement du latin et de sa grammaire. En 1508, il publie une édition spéciale du traité de la langue latine de Guy Jouenneux, à l'usage des écoliers flamands. Les exemples français d'origine y sont conservés mais accompagnés de leur traduction en flamand.

Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 722

7. John Major (1469-1550), *In primum Sententiarum* [Paris, Josse Bade pour lui-même et pour Jean Petit, 1510], [108] f., in-fol.

Docteur en théologie en 1506, l'Écossais John Major enseigne jusqu'en 1516 la philosophie et la théologie au collège de Montaigu, où il a été élève. La parution, chez Josse Bade, de ses commentaires sur les *Sentences* de Pierre

Lombard contribue à assoir sa réputation de chef de file de l'école nominaliste qu'il anime, entouré de plusieurs personnages d'origine espagnole, tels que Luis Coronel de Ségovie, qui jouera par la suite un grand rôle dans la diffusion du mouvement érasmien en Espagne, ou encore l'Aragonais Gaspard Lax, maître à la fois admiré et critiqué de Juan Luis Vives, qui fréquente le collège de Montaigu, lors de son séjour parisien (1509-1512).

Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 399

8. Robert Gaguin (1433/34-1501), *Compendium super Francorum gestis* [éd. par Josse Bade], [Paris, B. Rembolt pour J. Petit, 1511], [328] f., in-8.

294 Général des trinitaires depuis 1473, doyen de la faculté de Décret depuis 1480, Robert Gaguin occupe un rang notable au sein de l'Université parisienne, tout en se nourrissant de l'humanisme italien. Il échange une intense correspondance avec les lettrés de toute l'Europe. Son *Compendium de origine et gestis Francorum* illustre l'intérêt porté par les humanistes français à l'histoire nationale. En 1497, Josse Bade persuade Jean Trechsel d'imprimer l'ouvrage dont une première édition parisienne, très fautive, a suscité la déception de l'auteur. Cette nouvelle édition est suivie de plusieurs rééditions dues à Josse Bade (1507, 1511, 1514...) mais sorties d'autres presses que celles du *Praelum Ascensianum*.

Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 737

9. Pierre Bersuire (1290?-1362), *Metamorphosis Ovidiana moraliter [...] explanata* [éd. par Thomas Waleys], [Paris, Josse Bade pour lui-même, pour Jean Petit et pour Enguilbert et Geoffroy de Marnef, 1511], [84] f., in-4.

Avant de devenir lui-même imprimeur-libraire, Josse Bade a publié plusieurs commentaires sur les œuvres d'Ovide. Si ces commentaires, dont Philippe Renouard relève la rareté des éditions originales, ont fait l'objet de plusieurs rééditions au cours du XVI^e siècle, on n'en connaît qu'un seul exemple, incertain, possiblement sorti des presses ascensiennes. Josse Bade a par ailleurs contribué à l'édition des *Métamorphoses* moralisées, attribuées à Pierre Bersuire. Il veille à son impression et en écrit la préface, adressée à Jean de La Véprerie, alors prieur de l'abbaye de Clairvaux.

Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 735

10. Charles de Bovelles (1479-1567), *Quaestionum theologiarum libri septem* [Paris, Josse Bade, 1513], [80] f., in-fol.

Philosophe bibliophile, Victor Cousin a rangé dans sa bibliothèque ce bel exemplaire aquarellé d'un des principaux traités théologiques de Charles de Bovelles, sorti des presses de Josse Bade en 1513. Disciple de Jacques Lefèvre

d'Étaples (rencontré en 1495), dont il a suivi les cours de philosophie et de mathématiques au collège du Cardinal-Lemoine et avec qui il partage des origines picardes, Charles de Bovelles ne tarde pas à enseigner à son tour dans le même collège, côtoyant les savants humanistes (Lefèvre, Budé, Bérauld) aussi bien que les maîtres de l'Université.

Ornée d'un encadrement inspiré d'un modèle vénitien (type C, selon la typologie établie par P. Renouard), la page de titre de l'ouvrage présente la célèbre marque du *Praelum Ascensianum*, apparue pour la première fois en 1507. Elle donne à voir – tout comme le feront les deux autres marques utilisées par l'imprimeur au cours de sa carrière – l'atelier typographique de Josse Bade, avec ses ouvriers à l'œuvre. À une époque où l'usage de la marque typographique tend à se généraliser, Josse Bade délaisse donc les symboles, motifs mythologiques ou rebus, auxquels ses confrères libraires ont le plus souvent recours, pour revendiquer pleinement sa qualité d'imprimeur.

Bibliothèque de la Sorbonne, Fonds Victor Cousin, VCM 4= 6548

11. Nicolas de Cuse (1401-1464), *Hec in hoc secundo volumine contenta. Dialogus de ignoto. 2. Dialogus de annunciatione...* [éd. par Jacques Lefèvre d'Étaples, Michel Du Pont et Louis Féable], [Paris, Josse Bade, 1514], [306] f., in fol.

Imprimée en 1514 par Josse Bade, l'édition en trois volumes des œuvres complètes de Nicolas de Cuse, due à Jacques Lefèvre d'Étaples, a joué un rôle majeur dans la réception du penseur et mathématicien allemand. Enrichie de nombreux textes inédits, elle reproduit tous les traités de l'édition princeps, parue à Strasbourg en 1490, mais sans en suivre l'ordre. Seul le second volume de l'édition parisienne, parsemé de nombreuses figures géométriques qui illustrent les traités mathématiques de Cuse, est présent dans les collections de la Bibliothèque de la Sorbonne. Protégé par une élégante reliure en veau fauve, au décor estampé à froid, cet exemplaire se distingue en outre par ses tranches dorées et ciselées.

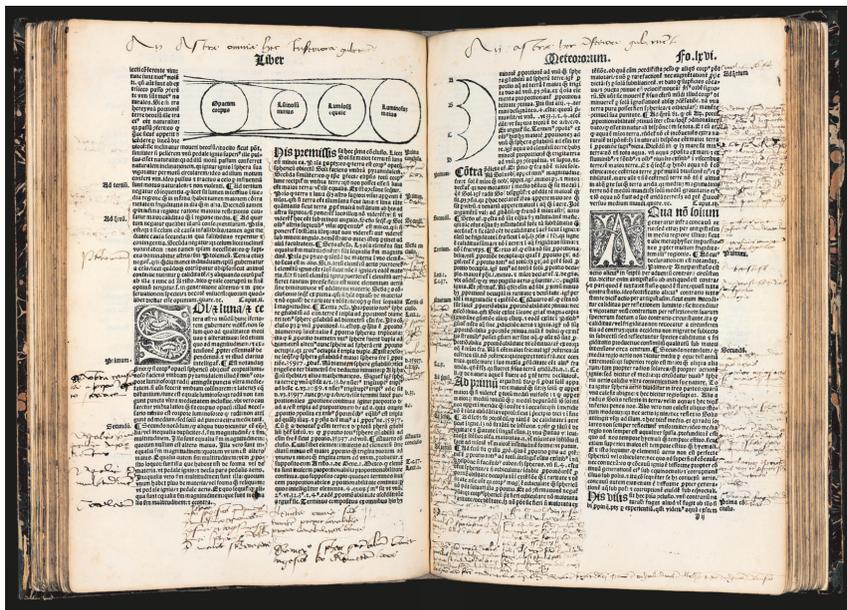
Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 155

12. Paul de Venise (1372?-1429), *Summa philosophie naturalis...* [éd. par Gérard Columelle], [Paris, Josse Bade, 1521], [154] f., in-fol.

Josse Bade imprime en 1521 le traité de philosophie naturelle du logicien Paul de Venise, édité par les soins de Gérard Columelle, alors professeur au collège de La Marche. Réalisée à partir de celle de Paulus de Genazano, publiée à Venise, chez Ottaviano Scoto, en 1503, cette nouvelle édition témoigne de l'intérêt prolongé du public, en pleine époque humaniste, pour les textes scolastiques. Les nombreuses figures gravées sur bois qui accompagnent le texte sont copiées

de l'édition vénitienne. L'exemplaire déposé par la Bibliothèque de la Sorbonne est couvert de nombreuses annotations manuscrites.

Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 220



296

13. Henri de Gand (1217?-1293), *Quodlibeta* [éd. par Alfonso de Villasanto], [Paris, Josse Bade, 1518], [612] f., in-fol.

On relève dans la production du *Praelum Ascensianum* l'édition princeps des *Quodlibeta* d'Henri de Gand, établie par le franciscain Alfonso de Villasanta. Parue en 1518, elle est suivie deux ans plus tard par l'édition princeps des *Summae quaestionum ordinariam* du même auteur, également publiée chez Bade.

Imprimée en rouge et noir, la page de titre de l'ouvrage présente, tout comme celle du traité de Charles de Bovelles (notice 10) la marque I de Josse Bade mais elle est ornée d'un encadrement différent (type B : comparer les dauphins et la figure centrale du bandeau supérieur ainsi que le traitement du bandeau inférieur).

Bibliothèque de la Sorbonne, Fonds Victor Cousin, VCR 3= 4400

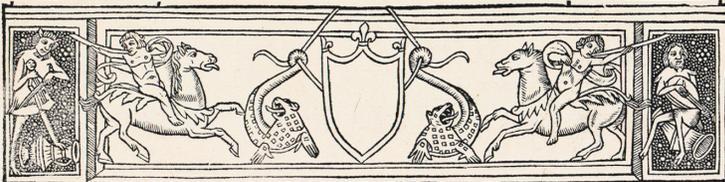


**Quodlibeta Magistri Hē
rici Goethals a Gandauo
doctoris Bolēnis : Socii
Borbonici : z archidiaconi
Cornaceñ. cum duplici ta-
bella.**

perinet mōst. stabitj.



**Vznuudantur ab Iodoco Badio Ascensio,
sub gratia & priuilegio ad finē explicādīs.**



4400

BIBLIOTHÈQUE
de
M^r COUSIN

14. *Allegoriarum moraliumque sententiarum in utrumque divine legis instrumentum* [éd. par Josse Bade], [Paris, Josse Bade, 1520], [256] f., in-fol.

Josse Bade publie encore, en 1520, ce recueil d'extraits de commentaires de la Bible, choisis par ses soins, d'après l'épître dédicatoire adressée à Michel Boudet, évêque de Langres. On y trouve des textes empruntés à une trentaine d'auteurs, dont les noms sont listés au verso du titre : saint Bernard, saint Bruno, Jean Cassien, Hildebert, Hugues et Richard de Saint-Victor, Pierre Lombard, Pierre Le Chantre, Étienne Langton, etc. Doté d'une reliure en parchemin souple, l'exemplaire conservé par la Bibliothèque de la Sorbonne porte l'ex-libris manuscrit de Louis Bail – docteur en théologie en 1631, curé de Montmartre, imposé comme supérieur des monastères de Port-Royal entre 1661 et 1664 – à qui il a appartenu avant de rejoindre les collections de la bibliothèque du collège des Cholets.

Imprimée en rouge et noir, la page de titre de l'ouvrage présente, tout comme celle du traité de Bovelles (notice 10), la marque I de Josse Bade mais elle est ornée d'un encadrement légèrement différent (type C : comparer les bois latéraux).

Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 214

15. Gabriel Biel (1418-1495 ?), *Supplementum in octo & viginti distinctiones ultimas quarti magistri Sententiarum*... [éd. par Wendelinus Steinbach], [Paris, Josse Bade pour Conrad Resch, 1521], [316] f., in-fol.

Les commentaires de Gabriel Biel, premier professeur en théologie de l'Université de Tübingen (qu'il a contribué à fonder) n'ont pas été sans influence sur la pensée de Luther, qui a étudié et abondamment critiqué ce dernier représentant de l'école scolastique. Son commentaire du quatrième livre des *Sentences* de Pierre Lombard fait en 1521 l'objet d'une édition partagée entre Josse Bade et son beau-frère Conrad Resch. Dans cette édition soignée, dont le texte en caractères romains et gothiques se déploie sur deux colonnes, rythmé par d'élégantes lettrines, la figure en rouge et noir, gravée au feuillet t3v, reprend le motif traditionnel de l'arbre de consanguinité.

Bibliothèque de la Sorbonne, Fonds Victor Cousin, VCR 4= 4350

16. [Université de Paris, faculté de théologie], *Determinatio theologicæ facultatis Parisiensis super doctrina Lutheriana hactenus per eam visa* [Paris, Josse Bade, 1521], [16] f., in-4.

Nommé libraire juré de l'Université de Paris, Josse Bade s'intitule à partir de 1516 « *bibliopola academiae parisiensis* ». C'est en vertu de cette charge qu'il se voit confier en 1521 l'impression du texte de la censure de Luther, prononcée solennellement le 15 avril 1521, par la faculté de théologie. La publication est

protégée par un privilège exprès qu'on peut lire au dernier feuillet, accordé à Bade pour deux ans par Jean Le Coincte, recteur de l'Université. L'exemplaire de la Bibliothèque de la Sorbonne fait partie d'un recueil factice d'une vingtaine de pièces réunies au XVII^e siècle par Philippe Despont (1623-1700), alors chapelain de l'hospice des Incurables, auquel il lègue sa bibliothèque (plusieurs dizaines d'ouvrages de celle-ci rejoindront, à la faveur des confiscations révolutionnaires, les fonds de la future bibliothèque de la Sorbonne).

Bibliothèque de la Sorbonne, Fonds Victor Cousin, RXVI 795, Pièce 1

17. Aulu-Gelle, *Noctium atticarum libri undeviginti* [commenté par Josse Bade], [Paris, Josse Bade pour lui-même et Jean Petit, 1517], [132] f., in-fol.

Composées d'un grand nombre d'anecdotes et de jugements divers, *Les Nuits attiques* d'Aulu-Gelle seront très fréquemment éditées au XVI^e siècle. Josse Bade les publie à six reprises entre 1511 et 1532. L'édition de 1517, partagée avec Jean Petit et accompagnée de ses propres commentaires, est l'occasion d'utiliser un nouveau caractère grec accentué, comprenant quelques ligatures. L'exemplaire détenu par la Bibliothèque de la Sorbonne comporte d'abondantes annotations manuscrites, portées dans les marges comme dans les espaces interlinéaires de l'ouvrage.

Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 618, Pièce 1

18. Platon, *Opera* [éd., trad. et commenté par Marsile Ficin], [Paris, Josse Bade pour lui-même et Jean Petit, 1518], [398] f., in-fol.

Les œuvres de Platon connaissent à la Renaissance un regain d'intérêt considérable, dont les travaux de Marsile Ficin constituent la manifestation la plus éclatante. Principal animateur de l'Académie néoplatonicienne fondée en 1459 par Côme de Médicis, l'humaniste italien publie, en 1484, la première traduction latine de l'ensemble des œuvres du philosophe grec, agrémentée d'un *argumentum* pour chaque dialogue.

L'édition parisienne, sortie des presses de Josse Bade en 1518, constitue la troisième édition de l'ouvrage, après l'édition princeps parue à Florence chez Lorenzo Veneto et une seconde édition italienne, publiée à Venise, en 1491. Elle comporte une épître dédicatoire de Josse Bade à Michel Boudet, évêque de Langres, placée en regard de l'épître dédicatoire de Marsile Ficin à Laurent de Médicis, reprise des deux précédentes éditions. L'exemplaire présenté ici, dont les tranches ont été marbrées au XIX^e siècle, a appartenu au philosophe Victor Cousin.

Bibliothèque de la Sorbonne, Fonds Victor-Cousin, VCR 3= 2741

19. Ange Politien (1454-1494), *Sylva cui titulus est Rusticus...* [éd. par Nicolas Bérauld et Étienne Josmar], [Paris, Josse Bade, 1519?], [36] f., in-fol.

Le mérite d'avoir introduit en France les œuvres d'Ange Politien revient sans conteste à Nicolas Bérauld et Josse Bade, dont les efforts conjugués aboutissent en 1512 à la publication en deux volumes des œuvres du Florentin. Les poésies latines de ce dernier ont fasciné les humanistes et les pédagogues français, tout particulièrement ses « sylves », dont la plus appréciée fut le *Rusticus*, consacrée à la poésie géorgique. En novembre 1513, Nicolas Bérauld entreprend d'en donner une explication publique au collège de Tréguier. La teneur de ce cours est reprise dans l'abondant commentaire qui se déploie autour du texte de l'édition présentée ici, probablement publiée vers 1519.

Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 156, Pièce 2

300

20. Eusèbe de Césarée [trad. par saint Jérôme], *Chronicon* [Paris, Henri Estienne pour lui-même et Josse Bade, 1512], [194] f., in-4.

Dans la plupart des associations qu'il a nouées avec d'autres imprimeurs-libraires, Josse Bade a été imprimeur en même temps que vendeur. À quelques occasions, cependant, c'est un de ses confrères qui a assuré l'impression de l'édition partagée. Il en va ainsi de cette édition de la chronique d'Eusèbe de Césarée, sortie des presses d'Henri I^{er} Estienne, dont le fils Robert I^{er} épousera en 1526 une des filles de Bade, Perrette. Remarquablement exécutée, l'impression en rouge et noir souligne la mise en page très visuelle de l'ouvrage, dont les derniers feuillets sont exposés ici. On peut notamment y remarquer le colophon (qui cite Josse Bade et indique la date de l'impression), typographié sous la forme d'un triangle.

Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 738

21. Raymond Lulle (1233?-1315), *Proverbia Raemundi Philosophia amoris ejusdem* [éd. par Jacques Lefèvre d'Étaples], [Paris, Josse Bade, 1516], [174] f., in-4.

Admirateur de Raymond Lulle qu'il a découvert en 1491, Jacques Lefèvre d'Étaples entreprend de publier les œuvres mystiques du philosophe catalan. Il en résulte cette impression, sortie en 1516 de l'atelier de Josse Bade, qui contient à la fois les *Proverbia* (antérieurement publiés à Barcelone, Valence et Venise) et l'édition princeps de la *Philosophia amoris*. La page de titre de l'ouvrage est ornée d'une grande figure gravée sur bois, représentant Lulle sur l'île de Majorque, dans l'attitude d'un mystique contemplatif, iconographie qui connaîtra une grande postérité.

Bibliothèque de la Sorbonne, Fonds Victor Cousin, VCM 8= 5091



260.
 Iodoci Badii qui impressit tetrastichon;
 Est cibus hic animi purgati pneumate sacro
 Coctus in eximii pectore syluicola.
 Qui quoniam radios detraxit ab æthere mundos:
 Ab radiis mundis nobile nomen habet.

BIBLIOTHÈQUE
 de
 M^r COUSIN

5091

22. John Major (1469-1550), *Historia majoris Britanniae, tam Anglie quam Scotie* [Paris, Josse Bade, 1521], [156] f., in-4.

Après avoir passé de longues années à Paris, comme étudiant puis comme professeur au collège de Montaigu¹, John Major cède à l'appel de l'Université de Glasgow (créée en 1451), dont il devient, en 1518, le principal régent. Son *Histoire de la Grande-Bretagne* paraît, trois ans plus tard, chez Josse Bade.

La page de titre de l'ouvrage présente la marque II de Josse Bade, dont la première utilisation remonte à 1520 (et dont la gravure a parfois été attribuée à Albrecht Dürer).

Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 805, Pièce 1

23. Louis Lasseré (...-1546), *La Vie de monseigneur saint Hierosme* [Paris, Josse Bade pour lui-même et Jean Petit, 1529], [138] f., in-4.

302

Les textes en français (quatre titres en tout, publiés à partir de la fin des années 1520) restent l'exception au sein de la production du *Praelum Ascensianum*, très largement dominée par les ouvrages en latin. En 1529, Josse Bade édite cet ouvrage de piété populaire, dû à Louis Lasseré. Proviseur du collège de Navarre, ce dernier est aussi curé de Saint-Benoît, paroisse de Bade (qui y exerce certaines responsabilités) et de nombreux autres imprimeurs qui habitent le quartier.

La page de titre de l'ouvrage est ornée d'une grande figure gravée sur bois, représentant saint Jérôme en pénitence. Signée d'un monogramme composé de la lettre L et du chiffre 4, cette gravure est attribuable à Oronce Fine.

Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 650

24. Saint Bruno (1033?-1101), *Opera & vita post indicem serie literaria indicanda* [éd. par Josse Bade], [Paris, Josse Bade, 1524], [528] f., in-fol.

La production du *Praelum Ascensianum* est, dans l'ensemble, peu illustrée. Seuls quelques titres, tels l'*Encomium trium Mariarum* de Jean Bertaud, parue en 1529, ou la vie de saint Bruno que Josse Bade édite, en 1524, en même temps que les œuvres du saint, présentent un programme iconographique quelque peu élaboré.

Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 245

1 Voir *supra*, notice n° 7.

25. Guillaume Budé (1467-1540), *Commentarii linguae graecae*, [Paris, Josse Bade, 1529], [1032] f., in-fol.

Josse Bade a souvent eu recours aux caractères grecs, sans toutefois donner toujours satisfaction à sa clientèle, comme en témoigne sa correspondance avec Érasme qui fait, à plusieurs reprises, allusion à l'insuffisance de sa typographie grecque. L'acquisition, en 1520, d'une nouvelle fonte de grec à ligatures, qu'il fait venir d'Allemagne, change cependant la donne, lui permettant d'envisager la production de volumes entièrement imprimés en grec et de mener à bien l'édition des *Commentaires de la langue grecque* que lui confie, en 1529, Guillaume Budé.

Dans son épître dédicatoire à François I^{er}, entièrement rédigée en grec, Guillaume Budé, qui s'est affirmé comme le principal rénovateur des études grecques et latines en France, rappelle solennellement au souverain sa promesse d'instituer, en dehors de l'Université, un établissement de type nouveau où latin, grec et hébreu seraient enseignés selon les principes retrouvés de la philologie. Ce dernier est créé l'année suivante et portera le nom de « collège des lecteurs royaux ».

La page de titre de l'ouvrage constitue le premier exemple d'utilisation de la marque III et de l'encadrement de type D, employés par Josse Bade durant les dernières années de sa carrière. Ce matériel typographique, marque comme encadrement, sera, à sa mort, repris par son gendre Michel de Vascosan.

Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 286



26. Thucydide, *L'Histoire de Thucydide athenien, de la guerre, qui fut entre les Peloponnesiens et Atheniens, translatée en langue francoyse par feu messire Claude de Seyssel...* [éd. par Jacques Colin], [Paris, Josse Bade, 1527], [298] f., in-fol.

Imprimée pour la première fois en 1527, l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse*, traduite du latin en français par Claude de Seyssel à partir de la version latine de l'érudit grec Janus Lascaris, est l'une des rares éditions en langue française sorties des presses de Josse Bade. Elle est suivie trois ans plus tard de la parution de *L'Histoire des successeurs d'Alexandre le Grand*, traduite de Diodore de Sicile par le même Claude de Seyssel.

Ces deux ouvrages d'histoire constituent également deux rares exemples d'éditions badiennes dont le chiffre de tirage nous soit connu, grâce aux documents d'archives qui nous sont parvenus : il fut de 1225 exemplaires pour chaque titre.

Bibliothèque de la Sorbonne, RXVI 410

INDEX DES NOMS ET DES LIEUX

Seuls ont été retenus les noms concernant les sujets et la période historique dont traitent les contributions réunies dans le présent volume, à l'exception, comme il est d'usage, des noms de ville et d'imprimeur donnés dans les références bibliographiques. La forme francisée des noms étrangers de personne et de lieu a été en principe privilégiée, avec des renvois pour d'autres formes fréquentes. On trouvera, par exemple, Angelo Poliziano à l'entrée « Politien, Ange » ; à défaut, est retenue la forme originale, comme « Barbaro, Ermolao », ou celle latinisée, sauf si elle est devenue désuète : ainsi, pour « Ascensius » on trouvera un renvoi à « Bade, Josse », tandis que Jordan Eberstein est indexé sous son nom de plume, « Nemorarius, Jordanus », plus usité. Rois, princes et papes sont indexés par le prénom et l'ordinal, sans nom de famille : « Charles Quint », « Léon X », « Louis de Flandre ». Pour les auteurs et personnages antiques, on a retenu la forme la plus simple, comme « Platon » ou « Pline le Jeune ». À défaut d'un nom de famille connu, les auteurs et personnages médiévaux ou proto-modernes sont indexés d'après leur appellatif géographique ayant pris la valeur d'un nom (« Ockham, Guillaume d' ») ; dans quelques cas de prénoms rares, l'indexation a lieu par le prénom : « Giocondo de Vérone », « Bruno le Chartreux ». Des compléments entre parenthèses sont ajoutés le cas échéant pour lever les ambiguïtés. Si le simple nom de Paris, présent *passim*, n'est pas indexé, on trouvera sous « Paris » l'indexation des collèges universitaires et des autres lieux de la capitale mentionnés dans l'ouvrage.

<p>A _____</p> <p>Abbeville 244</p> <p>Aberdeen 76</p> <p>Abrabanel, Isaac 191n</p> <p>Abraham, Clément 189</p> <p>Adelkind, Cornelius 192</p> <p>Agricola, Georges 209, 218</p> <p>Alcalá de Henares 29n</p> <p>Alciat, André 81, 88</p> <p>Alde (Alde Manuce, l'Ancien, et presses aldines) 60, 137, 151, 152n, 157, 285, 289</p>	<p>Aléandre, Jérôme 127, 135, 138, 153, 155-157, 167</p> <p>Alexandre VI (pape) 35</p> <p>Allemagne (<i>ou</i> Allemands) 10-11, 17, 20, 24, 51, 57, 59, 63, 87, 114, 152, 188-189, 226, 232, 286, 295, 303</p> <p>Alleman, Laurent II 69</p> <p>Alpes 84, 170, 227, 232</p> <p>Altilio, Gabriele 265</p> <p>Amboise 250</p> <p>Amboise, Georges d' 227, 234</p>
---	--

- Amerbach, Boniface (*et frères Amerbach*)
23, 160
- Andrea (maître) 249
- Andrelini, Fausto 36, 57-58, 61, 120-124, 125n, 127-131, 172, 223-240, 253n, 255, 257-259, 289
- Angleterre (*ou* Anglais ; *voir aussi* : Grande-Bretagne) 24, 57, 59-60, 62-64, 67, 75, 82-84, 206, 227-229, 232, 236, 256, 258, 266-267, 292
- Anjou 247
- Anne de Bretagne 119-122, 123, 124-126, 127, 128-131, 231-232, 234n, 240
- Anvers 29n, 68
- Ardenne, Remacle d' 179, 224, 253-270
- Argyropoulos, Jean 33
- Aristophane 177
- Aristote 30-47, 288
- Arnohe le Jeune 210, 216
- Ascensius *Voir* Bade, Josse
- Athénagoras 35
- Athènes 8, 13, 21, 162n, 278
- Attaignant, Pierre 91, 98n, 110
- Augustin (saint) 210, 244
- Aulu-Gelle 42, 288, 293, 299
- Ausone 238, 288
- Auton, Jean d' 122-123, 130, 231
- Autun 193
- Auxerre 249-250
- Avalon 175n
- Avignon 190
- B _____
- Bade, Josse (*dit* Ascensius) 60, 63, 64n, 67-77, 79-80, 127, 133, 136-141, 152, 160, 167, 169, 174-175, 177, 179, 205, 217, 231n, 232-233, 237-238, 253, 259, 265-268, 277, 283-304
- Balbano, Turco (*dit* Turchus Balbanus) 256, 267
- Balbi (*ou* Balbo), Girolamo 227-228, 258
- Bâle 137
- Barbaro, Ermolao (*ou* Hermolao) 36, 41-43, 68, 172-173
- Barbier, Jean 63
- Barcelone 300
- Barlandus, Adrianus (Adrien van Baarland, *dit*) 177, 266
- Barthélemy de Loches, Nicolas 169, 179-182
- Batt, Jacques 57n, 59n, 61n, 62
- Bayeux 230-231, 235
- Beatus Rhenanus (Beatus Bild, *dit*) 30, 38-40, 58, 63-64, 68n, 224, 230, 287
- Béda, Noël 213, 218
- Belgique (*et* Gaule belge) 63, 69
- Bellaert, Jacob 244
- Belleforest, François 10-12
- Bembo, Pietro 83, 84, 88
- Benjamin de Rome 188n
- Bérauld (*ou* Bérault), Nicolas 80, 83, 85, 88, 137-141, 155-158, 160, 164, 166-167, 175, 177, 179, 259, 265, 287, 295, 300
- Béroalde, Philippe (*dit* l'Ancien) 65n, 135, 140, 172, 173n, 174, 285
- Berquin, Louis de 141, 259
- Bessarion, Basile (*ou* Jean) 36, 47
- Bèze, Théodore de 141
- Bibaut, Guillaume 68-70
- Bineaut, Germain 242, 247
- Blaubloom, Louis 74
- Blois 230-231, 234-235
- Bocard, André 71
- Boccace 120-121, 125, 126, 127n
- Boèce 34-35, 264
- Boèce (Ps.-) 65n
- Bohême 24
- Bohier, Antoine 136, 138, 144, 146
- Bohier, François 144
- Bohier, Thomas 136, 149
- Bologne 18-19, 21-22, 67, 224, 285
- Bologne, Concordat de 271, 280, 282
- Bomberg, Daniel 186, 188n, 189n, 192-193, 196-198
- Bonet de Lates (Jacob ben Emmanuel, *dit*) 35
- Bonnefons, Jean 265
- Bont, Willem 136n, 137

- Bontianus, Aloysius 254-255
 Boston (Angleterre) 75-76
 Botzheim, Jean 153, 221
 Bourbon-Montpensier, Gilbert de (*et son épouse Chiara*) 227
 Bourdichon, Jean 123, 231, 234
 Bourges 13, 24, 136
 Bourgogne (*et Bourguignons*) 243-246
 Bourré, Charles 229
 Boursault, Guillonne 141
 Bouteiller, Jean 244
 Bovelles, Charles de 30-31, 34, 138, 287, 294-296, 298
 Bracciolini, Poggio (*dit Le Pogge*) 42n, 151
 Brandt (*ou Brant*), Sébastien 245, 286, 291-292
 Brasca, Erasmo 236
 Bretagne (*et Bretons*) 24, 119, 121, 131
 Briçonnet, Guillaume 30, 48
 Briçonnet, Robert 229
 Bricot, Thomas 32
 Brie, Germain de 80, 85n, 120-121, 123-125, 127, 129, 130n, 228, 231n, 287
 Bruges 22, 71, 244-245
 Bruhier, Antoine 97
 Brunfels, Othon 213, 219
 Bruni, Leonardo 33
 Bruno le Chartreux (*ou Bruno de Cologne*) 69-70, 298, 302
 Budé, Dreux (fils de Guillaume) 86, 89
 Budé, Guillaume 12, 34n, 36, 68, 79-90, 154, 205, 231n, 237, 287, 289, 292, 295, 303
 Buridan, Jean 32
- C _____
- Caen 24, 246-247
 Caillette (fol) 250
 Calcaterra, Antonio Maria 173
 Calepino, Ambrogio 289
 Calvin, Jean 206, 215
 Cambridge 18, 21n, 22, 63
 Caminade, Augustin Vincent 57, 59, 61
 Camp du Drap d'Or 84
 Canalis, Paulus 173n
 Carpi *Voir* Pio, Alberto
 Carvajal, Louis de 213, 217
 Castellesi, Adriano 137, 146
 Caton le Censeur *Voir Disticha Catonis*
 Catulle 255-256, 260, 264
 Caxton, William 244
 Celtis, Conrad 226
 Chablis 245
 Champagne (*et Champenois*) 24, 241
 Champier, Symphorien 228
 Chansonnette, Claude 88
 Chappuys, Claude 96
 Charenton 13
 Charlemagne 22, 271-272, 277-279
 Charles d'Orléans 244
 Charles Quint 12, 72, 147n, 254-255, 266
 Charles VIII 122n, 126, 127n, 227, 229-230
 Charpentier, Simon 170-174, 176, 178-179, 232
 Chevallon, Claude 286
 Choquet, Jean 140n, 142
 Choque, Pierre 120-121, 123-125, 127, 128n, 129, 130n
 Cicéron 74, 138, 288
 Cleofilo, Francesco Ottavio 289
 Clichtove, Josse 30, 32n, 33, 37, 68, 136n
 Coblenz, Jean de 286
 Cochlaeus *Voir* Dobneck, Johan
 Codro, Urceo 173n
 Cœlius (*ou Cælius*) Rhodiginus (Lodovico Ricchieri, *dit*) 137, 139, 158n
 Colet, John 62, 66n
 Collerye (Roger de, *ou* Regné de Collerie) 249-250
 Cologne 27, 29n, 57, 63, 87, 253-254, 267
 Cominetti, Libertas 188
 Cop, Guillaume 172n
 Coquillart, Guillaume 247-249

- Cornelius Gallus 260
 Corpello, Gian Francesco 173
 Corrozet, Gilles 8, 10n
 Courthardy, Pierre de 229
 Couturier, Pierre 213, 218
 Cracovie 27, 29n
 Créatin, Guillaume 120, 122, 124, 128, 129n, 250
 Crinito, Pietro (*ou* Pietro Ricci, *dit* Petrus Crinitus) 171, 289
 Cuse, Nicolas de 48, 295
- D _____
- Danemark (*et* Danois) 24, 67, 77
 Danès, Pierre 138, 287
 Dante 226
 Dantiscus, Johannes 255
 Dati, Agostino 289
 De Bost, Arnold 35, 68-71
 De Grutere, Baudoin 71, 74-75
 De Grutere, Philippe 74
 De Keysere, Robert 205
 Delft 244
 Delft, Gilles de 172
 Della Valle, Girolamo 72
 Deloynes, François 80-81, 86, 231
 Démosthène 154, 288
 Denidel, Antoine 58
 Denis, Toussaint 22
 Denys l'Aréopagite (Ps.-) 35
 De Rycke, Willem (*dit* Guilielmus Dives) 71
 Des Prez, Nicolas 63
 Despautère, Jean 266
 De Veere (*ou* De Veris), Jacobus Chrysens 267
 De Veere, Adolphe 59, 62n
 Deventer 29n, 56
 Dinteville, François de 249
 Diodore de Sicile 287-288, 304
 Diomède (grammairien latin) 172n
Disticha Catonis 288
 Dobneck, Johan (*dit* Cochlaeus) 254
 Dole 22, 24, 64
 Dolet, Étienne 155
- Dorp, Martin (*dit* Martinus Dorpius) 177, 266
 Dreux 13
 Du Bellay, Joachim 265
 Du Fail, Noël 111
 Du Guillet, Pernelle 260
 Du Pré, Galliot (*ou* Galiot) 244, 246, 276, 281
 Dubois, François 140, 166, 171, 238, 287
 Dubois, Pierre 138
 Dufour, Antoine 120-121, 125-127, 128n, 130
 Duprat, Antoine 287
 Dupré, Jean 242, 247
 Du Verdier, Antoine 231n, 246
- E _____
- Écosse (*ou* Écossais) 24, 51, 57, 76, 254, 293
 Egnazio, Battista (Giovanni Battista Cipelli, *dit*) 83, 87-88
 Enzina, Fernando de la 207
 Épicure 166
 Equicola, Mario 45
 Érasme 12, 51-66, 68, 80, 85-86, 137, 151, 153-155, 157-158, 160, 162, 164-167, 205-222, 224, 228-229, 231n, 232, 241, 255, 258-259, 266, 275, 287n, 288-289, 292, 303
 Erfurt 21, 27, 63
 Espagne (*ou* Espagnols) 24, 51, 294
 Estienne, Henri I^{er} 32, 64, 286, 300
 Estienne, Robert 185-202, 289
 Estouteville, Guillaume d' 23, 25
 Estouteville, Antoine d' 170-171
 Europe 10, 17, 19, 22, 24, 29, 32n, 33, 57-58, 65, 67-68, 75, 77, 87, 152, 164, 167, 177, 236, 242, 294
 Eustache, Guillaume 247
Évangiles des quenouilles 244
- F _____
- Fabri, Pierre 64

- Faculté des Arts de l'Université de Paris
29-31, 34-35, 47, 134, 208, 227
- Fagioli, Giovanni Giacomo 189n
- Fagius, Paul 189
- Fauste de Riez 209
- Ferrare 41n, 42, 67, 120, 226n, 285
- Festus (grammairien) 172n, 265
- Févin, Antoine de 97
- Ficin, Marsile 46, 299
- Filelfo *Voir* Philelphe, François
- Fischer, Robert 57
- Flandres (*et* Flamands) 12, 24, 67-68, 71-73, 77, 122n, 266, 293
- Florence 36, 41, 151, 189, 299
- Florus 288
- Fontaine, Baudouin (*dit* Balduinus Fontanus) 266
- Fontevraud 140
- Foresti, Jacopo 120, 125-127
- France 7-8, 10-14, 17, 20, 22-24, 29, 36, 63-64, 67, 82-86, 89, 91, 97, 119, 122-123, 125, 128-129, 131, 139n, 140, 152, 157, 160, 166-167, 169, 174, 178, 190, 206, 224, 227, 230, 236, 242, 247, 249, 253, 265, 271-282, 286-288, 300, 303
- François I^{er} 12-13, 83-84, 92, 134, 188, 206n, 227, 229, 271, 274, 276-277, 280, 303
- Frédéric III 225-226, 234
- Fregoso, Frederigo 191
- Fregoso, Paolo 224
- Frères de la vie commune 67, 71-73, 285
- Frescobaldi, Filippo Giovanni (*et* sa fille Anna) 267
- Fribourg-en-Brisgau 29n
- G _____
- Gaguin, Robert 7, 22, 35-36, 56-59, 68, 205, 228-229, 294
- Galien 87
- Gallicus, Petrus (recteur à Bruges) 71
- Ganay, Germain de 30, 36, 46n, 287, 292-293
- Ganay, Jean de 36, 287
- Gand 22, 67-69, 71, 73-74, 285
- Gand, Henri de 73, 296
- Gaon, Saadia 186
- Geldenhauer, Gérard 213
- Gênes 22, 224, 234
- Genève 195, 215
- Georges de Trébizonde 32, 58n
- Gérard, Pierre 244
- Gessner, Conrad 207
- Ghijs, Gilles 71
- Gianpietro (inconnu) 155-156
- Gilles de Viterbe, Pierre (*dit* Petrus Egidius) 188-192, 198
- Giocondo de Vérone 36
- Giovanno Battista (patricien florentin) 267
- Giustiniani, Agostino 188
- Giustiniani, Marc-Antoine 186, 192-193, 196-198
- Glaiontius, Jannus 266
- Glaréan (Henri Loris *ou* Loriti, de Glaris, *dit*) 114
- Gobin de Castro Portuensi (Château-Porcien, Reims), Nicolas 64
- Gonzaga, Ludovico 224-225, 227
- Gouda 59, 62, 244
- Goulet, Robert 22
- Gourmont, Gilles de 136-137, 152, 177n, 179, 253
- Gourmont, Jean de 63, 137, 175
- Gourmont, Robert de 228n
- Grande-Bretagne (*voir aussi* : Angleterre, Écosse) 87
- Gratius, Ortwin 254
- Grégoire IX 26
- Grenoble 69
- Grey, Thomas 57, 66
- Griffo (*ou* Griffi), Pietro 254, 267
- Gringore, Pierre 246, 249-250
- Grosseteste, Robert 33
- Gryphe, Sébastien 191, 212
- Guarino (*ou* Guarini), Battista 41n, 42-43, 285
- Guarino Veronese *Voir* Guérin de Vérone

- Guérin de Vérone (Guarino Veronese) 41-43
- H _____
- Haarlem 62, 244
- Haguenau 63
- Hainaut 244
- Halewin (*ou* Halluin), Charles d' 255
- Halewin (*ou* Halluin), Georges d' 254, 266-267
- Halluin *Voir* Halewin
- Happay, John 75-76
- Henri d'Angleterre (duc) 60
- Henri VII 126
- Henri VIII 82
- Hermansz, Wihelm 59, 62n
- Hermès Trismégiste 35
- Hermonyme, Georges 36, 58, 292
- Higman, Johannes 34-35
- Hollande *Voir* Pays-Bas
- Homère 123, 288
- Hopyl, Georges 279
- Hopyl, Wolfgang 34-35
- Horace 224, 266n, 288
- Husz, Mathieu 286
- Hutten, Ulrich von 213, 254
- I _____
- ibn Janah, Jonah 186
- Isny (Württemberg) 189, 198
- Isocrate 288
- Italie (*et* Italiens) 17, 20, 24-25, 27, 32-33, 36, 40-41, 44n, 47, 56-59, 67, 82-84, 88, 123, 126-127, 129, 131, 134-135, 140, 151, 153, 155, 157, 160, 162n, 172, 173, 188, 191, 223-224, 227-229, 232, 234-236, 249, 253n, 255-257, 259, 265-266, 271-282, 285-286, 288-289, 299
- Ivry, Jean d' 234n, 235
- J _____
- Jacques le Basochien 250
- Janequin 91
- Janot, Jean 93, 242
- Jardin de plaisance, Le* 96
- Jean Damascène 35
- Jordanus *Voir* Nemorarius, Jordanus
- Jouenneaux, Guy 71, 293
- Jover, Francisco 207
- Jules II 130, 236, 267
- Jules César 10, 12, 223, 227, 288
- Julien l'Empereur (*dit* l'Apostat) 12
- Juvénal 288
- K _____
- Kerver, Thielman I^{er} 65, 254
- Kimchi *Voir* Qimhi
- Koberger, Anton 71, 286
- Koberger, Melchior 71n
- Koberger, Johann 71n
- Kreuznach 57
- L _____
- L'Espine, Jean de (*dit* Pontalais) 249
- La Croix du Maine, François 246
- La Marche, Olivier de 244
- La Monnoye, Bernard de 224, 232n
- Laale, Peder 77
- Lamy, Pierre 86, 89, 155-160, 163-167
- Lascaris, Janus 36, 87, 292, 304
- Laski, Jean 209
- Latomus (Jacques Masson, *dit*) 213, 219
- Laudet, Jean 119, 128
- Lausanne 195
- Lavour 190n
- Lavinheta, Bernard 138-139
- Le Noir, Michel 272, 275-276, 279, 282
- Le Picart, Christophe 86-87
- Le Picart, François, 86-87
- Le Picart, Jean 80, 86
- Le Rouge (famille de Chablis) 245
- Le Rouge, Guillaume 170
- Le Roy, Loys (*dit* Regius) 34n
- Le Secretaire, Jehan 250
- Lebrest, Claude 250
- Lee, Édouard 213, 218
- Lefèvre d'Étaples, Jacques 29-50, 138, 205, 213, 219, 246, 287, 292-295, 300
- Leipzig 29n

- Lemaire de Belges, Jean 7-8, 122, 130, 231, 264
- Lemnius, Simon 258
- Léon X 83, 189-190, 219, 271, 274, 275n, 280
- Lesnauderie, Pierre de 246-247
- Leto *Voir* Pomponio Leto
- Leupe, Jean 71
- Levet, Pierre 242, 247-248
- Lévita, Élie 186-193, 196, 198
- Leyde 207
- Linacre, Thomas 87-88
- Lisbonne 18
- Locher, Jakob 245
- Lodève 30n
- Loire, pays de 24
- Londres 22, 179, 254-255
- Longueil, Christophe de 83-84, 87-89, 287
- Loriti, Henri *Voir* Glaréan
- Lorraine 246, 249
- Lotrian, Alain 93, 102
- Loudun 141
- Louis de Flandre 74
- Louis XII 92, 119-120, 122, 127n, 129, 134, 223n, 229-231, 233-235, 247
- Louvain 21, 24, 27, 67, 69, 136, 177, 227, 254, 285
- Lübeck 57
- Lucien de Samosate 137, 151-167, 288, 292
- Ludolf de Saxe 69
- Lulle, Raymond 35, 133, 138, 300
- Lund 77
- Luther, Martin 155, 165, 206, 213-214, 255, 266, 275, 298
- Lyon 12, 22, 29n, 63, 67, 169, 185, 190-191, 197-198, 237, 285-286
- M_____
- Macrin *Voir* Salmon, dit Macrin, Jean
- Macrobe 58n, 140n, 288
- Maffei, Raffaele 289
- Malines 56, 254-255
- Mancinelli, Antonio 289
- Mansion, Colart 244
- Manuce (*ou* Manuzio) *Voir* Alde
- Marchand, Guy (*ou* Guyot) 228, 245
- Marchand, Jean 249
- Marguerite d'Autriche 255, 264, 267
- Marguerite de Navarre 111-112
- Marly-la-Ville 85, 89
- Marnef, frères 55, 57, 60, 286, 291
- Marot, Clément 91, 96, 98, 111, 242, 244, 265
- Marot, Jean 96, 98, 234
- Martius, Jérémie 207
- Marulle, Michel 255, 260
- Masson, Jacques *Voir* Latomus
- Maurus, Levinus 71
- Mayence 63
- Meaux 29n, 30n, 48
- Meigret, Louis 154
- Mercurie 13, 178, 180
- Merula, Georges 172-173, 174n
- Meslier, Denis 242
- Michault, Pierre 244
- Midi de la France 24, 25n
- Milan 22, 32, 122, 156-157, 172-173, 178, 235-236
- Moïse 45
- Molinet, Jean 96, 243-244
- Montaigne, Michel de 12, 90, 95n
- Montmorency, Anne de 13
- Montmoret, Hubert de 120
- Montpellier 18-19
- More, Thomas 45, 81, 83, 86, 88, 151, 153, 160, 164, 166-167, 288, 292
- Morrhe (*ou* Morrhy), Gérard 152
- Mountjoy, William 59
- Mulingus, Joannes Adolphus 170
- Munich 190
- Münster, Sébastien 9-10, 188n
- Muret, Marc-Antoine 141
- Murmel, Johannes (*dit* Murmellius) 254
- Mystère des Trois Doms* 250
- N_____
- Nanni, Giovanni 289
- Nantes 24

- Naples 18, 187-188, 196-196, 234
 Narbonne 186
 Nemorarius, Jordanus (Jordan Eberstein, *dit*) 34
 Nieuwkerke 71
 Ninot Le Petit 97
 Nonius Marcellus 172
 Normandie (*et* Normands) 24, 246, 249
 Northoff, frères 57
 Nourry, Claude 108
 Nuremberg 71, 226, 286
 Nyverd, Jacques 93
- O _____
- Ockham, Guillaume d' 70, 291
 Odebert, Louis 175
 Onqelos (*ou* Onkelos) le Prosélyte 191n
 Orléans 21, 57, 62, 64-65, 119, 157, 179, 231
 Orléans, Laurent d' 244
 Overbach, Anna 267
 Ovide 122, 124, 225, 232, 257-258, 267n, 288, 294
 Oxford 18-19, 21-22
- P _____
- Pace, Richard 82-83, 85, 88
 Pacello da Mercogliano 234
 Padoue 18-19, 36, 41, 188
 Paganino, Guido 230
 Pagnini (*ou* Pagnino), Sante 185-186, 189-198
 Palerme 22
 Palladius Soranus, Dominicus 173n
 Pâris (*ou* Alexandre) 7-8, 10
 Paris : abbaye de Saint-Victor 26 ; abbaye de Saint-Germain-des-Prés 30, 47 ; Arsenal 14 ; Cité 12 ; collège de Cambrai 175 ; collège de La Marche 295 ; collège de Marmoutier 179 ; collège de Montaigu 51, 56-57, 170, 293-294, 302 ; collège de Navarre 64, 181, 302 ; collège de Reims 61 ; collège de Sorbonne 24-25, 27, 206-216 ; collège de Tréguier 300 ; collège des Carmes 232 ; collège des Lombards (*ou* des Italiens) 286 ; collège du Cardinal-Lemoine 29, 37-39, 47-48, 134, 136n, 244n, 295 ; Montaigne Sainte-Geneviève 173 ; Montmartre 13, 298 ; Notre-Dame de Paris 7, 12, 25, 30 ; Palais du Louvre 13 ; Quartier latin 12 ; rue de la Sorbonne 91 ; rue des Carmes 286 ; rue Saint-Jacques 12, 55, 61, 286 ; rue Saint-Marc 55 ; Parlement de Paris 22, 25, 206, 212, 231n, 271, 280-281, 287
 Parménide 39
 Parnas, Isaïe (ben Eléazar) 192
 Pasquier, Étienne 246
Pathelin (La Farce de Maître Pathelin) 242, 247-248
Pattes-Ouaintes (La Farce des) 246-247
 Paul-Émile de Vérone 36, 289
 Pavie 22
 Pays-Bas (*ou* Hollande) 59, 63, 68-69, 255, 266, 292
 Pedersen, Christiern 77
 Périon, Joachim 207
 Perotti, Niccolò 289
 Pérouse 22
 Perse (Flaccus) 71, 237, 288
 Petit, Guillaume 287
 Petit, Jean 59n, 71, 253, 272, 286, 299
 Pétrarque, François 68, 226-227, 228n, 236
 Petrucci, Ottaviano 97
 Philelphe, François 75, 289
 Philippe le Beau 266
 Philippes, Hostelye 286
 Philippi, Johann 55, 57, 60, 62, 205
 Pic de la Mirandole, Jean 36, 188, 289
 Pic (le Chartreux), Jean 70
 Picardie (*et* Picards) 24, 295
 Piccolomini, Enea Silvio (*ou* Pie II) 255, 266n, 268
 Pie II *Voir* Piccolomini, Enea Silvio
 Pie (*ou* Pié) de Mézières, Julien 135
 Pins, Jean de 135, 231n

Pio de Carpi, Albert 155, 213, 216
 Pio, Gianbattista (*ou* Jean-Baptiste Pius) 172-174, 175n, 177-178
 Platon 33, 40, 46, 138, 236, 288, 299
 Plaute 169-184, 232, 265
 Pline l'Ancien 42, 265
 Pline le Jeune 85, 288
 Plutarque 119, 128, 134, 137, 157, 209, 220, 288, 292
 Poggio, Le Pogge *Voir* Bracciolini, Poggio
 Poitiers 20n, 55, 134-135, 228, 236
 Politien, Ange 41-43, 133, 135, 138-141, 172, 211n, 259-265, 289, 300
 Polybe 288
 Polydore Virgile 64n
 Pomponio Leto 225, 253n
 Poncher, Étienne 33, 135n
 Pontalais *Voir* L'Espine, Jean de
 Pontano, Giovanni 255, 260, 264-265, 289
 Porphyre 39, 236
 Portugal (*et* Portugais) 24
 Portzmoguer, Hervé de 129
 Pot, Louis 68
 Prague 21
 Priscien 172n
 Properce 256-257, 266
 Prudence 264

Q _____

Qimḥi (*ou* Kimchi), David 185-188, 190n, 191-193, 195, 198
 Qimḥi, Moïse 187-189
 Quintilien 42-43, 87, 136-139, 141, 259, 268, 288

R _____

Rabelais, François 12, 23, 26, 111, 154-155, 166, 241, 245, 272-273, 275
 Raeymolen, Jacques 68
 Ravisius Textor *Voir* Tixier de Ravisi
Recueil des repues franchises 248
Recueil Trepperel 247n, 248
 Reims 248-249
 Rély, Jean de 38n

Remacle d'Ardenne 179, 224, 253-270
 Rembrandt, Berthold 286
Résurrection de Jenin à Paulme (La) (farce) 250
 Reuchlin, Johannes 45, 188, 191n
 Robert d'Anjou 226
 Roce, Denis 63, 170, 172, 232
 Rochefort, Guillaume de 228-229, 236
 Roigny, Jean de 286, 289
 Rome (*et* Saint-Siège) 8, 11, 18, 20-22, 35-36, 87, 162n, 187-192, 196, 225-226, 235n, 254, 277-278, 280
 Ronsard, Pierre de 260, 265
 Roskilde 77
 Rouen 12-13, 22, 134, 234-235
 Roussel, Gérard 133
 Roussel, Rémy (Remigius Rufus Candidus) 56, 133-149
 Rufus Candidus *Voir* Roussel, Rémy
 Ruzé, Jean 231, 232n
 Ruzé, Louis 84, 86, 89, 287

S _____

Sabellico, Marco Antonio 289
 Sacrobosco, Jean de (John de Hollywood, *dit*) 35
 Sadolet, Jacques (Jacopo Sadoletto) 83-84, 88, 219
 Saint Andrews 18, 22
 Saint-Barthélemy 11
 Saint-Denis (plaine) 13
 Saint-Gall 42
 Saint-Gelais, Mellin de 260, 265
 Saint-Gelais, Octovien de 122n
 Saint-Omer 62
 Saint-Siège *Voir* Rome
 Salamanque 18, 22, 29n
 Salerne 191
 Salluste 288
 Salmon, *dit* Macrin, Jean 87-88, 133-137, 140-141, 217, 254, 260, 265
 Sannazar, Jacques (Jacopo) 289
 Saraceno, Bernardo 172-173, 177-178
 Saumaise, Claude 224
 Saxo Grammaticus 77

- Scaliger, Jules-César 155
 Scanfelaer, Georges 74
 Scève, Maurice 265
 Schreck, Andreas (*dit* Marchiacus) 65
 Schürer, Matthias 61n, 233n
 Scot, Duns 32, 66
 Scoto, Ottaviano 295
 Scutari (*ou* Scutarius), Eusebio 174
 Second, Jean 254, 260, 265
 Seine 8, 10, 12-13, 23, 167
 Sélestat 63
 Selve, Georges de 190
 Sénèque 209, 264, 288
S'ensuyent plusieurs Belles chansons nouvelles. Et sont en nombre iiii. xx. et dix. 93-94
S'ensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles Avec plusieurs aultres retirés
 101n
S'ensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles Et premierement la chanson 94
S'ensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles : nouvellement imprimées, lesquelles sont fort plaisantes 108n
 Serac *Voir* Serre
 Sermisy 91
 Seroc *Voir* Serre
 Serre (*ou* Serac, Seroc), Jean 249-250
 Seyssel, Claude de 22, 287-288, 304
 Sforno, Obadia 188
 Simler, Josias 207
 Sixte IV 224-225
 Soncino, Gershom (*ou* Girolamo) 188n
 Spagnoli, Baptiste 69, 71, 75, 258, 289, 292-293
 Stace 124, 225, 264
 Standonck, Johannes 56
 Stoa, Quinziano 134-135
 Strasbourg 29n, 63, 170, 233, 295
 Sturm, Jean 58
 Suardi (*ou* Suardo), Gian Francesco 122-123, 130
 Suétone 88, 232
 Suisse (*et* Suisses) 87, 114, 258
 Sulpizio, Giovanni 289
 Syntheim, Johann 71
- T _____
- Tardif, Guillaume 27, 227
 Tartaret (*ou* Tateret), Pierre 32, 61
 Teobaldeo, Antonio 225
 Térance 167, 169, 171, 182, 286, 288
 Terreburg, Andreas 71
 Thèbes 175, 282
 Thémistius 41
 Théocrite (*et* Ps.-Théocrite) 260, 288
 Théophraste 126
 Thévet, André 11-14
 Thucydide 287-288, 304
 Tissard, François 153, 166
 Tite-Live 288
 Titelmans, François 213, 218
 Tixier de Ravisi (Ravisius Textor), Jean 181
 Torquemada, Juan de 68
 Tory, Geoffroy 154
 Toulouse 18, 228, 247, 276
 Tournai 68
 Tours 140, 231, 234-235, 281n
 Toussain (Thouzat *ou* Tusanus, *dit*), Jacques 79, 90, 237, 287, 289
 Traversari, Ambrogio 35
 Trechsel, Johann 67, 70, 286, 291, 294
 Trepperel, Jean (*et* famille) 91, 93, 102, 242, 247-248
Triomphe des neufpreux, Le 245
 Trithémus, Jean 68, 70
 Troie 7, 10
 Tübingen 21, 27, 298
- U _____
- Uppsala 18, 22
 Urne, Lage 77
- V _____
- Vacca, Luis 254
 Valence (France) 67, 250, 285
 Valence (Espagne) 300
 Valère Maxime 288

- Valla, Laurent 58, 138, 218, 289, 293
 Valla, Pietro 172-173, 178
 Valluphin, Henri 285
 Van Broekhoven, Nicolaes 136
 Van Eeckhoutte, Gillis 74
 Varron 172n
 Varvaker (*ou* Varenacker), Johan 136
 Vascosan, Michel de 289, 303
 Vatable, François 30
 Vatel, Jean 152
 Vaus, John 76-77
 Velius Longus 172n
 Venise 22, 29n, 36, 41, 83-84, 87, 137, 157, 172, 188, 190, 192, 198, 226n, 235n, 295, 299-300
 Vêrard, Antoine 120-121, 126, 169, 242
 Versoris, Jehan 250
 Vesvre, Jean de 193
 Vienne (Autriche) 27, 34
 Vigor, Simon 43n
 Villebresme, Macé de 120, 122-124, 125n, 127-130, 231, 235
 Villedieu, Alexandre de 71, 76
 Villon, François 242, 244, 247-248
 Virgile 72, 124, 167, 225, 288
 Vitelli, Cornelio 227-228
 Vives (*ou* Vivès), Jean-Louis 80, 85, 87, 89, 139, 266, 294
- W _____
- Ward, Thomas 229
 Watt, Joachim von 87
 Wechel, André 11
 Wechel, Chrétien 79n, 152
 Willaert, Adrian 100, 103, 106
 Wolf, Georg 57
- X _____
- Xénocrate 35
- Z _____
- Zuniga, Jacques Louis 213, 217

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION V. L. SAULNIER

2016 : « Îles et insulaires (xv^e-xviii^e siècles) ». Organisateur : Frank Lestringant et Alexandre Tarrête (CELLF 16^e-18^e/Centre Saulnier).

Les îles ont été souvent décrites et cartographiées. Au xv^e siècle, grâce à Christophe Buondelmonti, les îles de l'archipel grec deviennent le modèle que l'on retrouve plus tard chez Rabelais, et deux siècles après encore chez Swift. À partir de cet ouvrage, maintes fois recopié, varié, glosé, se développe un genre, l'*Isolario*, ou Insulaire, c'est-à-dire la collection d'îles, ou l'atlas d'îles, dont les exemples se multiplient jusqu'au xviii^e siècle, tantôt manuscrits et tantôt imprimés, en Italie d'abord, puis dans tous les pays d'Europe, de l'Espagne à la Hollande. L'un des Insulaires les plus connus est celui du cosmographe André Thevet, élaboré vers 1586 et demeuré inachevé, riche de quelque trois cents cartes d'îles et étendu à toutes les mers du globe. Parallèlement, l'attention continue de se porter sur Lucien de Samosate dont l'*Histoire vraie* n'en finit pas d'être relue, pour alimenter les voyages de Pantagruel, puis ceux de Gulliver. À partir de l'examen de ce genre, nous voudrions esquisser une réflexion sur la diversité et la relativité non seulement des formes du savoir géographique, mais plus généralement des formes littéraires, histoire, encyclopédie, dictionnaires, récits de voyages, fictions viatiques ou poésie.

2017 : « Le mépris de la cour : la littérature anti-aulique en Europe aux xvi^e et xvii^e siècles ». Organisateur : Nathalie Peyrebonne (Université Sorbonne Nouvelle, EA 3979 : « Les cultures de l'Europe méditerranéenne occidentale »), Alexandre Tarrête et Marie-Claire Thomine (Centre V. L. Saulnier/CELLF 16^e-18^e).

La publication de l'ouvrage d'Antonio de Guevara, *Le Mépris de la cour et l'éloge de la vie rustique* (*Libro LLamado Menosprecio de corte y alabanza de aldea*, 1539), puis sa traduction en France (par Antoine Alaigne, en 1542), a cristallisé un thème déjà très vivant dans la littérature antique puis médiévale, celui de la satire du milieu urbain et plus spécifiquement des sphères du pouvoir et de la cour, conjuguée à l'éloge d'une vie simple, « médiocre » et rustique. Ce débat traverse toute l'Europe de la Renaissance, comme en témoigne le succès de l'ouvrage de Guevara, qui connaît de nombreuses éditions et traductions. En France par exemple, bien des écrivains s'en nourrissent explicitement, de Jean de La Taille à Noël Du Fail. Son influence exacte reste à mesurer

chez bien d'autres auteurs, comme La Boétie, Montaigne, d'Aubigné ou d'Urfé.

Face à l'émergence de la société de cour, telle que Norbert Élias l'a analysée, les écrivains hésitent entre fascination et dénonciation. La poésie, les narrations, le théâtre dépeignent à la fois les attraits et les dangers de la vie curiale. Face aux traités qui enseignent comment réussir dans le monde, de Castiglione à Gracian, fleurit aussi une littérature du refus ou de la satire, qui vilipende les valeurs de la cour et fait l'éloge de la retraite ou appelle à la révolte. Bien des œuvres sont traversées par ces deux postulats contradictoires, hésitant entre la recherche d'une morale adaptée aux contraintes sociales et la tentation de la fuite loin des cours corrompues et corruptrices.

ASSOCIATION V.L. SAULNIER

Fondateur : Robert Aulotte †

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente honoraire : Nicole CAZAURAN

Président : Olivier MILLET

Vice-présidente : Isabelle PANTIN

Secrétaire général : Alexandre TARRÊTE

Trésorière : Marie-Claire THOMINE

Autres membres du CA : Guillaume BERTHON, Jean CÉARD, Véronique FERRER, Frank LESTRINGANT (directeur du Centre V. L. Saulnier), Jean-Charles MONFERRAN, Catherine MAGNIEN-SIMONIN, Anne-Pascale POUEY-MOUNOU.

MEMBRES DE L'ASSOCIATION V.L. SAULNIER

Yoshiko AIDA-JINNO

Jacqueline ALLEMAND

Louise AMAZAN

Armelle ANDRIEUX

Shotaro ARAKI

Jean-Claude ARNOULD

Soledad ARREDONDO

Sophie ASTIER

Blandine BAILLARD-PERONA

Lison BASELIS - BITOUN

Jean-Dominique BEAUDIN

Yvonne BELLENGER

Christine BÉNÉVENT

Guillaume BERTHON

Alessandro BERTOLINO

Olivier BETTENS

Michel BIDEAUX

Michail BITZILEKIS

Denis BJAÏ

Andrée BLANCHART

Claude BLUM

Sylviane BOKDAM

Françoise BONALI-FIQUET

Florence BOUCHET

Bénédicte BOUDOU

Christophe BOURGEOIS

Thérèse BOUYER

Barbara C. BOWEN

Jean BRUNEL
Emmanuel BURON
Emmanuel BURY
Christine de BUZON
Marie-Pierre CAMUS
Sergio CAPPELLO
Nicole CAZAURAN
Hélène CAZES
Jean CÉARD
Nadia CERNOGORA
Annie CHARON
Françoise CHARPENTIER
Sylvie CHARRIER
Pascale CHIRON
Michel CHOPARD
Christophe CLAVEL
Michèle CLÉMENT
Andrée COMPAROT
Tom CONLEY
Marie-Dominique COUZINET
Antoine CORON
Richard CRESCENZO
Silvia D'AMICO
James DAUPHINE
Hugues DAUSSY
Nathalie DAUVOIS
Colette DEMAIZIERE
Guy et Geneviève DEMERSON
Marie-Luce DEMONET
Adeline DESBOIS
Robert DESCIMON
Diane DESROSIERS
Sylvie DESWARTE-ROSA
Florence DOBBY-POIRSON
Véronique DOMINGUEZ-GUILLAUME
Claude-Gilbert DUBOIS
Véronique DUCHÉ-GAVET
Frédérique DUCROCQ
Alain DUFOUR
Jean DUPÈBE
Max ENGAMMARE
Véronique FERRER
Marie Madeleine FONTAINE
Marie-Madeleine FRAGONARD
Perrine GALAND-HALLYN
Isabelle GARNIER
André GENDRE
Franco GIACONE
Violaine GIACOMOTTO-CHARRA
Jean-Eudes GIROT
Julien GOEURY
Alex GORDON
Rosanna GORRIS
Geneviève GUILLEMINOT-CHRÉTIEN
Akira HAMADA
Valérie HAYAERT
Nathalie HERVÉ
Jacqueline HEURTEFEU
Francis HIGMAN
Brenton HOBART
Grégoire HOLTZ
Mireille HUCHON
Nina HUGOT
Thomas HUNKELER
Michiko ISHIGAMI-IAGOLNITZER
Aya IWASHITA-KAJIRO
Alberte JACQUETIN-GAUDET
Myriam JACQUEMIER
Michel JEANNERET
Jean JEHASSE
Arlette JOUANNA
Elsa KAMMERER

José KANY-TURPIN	Catherine MÜLLER
Edith KARAGIANNIS-MAZEAUD	Emmanuel NAYA
Nicolas KIÈS	Jacques Paul NOËL
Abdenaïm KSIBI	Anna OGINO
Eva KUSHNER	Isabelle PANTIN
Jean-Claude LABORIE	Stéphane PARTIOT
Claude La CHARITÉ	Olivier PÉDEFLOUS
Sabine LARDON	Bruno PETEY-GIRARD
Jean LARMAT	Loris PETRIS
Christiane LAUVERGNAT-GAGNIÈRE	Christine PIGNÉ
Madeleine LAZARD	Aude PLUVINAGE
Julien LEBRETON	Gilles POLIZZI
Nicolas LE CADET	Anne-Pascale POUHEY-MOUNOU
Jean LECOINTE	Marie-Hélène PRAT-SERVET
Sylvie LEFÈVRE	Sandra PROVINI
Thérèse Vân Dung LE FLANCHEC	Suciu RADU
Marie-Dominique LEGRAND	Elise RAJCHENBACH-TELLER
Virginie LEROUX	Anne RÉACH-NGO
Frank LESTRINGANT	Bernd RENNER
Adeline LIONETTO	Josiane RIEU
Catherine MAGNIEN-SIMONIN	François RIGOLOT
Michel MAGNIEN	Yves RONNET
Daniela MAURI	Michèle ROSELLINI
Viviane MELLINGHOFF-BOURGERIE	François ROUDAUT
Daniel MÉNAGER	Dorine ROUILLER
Bruno MÉNIEL	Natacha SALLIOT
Romain MENINI	Zoé SAMARAS
Jean MESNARD	Anne SCHOYSMAN
Olivier MILLET	Gilbert SCHRENCK
Mariangela MIOTTI	Pierre SERVET
Shiro MIYASHITA	Claire SICARD
Jean-Charles MONFERRAN	Joo-Kyoung SOHN
Marie-France MONGE-STRAUSS	Lionello SOZZI
Véronique MONTAGNE	Alice TACAILLE
Alain MOTHU	Kaoru TAKAHASHI
Pascale MOUNIER	Setsuko TAKESHITA

Alexandre TARRÊTE
Jean-Claude TERNAUX
Louis TERREAUX
Claude THIRY
Jean-Claude THOMAS
Marie-Claire THOMINE-BICHARD
Trung TRAN
Angeliki TRIANTAFYLLOU
Caroline TROTOT
George Hugo TUCKER

Toshinori UETANI
Ivana VELIMIRAC
Maurice-François VERDIER
Eliane VIENNOT
Laurent-Henri VIGNAUD
Jean VIGNES
Ruxandra VULCAN
Edith WEBER
Estelle ZIERCHER

TABLE DES MATIÈRES

Le Paris des cosmographes (xvi ^e siècle)	
Frank Lestringant	7

PREMIÈRE PARTIE

LES INSTITUTIONS ET LES RÉSEAUX

La place de Paris dans le réseau des Universités européennes vers 1500	
Jacques Verger	17
Lefèvre d'Étaples et le renouveau de l'enseignement universitaire.....	29
Jean-Marie Flamand	29
Réseaux érasmien autour de l'édition parisienne des <i>Adages</i> (1500)	
Christine Bénévent	51
Le <i>Praelum Ascensianum</i> : carrefour parisien, carrefour européen	
Louise Katz	67
Le réseau européen des correspondants de Guillaume Budé	
Cédric Vanhems	79
Chanter sans partition à Paris vers 1500 : les paroliers sans musique	
Alice Tacaille.....	91

DEUXIÈME PARTIE

LES SOURCES ET LEUR CIRCULATION

Traduire pour la reine. La circulation des traductions autour d'Anne de Bretagne	
Estelle Doudet.....	119
Rémy Roussel (<i>Remigius Rufus Candidus Aquitanus</i>), figure oubliée de l'humanisme parisien	
Olivier Pédeflous	133
Lucien de Samosate à Paris :	
notes complémentaires sur un exemplaire annoté (BnF Rés. Z 247)	
Romain Menini.....	151
Plaute à Paris :	
Diffusion et imitation des comédies plautiniennes au début du xvi ^e siècle	
Mathieu Ferrand	169

Le <i>Thesaurus linguae sanctae</i> de Robert Estienne (1548) : dialogue entre éditions latines et hébraïques Judith Kogel.....	185
---	-----

TROISIÈME PARTIE
LES AUTEURS ET LEUR RÉCEPTION

« Contra Erasmum » : Nouveaux indices de la réception parisienne et universitaire d'Érasme Gilbert Fournier.....	205
Fausto Andrelini ou l'homme carrefour : Italien naturalisé, professeur à Paris et poète royal de Charles VIII à François I ^{er} Sylvie Lefèvre.....	223
Les textes et les hommes à Paris autour de 1500 : Bourguignons, Champenois, Normands et leurs présences dans la capitale Jelle Koopmans.....	241
Les <i>Amours</i> (1513) d'un Belge à Paris : Remacle d'Ardenne, « le plus ancien poète néo-latin d'amour en France » Perrine Galand.....	253
Paris, la croisade, le Concordat de Bologne. Une lecture contextualisante de <i>Morgant le Géant</i> Francesco Montorsi.....	271

QUATRIÈME PARTIE
LES LIVRES DE JOSSE BADE
DANS LES COLLECTIONS DE LA SORBONNE

La production des presses de Josse Bade Louise Katz.....	285
Liste des ouvrages exposés Isabelle Diry.....	291
Index.....	305
Activités de l'association V.L. Saulnier.....	317
Association V.L. Saulnier.....	319